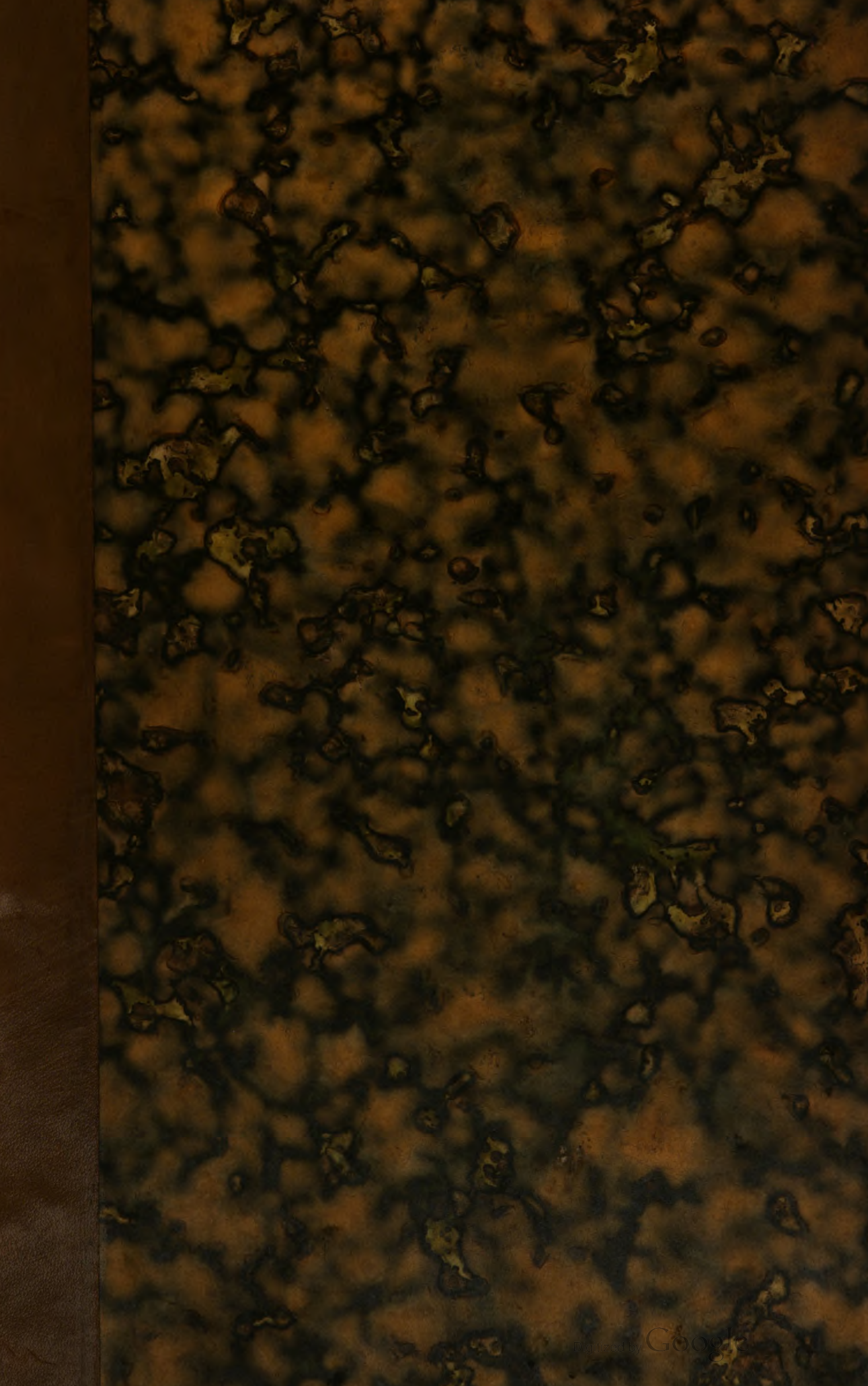
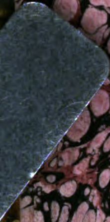










LE SOURD-MUET ET L'AVEUGLE,

PAR L'ABBÉ C. CARTON,

DIRECTEUR DE L'INSTITUT DES SOURDS-MUETS ET DES AVEUGLES DE BRUGES.

TOME PREMIER.



BRUGES.

IMPRIMERIE DE VANDECASTEELE-WERBROUCK.

RUE DES DOMINICAINS.

1837.



TABLE DES MATIÈRES.

Pag.

Introduction 3

But de cette publication 4

Origine de l'art d'instruire les sourds-muets. 21
— Pierre Ponce, religieux en Espagne, mort en 1585, premier inventeur 23
— Jean Paul Bonet publie son ouvrage en 1620 35
— Bonet a du connaître par tradition la méthode de Pierre Ponce . . . . »
— Kenelm Digby, témoin du succès de Paul Bonet . . . 36
— L'étonnement qu'excite ce succès est inexplicable . . (*note*) 37
— Analyse de l'ouvrage de Paul Bonet 39
— Ramiron de Carion publie, en 1629, un ouvrage sur cet art. 43

Origine de cet art en Italie 74
— Vues du P. Fr. Lana-Terzi, jésuite, sur cet art. . . . 75
— Pierre de Castro instruit un sourd-muet. 76

Origine de cet art en Angleterre. 109
— Jean Bulwer publie, en 1648, son *Philocophus* . . . . »
— Dalgarno publie son *ars signorum* 111
— Dugald Stewart a fait connaître cet auteur. . . . . . »
— Idée de la méthode de Dalgarno 112

Pag.

— Le docteur Wallis, en Angleterre, publie sur cet art un ouvrage en 1653 115
— On s'étonne que Wallis ne cite pas Dalgarno. . . . . . »
— Analyse de la méthode de Wallis. (*lettre*). 116
— William Holder. Sibscota. Pierre Montans et Fr. Mercure Van Helmont. 125
— Le docteur Amman publie son traité: *Le sourd qui parle*, en 1692 125
— Lettre de Jean Wallis. 126
— Réponse de Conrad Amman. . . . . »

Origine de cet art en Allemagne. 143
— Kerger, idée de sa méthode. 144
— George Raphel instruit ses trois filles. 145
— Othon-Benj. Lazius. — Sa méthode. 147
— Arnoldi. — Caractère de ses procédés 148
— Samuël Heinecke 149
— Exposé de mes principes. 167

Langue. Possibilité de leur enseigner la langue . . . . 3 et 135
— Cause des préjugés contre l'instruction des sourds-muets. 4
— L'intelligence de la langue dépend de l'observation et de l'étude des réalités. 7
— On apprend la langue par les yeux . . . . 51 et 124
— Les mots ne se font pas comprendre par leur nature même. Il faut une convention pour qu'ils expriment une idée. 133
— Pourquoi la langue peut-elle être comprise 134
— Notions abstraites. 135
— Source de nos idées . . . . ibid et 139
— Comment la mère enseigne la langue 137
— Les principes qui me guident dans mon enseignement . . 167
— Nécessité de rapporter toute notre instruction à un texte primitif et unique 186
— Lettres sur l'instruction des sourds-muets, par Madame Tuckfield. . . . . 236 et 263
— Lettre de M. Valade-Gabel. — Sur la méthode 261

Signes. Essais pour écrire les signes. (Mimographie). 27
— Signes méthodiques. — Qui les invente. 28
— Opinion de M. Ferd. Berthier. . . . . »
— Des signes et de leur usage. 247
— On se sert des signes pour enseigner une langue, il y en a qui font des signes mêmes une langue 251
— Ce que c'est qu'un signe 249
— Division des signes. 255

Pag.

Articulation. Langue parlée. Ses avantages. 4
— On exagère souvent l'utilité de l'articulation, mais plus souvent sa difficulté 40
— De l'utilité physique de l'articulation 194

Dactylologie. Son influence dans l'enseignement et son importance comparativement aux autres moyens de communication, par Lenoir. 228
Écriture. Langue écrite. — Ses avantages et ses désavantages. . . 4
Surdi-mutisme (causes du) en France. 9
En Allemagne. — En Amérique. 10
En Belgique. — Fland. Occid. 11
Comment on peut constater l'existence de la surdité chez les enfants de 3 ou 4 mois 12
Surdité congéniale. — Surdité accidentelle 12

Remèdes. Injections de la trompe d'Eustachi. 13
— fonctions de cette trompe . . . . »
Soins à donner aux enfants pour prévenir la surdité. 14
Histoire d'un enfant qui recouvre l'ouïe par l'injection de la trompe d'Eustachi 17
La surdi-mutité considérée par rapport aux connaissances medico-chirurgicales . . . . 128, 150 *et* 232

Sourds-muets. Statistique des sourds-muets en Belgique 32
— » Tableau des sourds-muets dans la Fland.-Occidentale. 33
— » » dans tout le royaume 34
— Le sourd-muet et l'aveugle comparés 43
— Caractère des sourds-muets . . . . . . ibid. 149 *et* 166
— Les sourds-muets moins malheureux que les aveugles. Lettre de M. Ferd. Berthier 47
Autre lettre du même. 49
— Etat intellectuel des sourds-muets. Opinion de M. l'abbé Lacordaire 51
— Les femmes considèrent les sourds-muets comme moins malheureux que les aveugles 52
— Histoire d'un sourd-muet et aveugle. . . . . 55 *et* 63
— » . d'une sourde-muette et aveugle 73
— Lettre d'un sourd-muet. — Sur leur caractère . . 89
— Bulwer a parlé d'une académie de sourds-muets . . 110
— Il parle de la capacité qu'ils ont de jouir de la musique 110
— Une étonnante sourde-muette 145
— Statistique des sourds-muets. (tableau) 161
— État civil des sourds-muets 190

Pag.
— Faut-il l'intermédiaire d'un parlant pour recevoir le consentement d'un sourd-muet qui se marie? . 190
— Vie d'un sourd-muet par lui-même 195

Origine de l'art d'instruire les aveugles 93
— État de l'art d'instruire les aveugles avant M. Haüy . . . 91
— Jérôme Cardan entrevoit la possibilité de leur apprendre à écrire et à lire . . . . 93 et 101
— Machine à calculer inventée par Saunderson 95
— Weissembourg invente des cartes géographiques 67
— Aveugle qui écrit de la musique 101
— Exemple de lettres en bois pour montrer à lire aux aveugles. 101
— » » fondues en plomb en 1640. . . . . »
— Usher, archevêque d'Armagh fut enseigné par ses tantes qui étaient aveugles, vers la fin du XVIIe siècle 102
— Bernouilli montra à écrire à une aveugle en 1676 . . . . »
— Autre exemple . . . . »
— M. Haüy rassemble tous les moyens connus et en fait un système complet 103
— Rapport sur les améliorations à introduire dans l'enseignement des aveugles 199
— Principes sur lesquels doit se baser l'instruction des aveugles. 207
— Éducation physique des aveugles 211
— Éducation morale 213
— Éducation intellectuelle 214
— Notice sur les livres et les cartes géographiques imprimés en relief aux États-Unis. Par Ramon de la Sagra. . . . 215
— Imprimerie pour les aveugles en Amérique . . . 216 et 226
— Formes des lettres américaines et françaises. 218
— Écriture des aveugles . . . . 222 et 227
— Éducation industrielle des aveugles 224
— Cartes géographiques 224
— Lettre sur les instituts pour les aveugles d'Angleterre. . . 285

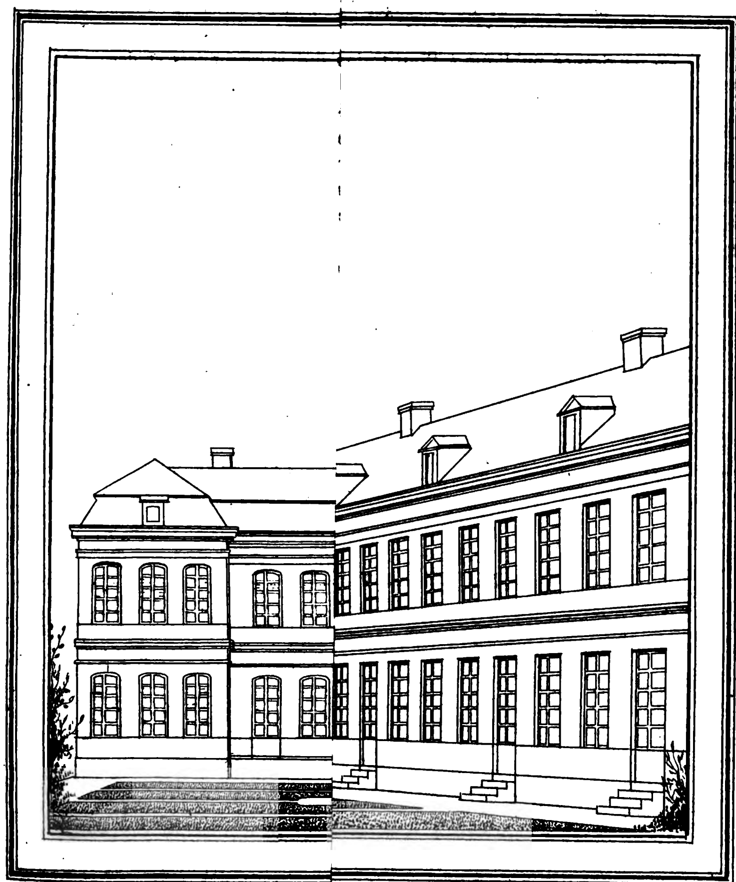
Aveugles. Les aveugles et les sourds-muets. — Comparaison. . 43 et 87
— Chacun s'estime le plus heureux . . . . 43 et 58
— Leur caractère selon M. Alex. Rodenbach 43
— Leur patience, leur mémoire . . . . 45 et 84
— Opinion de M. Guillié 44
— Lettre de M. Berthier. 46
— Autre lettre du même. 49
— Les femmes décideraient contre les aveugles 52
— Histoire d'un sourd-muet et aveugle . . . . 55 et 65

Pag.
— Histoire d'une sourde-muette et aveugle. 75
— Diderot est le premier qui ait porté une attention spéciale . 77
— Influence de la cécité sur le physique. — Sur la langue 79 et 85
— Pudeur (sentiment de). Comment il se manifeste . . . 81
— Les filles ordinairement sont inférieures sous le rapport des facultés de l'esprit aux garçons. 83
— L'aveugle de Puiseaux. . . . . 86 et 98
— Aufidius. — Eusèbe l'asiatique 91
— Didyme d'Alexandrie 92
— Nicaise de Werde. — Jean Fernand 93
— Aveugle remarquable dont parle Kenelm Digby 93
— Nicolas Saunderson. — Il imagina une table à calculer. 94 et 95
— Thomas Blacklock 96
— Henry Moyes. — Weissembourg 97
— Un aveugle, dessinateur. — (Statuaire) Nicolas Bacon . . 199
— Melle Paradis 100
— Statistique des aveugles 200
— Statistique des institutions pour les aveugles 203
— Rapport entre ceux qui reçoivent l'instruction et ceux qui n'en reçoivent aucune. 204
— Age d'admission dans les instituts 205
— Un aveugle recouvre la vue la vue. Son étonnement . . . 293
— Aveugles en Espagne. Cause 293
— » en Égypte. Cause. 294

Revue. Essai sur l'éducation et spécialement sur celle du sourd-muet par M. Désiré Ordinaire . . . . 26 et 133
— Histoire et statistique de l'éducation des sourds-muets, par Ferd. Berthier 26
— Essai sur l'état physique, moral et intellectuel des aveugles-nés, par P. A. Dufau 77
— Vie de deux sourdes-muettes 141
— Quatrième circulaire de l'institut royal de Paris 194
— Lettres de Mme Tuckfield. 236
— Nouvelle manière extrêmement facile de parler, d'écrire etc. suivie de quelques mots en faveur des sourds-muets. Par Pissin-Sicard. 244
— Escuela espanola de surdomudos, obra del abate D. Lorenzo Hervas y Panduro 270
— Belisar oder über blinde und blinden-anstalten, von August Zeune. Berlin 1833. 291

Pag.
Miscellanea. Anniversaire de la naissance de l'abbé de l'Epée . . 29
— Lettre de M. De Béranger 30
— Sourd-muet abandonné. 31
— Séance publique à l'institution des sourds-muets et des aveugles à Bruxelles 59
— Quelques réponses des sourds-muets . . . . 61 et 142
— L'institut des sourds-muets de St-Pétersbourg . . . 141
— Mort de M. Pouplin, instituteur de sourds-muets à Liége 159
— Tableau statistique des institutions de sourds-muets . 161
— Procès-verbal d'une séance de la conférence des professeurs de l'institution royale de Paris 180
— Lettre de M. Désiré Ordinaire 189
— Catéchisme pour les sourds-muets, par Laurent Hervas et Panduro. Traduit de l'espagnol 273
— Rapport annuel de l'asyle des aveugles de Glascow . . 287

FIN DE LA TABLE.



Bruges.

Alphabet Manuel.

A a	B b	C c	D d	E e	F f	G g	H h	I i
J j	K k	L l	M m	N n	O o	P p	Q q	R r
S s	T t	U u	V v	W w	X x	X x	Y y	Z z

INTRODUCTION.

Le soulagement d'une classe nombreuse d'infortunés, abandonnés encore à eux-mêmes et isolés au milieu de la société pendant les années les plus précieuses de leur enfance, est l'unique but de cette publication. Je sais que l'instruction des sourds-muets est à la portée de tous ceux qui osent l'entreprendre, que la science qu'elle demande n'est que la patience et le dévouement, et qu'on réussira toujours plus ou moins pourvu qu'on écrive et qu'on les fasse écrire.

Je cherche donc à guider ceux qui, par leur position, peuvent rendre ce service aux sourds-muets, ou qui peuvent engager les parents à commencer eux-mêmes l'enseignement de la langue à leurs enfants, par laquelle ils développeront facilement leur intelligence, les prépareront à recueillir un bien plus grand avantage de l'instruction donnée dans les institutions spéciales et en abrégeront le cours.

Le préjugé contre la possibilité de cette instruction fut longtemps général et est encore trop répandu. Aristote le partagea et prononça d'une manière absolue l'arrêt qui les excluait de toute participation aux connaissances. De-là aussi le principe admis dans toutes les jurisprudences de l'Europe : *Surdus et mutus planè*

indisciplinabilis. Ce n'est guère qu'au XVIe siècle que la charité chrétienne essaya de leur ouvrir la voie pour entrer en communication avec leurs semblables par la langue, et pour parvenir à leur donner une connaissance approfondie de la religion. L'abbé de L'Épée nous assure même que de son temps il y avait encore des pays où on faisait mourir à l'âge de trois ans, au plus tard, les sourds-muets, parce qu'on les considérait comme des monstres. Il est permis cependant, pour l'honneur de l'humanité, de douter de ce fait qu'il n'appuye sur aucune autorité.

Ce funeste préjugé fut produit et entretenu par l'habitude que nous avons communément tous de prendre pour règle de nos jugements absolus les faits ordinaires, et de conclure de ce que des choses se font toujours d'une certaine manière, qu'elles ne peuvent se passer autrement.

La langue maternelle s'apprend dès le berceau sans art, par le seul effet des circonstances au milieu desquelles l'enfant se trouve; la parole en est le moyen, l'ouïe l'instrument. C'est ainsi qu'on l'a apprise soi-même à son insu; c'est ainsi que l'ont apprise les autres. On ne discute, on n'examine pas, mais on conclut sans hésiter qu'il n'y a pas d'autre moyen ni d'autre instrument.

Pour peu qu'on y réfléchisse cependant, on restera convaincu que la langue parlée n'a aucun avantage essentiel sur la langue écrite, et qu'on peut enseigner directement la langue dans le système des signes écrits, c'est-à-dire qu'on peut faire jouer immédiatement à l'écriture le rôle que joué la parole dans l'enseignement ordinaire.

En effet, s'il est une assertion triviale au monde, c'est bien celle-ci: avant d'avoir appris notre langue maternelle, nous n'en savions encore aucune; telle est

aussi la position du sourd-muet. Le point de départ de l'instruction de l'enfant qui entend, comme de celui qui est privé du sens de l'ouïe, est le même.

Le sourd-muet est venu au monde avec les facultés intellectuelles communes à tous les hommes. Son esprit, son intelligence ne sont ni sourds, ni muets, quoique privé d'un sens, d'un organe; il est capable d'attention, d'imagination, de réflexion, de jugement et de mémoire.

L'enfant qui est doué de tous ses sens doit, comme le sourd-muet, apprendre les mots, leur valeur et la place qu'ils occupent dans la phrase; car les mots ne se font pas comprendre par leur nature même; leur valeur est conventionnelle et la place qu'ils occupent dans la phrase est arbitraire. Ces trois choses ne lui sont pas innées, si l'un peut les apprendre, on peut donc les enseigner également à l'autre.

La parole, sans doute, a des avantages sur l'écriture. La parole est un moyen de communication plus expéditif, qui n'exige aucun instrument étranger; un moyen dont on se sert dans l'obscurité, en marchant, en travaillant, sans se détourner de son travail, et avec lequel on exprime l'action tandis qu'on agit, ce qui établit une relation plus intime entre l'idée et son expression. Le ton dont la parole est prononcée, les inflexions qui l'accompagnent, la rendent plus vivante; elle trouve encore un autre puissant secours dans le jeu de la physionomie et dans la pantomime qu'on fait en parlant.

Avec la parole, l'enfant peut s'exercer et s'exerce réellement dès le berceau, tandis qu'il doit être parvenu à un certain âge pour être capable d'écrire et de lire. N'en doutons pas, la parole a des privilèges, des avantages immenses sur l'écriture; cependant, malgré tout

cela, elle n'a pas de rapport essentiel, naturel ou nécessaire avec l'idée qu'elle exprime.

On ferait sonner à nos oreilles pendant des siècles la phrase suivante: *Dieu créa le ciel et la terre,* qu'on ne la comprendrait pas, si on se bornait à la prononcer; il en serait de même, si on se contentait de l'écrire. La valeur des expressións dépend donc d'une convention préalable; les mots parlés pas plus que les mots écrits ne donnent l'idée; on peut attacher une expression à un objet, à une action ou à une idée qu'on apperçoit, qu'on distingue, et ces expressions, quand on les repète, peuvent rappeler ces mêmes idées, mais voilà tout. Rappeler, et non pas donner les idées, tel est le rôle des mots soit parlés, soit écrits.

On impose ces mots aux enfans qui entendent; ils les repètent et s'accoutument à regarder les sons comme une sorte d'image des objets qu'on leur a montrés et une espèce de représentation des idées qu'ils ont eues, quand on leur a donné ces expressions. Chaque jour ils acquièrent de nouvelles connaissances et chaque jour ils augmentent leur petit dictionnaire des expressions qui les représentent.

C'est ainsi que nous procédons avec les sourds-muets. Il ne s'agit que de substituer un autre sens à celui qui leur manque, ce qui ne peut entrer par la porte, comme s'exprime l'abbé De l'Épée, entre par la fenêtre. Au lieu de prononcer les mots, nous les écrivons et nous les faisons écrire. La mémoire retient les termes écrits, comme elle retient les sons. Sous ce rapport, entre le sourd-muet et l'enfant ordinaire, toute la différence se trouve dans le plus ou le moins de difficulté à retenir les expressions relatives. Pour en avoir une idée, il faut remarquer d'abord que les sourds-muets sont obligés

de retenir une agrégation arbitraire de lettres qui toutes sont, pour eux, ce que nous appelons des consonnes; au lieu que ceux qui parlent n'ont besoin d'imprimer dans leur mémoire que des sons. Supposons donc que nous ayons à redire, à retenir dans l'ordre prescrit les consonnes suivantes: *nnst, ttdsr, dsmts;* quelle difficulté n'y trouverions-nous pas? Faisons-en des sons en écrivant *un institut de sourds-muets,* et la mémoire les retient aussitôt. Pour la mémoire, l'écriture est un moyen plus compliqué que la parole; mais pour l'intelligence, il est indifférent que la convention s'établisse entre les idées et les signes écrits, ou qu'elle s'établisse entre les idées et les signes parlés.

Pour concevoir la possibilité de cette convention, on n'a qu'à remarquer que les éléments de la langue, ou les différentes parties du discours ne peuvent être comprises que parce que ce qui leur sert de type existe dans la nature avec laquelle le sourd-muet est en rapport. Ainsi, il n'y a des *substantifs* que parce qu'il y a des substances, des objets etc., il n'y a des *adjectifs,* que parce qu'il y a des qualités. On ne peut comprendre la valeur d'un *verbe* que parce qu'il exprime des existences ou des actions. La *préposition* n'existe dans la langue que parce que nous apercevons des rapports entre les objets qui nous environnent ou entre les objets et nos actions. On ne peut donc comprendre ces parties du discours, que parce qu'elles ne sont qu'une manifestation de ce qui résulte de la nature même des choses. L'intelligence de la langue dépend de l'observation et de l'étude des réalités. Par un heureux retour, ces mots, ces expressions attachées aux idées, donnent une utile culture et une vie nouvelle à toutes nos facultés morales. La mémoire, en s'exerçant à retenir

les mots, se fortifie. Les mots retenus par la mémoire, reposent l'attention et la guident. Les circonstances, les qualités, toutes les nuances d'une même idée reçoivent comme une existence sensible et s'observent mieux. L'expression que nous donnons à l'enfant des impressions qu'il reçoit de tout ce qui l'entoure et des déterminations que ces impressions excitent en lui, l'aide à se replier sur lui-même; cette réflexion le mène aux comparaisons et le jugement se forme par l'habitude des comparaisons.

« La langue tracée par écrit offre pour ceci des avantages, dont le sourd-muet peut profiter. Grâces à la stabilité et à l'immobilité qui lui est propre, l'écriture prête à l'attention de l'esprit l'appui le plus favorable; on juge mieux sa pensée; on la contemple à son aise; on la réforme; on revient encore sur sa pensée, sur la suite de ses pensées; on la revoit dans des dispositions nouvelles, sous un autre point de vue. On embrasse mieux l'ensemble et les rapports d'une combinaison d'idées; écrire, c'est presque méditer, » dit M. De Gérando (1).

(1) Tome 1er, page 258.

LE SOURD-MUET

ET

L'AVEUGLE.

DES CAUSES DU SURDI-MUTISME.

Sur une invitation de M. Morel, l'institution de Paris envoya en 1830 et 1831 aux parents des Élèves qui s'y trouvaient un bulletin de questions pour obtenir des renseignements sur les causes de la surdité. En voici le résultat : sur 102 sourds-muets, sur lesquels les parents ont fourni des renseignements, 52 étaient sourds-muets en naissant, 37 le sont devenus après leur naissance; l'origine de la surdité des 13 autres n'était pas bien constatée. Parmi les 37 élèves affectés d'une surdité accidentelle,

7	avaient perdu l'ouïe	la 1re	année de leur âge.
13	—	2me	—
7	—	3me	—
1	—	4me	—
5	—	5me	—
4	—	8me	—

En examinant les causes de la surdité, l'on trouve que
8 cas se sont déclarés à la suite de convulsions causées par la dentition ou la frayeur;
10 à la suite des fièvres, ératique, cérébrale, nerveuse, scarlatine, inflammatoire, putride, catarrhale,
2 à la suite de la rougeole,

6 à la suite d'une maladie vermineuse, d'un dépôt sous l'oreille, d'une forte angine, d'une chûte, d'un refroidissement, d'une violente ophthalmie causée par un vice scrofuleux,

7 sont attribués à une maladie qu'on ne caractérise pas.

4 enfants qui n'étaient pas sourds en naissant, le sont devenus sans cause connue.

Il résulte des renseignements recueillis par l'institution de Leipzig, que sur 51 élèves qu'elle contient, 22 seulement sont sourds-muets de naissance, dont :

14 ont perdu l'ouïe par la fièvre scarlatine,
6 par la petite vérole et la rougeole,
2 par une fièvre nerveuse,
1 par un coup sur la tête,
1 par un refroidissement,
1 par des spasmes épileptiques, quant aux
4 autres, on ignore la cause de leur infirmité.

Depuis sa fondation jusqu'en 1829, l'institution de Hartford a reçu 279 élèves, dont 116 sourds-muets de naissance, 135 avaient perdu l'ouïe dès leur plus tendre enfance à la suite de maladies, mais on ne connaît pas la cause de l'infirmité des 25 autres. Sur les 137 accidentellement sourds, 15 ont perdu l'ouïe peu après leur naissance, 27 la première année, 58 entre un et quatre ans, 14 entre quatre et cinq ans, et 9 entre cinq et sept ans. Dans

22 cas la surdité a été causée par la fièvre scarlatine,
6 par des maladies fièvreuses,
7 par la rougeole,
2 par une inflammation cérébrale,
3 par la petite vérole, la coqueluche et la détonation d'un canon,
4 par une chûte dangereuse.

J'ai fait le même relevé sur les sourds-muets de la Flandre-Occidentale. D'après la dernière statistique, sur 287 sourds-muets que contient la province, il y en a 225 de naissance; sur les 61 qui sont devenus sourds-muets par accident,

3	le sont devenus	la 1re	année.
9	—	2me	—
14	—	3me	—
18	—	4me	—
7	—	5me	—
1	—	6me	—
2	—	7me	—
1	—	8me	—
2	—	9me	—
2	—	10me	—
1	—	11me	—
1	—	12me	—

12 par une maladie non indiquée,
8 par apoplexie et convulsions,
16 par épilepsie,
7 par la rougeole,
9 par une fièvre typhoïde,
5 par une maladie du cerveau,
4 par la fièvre catarrhale,
3 par saisissement,
2 par maladie languissante,
2 par paralysie,
1 par rhumatisme,
1 par naufrage.

En considérant combien la surdité accidentelle est fréquente, on conviendra sans doute qu'il est d'une

extrême importance d'en rechercher les causes, afin de les prévenir ou d'en combattre les suites funestes.

Il est difficile de constater l'existence de la surdité chez les enfans agés de 3 ou 4 mois. La vivacité du jeune sourd-muet déroute souvent les soupçons des parents; il est attentif à tout ce qui se passe autour de lui, et l'expression de sa physionomie semble une réponse à ce qu'on lui demande. A la fin de sa première année, il apprend sur les lèvres de sa mère à articuler le nom de *papa, mama;* il apprendrait à prononcer d'autres mots, si on évitait de lui adresser des phrases au lieu de mots isolés. De-là, l'espoir que l'enfant possède tous ses sens, et de-là l'incertitude de la cause de la surdité; car ce laps de temps fait oublier soit des accidents survenus pendant la grossesse, soit des maladies, des indispositions qui ont suivi la naissance.

Si les causes étaient bien connues, la médecine offrirait des remèdes et parviendrait souvent à une guérison complète.

Il y a des surdités congéniales; il y en a d'autres qui surviennent aux enfants dès les premiers jours de leur vie et dont il est impossible de constater l'existence; ce n'est guère que vers le cinquième mois de leur âge qu'il est possible de la remarquer. Pour y parvenir, il faut nonseulement observer le peu d'empressement que l'enfant apporte à se tourner vers les lieux où l'on fait du bruit, à répondre à la voix de sa mère, à sourire aux sons mélodieux; mais il faut guetter surtout, et c'est là le signe certain, le premier mouvement mimique qui lui échappera. Doué d'une intelligence, ce jeune infortuné ne manquera pas de le faire, si ce n'est en employant ses petites mains, du moins avec les regards tout brillants d'expression. Voilà les seuls renseignements que l'on puisse

espérer. Si la surdité est constatée et qu'elle paraisse être congéniale, ou si la cause en est inconnue, le cas n'est pas encore entièrement désespéré, car la science possède aujourd'hui plusieurs exemples de sourds de naissance qui ont acquis l'ouïe à une époque assez avancée de leur vie, soit par la perforation du tympan, soit par des injections par la trompe d'Eustachi, et c'est surtout de ce dernier moyen de leur rendre l'ouïe que je parlerai, parce que les causes qui rendent l'injection, par cette trompe, nécessaire, sont souvent des causes qu'on peut combattre efficacement ou prévenir.

Il existe au fond de la bouche, derrière le voile du palais, deux ouvertures ou extrémités d'un canal qui n'a pas plus de capacité qu'une plume de poule et qui va se resserrant de plus en plus jusqu'à ce qu'il pénètre dans les parties cachées de l'oreille. Ce conduit, conformé en entonnoir ou en trompe, est nommé trompe d'Eustachi du nom de l'anatomiste qui le décrivit le premier.

On peut se convaincre par une expérience bien simple de l'existence de cette trompe et du passage de l'air dans la cavité de l'oreille. On n'a qu'à souffler vivement pendant qu'on tient la bouche et le nez hermétiquement fermés, on sentira l'air faire pression dans l'oreille et produire un bourdonnement obscur. Cette action suffit même quelquefois pour rétablir ou améliorer l'ouïe. Toute maladie qui nuit à la libre circulation de l'air dans l'oreille interne affaiblit l'ouïe; si cette circulation est interrompue totalement, la surdité complète s'ensuit toujours.

L'injection par cette trompe, afin de l'élargir ou de la nettoyer, est une des grandes ressources qu'emploie le docteur Deleau, jeune, et qu'il emploie avec tant de succès que j'ai cru devoir attacher à mon institut un jeune médecin de cette ville, dont les connaissances

et le zèle me donnent une espérance fondée que nous pourrons bientôt nous livrer à des expériences sur mes élèves sourds-muets, à des expériences qui ne sont ni dangereuses ni douloureuses, et qui ont été courronnées jusqu'ici de succès à peu près 34 fois sur 120.

Pour avoir une idée nette de l'action des maladies sur la trompe d'Eustachi, il faut bien remarquer que cette membrane mince, lisse et transparente qui s'étend sur la langue, les gencives, l'intérieur des joues, et tout l'intérieur de notre corps, et qui se nomme la membrane muqueuse, est encore celle qui, en s'étendant, passe dans l'arrière-bouche, dans la trompe d'Eustachi, et tapisse toute l'oreille interne; or, là se trouve l'explication de la plupart des causes qui produisent la surdité après la naissance. En effet, quand on voit que la membrane muqueuse de la bouche est rouge et enflammée, on doit craindre que celle qui tapisse la trompe d'Eustachi ne le soit également ou ne soit très près de l'être, et que cette inflammation en gonflant cette membrane, n'intercepte la circulation de l'air, et n'épaississe le mucus qui en sort continuellement dans l'état normal.

C'est ainsi qu'un rhume de cerveau ne tarde pas à s'étendre à la gorge et tombe ensuite, ainsi qu'on le dit vulgairement, sur les poumons.

Les maladies de la bouche, des fosses nazales et des yeux, considérées comme ayant leur siège dans la même membrane qui se trouve dans l'oreille interne, méritent la plus grande considération de la part des parents et de ceux qui travaillent à diminuer le nombre des sourds-muets.

Ce n'est même pas une chose indigne du traitement et des soins des parents, que cette affection si légère en apparence, appelée muguet, où toute la muqueuse

de la bouche devient rouge chez les nouveaux-nés. Si elle ne cède pas promptement à quelques applications douces, il faut appeler un homme de l'art.

Il en est de même des aphtes, des maux de la dentition et des inflammations de la gorge. Lorsque les enfants ont des croûtes au nez ou sur les lèvres, quand ils ont des ophthalmies de longue durée, il faut avoir l'œil ouvert sur ce qui en peut résulter.

Quelques affections demandent rigoureusement les soins d'un médecin, telles sont les ulcérations dans les fosses nazales quand elles exhalent une odeur repoussante, le scorbut quand les gencives sont gonflées, rouges, bleuâtres et saignantes au moindre attouchement, tous les ulcères enfin de la bouche et des lèvres.

Quelques fièvres éruptives sont le plus souvent précédées d'une inflammation de la bouche et de la membrane muqueuse, telles sont la variole et la rougeole; mais il n'en est pas de plus nuisible que la scarlatine, comme on a dû le remarquer dans les tableaux statistiques que j'ai donnés au commencement de cet article.

Un phénomène que l'observation a constaté, c'est que la gorge s'enflamme, dès que l'estomac souffre; on peut donc ranger parmi les causes indirectes de la surdité, les aigreurs, les vers, les indigestions, le carreau etc.

Parmi les causes de surdité dues à des maladies des organes qui avoisinent celui de l'audition, il n'en est pas de plus fréquentes que les tuméfactions des amygdales. Ces glandes, devenues le siége de fluxions habituelles, par suite de leur contact sans cesse répété avec l'air froid et humide, se tuméfient, tiraillent et compriment l'embouchure de la trompe d'Eustachi et l'empêchent de recevoir de l'air. Cela se rencontre

surtout chez les habitants des grandes villes et des climats humides où les enfants sont plus sujets à ces inflammations que dans les pays ouverts et secs.

Quand on néglige de nettoyer les oreilles, une masse de cette graisse jaune appelée cérumen, peut en s'accumulant y former une espèce de tampon et produire la surdité, non seulement en interceptant les ondulations sonores, mais aussi en rendant impossibles tous les mouvements du tympan. Il est une foule d'autres causes qui peuvent occasionner la surdité: je n'ai voulu parler que de celles qu'on peut prévenir ou combattre par des soins assidus, et je suis persuadé que c'est parce qu'on néglige de prendre ces soins pour les enfants, qu'il y a tant de sourds-muets dans les familles pauvres et si peu dans les familles aisées, comme le prouvent toutes les recherches statistiques faites sur les sourds-muets.

Il est donc de la plus grande importance de ne pas négliger ces causes, et de ne pas les oublier si elles ont existé; car on peut en prévenir souvent les suites funestes en les combattant; ou si la surdité existe, les causes connues indiqueront les remèdes ou les opérations à pratiquer.

Entre les différents moyens qu'on a inventés pour rendre l'ouïe aux sourds-muets, il n'en est pas qui ait offert des résultats plus heureux que l'injection de la trompe d'Eustachi, dont j'ai déjà parlé et que je vais faire connaître plus amplement d'après un rapport de l'académie royale des sciences de Paris.

La première idée de cette opération si délicate est due, à ce qu'on croit, à un maître de poste de Versailles, nommé Guyot, lequel, profondément affligé de se voir sourd à l'âge de 42 ans, s'appliqua à bien connaître l'organisation de l'oreille, ainsi que le mécanisme de

l'audition. Il s'avisa un jour de porter une petite sonde dans l'embouchure de la trompe d'Eustachi et s'injecta de l'eau tiède jusque dans l'oreille interne, où il parvint, dit-on, à délayer un mucus épaissi et abondant qui l'obstruait, et dont l'issue et l'épuisement rétablirent la faculté d'entendre, qu'il avait perdue depuis plusieurs années. Des chirurgiens étrangers essayèrent de s'approprier ce procédé, tels furent différents médecins anglais; d'autres le proscrivèrent.

M. Dusault nous apprit à sonder par les narines, mais c'est surtout le docteur Itard, médecin de l'institution des sourds-muets et après lui le docteur Deleau, qui ont le plus cultivé et exercé cette injection, qu'en termes de l'art on appelle cathétérisme de la trompe d'Eustachi. Ce dernier surtout a dévancé tous ses prédécesseurs par la simplicité de ses instruments et la dextérité manuelle peu commune avec laquelle il l'exerce. L'histoire suivante d'une de ses opérations en fera connaître en même temps et le moyen et le résultat.

Claude-Honoré Trézel, âgé d'à-peu-près 10 ans, né à Paris, de parents pauvres, était de cette classe de sourds-muets qui n'entendent même pas les bruits les plus violents, les explosions les plus fortes.

Son front était large, et sa tête bien faite; mais sa physionomie, image de son intelligence, avait peu d'expression; il traînait les pieds en marchant, il ne savait pas se moucher, et n'avait reçu aucune éducation appropriée à sa position. Il faisait comprendre ses besoins au moyen d'un certain nombre de signes.

Rien de particulier ne se présenta pendant l'opération, qui consista en des injections aqueuses faites dans l'une et l'autre trompe d'Eustachi au moyen d'une petite sonde de gomme élastique ouverte par les deux bouts et enduite

d'huile pour en adoucir le contact, et il recouvrit l'ouïe.

Les premiers jours qui suivirent son avènement à l'audition, furent pour Honoré un temps de ravissement. Tous les genres de bruit lui causaient un plaisir ineffable; il les recherchait avec avidité; il était particulièrement dans une sorte d'extase en écoutant une tabatière harmonique; mais il lui fallut un certain temps avant qu'il s'aperçut que la parole était un moyen de communication, encore s'attacha-t-il d'abord, non aux sons qui la forment, mais aux mouvements des lèvres qui l'accompagnent, et auxquels jusque-là il n'avait donné aucune attention; aussi crut-il qu'un enfant de sept mois parlait, parce qu'il lui voyait remuer les lèvres. On lui fit remarquer son erreur.

Le malheur voulut qu'il entendît une pie prononcer quelques mots; généralisant aussitôt ce fait particulier, il en conclut que tous les animaux étaient doués de la parole, et voulut absolument faire parler un chien qu'il affectionnait. Il recourut à la violence pour lui faire dire *papa, du pain,* seuls mots qu'il put lui-même prononcer. Les cris aigus de l'animal finirent par l'effrayer, et il renonça à sa singulière entreprise.

Un mois s'écoula, et cependant Honoré restait à peu près au même point. Absorbé par ses sensations et ses remarques nouvelles, il ne pouvait pas saisir les syllabes qui forment les mots. Il lui fallut près de trois mois avant qu'il distinguât et compris quelques mots composés, et le sens de quelques phrases simples et courtes.

Il lui fallut aussi beaucoup de temps pour reconnaître la direction du son. Une personne s'étant caché dans une chambre où se trouvait l'enfant, l'appela à diverses réprises; ce ne fut qu'avec grand'-peine qu'il découvrit le lieu d'où partait la voix, encore fut-ce plutôt par les

yeux et le raisonnement qu'il y parvint, que par l'oreille! Cependant tout l'intérêt qu'Honoré portait aux sensations que lui donnait son ouïe, ne l'avait pas empêché de faire une observation des plus importantes. Son larynx produisit aussi des sons; au plaisir de les entendre vint se joindre celui de les produire. Il prononça d'abord *a, o, u,* etc. et les premiers mots qu'il forma furent *papa*, *tabac* etc.; mais quand il voulait reproduire des mots plus compliqués, il faisait une multitude d'efforts, de contorsions de lèvres, de la langue et de tous les agents de la prononciation dont il ignorait entièrement l'usage. A force de tentatives, il parvint à prononcer quelques mots composés qui avaient été d'abord au-dessus de ses moyens.

C'est à ce moment qu'il se crut au niveau des autres enfants de son âge, et que, satisfait de lui-même et fier de sa nouvelle situation, il prit en grand dédain ses anciens compagnons d'infortune.

Malgré ce petit mouvement de vanité, Honoré avançait peu dans la prononciation; un grand nombre de syllabes lui échappaient, ou bien il ne les articulait que d'une manière extrêmement défectueuse. Peut-être n'aurait-il jamais franchi cette difficulté, si l'on n'eût cessé de s'adresser uniquement à ses oreilles, pour se servir en même temps de ses yeux. On lui traça sur un tableau les diverses syllabes, et dès ce moment il les prononça beaucoup mieux, saisissant avec bien plus de netteté l'assemblage des voyelles et des consonnes, et leur influence réciproque.

On put constater ainsi un fait fort remarquable : c'est que l'association de la vue et des mouvements du larynx était prompte et facile, tandis que celle de l'ouïe et de l'organe de la voix était toujours difficile

2

et ne s'exerçait qu'avec lenteur. Aussitôt qu'Honoré apercevait des syllabes écrites, il les prononçait, si en même temps on les faisait retentir près de lui; mais si on effaçait les lettres, il lui était impossible de les articuler. Il saisissait donc bien plus facilement les rapports des sons avec les lettres écrites, qu'avec l'action de son larynx.

En suivant ce procédé, Honoré apprit à lire et à écrire d'une manière assez rapide; mais, semblable aux personnes qui étudient une langue étrangère, il écrivit d'abord infiniment mieux qu'il ne parlât. Sa prononciation était très-défectueuse; les *rr* surtout ronflaient dans sa bouche désagréablement. Les diverses nuances de l'accent lui paraissaient inconnues; il s'exprimait de préférence par des gestes; mais peu-à-peu il les remplaça par des mots parlés et oublia enfin entièrement son ancien langage. Il parle maintenant et converse avec la plus grande facilité; il augmente tous les jours ses connaissances en lisant des livres et en recevant chaque jour l'instruction de son instituteur.

Déjà en 1830 Dussault, âgé de 10 ans, et Eugène Le Comte, âgé de 8 ans, qui avaient acquis l'ouïe par les procédés de M. Deleau, se faisaient remarquer par la finesse de leur ouïe et la netteté de leur prononciation.

ORIGINE DE L'ART D'INSTRUIRE LES SOURDS-MUETS (1).

Il est peu de sujets plus dignes d'exciter la curiosité que les recherches relatives à l'origine des arts. On aime à voir par quelle suite d'idées les inventeurs ont été conduits à ces découvertes. Mais ces recherches acquièrent encore un bien plus haut degré d'intérêt ; lorsque ces arts ont un caractère de haute utilité morale, elles nous permettent de signaler ces hommes au respect de la postérité, et d'acquitter envers leur mémoire le tribut de la reconnaissance.

Si l'on voulait reconnaître l'origine de l'art dans les essais tentés, même avec succès, pour l'éducation d'un sourd-muet isolé, il serait difficile d'assigner une époque précise à cette invention.

Rodolphe Agricola, qui mourut en 1485, est le premier qui ait parlé de la possibilité d'une éducation intellectuelle pour les sourds-muets. Dans le dernier chapitre de son ouvrage posthume (2), il rapporte, comme un témoignage du pouvoir immense et presque incroyable de l'intelligence humaine, « qu'il a vu un individu » sourd dès le berceau, et par conséquent muet, qui » avait appris à comprendre tout ce qui était écrit par » d'autres personnes, et qui lui-même exprimait par » écrit, toutes ses pensées, comme s'il eût eu l'usage » de la parole. »

Cinquante ans plus tard Vivès, dans son traité *De*

---

(1) De l'éducation des sourds-muets, tome I, page 296.
The Edinburgh review, N° 124, *art.* VI, *the works of G. Dalgarno.*

(2) *De inventione dialectica*, livre III, dernier chapitre.

anima, après avoir remarqué que l'oreille est justement appelée par Aristote l'organe de l'instruction, exprime son étonnement de ce qu'une personne née sourde et muette eût pu apprendre les lettres et révoque le fait en doute.

S'il fallait reconnaître l'origine de l'art dans l'expositon faite, pour la première fois, du principe théorique sur lequel repose l'art d'élever les sourds-muets, l'honneur de cette découverte appartiendrait au bizarre Jérôme Cardan, qui mourut en 1576, et qui à l'occasion du passage de Rodolphe Agricola, que nous venons de citer, jeta, en passant, sur l'art d'instruire les sourds-muets quelques vues rapides qui en saisissent cependant les véritables principes (*Paralip. lib.* III, *c.* 3). « Nous » pouvons donc, dit-il, mettre un sourd-muet en état » d'entendre en lisant, et de parler en écrivant. Le » sourd-muet conçoit par la pensée que le mot *pain*, » par exemple, tel qu'il est écrit, signifie cet objet qui » lui est montré en même temps; sa mémoire retient » cette signification; il contemple dans son esprit les » images des choses, de même que, d'après le souvenir » d'une peinture que l'on a vue, on peut exécuter un » tableau qui la représente, on peut aussi peindre sa » pensée dans les caractères de l'écriture; et de même » que les divers sons émis par la voix humaine ont » reçu, des conventions établies, une signification dé- » terminée, les divers caractères tracés par écrit peuvent » recevoir aussi, par des conventions, une valeur sem- » blable.

» Le sourd-muet, dit-il ailleurs, doit apprendre à » lire et à écrire; car il le peut aussi bien que l'aveugle, » comme nous l'avons montré ailleurs. L'entreprise est » difficile, sans doute; mais elle est possible cependant » pour le sourd-muet. On peut exprimer un grand nom

» bre d'idées par des signes ..... Les mimes romains » en sont un exemple. On sait qu'un roi barbare, » frappé de la vérité de leur langage par gestes, de» manda à l'empereur d'en emmener deux dans ses » états..... L'écriture s'associe à la parole, et par la » parole à la pensée, mais elle peut aussi retracer » directement la pensée, sans l'intermédiaire de la » parole, témoins les écritures hiéroglyphiques, dont » le caractère est entièrement idéographique (1). »

Jérôme Cardan avait également entrevu qu'on peut conduire les aveugles à lire par le tact, et il cite à cette occasion quelques faits rapportés par Erasme. Mais après avoir jeté, comme au hazard, des indications qui promettaient des conséquences dignes de tant d'attention, et qui demandaient un développement propre à les rendre applicables, il s'arrête, suivant son usage, et passe à d'autres sujets.

Mais nous ne pouvons reconnaître la véritable découverte de cet art, que dans les travaux des hommes qui ont appliqué dans toute leur étendue les principes sur lesquels repose l'éducation des sourds-muets, et cette gloire appartient à un Bénédictin d'Ona, au royaume de Léon, nommé Pierre Ponce. Nous n'avons rien de lui; mais heureusement deux de ses contemporains nous ont transmis, sur son compte, des indications d'un grand prix. L'un est François Vallès, auteur d'une *Philosophie sacrée*.

« Pierre Ponce, moine de St-Benoît, mon ami, dit» il, chose admirable, enseignait aux sourds-muets de » naissance à parler. Il n'employait à cet effet d'autre

(1) *De utilitate capienda ex adversis lib.* II, *cap.* 7. *De subtilitate, lib.* XIV.

» moyen que celui de leur apprendre d'abord à écrire, en
» leur montrant du doigt les objets qui étaient exprimés
» par des caractères écrits ; ensuite, en les exerçant à
» répéter par l'organe vocal les mots qui correspondent
» à ces caractères.... C'est ainsi que ceux, qui sont privés
» de l'ouïe, peuvent remplacer la parole par l'écriture,
» et arriver à la connaissance des choses divines, par
» le moyen de la vue, comme les autres le font par
» le moyen de l'ouïe ; ce dont j'ai été témoin dans les
» élèves de mon ami. »

Ambroise Moralès, dans ses *Antiquités d'Espagne*, nous apprend aussi qu'il a été témoin des succès de Pierre de Ponce. « Pedro de Ponce, dit-il, enseigna
» aux sourds-muets à parler avec une perfection rare.
» Il est l'inventeur de cet art. Il a déjà instruit de cette
» manière deux frères et une sœur du connétable, et
» s'occupe actuellement de l'instruction du fils du gou-
» verneur d'Arragon, sourd-muet de naissance, comme
» les précédents. Ce qu'il y a de plus surprenant dans
» son art, c'est que ses élèves tout en restant sourds-
» muets, parlent, écrivent et raisonnent très bien. Je
» conserve de l'un d'eux, don Pedro de Velasco, frère
» du connétable, un écrit dans lequel il me dit que
» c'est au père Ponce qu'il a l'obligation de savoir
» parler. »

Le registre des décès du monastère des Bénédictins de San-Salvador d'Ona s'exprime en ces termes : « L'an
» 1585, au mois d'août, s'endormit dans le Seigneur
» le frère Pierre de Ponce, bienfaiteur de cette mai-
» son, qui, distingué par d'éminentes vertus, excella
» principalement dans l'art d'enseigner aux sourds-
» muets à parler et obtint dans tout l'univers une juste
» célébrité. »

Dans les archives du même couvent, on trouve l'acte d'une fondation d'une chapelle, fait consigné par Pedro de Ponce, lequel atteste que « les sourds-muets, ses » élèves, parlaient, écrivaient, calculaient, priaient » à haute voix, servaient la messe, se confessaient; » parlaient le grec, le latin, l'italien, et raisonnaient » très bien sur la physique et l'astronomie. Quelques-» uns sont même devenus d'habiles historiens. Ils se » sont, dit-il, tellement distingués dans les sciences, » qu'ils eussent passé pour des gens de talent aux » yeux d'Aristote. »

Castaniza, auteur d'une vie de Saint-Benoît, qui parut à Salamanque, en 1588, parle en plusieurs endroits de la méthode de Ponce, pour donner aux sourds-muets l'usage de la parole.

Les témoignages unanimes des contemporains ne laissent donc aucun doute sur le succès vraiment prodigieux de P. De Ponce; on ne pourrait les soupçonner, tout au plus, que d'un peu d'exagération.

Il est assez naturel de supposer que l'admiration qu'a dû exciter un phénomène inconnu et jusqu'alors inouï, leur a fait exagérer ce succès. Ceux qui sont un peu familiarisés avec les sourds-muets, savent combien il est facile d'attribuer à leur intelligence, ce qui est l'effet de leur mémoire, et combien il faut procéder avec prudence, si on ne veut pas charger leur mémoire sans développer leur esprit.

REVUE.

Essai sur l'éducation, et spécialement sur celle du sourd-muet, par M. Désiré Ordinaire, directeur de l'institut royal des sourds-muets etc. etc. etc. Paris, chez L. Hachette, **1836.**

Sous le modeste titre d'*Essai*, cet ouvrage est, sans contredit, le plus remarquable qu'on ait écrit sur cette matière, depuis le célèbre traité de M. De Gérando: *De l'éducation des sourds-muets.* Ce n'est pas ici une nouvelle méthode, ce n'est pas même un ouvrage uniquement destiné aux instituteurs des sourds-muets. Ses méditations sur ces infortunés l'ayant forcé de remonter à la source de tout enseignement, ses remarques seront d'une immense utilité pour tous ceux qui s'intéressent à l'éducation de l'enfance, et principalement pour les instituteurs qui cherchent à se rendre compte de l'importance de la mission qui leur est confiée, et qui ont à cœur de la remplir.

Les observations de M. Ordinaire sur l'éducation dénotent en lui une connaissance approfondie du développement de l'intelligence humaine, et un esprit éminemment philosophique et pratique; il prend la nature sur le fait. J'ai été obligé, dit-il aux mères, de remonter jusqu'à vous, pour trouver l'application de ce que la Providence nous prescrit en faveur de l'enfance; mais si, plus que la science, vous êtes restées fidèles à la nature, c'est à la puissance de votre instinct, plus qu'à la lumière de votre intelligence, que nous en sommes redevables;..... et si votre raison n'a pu égarer votre cœur, ce n'est pas à vous, c'est à celui qui a bien fait toutes choses, que j'en rends grâce.

Il serait impossible de faire une analyse complète d'un ouvrage aussi substantiel; je tâcherai cependant de présenter dans un des prochains numéros une idée de l'ensemble des vues de l'auteur.

Histoire et statistique de l'éducation des sourds-muets, par Ferdinand Berthier, professeur sourd-muet à l'institut royal. Paris, **1836.**

Cette petite brochure de 28 pages est un article que l'auteur a publié dans le journal mensuel de l'*Institut historique*, et qui contient une

esquisse rapide de l'histoire de l'art d'instruire les sourds-muets. L'auteur nous y communique quelques détails sur une entreprise assez curieuse qu'il poursuit avec persévérance depuis longtemps, avec le secrétaire perpétuel de l'*Institut historique*, M. Eugène de Monglave, mais dont le succès me parait très-douteux et l'utilité très-problématique. Un des plus grands désavantages des signes, c'est qu'ils n'ont pas d'expression permanente, on ne peut pas les fixer. L'immutabilité et la permanence de l'instrument de communication rendent des services que ne feront jamais les signes fugitifs et transitoires. Les signes écrits sont seuls capables de fixer et de captiver l'attention; seuls aussi, ils permettent de faire une foule de combinaisons, en distribuant diversément les mots, en les opposant les uns aux autres, et en leur faisant subir d'autres changements, qui s'adaptent parfaitement aux opérations de l'esprit. C'est ce qu'a senti M. De Bébian, l'apologiste le plus ardent des signes mimiques, et qu'il a tâché d'obtenir par sa mimographie. Je vais en présenter une idée, d'après un rapport de M. le baron Cuvier et les observations de M. De Gérando.

Comme on a analysé la langue articulée, jusqu'à la réduire à un nombre déterminé d'éléments, qui, en se combinant, peuvent exprimer tous les sons qu'on prononce, ainsi M. De Bébian a tâché de rappeler à un certain nombre d'éléments tout le langage mimique. Pour écrire donc cette langue, il avait à signaler l'organe en jeu, 2° le mouvement exécuté, et 3° la position donnée. Pour exprimer l'organe en jeu, il en a dessiné les contours, qui, quoique très simples et fort reduits, conservent pourtant quelque analogie avec le membre qui fait le signe. Les mouvements sont exprimés par des lignes courbes, sinueuses ou droites, et par des accents, afin de pouvoir indiquer les modifications que subit le mouvement; enfin il a dû admettre des points physionomiques pour représenter les expressions si délicates et si vives, que prend souvent la physionomie, et qu'il est impossible d'analyser et d'exprimer. Il groupe alors ces divers signes et en forme des mots et des phrases.

On peut déjà, d'après ce seul exposé, juger de l'immense difficulté de cette mimographie. Le nombre de ces signes est déjà considérable; il y en a 150, et on est loin d'avoir épuisé tout le jeu des organes. Ces signes, d'ailleurs, sont quelquefois si subtils, qu'ils échappent facilement à l'attention; les traces de l'analogie en sont parfois très faibles et s'effacent même souvent entièrement, de manière qu'alors ils n'ont aucun avantage sur tout autre signe. En outre, l'utilité de cette mimographie est totalement subordonnée à l'hypothèse que soutient l'auteur: que les signes mimiques, avec leur développement en *signes méthodiques*, sont l'instrument essentiel de l'éducation du sourd-muet; or, on sait à quoi s'en tenir sur ce système. On ne peut donc considérer cet essai que comme un travail ingénieux, qui ne pouvait être réduit en pratique et

devait échouer, parce qu'il est basé sur deux principes à peu près incompatibles, la simplicité des formes et les traits de l'analogie.

MM. De Monglave et Berthier en ont jugé autrement. Un dictionnaire de signes écrits n'offrirait, selon M. Berthier, pas moins d'avantage aux maîtres qu'aux élèves; les uns y trouveraient les signes naturels des idées, et les autres la signification des mots; comme les enfants des colléges trouvent dans un dictionnaire, à côté des mots français, le sens des mots latins ou grecs qu'ils ne connaissent pas. Il pense aussi que le sourd-muet le plus ignorant (page 14) pourrait apprendre, par ce moyen, en huit ou dix jours, à peindre sa pensée sur le papier. J'aurai lieu encore de parler de cet essai, quand je serai parvenu aux travaux de M. De Bébian.

On trouve dans ce petit ouvrage de M. Berthier quelques assertions qui, si elles étaient exactes, donneraient une triste idée de l'état de l'instruction dans l'institution royale de Paris. Heureusement on peut les attribuer à la hâte avec laquelle l'article paraît avoir été rédigé; elles lui seront échappées dans un moment de distraction.

« Après avoir reconnu, dit-il (page 2), que les sourds-muets doivent être les seuls maîtres compétents en fait de gestes, au lieu de recevoir d'eux les signes tout faits, l'abbé De L'Epée a eu le *tort impardonnable* de vouloir leur imposer les siens. » « On ne s'étonnera pas, dit-il (Ibid., 2e col.), que de de *pareilles erreurs* aient pu échapper à un homme d'un esprit aussi supérieur etc. Disons-le hautement (page 10), et ce n'est pas une tâche pour la mémoire de M. l'abbé De L'Epée, ce fut bien plus son exemple que *son savoir* qui consolida son institution des sourds-muets. »

L'auteur dit que l'abbé Sicard *avait peu étudié le langage des gestes* (page 12), que son *Cours d'instruction* est, comme on l'a dit si judicieusement, une sorte de *roman philosophique*, plutôt fait pour l'amusement des amateurs que pour l'instruction des maîtres. Ce cours cependant, dit-il quelques lignes plus haut, est encore *la charte de nos écoles.*

Il a avoué que l'abbé De L'Epée a eu le *tort impardonnable* d'inventer les signes méthodiques, il a déjà parlé de ses *erreurs*, de son exemple *plutôt que de son savoir;* l'abbé Sicard *connaissait peu* le langage des gestes, l'auteur ne le vit jamais s'exprimer qu'avec des signes méthodiques; sa *théorie des signes* n'est qu'une longue suite de lourdes périphrases, capables d'égarer et de rebuter la volonté même la plus forte.

Cependant, malgré ces assertions, « les amis des sourds-muets doivent savoir gré, dit-il (page 15), à M. De Bébian, de ses efforts pour populariser la tradition des principes conservateurs de l'abbé De L'Épée et de l'abbé Sicard, que certains esprits étroits ont la présomption de vouloir détruire, pour édifier sur leurs ruines l'œuvre de leur orgueil et de leur nullité. »

En parlant de l'articulation et de la lecture sur les lèvres (page 18), « il serait à désirer, dit-il, qu'on proscrivît, une bonne fois pour toutes,

» ces deux grands chevaux de bataille de la direction actuelle, et auxquels » on demande que tout soit sacrifié. » Il reconnaît cependant que l'articulation est *un accessoire utile, un complément d'éducation* pour les élèves qui y montrent de l'aptitude; pourquoi donc les proscrire? Je n'ai pas vu, pendant mon séjour à l'institution de Paris, qu'on sacrifiât tout à l'articulation et à la lecture sur les lèvres; au contraire, j'ai vu avec peine que les efforts du directeur ne fussent pas assez secondés. D'ailleurs, une preuve flagrante de ce qu'on n'y sacrifie pas tout, c'est que M. Berthier, sourd-muet de naissance, est professeur et qu'il n'enseigne pas, sans doute, l'articulation ni la lecture sur les lèvres.

Au reste, ces petites tâches n'ôtent rien au mérite personnel de M. Berthier, que je ne peux mieux faire connaître qu'en transcrivant un passage du discours que M. Forestier lui adressa, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'abbé De L'Épée, dont parle l'article suivant: « Vous réunissez à une âme noble et élevée une haute raison « et un talent d'écrivain et d'orateur. Votre maître, appréciateur du « mérite, vous avait si bien deviné, quand il vous avait proposé comme « un sujet à conserver à l'institution royale de Paris, en disant que vous « pourriez lui rendre les plus grands services, etc. etc. »

La célébration de l'anniversaire de la naissance de l'abbé De l'Epée a eu lieu le 4 décembre pour la troisième fois, chez M. Barraud, restaurateur, place du Châtelet. Cette fête a été terminée au milieu d'un retentissement d'allégresse, par l'inauguration d'un buste de cet apôtre, exécuté avec un rare talent par M. Parfait-Merlieux. La réunion était plus nombreuse que les années précédentes. On était agréablement surpris de voir plusieurs sourds-muets éloignés de la capitale, quitter leurs modestes travaux, leur unique ressource, pour venir se mêler aux hommages de leurs frères. La présidence avait été dévolue à M. F. Berthier, professeur sourd-muet. A sa droite était M. Bouilly, l'auteur du drame de *l'Abbé de l'Epée*.

Le président a mimé un brillant discours, dans lequel, après avoir payé un juste tribut de reconnaissance à la constante et active sollicitude de l'administration en faveur de ses compagnons d'infortune, il a déclaré, au milieu d'unanimes applaudissements, l'intention où étaient quelques sourds-muets instruits de demander au gouvernement l'autorisation de créer des cours publics et gratuits pour les pauvres ouvriers qui, atteints de la même infirmité, languissent, disait-il, « dans une complète igno- » rance des devoirs et des droits du citoyen, et qui, pour mieux gagner » leur pain, ont besoin de savoir appliquer la chimie à l'industrie. »

Immédiatement après, le président a lu la réponse de M. Béranger à une lettre qu'il lui avait adressée, pour recommander le bienfaiteur des

sourds-muets à sa muse. Cette lecture a produit sur tous un effet difficile à décrire. Le président avait aussi un lecteur pour la partie *parlante* de l'assemblée. Le poëte s'excuse d'abord avec la plus touchante modestie de ne pouvoir satisfaire à ce vœu sur ce que, vu le court intervalle qui séparait la demande et le jour de l'inauguration, un si grave sujet ne pouvait pas être improvisé. « Dès ma première enfance, y dit M. Bé-» ranger, le nom du père des sourds-muets a été sacré pour » moi. C'est chez une de mes parentes de Picardie que fut recueilli » d'abord ce jeune de Solar, qui a tant marqué dans la vie de l'abbé de » l'Epée, et mon père avait été assez heureux pour avoir quelques » relations avec cet homme, objet de tant de bénédictions. Vous voyez » que son éloge n'eût pas été tout à fait chose nouvelle pour moi.... » D'après le tableau que vous offrez dans votre Notice (1), on peut » espérer désormais que, dans les pays civilisés, aucune grande faculté » ne restera enfouie où Dieu en aura mis le germe, et que la grande » famille ne comptera plus de déshérités, au moins sous le rapport de » l'intelligence.

» En vous remerciant, Monsieur, du fruit que j'ai retiré de la lecture » de votre brochure, permettez-moi de vous charger d'être mon interprète » auprès de vos frères qui avaient partagé l'idée de m'appeler à concourir » à la fête vraiment sainte que vous allez célébrer. En vérité, il est » honteux pour moi que l'abbé de l'Epée qui a donné une expression à » tant de pensées ne puisse me donner la parole à moi qui suis devenu » muet. »

Deux discours remarquables ont été aussi mimés par M. Lenoir, professeur sourd-muet, et par M. Forestier un des commissaires du banquet, l'un sur les successeurs de l'immortel abbé de l'Epée, et l'autre adressé au président. Une chanson improvisée au moment même du dîner a été traduite par le dernier et saluée par les plus vifs transports de gratitude. Plusieurs toasts ont été accueillis par les mêmes sentiments.

Ce jeune de Solar dont parle ici M. Béranger, fut trouvé dans les rues de Paris couvert de haillons et mourant de faim. Il fut recueilli par des personnes charitables, qui s'étant aperçues qu'il était sourd-muet le confièrent à l'abbé de l'Epée qui s'en chargea et le nomma Théodore. Des manières polies et des habitudes qui contrastaient avec ses livrées de la misère semblaient annoncer une origine distinguée. Après bien des recherches l'abbé de l'Epée crut avoir découvert le lieu de naissance du jeune Solar et envoya son élève à Toulouse. Les infirmités et les occupations de ce bienfaiteur de l'humanité ne lui permirent pas de l'accompagner; il confia ce soin au maitre de pension chez qui demeurait le jeune homme et à Didier, autre sourd-muet plus âgé et plus instruit, qui s'était attaché

(1) Histoire et statistique etc. par F. Berthier.

à son sort. Leur voyage ne fut pas sans résultat. Le jeune Solar retrouva la maison paternelle, mais on refusa de le reconnaître. Il revendiqua cependant ses droits; une sentence du Châtelet, du 8 Juin 1781, rendit à Théodore le rang et les biens du comte de Solar. Quelques années plus tard, ses cruels parents entreprirent de nouveau de le dépouiller et y réussirent en 1792. Privé de tout appui, abandonné de tout le monde, il s'engagea, dit-on, malgré son infirmité, dans un régiment de cuirassiers, ou, suivant d'autres, dans un régiment d'artillerie légère et périt sur le champ de bataille, frappé d'une balle au front.

Depuis environ deux ans, un jeune sourd-muet a trouvé un asile dans le château du bienveillant M. Borstel, dans le Holstein. Ses manières font présumer qu'il est d'une bonne famille; mais l'on n'a pu encore rien découvrir de certain sur son origine. Ce jeune homme étant doué d'une rare intelligence, on a réussi en peu de temps à lui apprendre à exprimer ses idées par écrit dans la langue allemande. Suivant ce qu'il a pu écrire jusqu'à ce moment, en y joignant quelques dessins informes dont il a pris l'idée dans une gravure représentant la ville de Marseille, qu'on présume être sa ville natale. On conjecture qu'il est fils unique d'une veuve de cette ville, qu'il a été livré par elle à un capitaine suédois qui l'a enfermé dans un réduit obscur. Il croit que le navire sur lequel il se trouvait ainsi prisonnier a fait voile pour des pays très-éloignés, par exemple, les Grandes-Indes. Il donne comme un fait certain que le bâtiment s'est arrêté à Ste-Hélène pour y prendre des provisions fraîches, mais qu'on ne lui a pas permis de descendre à terre; qu'après un autre voyage assez long du navire, on lui a pris une montre portant un chiffre qu'il a désigné; qu'ensuite on l'a placé dans un bateau dans lequel il s'est rendu à terre en ramant lui-même; étant arrivé, il a dirigé ses pas vers une maison où l'on dansait; puis, ayant continué à s'avancer dans le pays, il est arrivé le soir, épuisé de fatigues, au village d'Oering, dépendant des propriétés de M. Borstel; qu'après avoir été hébergé une nuit dans ce lieu, il fut conduit au régisseur du domaine qui a cherché à l'employer en le chargeant de plusieurs petits services dans la maison. On a déjà envoyé à Marseille plusieurs des notes écrites par ce jeune homme, ainsi que ses dessins dans lesquels la maison de la veuve, la rue où elle est située, et les diverses boutiques des maisons voisines sont clairement désignées. On espère de cette manière parvenir à connaître jusqu'à quel point sont fondées les explications données par ce jeune inconnu.

Le vaisseau suédois a été également si bien désigné qu'on a pu découvrir le capitaine en Suède et lui faire subir un interrogatoire sur tous ces faits; mais il a nié avoir jamais eu à son bord un jeune homme qui eût quelque

ressemblance avec celui-ci. Une circonstance bien propre à faire naître des soupçons, c'est que dans les différentes notes écrites par ce jeune homme il confond constamment les lettres B et P, D et T, mais on peut présumer que cette erreur vient de la manière dont il a appris à les former. Le jeune homme paraît âgé de 19 à 21 ans.

STATISTIQUE DES SOURDS-MUETS EN BELGIQUE.

En 1827, lorsque la Belgique était encore réunie à la Hollande, le Ministre de l'intérieur présenta aux états-généraux un rapport sur les établissements de bienfaisance des Pays-Bas. D'après ce rapport, il y eut alors 2166 sourds-muets, ce qui, sur une population de 6,166,854 âmes, donne un sourd-muet sur 2847 habitants: mais il y a tout lieu de croire que le nombre en était plus considérable, car des recherches statistiques faites en 1835 par les soins de M. Sauveur, montrent qu'au 1er avril 1835, le nombre total, pour la Belgique seule, était de 1900; et des relevés plus exactes prouveront que ce nombre est plus grand encore. Je reviendrai sur cette matière et en attendant je présente aux lecteurs du *Sourd-Muet* un tableau statistique sur les sourds-muets de la Flandre-occidentale: le nombre est de 287, dont trois sont sourds-muets et aveugles en même temps.

Tableau statistique des Sourds-Muets de la Flandre-Occidentale.

NOMS des Districts, des Villes et des Communes.	de 1 à 5 ans.		de 5 à 10 ans.		de 10 à 15 ans.		de 15 à 20 ans.		de 20 à 25 ans.		de 25 à 30 ans.		de 30 à 35 ans.		de 35 à 40 ans.		de 40 à 45 ans.		de 45 à 50 ans.		de 50 à 55 ans.		de 55 à 60 ans.		de 60 à 65 ans.		de 65 à 70 ans.		de 70 à 75 ans.		de 75 à 80 ans.		de 80 à 85 ans.		de 85 à 90 ans.		TOTAL.	
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.
Bruges.	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	5.	1	1.	0	2.	1	1.	0	1.	1	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	11.	3
Dixmude.	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	1.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	1.	1
Iseghem.	0.	0	1.	0	2.	1	1.	1	0.	1	1.	0	1.	0	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	6.	4
Thielt.	0.	0	1.	0	0.	0	1.	1	0.	0	1.	1	1.	0	0.	0	0.	0	1.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	5.	2
Menin.	0.	0	0.	0	1.	0	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	1.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	2.	1
Courtrai.	0.	0	0.	0	1.	0	0.	0	1.	0	1.	1	1.	0	1.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	5.	1
Nieuport.	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	1
Ostende.	0.	0	0.	0	2.	1	2.	1	0.	0	0.	1	1.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	4.	4
Poperinghe.	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	1.	0	1.	0	0.	0	0.	2	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	2.	3
Roulers.	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	1	2.	2	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	2.	4
Thourout.	0.	0	0.	1	0.	1	1.	0	1.	1	0.	0	1.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	3.	3
Furnes.	0.	0	0.	1	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	1.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	1.	2
Warneton.	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	1.	1	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	1.	1
Ypres.	0.	0	1.	0	3.	1	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	1.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	6.	2
Wervicq.	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	1	1.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	1.	2
District de																																						
Bruges.	0.	0	3.	0	1.	0	4.	0	3.	0	0.	3	0.	0	0.	0	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	11.	5
Ostende.	0.	1	2.	1	1.	1	0.	1	3.	0	2.	3	1.	0	1.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	10.	8
Dixmude.	0.	0	1.	0	1.	0	1.	1	1.	1	1.	0	1.	0	0.	0	0.	0	0.	0	1.	0	0.	0	1.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	8.	2
Furnes.	0.	0	0.	0	1.	0	2.	1	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	3.	3
Ypres.	0.	1	3.	2	4.	1	1.	1	1.	2	1.	1	1.	4	0.	0	0.	1	1.	1	1.	1	0.	2	0.	1	0.	0	1.	1	0.	0	0.	0	0.	0	14.	19
Courtrai.	2.	1	3.	1	4.	1	3.	0	0.	3	5.	1	3.	2	4.	3	2.	1	1.	1	1.	1	1.	0	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	29.	16
Thielt.	0.	0	1.	2	3.	2	2.	2	1.	1	3.	4	0.	1	0.	1	0.	0	1.	0	1.	1	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	12.	14
Roulers.	2.	2	5.	5	6.	1	0.	0	7.	6	5.	2	1.	1	1.	1	2.	0	1.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	30.	19
Totaux.	4.	5	21.	14	30.	11	18.	10	23.	18	24.	22	15.	12	11.	5	6.	5	6.	3	4.	6	2.	3	1.	3	0.	0	1.	4	0.	0	0.	0	0.	0	167.	120

Le tableau suivant que M. Sauveur a été autorisé à communiquer à *l'Annuaire de l'observatoire de Bruxelles, pour l'an* 1836, *par A. Quetelet*, offre le résultat général des recherches statistiques de 1835. La différence de 6 sourds-muets qu'on y remarquera sur le total de ces infortunés pour notre province, provient de ce que j'ai joint à la liste officielle ceux dont des renseignements particuliers m'ont appris l'existence.

Statistique des Sourds-Muets du royaume de Belgique, dressée au 1 Avril 1835.

PROVINCES.	SOURDS-MUETS — DE NAISSANCE. garçons.	DE NAISSANCE. filles.	PAR MALADIES OU ACCIDENTS. garçons.	PAR MALADIES OU ACCIDENTS. filles.	Sans indication de l'âge auquel l'infirmité est survenue. garçons.	Sans indication … filles.	TOTAL GÉNÉRAL.	HABITANTS POUR UN SOURD-MUET.
Anvers	43	33	11	11	3	1	102	3511
Brabant.	103	76	32	28	1	0	240	2355
Flandre occidentale. .	114	101	40	24	2	0	281	2167
Flandre orientale. . .	134	111	40	26	1	0	312	2382
Hainaut.	138	129	34	30	0	0	331	1866
Liége	91	77	14	12	0	0	194	1948
Limbourg.	79	45	27	22	0	0	173	1976
Luxembourg	60	33	16	18	0	0	127	2450
Namur	61	56	13	9	1	0	140	1557
LE ROYAUME	823	661	227	180	8	1	1900	2180

ORIGINE DE L'ART D'INSTRUIRE LES SOURDS-MUETS.

(suite.)

TRENTE-SIX ans après la mort de P. de Ponce, un autre prêtre, Jean-Paul Bonet, publia en espagnol un ouvrage sur l'art d'instruire les sourds-muets, le premier de ceux qui aient été composés sur cette matière. Il porte pour titre : *Reduccion de las letras, y arte para enseinar a hablar las mudos. Madrid*, 1620, in-4°. Bonet fut conduit, d'après ce qu'il raconte lui-même dans le prologue de l'ouvrage, à s'occuper de cet art, par l'affection qu'il portait au connétable de Castille, dont il était le secrétaire, et par le désir de donner des soins au frère de ce connétable, qui était sourd-muet depuis l'âge de deux ans. Il n'annonce nulle part qu'il ait eu connaissance des essais de Pierre de Ponce ; il se présente même comme l'inventeur des procédés qu'il décrit.

M. De Gérando ne discute pas la question de savoir si Bonet a été réellement inventeur, ou s'il n'a fait que recueillir et appliquer la découverte de Ponce. Mais il me paraît très-probable qu'il a eu connaissance des procédés de Pedro de Ponce. En effet, l'élève de Bonet était le frère cadet du connétable de Castille, dont Ponce avait instruit la sœur et les deux frères aînés. Il est donc à présumer que, soit par des conversations avec les élèves de Ponce eux-mêmes, qui vivaient peut-être encore, soit par la tradition restée dans la famille du connétable, Bonet aura entendu parler de la méthode de Ponce. Ambroise Moralès, que j'ai cité dans le précédent article sur l'origine de cet art, assure qu'il conservait de l'un

des disciples de Ponce, don Pedro de Vélasco, un écrit dans lequel il disait que c'était au père Ponce qu'il avait l'obligation de savoir parler. Il y traitait sans doute de la méthode dont Pedro de Ponce s'était servi pour lui apprendre à parler et à lire; un pareil écrit ou des notes des disciples de Ponce, ont pu guider Bonet. D'ailleurs, Nicolaus Antonio, dans sa *Bibliotheca Hispanica*, assure positivement que Bonet n'a fait que publier la découverte de son prédécesseur. Quoique probable, la chose ne peut pas être décidée; car nous ne savons pas si les deux méthodes étaient en effet semblables. Quoiqu'il en soit, Pedro de Ponce a eu évidemment la priorité dans cette découverte, mais Bonet est le premier qui a décrit la méthode qu'il a suivie et les principes qui l'ont dirigé. . . . . . .

Le succès étonnant qu'il obtint est attesté par le chevalier Kenelm Digby, ambassadeur d'Angleterre à Madrid, dans un récit fort intéressant qui se trouve en entier dans la *Revue d'Edimbourg*: « J'ai connu, dit-il (1), en » Espagne un noble, le frère cadet du connétable de » Castille, qui avait appris à *entendre* les mots par ses » *yeux*, s'il est permis de parler ainsi. Ce seigneur » espagnol était atteint d'une surdité de naissance telle- » ment absolue qu'il n'entendait pas même un coup de » fusil lâché tout près de ses oreilles, il était par consé- » quent muet. Les agréments de son visage, la vivacité de » ses yeux, et les formes grâcieuses de toute sa personne » furent des signes certains de la bonne trempe de son » esprit. Tous ceux qui le connaissaient, regrettaient » qu'il fût impossible de cultiver cette intelligence et

(1) *Treatise of bodies*, chap. XXVIII, § 8.

» de l'orner de connaissances, pour lesquelles il paraissait
» avoir tant de dispositions. Les médecins et les chirur-
» giens avaient épuisé inutilement sur lui tous les genres
» de remèdes. Un prêtre, à la fin, entreprit de lui
» enseigner à comprendre les discours des autres, et à
» parler lui-même pour se faire entendre; on s'en moqua
» d'abord, mais quelques années après, on cria au
» miracle (1). En un mot, par une rare patience et des
» peines infinies, il parvint à le faire parler aussi dis-
» tinctement qu'un autre homme doué de tous ses sens,
» et à lui faire comprendre si parfaitement ce que les
» autres disaient, qu'il ne perdait pas un seul mot dans
» les plus longues conversations. J'ai souvent raisonné
» avec ce prêtre (Jean-Paul Bonet), quand j'étais à
» Madrid avec le prince de Galles, à présent notre
» gracieux souverain Charles I, et sa majesté, je n'en
» doute pas, se souvient encore de ce que j'ai dit de lui;
» car sa majesté attachait une grande importance à
» bien examiner ce fait. Il y avait, il est vrai, un
» grand défaut dans son articulation; elle man-
» quait d'uniformité; sa voix n'étant pas contrôlée par
» l'oreille, il parlait tantôt haut, tantôt bas; mais

---

(1) Je ne m'explique pas cette incrédulité et l'étonnement qu'excite ce succès. Ce fut en 1623 (*Hist. d'Angl. Lingard, tome* IX, *page* 238, *édit. Louvain*) que Digby vit ce frère du connétable, et il parle de son éducation comme étant déjà achevée depuis quelque temps. Supposons donc que Bonet eût commencé l'instruction de ce sourd-muet en 1609 ou 1610; Pedro de Ponce n'étant mort qu'en 1584, il y avait à peine 25 ans que Ponce avait obtenu « une juste célébrité dans tout l'univers en enseignant » aux sourds-muets à parler, » et les disciples de Ponce furent, selon l'*Edinburgh review* et M. De Bébian (*Essai sur les sourds-muets*, page 7), les frères du disciple de Bonet. Avait-on oublié, après un quart de siècle d'intervalle, dans le même pays, dans la même famille, les succès de Pedro De Ponce?

» presque toujours il finissait dans le même ton dans
» lequel il avait commencé ..... Il répétait tous les mots
» qu'on prononçait devant lui, quelque difficiles qu'ils
» fussent. Le prince en faisait souvent l'expérience non
» seulement en prononçant des mots anglais, mais encore
» des mots du dialecte gallois. L'élève de Bonet les répétait
» si exactement que j'admirais ceci plus que tout le reste.
» Son instituteur avouait que son art ne s'étendait pas
» jusqu'à pouvoir donner des règles positives et produire
» cet effet avec certitude. Il en concluait que ce succès
» était dû aux règles que son élève s'était tracées à lui-
» même par une observation constante, et que la subtilité
» des sens, dont la nature l'avait doué, lui permettait de
» faire avec habileté et sagacité, ce que n'aurait jamais pu
» faire un homme doué de l'ouïe. Il le prouva évidemment
» par son exacte imitation de la prononciation gallique;
» car cette langue, comme l'hébreu, se sert souvent de
» lettres gutturales, dont l'œil ne peut juger autrement
» que par l'effet qu'elles produisent par accident sur
» d'autres parties de la bouche, exposées à la vue; c'est
» ce qu'il fit; quoiqu'on parlât doucement, il conversa
» couramment avec eux, et je l'ai vu souvent répé-
» ter les mots qu'un homme, séparé de lui par toute
» la largeur d'une grande salle, prononçait d'une ma-
» nière si douce que je ne l'entendais pas moi-même,
» quoique je fusse très près de lui. Mais dans l'obscurité,
» ou quand on détournait la face, il ne comprenait
» plus rien (1). »

L'ouvrage de Bonet étant extrêmement rare, et le premier qui ait été écrit sur cette matière, on sera bien aise d'en avoir une idée.

(1) *The Edinburgh review*, vol. 41, 1835, art. VI.

Dans le premier livre Bonet réduit les lettres à leurs éléments les plus simples.

Dans le second il s'occupe du sourd-muet et des moyens de l'instruire. « Le sourd-muet n'est ordinaire-
» ment muet que parce qu'il est sourd; c'est envain
» qu'on s'efforcerait de lui rendre, par des moyens
» violents, la faculté d'audition dont il a été malheu-
» reusement privé. Mais on peut lui donner, par le sens
» de la vue, les connaissances qui ne peuvent lui par-
» venir par celui de l'ouïe. Cette voie est indiquée par
» la nature. Le langage d'action est une langue naturelle;
» des sourds-muets qui ne se seraient jamais vus, s'en-
» tendraient entr'eux, s'ils se trouvaient réunis, en
» usant des mêmes signes.

» Les sourds-muets ont une extrême habileté à saisir
» tout enseignement qui leur est donné à l'aide de la
» vue, et à y chercher les moyens de suppléer au défaut
» de l'audition; c'est de cet instrument qu'il faut s'em-
» parer, pour leur enseignement. »

A cet effet, Bonet fait concourir deux moyens à la fois, la prononciation qu'on nomme faussement artificielle et l'alphabet manuel. « Pour obtenir la première, on
» exerce le sourd-muet à disposer sa langue, ses dents,
» ses lèvres, dans la situation convenable pour l'émission
» de la lettre, et on lui fait ensuite exhaler le souffle
» nécessaire pour produire la voix. Quant à l'alphabet
» manuel, déjà connu des anciens, son emploi est aussi
» simple que facile. »

Celui que Bonet propose est à peu près l'alphabet adopté par l'abbé De L'Épée, et en usage à présent dans la plupart des institutions (1).

---

(1) J'ai fait graver cet alphabet, et MM. les Souscripteurs en recevront, avec un des plus prochains numéros, chacun deux exemplaires.

« Ces deux alphabets seront mis en rapport de ma-
» nière à ce que le sourd-muet sache prononcer la lettre
» que la main lui montre, et désigner avec la main
» la lettre proférée. Il sera facile alors au sourd-muet
» d'apprendre à lire; on lui montrera du doigt la lettre
» écrite, qui correspond à celle de l'alphabet manuel
» et de la prononciation artificielle : ces diverses exerci-
» ces se serviront mutuellement d'épreuves. Les person-
» nes qui vivront avec le sourd-muet apprendront
» l'alphabet manuel pour s'entretenir avec lui, pour le
» questionner. On réformera sa prononciation quand
» elle sera vicieuse; on lui fera retrouver sur un livre
» les mêmes caractères qu'il prononce, et qu'il figure
» avec ses doigts. »

A son alphabet manuel, Bonet joint donc une description des positions et des mouvements de l'organe vocal, nécessaires pour la prononciation de chaque lettre. Il a soin de prévenir que cet exercice présente de nombreuses difficultés, et exige une extrême patience.

On a exagéré quelquefois l'utilité de l'articulation dans l'éducation d'un sourd-muet, mais plus souvent encore on en a exagéré la difficulté. J'essayerai plus tard de déterminer nettement le rôle, qu'à mon avis, elle est destinée à jouer, et les avantages réelles qu'on en peut attendre. J'exposerai aussi, dans un article spécial, en analysant les ouvrages de ceux qui ont traité de la manière de faire parler les sourds-muets, les principes de cet art, et je ne désespère pas de convaincre les lecteurs du Sourd-Muet, que souvent une mère serait capable de rendre à son enfant l'usage de la parole.

Mais revenons à Bonet : après avoir muni le sourd-muet de cet instrument, il s'occupe de lui donner

l'intelligence de la langue et de lui enseigner les règles de la grammaire.

Il réduit à trois genres principaux les éléments du discours : les *noms*, c'est-à-dire les mots qui reçoivent un genre et un nombre ; les *verbes*, c'est-à-dire ceux qui reçoivent des modifications de personnes, de temps et de nombre, et les *conjonctions* ou ceux qui ne reçoivent aucune espèce de modification.

« Les noms des objets reéls, extérieurs, sensibles, » qui affectent la vue, s'enseigneront en montrant ces » objets eux-mêmes, et exécutant en même temps les » mots qui les expriment. Quant aux noms des objets » qui ne peuvent se montrer à la vue, à l'exception de » ceux qui appartiennent à l'ordre moral et aux affections » de l'âme, le maître en fera connaître la valeur, à » l'aide des signes du langage d'action, les plus capables » de les expliquer par l'analogie ..... Mais tout ce qui » appartient à l'ordre des idées morales et religieuses, » demande un soin plus particulier et une exposition » plus rigoureuse » etc.

C'est à l'usage répété, mais à un usage dirigé avec attention, que Bonet recourt pour enseigner au sourd-muet l'emploi de ce qu'il appelle les *conjonctions*, c'est-à-dire, les *conjonctions* proprement dites, les *prépositions*, les *adverbes*, les *interjections*.

C'est encore à l'usage répété et bien dirigé qu'il se confie pour enseigner les genres, les nombres, ainsi que les terminaisons dont ils affectent les noms ; mais en appliquant toujours les exemples à des objets déjà connus de l'élève, et en les retraçant sous les yeux.

« Les verbes désignent des actions qui s'exécutent par » une ou plusieurs personnes, qui ont lieu dans le temps » passé, présent ou à venir. Pour faire connaître au

» sourd-muet l'action que le verbe exprime, on l'imitera
» en sa présence, si elle appartient à l'ordre des choses
» visibles; on s'adressera à sa propre expérience inté-
» rieure, si elle est du ressort de l'ordre moral. Du
» reste, les conjugaisons s'enseigneront à peu près en
» la manière usitée par les grammairiens. Les temps
» seront d'abord rapportés aux trois temps absolus,
» dont la notion peut être donnée avec précision et
» certitude. A cet effet, on recourra à la distinction
» des jours qui composent la semaine; on lui montrera
» le contraste du jour et de la nuit : on lui fera remar-
» quer les journées qui s'écoulent et se succèdent; plus
» tard, le sourd-muet apprendra par l'usage l'emploi des
» divers temps secondaires ou relatifs qui viennent se
» joindre aux premiers. Le temps futur se désigne en
» projetant la main en avant. Les pronoms s'enseignent
» en indiquant du doigt les interlocuteurs, les auteurs,
» les témoins de l'action; le verbe *être* exige une démon-
» stration particulière.

Dans les trois derniers chapitres, l'auteur montre comment l'élève doit être exercé par une suite de comparaisons méthodiques, à remarquer exactement les différences et les analogies des objets, de manière à les faire ressortir par le contraste, à les classer avec ordre, à se faire des idées justes et exactes des termes qui les expriment.

Il recommande d'interroger chaque soir le sourd-muet sur ce qu'il a fait et vu dans la journée, de puiser ainsi dans sa propre expérience, dans son expérience récente, les notions qu'on veut lui apprendre à fixer; de l'interroger aussi sur ce qu'il se propose de faire, de l'accoutumer à se rendre compte de ce qu'il pense, de ce qu'il éprouve; enfin de lui faire saisir, par des rappro-

chements bien entendus, les nuances souvent délicates qui distinguent entr'elles les valeurs des expressions analogues ou réputées synonymes.

Il prescrit l'exercice de la lecture, en indiquant comment le choix des livres doit être gradué suivant la capacité et les progrès de l'élève, et comment le maître doit venir à son secours, en lui expliquant les passages qu'il ne peut comprendre, etc. etc.

L'ouvrage de Bonet ne contient que des germes, mais il contient les germes des principaux procédés qui plus tard ont été développés et régularisés.

En 1629, Ramirez de Carion publia un ouvrage intitulé : *Maravillas de naturaleza*, etc. Ramirez enseignait aussi aux sourds-muets à parler, et son élève, Emmanuel Philibert, prince de Carignan, écrivait et parlait quatre langues.

LE SOURD-MUET ET L'AVEUGLE.

Lequel de ces deux est le plus à plaindre? C'est une de ces questions, comme il y en a beaucoup, qu'on discute sérieusement, et dont la solution n'offrirait que fort peu ou point d'utilité. La discussion cependant devient intéressante pour le chrétien, lorsque ce sont ces malheureux mêmes qui agitent cette question, et qu'ils la décident chacun en sa faveur. Que la Providence de Dieu est admirable! Chacune de ces deux classes d'infortunés, résignée à son sort, est également incitée à en tirer le meilleur parti possible, et ne voudrait pas l'échanger contre celui de son confrère en malheur. Le sourd-muet s'estime très-heureux en comparaison de

l'aveugle, et l'aveugle plaint profondément le sourd-muet et préfère de beaucoup son sort.

C'est ce spectacle que nous avons sous les yeux, et je rapporte d'autant plus volontiers les arguments avancés de part et d'autre, que cela me procurera l'occasion de mettre sous les yeux des lecteurs du SOURD-MUET un document, qui convaincra les plus incrédules que les facultés intellectuelles des sourds-muets dépassent de beaucoup celles qu'on leur a attribuées jusqu'ici.

M. A. Rodenbach, dans son *Coup-d'œil d'un aveugle sur les sourds-muets* examinant cette question, se prononce pour ses confrères d'infortune. Il résume, pour étayer son opinion, les traits principaux du caractère moral des aveugles et il les oppose à ceux que présente à l'observateur la condition du sourd-muet.

« Les aveugles, dit-il, sont naturellement gais, et
» peuvent éviter l'isolement; les plus pauvres mêmes
» trouvent toujours à qui parler, ils se recherchent les
» uns les autres, et en se communiquant leurs peines
» ils les diminuent et les rendent plus légères; mais les
» sourds-muets sont toujours dans l'isolement, même au
» milieu de la société ils se trouvent dans l'abandon
» et seuls avec eux-mêmes...... Leurs idées acquises avec
» beaucoup de peine ne peuvent jamais parvenir à un
» grand perfectionnement; ainsi, tandis qu'au milieu
» d'un cercle le sourd-muet est triste et souffrant,
» l'aveugle est rayonnant de joie et il oublie son malheur
» dans le charme de la conversation..... L'aveugle est
» communicatif et social, son cœur a besoin de s'épan-
» cher par ce qu'il est sensible, il juge les personnes
» qui l'entourent sur la comparaison de leurs paroles
» avec leurs actions et si cela le rend parfois épigram-
» matique, c'est toujours avec bonhomie.

» Sa mémoire ne consiste pas à retenir des noms et
» des dates, mais plutôt des idées, des comparaisons,
» des jugements. L'aveugle-né doit penser davantage
» dans l'âge où l'on réfléchit si rarement, par ce que
» ses idées ne s'offrent jamais sous des formes matériel-
» les, ses pensées sont toujours distinctes; une image
» ne saurait lui tenir lieu d'un raisonnement ou d'un
» sentiment.

» Les aveugles sont susceptibles d'une patience à
» toute épreuve, d'une constance inébranlable qui les
» rend capables de rompre tous les obstacles. Ils ont
» au plus haut dégré la haine de toute domination, le
» goût de la plus parfaite indépendance; cette passion
» portée aussi loin que possible chez eux, éclate de la
» manière la plus *admirable* dans leurs opinions poli-
» tiques: la lecture des papiers publics est pour la
» plupart d'eux l'occupation la plus intéressante de la
» vie...... La mémoire prodigieuse des aveugles ne nuit
» pas, comme on le prétend, à leur jugement...... Il
» existe pour les aveugles un beau idéal qui ne le cède
» en rien aux beautés réelles...... Les aveugles mon-
» trent plus d'intelligence que les sourds-muets.

» Les études les plus prolongées, pour un sourd-
» muet d'une capacité ordinaire, pourraient à peine
» le mettre en état de comprendre une question com-
» pliquée, ou l'instruire au point de lui faire aimer la
» littérature, qu'il faut comprendre pour pouvoir appré-
» cier. Presque aucun sourd-muet n'a publié d'ouvrages,
» et peut-être qu'en ce genre on ne pourrait citer qu'un
» discours de Laurent Clerc et de Massieu (1), au lieu
» que parmi les aveugles on trouve non seulement de

(1) L'auteur se trompe, il en existe beaucoup d'autres.

» l'instruction, mais une aptitude particulière pour » l'étude des mathématiques.

» Les aveugles réussissent également dans la littéra» ture, la poésie, la musique, et l'on compte parmi » eux de savants professeurs et de profonds méta» physiciens. »

M. Guillié, directeur-général et médecin en chef de l'institution royale des jeunes aveugles de Paris, publia en 1817, un *Essai sur l'instruction des aveugles*, dans lequel il trace un portrait de ceux qu'il appelle cependant *ses enfants adoptifs*, un peu différent de celui de M. Rodenbach.

» La pudeur, dit-il, page 52, qui est une des grâces » de la jeunesse, est presque pour eux un être imagi» naire. — Ils ne connaissent que très imparfaitement » ces émotions qui nous entraînent les uns vers les » autres, et décident de nos affections et de nos atta» chements. La sensibilité n'a pas pour eux les charmes » qui nous la font placer au rang des plus douces » vertus. Leur situation leur fait souvent ranger dans » la même catégorie leurs bienfaiteurs et leurs ennemis, » et sans le vouloir, peut-être, ils se montrent ingrats. » — Ils sont peu expansifs, page 54. On a eu grand » tort de taxer généralement les aveugles d'athéisme ; » néanmoins, je ne les justifierai pas entièrement du » reproche d'impiété qu'on leur a fait avec quelque » fondement, page 57. La conscience n'a pas sur leurs » actions l'influence qu'elle a sur nous. L'amour-propre » est le plus saillant de leurs défauts. »

Quoiqu'il en soit de ces deux portraits tracés l'un par un aveugle distingué et l'autre par un homme qui avait été à même de les observer longtemps ; voici la lettre qu'un sourd-muet, M. Berthier, professeur à l'institution

des sourds-muets, a adressé à M. Dufau, sur ce sujet.

« Il n'est pas un seul parlant, que je sache, qui » n'aimât mieux être sourd-muet qu'aveugle. Effectivement, comment se défendre d'un saisissement douloureux en jetant un coup-d'œil sur l'extérieur de » l'aveugle? Le sourire a beau voltiger sur ses lèvres, » l'incarnat briller sur ses joues, le sentiment vient » s'ensevelir dans le silence de cette figure; tout en » lui offre la triste image du tombeau. Son existence » est enveloppée de ténèbres éternelles; pas un rayon » de lumière ne saurait percer ses paupières engourdies. » C'est une malheureuse victime que la mort accompagne » au milieu des vivants et même au milieu des plus » vives clartés. Le sourd-muet, au contraire, jouit comme » tous les hommes de l'éclat des cieux, des brillantes » couleurs des fleurs, des richesses nouvelles de la » campagne, de ce qui fait enfin le charme le plus » attrayant de la nature et de la vie. Chez lui on voit » la pensée comme dans une glace transparente. Sa » figure n'est pas seulement parlante, elle porte le sceau » de la dignité humaine. Son attitude est celle de l'indépendance; ses yeux, c'est le sentiment dans toute » sa délicatesse, dans toute son énergie, avec plus de » vivacité même que chez l'homme qui parle; c'est enfin » l'âme à découvert, à nu, car nous ne savons pas, » nous, l'art de farder et de dissimuler; nous avons » beau nous instruire, la nature première garde plus » chez nous son empreinte que chez les parlants. Quel » œil sera jamais assez pénétrant pour découvrir chez » nous au premier aspect l'infirmité qui nous afflige?

» A l'aveugle, il faudra toujours pour conducteur » un enfant ou un chien et pour appui un bâton. Le » sourd-muet n'a besoin ni d'un guide ni d'un soutien.

» Il peut se suffire à lui-même et poursuivre sa route
» sans un indispensable ami avec lequel Dieu sait s'il
» sympathisera. Si l'aveugle domine le voyant, que
» deviendra celui-ci? un esclave. Si c'est le contraire,
» plaignons le pauvre aveugle, il peut, au premier
» moment de contrariété, être abandonné seul sur le
» bord de tous les précipices. Le sourd-muet circule
» *tout seul* dans nos rues, sur nos places, dans nos
» promenades, il voyage *tout seul* par terre, par mer.
» Son œil est bon, car on comprend que, dès qu'un
» sens manque, les autres acquièrent aussitôt plus
» d'énergie, plus d'activité. Cet œil est sans cesse aux
» aguets; il épie le moindre danger, il est à la fois
» partout; la fréquentation des lieux publics est devenue
» pour lui une habitude sans péril. D'ailleurs, l'ébran-
» lement du sol annonce au sourd-muet qu'une voiture
» approche, et il n'y a pas d'exemple qu'un seul ait
» été écrasé. . . . .

» Si dans un concert harmonieux le sourd-muet n'est
» pas aussi heureux que l'aveugle, il l'est mille fois plus
» sur la scène du monde. Nature! quelle plume peut
» réussir à te décrire dans toute ta beauté, dans toute
» ta poésie! L'aveugle ne pourra jamais avoir la moindre
» idée de cette harmonie qu'aucune langue, pas même
» celle du geste, ne peut peindre, de cette harmonie
» aussi supérieure à celle de la musique, que l'œuvre de
» l'homme est inférieure à l'œuvre de Dieu.

» S'agit-il d'envisager la question sous les rapports
» sociaux, et de déterminer lequel, du sourd-muet ou
» de l'aveugle, peut le plus utilement servir son pays?
» Si le sourd-muet ne peut pas, comme M. Rodenbach,
» siéger dans les chambres de son pays, il peut du
» moins l'éclairer de ses conseils, et lui transmettre des

» réflexions écrites dont l'absence de la vue n'enchaîne
» pas l'essor rapide.

» Lorsque l'ennemi est aux portes, le sourd-muet peut
» tirer son coup de fusil comme s'il parlait. Demandez-en
» autant à l'aveugle. N'est-il pas à craindre qu'il tire
» sur les siens?

» Le sourd-muet peut sauver la vie à son semblable
» qui se noye ou qui se voit menacé d'un incendie.
» Demandez-en autant à l'aveugle qui ne voit ni la
» rivière qui coule, ni la maison qui brûle!

» Veut-on savoir lequel possède le plus de moyens
» d'étendre ses connaissances? Si l'aveugle a sur le
» sourd-muet l'avantage d'accroître le domaine de ses
» idées par l'ouïe qui l'initie à toutes les pensées hu-
» maines, le sourd-muet n'a-t-il pas presque exclusive-
» ment pour lui les livres, les manuscrits, les médailles,
» les tableaux, ces vastes archives des connaissances
» accumulées par les siècles? Les arts libéraux, l'histoire
» naturelle, l'anatomie, la chimie, sont interdits à
» l'aveugle; il n'est pas une seule science, un seul art,
» la musique exceptée, que le sourd-muet ne puisse
» acquérir. »

M. Dufau, après avoir comparé ces deux opinions, terminait un article, qu'il inséra dans le journal *Le Temps*, par des conclusions moins absolus que l'opinion de M. Berthier.

Ces conclusions ont provoqué de sa part de nouvelles explications dans la lettre fort remarquable que nous nous empressons de réproduire.

A Monsieur le Rédacteur du *Temps*.

MONSIEUR,

« En appelant l'attention de vos lecteurs sur l'intéres-
» sant ouvrage de M. Dufau : *Essai sur l'état physique*,

» *moral et intellectuel des aveugles-nés, etc.*, vous avez
» eu la bonté de reproduire dans votre numéro du
» 30 décembre mon sentiment sur le parallèle des deux
» conditions exceptionnelles qui résultent de la cécité
» et du mutisme. Je voudrais n'avoir que des remer-
» ciements à vous faire pour cette marque aussi flatteuse
» qu'imprévue de votre bienveillance; mais les arguments
» tirés de la parole que l'auteur met en avant en faveur
» des aveugles ont tellement lieu de me surprendre
» que je serais coupable de les laisser passer sans ré-
» ponse, moi, sourd-muet dont la vie entière a été
» consacrée à l'éducation de mes frères d'infortune.
» Cependant, ami avant tout de ma modeste obscurité,
» je me serais résigné à m'abstenir de toute controverse
» s'il ne s'agissait de l'opinion puissante d'un écrivain
» distingué, et si cette opinion n'avait trouvé place
» dans un journal aussi grave, aussi consciencieux,
» aussi généralement apprécié que le vôtre. Dans l'in-
» térêt de la vérité, vous me permettrez donc, Monsieur,
» de prouver aussi brièvement que possible en quoi
» l'auteur s'est trompé.

» D'abord M. Dufau pense que, *pour former la rai-*
» *son et pour développer l'intelligence, rien ne remplace*
» *le langage; comme pour les relations sociales, pour*
» *les nécessités de la vie positive, rien non plus ne*
» *saurait remplacer la vue.*

» Cette erreur, partagée par la plupart des philosophes,
» est suffisamment réfutée par les succès que nous ob-
» tenons journellement de nos élèves, privés de ce
» que M. Dufau regarde comme un instrument indis-
» pensable. *On parle*, dit-il, *parce qu'on pense; on*
» *pense parce qu'on parle*. Le premier membre de cette
» proposition est parfaitement juste; le second me paraît

» l'être beaucoup moins. Il faut bien distinguer ici ce
» qu'on entend par parole.

» La parole n'est pas seulement l'art de prononcer des
» mots. C'est encore celui de reproduire la pensée humaine
» par tout autre moyen, par la peinture, par l'écriture,
» par le langage du geste surtout, langage puissant,
» trop peu connu, qui embrasse les pensées les plus
» abstraites et qui résout enfin, comme je l'ai prouvé
» ailleurs, ce grand problème si longtemps cherché en
» vain d'une langue universelle.

» Si c'est par l'ouïe que vous autres parlants recevez
» l'instruction, qui s'oppose à ce que, grâce à cette
» langue universelle, nous autres sourds-muets, nous
» ne la recevions aussi nette, aussi complète par les
» yeux? Cet axiome: les idées n'ont pas de rapport
» plus naturel et plus intime avec des sons articulés
» qu'avec des caractères tracés par écrit, était souvent
» répété par un excellent professeur de philosophie, à
» l'immortel abbé De l'Epée, alors son élève; qu'on
» nie maintenant, si on l'ose, que cette conviction
» n'ait pas donné naissance à la plus belle création
» du génie, à la langue des sourds-muets, à la réha-
» bilitation de tant d'infortunés enfants déshérités de
» la nature?

» Quelques théologiens se refusent encore, dit-on, à
» reconnaître le pouvoir du geste sur l'intelligence du
» sourd-muet, quand il s'agit de l'élever à la connais-
» sance de la religion. Cette opinion est partagée par
» un des prédicateurs les plus renommés de notre époque,
» M. l'abbé Lacordaire, qui, en avril 1836, au mo-
» ment de clore ses conférences de Notre-Dame de Paris,
» a prétendu que l'intelligence du sourd-muet est en
» rapport seulement par les autres sens avec le monde

» visible, qu'il peut recueillir, combiner des images, » mais qu'il ne possède pas d'idées générales et que » ce n'est que par l'intermédiaire de la parole que les » idées éternelles descendent de Dieu dans l'intelligence » humaine.

» D'après ce raisonnement, le sourd-muet serait-il » donc condamné aux ténèbres de l'ignorance? Son » intelligence étincellerait-elle vainement dans ses yeux, » sur sa physionomie? Son âme brûlante ferait-elle » d'inutiles efforts pour démentir un arrêt aussi rigou- » reux, aussi injuste? Est-ce pour interdire au mal- » heureux jusqu'à l'espérance de la béatitude céleste, » que l'orateur sacré s'est autorisé de la parole de l'apôtre: » *Fides ex auditu*, la foi vient par l'ouïe? Dans une » autre circonstance, il ne fut pas difficile à l'abbé » De l'Epée de prouver combien est fausse l'interpré- » tation qu'on prétend donner à ce texte. Sans doute » l'abbé De l'Epée ne fut jamais un aussi puissant orateur » que M. Lacordaire; mais il fut un bien plus puissant » instituteur des sourds-muets, et sa parole doit être » préférablement crue que celle de l'orateur de Notre- » Dame. Je me hâte de quitter un si grave sujet qui » m'entraînerait trop loin.

» La question de savoir lequel est le plus à plaindre » de l'aveugle ou du sourd-muet serait certainement » tranchée à l'avantage du dernier, si elle était soumise » à un aréopage de femmes. Malgré leur amour pour » la parole, demandez à celle qui s'offrira la première » à vos regards, jeune et jolie, si elle sacrifierait volon- » tiers le sens de la vue aux autres: je sais d'avance » ce qu'elle vous répondra, car j'ai fait cette question » à plus d'une. Allez donc parler à un aveugle des » beautés de la nature, de la beauté plus séduisante

» encore peut-être d'une de ces heureuses physionomies
» où une belle âme se réfléchit sur un beau visage,
» parlez-lui de la grâce, de la tournure, de l'élégance,
» de la noblesse de la démarche, de tous les mille
» attraits qui brillent dans les mouvements et viennent
» saisir doucement les yeux et le cœur. Mais non,
» non, gardez-vous de lui en parler, il ne vous com-
» prendrait pas, et ne le plaignez pas de cette privation,
» car s'il lui était possible de vous comprendre, il se
» sentirait bien plus malheureux de ne pouvoir goûter
» ces jouissances si variées, si ravissantes, si délicates
» que nous devons au sens de la vue.

» D'ailleurs je comprends parfaitement que l'aveugle
» ne consentirait pas à changer son sort contre celui
» du sourd-muet. Ne sommes-nous pas tous disposés
» à être contents de notre lot et à le préférer à celui
» des autres? Grâces en soient rendues à la Providence!
» la situation du sourd-muet inspire de l'intérêt, sa
» métamorphose d'être brute à homme intelligent excite
» de l'admiration. Il s'accoutume à être regardé com-
» me une merveille, comme un prodige. Eh! bon
» Dieu, qui de nous, quelque maltraité qu'il soit de
» la nature, n'a pas ici-bas sa petite dose d'amour-
» propre?

» M. Rodenbach, dans son *Coup-d'œil sur les aveu-*
» *gles,* prétend que les aveugles sont habituellement
» gais, tandis qu'en général les sourds-muets sont tristes.
» Erreur bien excusable, si l'on considère qu'elle est
» d'un aveugle de naissance (1). Mais nous en appel-
» lerons à tout Paris qui voit journellement les élèves

(1) Ceci est inexact, M. A. Rodenbach est devenu aveugle à l'âge de onze ans.

» des deux institutions royales des aveugles et des sourds-
» muets se rendre en corps aux campagnes des environs
» pour s'y livrer à leurs jeux. Que l'on compare im-
» partialement les physionomies des uns et des autres!
» que de vivacité chez les uns! quel morne visage chez
» les autres! Que l'on compare donc et qu'on juge!

» L'auteur de l'article du *Temps* conclut que s'il est
» préférable d'être aveugle comme homme, il est pré-
» férable d'être sourd-muet comme citoyen.

» Sans doute le sourd-muet peut être aussi bon citoyen
» que les parlants, car il a, comme eux, à sa dispo-
» sition tous les écrits des publicistes pour s'instruire des
» droits et des devoirs du citoyen.

» Mais qui l'empêche de s'instruire également des
» devoirs de l'homme, comme parlant et mieux que
» l'aveugle? Qui l'empêche de transmettre le résultat de
» ses lectures aux sourds-muets, ses frères, par le langage
» des gestes; aux parlants, par l'écriture et par les gestes
» quelquefois?

» Il est donc aussi préférable d'être sourd-muet comme
» homme. Il n'est préférable d'être aveugle dans aucun
» cas.

» Veuillez attribuer la longueur de cette lettre au désir
» que j'ai d'éclaircir le jugement de vos nombreux lec-
» teurs, et agréer d'avance l'assurance de ma gratitude
» ainsi que celle de ma parfaite considération.

» Ferdinand Berthier,

» Professeur sourd-muet.

» Le 13 janvier 1837. »

LE SOURD-MUET AVEUGLE.

HISTOIRE DE JACQUES MITCHELL.

Sir James Makintosh a donné l'extrait suivant d'un rapport lu devant la société royale d'Édimbourgh par le professeur Dugald Stewart; j'y joins des détails très-curieux que je copie dans l'ouvrage sur la cranologie par M. Spurzheim, qui avait vu lui-même le sourd-muet aveugle dont il parle. Pour les distinguer, je mettrai ce qui appartient à ce dernier entre des guillemets.

Jacques Mitchell, fils d'un ecclésiastique protestant du comté de Naïrn, en Écosse, naquit le 11 novembre 1795. Sa mère remarqua bientôt que son enfant était né aveugle, en voyant qu'il n'exprimait aucun désir de tourner les yeux vers la lumière ou tout autre objet brillant; plus tard elle eut encore la douleur de reconnaître qu'il était sourd, en observant qu'aucun bruit, quelque fort qu'il pût être, ne pouvait troubler son sommeil. La surdité était complète; mais la cécité, comme dans maint autre cas de cataracte, n'allait pas jusqu'à une privation totale de la vision.

A l'âge où Jacques Mitchell commença à marcher, il parut être attiré par les couleurs vives et éclatantes. Quoique toute l'histoire de sa vie semble prouver qu'il ne recevait alors que bien peu de secours, comme perception intelligente, de l'organe visuel, il lui devait cependant de grandes jouissances des sens.

Il avait coutume de tenir entre son œil et les objets lumineux les corps dont il avait observé que l'interposition augmentait la quantité de lumière; c'était un de ses principaux amusements de concentrer les rayons

du soleil au moyen de fragments de verre, de cailloux transparents et d'autres substances analogues qu'il élevait entre son œil et la lumière, en les faisant tourner dans tous les sens. Il brisait souvent ces objets avec les dents pour leur donner la forme qui lui semblait la plus favorable. Il avait encore d'autres expédients pour satisfaire son appétence pour la lumière. C'est ainsi qu'il se retirait dans une chambre, fermait les portes et les fenêtres, et restait-là pendant longtemps les yeux fixés sur quelque petit trou ou fente qui laissait pénétrer les rayons du soleil. Souvent encore pendant les nuits d'hiver, il s'isolait dans un coin sombre de la chambre, et allumait un flambeau pour son amusement. Dans ces cas-là, comme dans la satisfaction de ses autres sens, toute sa physionomie et ses gestes exprimaient la curiosité la plus ardente.

Il serait difficile, sinon impossible, d'apprécier exactement le dégré de vision dont il jouissait; mais par l'extraordinaire finesse qu'avaient acquis chez lui le toucher et l'odorat, qui suppléaient habituellement aux fonctions particulières de la vue, on peut calculer qu'il ne recevait qu'un secours très-borné de l'organe visuel, si même il en recevait aucun. L'aspect de la cataracte annonçait d'ailleurs qu'il pouvait tout au plus être en état de distinguer les couleurs et les dégrés d'intensité de la lumière.

Je disais que Jacques Mitchell était doué d'une délicatesse extraordinaire des sens du toucher et de l'odorat: il en a donné la preuve de bonne heure.

Quand un étranger arrive, il en est toujours averti immédiatement par l'odorat qui le conduit jusqu'au lieu où se trouve l'étranger qu'il se met à examiner par le sens du toucher. Dans le canton isolé où il vit, ce

sont surtout des hommes qui visitent le presbytère; la première chose qu'il fait, c'est d'aller examiner si l'étranger porte ou non des bottes. Cela vérifié, il le quitte, va dans le vestibule, cherche son fouet, l'examine avec soin; puis il se rend à l'écurie et passe avec la même attention la main sur son cheval. Il arrive quelquefois que les visiteurs viennent en voiture; alors Mitchell va sous la remise, inspecte la voiture et en essaie mainte et mainte fois les ressorts. Certes il n'est guidé en cela que par le toucher et l'odorat.

Depuis l'enfance il s'est accoutumé à frapper fortement ses dents avec une clef ou tout autre instrument, qui produit un son aigre. Ses principaux plaisirs provenant évidemment du goût et de l'odorat, il mange souvent avec une désagréable voracité.

« Un jour le cordonnier lui apporte une paire de souliers trop petits, sa mère les renferme dans un cabinet voisin, et en retire la clef. Quelques moments après, Mitchell demande la clef à sa mère, en tournant la main comme quelqu'un qui ouvre une porte, et en montrant le cabinet. La mère la lui donne, il ouvre, apporte les souliers, et les met aux pieds du jeune garçon qui l'accompagnait dans ses excursions, et auquel ils allaient fort bien. Dans son enfance, il flairait toujours les personnes dont il s'approchait, en portant leurs mains à son nez et en aspirant l'air. Leur odeur déterminait son affection ou son aversion, de même que les personnes doués du sens de la vue, sont attirées ou repoussées par une forme belle ou laide; il a toujours reconnu ses habits par l'odorat, et refusé de mettre ceux d'un autre.

« Les exercices du corps l'ont toujours amusé, tels que se rouler du haut en bas d'un monticule, faire la culbute, faire flotter du bois ou d'autres objets, sur la

rivière qui passe près de la maison de son père, où ramasser des pierres rondes et lisses qu'il trouvait sur le rivage, les mettre en cercle et se placer au milieu; ou bien bâtir avec des morceaux de tourbe des cabanes, dans lesquelles il laissait des ouvertures, probablement pour imiter les fenêtres. »

En 1808 son père le conduisit à Londres, pour y chercher les secours de la chirurgie. Le tympan des oreilles fut perforé, l'un par M. Astley Cooper, l'autre par M. Saunders, mais sans résultat apparent. On lui fit l'opération de la cataracte de l'œil gauche; autant que put le permettre la violente résistance du pauvre enfant. En 1810 on le ramena encore à Londres et M. Wardorp, ayant fixé sa tête au moyen d'un appareil, opéra son œil droit. Par l'amélioration inespérée de la vue de Mitchell, on put espérer que la chirurgie pourrait un jour l'améliorer d'avantage.

« Il reconnut mieux la présence des objets extérieurs, mais il n'a jamais fait usage de la vue pour connaître les qualités des corps. Avant et après cette époque, les couleurs rouge, blanche et jaune ont particulièrement fixé son attention. Ses sens de relation ont toujours été l'odorat et le toucher, aujourd'hui il a moins recours à l'odorat qu'autrefois; il manie les corps avec vitesse dans toutes les directions, et tourne la tête de côté de même que les autres aveugles. Son désir de connaître les objets extérieurs, leurs qualités et leur usage, a toujours été très grand. Il examine tout ce qu'il rencontre, les hommes, les animaux et les choses; toutes ses actions indiquent la réflexion. »

(*La suite au prochain numéro.*)

REVUE.

INSTITUTION DES JEUNES SOURDS-MUETS ET DES JEUNES AVEUGLES DE BRUXELLES.

Séance publique du 29 Janvier 1837.

L'INSTITUT, situé dans la rue de la Violette, a été fondé le 5 février 1835, et compte aujourd'hui 43 élèves, 22 sourds-muets et 21 aveugles. Ces enfants, moyennant une minime pension, sont bien logés, bien nourris, bien vêtus; leurs goûts, leurs penchants sont étudiés avec soin, et leurs études sont dirigées vers le but qu'ils paraissent devoir plus naturellement atteindre.

Ajoutons que M. Alexandre Rodenbach s'est constitué avec une admirable bonté, le protecteur, le père de tous ces enfants. Privé de la vue depuis l'âge de onze ans, M. Rodenbach leur a offert le secours d'une longue et douloureuse expérience, et s'est établi le collaborateur des Frères de la Charité, qui continuent avec succès l'œuvre du chanoine Triest.

C'est dimanche à deux heures qu'a eu lieu la distribution des prix à l'institut. Cette solennité avait attiré un nombreux concours de spectateurs parmi lesquels nous citerons MM. les Ministres de l'intérieur et des finances, M. le comte de Mérode, ministre d'état, M. le Gouverneur de la province du Brabant et M. l'Échevin Verhulst Van Hoegarden, représentant le Bourgmestre de Bruxelles.

M. A. Rodenbach a ouvert la séance par un discours que le *Moniteur*, l'*Emancipation*, l'*Union* etc. ont donné, je n'en doute pas, très fautivement; car tel qu'il s'y trouve, il contient beaucoup d'erreurs.

Après le discours de M. Rodenbach, un jeune aveugle a exécuté sur le piano, avec beaucoup de justesse, l'ouverture de *la Dame Blanche*. Puis un sourd-muet, âgé de 18 ans, qui n'est dans l'établissement que depuis sept mois, a été amené devant le tableau.

Ce jeune homme ne connaissait pas une seule des lettres de l'alphabet il y a sept mois, aujourd'hui il écrit avec une correction remarquable et sans la moindre faute d'orthographe. Des questions lui ont été posées, il y a répondu avec une parfaite intelligence. Un moment on a vu l'œil vif de ce jeune homme briller d'un éclat tout nouveau. Cette question avait été écrite par le professeur : *Depuis combien de temps le roi Guillaume a-t-il été chassé?* Rien de plus simple qu'une pareille demande, mais elle rappelait au jeune muet un souvenir de gloire. Lorsque les Hollandais

attaquèrent Louvain, son père, ardent patriote, prit les armes et marcha contre eux; il le suivit, et dans le combat le père faisait feu et l'enfant de onze ans chargeait l'arme. Il a été blessé à côté de son père.

A cet élève a succédé un enfant de huit ans, une petite tête blonde frisée, une charmante physionomie pleine de grâce et d'insouciance. On se ferait difficilement une idée de l'intelligence précoce de cet enfant.

Les sourds-muets ne sont muets que parce qu'ils sont sourds, ils ne parlent pas parce qu'ils ne peuvent reproduire les sons que leur oreille ne saisit pas. Cependant, à force de travail, on arrive à apprendre à un sourd-muet à parler suffisamment pour pouvoir demander tout ce qui est nécessaire à ses besoins. Un exemple a été donné. Un jeune muet a répété d'une manière fort claire, de courtes phrases écrites sur le tableau. Peu habitué au français, il prononce plus facilement les mots flamands. Il a très-bien dit: *Monsieur le Ministre*. Les mots qui venaient ensuite étaient *de l'intérieur;* il a fallu les traduire en flamand. On a écrit *Mynheer de Theux*, *Mynheer d'Huart*. Il a parfaitement prononcé les deux noms. Enfin M. Rodenbach ayant écrit sur le tableau, d'une détestable écriture, d'une écriture d'aveugle: *Bonjour, Monsieur*, le jeune muet a lu et a répété: *Bonjour, Monsieur.*

Sont venus ensuite les aveugles, leurs progrès ne sont pas moins frappants. Ces enfants, à l'aide de livres imprimés en relief, lisent du bout des doigts avec une extrême rapidité. Des chiffres aussi en relief sont disposés dans une sorte de casse d'imprimerie, ils les y choisissent et font tous les calculs de l'arithmétique; placés devant une carte dont les principales divisions sont marquées en broderie, ils parcourent l'Europe et indiquent, sans jamais errer, les points principaux, les villes, les fleuves, les mers, les lacs. Recueillant, d'une oreille attentive, les interpellations qui leur sont adressées de tous les points de la salle, on les voit sauter d'une extrémité de la carte à l'autre et arriver juste à l'endroit indiqué.

Les exercices terminés, la distribution des prix a eu lieu (1). Dans la longue liste de noms proclamés, il en est un qui nous a frappés d'une douloureuse émotion, c'est celui de TASCHER; cette émotion a redoublé

---

(1) M. le ministre de l'intérieur a couronné les lauréats, dont les noms suivent: 1° Jacques Mahy, sourd-muet de Louvain, âgé de 17 ans; 2° Guillaume Van Loye, sourd-muet d'Ixelles, âgé de 8 ans.

Les aveugles qui se sont les plus distingués sont: Jean-François Pelgrom, d'Anvers; Antoine De Mulder, de Bruxelles; André Corbusier, de Bruxelles; Henri De Hoey, d'Anvers; Corneille Sannes, d'Anvers; Prosper Voglet, de Bruxelles, et le jeune Tascher.

quand nous avons entendu murmurer auprès de nous : *Cet enfant est parent de l'impératrice Joséphine.*

Puisse cette note aller plus loin que Bruxelles, puisse-t-elle apprendre à l'épouse du prince royal de Suède, à l'impératrice du Brésil, à la duchesse de St-Leu, au prince Louis Bonaparte, au comte de Tascher, pair de France, qu'il y a à Bruxelles un pauvre enfant aveugle, qui est leur parent ; que cet enfant n'a d'autre fortune *que la preuve de sa parenté avec la bonne impératrice Joséphine ;* que la sœur de cet enfant est aussi élevée par charité ! et que sans la bonté compatissante du gouvernement belge, ces enfants d'un pauvre officier seraient peut-être morts de misère et de faim !

Nous ne doutons pas, si notre voix était assez forte pour parvenir si haut, pour être entendue si loin, que des secours abondants ne fussent immédiatement adressés au directeur de l'établissement de Bruxelles, ou à M. Alexandre Rodenbach, membre de la chambre des représentans de Belgique, et que le sort des deux enfants ne fût promptement assuré.

La séance a été terminée par un chœur chanté avec beaucoup d'ensemble par les jeunes aveugles. L'élève qui avait au commencement de la séance exécuté l'introduction de la *Dame Blanche*, s'est replacé au piano, et a joué des variations assez difficiles sur l'un des airs principaux du *Pré aux Clercs.*

Les ministres, en se retirant, ont vivement exprimé à M. Rodenbach, au père supérieur et aux frères ses collaborateurs, toute la satisfaction qu'ils avaient éprouvée.

QUELQUES RÉPONSES DES SOURDS-MUETS.

Qu'est-ce que l'éternité?

Réponse de Massieu. Sans naissance, ni mort, la jeunesse sans enfance ni vieillesse ; l'aujourd'hui sans hier ni demain ; le jour circulaire sans succession ; le non-âge.

Qu'est-ce qu'une difficulté?

Massieu. C'est possibilité avec obstacle.

La Providence n'est-elle pas une bonne mère?

Massieu. La mère se tient seulement auprès de ses enfants, tandis que la Providence se tient auprès de tous les êtres.

Qu'est-ce que l'espérance?

Massieu. C'est la fleur du bonheur.

Qu'est-ce qu'un sens?

Massieu. Un sens, c'est une porte.

Qu'est-ce que la reconnaissance?

Massieu. C'est la mémoire du cœur.

Qu'est-ce que Dieu?

Massieu. Dieu est l'être nécessaire, le soleil de l'éternité, l'horloger de la nature, le machiniste de l'univers et l'âme du monde.

Quelle distinction y a-t-il entre un conquérant *et un* héros?

Massieu. Les armes, les soldats, font les conquérants; le courage du cœur fait les héros.

Qu'est-ce que l'ingénuité?

Laurent Clerc. L'ingénuité est naturelle, franche, naïve, sans finesse, sans déguisement ou sans détours dans ses paroles comme dans ses actions: les paysans et les gens de la campagne sont pour la plupart simples, parce que leur esprit n'a pas été cultivé. Les enfants et les jeunes gens bien nés et bien élévés sont ingénus, parce que leur cœur n'a pas été corrompu.

Qu'est-ce que l'ambition?

Laurent Clerc. L'ambition est le désir immodéré d'avoir encore, après avoir eu beaucoup.

Les sourds-muets sont-ils malheureux?

Laurent Clerc. Ils ne sont pas malheureux; qui n'a rien eu, n'a rien perdu; et qui n'a rien perdu, n'a rien à regretter.

Qu'est-ce que idée, pensée, jugement, raisonnement *et* méthode?

Berthier. L'*idée* est le résultat de l'attention et peint l'objet dans l'esprit.

La *pensée* réunit deux ou plusieurs idées, comparées pour les juger.

Le *jugement* voit en quoi elles conviennent ou non.

Le *raisonnement* enchaîne les comparaisons, les *jugements*, les déduit les uns des autres.

Enfin la *méthode* est l'art de faire quelque chose selon les règles.

Un jour qu'il tombait beaucoup de neige, Laurent Clerc courut chez M. l'abbé Siccard, et lui demanda avec la plus vive inquiétude si le bruit de la neige en tombant ne l'assourdissait pas.

LE SOURD-MUET AVEUGLE.

HISTOIRE DE JACQUES MITCHELL.

(SUITE ET FIN.)

« Il est remarquable que presque tous les signes que Mitchell invente sont calculés pour la vue des autres; il paraît connaître son infériorité à l'égard de ce sens. Autrefois il était accompagné d'un petit garçon dans ses excursions; il allait où il voulait; mais rencontrant un objet inconnu, qui lui paraissait un obstacle, il attendait toujours l'arrivée de son compagnon. Il se rappelle facilement la signification des signes qu'on lui fait. Pour lui faire comprendre le nombre des jours, on lui incline la tête, comme signe qu'il doit se coucher autant de fois avant que la chose se fasse. On lui témoigne du contentement en lui caressant l'épaule ou le bras, et du mécontentement en frappant un coup un peu sec.

« Il est sensible aux caresses et à la satisfaction de ses parents. Il aime les jeunes enfants et les prend dans ses bras; il est naturellement bon et n'offense personne; cependant son humeur n'est pas égale; quelquefois il aime qu'on badine avec lui, et il rit aux éclats; un de ses plaisirs favoris est d'enfermer quelqu'un dans une chambre ou dans l'étable; mais, si on le contrarie trop ou trop longtemps, il se fâche, et pousse des cris très désagréables: en général, il paraît content de sa situation.

« Les traits de son visage sont très expressifs. En général, son langage naturel n'est pas celui d'un idiot,

mais d'un être intelligent. Lorsqu'il a faim, il porte la main à la bouche et montre l'armoire où les comestibles sont enfermés; quand il veut se coucher, il incline la tête d'un côté sur sa main, comme s'il voulait la mettre sur un oreiller; il imite les gestes de gens de métier pour les indiquer, tels que les mouvements d'un cordonnier qui tire le fil en étendant les bras, ou d'un tailleur, en cousant. Il aime à monter à cheval; il désigne cet exercice en joignant les deux mains ensemble, et en les portant sous la plante d'un de ses pieds, sans doute pour imiter l'étrier. Il fait comme tout le monde les signes naturels de *oui* et *non,* avec la tête. Il ne veut pas qu'on l'embrasse à la figure, et si sa sœur le fait en plaisantant, il s'essuie et se frotte d'un air mécontent. »

Après avoir exploré un espace de deux cents toises autour du presbytère, il se hasardait à se promener hardiment et sans guide dans cette espèce de domaine conquis, pouce à pouce, par le toucher.

« Il a du courage naturel, mais il a toujours agi avec prudence. Étant jeune, il voulait tous les jours aller plus loin qu'il n'était allé la veille » avec les mêmes précautions d'abord, et puis avec la même hardiesse.

Un jour il trouve sur son chemin un pont de bois étroit, il fut remarqué par son père au moment où il allait le passer en se traînant sur les genoux et les mains, à un endroit où l'eau est profonde et rapide. Son père, afin de l'intimider, envoya un homme pour le faire tomber dans l'eau, et pour le retirer ensuite. Cette leçon produisit l'effet désiré, et il n'y passa plus; quelques années après il se souvenait encore de cette punition: un jour étant mécontent de son petit compagnon, comme ils jouaient dans une barque attachée

au rivage, il le prit, le plongea dans l'eau et le retira. Il redoute les dangers du feu, de l'eau et des instruments tranchants.

« Depuis qu'à l'aide de son œil droit il aperçoit mieux les objets, il est plus hardi dans ses excursions, il est allé seul jusqu'à la distance de douze milles écossais de Naïrn jusqu'au fort Georges. Il passe la plus grande partie de la journée dans les champs et sur la route; mais il rentre à l'heure des repas. »

On avait dit aux domestiques d'empêcher ses visites à l'écurie lorsqu'on y mettait des chevaux étrangers; mais, après avoir été ainsi arrêté plusieurs fois, il eut l'adresse de fermer la porte de la cuisine sur les domestiques pour pouvoir aller caresser les chevaux.

Il applique les objets à sa langue pour mieux juger des aspérités de leur surface; le docteur Gordon, observateur savant, qui l'a vu plusieurs fois, attribue son habitude de faire sonner les corps durs contre ses dents, plutôt à son désir d'obtenir une perception plus exquise de leur dureté comparative qu'à aucune impression sur les nerfs de l'ouïe. Son commerce avec le monde visible ne lui sert guère que d'amusement, et si on pouvait admettre en aucun cas des analogies entre divers sens, on pourrait assimiler ses perceptions de la lumière et des couleurs aux sensations de la chaleur qu'une ancienne classification généralement adoptée, quoique d'une justesse douteuse, rapporte au sens du toucher. En un mot, le progrès de l'intelligence et les règles de conduite chez Jacques Mitchell semblent dépendre entièrement du toucher ou des organes de l'odorat et du goût, qui chez les hommes bien organisés sont presque réduits au rôle d'agents des puissances sensuelles.

On n'observe aucune infirmité, aucun vice de con-

formation dans aucun membre de la famille de Jacques Mitchell, et la privation extraordinaire dont il est affligé n'est accompagnée ni d'une imperfection générale, ni d'une particularité morbide dans la structure ou les fonctions des autres organes. Sa santé a toujours été bonne et sa constitution robuste. Ses idées, ses sentiments et ses actions obéissent aux lois ordinaires de la nature humaine, sa docilité et son adresse semblent souvent indiquer un dégré de jugement qui (en faisant la part de l'imperfection de deux sens sur cinq) est supérieur à celui de maintes organisations chez lesquelles sont ouvertes toutes les issues par où les éléments de l'éducation entrent dans l'esprit. Tous les observateurs s'accordent à représenter sa physionomie comme intelligente.

Il avait reçu une grave blessure au pied; pendant tout le temps qu'il lui fallut pour la guérir, il restait habituellement assis au coin du feu, le pied appuyé sur un petit tabouret. Plus d'un an après, un petit domestique, avec qui il jouait, fut forcé, par un accident semblable, à garder la chaise. Le jeune Mitchell s'apercevant que son compagnon restait plus longtemps en place qu'il n'avait coutume de le faire, l'examina attentivement et ne tarda pas à découvrir, par les bandages de son pied, de quoi il s'agissait. Il monta aussitôt dans un grenier, chercha parmi d'autres vieux meubles le petit tabouret qui avait servi de soutien à sa propre jambe, le descendit à la cuisine et alla doucement le placer sous le pied du blessé.

Une autre fois, un ecclésiastique, étant venu voir sa famille, emmena miss Mitchell dans le jardin; quand ils rentrèrent de la promenade, Jacques Mitchell s'aperçut, sans doute par l'odorat, que les souliers de sa

sœur étaient mouillés ; il s'approcha d'elle, les toucha, et ne voulut pas la laisser tranquille qu'elle n'en eût mis d'autres.

Sa mère avait vendu un cheval que Mitchell était parvenu, pensait-on, à distinguer par le toucher. L'acheteur revint au bout de quelques semaines, et, pour l'éprouver, mit pied à terre près du presbytère; Mitchell sentit le cheval, alla droit à l'arbre où il était attaché, le conduisit à l'écurie de sa mère, enleva la bride et la selle, lui mesura un picotin d'avoine, et puis s'en revint après avoir fermé la porte, dont il mit la clef dans sa poche.

Il connaît l'usage des ustensiles les plus ordinaires, et c'est un bonheur pour lui d'augmenter ses connaissances en ce genre. Un de ses amusements est de visiter les ateliers de charpentiers et autres ouvriers, très probablement avec l'intention d'étudier la forme de leurs outils et leurs travaux. Il aide quelquefois les garçons de ferme dans la basse-cour, et surtout au balayage et écurage de l'écurie. Il s'est exercé à réparer les brèches dans les murailles. On a voulu lui apprendre à faire des paniers; mais il paraît avoir manqué de la patience nécessaire pour les finir.

Il n'est pas sans avoir acquis un sentiment de la propriété: il sait ce qui est à lui, il le garde, et s'abstient de toucher à ce qui sert habituellement à d'autres. Si on s'y prend doucement pour lui faire comprendre qu'il a des torts, qu'il a mal fait, il montre du chagrin; mais si on le traite avec dureté, il s'irrite. Il exprime de l'inquiétude quand il est séparé de sa famille. Dans son enfance, il n'était guère moins sensible à l'éloignement d'un serviteur habituel; mais depuis qu'il s'est familiarisé au changement de domestiques dans la ferme, il n'y fait presque plus d'attention.

En 1811, Jacques perdit son bon et respectable père. On a diversement représenté ses sentiments au sujet de de cette mort et des funérailles. Le témoignage de sa sœur et du docteur Gordon prouve que ces événements nouveaux excitèrent son attention, sa curiosité, sa surprise, plutôt qu'aucuns sentiments qui feraient supposer une perception nette de la nature du changement survenu dans l'état de son père.

Il s'était précédemment amusé à placer un poulet mort sur ses pattes, et il riait lorsqu'il tombait au lieu de se tenir debout. Mais le premier cadavre humain qu'il toucha fut celui de son père, et il s'en écarta avec des signes de dégoût et de surprise.

« Depuis lors il a touché d'autres morts sans éprouver la même émotion, il sait qu'on les enterre, et son signe pour l'indiquer est de descendre sa main vers la terre; il a peur de mourir, et sachant qu'on meurt dans son lit, il ne reste jamais couché quand il est malade. Ayant remarqué que les morts sont couverts de draps, il est inquiet dans ses maladies, si l'on chauffe du linge blanc.

« La mort de son père a donné occasion d'observer son attachement pour ses parents. Quand le cercueil qui renfermait le corps de son père fut exposé devant la porte, avant l'enterrement, Jacques sortit de la maison avec précipitation, aspirant l'air autour de lui, probablement pour se diriger; il approcha du cercueil, se jeta dessus, et le serra dans ses bras, pendant que toute sa contenance annonçait le plus grand chagrin. Au moment où on voulut emporter le cercueil, il se jeta dessus de nouveau, le retint et l'on fut obligé de l'en arracher de force. (*Extrait d'une lettre de M' Forlan, témoin oculaire.*) »

Le soir du lendemain des funérailles, il se rendit à la fosse et frappa dessus avec ses deux mains : mais était-ce affection, était-ce imitation de l'acte des fossoyeurs lorsqu'ils avaient recouvert la bière de terre? C'est ce que la sœur de Mitchell, qui l'observait de près, ne put déterminer. Pendant plusieurs jours il retourna fréquemment au tombeau, et depuis il assiste régulièrement à toutes les obsèques qui ont lieu dans le même cimetière.

On fit venir un tailleur pour lui prendre mesure d'un habit de deuil; Mitchell le fit monter dans l'appartement où son père était mort, renversa sa tête en arrière, montra du doigt le lit, et puis le conduisit à la tombe où son père repose.

Dernièrement, étant malade, il fut couché dans le lit où son père était mort. Il ne voulut pas y demeurer un seul moment, mais il resta tranquille lorsqu'on l'eût transporté dans un autre. Peu de temps après la mort de son père, ayant découvert que sa mère n'était pas bien portante et gardait le lit, on le vit pleurer.

« En 1814, il fut attaqué d'un rhumatisme aigu; il aime particulièrement sa sœur aînée, et la préfère à toute autre personne. Une tante à laquelle il est aussi attaché, vint les voir; dans ce temps, sa sœur tomba malade, et fut obligée de garder le lit; Mitchell montra de l'inquiétude, et voulut savoir ce que sa sœur était devenue. Il fit signe qu'on le conduisît en haut, car ses souffrances ne lui permettaient pas de marcher seul. Ayant trouvé sa sœur au lit, il éprouva du plaisir en lui serrant la main, mais étant redescendu dans sa chambre au rez-de-chaussée, il ne voulut plus que sa tante restât auprès de lui: il faisait toujours signe qu'elle devait monter, désirant sans doute expri-

mer par là qu'elle devait aller soigner sa sœur.

« Il est difficile de dire s'il éprouve des sentiments religieux; il accompagne ses parents à l'église, et il est habitué à se mettre à genoux pendant les prières de la famille, il se comporte décemment; mais est-ce par coutume ou par dévotion? Il savait que pendant qu'ils étaient à genoux, le père avait un livre (la bible) devant lui. Trois mois après la mort de son père, un dimanche qu'un ecclésiastique qui; du vivant de son père, avait assisté aux prières de la famille, se trouvait à la maison, Mitchell lui apporte la bible de son père et fait un signe à toute la famille pour qu'on se mette à genoux.

« Il est certain qu'il éprouve le sentiment du juste et de l'injuste; il est peiné toutes les fois qu'il a offensé sa sœur ou sa mère, il les caresse pour regagner leur affection. Son sentiment d'amour-propre ou de dignité personnelle est très prononcé; il ne voudrait pas prendre ses repas réguliers à la cuisine, où est la servante, mais dans la chambre en présence de sa famille: cependant s'il rentre avant l'heure du dîner, il ira demander une pomme de terre à la cuisinière. Son amour pour l'approbation est évident, il aime à être caressé. Il donne la préférence aux personnes bien mises, et s'il a des habits neufs, il ne veut plus mettre les vieux. Plusieurs fois il a détruit ou jeté dans la rivière ses vieux habits et ses souliers, pour empêcher ses parents de les lui faire mettre. Quelquefois en colère il a déchiré ses habits. La destruction lui sert de moyen pour se débarrasser des choses désagréables.

« Un voisin lui apprit à fumer, et ce goût est devenu très fort chez lui; chaque fois qu'il avait vidé sa pipe de terre, il la cassait. On lui en avait donné

une plus durable, mais il l'a refusée la seconde fois. On lui accorde actuellement, par jour, quatre pipes de tabac et deux pipes neuves; de sorte que chaque pipe sert deux fois; après cela elle est cassée. Cette jouissance a excité quelquefois sa ruse. Un jour sa sœur lui fait signe d'aller acheter deux pipes; en revenant, il en apporte une dans la main et la donne à sa sœur; celle-ci lui fait entendre qu'il doit en avoir deux. Au commencement il fait semblant de ne pas la comprendre; mais lorsque sa sœur le pousse pour aller chercher l'autre, il la tire de sa poche en riant aux éclats. Plusieurs personnes de la ville de Naïrn qui connaissent son goût pour le tabac, lui en donnent, de retour à la maison, il ne le montre jamais avant d'avoir reçu de sa famille la ration journalière. »

Sa sœur a inventé quelques moyens d'établir entre lui et les autres êtres cette communication dont la nature semblait l'avoir sevré pour toujours. Par divers modifications du toucher elle lui fait sentir sa satisfaction où son déplaisir. Sa principale méthode consiste à lui toucher la tête avec diverses gradations de force et de diverses manières. Jacques paraît comprendre facilement ses intentions. Quand elle veut lui dire qu'elle est très contente, elle lui donne plusieurs petites tapes avec cordialité sur la tête, le dos ou la main. Quelques tapes de moins signifient son simple assentiment. Elle n'a qu'à lui refuser ces signes d'approbation et le repousser doucement pour exprimer son déplaisir. Elle a inventé une langue du toucher qui n'est pas simplement un moyen de communication, mais encore une sorte de discipline morale. Pour suppléer à son organisation incomplète, elle a eu recours à un langage en actions représentant ces idées qu'aucun des simples

signes naturels appréciables par le sens du toucher ne pouvait transmettre.

Quand sa mère est absente, sa sœur calme son anxiété en lui mettant doucement la tête sur un coussin autant de fois que sa mère doit être absente de nuits, pour lui faire sentir qu'il dormira ce nombre de nuits avant son retour. On lui signifia un jour qu'il devait attendre deux fois vingt-quatre heures un habit neuf, et pour cela on lui ferma les yeux et on lui fit baisser la tête deux fois.

Jacques lui-même communique ses idées aux autres d'une façon particulière. Le docteur Gordon lui ayant pressé l'œil, il tendit le bras comme pour faire entendre que cette pression lui rappelait l'opération qu'il avait subie dans le lieu le plus éloigné où il fut allé. Lorsqu'il désire informer sa famille qu'il va dans une boutique de cordonnier, il imite l'action de faire des souliers. Mais quoiqu'il ne reçoive d'information directe que par ce qu'il éprouve lorsqu'on touche quelque partie de son corps, il ne cherche pas lui-même à toucher les corps des autres. Dire qu'il adresse ses signes à la vue serait inexact; mais il a un sentiment intérieur qui l'avertit que les autres sont doués de quelques moyens d'interpréter les signes sans le contact, par une faculté incompréhensible que la nature lui a refusée.

Les seules tentatives d'expression vraie qu'il fasse se réduisent à des manières de mugissements, cherchant par là à donner cours à cette violente colère à laquelle sa situation le rend enclin. Ses larmes sont ordinairement repandues lorsqu'il est contrarié dans ses désirs, mais elles coulent aussi quelquefois quand il ressent une douleur affectueuse. Il témoigne par un

éclat de rire bruyant sa joie du succès des artifices qu'il emploie pour placer les autres dans des situations embarassantes et risibles.

L'exemple inouï de Jacques Mitchell est une des anomalies les plus intéressantes de l'histoire de l'homme.

EXEMPLE D'UNE SOURDE-MUETTE ET AVEUGLE.

Il existait en 1832, à l'institut royal des sourds-muets de Paris, une demoiselle Morisseau, qui était devenue sourde et par conséquent muette aussi, dès l'âge le plus tendre, mais elle n'était devenue aveugle qu'à l'âge de 13 ans. On avait déjà pu commencer à lui enseigner à écrire, à lire et à connaître la valeur de quelques mots, quand elle a été frappée de cécité; mais alors son éducation avait été négligée pendant quelque temps, et elle avait oublié à peu près ce qu'elle savait. Plus tard le sourd-muet Massieu devint son maître; elle se rappela en partie les connaissances qui s'étaient effacées de sa mémoire, en acquit de nouvelles, en partie à l'aide de caractères imprimés en relief, tels qu'on les emploie pour l'instruction des aveugles, en partie à l'aide d'entretiens qui ont eu lieu avec elle par les signes mimiques et à l'aide du tact. Elle exprime sa pensée par des signes; en plaçant la main dans sa main, on lui fait sentir les formes de l'alphabet manuel. Son instruction religieuse a reçu un assez grand développement et a exercé sur sa destinée la plus heureuse influence. Depuis qu'elle a fait sa première communion, la sérénité et même la joie règne ordinairement sur sa physionomie; elle dit elle-même qu'elle est heureuse,

et un jour qu'une des institutrices lui en demandait la cause : « Je pense à Dieu, repondit-elle ; il est si bon. » L'image de l'immortalité future occupe sa pensée, sourit à son cœur. Elle est d'un caractère doux, facile, communicatif. Fort curieuse d'ailleurs, elle entretient un commerce assidu avec ses compagnes ; elle ne s'ennuie point : un jour on l'invitait à aller se coucher ; elle s'étonna que l'heure en fut déjà venue : *Le temps passe si vite*, dit-elle. Cette infortunée est un monument vivant de la puissance des sentiments moraux et religieux sur la destinée de l'homme (1).

Depuis son instruction, dit Mlle Octavie Morel dans la 3e circulaire, la sérénité se peignait dans ses traits et son humeur était gaie ; lorsque je lui demandais un jour comment elle passait le temps, elle me repondit, avec l'expression de la joie, qu'elle pensait souvent à Dieu, qu'elle songeait à l'autre vie qui lui était promise, et qu'elle se réjouissait du bonheur qui l'y attendait.

Mademoiselle Morisseau est morte.

HISTOIRE DE L'ART D'INSTRUIRE LES SOURDS-MUETS EN ITALIE.

Nous avons déjà vu que le bizarre Jérôme Cardan avait eu, même avant le père Ponce, des idées assez nettes sur l'instruction des sourds-muets et que ses observations n'auraient eu besoin que d'un homme de bonne volonté qui les appliqua, pour obtenir des

---

(1) Essai sur l'instruction des sourds-muets, tome II, page 196.

résultats heureux; personne n'essaya et ces germes ne produisirent aucun fruit.

Au commencement du dix-septième siècle, un célèbre professeur de l'université de Padoue, Fabrizio d'Acquapendente, décrivit les phénomènes de la vision, de la voix, de l'ouïe, traita de la parole et de ses instruments et présenta à cette occasion quelques vues sur ce genre d'instruction.

On a cru quelque temps que le prieur Jacob Affinati, d'Acuto, avait publié vers ce temps un traité sur la manière de faire parler les sourds-muets, mais le docteur Peter Atke Castberg, professeur, médecin et directeur de l'institut royal des sourds-muets à Copenhague, a découvert cet ouvrage qu'on citait comme le premier qui eût été publié sur cet art; il en donne le titre (1), mais au lieu d'être un livre destiné à l'art, c'est une sorte de manuel spirituel à l'usage de l'ordre des Dominicains.

En 1670, le père Fr. Lana-Terzi, jésuite et professeur de rhétorique à Terni, et mort en 1687, produisit sur l'art d'instruire les sourds-muets quelques vues sommaires, rapides, mais assez justes. Il s'occupa tour-à-tour des écritures en chiffres, des moyens à employer pour apprendre aux aveugles à lire et à écrire etc., et se trouva conduit à exposer aussi ceux qu'on peut faire servir à instruire les sourds-muets; la substance de cet art, selon lui, consiste à leur faire remarquer d'abord les situations et le jeu des diverses parties de l'organe, dans la formation de chaque intonation ou de chaque

(1) *Il muto che parla, dialogo ove se tratta dell' excellenza et de difetti della lingua umana, et si spiegano più di 100 concetti scritturali soprà il silenzio etc. etc.* Venise, 1608.

articulation, à les imiter ensuite, à les reconnaître chez les autres par la disposition et le mouvement des lèvres; puis à exercer le sourd-muet à proférer séparément chaque lettre, à la lire sur les lèvres d'autrui, à lui faire assembler alors ces lettres en mots, à enseigner enfin la signification de ces mots en montrant les objets qu'ils sont destinés à réprésenter, et à parcourir graduellement les significations qui appartiennent aux fonctions des sens, aux arts, à l'entendement et à la volonté, « quelles que soient les difficultés que semblent offrir les » exercices sur lesquels repose cet art, dit-il, elles seront » surmontées par le sourd-muet d'une manière qui nous » étonnera; car la privation d'un sens donne aux autres » une sagacité toute nouvelle et singulière. »

Il ne paraît pas que, malgré les indications de ces auteurs, l'Italie ait vu étudier l'art d'instruire les sourds-muets autrement que dans ses principes théoriques, du moins le seul exemple d'application qui soit connu est-il celui que nous offre Pierre de Castro, premier médecin du duc de Mantoue, qui instruisit, dit-on, le fils du Prince Thomas de Savoie et qui du reste a publié deux ouvrages sur des matières médicales, mais qui n'a rien écrit sur l'art d'instruire les sourds-muets.

On a quelquefois cité l'ouvrage de Jean Bonifacio, antérieur de quatre ans au traité de Bonet, comme un de ceux qui avait des premiers traité de l'art d'instruire les sourds-muets, mais on a sans doute été enduit en erreur par le titre de l'ouvrage (1), car il n'a, avec l'art dont nous nous occupons, qu'un rapport indirect. Il n'y traite aucunement de la manière d'instruire ces

(1) De l'art (*dell' arte de' cenni, etc.*) des signes, à l'aide duquel la parole se rend visible. Vienne, 1616.

infortunés, il parle seulement de la langue des signes, il en montre la richesse, et les services utiles qu'en peuvent tirer ceux qui entendent. Dans son enthousiasme pour l'art des signes, non seulement il le met au niveau de la parole, mais il va jusqu'à le considérer comme plus riche et plus éloquent; il en indique toutes les applications aux sciences et aux arts: la parole elle-même lui paraît n'être qu'une branche du langage d'action. A cette occasion, il observe que les sourds savent lire les paroles par le mouvement des lèvres; il rappelle l'exemple d'un nommé Nello de Gabriello qui avait acquis cette faculté.

—

***Essai sur l'état physique, moral et intellectuel des aveugles-nés, avec un nouveau plan pour l'amélioration de leur condition sociale. Par* P. A. Dufau.**

Ouvrage couronné par la société de la morale chrétienne. Paris, 1837.

Cet essai est le fruit de vingt années de méditations. L'auteur fut appelé, en 1815, à remplir les fonctions de second instituteur, et chargé, en cette qualité, de la classe supérieure. Les observations qu'il fait sur leur état, sur l'influence de leur infortune sur le moral, sont aussi attachantes par leur nouveauté que par le talent remarquable avec lequel il s'exprime. Peu d'écrivains ont traité cette intéressante matière, mais aucun ne l'a traitée avec autant de jugement et de pénétration.

Diderot, chez les modernes, est le premier qui ait porté une attention spéciale sur la situation d'aveugle et qui en ait fait un objet d'investigation philosophique;

mais le philosophe n'y chercha qu'une occasion d'ébranler des vérités éternelles. L'esprit de parti l'anima, et à côté de quelques vues justes et ingénieuses on rencontre les plus étranges pauvretés. Son ouvrage tomba dans l'oubli et ce premier pas dans la science ne donna lieu à aucun autre. M. Haüy, le fondateur de cet établissement pour ces infortunés, qui servit de modèle à tous ceux qui existent à présent, publia, au moment de son érection, un *Essai sur l'éducation des aveugles*, mais il n'est qu'une réfutation de quelques préjugés et ne contient rien de très neuf. M. Guillié fut le premier qui publia un travail complet. Son *Essai sur l'instruction des aveugles*, parut en 1817, et de l'aveu de M. Dufau, il est intéressant sous plusieurs rapports. Il cite aussi avec éloge la *Lettre sur les aveugles*, par M. Alexandre Rodenbach, quelques ouvrages publiés par des Allemands, et un article de l'encyclopédie britannique, par le Dr Blaclock, aveugle lui-même et écrivain distingué.

Le but de M. Dufau est de faire bien connaître la condition anormale de l'aveugle-né, tel qu'il est fait par la nature et de montrer comment il peut être rendu apte à prendre le rang de membre actif de la société, utile à lui-même et aux autres, ou, ce qui revient au même, de faire voir ce que peut devenir l'aveugle de la civilisation.

Tout cependant n'est pas nouveau dans son livre; l'auteur avait consigné la plupart de ses observations dans la revue de Paris, d'octobre et de décembre 1831; mais il les a développées d'avantage et il n'en mérite que mieux toute notre reconnaissance.

Je présente ici aux lecteurs du Sourd-Muet une analyse de la première partie de cet *Essai*. Avant d'analyser la seconde partie, je tracerai un resumé de

l'histoire de l'art d'instruire les aveugles, afin de mieux faire comprendre les vues nouvelles de ce professeur de l'institut de Paris.

La cécité influe d'une manière très-funeste sur toute la constitution de l'homme et cette influence a été peu ou point remarquée. Le calme, l'inaction, auxquels ces infortunés sont condamnés, les rendent presque tous d'un tempérament *lymphatique;* car, par défaut de mouvement, d'agitation, la sanguification s'opère chez eux d'une manière imparfaite, la circulation est plus lente; de là défaut de nutrition des différents tissus et ainsi se trouve favorisé chez eux le développement des maladies scrofuleuses.

Les enfants clairvoyants par un instinct de la nature, se meuvent sans cesse et s'agitent avec vivacité. Leurs jeux sont des exercices violents, et une surabondance de vie, qu'ils ont besoin de dépenser, leur fait entretenir, jusque dans les moments du plus grand calme, un mouvement partiel, un balancement d'une portion quelconque du corps. Les aveugles au contraire arrivent bien souvent à l'âge de raison *sans avoir jamais couru.* Selon toute apparence, c'est encore à cette même cause qu'il faut, en grande partie, attribuer l'origine d'une sorte d'abattement moral, auxquels les aveugles sont sujets, qui dégénère souvent en un véritable *tædium vitæ* et dont ils meurent quelquefois. Le moyen d'atténuer ces prédispositions et leurs funestes conséquences sur la santé, serait de les exercer à une gymnastique spéciale, qui aurait sur leur constitution l'influence la plus heureuse et accroîtrait, sans doute, leurs forces, qui sont relativement moindres que celles des clairvoyants. Par cette vie de mouvement ils deviendraient moins sensibles à l'action du froid, et aux changements

brusques de la température qui leur sont funestes. Les affections de poitrine sont assez communes parmi ces enfants et sont souvent mortelles.

Ces exercices les empêcheraient aussi de contracter des mauvaises habitudes de se tenir, qui les rendent souvent entièrement contrefaits; ils sont à cela d'une complète indifférence, car c'est parce qu'on est vu, qu'on s'étudie aux attitudes convenables, que leur importe donc telle ou telle direction donnée aux membres? il en est qui ne se soucieraient nullement de devenir bossus. De simples marches militaires, les manœuvres régimentaires y remédieraient. Ces idées ont été entrevues en Allemagne et on y provoque chez les aveugles l'activité corporelle par ces sortes de jeux.

C'est surtout en étudiant les aveugles qu'on se convainc que c'est par la vue que se forment principalement ces rapports fréquents et immédiats avec les hommes et les choses qui nous entourent et qu'un célèbre physiologiste appelle *la vie de relation*. L'aveugle donc, qui n'éprouve pas ces impressions, se sent moins puissamment attiré vers ses semblables et reste ordinairement dans un état de concentration et de vie intime. La vue ne lui ayant pas non plus fait connaître l'expression souvent factice, que nous donnons à notre physionomie à l'occasion de nos émotions, il ne peut l'imiter, elle n'aurait évidemment aucune signification chez lui; on en a cependant conclu que les aveugles sont dépourvus de sensibilité. Cela est injuste. L'auteur a souvent observé que les aveugles éprouvent une sympathie réelle pour les misères de l'humanité, seulement leurs émotions sont muettes et ne dégénèrent jamais en grimaces étudiées, en gemissements calculés. Diderot pense aussi qu'ils doivent être inhumains, *parce qu'ils ne voient pas le*

sang couler; un sourd-muet le serait donc aussi parce qu'il n'entend pas les plaintes de ceux qui souffrent? et on aurait plus ou moins d'humanité suivant qu'on aurait la vue et l'ouïe plus ou moins nettes? Cela n'est pas.

Je me défie de ces portraits qu'on trace du caractère des aveugles, *ils sont bien souvent tout autres*. C'est M. Dufau (1) qui l'avoue, après avoir parlé de leur esprit de corps qui exclut toute jalousie, de leur union, de la rareté de leurs débats, de leur docilité envers leurs maitres. Je crois cependant comme lui qu'on peut toujours retrouver en eux, plus ou moins le type primitif de leur condition, dans les idées et les sentiments qui sont directement influencés ou modifiés par la vue; telle est par exemple la *pudeur* que les aveugles, comme tout est voilé pour eux par des ténèbres, doivent autrement apprécier que nous; en effet, dit M. Dufau, le sentiment de pudeur se manifeste sous une forme nouvelle dans cette condition spéciale, la réserve qui nous rend si délicats sur les objets offerts à nos regards passe chez eux de la vue à l'ouïe. Cette chasteté de l'oreille exclut en général de leur langage les paroles légères et les équivoques sans décence. Les accuser de manquer de pudeur, parce qu'ils ne connaissent pas certaines observances extérieures, est une injustice, d'autant plus criante, que les aveugles, à qui une bonne éducation a fait connaître les convenances sociales, s'y soumettent sans contrainte et les observent avec scrupule.

Diderot a également présumé que les aveugles sont sans religion; parce qu'ils n'ont pu contempler les

---

(1) Essai, page 31.

beautés de la nature. Les faits prouvent que les aveugles sont aussi religieux que nous, quand une telle direction a été donnée à leur éducation. C'est le lieu d'appliquer ce que dit M. Lecat (1); quoiqu'il y ait plus de choses à voir dans le monde qu'à entendre, cependant en fait de connaissances, il y a peu de vérités qui se voient, presque toutes s'entendent.

La puissance humaine ne leur impose pas; devant les princes ils ne sont guère plus émus que partout ailleurs; on le conçoit facilement. Ils sont plus tenaces dans leurs opinions, dans leurs actions; leurs résolutions étant plus mûries, ils y tiennent davantage, ils réfléchissent mieux ou plus longtemps, et n'agissent qu'après réflexion; jamais ils ne sont entraînés par ces déterminations brusques et imprévues auxquelles nous entraîne le premier coup-d'œil. L'amour-propre, ce trait dominant de leur caractère a, je n'en doute pas, pour origine, cette même confiance dans leur jugement; confiance bien fondée souvent, mais qu'ils sont disposés à outrer, comme le reste des humains.

Ils ont des dispositions au soupçon, principalement avec ceux, dont ils n'ont pas encore éprouvé la sincérité. Les sourds-muets de naissance ne soupçonnent pas de mal, quand les autres conversent ensemble; les sourds-muets par accident, s'ils étaient déjà parvenus à un certain âge avant leur malheur, sont ordinairement très-soupçonneux; en est-il de même des aveugles? Je n'ai pu encore me procurer une assez grande masse d'expériences pour décider.

Les aveugles sont moins distraits que nous, parce

(1) Traité des sens. Amsterdam, 1774, page 75.

qu'ils reçoivent simultanément moins d'impressions que nous n'en recevons par la vue; les aveugles les perçoivent, pour ainsi dire, une à une, tandis qu'elles nous viennent en foule et à la fois, et nous mettent par conséquent dans une sorte d'embarras et d'hésitation; aussi leur attention étant mieux cultivée, est portée à un très haut dégré chez les aveugles.

La comparaison, attention double comme l'ont appelée les philosophes, s'effectue chez eux avec moins de vivacité et plus de certitude, et les jugements qui en sortent sont plus sûrs. J'en dis autant de leur raisonnement. Ce résultat est la critique la plus sanglante qu'on puisse faire de l'éducation qu'on donne aux clairvoyants et des défauts des méthodes qu'on suit pour développer leur intelligence.

On a constaté une différence importante entre les sexes. Sous le rapport des facultés de l'esprit, les filles sont en général inférieures aux garçons. On remarque en elles moins de solidité, plus d'inégalité d'humeurs. Le désir de plaire, qui les porte à soigner leurs ajustements, les distrait et les occupe fortement; les couleurs, dont elles savent par ouï-dire les effets attrayants, sont loin de leur être indifférentes. Le travail opiniâtre n'est pas leur partage, mais à elles les grâces faciles de l'esprit et la vivacité de l'imagination, en ceci, au reste, il n'y a rien que d'ordinaire, et qui ne soit conforme à leur sexe. Par une sorte de compensation, elles entrent plus facilement dans nos idées, dans nos conventions sociales, il est plus aisé de les amener à une bonne tenue.

Une observation qui étonnera, mais que j'ai pu vérifier aussi chez les sourds-muets, c'est que les aveugles qui ont ce qu'on appelle *un point de vue*, sont en

général inférieurs à ceux qui vivent dans une obscurité complète; c'est sans doute, que cette faible perception de la lumière les préoccupe, les distrait et attire à elle, en partie, l'activité de leur intelligence, que les autres, qui sont complètement aveugles, portent aux sens du toucher et de l'ouïe.

Tous ceux qui ont écrit sur les aveugles remarquent que l'aliénation mentale est très rare chez eux. Ne pourrait-on pas, dit M. Dufau, induire de-là qu'il est tel aliéné qui serait peut-être avec avantage soustrait pour un temps, par une cécité artificielle, à la surexcitation du monde extérieur et chez lequel les opérations intellectuelles pourraient être ainsi ramenées à leur régularité primitive? Ceci mérite d'être remarqué.

On a parlé de la mémoire supérieure des aveugles : il est vrai que cette précieuse faculté est quelquefois portée chez eux à un dégré qui surprend, mais cela n'est pas général.

On a vu des aveugles qui prétendaient palper et sentir les couleurs. Il y a là de la charlatanerie.

Quelques aveugles ont ingénieusement cherché à se rendre compte des couleurs en les rapprochant des impressions de l'ouïe, comme les sourds-muets tâchent de s'expliquer les sons en les rapportant aux impressions de la vue; l'écarlate est pour l'aveugle le son de la trompette, et pour le sourd-muet le son de la trompette c'est la couleur écarlate. Le bleu céleste, c'est la douce harmonie de la flûte ou du hautbois. Ils rapportent tout à l'ouïe, un jeune aveugle allemand disait naïvement qu'il n'aimait pas le noir, *parce qu'il n'avait pas un joli nom* (1).

---

(1) En effet, il y a fort peu d'harmonie dans le mot allemand *schwarz*.

L'absence de la vue influe encore d'une autre manière sur la connaissance de la langue. La plupart des mots de nos langues sont faits d'après les impressions de l'œil, ce qui fait que les aveugles n'attachent pas les mêmes idées aux mots que nous. Ils s'expriment dans nos langues, mais ils pensent dans une autre; il s'en suit aussi qu'il leur est très difficile d'amplifier comme le pratiquent les rhétoriciens dans nos colléges, et cela résoudrait la question « s'il est donné à l'aveugle de » briller réellement comme écrivain par la vivacité de » l'esprit et par l'éclat de l'imagination? De sa nature » est-il poète? » Il me semble, dit M. Dufau, que cette question peut, après ce qui vient d'être dit, se résoudre sans difficulté. Quant à l'imagination, il ne peut y avoir d'incertitude: le monde coloré n'existant pas pour lui, où prendrait-il les images dont est faite sans doute l'imagination? Il est clair que de froides combinaisons de lignes et de surfaces, détachées par l'abstraction de l'ensemble où l'obscurité les confond, tiennent dans son esprit la place des tableaux magnifiques et variés dont le spectacle de la nature enrichit la nôtre; il ne peut le connaître que par ouï-dire et en parler que d'après autrui, c'est-à-dire sans chaleur, sans enthousiasme véritable. Je ne crois donc pas, et c'est toujours M. Dufau qui parle, que les aveugles-nés puissent aspirer à des succès vraiment remarquables dans les compositions littéraires, où l'imagination a la plus grande part; et je ne vois rien jusqu'ici, dans ce qu'ils ont produit, qui donne un démenti à cette assertion (1).

L'esprit des aveugles a un tour tout particulier; l'idée, nécessairement fort différente qu'ils se sont faite des

(1) Essai sur l'état physique des aveugles-nés, page 65.

choses, empreint bien souvent, pour nous, leur manière de l'exprimer d'un caractère frappant de singularité. Diderot a consigné plusieurs réponses de l'aveugle de Puiseaux. On lui demandait, après lui avoir expliqué l'usage des télescopes, s'il serait bien content d'avoir des yeux : *J'aimerais bien autant*, répondit-il, *avoir les bras longs; il me semble que mes mains m'instruiraient mieux de ce qui se passe dans la lune que vos yeux et vos instruments.* Il définit le miroir *une machine qui mettait les objets en relief hors d'eux-mêmes*; et, comme on s'étonnait de son aptitude à un grand nombre de choses : *Messieurs*, dit-il, *vous êtes surpris de ce que je fais, pourquoi ne vous étonnez-vous pas de ce que je parle!*

Les songes sont toujours chez les aveugles un mélange d'objets connus à l'état de veille, par les impressions de l'ouïe et du toucher. Parfois néanmoins il semblerait, à les entendre retracer ce qu'ils éprouvent en rêvant, que le sentiment tout entier, concentré sur ces formes palpables, s'élève à une sorte de vue intentive, qui les isole, en quelque façon, des ténèbres où elles sont pour eux ensevelies. Les expressions manquent pour exprimer ce qu'ils aperçoivent et comment ils le conçoivent, distingué de ce qui l'entoure.

L'ouïe, chez les aveugles, remplace en bien des occasions la vue, et tient une place plus remarquable que chez nous. Vivant parmi nous et s'appropriant nos langues, il est clair qu'il doit y attacher un sens; cependant on dirait au premier abord, que les mots *laideur*, *beauté*, *expression*, *physionomie*, *attraits* etc. n'en ont aucun pour lui. Il n'en est pas ainsi, l'ouïe lui fournit la valeur de ces mots. On racontait un jour à Mlle De Salignac, aveugle-née, un mauvais procédé d'une certaine per-

sonne à l'égard de sa famille : *Ah!* s'écria-t-elle vivement, *qui l'aurait cru, avec une voix si douce!* comme nous dirions : *avec une physionomie si sincère et si douce.*

C'est par le tact que les aveugles perçoivent les détails des objets divers ; c'est par l'ouïe que, dans un grand nombre de cas, ils en connaissent l'ensemble ; ils donnent ainsi leur coup-d'œil général sur les lieux où ils se trouvent ; ils en calculent l'étendue ; ils savent s'il y a des meubles, si on en a ôté d'essentiels, un cri léger, un coup de pied leur apprend la présence d'une personne dans un appartement. Ils s'aperçoivent sur-le-champ par le refoulement de l'air, qu'il y a un mur, une haie, un obstacle devant eux dans leurs promenades. Quand je me trouve dans une vaste plaine, disait un aveugle, en portant la main à son oreille et en étendant le bras avec un geste très-expressif, il me semble que je suis *à perte d'ouïe* ; c'est l'*à perte de vue* des clairvoyants, et il explique fort bien l'importance qu'acquiert l'ouïe chez les aveugles.

Un autre qui se dirigeait seul avec une grande adresse dans les rues les plus populeuses, disait qu'un bruit trop fort le déroutait totalement, et il l'expliquait par ce qu'il était forcé de *s'écouter marcher* ; je compris, dit M. Dufau, que dans ce cas, ne pouvant plus s'écouter, à cause du bruit, trop fort, *il était ébloui*, comme on dit de ceux qui voient.

Toute cette partie du travail de M. Dufau, est d'un grand intérêt, et bien propre à avancer cette saine métaphysique qui abandonne les spéculations sans réalités et s'attache chaque jour davantage aux faits.

LE SOURD-MUET ET L'AVEUGLE.

J'ai communiqué aux lecteurs du Sourd-Muet l'opinion de deux de ces infortunés, sur la somme de bonheur départie à leur situation respective. Une lettre que je viens de recevoir d'un sourd-muet, et qui contient quelque chose d'original, m'engage à revenir sur une question qu'il est cependant au moins inutile, s'il n'est pas dangereux de la discuter. La solution, si elle était possible, rendrait une classe entière malheureuse, de soumise qu'elle est à un sort qu'elle ne croit pas sans jouissance ni bonheur. Ce serait à nous qui jouissons de tous nos sens, à décider ce problème; car évidemment ni les sourds ni les aveugles ne peuvent juger de ce qu'ils ignorent : de quel poids peut être l'avis d'un aveugle-né sur la vue et d'un sourd-muet sur le bonheur que procure l'ouïe? On peut admirer les efforts qu'ils font respectivement, pour s'attribuer le moins de malheur; mais quel intérêt peut-on avoir à faire continuer des débats, auxquels on n'assiste qu'avec l'espoir que l'un ne convaincra jamais l'autre? et avec un peu de crainte cependant, que les arguments, de part et d'autre, ne parviennent à ébranler une conviction qu'il est si utile au contraire d'entretenir et de fortifier? Je suis donc bien décidé à ne pas entrer trop avant dans cette polémique. Je ferais conscience d'apporter le moindre argument soit contre l'un, soit contre l'autre, et je ne me décide à communiquer cette lettre, que parce qu'elle est d'une nature tout-à-fait inoffensive. Je saisis cette occasion de protester de toutes mes forces contre une assertion que je trouve encore répétée dans l'ouvrage

de M. Dufau : « Les aveugles, dit-il (1), sont toujours » très-enclins à la gaieté, tandis que les sourds-muets » sont presque toujours graves et tristes. » Je n'ai pas la moindre envie de contester aux aveugles leur gaieté, j'en suis heureux ; mais je n'ai jamais rencontré cette tristesse chez les sourds-muets, que quand les misères de l'humanité et les convenances le permettaient ou l'exigeaient ; à tout autre moment, ils s'abandonnent librement au plaisir de vivre et réjouissent tous ceux qui les entourent. Il y a infiniment plus de consolation à instruire les sourds-muets que les entendants-parlants. On est bien récompensé des soins qu'on leur donne par leur reconnaissance et leur attachement.

Je communique cette lettre comme je l'ai reçue, sans y rien changer.

A Monsieur l'abbé Carton, Directeur de l'Institut des Sourds-Muets et des Aveugles, à Bruges.

Monsieur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre estimable journal à l'égard du sourd-muet et de l'aveugle, mais il n'est pas à moi. Parmi les choses qui occupent le plus sérieusement mon esprit, est la question de savoir lequel, de l'aveugle ou du sourd-muet, est le plus à plaindre. Je ne partage pas l'opinion de M. A. Rodenbach, qui a dit que : *Les aveugles sont naturellement gais, et en général les sourds-muets sont tristes et souffrans.* Étant aveugle, il ne connoît pas notre position. C'est l'aveugle qui doit être le plus à plaindre, quoique habituellement gai, ou triste, ou souffrant, selon son état moral ; mais il me semble que le sourd-muet a le même sort que lui, j'en ai connu beaucoup qui ont dit aimer mieux être parlans que sourds-muets, car moi, je me fis opérer, en 1829, sous le rapport de la surdité, tant j'étais dominé par le désir de récupérer un organe éteint chez moi.

J'ai observé souvent les aveugles de l'institut royal de Paris, dont la position offre une triste image du tombeau, et inspire un douloureux

(1) Essai sur l'état physique des aveugles-nés, page 32.

intérêt, qui saisit les yeux et le cœur des voyans, et sa vie n'est qu'un rêve; quant à celle des sourds-muets, elle est moins malheureuse. Moi, sourd-muet, j'oserais dire que, sous le rapport de son caractère moral, le sourd-muet est plus heureux que l'aveugle, l'un a un bon œil qui épie toujours le danger, le péril; tandis que l'autre a l'œil d'une statue, qui ne voit pas ni les précipices ni les dangers où il court comme la roue de la fortune. Malheur à l'aveugle, plaignons-le tant pour sa situation que pour la nôtre; c'est une grande victime que l'homme que ses regards ne peuvent aider et qui est privé de ce moyen de se préserver de ces précipices, de ces dangers. Le pauvre aveugle ne voit pas les beautés de la nature et le sourd-muet les voit avec une grande admiration. Si un aveugle recouvroit la vue, il les admireroit sans cesse et tout ce qui s'offriroit à ses yeux, et surtout il connoîtroit notre position.

L'instruction des aveugles me semble être d'un plus long et pénible travail que celle de mes frères d'infortune. Le sourd-muet peut travailler comme tous les hommes, pour gagner de quoi vivre; tandisque n'étant pas fortuné, l'aveugle se trouve honteux d'être obligé de quêter, avec un enfant ou avec un chien, de porte en porte, de maison en maison, comme l'a fait Bélisaire!...

Je sais qu'un bon nombre de sourds-muets se sont mariés, et que beaucoup en sont de meilleurs époux et pères, et les aveugles le font-ils aussi? Non, mais il y en a fort peu.

Qui pourroit hésiter dans le choix entre le sourd-muet et l'aveugle? M. Fréd. Berthier, sourd-muet, a bien raison en combattant l'opinion de M. Rodenbach, et je partage celle du premier, que j'ai trouvée très-juste, à mon avis. J'offre à M. Rodenbach l'oubli de son erreur à notre égard.

Veuillez bien, Monsieur, mettre ma lettre sous les yeux des lecteurs du Sourd-Muet, et agréer l'assurance de ma considération très-distinguée.

Eugène GEORGE, de Cherbourg,

Précepteur sourd-muet, à Mons.

Mons, le 1 Mars 1837.

ÉTAT DE L'ART D'INSTRUIRE LES AVEUGLES AVANT M. HAUY.

Un enfant né sourd, et n'ayant par conséquent aucune idée de ce que c'est que l'ouïe, ne fait rien pour y suppléer: l'absence de l'ouïe n'est pas pour lui une privation, il n'en sent pas le besoin, il ne fera donc rien pour y satisfaire. Ce n'est que dans la société qu'il pourrait ressentir ce besoin; or, il ne se doute pas de ce que c'est que le langage, il n'essaie aucunement de l'acquérir. Il reste ainsi privé de la connaissance des vérités acquises et son éducation est nécessairement très-bornée. L'aveugle, au contraire, tend avec toute la puissance d'un besoin senti, à remplacer par ses autres sens celui qui lui manque, il les exerce davantage, l'exercice les développe et ils acquièrent un dégré de finesse plus grand que chez nous. Aussi a-t-on vu, dans tous les siècles, des aveugles se distinguer dans les lettres, les arts et les sciences, tandis qu'il n'y a pas un exemple d'un sourd-muet de naissance qui soit parvenu, sans un enseignement spécial, à se signaler par quelques connaissances acquises.

Aufidius (Cornelius), citoyen romain, qui perdit la vue dans sa jeunesse, se distingua dans les lettres et écrivit une histoire grecque.

Eusèbe l'Asiatique, devenu aveugle à l'âge de 5 ans, avait acquis de grandes connaissances et une érudition profonde. Il professait avec une très-grande facilité (1).

(1) *Hic disciplinas omnes et animo retinebat et expositione planissima lucidabat.* Cassiod. de Inst. Div. litt. cap. 5.

Saint Jérôme parle avec le plus grand respect de son maître, Dydime d'Alexandrie. Cet illustre aveugle, qui perdit la vue à l'âge de 5 ans, florissait dans le quatrième siècle. Dydime perdit la vue par une humeur qui lui tomba sur les yeux, dans son enfance, lorsqu'il commençait à apprendre à lire. Il apprit cependant à distinguer les lettres par le tact, au moyen d'un alphabet de buis qu'on lui avait fait. A l'aide des lecteurs et des copistes qu'il payait, il se rendit familier presque tous les auteurs sacrés et profanes, et se rendit fort habile dans la grammaire, la rhétorique, la logique, l'arithmétique, la musique, la géométrie, l'astronomie et la philosophie d'Aristote et de Platon. Il acquit surtout une grande connaissance de l'Écriture-Sainte, en sorte qu'il était regardé comme un prodige (1). La chaire de l'école fameuse d'Alexandrie lui fut confiée. Il composa plusieurs excellents ouvrages, dont le principal est le *Traité du Saint Esprit*, traduit en latin par saint Jérôme. Dydime était aussi pieux que savant; mais il était attaché aux sentiments et aux erreurs d'Origène dont il avait commenté le livre *Des principes*, ce qui fit condamner ses ouvrages, après sa mort, par le cinquième concile général. Saint Athanase et saint Antoine avaient pour lui la plus grande estime. Il avoua un jour à saint Antoine la peine qu'il ressentait d'être privé de la vue; le saint solitaire lui fit cette admirable réponse: « Je m'étonne qu'un homme judicieux comme vous, regrette une chose qui est commune aux animaux les plus méprisables, aussi bien qu'aux hommes, et qu'il ne se réjouisse pas d'en

---

(1) Vies des saints, par Butler; *saint Jérôme*, 30 septembre.

posséder une qui ne se trouve que dans les saints et dans les anges, par laquelle nous voyons Dieu même, et qui allume en nous le feu d'une science si lumineuse. »

Dydime mourut en 398, âgé de 85 ans.

Nicaise De Werde ou De Woerde, de Malines, était en grande réputation, dans le quinzième siècle, par l'étendue de son savoir. On considérait comme un prodige qu'aveugle, dès l'âge de trois ans, il eût pu perfectionner autant l'étude des sciences les plus relevées. Il enseigna publiquement dans l'université de Cologne le droit canon et le droit civil, citant, de mémoire, de longs passages qu'il n'avait jamais vus.

Ayant été élu docteur de Louvain, le pape lui permit de se faire consacrer prêtre. Il employa le reste de sa vie à la prédication et mourut à Cologne, en 1492.

Jean Fernand, né en Belgique d'un père espagnol très-pauvre, était aveugle de naissance; il surmonta ces deux obstacles si contraires au succès dans les études et devint poëte, logicien, philosophe et même musicien si excellent que, par le seul effet de sa mémoire, il composa des quatuors ou morceaux de musique à quatre parties qu'on aurait à peine faits en écrivant.

Jérôme Cardan avait entrevu qu'on pouvait conduire les aveugles à écrire et à lire par le tact. Il cite à cette occasion plusieurs faits rapportés par Érasme. Le père Lana-Terzi s'occupa également des moyens à employer pour apprendre aux aveugles à lire et à écrire.

Kenelm Digby, dont j'ai déjà cité le témoignage à l'occasion d'un disciple de Paul Bonnet, parle d'un aveugle, dont il se servait comme instituteur de ses enfants. Il était tellement aveugle, dit-il, qu'il ne distinguait pas même la lumière du soleil, mais ses autres

sens suppléaient parfaitement à l'usage de la vue. Il jouait aux cartes et aux échecs, et fut rarement vaincu. Il s'amusait souvent avec une rare dextérité à lancer des traits à de longues distances, quoique ce jeu exige une grande finesse de vue dans les autres. Il se promenait, sans crainte et tout droit dans les lieux qu'il connaissait. A table, ceux qui ne connaissaient pas son malheur, ne le soupçonnaient aucunement d'être aveugle. Il jugeait sans se tromper de la stature et de la forme d'un individu, aussitôt qu'il l'eut entendu parler.

« Lorsqu'il faisait déclamer ses disciples, il reconnaissait leurs gestes et leur position d'après le son de leur voix, ce qui fit qu'ils se tinrent toujours, en sa présence, comme s'il les eût vus. Il sentait, d'une manière admirable, la présence de la lumière par l'impression qu'elle faisait sur toutes les parties de son corps, mais principalement sur son cerveau. C'est ainsi qu'il connaissait le lever du soleil et qu'il distinguait les jours sereins des autres. »

Leibnitz (1) parle de l'aveugle de Maestricht. Il jouait aux cartes et connaissait les couleurs des étoffes à l'attouchement. Je ne sais, dit-il, s'il les reconnaissait toujours. Il trouvait le blanc et le noir plus raboteux que le rouge.

L'esprit méditatif et porté à l'abstraction qui distingue les aveugles leur a fait obtenir le succès le plus éclatant dans les mathématiques; c'est principalement dans cette branche des connaissances humaines que le célèbre Saunderson s'est fait remarquer. Nicolas Saunderson naquit en 1682, dans la province d'York, et devint

(1) *Otium Hanovrianum seu miscellanea Leibnitii. Lipsiæ*, 1719.

aveugle à un an. Il se rendit apte par ses efforts constants à lire Euclide en grec, et fut obligé, par la modicité de sa fortune, à en faire des leçons publiques qui étaient très-suivies. Il parlait à ses élèves, comme s'ils eussent été aveugles.

Whiston ayant abdiqué sa chaire de professeur de mathématiques, dans l'université de Cambridge, Saunderson, fut nommé pour lui succéder en 1711, et figura parmi les membres de l'illustre société de Londres. Ce fut à cette époque qu'il publia ses *Éléments d'Algèbre* estimés des mathématiciens. Cet ouvrage décèle partout la condition de celui qui l'a écrit et est rempli de démonstrations singulières qu'un homme qui voit n'eut peut-être pas rencontrées.

Il imagina une table à calculer fort ingénieuse, et sur laquelle il pouvait, au moyen de chevilles mobiles et de compartiments réguliers, rendre palpables les nombres et les figures, mais elle n'est plus qu'un objet de curiosité, depuis qu'il y a des chiffres en relief à l'instar des lettres. Avec ces chiffres et le secours d'une planche à compartiments, dans laquelle il les groupe, les opérations mathématiques deviennent faciles à l'aveugle.

Saunderson a prouvé qu'il n'est guère de partie des sciences physiques qui ne soit accessible aux aveugles, car il exposait de la façon la plus satisfaisante, dans ses leçons, la théorie de Newton, sur la lumière; *la formation des couleurs*, *les effets des verres grossissants*, *la production de l'arc-en-ciel*, enfin tous les phénomènes météoriques qui reposent sur un principe dont il est impossible à un aveugle-né d'acquérir la notion claire et distincte.

La surprise, que ce fait peut inspirer au premier abord, cessera en partie si l'on réfléchit que, pour un aveugle, le rayon lumineux, que nous nous figurons comme une série de points colorés, devient une série de points palpables, c'est-à-dire une ligne ou fil élastique que la main peut suivre par la pensée dans toutes les directions.

Saunderson avait le tact si perfectionné par l'exercice, qu'en parcourant une suite de médailles il discernait les vraies des fausses. La moindre vicissitude de l'atmosphère était sensible pour lui. Assistant, un jour, à des observations astronomiques, il remarquait, par l'altération des rayons du soleil sur son visage, quand un nuage passait entre le disque du soleil et lui. Cela est d'autant plus extraordinaire, qu'il n'était pas seulement privé de la vue, mais même de l'organe. Il n'avait qu'un an, lorsqu'un abcès, qui se forma à la suite de la petite vérole, lui fit perdre les deux yeux. Il mourut à Cambridge, en 1759, âgé de 56 ans.

Thomas Blacklock, écossais, fils d'un maçon, naquit à Annan en 1721, et perdit les yeux par la petite vérole, à l'âge de six mois. Il fut amené à faire des vers dès l'enfance, par le plaisir qu'il éprouva à entendre lire les poëtes de son pays. A douze ans il avait déjà composé quelques pièces que son âge et sa condition rendaient doublement remarquables. A dix-neuf ans, la mort de son père le jeta dans un état d'abandon et d'anxiété qui lui inspira un morceau touchant, son meilleur ouvrage peut-être, par une raison facile à concevoir. Il publia un peu plus tard un volume de poësies que Reidd et David Hume ont jugées en philosophes et en *amis*. Blacklock faisait des vers avec une telle facilité, qu'il en dictait souvent trente à quarante de suite

avec la rapidité qu'on mettait à les écrire. Blacklock fut plutôt un improvisateur qu'un poëte.

Henry Moyses, autre écossais aveugle, parvint à acquérir des connaissances si étendues dans les sciences naturelles, qu'il fut à même de faire, à Cambridge, des leçons publiques sur la philosophie chimique. Il était excellent mathématicien et bon musicien.

Weissembourg, né à Manheim en 1760, devenu aveugle à l'âge de 7 ans, se distingua par des études scientifiques assez avancées et notamment devint habile géographe: il eut pour maitre Christian Niesen. Weissembourg imagina successivement, pour aider les progrès de ceux de ses compagnons d'infortune qui étudieraient la géographie après lui, de marquer les divisions, d'abord avec des perles de verre passées à un fil qu'on cousait sur la carte, puis avec de la chenille qu'on collait avant de la coudre et enfin avec des chainettes en soie, de différentes grosseurs, qu'on fixait également avec l'aiguille. Avant d'en venir à cette dernière sorte de cartes brodées, qui étaient aussi les plus satisfaisantes, il avait fait construire à grands frais des cartes ou plutôt des plans qui excitèrent alors une vive curiosité; des sables de diverses granulations y figuraient les sortes de terrains, et des verres habilement encadrés les parties d'eau. Weissembourg n'attacha lui-même aucune idée d'utilité pratique à son invention; il est toutefois probable, que c'est elle qui a suggéré la première pensée des plans en relief, aujourd'hui en usage dans les institutions d'aveugles de l'Allemagne, et qui presentent, non pas seulement comme nos cartes des sinuosités saillantes, mais aussi tous les principaux accidents du terrain: l'élève les peut suivre ainsi du doigt et acquérir de la sorte une idée encore plus nette

de la disposition générale du sol, qu'on ne le fait avec les cartes en usage en France. Il écrivait parfaitement et lisait avec des caractères qu'il avait imaginés pour lui-même, avant d'en avoir jamais vu.

J'ai déjà parlé ailleurs de l'aveugle du Puiseaux, et j'ai rapporté quelques-unes de ses réponses fort originales. Il était fils d'un professeur de philosophie de l'université de Paris. Son père, remarquant les dispositions heureuses de son fils, l'instruisit autant que possible, par le moyen du tact et par ses conversations toujours dirigées vers un but utile et scientifique. Quand il eut atteint l'âge de quatorze ans, son père lui fit suivre des cours de botanique et de chimie au jardin du roi, où il étonna ses condisciples par son application et son intelligence. Il perdit son père, étant encore fort jeune, et en hérita d'une fortune assez considérable, qu'il dissipa presqu'entièrement par ses prodigalités et dont il s'aperçut trop tard. La perspective effrayante du sort qui l'attendait ainsi que la compagne qui s'était unie à sa destinée, lui inspira des réflexions utiles, qui contribuèrent à rappeler sa raison égarée par de pernicieux conseils. Voulant fournir lui-même à sa subsistance et trop fier pour recevoir des secours, il se retira au Puiseaux, où il s'occupa à distiller des liqueurs fines; qu'il allait vendre lui-même, chaque année, à Paris.

Il mettait de l'originalité dans tout ce qu'il faisait : sa coutume était de dormir pendant le jour et de se lever le soir; il travaillait toute la nuit, parce qu'alors il n'était dérangé, disait-il, par personne. L'aveugle du Puiseaux ayant trouvé dans les ressources de son esprit et dans son activité, un abri contre l'indigence, vécut heureux dans l'intérieur de sa famille; sa vie retirée et extraordinaire pour un aveugle lui fit bientôt une espèce

de réputation. Diderot, dans l'espoir de se faire honneur de sa démarche et de trouver dans les réponses de l'aveugle un aliment pour ses paradoxes, le visita et le trouva occupé à faire lire son fils avec des caractères en relief. Il fit à Diderot des questions bizarres sur la transparence du verre, sur les couleurs etc. Il demanda s'il n'y avait que les naturalistes qui vissent avec le microscope, et si les astronomes étaient les seuls qui vissent avec le télescope; si la machine qui grossit les objets était plus grosse que celle qui les rapétisse; si celle qui les éloigne était plus longue que celle qui les rapproche. Il croyait que les astronomes avaient les yeux conformées autrement que les autres hommes et qu'on ne pouvait se livrer à l'étude de telle ou telle science sans avoir des yeux qui eussent des facultés spéciales pour cela. « L'œil, disait-il, est un organe sur lequel l'air doit faire l'effet de mon bâton sur ma main. Cela est si vrai, continua-t-il, que quand je place ma main entre vos yeux et un objet, ma main vous est présente mais non l'objet. La même chose m'arrive quand je cherche une chose avec mon bâton et que j'en rencontre une autre. » Cette définition est pleine de sens.

L'aveugle du Puiseaux avoua qu'il se trouvait fort à plaindre d'être privé de la vue et qu'il aurait été tenté de regarder les hommes voyants comme des intelligences supérieures, s'il n'avait cent fois éprouvé combien ils lui étaient inférieurs à d'autres égards.

Cet infortuné, loin de chercher dans son malheur une excuse pour sa conduite, d'abord peu régulière, mit tous ses soins à reparer les torts de sa jeunesse et à étendre la sphère de ses connaissances.

L'expérience a prouvé qu'il n'est guère de profession

même à laquelle, dans un temps ou dans un autre, quelqu'aveugle ne soit parvenu. M. de Piles, dans son *Cours de peinture,* dit qu'il a vu en Italie un aveugle, né à Cambassy, en Toscane, âgé d'environ cinquante ans, rempli d'esprit et d'intelligence, très-bon dessinateur. Il le rencontra dans le palais justinien; modelant en cire une statue de Minerve. Cet aveugle saisissait avec précision, par le toucher, la forme et les proportions des originaux.

Le duc de Bracianne, témoin de ses travaux, doutait cependant qu'il fut complètement aveugle; et pour s'en assurer, il lui fit faire son portrait dans une cave obscure: il fut parfaitement ressemblant; il fit aussi le portrait de l'une des demoiselles du duc, qui fut également très-ressemblant.

J'ai vu, dit M. Piles, sortis des mains de cet illustre aveugle, le portrait de Charles I, roi d'Angleterre, celui du pape Urbain VIII; et, en France, le portrait de M. Hesselin, tous parfaitement exécutés.

En Belgique, dans le siècle passé, un Nicolas Bacon, aveugle-né, descendant de l'illustre chancelier, devint docteur en droit et plaida avec succès devant le conseil de Brabant.

M[elle] Paradis, né à Vienne en Autriche, perdit la vue à l'âge de deux ans, par suite d'une apoplexie. Cette virtuose, qui avait un grand talent pour la composition, avait trouvé un moyen d'écrire elle-même ce qu'elle composait, en figurant les accords. Elle avait commencé d'abord à les tracer sur des cartes piqueés avec des aiguilles; mais ce premier essai, reconnu infructueux, lui suggéra l'idée d'un autre procédé qui était infaillible et d'une facile exécution, mais que malheureusement on ne connaît pas.

« Nous nous rappelons avoir vu, dit M. Guillié, à Bordeaux, au commencement du siècle, un aveugle, nommé Dumas, jouant assez bien du violon. Il avait inventé un moyen de copier la musique, d'une manière bizarre : il représentait les mesures par des moules de boutons, la valeur des notes par des morceaux de liége plus ou moins épais, une ronde par un anneau, une noire par une pièce de monnaie, les silences par des lanières de cuir dentelées etc. Nous ne nous rappelons point la série confuse de tous ces signes, qu'il reconnaissait cependant assez bien : mais nous ne pûmes nous empêcher de rire lorsque, nous ayant parlé du deuxième concerto de Jarnowick, qu'il jouait alors, il alla chercher, dans une armoire, une espèce de chapelet, long de sept à huit toises, formé des objets dont nous avons parlé, qu'il nous dit être ce concerto, et sur lequel il nous fit distinguer les passages les plus difficiles. Il avait plusieurs armoires remplies de cette singulière musique (1). »

On a vu dans les renseignements qu'on vient de lire, que Dydime d'Alexandrie apprit à lire au moyen d'un alphabet en bois. Jérôme Cardan, mort en 1576, avait aussi présenté et décrit les moyens d'apprendre à lire aux aveugles, et à écrire au moyen de lettres gravées dans une planche de métal, qu'il faisait parcourir avec un stylet, jusqu'à ce que la forme en fut bien saisie.

Rampazzetto avait publié en 1575, des exemples de lettres gravées en bois, qu'il dédia à St-Charles Borromée.

En 1640, un maitre écrivain de Paris, nommé Pierre Moreau, fit fondre des caractères mobiles en plomb, à l'usage des aveugles.

---

(1) Essai sur l'instruction des aveugles-nés, par le Dr Guillié, p. 107.

Le père Lana-Terzi, jésuite, explique, en 1670, également ces moyens.

Usher, archevêque d'Armagh, qui mourut à Camberwell, vers la fin du XVIIe siècle, fut enseigné par ses tantes, qui étaient aveugles, avec des lettres mobiles gravées sur de petites tablettes en bois mince.

Jacques Bernouilli étant à Génève, en 1676, enseigna à écrire à Melle Élisabeth Waldkirch, qui avait perdu la vue, deux mois après sa naissance; mais il n'a pas fait connaître le moyen dont il s'était servi.

Le docteur Burnet, évêque de Salisbury, a parlé avec beaucoup de détails, dans son *Voyage en Suisse*, de Melle Walkier, de Schaffouse, dont les yeux furent brulés à l'âge d'un an. Elle parlait cinq langues, elle était philosophe, théologienne et bonne musicienne. Cette jeune personne avait appris à écrire, au moyen de caractères taillés en creux dans du bois, qu'elle avait d'abord parcourus avec une pointe en fer; elle avait ensuite fait usage du crayon, et enfin, lorsque M. Burnet passa à Schaffouse, en octobre 1685, il la vit écrire très-vite et très-correctement.

M. Von Kempelen, auteur de *L'automate joueur d'échecs*, apprit a épeller avec des lettres de carton découpé, et à lire des phrases pointées sur des cartes avec des épingles, à Melle Paradis, née à Vienne. Il lui avait formé une petite presse au moyen de laquelle elle imprimait sur un papier les phrases qu'elle avait composées, et elle entretenait ainsi une correspondance avec M. Von Kempelen et avec M. Weissembourg, à qui elle devait une partie de ses connaissances.

D'autres aveugles se servaient d'autres moyens, et leur génie inventif leur avait déjà fait trouver avant M. Haüy presque tous les moyens d'instruction qui sont encore en

usage. Il existait déjà des lettres en relief et on enseignait aux aveugles à lire et à écrire. L'écriture en points, telle qu'elle est encore en usage en Allemagne, était déjà pratiquée. Le baron Von Kempelen avait inventé une presse pour son élève aveugle, mais l'imprimé n'était qu'en noir à l'usage des clairvoyants.

Weissembourg avait fait des cartes géographiques de diverses espèces et entr'autres des cartes sur lesquelles les divisions étaient indiquées par des chaînettes en soie de différentes grosseurs. On calculait et on notait la musique, tel était l'état de l'art d'instruire les aveugles, mais personne n'avait encore songé à rassembler ces tentatives et ces moyens épars, à les discuter et à former une méthode suivie et complète, c'est-là la gloire de M. Haüy.

Dans un second article j'exposerai les travaux de cet homme de bien et les améliorations que propose M. Dufau dans son ouvrage sur les aveugles-nés.

DE L'UTILITÉ PHYSIQUE DE L'ARTICULATION POUR LES SOURDS-MUETS.

On croit communément que tous les sourds-muets sont complètement privés de l'ouïe, c'est une erreur; le docteur Itard, fondé sur une longue expérience et sur des recherches spéciales, assure qu'un cinquième tout au plus est entièrement sourd. Chez un grand nombre de ces infortunés il n'y a pas absence, mais faiblesse de l'audition, et cette faiblesse native s'augmentant d'un affaiblissement accidentel produit par l'inaction totale de ce sens, présente tous les indices d'une surdité complète et le devient souvent en effet.

Si on soumettait ces sortes de sourds-muets à des exercices méthodiques d'acoustique, on obtiendrait de cet organe, ce qu'on obtient d'un membre affecté d'une débilité congéniale; on le rend à ses fonctions par l'exercice forcé de ces mêmes fonctions; on habituerait aussi peu-à-peu l'oreille à percevoir et à comparer des sons qu'elle ne distinguait pas d'abord, on rendrait souvent aux sourds-muets, par cela seul, l'usage de la parole.

J'ai déjà parlé, dans la première livraison de ce recueil, des causes du surdi-mutisme et des moyens de prévenir ce malheur. Si la surdité existe, les injections par les trompes d'Eustachi, ou la perforation du tympan procurent souvent des guérisons; les exercices acoustiques, en perfectionnant, en développant le mince filet d'audition qui existe chez la plupart des sourds-muets, mais surtout en éduquant l'attention, présentent des résultats étonnants; l'articulation artificielle enfin ou l'enseignement de la parole par l'indication et la démonstration des mouvements que font les organes vocaux dans

l'articulation, peut remédier en partie aux suites de la surdité. Ces moyens seront le sujet de différents articles qui paraîtront dans les numéros suivants. Je démontrerai dans celui-ci l'utilité physique de ces moyens.

Pour apprécier toute l'utilité que l'homme, lors même qu'il est privé de la faculté d'entendre, peut retirer de l'usage de la parole pour le maintien de la santé, il suffit de jeter un coup-d'œil sur les organes que l'articulation met en jeu. On voit par l'analyse de cet appareil, comparé par M. Cuvier à un instrument à vent, à anche, qu'il se compose, comme celui-ci, de trois parties principales. La première comprend le poumon, espèce de soufflet qui pousse l'air, et la trachée-artère, espèce de porte-vent qui le dirige contre l'anche de l'instrument. Le *larynx*, mot grec qui veut dire *sifflet*, est la partie qui contient l'anche, contre laquelle vient se briser l'air qui par ses vibrations produit la voix. Il est situé à la partie antérieure et supérieure du col, continu en bas à la trachée-artère et offrant une fente oblongue appellée glotte, dont les bords élastiques et vibratiles impriment à l'air des modifications d'où résulte le son vocal. Enfin, la troisième partie est la bouche et les fosses nasales, que l'on considère comme le tuyau musical, par lequel le son s'écoule et qui contient d'ailleurs les organes qui le transforment en son articulé. Il est facile de voir que dans l'exécution de ce phénomène, la poitrine éprouve un exercice plus fort que dans la respiration ordinaire, et comme l'utilité de la gymnastique est généralement reconnue, au point qu'on lui attribue des cures merveilleuses, il est facile d'en conclure que l'articulation, véritable gymnastique du poumon, est un moyen de prévenir les déformations de la poitrine, les maladies pulmoniares, la phthysie et la consomption.

Ce n'est pas le seul bien que la parole porte avec elle : il est une loi qui préside à la nutrition de toutes les parties de notre corps ; plus un organe est mis en action, plus il se développe ; c'est ainsi que le bras droit est plus fort que le bras gauche chez ceux qui se servent habituellement de la main droite, et réciproquement chez ceux qui sont gauches.

L'inaction est si nuisible au bien-être des membres de notre corps, qu'on a vu des individus, qui, pour échapper à la conscription militaire, dans des temps difficiles, ont condamné un de leurs bras à un repos absolu, et qui sont parvenus à le réduire ainsi à un état d'émaciation et de raideur qui les a rendus tout-à-fait impropres au service.

Il en est de même pour la portion supérieure des voies aëriennes, appelée larynx. Chez l'homme qui ne parle pas, elle est dans l'inaction et dès-lors elle demeure étroite et sans souplesse. De-là provient, disent les médecins, que les enfants, qui n'ont pas encore le larynx assez développé, succombent à des angines, à des inflammations de la gorge, qui sont peu dangéreuses pour l'homme. Le croup, cette peste des enfants, passe chez les adultes pour un simple catarrhe.

En considérant donc le mécanisme de l'articulation, on voit qu'elle détermine sur les organes, que nous avons nommés, une excitation spéciale, et d'après la loi : *Ubi stimulus, ibi affluxus,* que l'observation des siècles a confirmée, le sang et les liquides destinés à l'entretien de la vie, s'y portent en plus grande abondance. Le résultat de cet afflux plus abondant et plus souvent répété du liquide réparateur, dans les organes qui produisent la voix et la parole, est d'augmenter leur nutrition et leur accroissement, et par conséquent de

les rendre plus forts et plus robustes, c'est-à dire plus aptes à exécuter avec facilité et énergie les fonctions que la nature leur a confiées, et plus propres à résister aux influences morbifiques et aux agents nombreux de destruction de leur tissu.

Cette influence s'étend à tous les organes qui participent à la production de la parole ; à la bouche dont l'intégrité est si nécessaire à la conservation de l'ouïe; au larynx, à la trachée-artère, aux bronches et surtout aux poumons. Si l'on réfléchit sur l'importance des fonctions qu'exercent les poumons, qu'on peut nommer, à juste titre, les mobiles de la vie, les foyers de la chaleur et de la sensibilité, on est frappé des avantages immenses que la parole procure à toute l'économie du corps. La voix et la parole surtout multiplient les mouvements respiratoires des poumons et en augmentent les efforts expiratoires nécessaires à l'expulsion du fluide, qui, par ses vibrations contre les cordes vocales, doit produire la voix. Il résulte de ce surcroît d'activité dans les actes respiratoires, qu'une plus grande quantité d'air se précipite dans les poumons, qui épanouissent, pour ainsi dire, toutes les vacuoles qui les composent, que cet air, en contact avec une surface absorbante plus étendue, se prête mieux à la décomposition et que dès-lors le sang qui vient se refaire, se vivifier dans les poumons en se combinant avec l'oxigène, entraîne avec lui une plus forte proportion de ce gaz, qui est l'excitant principal de la force vitale et le seul même qui puisse l'entretenir. Ce n'est pas tout. La respiration large et profonde, les mouvements pulmonaires plus frequents pressent ce sang, qui déjà s'est chargé avec abondance du principe de la force et de la vigueur et le répandent dans toutes les parties du corps.

Des physiologistes m'ont signalé l'articulation comme cause prochaine d'un autre phénomène vital. Ainsi ils prétendent que pendant la production de la voix, les mouvements d'abaissement et d'élevation du diaphragme rendent la digestion plus prompte et plus facile en imprimant à l'estomac de douces secousses, qui provoquent l'action de ce viscère et facilitent le passage du chyle, qu'il est chargé d'élaborer dans les autres intestins. Nous ignorons jusqu'à quel point est fondée cette théorie purement mécanique; mais le fait est, que le chant, la lecture à haute voix et une conversation douce et agréable favorisent l'élaboration des matières alimentaires.

Il existe, entre les organes de la voix et l'état du corps en général, un accord inexplicable mais constaté par l'expérience. La voix prend un timbre plus fort, quand l'évolution de toutes les parties du corps va commencer d'une manière plus rapide; elle devient l'indice de la vigueur et de la santé. Il est à présumer que, si ce changement dans la voix est en partie un effet, la parole elle-même d'après ce que j'ai dit, agit comme cause pour produire cet effet. Après une consultation de médecins on obligea l'instituteur des sourds-muets de Vienne d'enseigner l'articulation à ses élèves. J'ai trouvé ailleurs encore des arguments qui prouvent que lorsqu'un homme est privé, pour un certain temps, de la parole, par une cause qui ne peut agir sur toute la constitution, il dévient plus débile, plus souffrant et résiste moins bien aux maladies nombreuses qui l'attaquent sans cesse. Voici l'observation d'un médecin. Un homme qui avait toujours joui d'une santé florissante, réçut sur la partie supérieure de la poitrine, un coup qui lui coupa, sur le champ, la parole. Il porta son extinction de voix, pendant

deux ans et ne fit que rentrer à l'hôpital, pour des affections de toute espèce sans jamais en être complètement guéri : accablé de fatigues et de souffrances, il se traînait dans les salles, où il était traité pour une maladie toute autre que son extinction de voix. Un jour on lui administra, par forme d'essai, un médicament contre l'aphonie. Il recouvra la parole du jour au lendemain et avec elle se montrèrent, comme par enchantement, tous les signes de la santé et de la force. Je pourrais rapporter d'autres exemples pour montrer l'influence particulière que la parole semble exercer sur les maladies ; qu'il suffise de citer encore le père de la médecine : *Si lingua*, dit-il, *ex improviso impotens fiat .... melancholicum hoc ipsum fit.*

NAISSANCE DE L'ART D'INSTRUIRE LES SOURDS-MUETS EN ANGLETERRE.

Jean Bulwer paraît être le premier qui ait écrit sur cet art, en Angleterre. Il publia, en 1648, son curieux traité, intitulé : *Le philosophe, ou l'ami des sourds-muets* (1), mais il avait déjà préludé à ces recherches par deux ouvrages qui en sont comme l'introduction,

(1) *Philosophus, or the deafe and dumbe man's friend, exhibiting the philosophical verity of that subtile art, which may enable one with an observant eie, to heare what any man speaks, by the moving of his lips. Upon the same ground, with the advantage of an historical exemplification, apparently proving, that a man borne deafe and dumbe may be taught to heare the sounds of words with his eie, and thence learn to speak with his tongue. By J. B. Sirnamed, the Chirosopher. London*, 1648.

et qui font avec elles un seul système, la *Chironomia* ou *l'art de la rhétorique manuelle*, et la *Chirologia* ou *le langage naturel de la main* (1). L'auteur d'un article remarquable dans la *Revue d'Édimbourg* (2) fait observer qu'il est étonnant que Bulwer, après tout ce qu'il dit du langage naturel de la main, n'ait pas proposé la méthode de parler par les doigts, d'autant plus qu'il mentionne lui-même « un exemple curieux de la facilité » avec laquelle le toucher supplée à un autre sens. Nous » avons, dit-il, dans le comté d'Essex, un M. Babington, » de Burntwood, qui étant devenu sourd, à la suite » d'une maladie, sent cependant les mots comme s'il » avait un œil dans les doigts et qui voit les signes dans » l'obscurité. Sa femme converse facilement avec lui, » par une étrange espèce d'alphabet des jointures des » doigts, même pendant la nuit. Les différentes articu- » lations représentent des lettres; elle les touche; le » mari rassemble ces lettres en mots et conçoit facile- » ment ce que sa femme veut exprimer. » J'ai cité ce passage parce que M. de Gérando a cru que Bulwer employait déjà l'alphabet manuel (3). Bulwer ne semble pas avoir connu l'ouvrage de Bonet. Il rappèle cependant plusieurs faits remarquables, qu'il a vus la plupart lui-même, de ce qui a été fait pour l'instruction des sourds-muets.

Bulwer a aussi le premier recommandé l'institution d'une académie de sourds-muets et parlé de la capacité que possèdent ces infortunés de jouir de la musique par les dents.

---

(1) Londres, 1644, in-8°.
(2) *The Edinburgh review*, N° 124, july 1835, page 413.
(3) Essai sur l'éducation des sourds-muets, tome I, page 351.

M. Dugald Stewart a publié sur Dalgarno, autre auteur inconnu à-peu-près, des détails du plus haut intérêt, et depuis, la société des bibliophiles, le *Maitland club*, à Glasgow, a fait réimprimer ses ouvrages à Édimbourg (1).

Tout ce qu'on sait de l'auteur lui-même se borne à une petite notice faite par Antoine Wood. « Le lecteur, » dit-il, sera bien aise de savoir qu'un George Dalgarno, » écossais, a écrit un livre intitulé : *Ars signorum* etc. » Londres, 1661. L'auteur communiqua son travail, » avant qu'il fût imprimé, au docteur Wilkins, qui, » développant l'idée de Dalgarno, en fit l'ouvrage que » vous connaissez. Ce Dalgarno naquit à Old Aberdeen, » et fut éduqué à l'université de New Aberdeen. Il » tint avec succès, une école particulière de grammaire, » pendant environ trente ans, dans les paroisses de » St-Michel et de Ste-Marie Madelaine, à Oxford. Il » écrivit aussi le *Didascalocophus* ou *le précepteur du* » *sourd-muet*. Il mourut d'une fièvre, le 28 du mois » d'août 1687, âgé de plus de soixante ans, et fut » enterré au nord de l'église de Ste-Marie Madelaine (2). »

Leibnitz a cité quelques fois Dalgarno. Fontenelle mentionne son nom dans l'éloge de Leibnitz, et quelques historiens de la littérature allemande en ont parlé en passant. Mais, à ces exceptions près, la mémoire de Dalgarno était oubliée. L'attention sur l'originalité et l'importance de ses spéculations fût renouvelée par Dugald Stewart. Voici ce qu'il en dit :

« Après avoir ainsi payé le tribut de mon sincère respect aux travaux éclairés d'un célèbre étranger, je me sens appelé à saisir l'occasion qui

(1) *The works of George Dalgarno of Aberdeen*. in-4° *reprinted at Edinburgh*, 1834.

(2) *Athenæ oxon*. vol. II, page 506.

se présente à moi pour arracher à l'oubli le nom d'un auteur écossais dont le mérite a échappé à ses contemporains et à ses successeurs. Celui dont je veux parler est George Dalgarno, qui, il y a plus de cent trente ans, fut conduit par sa seule sagacité à adopter *à priori*, sur l'education des muets, la même conséquence générale dont la découverte expérimentale et l'heureuse application ont, de notre temps, jeté un éclat si mérité sur le nom de Sicard. J'ai déjà fait mention de Dalgarno, dans une note ajoutée à la philosophie de l'esprit humain, comme auteur d'un traité très ingénieux intitulé *Ars Signorum*, ce qui fait croire incontestablement qu'il fut le précurseur de l'évêque Wilkins dans les spéculations conçues par ce dernier à l'égard d'un *caractère réel* et d'un langage philosophique; il me paraît maintenant également clair, d'aprés une connaissance plus étendue des fragmens abrégés qu'il a laissés après lui, que s'il n'a pas tracé la route aux essais du docteur Wallis pour enseigner aux muets à parler, il a conçu des vues qui, se rapportant aux moyens de les instruire, sont beaucoup plus profondes et plus étendues qu'aucune de celles que nous rencontrons dans les ouvrages de ce savant écrivain, antérieurs à la date des publications de Dalgarno. Je me dispense pour le moment de m'étendre sur ses droits dans ces deux exemples; mais je ne peux pas renoncer au plaisir de transcrire quelques paragraphes pour justifier ce que j'ai déjà avancé, par rapport à la coïncidence remarquable qui existe entre quelques-unes de ses déductions théoriques et les résultats pratiques de l'académicien français. »

« Je conçois (ce sont les paroles de Dalgarno) que d'heureuses instruc-« tions puissent être données à un muet, même au berceau, lorsqu'il « commence *risu cognoscere matrem*, si la mère ou la nourrice a une « main aussi agile qu'elles ont communément une langue: par exemple, « je ne doute pas que les mots *main*, *pied*, *chien*, *chat*, *chapeau*, *etc.*, « bien écrits et souvent présentés aux yeux de l'enfant muet, en montrant « du doigt les mots et les choses, *et vice versa*, comme l'enfant aveugle les « entend prononcer, ne puissent être connus et retenus par l'un aussi « bien que par l'autre; et comme je crois les yeux aussi dociles que l'oreille, « je ne vois aucune raison pour ne pas rendre la main aussi traitable que « la langue, et amener la première à former des lettres, sinon bien nettes, « du moins lisibles, comme la seconde imite les sons articulés et l'écho « qui les répète.

« Les difficultés pour apprendre à lire sont si grandes dans un plan « ordinaire, qu'on s'étonne justement comment l'enfant parvient à les « vaincre..... L'enfant sourd-muet, sous la direction de sa mère, passe « avec sécurité sur tous les écueils. La distinction des lettres, leurs noms, « leur pouvoir, leur ordre, les mots divisés en syllabes, leurs combinaisons, « ajoutez à cela le ton et l'accent; aucune de ces subtilités embarrassantes

« ne met obstacle à ses progrès..... Il est vrai qu'après être sorti de la « nourrice, et lorsqu'il arrive à apprendre grammaticalement, il est « obligé d'étudier les lettres écrites par leurs formes, leur nombre et leur « ordre, etc., etc. »

« Le même auteur remarque ailleurs, ajoute M. Dugald Stewart, que « l'ame peut exercer son pouvoir par le ministère de chacun des organes; « et cependant, lorsqu'elle est privée de ses premiers secrétaires, la vue et « l'ouïe, elle est obligée de se contenter du service de ses laquais et de ses « derniers domestiques, les autressens, qui ne sont pas moins vrais et fidèles « à leur maîtresse que la vue et l'ouïe, mais pas aussi prompts dans leurs « fonctions. »

« Je n'ajouterai plus qu'une seule citation, par laquelle mes lecteurs seront capables de voir, sans aucune commentaire de ma part, avec quelle sagacité et quel succès ce philosophe original a anticipé sur les conclusions expérimentales les plus subtiles d'un siècle plus éclairé. »

« Mon dessein, dit Dalgarno, n'est pas de donner un système méthodique « des règles grammaticales, mais seulement des instructions générales « par lesqnelles un précepteur industrieux peut amener son élève sourd à « l'usage vulgaire et ὅτι d'une langue; qu'il puisse être ainsi plus capable « de recevoir l'instruction dans le διότι des règles de la grammaire, « lorsque son jugement est assez mûr pour cette étude. Ou, plus clairement, « mon intention est de tracer la route pour enseigner à un homme sourd « à lire et à écrire, se rapprochant autant que possible de la manière dont « les enfans apprennent à parler et à comprendre leur langue maternelle. »

« En poursuivant cette idée générale, il a traité, dans un chapitre très concis, d'un dictionnnaire *à l'usage d'un homme sourd;* et dans un autre, d'une grammaire pour des personnes sourdes; toutes les deux contiennent (avec le désagrément d'un style pédantesque et affecté), un choix de vues précieuses, dont, si je ne me trompe, on peut tirer des lumières utiles et praticables, non seulement pour cenx qui entreprennent l'instruction d'un Mitchell ou d'un Massieu, mais pour tous ceux qui s'occupent de l'éducation des enfans pendant la première période de leur âge.

« L'ouvrage, dont ces citations sont extraites, est un très petit volume intitulé *Didascalocophus*, ou *le Précepteur du Sourd-Muet,* imprimé *at the Theater in Oxford*, en 1680. Comme je n'ai jamais rencontré la moindre mention de cet écrit dans aucun auteur postérieur, j'en ignorais complétement l'existence, lorsqu'un exemplaire acheté dans une boutique ambulante, à Londres, me fut envoyé il y a quelques années.

« L'obscurité dans laqnelle vivait Dalgarno et l'oubli complet dans lequel son nom est tombé, ne sont pas peu surprenans, quand on considère qu'il nomme au nombre de ses amis, John Wilkins, évêque de Chester; Seth-Ward, évêque de sarum, et John Wallis, professeur d'astronomie à Oxford. Il est encore plus surprenant qu'il n'y ait aucune notice sur lui dans les

ouvrages de Wilkins ni dans ceux de Wallis; tous les deux ont dû puiser des secours très importans dans ses spéculations.

« Les indications de Dalgarno concernant l'éducation des muets ne furent pas entièrement inutiles à Wallis, ce qui sera aisément constaté par ceux qui prendront la peine de comparer sa lettre à M. Beverley (publiée dix-huit ans après le traité de Dalgarno), avec son *Tractatus de Loquela*, publié en 1653. Dans cette lettre, on trouve plusieurs remarques précieuses sur la méthode de conduire le muet à la signification des mots; cependant le nom de Dalgarno n'est pas prononcé une seule fois à son correspondant.

« J'ai désiré de rendre justice, même à la distance d'un siècle, à la mémoire d'un homme ingénieux, négligé par ses contemporains, et déjà exposé à être oublié totalement par la postérité. Pour ceux que la curiosité porterait à étudier son ouvrage, l'originalité de ses conceptions et l'application évidente qui peut se faire de plusieurs de ses principes dans les cas particuliers que nous avons sous les yeux, forment par elles-mêmes une apologie suffisante. »

LE DOCTEUR WALLIS, EN ANGLETERRE, ET LE DOCTEUR AMMAN, EN HOLLANDE.

Wallis, professeur de mathématiques, à Oxford, publia, en 1653, un *Traité de la parole ou de la formation des sons.* Il avait longtemps médité sur la formation du son et parvint en appliquant ses principes à rendre la parole à plusieurs sourds-muets. Son ouvrage ne contient que trente-quatre pages, mais il est très-substantiel et méthodique. On avait supposé d'abord que Wallis faisait consister essentiellement l'art d'instruire les sourds-muets dans l'articulation, mais c'est une erreur; car il dit expressément, dans cet ouvrage, qu'il « n'a pas appris » seulement à des sourds-muets à prononcer distincte- » ment; mais encore à exprimer les pensées de leur » esprit, par la parole ou par écrit, à lire et à com- » prendre ce qui était écrit par les autres. »

Il nous reste de Wallis un autre travail qui, malgré sa brièveté, a pour nous un grand prix à cause de quelques indications sur sa méthode de conduire les sourds-muets à la connaissance de la langue. C'est une lettre au docteur Beverley, de l'année 1698. En la comparant avec son *Traité de la parole*, et les ouvrages de Dalgarno, on est tenté de croire qu'il a dû profiter des vues de ce dernier; il ne le mentionne pas cependant une seule fois. Dalgarno le nomme quelque part « son » savant et digne ami le docteur Wallis, » mais Wallis ne cite pas son digne ami le docteur Dalgarno. La *Revue d'Édimbourg* prétend que c'est aussi à Dalgarno que

Wallis a pris son alphabet manuel. Quoiqu'il en soit, la lettre que je fais ici réimprimer est très-intéressante, et fait regretter qu'il se soit borné à des aperçus aussi rapides.

LETTRE DE J. WALLIS, AU Dr THOMAS BEVERLEY, SUR L'ÉDUCATION DES SOURDS-MUETS.

« 30 Septembre 1698.

« J'AI reçu votre lettre du 22 septembre, où vous me racontez le malheur d'une famille que vous connaissez, dans laquelle, sur huit enfants vivants, il s'en trouve cinq qui sont entièrement sourds-muets (muets, je présume, parce qu'ils sont sourds).

« Vous me demandez de vous indiquer le meilleur moyen de corriger ces défauts. Vous avez eu connaissance, il me semble, d'un M. Alexandre Pophas (je crois encore vivant), sourd de naissance, à qui j'ai appris (il y a environ trente-quatre ou trente-cinq ans) à parler distinctement, ce que je crains bien qu'il n'ait un peu oublié. Il était assez instruit pour exprimer passablement ses pensées par écrit, et pour comprendre ce qu'on lui écrivait. J'avais obtenu antérieurement le même succès sur M. Daniel Whaley, mort depuis peu, et qui était sourd depuis l'enfance.

« J'ai eu aussi plusieurs personnes qui, sans être sourdes, avaient la langue si embarrassée, qu'elles ne faisaient que balbutier ou bégayer, et ne pouvaient absolument ou du moins presque pas prononcer certaines lettres. Je leur ai appris à articuler distinctement

et sans peine ces sons, qu'elles ne pouvaient faire entendre auparavant, et elles avaient si bien surmonté cet embarras, qu'il n'était plus ou presque plus sensible.

« J'ai instruit encore quelques autres sourds-muets, sans même chercher à leur enseigner à parler; je leur ai seulement appris à comprendre ce qu'on leur écrivait, et à exprimer passablement leurs pensées par écrit. En peu de temps ils avaient fait beaucoup plus de progrès et avaient acquis beaucoup plus de connaissances qu'on ne pouvait le penser d'un homme dans leur position; et ils étaient en état (si on les eût cultivés davantage) d'acquérir toutes les autres connaissances qui peuvent se transmettre par la lecture.

« Pour la première partie de cette tâche, qui consiste à apprendre à parler aux muets et à corriger le défaut des bègues, j'y réussis en leur faisant voir quelles positions, quels mouvements il faut donner à la gorge, à la langue, aux lèvres et aux autres organes de la voix pour l'articulation de chaque son: ce qui étant fait, le souffle qui sort des poumons formera ces sons, que celui qui les profère s'entende ou ne s'entende pas.

« J'ai déjà développé, depuis longtemps, la formation respective de tous les sons articulés, dans mon *Traité de la parole*, qui est en tête de ma Grammaire anglaise, imprimée pour la première fois en 1653; et je suis le premier, je crois, qui ait traité ce sujet. Appuyé de ces principes, j'ai appris d'abord à Whaley, ensuite à Pophas, à articuler distinctement tous les mots possibles (tous ceux du moins que je puis prononcer.) Je lui fis entr'autres prononcer, en présence et à la grande admiration d'un Polonais, quelques mots des plus difficiles de sa langue. J'ai fait aussi articuler sans peine, à

quelques étrangers, des mots de notre langue qui leur avaient paru impossibles à prononcer.

« Voilà la partie la plus facile de la tâche, bien que ce soit celle qu'on regarde communément comme la plus admirable. Cependant, sans ce qui reste à faire, ce serait d'un bien faible usage. Car prononcer des mots comme des perroquets, sans connaître leur signification, de quelle utilité serait-ce dans le commerce de la vie? Et même si le sourd-muet qui parle n'a pas habituellement quelqu'un qui relève et corrige les fautes qui lui échappent, l'usage qu'il a de la parole s'altérera peu à peu et se perdra par le défaut de soin. Si l'homme qui a la plus belle écriture vient à perdre la vue, sa main n'étant plus guidée par ses yeux, il aura bientôt oublié la délicatesse des traits des lettres; de même celui qui ne s'entend point parler, doit nécessairement oublier ces positions, ces mouvements délicats des organes, d'où résulte le son; si, faute de l'ouïe, il n'a quelqu'un dont les avis dirigent sa langue.

« Mais c'est la seconde partie (celle qui a pour but de leur donner l'usage du discours écrit) que vous désirez.

« Pour cela, il faut avant tout, que le muet, qu'on veut instruire, apprenne à écrire, c'est-à-dire, à représenter aux yeux ce que les sons (des lettres) présentent aux oreilles.

« Il sera fort avantageux (comme on n'a pas toujours sous la main une plume et de l'encre) de lui apprendre à désigner autrement les lettres : si vous voulez par la position et le mouvement des doigts, de la main ou de quelque autre partie du corps; par exemple, que les cinq voyelles *a, e, i, o, u,* soient désignées par les extrémités des cinq doigts; les autres lettres *b, c, d* etc., par une position ou un autre mouvement, enfin comme

il vous paraîtra le plus commode et selon la convention que vous établirez avec lui.

« Ensuite il faut lui apprendre à s'exprimer de la même manière que les enfants apprennent leur langue (ce à quoi on fait généralement à peine attention), avec cette différence que les enfants apprennent les sons par les oreilles, et que le muet apprend par les yeux les signes qui représentent ces mêmes sons. Or, les sons et les signes peuvent représenter à volonté les mêmes choses ou les mêmes idées.

« Les enfants apprennent d'abord les noms des choses; il est aussi bon de donner graduellement au sourd-muet la nomenclature des objets qui l'environnent et qui se présentent à sa vue, et de lui faire indiquer les choses auxquels les noms répondent. Que ces noms soient disposés dans un ordre commode, sous différents titres; non pas confusément, mais rangés par colonnes, ou par d'autres distributions sur le papier, de manière que leur position indique à l'œil le rapport qu'ont entr'eux les choses désignées par ces noms : par exemple, que les contraires et les corrélatifs soient écrits sur des endroits opposés du papier; les subordonnés, placés sous les mots dont ils dépendent; ce qui fera, à un certain point, l'office de la mémoire qu'on appelle *locale*.

« Ainsi, par exemple, dans une page sous le titre *homme*, vous écrirez, non pas au hasard, mais dans un ordre convenable, homme, femme, enfant (garçon, fille), et, si vous voulez, les noms de quelques personnes de la famille ou des connaissances; laissant des places vides pour inscrire, dans l'occasion, les autres noms et les mots qui ont rapport à la même classe.

« Dans un autre tableau, sous le titre *corps*, vous

écrirez de même ; etc. (1), ayant soin de laisser, comme précédemment, des places vides pour y insérer, dans l'occasion, les autres mots qui se présenteront.

« Quand il aura appris la signification des mots compris dans chacun de ces tableaux, qu'il les écrive lui-même dans le même ordre sur des pages différentes d'un cahier destiné à cet usage, afin de fortifier sa mémoire, et aussi pour qu'il le consulte dans le besoin.

« Dans un troisième tableau, avec le titre de *parties intérieures*, on écrira ....

« Viennent ensuite les titres *oiseaux* .... *poissons* .... *plantes* .... et *les subdivisions* .... *choses inanimées* .... *habits* .... *maison* .... *chambre*. Sous chaque titre, tous les objets et ustensiles qui y ont rapport, avec des divisions et des subdivisions convenables, qu'il serait trop long de rapporter ici.

« Les noms des autres objets seront distribués en diverses classes, de la même manière, avec le soin de laisser des places vides, qu'on remplira en temps et lieu, pour ne pas surcharger d'abord la mémoire de l'élève ....

« Lorsqu'il aura déjà une nomenclature assez étendue, il sera bon de lui faire connaître (sous les titres *singulier* et *pluriel*) comment le pluriel se forme du singulier ....

« Il faut toujours commencer par les particularités et finir par le titre général qui les embrasse toutes. Sur un autre tableau, on mettra les particules *un, une, le, la, ce, cela, ceci, celui*, etc.

---

(1) Je supprime, pour abréger, les exemples que chacun peut suppléer, et qui ont d'ailleurs un rapport plus particulier à la langue anglaise.

« Ensuite les pronoms *je*, *me*, *moi*, *mon*, *tu*, *te*, *toi*, *son*, etc. Puis sous les titres d'*adjectifs* et de *substantifs*, on lui apprendra à les réunir, comme ma main, son pied, etc.

« Pour mieux lui faire connaître les adjectifs, sous le titre *couleur*, vous mettrez blanc, gris, noir, brun, vert, bleu, jaune, rouge. En lui montrant ces mots, vous lui ferez voir qu'ils désignent les couleurs nommées.

« Il en sera de même pour les mots qui ont rapport au goût .... à l'odorat .... à l'ouïe .... au toucher .... Vous pourrez ajouter des exemples d'adjectifs joints à leurs substantifs : comme pain blanc, pain bis, gazon vert, siége doux, siége dur, chapeau noir, mon chapeau noir, etc.

« Vous lui présenterez ensuite l'adjectif séparé du substantif par le verbe copulatif : comme l'argent est blanc, l'or est jaune, la neige est blanche, je suis malade, etc. : par quoi vous lui donnerez peu à peu la connaissance de la syntaxe.

« Vous lui offrirez de même la liaison d'un substantif avec un substantif : comme l'or est un métal, la rose est une fleur, nous sommes des hommes, etc.

« Après lui avoir fait connaître les mots qui ont rapport aux qualités, il faut lui mettre, sur une autre page, ceux qui ont rapport à la quantité ; comme long, court .... ceux qui ont rapport à la forme .... à la situation, etc. Le tout sous les titres respectifs de *qualité*, *quantité*, *figure*, *position*, *mouvement*.

« De même sous des titres convenables, tout ce qui regarde le temps, le lieu, le nombre, les poids, la mesure, les monnaies, lui devra être méthodiquement enseigné, quand le maître le jugera à propos.

« Après ce qu'on appelle *la concordance du substantif*

et *de l'adjectif*, il faudra lui montrer la liaison du sujet et du verbe, par des exemples bien choisis: comme je marche, vous voyez, le feu brûle, le soleil luit, le vent souffle, la pluie tombe (sous les titres de *nominatif*, *verbe*).

« Sous les titres *sujet, verbe, régime*, vous mettrez des exemples du verbe transitif: comme je vous vois, vous me voyez, le feu brûle le bois, le domestique fait le feu, etc., ou avec un double régime, comme Thomas m'a raconté une histoire; John m'apprend le dessin. Après quoi il faut lui apprendre la conjugaison, ou ce qui en est l'équivalent; car dans notre langue anglaise, etc.

« Après les verbes, vous lui ferez connaître les prépositions qui déterminent tous les rapports des noms; car nous n'avons pas ce qu'on appelle des *cas*. On fera connaître la valeur de ces prépositions par des phrases convenables pour chaque signification; exemple pour la proposition *de* (*of*): un morceau de pain, une pinte de vin, le couvercle d'un pot, la couleur de l'or, un anneau d'or, une coupe d'argent; le maire de Londres, le plus grand de tous. Il en sera de même pour les autres prépositions.

« Quand votre élève pourra passablement comprendre une proposition simple, il faudra lui enseigner, de la même manière, la valeur des conjonctions, qui lient non seulement les mots, mais aussi les phrases ou les propositions. Tels sont *et, donc, de même*, etc.; ce qu'il faudra éclaircir par des exemples convenables.

« Quand son cahier aura une quantité suffisante de mots bien disposés dans un ordre et sous des titres convenables, et qu'il l'aura enrichi, peu à peu, de toutes les expressions qui se seront offertes, cela pourra lui

tenir lieu, en même temps, de Dictionnaire et de Grammaire pour la langue anglaise.

« Si le sourd-muet a d'heureuses dispositions, et le maître de la sagacité, si l'attention de l'un répond aux soins de l'autre, on pourra, dans l'espace d'environ une année, et je parle d'après mon expérience, obtenir beaucoup plus de progrès qu'on ne pourrait s'y attendre, et jeter les bases solides d'une instruction plus étendue, par rapport à la religion ou aux autres connaissances qui peuvent s'acquérir par la lecture.

« Il sera avantageux d'avoir toujours à votre disposition une plume et du papier, pour traduire, par des mots, ce qu'il indique par ses gestes, et pour lui faire écrire ce qu'il donne à entendre par ses signes; car les muets sont assez habiles à exprimer leurs pensées par signes; et il est extrêmement utile que nous apprenions cette espèce de langue, pour leur enseigner la nôtre, en leur montrant quels mots répondent à tels ou tels signes.

« Il sera bon, quand l'élève sera suffisamment instruit de la nomenclature, de réunir quelques mots épars dans ses tableaux, pour en former quelques phrases les plus simples et les plus claires possibles, comme : la tête est la partie supérieure du corps, la face est la partie antérieure de la tête, etc. En leur écrivant d'abord et en expliquant ensuite, par signes, quelques phrases analogues, bien claires, on leur donne l'intelligence des propositions simples. L'instituteur saisira ensuite toutes les occasions pour leur donner l'intelligence du discours.

« Voilà, Monsieur, le précis de la méthode que j'ai employée avec quelque succès. Pour vous l'expliquer parfaitement, il faudrait un volume, et cette lettre est déjà fort longue .... J'ai tout expliqué aussi clairement

qu'il m' a été possible, afin, qu'après moi, l'on en puisse faire usage. J'ai tout approprié à la langue anglaise, puisque c'était des Anglais qu'il s'agissait d'instruire. Pour l'accommoder aux autres langues, il faudrait faire beaucoup de changements relatifs au génie de chaque langue. »

C'est M. Bébian qui a traduit cette lettre à la suite de son *Essai sur les sourds-muets*, Paris, 1817. On avait cru jusqu'alors que Wallis faisait consister essentiellement l'art d'instruire les sourds-muets dans les procédés mécaniques de l'articulation ; mais à son tour, M. Bébian en a tiré des conséquences erronées. Il n'y a, selon Wallis, que cette différence entre l'éducation de ceux qui entendent et celle des sourds-muets : « Les » enfants apprennent les sons par les oreilles, et le » muet apprend par les yeux les signes qui représentent » les mêmes sons. » Les signes dont parle ici Wallis, sont les caractères de l'écriture ou de l'alphabet manuel, mais pas du tout les signes méthodiques.

Wallis remarque ailleurs que les sourds-muets sont extrêmement habiles à exprimer leurs idées par signes, et qu'il est très-utile que nous apprenions cette espèce de langue. Mais il n'est question là que de signes mimiques déjà connus du sourd-muet et employés par lui, et aucunement, comme l'insinue M. Bébian, de faire créer et instituer par le maître un nouveau système de signes. Wallis, comme tous les instituteurs, comme toutes les mères même vis-à-vis de leurs enfants, s'en sert comme d'un moyen auxiliaire pour les explications des idées les plus simples.

Wallis a jugé à propos de séparer l'une de l'autre la nomenclature et la syntaxe. Il familiarisa d'abord son élève avec la signification des mots isolés, et ne passa

qu'ensuite à l'usage de la phrase. Cette méthode aride, rébutante et contraire à la nature des langues, est jugée et condamnée depuis longtemps.

Les indications de Wallis sont d'ailleurs très-précieuses et il est à regretter qu'il ne les ait pas développées davantage.

Il n'entre pas dans mon plan de donner une histoire complète des auteurs qui ont traité de l'art d'instruire les sourds-muets, je ne parlerai donc pas d'un William Holder qui disputa avec assez de fondement la priorité de l'invention au docteur Wallis.

Je ne parlerai pas non plus de l'ouvrage de l'anglais Sibscota, ni de Pierre Montans, hollandais, et de Fr. Mercure Van Helmont, homme bizarre mais infatigable, et qui jeta en passant quelques idées sur cette matière, qu'il ne mûrit pas.

Le docteur Jean Conrad Amman, médecin, qui exerçait à Amsterdam, publia, en 1692, un traité intitulé *Le sourd qui parle*. « J'étais occupé à » instruire le sixième sourd, si je ne me trompe, dit-il » en sa préface, lorsque les circonstances me firent » faire une connaissance assez particulière avec l'illustre » philosophe Fr. Mercure Van Helmont, qui disait avoir » mis au jour, il y avait plusieurs années, un certain » alphabet naturel, dans lequel il assurait qu'il traitait » de l'éducation des sourds de naissance. Je lui expliquai » ma méthode, j'en fis l'essai en sa présence et il avoua, » tant était grande l'ingénuité de ce savant homme, que » nonseulement je n'avais rien emprunté de lui, mais » que je l'avais même surpassé de beaucoup dans ma » pratique. Dans le même temps, ajoute-t-il, je reçus » une lettre de l'illustre Jean Wallis, qui m'annonçait

» qu'il avait tenté avec succès de pratiquer ce que j'avais
» exposé dans mon ouvrage. »

Cette lettre, fort courte d'ailleurs, mérite d'être rapportée, elle date du commencement de 1700. La voici :

Ce n'est que d'hier que j'ai vu pour la première fois votre Traité, intitulé *le Sourd qui parle*, publié, comme il paraît, en 1692. Je l'ai lu sur le champ, et avec d'autant plus d'empressement, que depuis longtemps je m'occupe de la matière qui en fait le sujet. Je loue vos efforts, et je vous félicite de vos succès. Je ne sais si vous avez lu le *Traité Grammatico-Physique de la parole*, ou de la formation des sons vocaux, que j'ai mis à la tête de ma *Grammaire Anglaise*, imprimée d'abord en 1653, et réimprimée plusieurs fois depuis. Vous y trouverez plusieurs de vos principes qui nous sont communs à tous deux. J'y avance aussi bien des choses contraires à votre méthode; j'espère que ceci ne vous déplaira point, et j'y explique plusieurs sons que vous avez passés sous silence. Vous trouverez aussi dans le troisième volume de mes OEuvres Mathématiques, parmi les Mélanges, ainsi que dans mes Traités en forme de Lettres, *lettre* 29, ma méthode pour l'instruction des sourds et muets, surtout relativement à la langue anglaise. Je suis venu à bout par son secours, vers les années 1660 et 1661, d'apprendre à parler distinctement et à proférer tous les sons quelconques, à deux hommes parfaitement sourds, dont l'un est, je crois, encore vivant, ou n'est mort que depuis peu de temps. Je les avais mis en état d'articuler plusieurs mots de l'idiôme Polonais, par le conseil et sous les yeux d'un seigneur de cette nation, qui en fut d'autant plus étonné, que les naturels du pays ont coutume de se les proposer entre eux comme étant de la prononciation la plus difficile. J'ai également appris à plusieurs personnes qui hésitoient en parlant, ou qui balbutiaient, à articuler distinctement des mots qu'ils ne prononçaient auparavant que très imparfaitement; et à des étrangers à proférer en peu de temps des mots anglais, ce qu'ils avoient regardé jusqu'alors comme impossible. J'entre avec vous dans ce détail, non que je veuille rien diminuer de l'estime dûe à vos efforts; je vous exhorte, au contraire, à les continuer. Je ne répéterai cependant point ici ce que j'ai déjà écrit dans mes ouvrages; vous y trouverez des choses, qui, j'espère, ne vous déplairont point. Adieu, votre obéissant serviteur,

JEAN WALLIS.

Jean-Conrad Amman répondit à cette lettre avec beaucoup de loyauté et dans le style de l'époque :

« La lecture de la lettre remplie d'honnêteté, que vous
» m'écrivez, m'a causé la plus vive satisfaction. J'y vois

» que non seulement vous approuvez la méthode dont je » me sers pour apprendre à parler aux sourds; mais » que vous vous êtes vous-même exercé dans la même » carrière. Je me félicite de ce que sur cet article j'ai » quelque chose de commun avec un grand homme, » auquel je me fais gloire de céder sur tant d'autres » objets. Mes lumières sont autant au-dessous des vôtres, » que l'éclat emprunté d'une planète est inférieur à celui » du soleil. »

Et en effet, ses idées, sa marche diffèrent beaucoup de celles du judicieux Wallis, il ne nous apprend presque rien sur l'éducation des sourds-muets. Il ne négligeait pas sans doute d'expliquer à ses élèves la valeur des termes qu'il les exerçait à prononcer, mais il n'en parle qu'en passant. « Dès que j'ai mis, dit-il, un de » mes élèves en état de lire et d'imiter un peu les » paroles .... je dirige mon instruction sur ce principe, » que j'ai à faire à un nouvel habitant du monde où » nous vivons, et dont l'esprit, semblable à une table » rase, est susceptible de recevoir toutes les connais- » sances qu'on y voudra graver. Je commence par lui » apprendre les noms, tant substantifs qu'adjectifs, des » choses les plus communes. J'y joins les verbes et les » adverbes les plus nécessaires, avec quelques conjonc- » tions. Je passe ensuite aux déclinaisons et aux con- » jugaisons. Enfin, je lui montre les constructions » particulières, ou la syntaxe des langues qu'il doit » étudier. J'ai soin de mêler dans mes leçons des » exemples qui joignent l'utile à l'agréable. » Voilà tout ce qu'il nous apprend sur l'enseignement de la langue.

Ses moyens de faire parler les sourds, ainsi que les méthodes d'articulation *artificielle* de Bonet et de Wallis

qui se répètent d'ailleurs à-peu-près les uns les autres, ont été analysées par l'abbé De L'Epée. J'en parlerai quand je serai venu aux travaux de cet homme de bien.

LA SURDI-MUTITÉ CONSIDÉRÉE PAR RAPPORT AUX CONNAISSANCES MEDICO-CHIRURGICALES.

De si grands avantages sont dus à l'oreille, que son importance, lorsqu'elle est saine, lui donne des droits à tous les secours de la chirurgie dans ses maladies.
LESCHEVIN, tome IV, page 85.

LA célèbre académie de chirurgie, de Paris, dont les mémoires peuvent encore nous servir de règle de conduite, commença à sentir vivement qu'il ne fallait négliger ni la surdité, ni les maladies de l'oreille; elle proposa, en 1793, comme question du concours pour le prix qu'elle accordait chaque année aux lauréats, de traiter des maladies de l'oreille et des moyens que possède l'art médical pour les combattre. Plusieurs concurrents entrèrent dans la lice, mais ce fut Leschevin qui se vit couronner, et c'est depuis lors seulement que l'étude de cette partie de la science a pris un essor plus vaste et une marche plus sure. Depuis longtemps on avait senti l'impuissance de l'art, quelques hommes même avaient embrassé la tâche d'élargir les bornes des connaissances de leur temps, mais arrêtés au milieu de leurs efforts, travaillant isolés sans guide et sans lumière, ils s'étaient rebutés. Nous leur devons cependant toute notre reconnaissance, c'est à eux que nous sommes redevables des découvertes que des praticiens de notre temps ont su utiliser.

Il faut bien le dire, des siècles se sont écoulés avant que la chirurgie ait pu ranger la surdité parmi les maladies curables, et aujourd'hui encore son étude et son traitement sont abandonnés à des hommes spéciaux, qui sont réduits trop souvent à disputer quelques rares clients au charlatanisme de la voie publique. C'est que la surdité fut regardée pendant trop longtemps comme un mal irréparable. Celui qui en était frappé, se sentant répudié partout, pouvait-il espérer de trouver un remède à un mal aussi grand? Le sourd-muet était mort à toutes ses relations sociales, et ce n'est que la philantropie la plus élevée qui ait osé lui faire espérer par une éducation spéciale, une place parmi les autres hommes, la révification de son ouïe et l'usage de la parole.

Il est digne de remarque que l'étude des maladies de l'oreille a toujours été en rapport avec le dégré de la civilisation; aussi les idées que l'on a émises à différentes époques sur la surdité, pourraient-elles être prises comme l'expression de l'état des sciences dans la même période. Les peuples les plus anciens dont l'histoire nous a transmis le souvenir, semblent avoir trouvé une beauté particulière dans l'oreille; peut-être y plaçaient-ils comme on a fait plus tard, le siège de l'entendement: dans les figures hiéroglyphiques des Égyptiens on trouve cette partie toujours très-saillante, quelquefois d'une dimension démesurée et chargée d'ornements bizarres; il n'y a donc pas de doute que leurs prêtres qui s'occupoient de guérir, ne possédassent quelques remèdes contre la surdité, mais rien ne nous est parvenu à cet égard. Dans les premiers écrits de médecine que l'antiquité nous a transmis, nous trouvons un voile épais jeté sur tout ce qui regarde la structure de l'oreille. A peine Hippocrate parle-t-il de la surdité pour établir le danger qui existe

lorsqu'elle accompagne certaines fièvres; Aristote ne décrit que les parties qu'il a pu voir à l'extérieur, et si nous possédons un traité de ce temps spécialement consacré aux chairs fongueuses et aux ulcères qui s'engendrent dans l'oreille, il est d'Héraclide, et par conséquent empreint de l'empirisme de son auteur.

Depuis l'ère chrétienne, Celse, contemporain de Tibère et de Néron, a résumé tout ce qu'on connaissait sur les maladies de l'oreille, mais son traitement n'ayant aucune base rationelle, est tombé dans l'oubli. Pline, quelques années plus tard, dicta dans son histoire du monde, cet axiome: *Surdi etiam muti,* et Galien, en 140, médecin et philosophe de Pergame, commentant la doctrine d'Hippocrate, écrivit ces livres nombreux qui, pendant quatorze siècles, furent le code unique et de rigueur en médecine. Tout était en Galien et rien hors de lui, on jurait par le maître, mais n'avançant plus, on recula. L'ignorance, en suivant les drapeaux des Barbares, avait envahi toute l'Europe, et ce furent les médecins arabes, en Espagne, qui, ramassant quelques vieilles traditions à côté des dogmes de Galien, furent les premiers qui essayérent de retirer l'art de guérir des ténèbres les plus profondes. Ce n'est qu'au seizième siècle que l'on trouve quelques écrits *ex professo* sur le sujet dont nous traitons.

Ce fut vers cette époque que commença à briller la célèbre école de Pavie, qui a fourni tant d'hommes illustres par leurs écrits; l'Italie s'était relevée la première de l'ignorance et de la barbarie, et l'on s'y occupa bientôt de la surdité. En 1417, Montagnana donna quelques conseils par écrit, et trente ans plus tard, Antoine Gaineri embrassa dans un traité toute la partie pratique des maladies de l'oreille. Un demi-siècle s'écoula

et des circonstances particulières engagèrent un médecin de Milan, Jérôme Cardano, à faire des recherches pour un seigneur atteint de surdité, signor Francisco de Cire. Depuis lors, les études médicales prirent une nouvelle direction; on comprit que pour connaître les maladies de l'oreille, il fallait apprécier toutes les parties qui la composent; aussi, Jacques Carpensis, cité comme bienheureux, se livra avec ardeur à l'étude de l'anatomie: il découvrit les osselets qui servent à tendre et à relâcher la membrane du tambour ou tympan. Ces idées plus exactes sur la structure de l'organe, firent naître la réflexion que quelquefois la surdité de naissance pouvait dépendre d'une fausse membrane placée au-dedans de l'oreille. Celse en avait fait mention, Schenck en la décrivant telle qu'il l'avait trouvée sur le cadavre, avait mis son existence hors de doute. On résolut de la perforer, mais Paulus se montra un adversaire opiniâtre de cette opération. L'engouement pour la ponction ou perforation devint dès-lors très-prononcé, on l'appliqua à toutes les douleurs des parties voisines, et c'est de-là qu'est née la pratique de faire pénétrer un stylet au-devant de l'oreille dans les maux de dents; cette petite opération est encore pratiquée par quelques guérisseurs, et j'ignore pourquoi elle est abandonnée complètement par la généralité des médecins, puisqu'elle se trouve appuyée de l'autorité de Nuck, de Dekker, de Solingen et même de Valsalva. Scultett, dont les ouvrages furent imprimés à Bruxelles, conseilla dans toutes ces opérations, d'employer le fer ardent.

Vers le milieu du seizième siècle, la liste des auteurs qui ont écrit sur les maladies de l'oreille, devint plus nombreuse et leurs ouvrages acquirent plus d'impor-

tance : Fabrice de Hildan écrivit sur les polypes ou excroissances charnues de l'oreille, et Reusner inventa un cornet accoustique et un tuyau pour aspirer le gaz et les liquides engagés dans la cavité du tympan. Ce fut vers cette époque, que Barthélémi Eustachi, né à St-Sévérin, en 1563, découvrit la trompe qui porte son nom, et écrivit un livre sur l'organe de l'ouïe. Cette découverte, dont l'importance ne fut pas appréciée alors, vient de donner les plus belles espérances aux sourds-muets. Nous devons citer ensuite Mercuriali, Ingrassias qui décrivit les saillies ou apophyses des petits os découverts par Carpensis, trente ans avant lui; Coyter, sur les instruments de l'ouïe, Spiegel, à qui l'on doit le mot *auricula*, donné à la conque; notre compatriote Jean Van Heurn, qui traita à-la-fois des maladies de tous les sens, Bartholini qui fixa son attention sur la matière graisseuse qui lubrifie le méat de l'oreille : *Humor biliosus a cerebro expurgatus*, et Fabrice d'Aquapendente, qui nous donne l'étymologie du mot lobule, *apo tou lambanein*, du verbe prendre, saisir, d'après Virgile :

Cynthius aurem vellit et admonuit. (Eclog. vi, 3.)

Un homme, dans ce siècle, éleva la voix en faveur des sourds-muets, ce fut Salomon Alberti, dans son discours d'apparat à Nuremberg, mais ses nobles sentiments n'eurent pas d'écho; on s'occupa de l'oreille, et très-peu de la surdi-mutité : Taliacoti, contemporain de Vesale et d'Ambroise Paré, le père de la chirurgie française, s'occupa, comme ces deux hommes célèbres, de la réconstruction des parties molles externes; cette opération porte aujourd'hui le nom d'*otoplastique*. Enfin, Riolan prouva avant Bonnet et Willis, que l'intégrité du tympan n'était pas nécessaire pour entendre. Ainsi se termina le seizième siècle.

***

Essai sur l'éducation et spécialement sur celle du sourd-muet, par M. DÉSIRÉ ORDINAIRE, *Directeur de l'institut royal des sourds-muets de Paris, etc.*

LES sourds-muets peuvent ils apprendre nos langues? Pour répondre à cette question examinons d'abord ce que c'est que la langue et ce qu'elle exprime.

La langue est un instrument qui ne se fait pas comprendre par sa nature même, mais la langue peut être comprise, parce que le type de ce qu'elle exprime existe dans la nature. La langue n'est que la manifestation des impressions ou des rapports qui résultent de la nature des choses et que l'homme reçoit ou apperçoit au moyen de ses sens. Il ne suffit pas que la chose existe, il faut, pour que l'homme la comprenne, qu'elle existe pour lui; ainsi, envain vous essayeriez de donner aux aveugles l'idée des couleurs et aux sourds-muets celle des sons; les sons et les couleurs n'existent pas pour les sourds-muets et les aveugles; ils ne sont pas par leurs sens, en rapport avec ces choses, ils n'en concevront donc jamais d'idée; la vue, l'ouïe ne peuvent féconder leur intelligence des sons et des couleurs, jamais ces idées ne naîtront chez eux.

Les faits naturels inspirent d'abord des déterminations sous l'influence de l'instinct. Les déductions que l'enfant tire de ses impressions, sont encore pratiques et relatives à sa conservation, mais peu-à-peu son intelligence s'éveille et s'anime, elle se dégage de l'instinct et elle réfléchit alors. Entre le monde extérieur et l'intelligence de l'homme, la relation intime est établie et la vérité est connue en proportion de la conformité et de la fidélité qui existe entre l'expression et l'exprimé.

---

(1) Voir ce Journal, page 28.

Comme l'alimentation doit être proportionnée à l'âge, ainsi la Providence a proportionné les moyens de développement intellectuel. Les impressions sont d'abord à l'intelligence ce que le lait est au développement du corps. L'enfant suce le lait et l'action des organes le digère, il reçoit des impressions de la nature et l'âme s'assimile ces impressions et les digère, s'il est permis de parler ainsi. L'âme est le foyer où se réunissent ces impressions. Comme les hommes reçoivent à-peu-près les mêmes impressions de ce qui existe, l'homme instruit peut communiquer à l'enfant le mot pour traduire cette impression qu'il a ressentie et la fixer; il n'aura le mot que parce qu'on le lui donne, et il ne pourra attacher tel mot à telle idée, que parce qu'il avait déjà aperçu l'idée. On ne peut faire comprendre à l'enfant la valeur du verbe *penser* ou *juger*, que parce qu'il pensait déjà et qu'il jugeait. Le mot ne donne pas l'idée, mais l'idée ne donne pas non plus l'expression, on reçoit donc l'impression de la nature et l'expression de la société. Sans la nature point d'impression, sans la société point d'expression. L'union entre le mot et l'idée sera plus intime, plus vraie à mesure que l'enfant recevra des impressions plus nettes et qu'on saisira mieux le moment de lui donner le mot qui l'exprime. C'est-là le grand secret de toute bonne instruction.

Il n'existe donc des substantifs, des adjectifs, des verbes et des propositions que parce qu'il y a dans la nature des substances, des qualités, des actions et des rapports. « Mais les mots sont bien plus impregnés de notre propre intelligence que la cause qui l'excite, et le substantif lui-même, qui de tous les éléments du discours est celui qui se calque le plus sur la nature extérieure, nous offre la preuve évidente de cette

vérité (1). La nature ne nous offre que des individus, et nos substantifs expriment le genre. Les noms propres, les noms exclusivement attachés à un individu se trouvent presque circonscrits aux relations de famille. Tout ce qui est divisé dans la nature, l'intelligence l'unit, nous voyons *des arbres*, et nous nommons *l'arbre*. Il y a un second travail de l'intelligence, elle n'unit pas seulement tout ce qui est divisé dans la nature, mais elle divise tout ce qui est uni dans la nature. Les qualités dans la nature ne sont jamais séparées de leur sujet, une action se fait toujours d'une certaine manière, mais quoique unies réellement, nous séparons ces choses, nous les divisons en grandeur, en forme, en couleur, en pésanteur, en beauté etc. L'abstraction est aussi naturelle à l'intelligence que ne l'est la perception des impressions que la nature fait sur elle. Il n'est pas plus difficile de faire comprendre aux enfants les mots abstraits que de leur faire saisir ce qu'exprime un mot concret.

Les notions abstraites découlent donc également des faits. Dans les deux cas, le procédé de l'intelligence est le même, soit qu'elle abstraie les qualités de leurs sujets, soit qu'elle considère l'unité dans la variété des objets. L'un procédé est aussi facile que l'autre, pourvu qu'il y ait simultanément impression reçue de la nature, et expression reçue de la société.

Comme la nature est la source de nos idées, elle l'est également de nos sentiments, les unes naissent de nos rapports avec les choses, les autres de nos rapports avec nos semblables. L'aliment de nos idées sont les impressions de la nature, l'aliment de nos sentiments est l'exemple de nos semblables.

---

(1) Page 166.

Oh que nos enfants seraient heureux si leur instruction se faisait sur le texte de la nature, et si on faisait naître en eux leurs sentiments et leurs pensées par les faits et les observations qui les suggèrent.

« En cela nous ne ferions que ce qu'a recommandé Bacon, et ce qu'on a commencé à appliquer, depuis quarante ans, à l'étude des sciences chimiques, physiques et naturelles; jusqu'alors on s'était contenté de rêver ces sciences; mais depuis qu'on a cru que, pour en parler, il fallait commencer par observer les faits qui y donnent lieu, on a vu les progrès qu'elles ont faits .... Ne doutons pas que, pour acquérir la science de l'homme, au lieu de la rêver, il faut aussi observer l'homme lui-même, en commençant par sa première enfance; que dans cette observation il ne faut négliger aucun des principaux points de vue qui y concourent, et ne pas dédaigner le corps et les lois qui président à son développement, si on veut arriver à connaître l'âme et les causes qui en sollicitent l'action; que pour juger ce qui se passe en elle, il faut observer et provoquer les actes par lesquels elle se manifeste, et que, pour se communiquer à elle, il faut voir comment la nature elle-même procède pour y pénétrer (1).

Malheureusement, au lieu de faire l'application de ces principes à l'éducation de la jeunesse, on met tout en œuvre pour éviter cette voie tracée par la nature; au lieu de faire naître leurs idées et leurs sentiments par les faits et les observations qui les suggèrent, on leur donne des mots, on les habitue à les prononcer sans penser, comme on les accoutume à agir sans con-

(1) Page 150.

science, par contrainte, comme s'ils n'étaient pas des êtres raisonnables.

« Nous ne comprenons bien une notion nouvelle qu'en proportion des rapports qu'elle présente avec toutes les notions que nous nous sommes identifiées, et par conséquent, par l'effet d'un travail analogue à celui de l'assimilation, dans lequel notre réflexion nous fait passer en revue, et mettre, pour ainsi dire, en contact avec toutes les connaissances qui nous sont propres, cette notion nouvelle qui doit s'y associer, pour les étendre (1). » Or, quand nous rompons dès la tendre enfance le lien qui devrait unir la parole et la pensée, lorsque nous séparons la parole de sa vie, l'expression de l'impression, quelle fausse direction ne doit pas prendre l'esprit de l'enfant? Toutes les connaissances qu'il acquiert successivement et qu'il ne peut comprendre que par celles qu'il a déjà, doivent se ressentir des ténèbres qui offusquent encore ses notions fondamentales, et n'attachant aucune idée claire à ses expressions, ses idées sont factices et ses sentiments plus factices encore, et « l'hypocrisie des idées amène l'hypocrisie des sentiments (2). »

Tout est donc difficile en s'écartant des voies que nous a tracées la Providence, et tout devient simple, net et facile, en proportion de ce qu'on s'en rapproche.

Sous la direction de la Providence, une mère, sans le savoir, « entraînée seulement par son instinct, à mesure que les sens de son enfant se développent, l'approche des objets qui le frappent et vers lesquels il tend les bras, les lui nomme à mesure qu'il les touche,

(1) Page 179. — (2) Page 38.

nommé également les actions qu'il fait, celles qu'elle fait elle-même devant lui, et son enfant qui l'entend, associe les impressions de l'ouïe à celles qu'il reçoit par tous ses autres sens; et comme la répétition des mêmes actes s'accompagne toujours de celle des mêmes sons, la parole devient le moyen de rappel des impressions et des idées qui y ont été associées (1). Or, comme cela se continue pendant toute la durée de son enfance, et que le langage se prête à toutes les impressions nouvelles que l'enfant reçoit, à toutes les actions qu'il fait et qu'il voit faire; à toutes les relations dans lesquelles il se trouve, soit avec les hommes soit avec les choses, le vocabulaire dont il se compose s'étend en proportion de ses besoins, de ses relations et des observations qu'il fait lui-même. Élévé ainsi au milieu des scènes de la nature, il en pratique les lois, il les fait concourir à ses jeux; il n'est pas une impression nouvelle qui ne serve à son instruction et qu'il n'associe à toutes celles qu'il s'est déjà appropriées: les déterminations de sa volonté s'en composent. Il commande aux animaux, qui déjà reconnaissent en lui leur maître; il sait se défier du chat, se confier au chien, etc. Il sent sa place dans la nature, il y connaît déjà son passé, il prélude à son avenir.

Tout ce qu'il apprendra par la suite, ne sera qu'une ampliation de ce qu'il sait déjà, et déjà je serais embarrassé, si j'étais obligé d'énumérer ce qui lui manque parmi les notions fondamentales qu'il lui importe d'avoir sur toutes les choses, au milieu desquelles il vient d'apparaître depuis si peu de temps. etc. etc. (2).

---

(1) Page 38. — (2) Page 60.

Comment se sont formées en lui ces notions et les déterminations qui s'en suivent? Par l'effet du langage naturel des choses, auquel s'est associée la parole de l'homme, à laquelle ce langage a servi d'interprète.

« Je le demande : à quoi ne parviendrait-on pas, pour le perfectionnement de cet enfant, si, comme cela devrait être, l'influence dont l'homme dispose avait pour but d'associer, à cet enseignement si fécond et déjà si efficace, tout ce que les sciences et les arts pourraient si heureusement y ajouter; que ne deviendrait pas alors l'intelligence et l'activité d'un enfant qui serait ainsi éduqué? (1) »

La pensée ne manque donc pas à l'homme, toute la nature l'excite et en provoque le développement; la nature ne lui manque pas non plus, et c'est moins par la faiblesse de notre intelligence que par suite de nos distractions, que nous n'en saisissons pas toute l'unité dans la variété. Or, ces distractions proviennent presque toujours de ce qu'on ne nous habitue pas à voir, à remarquer et à observer la nature, ou du moins, de ce que nos mères, dont les inspirations n'ont pas encore été viciées par le contact de la science, sont les seules qui nous la fassent observer, car aux écoles, aux pensionnats, aux colléges on nous donne des mots, des conjugaisons, des constructions grammaticales, la syntaxe enfin, mais pas une idée; il y a si peu de personnes qui, si elles faisaient le relevé de ce qu'elles ont acquis depuis leur âge de sept ans, trouveraient qu'elles se sont enrichies d'une seule vérité.

Mais si la pensée nous est naturellement suggérée par tout ce qui nous entoure, il n'en est pas de même de

---

(1) Page 62.

l'action ; la plus simple exige l'acte de la volonté, pour vaincre la force de résistance de nos organes. Voyons ce qu'on néglige ici.

« On connaît quelle est l'activité de nos enfants; mais ce qu'on ne sait pas, c'est le parti qu'on pourrait tirer de cette activité, excitée dans l'enfant par le besoin de faire connaissance avec tout ce qui l'environne, d'en éprouver les propriétés et de poser en cela les fondements de tout son avenir. C'est alors surtout que se fait avec les choses, et par les choses, l'éducation des sens. C'est alors aussi que se fait celle de l'ouïe et que la parole qui est entendue, s'associe à tout ce qu'on perçoit. C'est alors que se contracte l'habitude, cette seconde nature, si active et si puissante, qu'elle impose à la première presqu'autant de lois qu'elle en reçoit elle-même; ce serait alors aussi que par elle, la volonté sociale, si elle était bien éclairée et bien appliquée, pourrait établir des fondements d'une prospérité dont ne jouiraient pas, il est vrai, ceux qui les auraient posés, mais dont l'humanité entière recueillerait ultérieurement des fruits supérieurs encore à ceux qui auraient été prévus (1). Ni l'intelligence ni l'activité ne manquent aux enfants; mais notre prévoyance n'exploite pas cette source inépuisable.

Ce n'est pas par la pensée que les hommes diffèrent le plus entre eux, mais par la manifestation de leurs pensées et de leurs sentiments.

Tout homme manifeste sa pensée par ses actes, et ce n'est que par eux que nous parvenons à la connaître; c'est donc sur elle que l'éducation devrait surtout exercer son empire, et sur elle surtout qu'elle aurait de l'empire

(1) Page 338.

si pour son éducation on suivait les lois de la nature.

Je reviendrai sur cet important ouvrage, un peu trop concis et trop substantiel pour quelques instituteurs, puisqu'il contient réellement plus d'idées que de mots, mais que méditeront avec fruit les philosophes, tous ceux qui s'occupent d'améliorer l'éducation de l'enfance et surtout les prêtres qui s'y convaincront que pour rendre à la religion tout son empire sur les intelligences et faire connaître Dieu tel qu'il se révèle par sa parole, il est nécessaire de le faire connaître auparavant tel qu'il se révèle par ses œuvres, et de développer l'intelligence et de former le cœur des hommes par leurs inspirations.

Je montrerai dans le prochain numéro la partie pratique de ces principes.

Le grand-duc de Hesse vient d'ordonner l'établissement à Friedberg, d'une maison d'éducation pour les sourds-muets.

—

L'institut impérial des sourds-muets de St-Pétersbourg est en voie d'amélioration et accroît chaque année le cercle de sa bienfaisante activité. Le nombre de ses élèves qui, en 1835, était de 66, se monte actuellement, à 86, dont 49 garçons et 37 filles. En outre, 6 garçons et 4 filles, jouissant de l'usage de la parole et de l'ouïe, ont été admis à l'institut pour être élevés en commun avec les sourds-muets et y remplir un jour les fonctions d'instituteurs.

—

On vient d'imprimer à Modène la vie de deux sourdes-muettes, l'une de Marie-Thérèse Ferrari, morte en 1829, et l'autre de Rose Zanasi, morte en 1830. La première est écrite par le chevalier César Galvani et l'autre par le docteur Séverin Fabriani, instituteur de sourds-muets, à Modène. La vie édifiante de ces deux infortunées et leur mort précieuse pouvant contribuer à l'édification des fidèles, je me suis empressé de traduire ces deux petits ouvrages, et ils paraîtront dans peu de semaines.

QUELQUES RÉPONSES DES SOURDS-MUETS.

Qu'est-ce que la grâce?

Gazan. La grâce est le je ne sais quoi, quelque chose de divin répandu sur le corps, dans les mouvements, dans les gestes, dans toute la personne.

La grâce, c'est un don, une faveur.

La grâce, c'est le secours de l'inspiration divine.

Qu'est-ce que la pudeur?

Gazan. La pudeur, la plus touchante des vertus, colore le front d'un honnête homme, ou plutôt celui d'une jeune vierge, d'un incarnat agréable; c'est une légitime antipathie, mêlée d'une aimable rougeur à la vue de ce qui blesse la chasteté.

Qu'est-ce que la clémence?

Berthier. C'est un pardon magnifique.

Quelle différence entre beau *et* magnifique?

Gazan. En faits d'art ou d'ouvrages d'esprit, il faut pour qu'ils soient *beaux*, qu'il y ait de la régularité, une noble simplicité, de la grandeur; mais le *magnifique* y ajoute un éclat extraordinaire par un concours de perfections et de proportions qu'on ne peut s'empêcher d'admirer. Unissez le *beau* au *magnifique;* cela produit le *sublime* qui vous enlève, vous ravit et vous transporte. Au reste vous le trouverez toujours naturel.

Qu'est-ce que le bonheur?

Gazan. Goûter la jouissance de la vie, ce n'est que le plaisir. Le bonheur est la paix de la conscience.

Niez-vous les mystères du christianisme en certains endroits?

Gazan. Pitoyable demande! L'homme est un orgueilleux ver, qui prétend percer la machine du monde; gravir au haut de l'adorable et mystérieux temple de la foi; fouiller trop avant dans la nature de notre agent spirituel pour découvrir ce qu'ils ont de caché. Tout lui ferme à jamais la porte des mystères. Vaines tentatives! folie! il ramasse les sciences spéculatives, lui qui n'est qu'un atôme dans l'immensité des connaissances qui lui manquent. Eh bien, est-il juste que cet atôme me demande à moi, qui suis son compagnon d'ignorance et de misère, si je nie les mystères du christianisme en certains endroits?

On a déjà pu remarquer qu'en présentant l'histoire de l'art d'instruire les sourds-muets, je ne m'attache guères qu'à montrer les principes qui ont guidé les auteurs que j'analyse, et que je passe tout ce qui n'est pas empreint d'une utilité pratique immédiatement applicable. Mon but est de vaincre les préjugés qu'on a sur l'impossibilité ou la difficulté de cette instruction et qui font qu'on abandonne encore les infortunés sourds-muets à leur triste isolement, pendant les longues années de leur enfance ou plus longtemps encore; tandis qu'il est bien prouvé et clair que l'écriture est capable de remplacer réellement la langue articulée et que le commencement de l'éducation d'un sourd-muet est à la portée de tout homme, qui a un peu de zèle. J'ai besoin de montrer d'abord l'avis unanime des auteurs et d'exposer la manière simple et solide des instituteurs rénommés, afin de convaincre ceux qui auraient pu en douter autrement que les méthodes normales que je proposerai ensuite sont en effet capables de faire obtenir le but malgré leur simplicité. Je continue donc l'histoire de l'art.

L'ART D'INSTRUIRE LES SOURDS-MUETS EN ALLEMAGNE.

La laborieuse Allemagne connut et traduisit presque immédiatement les ouvrages des premiers inventeurs de cet art. Kerger, dès le commencement du dix-huitième siècle, fit l'application des principes connus. Dans sa lettre à M. Michel Ernest Ettmuller, il s'étonne que ce

professeur ait jugé digne de parler, dans les *Acta curiosorum* des soins qu'il donne à une jeune sourde-muette, lorsqu'il sait pertinemment que M. Ettmuller connaît les travaux de Pedro de Ponce et des auteurs qui ont traité cette branche de l'éducation. Il avoue qu'il a eu beaucoup de peine à apprendre à parler à son élève, à cause des difficultés particulières à la langue allemande. Voici les principes qu'il a puisés dans son expérience et qui le dirigent dans l'enseignement de la langue.

1° Les noms des choses, qui ne tombent point sous les sens, mais qui sont purement intellectuelles, ne peuvent être compris du sourd-muet, que quand il connaît déjà un grand nombre de termes qui expriment des objets sensibles, alors seulement on peut en montrer la valeur par les rapports, les contrastes, les négations, les comparaisons et les autres circonstances propres à y porter la lumière.

2° Les substantifs les plus usuels peuvent être enseignés en montrant leur dessin dans *l'orbis Pictus* etc.

3° Les adjectifs et les participes peuvent être compris par les substantifs auxquels ces qualités conviennent le plus communément.

4° Les verbes les plus familiers, qui souvent sont irréguliers et les verbes auxiliaires peuvent leur être expliqués par les gestes.

5° Pour faire saisir la valeur des pronoms, des adverbes, des prépositions, des conjonctions et des interjections, on peut recourir à la synonymie. Par exemple *tu, vous, votre; et, ainsi que, aussi; non, ni, pas.*

6° Les constructions grammaticales, les propositions etc. peuvent mieux être montrées par des exemples que par des règles.

Kerger se proposait de développer davantage les principes qu'il venait de poser, d'écrire sur la pantomime et sur les avantages qu'elle offrait : mais il paraît que le loisir lui aura manqué. Peut-être la mort, dit Petschke dans une note sur ce passage, ou toute autre circonstance l'auront empêché d'exécuter ses desseins.

On cite, après Kerger, plusieurs autres personnes qui donnèrent avec succès l'instruction à des sourds-muets : le plus remarquable fut M. Georges Raphel, professeur à Rostock. Il expose, dans la préface de son *Art d'apprendre à parler aux sourds-muets* (1), d'une manière touchante le malheur qui l'avait forcé d'étudier cette branche de l'instruction. Il avait six enfants, et, dans leur nombre, trois filles sourdes-muettes. Son petit ouvrage est le résumé des procédés qu'il a suivis pour l'instruction de l'aînée. « Il avait plu à la Divine Providence dont les jugements sont incompréhensibles et les voies impénétrables, de me donner une fille qui, quoiqu'ayant tous ses membres et doué d'intelligence, fut privée de l'ouïe. Tout prouve que ce malheur fut congénial, car avant que nous eussions acquis la triste certitude de son infortune, elle n'avait été sujette à aucune maladie, aucun changement n'avait été rémarqué en elle. Dans sa tendre enfance elle avait donné quelques signes qui nous confirment dans cette opinion, car elle ne regardait pas ceux qui l'appelèrent de son nom. Alors on s'en étonnait, car la vivacité et l'expression de sa physionomie prouvèrent assez qu'elle n'était pas idiote, et son bégayement continuel nous faisait toujours espérer que bientôt elle parlerait, jusqu'à ce qu'enfin

(1) *M. Georg Raphel's kunst taube und stumme reden zu lehren.* Leipzig, 1801.

le retard prolongé nous fit supposer qu'elle était privée d'ouïe. » Le tableau qu'il trace des vives sollicitudes qui le préoccupaient sur la situation de cette fille chérie est très-touchant, principalement dans les efforts qu'il fait pour se convaincre qu'il n'y avait pas de sa faute dans le malheur de son enfant, mais qu'elle était née sourde.

Cette jeune personne mourut à vingt ans. Mais déjà elle avait appris si parfaitement à prononcer, qu'elle ne se distinguait presque point des autres personnes en parlant; elle lisait constamment les livres imprimés et les écrits tracés à la main; elle eût pu fort bien composer elle-même par écrit : ses connaissances en fait de réligion excitaient l'admiration générale, et à peine, dans la société, s'apercevait-on de l'infirmité dont elle était atteinte.

Dans le petit ouvrage qui nous reste de Raphel, il s'occupe surtout de la description des moyens propres à procurer au sourd-muet la prononciation.

C'est dans la quatrième partie seulement, ou la conclusion, que Raphel aborde la portion philosophique de l'instruction du sourd-muet, celle qui concerne l'intelligence de la langue. Il fait observer que l'instituteur doit avant tout, étudier les dispositions de son élève, s'y conformer, qu'il doit motiver sa manière de procéder, lorsque ses premiers essais n'ont pas réussi.

Après avoir imposé des noms aux objets qui peuvent être désignés à la vue, il tente de faire saisir la valeur des termes exprimant des idées à l'égard desquelles cette désignation n'est pas possible, par le rapport et la liaison qui existent entre ces termes nouveaux et ceux qui étaient déjà connus. Il présente à son élève une suite de questions composant comme de petits

problèmes dans lesquels figuraient, comme autant de données, les circonstances de la chose dont il voulait faire éclore l'idée, pour la revêtir de son expression.

Il a dû, d'après ce qu'il annonce, renoncer bientôt à l'essai qu'il avait tenté de faire conjuguer régulièrement les verbes.

L'enseignement religieux était le premier objet des sollicitudes du pieux instituteur. Il observa avec soin ce qui se dévoilerait dans l'âme de sa fille, lorsque, pour la première fois, le nom de Dieu lui serait présenté, ce qui eut lieu à la fin de sa huitième année, ou au commencement de sa neuvième; il vit avec joie qu'elle avait déjà quelque idée ou quelque sentiment de la divinité. Il suppose du moins que, lorsque l'image de la divinité est offerte au sourd-muet, elle se montre à lui comme tellement conforme à sa nature, qu'elle ne peut donner lieu au moindre doute; que, sans voir l'auteur invisible de toutes choses, le sourd-muet croit dès-lors en lui pleinement et sans effort.

Pendant tout le cours du dix-huitième siècle, une succession non interrompue d'écrivains continua à répandre ou à perfectionner la théorie et la pratique de l'art d'instruire les sourds-muets. Je me contenterai d'en indiquer quelques-uns.

Othon-Benjamin Lazius a publié le récit d'une éducation particulière.

Ce qui caractérise essentiellement la méthode de cet instituteur, c'est qu'il semble avoir réduit l'art d'instruire les sourds-muets à son expression la plus simple. Il s'est contenté d'enseigner à son élève à lire, à écrire et à comprendre le sens des mots et des phrases, par une association directe des idées aux mots écrits.

Sa jeune élève, après deux ans d'instruction, avait

fait des progrès assez marqués pour qu'on put s'entretenir avec elle par écrit, et elle repondait aux questions les plus importantes sur les matières religieuses.

L'histoire offre ensuite l'exemple du pasteur Arnoldi, qui entreprit l'éducation d'un sourd-muet avec un succès complet.

Ce qui caractérise surtout la méthode de ce pasteur, c'est l'emploi qu'il a fait du dessin. C'est par une suite de figures qu'il représente à son élève les images des objets absents : c'est avec des dessins qu'il exprime une proposition; il remarque, toutefois, qu'il n'est pas aisé de représenter exactement dans un dessin le sens d'une proposition, et je l'en crois. C'est encore avec une suite de cent cinquante dessins, qu'il a cru pouvoir commencer l'enseignement religieux. Cependant, ce n'est point par une image sensible qu'il a essayé de faire concevoir à son élève l'auguste notion de Dieu. C'est en présence de ses bienfaits, des magnifiques témoignages de sa sagesse et de sa bonté, répandus dans tout l'univers, que l'instituteur conduisit son élève à cette majestueuse pensée; il vit avec joie qu'elle s'introduisait naturellement dans son âme, et que le nom de Dieu réveillait toujours dans le cœur du sourd-muet les émotions les plus profondes.

C'est donc plutôt l'histoire de l'ancien et du nouveau Testament qu'Arnoldi exposait dans une suite de figures. Il suppléait à leur insuffisance par des descriptions mimiques. Il ne paraît pas que cet instituteur ait eu des idées très-claires sur la nature de la langue, car il a peine à croire qu'on puisse procurer au sourd-muet une instruction complète avec le secours de la lecture et de l'écriture.

Arnoldi suppléait par son zèle à ce que sa méthode a d'imparfait. Il exerçait continuellement l'activité de

son élève, le faisait écrire, cherchait avec lui, l'excitait à chercher par lui-même. Il s'appliquait, avant toutes choses, à s'emparer de l'attention de son élève, il le conduisait à la promenade, dans les lieux publics, en société, partout où il y avait pour lui des objets nouveaux à observer, pour les lui faire remarquer, pour lui apprendre à les exprimer; il lui montrait des tableaux, des gravures, et la récréation devenait aussi instructive que les heures mêmes de la classe.

Arnoldi tenait un journal où il annotait les observations dont ses élèves lui fournissaient le sujet. « L'humeur des sourds-muets, dit-il, est naturellement colère, parce qu'on les comprend difficilement; qu'on ne peut s'en faire comprendre que plus difficilement encore et qu'ainsi on a peine à les convaincre de la légitimité des motifs qui commandent la résistance qu'on leur oppose, ou la contrainte qu'on veut leur imposer. Ils se figurent que leurs signes sont aussi intelligibles pour nous, que notre propre langue maternelle. Leur irritation s'accroît en raison de la dureté avec laquelle on les traite, parce que, ne pouvant se justifier à leurs yeux, elle ne leur paraît plus que de la violence. » Aussi conseille-t-il de ne rien négliger pour obtenir la confiance et l'affection du sourd-muet, pour pénétrer jusqu'à son intelligence, d'user envers lui d'indulgence et de douceur et d'une inaltérable patience. Arnoldi, au reste, joignait l'exemple au conseil, et son écrit tout entier respire la bonté la plus touchante.

Samuel Heinicke, saxon, d'abord cultivateur, puis militaire, puis instituteur et enfin chantre à Eppendorf, près de Hambourg, annonça dans les papiers publics que, dans le cours de six semaines, il avait mis un sourd-muet en état de répondre par écrit à toutes les

questions qu'on lui proposait. Cette exagération était un peu dans le caractère de Heinicke. A moins de croire que les sourds-muets ne soient des êtres privilégiés et que la privation qu'ils souffrent ne soit pour eux un avantage, on ne peut croire à un résultat, qu'on n'obtiendrait pas chez un enfant doué de tous ses sens.

On ne peut cependant le nier, Heinicke donna bien des preuves de son talent, c'était un esprit actif, infatigable mais d'une humeur susceptible et d'un caractère fâcheux. C'est ce qu'il a montré surtout dans ses démêlés avec ses rivaux.

LA SURDI-MUTITÉ CONSIDÉRÉE PAR RAPPORT AUX CONNAISSANCES MEDICO-CHIRURGICALES.

(SUITE.)

Nous avons laissé l'histoire des auteurs et des écrits qui traitent des maladies de l'oreille à la fin du seizième siècle, quelques hommes de génie se sont présentés à nous, nous avons trouvé des ouvrages dignes encore aujourd'hui de notre attention, mais en général nous n'avons pu recueillir que quelques vérités au milieu d'une foule d'erreurs. Bientôt nous verrons commencer une ère nouvelle pour la science, déjà la chirurgie a pris un essor vaste et assuré, les lois qu'elle dicte sont désormais bâties sur l'expérience, et la médecine va reprendre les principes d'Hippocrate. Nous touchons au siècle de Louis XIV.

Cependant l'Italie n'était pas encore éclipsée par la France au commencement du dix-septième siècle. Casseri,

né à Plaisance, dans la pauvreté, chassé de la maison de son père, sait gagner, à Pavie, l'amitié de Fabrice d'Aquapendente, il se devoue à l'anatomie et publie un traité sur la structure de l'oreille, dont l'exactitude mérite, pour le temps où il fut écrit, toute notre admiration. Je me plais à placer ici à côté du nom de Casseri celui d'un de nos compatriotes, digne d'être cité comme un modèle d'érudition. C'est Antoine Van der Linden, dont nous possédons un grand nombre d'ouvrages, et parmi eux quelques livres sur le traitement des affections de la tête, sur celles des yeux, des oreilles, des narrines et de la bouche. Presque en même temps, Antoine Van Deusing, également Belge d'origine, fils d'un officier porte-drapeau dans l'armée belge, se distingua par ses vastes connaissances dans les langues orientales; parmi ses nombreux travaux littéraires on trouve une dissertation sur les sourds de naissance, empreinte du cachet de l'originalité la plus bizarre; le titre seul peut nous donner une idée précise de la manière dont les sourds-muets étaient encore considérés au commencement du dix-septième siècle. *De morborum quorundam superstitiosa origine et curatione de lycanthropia: de surdis ab ortu mutisque ac illorum cognitione: de ratione et loquela brutorum animantium.* Certes, les pauvres sourds-muets seraient bien surpris maintenant de se voir ranger à côté des frénétiques qui se croient changés en bêtes et hurlent comme les loups, ce qui constitue la lycanthropie; quoiqu'il en soit, Laurence, enfant et disciple de l'école de Montpelier, premier médecin de Henri IV, ne dédaigna pas de s'occuper de l'étude de l'oreille, pendant qu'Albinus, en Allemagne, dans son chapitre sur ses maladies, n'ose pénétrer dans l'organe, et s'arrête tout court au tympan; mais Alzar

à Cruce, à Gènes, donne bientôt après une consultation médicale pour un jeune homme privé de mémoire et d'ouïe; Acidalius, Banzer, et Benjamin Mussapha, dit Dionis, doivent à peine trouver place ici, on doit remarquer toutefois que ce dernier ayant trouvé dans le tympan d'un individu une ouverture qui établissait une communication entre l'oreille interne et l'oreille externe, prit une exception pour la règle générale, erreur qui fut partagée par beaucoup d'auteurs après lui, tels que Rivinus et Fabrice de Hilden. Tulpius, à Amsterdam, au milieu d'une série d'observations curieuses, cite l'exemple de deux sourds qui recouvrèrent subitement l'ouïe sous l'action d'une forte secousse d'éternuement. Cœlio Folio donna une nouvelle description de l'oreille interne, et Brehm publia une dissertation sur l'audition en général, et le tintement continu de l'oreille.

Nous connaissons à peine l'ouvrage sur les yeux et les oreilles de Grammeo, la thèse de Zeidler, et les commentaires de Wolf sur le chapitre de Galien qui traite de la surdité. Il suffira de nommer ces auteurs. Meniot, à Paris, mérite d'avantage notre attention, il laissa quelques idées très-pratiques sur toutes les inflammations catharales. Alors fleurissait Willis, dont le nom est cité toutes les fois qu'il s'agit de la description du corps humain et de la pathologie des nerfs. Malheureusement, il n'a fait qu'effleurer la théorie des maladies de l'oreille, mais nous possédons de lui une observation très-curieuse et dont l'importance ne pourra être sentie que plus tard. Je vais la rapporter succinctement, afin de rompre la monotonie d'une revue rapide de noms et d'ouvrages; Willis connaissait à Londres une dame dont l'ouïe dure ne lui permettait plus de distinguer aucuns des mots qu'on criait à son oreille,

envain il s'était efforcé d'améliorer son sort, déjà il désespérait pour elle de la médecine, quand un jour des troupes, les tambours en tête, passent avec un bruit étourdissant sous les fenêtres de la malade : la malade est bien étonnée, dès que le bruit se fut éloigné, d'entendre pendant assez longtemps, les personnes qui causaient autour d'elle. Willis fut averti de cette particularité, et en praticien profond, il sut en profiter. Aussitôt il fait acheter un tambour, et engage le mari de la personne à faire avec cet instrument le plus de bruit possible chaque fois qu'il desire lier conversation avec son épouse; le stratagème réussit au-delà de toute espérance. On eut moins de succès d'une opération qui semblait avoir pris alors une certaine vogue, et de laquelle on n'espérait pas moins que de rendre la vigueur, la jeunesse même aux corps les plus décrépites, je veux parler de la transfusion du sang. Paul Manfredi se constitua l'apôtre de cette innovation, mais son nom serait peut-être oublié, s'il n'avait écrit d'excellentes observations sur l'oreille, et rapproché par un trait de génie, l'étude de cette partie de celle de l'œil. Vers la même époque, Steudner, Zavorzir, Schrader et Conrard Victor Schneider publièrent presque en même temps, en Allemagne, des écrits remarquables sur la surdité et les affections qui la produisent. Mery, à Paris, Ryckewaert, à Leyde, firent paraître l'un une description exacte de l'anatomie de l'oreille, que les auteurs de notre temps invoquent encore, l'autre une thèse sur la surdité et la dureté de l'ouïe, plus connue au nord que vers le midi. On publia en même temps en Hollande, centre alors de l'imprimerie, les écrits de Tozzus sur les cinq sens, et Crausius s'occupa d'un symptôme qui fait le désespoir des malades menacés de surdité,

c'est le tintement, le bourdonnement ou le bruissement continuel des oreilles. On ne saurait croire, en effet, combien il est affreux d'être jour et nuit en proie à cette musique accablante, et le médecin allemand, en tâchant d'en découvrir la cause et le traitement, a bien mérité de la science et de l'humanité.

Un homme parut alors à Paris, et s'élevant sur les débris de la médecine humorale, il s'arma d'un scalpel, et fouillant dans les cadavres, il chercha dans l'homme mort les traces des maladies qui avaient travaillé l'homme vivant, il mit l'anatomie pathologique en honneur et peut être nommé le père de l'école actuelle, Duverney, médecin à la cour de Louis-le-Grand, homme du monde, mais praticien ingénieux, prit en peu de temps une vogue extraordinaire. Il donnait des représentations publiques de dissections, les dames y accouraient comme à l'opéra.

Puis d'une femme morte avec son embryon
Il faut chez Duverney voir la dissection. (Boileau).

L'anatomie osa se produire dans le beau monde, présentée de sa main.
(Fontenelle.)

On voit jusqu'à quel point il avait su changer la tendance des esprits; instruit par l'expérience, éclairé par l'ouverture des cadavres, Duverney publia en 1683 un traité de l'organe de l'ouïe. C'est le premier ouvrage véritablement classique que nous possédons sur cette branche, aussi fut-il traduit bientôt en plusieurs langues étrangères. Mappus, à Strasbourg, trouvant dans les maladies de l'oreille une matière déjà étudiée sous tant de faces, visa encore à la nouveauté, il analysa le cerumen, ou graisse jaune de l'oreille, le décrivit à l'état de santé et de maladie, et élucida ses usages. Dans ce siècle, nous devons noter encore l'ouvrage sur

l'ouïe de Schelhammer, et celui de Bauchinus, et de Meisner, tous plus ou moins remarquables, cependant la dissertation de Schmidt ou *Le sourd qui juge du son* et l'observation de Scheuzer, d'un sourd qui entend, semblent nous mener par une transition facile aux idées et aux écrits du dix-huitième siècle.

Si le nom d'Hoffmann appartient réellement au xviime siècle, si même il faut le reporter plus haut parce qu'il fut illustré tour-à-tour par les deux Gaspar, l'un de Turin, l'autre de Brandebourg, par Conrard, les deux Frédéric, Jean Maurice, Laurence, Maurice et Pierre Hoffmann, il peut cependant être placé au commencement du xviiime siècle, parce que ce ne fut que vers cette époque qu'on apprécia dignement la dissertationsur la surdité de Frédéric et de Conrard Hoffmann : il en est de même de Jean Van Helmont; le philosophe du feu, comme il s'intitulait lui-même, parce qu'il finit ses études en philosophie n'ayant encore que 17 ans, naquit à Bruxelles en 1577, d'une famille noble, fut seigneur de Mérode, Royenborch, Oorschot etc. et par ses écrits nombreux et ses attaques contre l'humorisme, il se mit à la tête d'un systême médical qui fut goûté jusqu'au xviiime siècle. Nous avons de lui une dissertation sur la dureté de l'ouïe qui n'est pas indigne de son auteur.

Quelques sociétés savantes commencèrent dès-lors à s'occuper de la surdité, et entre autres nous devons mentronner les *Miscellanea medico physica* de l'académie des curieux de la nature; l'*Europeis* ou magasin des phénomènes de la nature, où se trouvent plusieurs expériences curieuses sur les sens; les *Aménités de Menage* où Engelhard écrivit un article curieux à ce sujet; les commentaires de la société de Gœttingen, le coup-d'œil mensuel d'Eckard et l'histoire de l'académie des sciences

à Paris : le maitre de poste de Versailles, Guyot, avait confié à la célèbre assemblée la découverte qu'il venait de faire d'un moyen nouveau pour rétablir l'ouïe, et celle-ci se hâta de consacrer une place dans ses mémoires au cathatérisme de la trompe d'Eustachi, mais Guyot donna lui-même quelques temps après l'histoire et la description des instruments dont il s'était servi avec tant de bonheur. Quelques années auparavant, Wedel, Finckenau et Démérehence de la Conseillère avaient publié des dissertations sur la pathologie de l'oreille. L'ouvrage de Kennedy sur les yeux et quelques-unes des maladies de l'oreille est remarquable et se trouve encore cité comme modèle. Il fut le Duverney de l'Angleterre. Le célèbre anatomiste Vieussens s'occupait alors de la structure de l'organe de l'ouïe. Valsalva, à qui nous devons tant de faits utiles en chirurgie, en développait la physiologie et la pathologie. Zwinger, dans son *Otoiatria*, donna un abrégé de la médecine auriculaire, et Tschudi en traça les règles pratiques. C'est alors aussi que parut Leschevin ; son ouvrage fait époque dans la science, et la couronne qui lui fut décernée par la première société médicale du siècle, ne s'est pas flétrie par le temps : aujourd'hui encore son mémoire est consulté par tous les praticiens, et nos auteurs classiques les plus répandus ne laissent jamais d'en citer des passages ; souvent aussi, je devrai revenir à Leschevin, quand je donnerai dans la suite de cet article une revue sommaire de nos connaissances actuelles sur les maladies de l'oreille. Cependant dois-je oublier Depré, sur les ulcérations du conduit, Schott, dans sa thèse sur l'oreille humaine, Schmid qui s'attacha à décrire la membrane si délicate qui environne les osselets de l'ouïe sous le nom de périoste, et y trouva tout un système de vaisseaux. Fischer, dont l'ouvrage

sur la physique est entre les mains de tous, et qui traita avec non moins de succès du cancer de l'oreille, *Abhandlung vom krebse des ohres?* Le nom de ces hommes célèbres parle assez haut du mérite de leurs écrits. Il serait trop long de mentionner les ouvrages de Kulm, de Contag, de Rose, de Volckamer, de Schulze, de Hofmeister, de Jantke; cette époque fut si riche en auteurs de tous les pays. Cependant nous ne pouvons laisser passer inaperçu les écrits de Cassebohm qui publia en peu de temps plusieurs traités sur l'oreille humaine, où l'étude de l'anatomie est portée à un haut point de perfection. Morgagni, disciple et admirateur de Valsalva dont le nom appartient à cette époque, rapporte une observation de son maitre, qui est assez curieuse pour trouver une place ici. Une jeune femme consulta Valsalva et lui dit que lorsqu'elle était encore fille, un ver était sorti de son oreille gauche; et qu'il y avait six mois environ qu'il en était encore sorti un autre qui ressemblait à un petit ver à soie. Cela n'arriva qu'à la suite d'une douleur aigue que la malade avait éprouvée dans cette oreille. Depuis ce temps elle ressentait encore dans ces mêmes parties des douleurs si vives qu'elle restait quelquefois évanouie pendant deux heures de suite. Lorsqu'elle revenait de cet état, il sortait de son oreille des vers plus petits que les premiers, et cette oreille était actuellement affectée d'une surdité et d'une insensibilité très-prononcées. D'après ces renseignements, Valsalva ne douta pas un instant que la membrane du tympan ne fut ulcérée; il proposa à la malade de faire dans l'oreille des injections pour détruire les vers qui pouvaient s'y trouver encore. On employa pour cela l'eau d'herbe de St-Jean distillée, dans laquelle on avait agité du mercure. Morgagni conseille en

pareil cas, pour éviter la récidive, de boucher l'oreille avec du coton pendant la nuit, durant l'automne et l'été, sans cela, dit-il, la suppuration attire les insectes qui s'introduisent dans l'oreille et y déposent leurs larves à l'insu du malade. Cette observation et d'autres du même genre fixèrent l'attention des médecins sur les insectes qui peuvent s'engendrer dans les cavités de l'oreille, aussi Camerarius ne tarda pas à publier un mémoire à ce sujet, car l'étude de la surdité avait pris pendant les cinquante ans qui venaient de s'écouler une marche de progrès continuel: les moindres détails n'échappaient pas aux méditations des hommes de l'art, on s'occupa avec constance du rapport de la voix avec l'oreille, et cette étude nouvelle engendra les ouvrages de Comiers, traité de la parole; de Cordemoy; discours physique de la parole de Lieschwitz, *Dissertatio de voce et loquelâ*, du célèbre professeur Walther *De larynge et voce*, de Vogel, *De larynge humano et vocis formatione*, de Reverhorst, de Lunge, d'Ebo, de Busch et enfin de Montagnat qui, saisissant une découverte incomplète de M. Ferrein sur le méchanisme de la voix de l'homme, en développa toutes les ressources, et donna une véritable physiologie de cette faculté si belle qui distingue l'être humain de tous les corps animés que l'environnent. Si nous faisons encore un pas dans la bibliographie des maladies de l'oreille, nous trouvons dans le court espace de dix ans, les écrits de Murray, enrichis d'observations sur les abcès de l'oreille, ceux de Busson qui recherche s'il est possible de porter des topiques dans la conque, dans le cas où le tympan est intact, Pyl qui discute la propagation des rayons sonores par les os de la tête, Van Swieten qui commente les idées de Boerhaave à l'égard de l'ouïe, Baumerus qui donne l'introduction à

une méthode nouvelle pour rendre l'ouïe aux sourds-muets de naissance, Brendel qui explique les vibrations et les réflexions qu'éprouvent les rayons sonores en glissant sur l'extrémité de la conque ou oreille externe, tandis que Dunert, Quelmalz et Borgers s'occupent de l'hémorrhagie, du polype et des maladies internes et externes de l'oreille.

***

MORT DE MONSIEUR POUPLIN, INSTITUTEUR DES SOURDS-MUETS, A LIÈGE.

Le pays doit l'établissement de l'institut des sourds-muets de Liège au zèle plein de persévérance et de désintéressement du père de l'instituteur, dont nous déplorons la perte; le père se nommait Jean-Baptiste-Pierre-Dénis Pouplin, né à Gisors, département de l'Eure, le 10 octobre 1767. Il entra au service dès les premiers temps de la révolution française. Il se distingua promptement, et parvint bientôt au grade d'officier. L'état militaire offrait alors les chances les plus favorables à la valeur et au mérite; M. Pouplin aurait donc pu comme tant d'autres concevoir les plus belles espérances et se promettre un avancement rapide; mais il fut forcé de renoncer à cette carrière; une vive affection de poitrine l'obligea de quitter le métier des armes, pour se livrer à une profession plus paisible. Le repos était devenu indispensable au rétablissement de sa santé délabrée. Dès-lors il s'adonna tout entier à l'instruction publique. En 1797, il fut nommé instituteur à Givet, où il ne resta que deux ans, l'administration municipale de Liège l'ayant appelé dans cette ville pour y remplir les mêmes fonctions. Depuis cette époque il n'a plus quitte Liège. Il y reçut un brevet de l'université impériale, forma un pensionnat considérable sans discontinuer son enseignement primaire, et en 1815 il fut confirmé par sa majesté dans le poste qu'il occupait. Il obtint en outre des lettres de naturalisation.

Si M. Pouplin s'était borné à remplir ses devoirs d'instituteur primaire, il eût sans doute mérité la continuation de la juste estime qu'il s'était conciliée; mais il s'est acquis des titres plus élevés à l'estime, et on doit le dire, à la reconnaissance publique, par la nouvelle direction que prirent ses idées, à la vue d'un tableau représentant les diverses positions de la main dans l'alphabet des sourds-muets. De lui-même et sans maître, guidé par un invincible attrait et secondé par les plus heureuses dispositions vers ce genre d'enseignement, M. Pouplin entreprit d'instruire

des jeunes sourds-muets. Il usa du talent qu'il venait de découvrir en lui, avec le plus rare désintéressement, et ses premiers élèves non-seulement ne lui donnèrent aucune rétribution, mais l'obligèrent à des frais dont ils ne pouvaient le dédommager. Le bonheur de ses premiers essais l'engagèrent à continuer, et depuis 1819 tous ses soins furent consacrés à donner aux infortunés privés de l'ouïe et de la parole, une instruction propre à les mettre en relation entr'eux et avec la société. Pour étendre ses moyens d'enseignement, il étudia les livres de l'abbé Sicard; par-là, il acquit la conviction d'avoir à peu près deviné la méthode perfectionnée de ce savant maître, et il comprit qu'il pouvait la pratiquer avec succès. Il n'épargna ni démarches ni sacrifices pour recevoir le plus de sourds-muets possible; et c'est à son infatigable activité, que la ville est redevable de l'institut qu'elle possède; c'est à ses pressantes sollicitations que les premières souscriptions qui soutiennent encore l'établissement, sont dues, et c'est avec raison qu'on doit le proclamer véritable fondateur de l'établissement.

M. Jean Pouplin mourut au mois d'avril 1828, à la suite d'une courte maladie, âgé de 61 ans, digne des regrets de tous ceux qui l'ont connu.

Son fils Clément-Joseph lui succéda dans les mêmes fonctions, au mois de mai 1828.

Ce jeune homme montra dès sa tendre enfance beaucoup de dispositions pour l'instruction des sourds-muets, et son père, prévoyant les suites de son décès, se l'associa dès la quatorzième année de son âge.

M. Clément était un homme de mœurs douces, d'une loyauté et d'une obligeance peu communes. Sa santé était très-délicate, il souffrait d'une maladie de poitrine et est mort le 17 juin 1837, dans la 31e année de son âge.

J'ai eu l'avantage de le connaître, et je suis assuré qu'il laissera à tous ceux qui l'ont connu, comme à moi, de longs et de légitimes regrets. A un zèle constant il joignait des connaissances positives sur son art. La *Revue Belge* a reçu et publié de lui des articles d'un haut intérêt.

Tableau statistique des institutions et écoles de sourds-muets en Europe, en Amérique et en Asie.

INSTITUTIONS.	DATE de la fondation.	GENRE D'INSTITUTIONS.	DIRECTEURS.	DURÉE de leur séjour.
PORTUGAL.			MM.	
Lisbonne	1824	Royale.	»	»
ESPAGNE.				
Madrid	1800	*Idem*	Dr Hernandez. .	»
ITALIE.				
Naples	»	Privée	»	»
Rome	1784	Externat.	Gioannini et Balli.	»
Sienne	1829	Souscriptions	Pendola.	5 ans.
Modène.	1823	Soutenue par l'État .	Fabriani	»
Gênes.	1801	*Idem*	L'abbé Boselli. .	»
Turin.	»	Privée	Scagliotti	»
Turin.	»	*Idem*	L'abbé Bracco. .	»
Milan.	1805	Externat aux frais de l'État	L'abbé Bagutti .	»
CANTONS SUISSES.				
Genève	1822	Externat aux frais de la ville	Chomel (sourd-m)	»
Yverdon	1810	Privée	Walder	6 ans.
Frieniaberg. . . .	1822	Cantonale	Stucki.	»
Brunnader . . .	1826	Privée	Me veuve Brunner	»
Zurich	1826	Soutenue par le canton et par des souscriptions.	Schibel	5 ans.
Lucerne	»	»	»	»
GRAND DUCHÉ DE BADE				
Beuggen	1833	Souscriptions	Klemm	6 ans.
Karlsruhe. . . .	1780	Externat annexé au séminaire des maîtres d'école.	Kœnig	»
Pforzheim. . . .	1826	Ducale.	Bach	6 p. garç.
Fribourg	»	Privée	Frei.	»
WURTEMBERG.				
Gmünd	1807	Royale.	Jæger.	6 ans.
Esslingen	1824	Externat uni au séminaire	Hesz	6, 7 ans.
Vinnendin . . .	1824	Privée, gratuite et unie au séminaire . . .	Schmidt.	6 ans.
Tubingue. . . .	1829	Souscriptions	Preiss.	»
BAVIÈRE.				
Munich	1804	Royale.	D'Ernsdorfer . .	6 ans.
Bayreuth	1821	Privée.	Pohland	»
Passau	»	»	»	»

INSTITUTIONS.	DATE de la fondation.	GENRE D'INSTITUTIONS.	DIRECTEURS.	DURÉE de leur séjour.
Ratisbonne . . .	1823	Externats unis à des écoles ordinaires. .	»	»
Auspach	»	*Idem*	»	»
Augsbourg . . .	»	*Idem*	»	»
Wurzbourg. . .	»	*Idem*	»	»
Spire	»	*Idem*	»	»
AUTRICHE.				
Vienne	1779	Impériale	Venus.	»
Lintz	1812	Externat soutenu par des souscriptions et par l'État	Bihringer	»
Brünn	1829	Privée	Handschuch. . .	»
Prague	1786	Souscriptions	Mücke.	»
Commoteau. . .	»	»	»	»
Waitzen	1802	Souscriptions.	Schwazer	»
PRUSSE.				
Berlin	1788	Royale.	Grasshoff	6 à 9 ans.
Berlin.	»	Privée	Siemon	»
Breslau	1799	Souscriptions et par l'État	Schroeter	6 ans.
Kœnigsberg. . .	1820	Royale.	Neumann	»
Stettin	1826	Privée..	Bœtcher.	»
Anclam	»	»	»	»
Magdebourg . .	»	Externat provincial et uni au séminaire .	Hartung	»
Halberstadt. . .	1825	*Idem*	Aeplinius	»
Quedlinbourg. .	1821	Privée	Hauer.	»
Weissenfels. . .	»	Externat provincial et uni un séminaire .	Schulz	»
Erfurt	1818	*Idem*	»	6 ans.
Munster.	1829	Royale.	Weidner	»
Sœst	»	Externat uni au séminaire	Kuhlo.	»
Büren.	»	Provinciale et unie au séminaire	Wirfel	»
Brühl	»	*Idem*	Büscher.	»
Petershagen . .	»	*Idem*	»	»
Cologne.	1828	Soutenue par les communes et une association de souscripteurs.	Gronewald . . .	»
Barmen.	»	»	»	»
Crefeld	»	»	Heinicke, fils . .	»
SAXE.				
Leipzig	1778	Royale.	Reich.	6 à 9 ans
Dresde	1828	Internat et externat unis au séminaire .	Jenke.	»

INSTITUTIONS.	DATE de la fondation.	GENRE D'INSTITUTIONS.	DIRECTEURS.	DURÉE de leur séjour.
Dresde	1830	Unie au séminaire.	Otto	»
GR. DUCHÉ DE SAXE-WEIMAR.				
Weimar	1825	Unie à une école ordinaire	Vollradt	»
GR. DUCHÉ DE HESSE.				
Worms	1820	Aux frais de l'État	Roller	»
HESSE ÉLECTORALE.				
Cassel	»	Privée	Wiegand	»
DUCHÉ DE NASSAU.				
Camberg	1820	Externat doté par le Gouvernement	De Schuts (s.-m).	6 au moin
PR. DE LIPPE-SCHAUENBOURG.				
Brüchhof	»	»	»	»
HANOVRE.				
Hildesheim	1829	Aux frais de l'État	Kuhlgatz	6 ans.
DUCHÉ DE BRUNSWICK				
Brunswick	1827	Souscriptions	Albrecht	»
DUCHÉ D'OLDENBOURG				
Wildeshausen	1820	*Idem*	Heumann	»
VILLES LIBRES.				
Francfort	1827	Privée	Kosel	»
Hambourg	1827	Externat soutenu par souscriptions	Glitz	»
Brême	1828	*Idem*	Ortgies	»
BELGIQUE.				
Bruxelles	1834	Aux frais de l'État et des provinces	Sœurs de charité.	»
Bruxelles	1835	*Idem*	Frères de charité.	»
Gand	1825	Aux frais de l'État et de la province	*Idem*	»
Gand	1808	*Idem*	Sœurs de charité.	»
Liége	1820	Souscriptions, et aux frais de l'État et de la province	Pouplin, fils	»
Bruges	1835	Aux frais de l'État, de la prov. et de la ville.	L'abbé Carton.	»
Moorslède	1834	*Idem*	Cong. de femmes.	»
HOLLANDE.				
Groningue	1790	Nationale	Guyot, frères	7—8 ans.
Bergen	»	Privée	Wanters	»
DANEMARCK.				
Copenhague	1804	Royale	Schow	7—8 ans.
Schleswig	1810	*Idem*	Hensen	7—8 ans.
SUÈDE.				
Stockholm	»	*Idem*	Chevalier de Borg.	»
RUSSIE.				
Saint-Pétersbourg	1806	Impériale	Fleury et Gourzoff	6 ans.

INSTITUTIONS.	DATE de la fondation.	GENRE D'INSTITUTIONS.	DIRECTEURS.	DURÉE de leur séjour.
Romanova . . .	»	*Idem*	»	»
POLOGNE.				
Varsovie	»	Souscriptions	L'abb. Falchowsky	»
ANGLETERRE.				
Londres.	1792	*Idem*	James Watson, fils	5 ans.
Londres.	»	Privée.	Mo Armfield . .	»
Edgbaston. . . .	1815	Souscriptions	Du Puget. . . .	6 ans.
Manchester . . .	1824	*Idem*	Vaughan	5 ans.
Doncaster. . . .	1829	*Idem*	Baker.	5 ans.
Liverpool	1825	*Idem*	Scott	»
Exeter	1827	*Idem*	Bingham	»
Sutbury.	»	Privée.	Le doct. Browne.	»
ÉCOSSE.				
Édimbourg . . .	1810	*Idem*	Kinnburgh, père.	5 ans.
Paisley	1817	*Idem*	Mitchell.	»
Glascow.	1819	*Idem*	Anderson. . . .	5 ans.
Aberdeen. . . .	»	Privée.	Taylor	.
Perth.	»	»	»	.
Dundée.	»	»	»	.
IRLANDE.				
Claremont . . .	1816	Souscriptions	Humphreys . . .	5 ans.
Cork	»	Privée	»	»
ÉTATS-UNIS D'AMÉR.				
Hartford	1817	Aux frais de l'État et par souscriptions .	Weld	4 ans.
New-York. . . .	1818	*Idem*	Peet	5 ans.
New-York. . . .	1831	Pension privée. . . .	Loofborrow. . .	»
Conajoharie. . .	1824	Aux frais de l'État, et par souscriptions .	Morris	5 ans.
Philadelphie . .	1821	*Idem*	Hutton	5 ans.
Danville.	1824	*Idem*	Jacobs	4 ans.
Columbus. . . .	1829	*Idem*	Hubbell.	5 ans.
CANADA.				
Québec	1831	»	Mac-Donald. . .	»
ASIE.				
Calcutta	1828	»	Nicholls.	»
FRANCE.				
Paris	1760	Royale.	D. Ordinaire . .	6 ans.
Bordeaux	1786	*Idem*	Guilhe	6 ans.
Toulouse	1826	Départementale . . .	L'abbé Chazottes.	7 ans.
Alby	»	»	»	»
Rodez.	»	Départementale . . .	Rivière	»
Marseille. . . .	1819	*Idem*	Guès	»
Le Puy	»	*Idem*	Plantin (sourd-m)	»
Clermont	»	*Idem*	Cong. de femmes.	»
Limoges	»	*Idem*	Bertrand (sourd-m)	»

INSTITUTIONS.	DATE de la fondation.	GENRE D'INSTITUTIONS.	DIRECTEURS.	DURÉE de leur séjour.
Vasselin.	»	Externat uni à une école primaire. . .	Branche.	»
Saint-Étienne. .	1815	Départementale . . .	Murat.	»
Saint-Étienne. .	1828	*Idem*	Cong. de femmes.	»
Lyon	1824	*Idem*	L'abbé Plasson .	6 ans.
Poitiers.	1833	Pensionnat	Cong. de femmes.	»
Chatellerault . .	»	»	»	»
Orléans	»	Pensionnat.	Cong. de femmes.	»
La Chartreuse. .	»	*Idem*	*Idem*	»
Angers	1780	Privée	Mlle Blouin . . .	»
Auray.	1807	Pensionnat.	Cong. de femmes.	»
Laval	1820	Externat uni à une école primaire. . .	Sénégond	»
Negent-le-Rotrou	1808	Départementale . . .	L'abbé Beulé . .	»
Caen	1816	*Idem*	L'abbé Jamet. .	»
Condé-sur-Noireau	»	Privée.	Dudésert	»
Nancy.	1828	Départementale . . .	Piroux	»
Langres.	1818	*Idem*	Mlle Pothier. . .	»
Goux	1835	Privée.	L'abbé Chaillet .	6 ans.
Besançon	1819	Départementale . . .	La sœur Rousot .	»
Besançon	1824	*Idem*.	L'abbé Martin . .	»
Colmar	»	Pensionnat privé et soutenu par la ville.	Jacoutot	»
Strasbourg . . .	1825	Extern. privé et gratuit.	Reussner	»
Arras	1817	Départementale . . .	Desongnis. . . .	»
Lille	1834	Soutenue par la ville.	Massieu (sourd-m)	»

A Monsieur l'abbé Carton, Directeur de l'Institut des Sourds-Muets et des Aveugles, à Bruges.

Monsieur le Directeur,

Il est à remarquer qu'il n'y a pas, en Belgique, de sourds-muets qui veuillent combattre pour leur cause et pour leur honneur, ce sont donc nous, M. Berthier et moi, sourds-muets français, qui les avons défendus contre les opinions de MM. Dufau et Alex. Rodenbach sur leur position respective, afin d'éclairer le jugement des amis de l'humanité et des lecteurs du Sourd-Muet, ces Messieurs ont mal jugé les sourds-muets en leur peignant la tristesse, la souffrance et la gravité et en contestant aux aveugles la gaité; cette peinture ne me paroit pas exacte, car pour moi, jamais je n'ai senti et je ne sens cette tristesse, cette souffrance et cette gravité. Dieu merci, je puis en être bien heureux, quand je dis que

la position des sourds-muets représente la vivante et la gaie image de la nature et l'expression des yeux; les aveugles sont trop malheureux, je ne veux pas augmenter le mal de leur situation en la leur faisant connoître et je respecte leur illusion, car elle n'ôte pas au bonheur des autres.

D'ailleurs je sais bien qu'un aveugle a déjà dit préférer le sort du sourd-muet au sien. Malheur à lui qui est esclave de lui-même et le sourd-muet est libre de tout ce qui dépend de lui, ou lui plait. Le cœur d'aveugle est aussi bon que celui de sourd-muet sous les auspices de leur caractère moral et physique, je n'ai point de haine pour les aveugles, cette haine est étrangère ou plutôt inconnue à mon cœur; mais nous ne les plaignons qu'à raison de leur état mental ou physique, comme d'autres hommes nous plaignent sur tout défauts d'ouïe et de parole, et cependant nous ne regrettons plus d'avoir perdu ces deux organes si précieux. . . . .

Vous savez bien, Monsieur le Directeur, qu'on ne rencontre la tristesse chez le sourds-muets ainsique chez les aveugles que quand les misères de l'humanité et les convenances le permettent ou plutôt l'exigent, comme vous l'avez dicté dans votre estimable Journal, en réponse à ma lettre du 1er mars dernier. . . . .

Les sourds-muets sans instruction doivent être malheureux et tristes, car j'en ai rencontré plusieurs qui ont témoigné, par signes, beaucoup de chagrin pour n'avoir pas reçu une éducation comme moi, c'est sans doute par la négligence de leurs parents ou par le défaut de leur fortune, ces infortunés se font bien entendre cependant par leur intelligence naturelle, leurs signes ne sont pas étrangers à la conception d'un sourd-muet instruit et ils ont un langage qui leur est familier; au reste la tristesse se manifeste rarement chez eux.

Je suis grandement étonné, Monsieur le Directeur, que vous disiez qu'évidemment ni les sourds, ni les aveugles ne peuvent juger de ce qu'ils ignorent. Erreur bien excusable, car je déclare ouvertement que les sourds-muets peuvent juger tout comme d'autres hommes et non les aveugles qui ne voient pas ce qu'ils font.

Est-ce qu'on aime mieux être aveugle que sourd-muet? J'ai adressé cette question à plusieurs personnes de ma connoissance qui partagent mon opinion, elles préféreroient beaucoup avoir mon infirmité plutôt que celle d'être aveugles.

Veuillez bien, Monsieur le Directeur, mettre ma lettre sous les yeux des Lecteurs du Sourd-Muet, et agréer mes salutations respectueuses.

Eugène GEORGE, de Cherbourg,
Ancien élève de l'institut royal des sourds-muets de Paris, et précepteur à Mons.

Mons, le 10 juin 1837.

EXPOSÉ

DES

PRINCIPES QUI M'ONT GUIDÉ DANS L'ENSEIGNEMENT DE MES ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE.

Mémoire lu à la Conférence des Professeurs de l'Institution Royale des sourds-muets de Paris.

Ayant été envoyé à Paris pour étudier l'instruction des aveugles, j'ai profité de mon séjour dans cette ville, pour continuer mes études sur l'instruction des sourds-muets.

J'ai lu, dans une conférence de tous les professeurs de l'institut de Paris, l'exposé suivant de mes principes L'ouvrage a été fait à la hâte, et ne contient que des indications sommaires et les traits les plus marqués. Ce ne sont pas mes leçons, ce n'est que la marche de mon cours. J'ai eu occasion d'en développer quelques points de vive voix, et tout ce que je leur ai communiqué, a reçu l'approbation générale. La conférence m'a exprimé sa vive reconnaissance pour cette communication et a bien voulu avouer, que j'ai déposé un riche tribut à la masse de connaissances qu'elle a déjà recueillies pour le perfectionnement de sa méthode. Elle a fait des vœux pour que tous les sourds-muets de la Belgique pussent participer aux bienfaits que leur assurerait l'adoption de ma méthode, dans tous les établissements.

Je publie plus bas l'extrait du procès-verbal de cette séance, signé par tous les professeurs, et la lettre d'envoi de M. le Directeur de l'institution de Paris, qui contient

des vues qui méritent toute l'attention des instituteurs de sourds-muets.

Ces pièces si honorables pour moi, sont en même temps une garantie que je présente avec confiance à tous ceux qui s'intéressent à l'éducation des sourds-muets.

MM.

Il me paraît éminemment utile dans notre enseignement de bien apprécier le point de notre départ, nos moyens et le but vers lequel nous tendons.

Nous sommes à-peu-près d'accord sur le point de départ.

Parlons du but, car les moyens nous seront indiqués par sa nature même.

Le but que nous nous proposons est d'apprendre à nos enfants la langue du pays et de développer leur intelligence par la langue. Cela est bien vague : permettez-moi, MM., d'expliquer plus clairement ce que j'entends par développer l'intelligence du sourd-muet par la langue.

La langue ne peut être comprise que parce qu'elle exprime ce qui est; les mots ne sont compris que parce qu'il y a une idée attachée à ces mots, et l'idée doit avoir été aperçue avant que le mot ait pu y être attaché.

Il y a quatre ordres d'idées que la langue exprime.

1° La langue exprime les faits extérieurs, c'est-à-dire, les choses avec lesquelles nous sommes en rapport par nos sens et que nous voyons, que nous entendons, que nous palpons etc. etc.

2° La langue exprime les faits intérieurs, c'est-à-dire, tous les phénomènes que nous observons dans nous-

mêmes, et dont nous avons la conscience, comme : *juger*, *penser*, *vouloir*, *tristesse* etc.

C'est de l'observation et de l'étude de la réalité de ces deux ordres de choses, que dépend l'intelligence de la langue : la langue ne peut être apprise qu'en prenant les faits pour interprétateurs; l'impression que les faits font sur l'homme doit exister, avant qu'on puisse donner l'expression, c'est-à-dire, la chose à exprimer doit avoir été aperçue, avant que l'expression ou le mot puisse être compris.

La langue ayant été apprise et comprise sous l'interprétation continuelle des faits, on peut, par cette langue, communiquer deux autres ordres d'idées, savoir :

3° Les vérités révélées et

4° Les vérités d'expérience sociale ou les sciences.

Voilà donc notre but nettement tracé :

1° Enseigner la langue en présence des faits extérieurs et intérieurs ;

2° Communiquer, par la langue connue, la connaissance des vérités révélées et des vérités d'expérience sociale, c'est toute notre tâche.

Je parle d'abord de l'enseignement de la langue.

Pour connaître une chose, il faut en connaître le nom, l'origine, la cause ou l'auteur, la matière dont elle est faite, sa forme, sa longueur, sa largeur et son épaisseur, son poids, son prix, son usage, les rapports qu'elle a avec une autre, son action, etc. Développer l'intelligence de l'enfant sourd-muet par la langue, c'est lui apprendre à exprimer tout cela dans nos langues.

Comme toutes ces choses ne peuvent pas lui être montrées à la fois, voici l'ordre que je me suis prescrit pour leur donner ces expressions.

En lui présentant successivement les différentes par-

ties du discours, je les choisis d'après l'importance qu'il attache à chacune d'elles. D'abord *le sujet*, ensuite *le fait*, 3° *le rapport*, et 4° *l'attribut*. L'attribut n'étant dans la réalité jamais séparé de son sujet, n'a pas d'abord pour le sourd-muet toute l'importance du sujet et de l'action.

Ensuite je me suis proposé :

1° De donner tous les jours quelque chose de nouveau :

2° De ne donner jamais qu'une seule difficulté à la fois :

3° De faire en sorte qu'une difficulté vaincue m'aidât à en surmonter une autre.

Pour être fidèle au premier principe, de donner tous les jours quelque chose de nouveau; ou j'augmente son vocabulaire, ou je lui donne une nouvelle espèce de phrase; mais je ne lui donne jamais des mots inconnus, que dans une phrase dont la forme est déjà connue, et je ne lui présente jamais une nouvelle espèce de phrase, qu'avec des mots déjà connus, et je passe aussi avant, qu'il est possible, dans la connaissance des différentes formes de phrases, avec les mots seulement nécessaires. — C'est la connaissance de la phraséologie qui constitue la connaissance de la langue, mais non pas quelques mots de plus ou de moins.

Pour être fidèle au deuxième principe de ne donner jamais qu'une seule difficulté à la fois, voici l'ordre de mes leçons.

LEÇON.

Je vous prie seulement d'observer qu'une leçon peut nous occuper pendant plusieurs jours.

Pendant la première leçon je montre à mes élèves quel-

ques objets en nature, je les dessine, soit avec les mains dans l'air en montrant leur forme, ou l'usage auquel on les emploie; soit avec de la craie sur le tableau, et je les nomme. — Je me borne à un petit nombre de substantifs.

LEÇON.

Les articles *le, un; la, une; ce, cette*. Les articles s'expliquent plus facilement et le véritable sens en est mieux saisi, quand on les met en regard.

LEÇON.

Le verbe à l'impératif. Cette forme est la plus simple et ne présente qu'une seule difficulté à la fois.

Apporte un livre.
Frappe le livre.

LEÇON.

Je reviens sur les substantifs et je leur montre la formation du pluriel. Je me sers alors des verbes déjà connus, à l'impératif, et je les applique à cette nouvelle forme qu'ont subie les substantifs.

Apporte *des* livre*s*.
Jette le*s* livre*s*.

LEÇON.

J'ai montré la forme affirmative, je leur donne ici la négation.

Ne jette *pas* les livres.
Ne brise *pas* la fenêtre.

Comme les verbes, *jette, pose* etc. se trouvent déjà au nombre des verbes usuels que je leur ai donnés, et que leur emploi appelle celui des prépositions pour exprimer

les rapports de position, j'introduis cette partie du discours dans ma phrase primitive, en mettant toujours les contraires en regard.

Jette le livre *sous* la table.
Pose le livre *sur* la table.
Ne jette pas le livre *dans* le poële *etc.*

Mes élèves connaissaient déjà les noms des instituteurs, des institutrices et des enfants, je m'en sers pour leur donner les expressions de l'appartenance, par la préposition *de:*

Montre la robe.
Montre la robe *de* Virginie.
Montre la robe *de* Rosalie.
Apporte une feuille *de* rose, *de* rosier, *etc.*
Ne touche pas la main *de* etc.

Ceci me conduit naturellement aux pronoms possessifs *mon, ma, mes,* etc.

Le verbe *avoir* est un des verbes dont l'usage est le plus usuel et le plus nécessaire: mais je ne peux pas m'en servir à l'impératif et dire *aie;* pour être fidèle au deuxième principe, de ne donner jamais qu'une seule difficulté à la fois, je commence par joindre aux verbes qu'ils connaissent déjà, le nom d'un enfant ou d'une sœur déjà connu.

LEÇON.

Virginie frappe la table.
Thérèse pose le livre sur la table.
Elle frappe la table.

Et ensuite *je, tu, il, nous* etc. etc.

Je m'assure que ceci est compris par l'application que mon élève fait de ces pronoms personnels à tous les verbes déjà connus ; car à chaque leçon je reviens sur toutes les leçons précédentes. Alors je lui donne le verbe *avoir*.

LEÇON.

J'ai des yeux.
Tu as des robes.
Nous avons des ardoises.
Le chien *a etc.*
J'ai faim, *j'ai* soif *etc.*

Arrivé à ce point de mon cours, je peux déjà doubler la phrase, et dire :

J'ai froid, allumez le poêle.
J'ai chaud, ouvrez la fenêtre.

C'est également ici que j'introduis la numération :

I — un — 1. II — deux — 2 *etc.*

Je dois vous faire observer, MM., que je retire un grand avantage de l'usage de la petite monnaie. Les centimes — les pièces de 2 centimes — de 5 et de 10 centimes — ainsi que d'un franc, d'un demi-franc et d'un quart de franc, que je mets entre leurs mains, me donnent le moyen de rendre l'exercice de la numération agréable aux enfants. Le nom de *centime* n'est pas plus difficile à faire connaître que tout autre nom, et comme les enfants aiment assez à manier l'argent, c'est un véritable plaisir pour eux que de compter les *centimes*, je les oblige d'écrire le nombre de centimes qu'ils ont en mains, et je varie de mille manières les occasions d'avoir un autre nombre et par conséquent un autre chiffre.

Je leur fais remarquer ensuite que

25 centimes en cuivre égalent le quart d'un franc.
50 » » le demi-franc.
100 » » le franc.

Un autre avantage que je retire de cette connaissance, c'est de leur pouvoir faire connaître et apprécier le prix et la valeur respective des objets :

Mes souliers coûtent 4 *francs*.
L'ardoise coûte *un demi-franc* etc.

Dès ce moment aussi les élèves s'exercent journellement sur l'*addition*.

Ce que j'ai fait pour la monnaie, je le fais pour les poids et mesures; on mesure, on pèse tous les objets qui peuvent l'être.

LEÇON.

Je profite de la connaissance des pronoms personnels pour leur montrer les verbes *vouloir*, *pouvoir*, *savoir* etc. d'abord dans la forme négative qu'on peut mieux faire saisir que la forme affirmative :

Je *ne veux pas* écrire.
Je *ne peux pas* marcher.
Je *ne sais pas* voler.
Le chien *ne sait pas* écrire, parler *etc*.

LEÇON.

J'introduis l'adjectif.

Je frappe la table *ronde*.
Je montre le livre *rouge*.
Je frappe le livre *bleu* de Virginie.
Vous coupez le bonnet *blanc* de Colette avec des ciseaux.

J'introduis l'adverbe :

Je frappe *fortement*.
Je marche *lentement*, *vite* etc.

LEÇON.

Les deux autres temps, *le présent*, *le futur*.

Mon élève se sert à présent de la phrase complète avec le verbe actif. Je lui donne alors le verbe *être*. Ce n'est pas ici le lieu de vous expliquer la manière dont je m'y prends.

Dès ce moment je les initie dans la connaissance de la géographie, en prenant pour point de départ la ville et ses alentours, afin de leur faire mieux apprécier les distances et leurs réductions sur les cartes.

LEÇON.

Je reviens à présent sur la phrase assertive et je leur explique l'interrogatif :

Je frappe la table.
Qui ? — *que ?*
Je frappe la table avec le livre.
Avec quoi ?
Je pose le livre sur la table.
Sur quoi ? — *où ?*
Je frappe la table ronde.
Quelle ?
Je frappe fortement.
Je frappe *comment ?* etc. etc.

Mes élèves possèdent complètement ce que j'appelle la phrase simple dans sa forme *affirmative*, *négative* et *interrogative*.

Je poursuis le cours de la phraséologie et je leur montre ce que je nommerai la phrase double.

Je lis, — Je marche.

Après avoir fait observer le rapport qu'il y a entre ces deux phrases, je montre que quand ces actions se font simultanément, on dit :

Je lis *et* je marche,

qu'on dit également :

Je lis *pendant que* je marche,
tandis que je marche,

et par la synonymie :

Je lis *en* marchant.

C'est aussi le lieu de montrer *mais, ni.*

Je ne trouve pas mon livre, *mais* j'ai trouvé le livre de Jean.

Les actions des deux phrases ne se font pas seulement simultanément, mais l'action de la première phrase se fait quelquefois *avant* l'action de la deuxième phrase, et c'est la conjonction *avant que*, qu'on emploie :

Je prie — je dîne.
Je prie *avant que* je dîne.

et par synonymie :

Je prie *avant de* dîner.

ou bien l'action de la première se fait *après* l'action de la deuxième phrase, et c'est *après que* dont on se sert :

Je dîne — j'ai prié.
Je dîne *après que* j'ai prié.

ou bien ce qui est exprimé dans la deuxième phrase est la condition de ce qui se trouve dans la première, et c'est *si*, *pourvu que*, *à condition que*, etc. qu'on emploie.

ou enfin ce qui se trouve dans la première phrase est la cause de ce qui s'exprime dans la deuxième phrase et je me sers de *pour*, *afin que*, etc.

Semer — recolter.
Je sème *pour* recolter *etc.*

La conjonction *parce que*, est employée quand on renverse la phrase et que la cause ne s'exprime que dans la deuxième phrase :

Recolter — semer.
Je recolte *parce que* j'ai semé.

J'ai enseigné jusqu'ici la langue sous l'interprétation des faits extérieurs et intérieurs.

Parvenu à ce point de mon cours, je me dis que la langue ne doit plus être l'objet de l'enseignement seulement, mais qu'elle doit devenir déjà un instrument pour faire connaître les vérités révélées etc.

Je me demande quelle est la première des vérités que je dois réveler à mon élève, et je crois devoir répondre que c'est l'idée de Dieu.

Dans la première partie de mon cours, je n'ai jamais donné un mot, une expression, qu'après que mon élève eut déjà clairement aperçu l'idée à exprimer, et je pouvais le faire, puisque mon élève était en rapport par ses sens et sa conscience avec l'idée dont je voulais lui donner l'expression; mais dans cette deuxième partie, lorsqu'il s'agit de lui faire connaître des vérités avec lesquelles il n'est pas en rapport par ses sens, je lui donne d'abord le mot et je groupe autour de ce mot, au moyen des expressions qu'il possède déjà et

des idées qu'il connaît, toutes les notions que la nature de ce mot exige.

Je fais donc sentir d'abord le besoin d'un être, au-dessus de l'homme, qui a créé ce que l'homme n'a pu faire, comme le soleil, la lune, les étoiles, la terre, l'eau etc. et je lui donne le mot *Dieu*. Ce n'est encore qu'un mot, mais avec la langue déjà connue, je groupe autour de ce mot tout ce que nous savons de Dieu :

Dieu a toujours vecu.
Dieu ne mourra jamais.
Dieu n'a pas de corps.
Dieu voit tout, connaît tout.
Il gouverne tout, il a tout créé de rien *etc.*

Je leur prêche Dieu de cette manière, mais je n'ai pas besoin de prouver son existence; les sourds-muets croient avec amour aussitôt qu'on leur revèle Dieu, dès ce moment aussi ils ont un but dans leur vie et cette connaissance les change entièrement. — Dieu étant connu, je leur explique l'homme, l'existence de l'âme et ce que nous savons de sa nature; la loi de Dieu est ce qui suit immédiatement, et enfin l'histoire de la création.

Il y a deux choses dans la langue, sa nomenclature et sa phraséologie, ou le dictionnaire et la syntaxe. Dans la pratique je ne les sépare jamais; mais je n'ai montré, dans cet Exposé de mes principes, que le cadre de l'enseignement de la phraséologie; encore ai-je été obligé de passer un grand nombre de formes, que subissent les phrases, que j'ai déjà expliquées et qu'on emploie très-utilement pour renouveller l'attention et encourager les efforts des élèves.

L'importance de la nomenclature est grande: de la manière dont elle est présentée et combinée avec la marche de la connaissance de la syntaxe, dépend en grande partie le progrès de nos élèves. J'indiquerai cette partie plus amplement dans les leçons normales que je me propose de publier dans mon JOURNAL, après que j'aurai comparé les différentes méthodes qu'on a employées jusqu'ici.

—

Permettez-moi, MM., de vous faire connaître ici l'ordre que je suis dans la classe et les exercices qu'on y fait :

I. *L'institutrice* 1° montre les objets en nature et elle exécute les actions; 2° elle dessine l'objet avec la craie et des gestes; 3° elle fait le signe de l'action, pour ne pas être toujours obligé d'exécuter matériellement l'action.

II. *L'institutrice* 1° écrit le substantif qu'elle a montré en nature, par dessin, par geste; ou 2° le verbe qu'elle a exécuté, ou dont elle a fait le geste.

III. *L'élève* doit 1° montrer l'objet à la vue du mot, du dessin; 2° faire l'action à la vue du verbe ou de son signe.

IV. *L'élève* doit 1° écrire lui-même les mots sur son cahier; 2° les apprendre par cœur.

V. *Les élèves* s'exercent mutuellement sous les yeux de l'institutrice, 1° à faire ce qu'on écrit, 2° à écrire ce qu'on fait.

Cet exercice est très-profitable, c'est une bonne leçon de lecture, et leur émulation est excitée par le désir de ne pas être trouvés en défaut, mais de comprendre toujours ce qu'on écrit, et de pouvoir rendre raison par écrit de ce que les autres font.

—

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

PROCÈS-VERBAUX

DES

CONFÉRENCES DES PROFESSEURS DE L'INSTITUTION ROYALE DES SOURDS-MUETS DE PARIS.

Paris, le 21 Juillet 1837.

SÉANCE DU 21 JUILLET 1837.

Sont présens M. Ordinaire, président, Mesdames Ferment, Barbier, Morel, Auber et Royer; MM. Morel, Valade, Puybonnieux, Vaïsse et Lecoq.

M. l'abbé Carton, de Bruges, et M. l'abbé Dessaigne assistent également à la séance.

L'ordre du jour appelle les communications annoncées par M. l'abbé Carton.

Il donne lecture d'un exposé des principes qu'il a suivis dans la première partie du cours d'instruction de ses élèves, laquelle est renfermée en l'espace de moins d'un an. Cet exposé est écouté avec une religieuse attention que commande autant la manière dont le sujet est traité que l'importance du sujet même. Après avoir posé que le but de celui qui entreprend l'éducation d'enfans sourds-muets est de leur apprendre la langue de leur pays et de développer leur intelligence par la langue, M. Carton explique ce qu'il faut entendre par développer l'intelligence par la langue.

« Il y a, dit-il, quatre ordres d'idées exprimées par la langue: 1° la langue exprime les faits extérieurs,

c'est-à-dire les choses avec lesquelles nous sommes en rapport par nos sens et leurs actions. 2° La langue exprime les faits intérieurs, c'est-à-dire tous les phénomènes que nous observons dans nous-mêmes et dont nous avons la conscience, comme : *juger, penser, vouloir.*

» C'est de l'observation et de l'étude de la réalité de ces deux ordres de choses que dépend l'intelligence de la langue...... La langue ayant été apprise et comprise sous l'interprétation continuelle des faits, on peut par cette langue communiquer deux nouveaux ordres d'idées qui sont: d'abord les vérités révelées, et ensuite les vérités expérimentales ou les sciences.

» Pour connaître une chose, poursuit M. Carton, il faut en connaître le nom, l'auteur, la matière dont elle est faite; sa forme, ses dimensions, son poids, son prix, son usage, etc. Développer l'intelligence de l'enfant sourd-muet par la langue, c'est lui apprendre à exprimer tout cela dans nos langues. »

En présentant successivement les différentes parties du discours à son élève, M. Carton les choisit d'après l'importance qu'il pense que celui-ci attache à chacune d'elles: d'abord le sujet, ensuite le fait, puis le rapport et enfin l'attribut. Dans le cours de sa pratique, M. Carton s'est proposé:

« 1° De donner tous les jours quelque chose de nouveau. 2° De ne donner jamais qu'une seule difficulté à la fois. 3° De faire en sorte qu'une difficulté l'aidât à en surmonter une autre. » Pour être fidèle à ces principes, il ne donne jamais à l'élève de mots jusqu'alors inconnus, que dans une phrase dont la forme est déjà connue, et ne lui présente jamais une nouvelle espèce de phrase qu'avec des mots déjà connus; mais il avance aussi loin que possible dans la connaissance des différentes formes de phrases

avec seulement les mots nécessaires : car c'est, dit-il, la connaissance de la phraséologie qui constitue la connaissance de la langue, et non pas quelques mots de plus ou de moins. L'ordre que M. Carton observe dans ses leçons est le suivant : il commence par dessiner quelques objets, et en donner les noms à ses élèves. Après leur avoir ainsi fait connaître environ quarante substantifs, il enseigne les deux articles défini et indéfini. Abordant le verbe, il le présente dans la forme impérative et s'en sert en y joignant les noms enseignés pour faire exécuter par les élèves des actions ordonnées par écrit. Revenant alors sur les substantifs, il enseigne la forme du pluriel et reprend avec cette nouvelle forme l'exercice déjà indiqué. Ensuite il modifie cet exercice par l'emploi de la négation. Comme, parmi les verbes les plus usuels se trouvent les expressions *jetter*, *porter*, etc. leur emploi appelle celui des prépositions exprimant les rapports de position, *sur*, *sous*, etc. Un certain nombre de noms propres étant une fois connus, viennent alors les expressions de l'appartenance par la préposition *de*, puis par les pronoms possessifs et enfin par le verbe *avoir* : mais cette dernière expression vient seulement après que quelques autres verbes, exprimant des actions physiques, sont venus, joints aux noms propres déjà connus, présenter la première forme de la phrase expositive. A cette leçon succède l'enseignement des pronoms personnels, puis celui de la numération.

Pour mieux graver dans l'esprit de son élève cette dernière nature de connaissance, M. Carton se sert avec avantage de pièces de petite monnaie avec lesquelles l'élève s'exerce à compter et avec lesquelles aussi on lui fait apprécier le prix des objets. Dès ce moment les élèves de M. Carton s'exercent journelle-

ment sur l'addition: enfin ce qu'il a fait pour la monnaie, il le fait pour les poids et mesures. M. Carton fait remarquer, avec beaucoup de raison, que les verbes *vouloir*, *pouvoir* et *savoir*, qui forment l'objet de la leçon suivante, s'enseignent plus facilement d'abord dans la forme négative, que dans celle affirmative. Arrivé à ce point, il introduit dans son enseignement l'adjectif, l'adverbe, les temps futur et passé et enfin le verbe *être*. Il aborde ici les formules interrogatives correspondant aux formules affirmatives enseignées. De-là il passe à ce qu'il nomme l'enseignement de la phrase double, c'est-à-dire, de l'expression par la conjonction ou des équivalens du rapport des propositions entre elles, ayant soin de présenter en regard celles de ces expressions qui renferment des idées inverses l'une de l'autre. Parvenu à ce point de son cours, il pense que la langue ne doit plus non seulement être l'objet de l'enseignement, mais bien devenir déjà un instrument. Abordant donc l'enseignement religieux, il commence à expliquer les mots les uns par les autres, groupant autour de chaque mot nouveau au moyen des mots connus toutes les notions que la nature de ce mot exige. L'idée de Dieu une fois clairement communiquée, l'instituteur passe à l'enseignement de sa loi, et enfin aborde l'histoire sacrée.

A cette exposition du plan de ses leçons, M. Carton a joint tant de vive voix que par écrit quelques détails d'un égal intérêt; il appuye particulièrement sur l'avantage que l'on trouve à faire s'exercer mutuellement les élèves, sous les yeux des maîtres, par la rédaction d'ordres écrits à exécuter et d'actions exécutées à traduire par écrit.

M. Carton tire un grand secours de la division des

heures de la journée qu'il a introduite dans son établissement; ainsi, pour les élèves de la première année, il y a sept heures de classe par jour, temps coupé en quatre portions par l'heure du dîner et par de courts intervalles de récréation.

Deux causes viennent encore faciliter le succès de l'instituteur de Bruges : ce sont d'un côté la régularité de la langue flamande, et de l'autre la possibilité de multiplier les institutrices dont le couvent des sœurs qui déservent l'établissement, forme une fertile pépinière. Il lui a été possible même de rendre tel élève l'objet unique des soins d'une institutrice. M. Carton s'occupe avec persévérance de l'enseignement de l'articulation et de la lecture sur les lèvres. Il n'a été obligé jusqu'ici de rendre individuelles que celles de ses leçons qui ont les voyelles pour objet. Sur 19 élèves que renferme l'institution, 4 ou 5, selon le témoignage de M. Carton, articulent déjà d'une manière fort distincte. Tous lui paraissent devoir y réussir (1) : toutefois le fruit qu'il espère retirer de cette connaissance est moins, dit-il, le service qu'elle pourra rendre à l'élève au sein de sa famille, que celui qu'elle doit lui rendre pour son instruction en facilitant la simultanéité de l'enseignement de la langue avec ses autres occupations.

Le résultat des leçons de la première année d'existence de l'institution qu'il dirige, paraît avoir répondu aux espérances de M. Carton.

La Conférence a entendu le développement de ses principes et l'exposé de son mode d'application avec un sentiment de plaisir d'autant plus vif, qu'elle a

(1) Je relève cette inexactitude dans ma réponse à la lettre de M. Ordinaire.

reconnu presque toujours des rapports frappans avec la marche qu'elle-même a été amenée à imprimer à l'enseignement dans l'institution de Paris.

Elle exprime à M. Carton la vive reconnaissance qu'elle ressent de la marque de confiance qu'il lui a donnée en lui présentant cette communication.

La Conférence aime à reconnaître que l'instituteur de Bruges a déposé un riche tribut à la masse de connaissances qu'elle s'efforce de recueillir pour le perfectionnement de sa méthode; elle fait des vœux pour que tous les sourds-muets de la Belgique puissent participer aux bienfaits que leur assurerait l'adoption de la méthode de M. Carton dans tous les établissemens de ce pays.

Désiré Ordinaire, *Directeur*.

E. Ferment, *D*me *prof.*, A. Barbier, *D*me *prof.*, O. Morel, *D*me *prof.*

Édouard Morel, *professeur*, Valade, *prof.* Puybonnieux, *prof.*, Ferd. Berthier, *prof. s-m.*, A. Lenoir, *prof. s.-m.*

Léon Vaïsse, *secrétaire*.

A Monsieur l'abbé Carton, Fondateur de l'institution des sourds-muets, à Bruges.

Paris, le 24 juillet 1837.

Monsieur et cher Collègue.

J'ai l'honneur de vous transmettre l'extrait ci-joint du procès-verbal de la Conférence dans laquelle vous avez bien voulu faire l'exposition succincte de la méthode

que vous avez suivie dans l'enseignement de vos élèves et des résultats que vous avez déjà obtenus.

Déjà l'unanimité de nos professeurs vous a exprimé sa reconnaissance pour cette précieuse communication et a voulu consigner dans le procès-verbal la complette adhésion qu'elle donne à tous les lumineux principes que vous avez manifestés et à la manière heureuse dont vous en faites l'application.

Moi, qui depuis longtemps suis imbu de ces principes, et qui ne m'explique pas comment on pourrait les combattre, permettez-moi de vous féliciter de tout mon cœur des ingénieux moyens et de l'excellent esprit que manifestent tous les détails d'application dans lesquels vous avez bien voulu entrer. Je ne doute pas, Monsieur, qu'en continuant à marcher dans la voie dans laquelle vous êtes entré si largement, vous ne rendiez des services éminens, non seulement à l'instruction des sourds-muets, mais encore à tous ceux qui sauront faire l'application de votre méthode à l'enseignement ordinaire.

Si j'avais eu le bonheur de pouvoir continuer cette année, comme je l'avais demandé avec instance, l'enseignement de tous les élèves récemment arrivés, mais dont il ne m'a été donné de jouir que pendant un mois, ce que j'aurais fait eut été complettement analogue à ce que vous avez fait, seulement je me serais efforcé de rapporter à un texte primitif et unique toutes les parties du discours, et les locutions auxquelles j'aurais successivement initié mes élèves. Les ayant appliquées primitivement à ce texte, autour duquel elles se seraient grouppées comme autour d'un centre, et duquel elles auraient ensuite irradié, comme d'un foyer lumineux, je les aurais appliquées comme vous le faites, à tous les autres objets, suivant les circonstances et le besoin.

Ainsi ce texte primitif aurait présenté tous les radicaux, non pas des mots, mais de tout ce que vous comprenez sous le nom de leçons et de développement du langage.

Ayant depuis longtemps réfléchi à ce point de vue qui m'a paru important, j'ai pensé que l'homme lui-même devrait être ce texte primitif et invariable.

C'est à lui que se rapportent en effet toutes les vérités *extérieures* et *intérieures*, comme les vérités *révélées* et les *sciences*. Si l'homme a été fait pour le monde qu'il habite, c'est pour lui aussi que ce monde a été fait: et s'il ne soutient son existence matérielle qu'en s'assimilant tout ce qui, pris hors de lui, peut se transformer en sa propre substance, il ne juge du monde extérieur et intérieur, comme des vérités révélées et d'expérience, que par ce qu'il en a pu comprendre au-dedans de lui.

Puisqu'il n'est aucun élément du discours, aucune tournure du langage qui n'ait été fait par lui et pour lui, il ne serait donc pas impossible de les y rapporter comme à leur source primitive et féconde. Alors ce texte serait, dès l'origine, l'objet d'un tableau en dehors de tous les autres, mais duquel tous les autres dériveraient. Il ne contiendrait d'abord qu'un nom, si vous le voulez, mais ce nom serait le type de tous les substantifs et par conséquent de tout ce qui ne serait que nomenclature, et il en serait de même lorsqu'on aurait habillé ce substantif de la distinction du genre et du nombre, que vous y auriez rapporté l'action, que vous en auriez exprimé les qualités, les propriétés diverses etc. etc. Ce tableau s'enrichirait successivement de tous les types primordiaux dont se composerait le vocabulaire de vos élèves, de manière à en être toujours la représentation et le résumé, à leur servir constamment et en tous lieux de point de rappel, de manière à être toujours à leur

disposition comme à celle du maître, à faciliter toutes les répétitions, et à se graver profondément et invariablement dans leur esprit.

Je me figure même qu'il en résulterait des avantages plus précieux encore que de servir de point de ralliement et d'unité à toutes les applications du langage, sans rien enlever à la variété de ses applications. Je me figure qu'il servirait en outre à l'application du *nosce te ipsum* des anciens, qu'il serait moins fastueux, sans doute, mais plus utile encore, de graver dans les habitudes de l'enfance, que sur le frontispice de nos temples, et que nos infortunés enfans, instruits et formés de cette manière, pourraient en recueillir des avantages non moins importans pour se diriger dans la carrière de la vie, que dans l'étude du langage.

Sentant ma vue et ma vie s'épuiser et s'éteindre sans avoir pu faire jouir cette institution des avantages que je me suis tant efforcé de lui procurer, je me félicite du moins de pouvoir déposer ce point de vue comme un germe dans le cœur d'un homme en qui sont si vivans tous les sentimens qui ont été l'âme de mon existence. Riche de santé, d'avenir et d'indépendance dans votre action, il vous appartient de les féconder, de les développer et de faire plus et mieux que je n'aurais pu faire moi-même, alors cette institution profitera à son tour de ce que j'aurais été si heureux d'y introduire.

Mais quoiqu'il en soit à cet égard, veuillez, je vous prie, continuer à nous faire part des observations si précieuses que vous suggèrent votre excellent esprit et votre excellente pratique; je m'engage aussi à vous communiquer de mon côté tout ce qui me paraîtra digne de vous intéresser.

Les sentimens qui nous ont rapproché et qui nous unissent sont du nombre de ceux qui survivront à la frêle existence de votre affectionné et dévoué collègue

Désiré Ordinaire.

A Monsieur Désiré Ordinaire, Directeur de l'institut royal des sourds-muets de Paris.

Paris, le 26 Juillet 1837.

Mon cher Directeur,

En me transmettant l'extrait du procès-verbal de la Conférence des professeurs de l'institution royale des sourds-muets de Paris, du 21 juillet 1837, dans laquelle la méthode que je suis dans mon institut a reçu l'approbation la plus générale et la plus unanime que l'institution de Paris ait jamais cru pouvoir donner à un instituteur, vous m'exprimez encore individuellement des sentiments bien honorables pour moi, recevez-en, mon cher Directeur, mes remerciments, je tâcherai toujours de mériter votre approbation, c'est celle que j'ambitionnais le plus. Veuillez aussi, mon cher Directeur, présenter à la Conférence l'expression de ma vive reconnaissance pour l'accueil distingué que j'en ai reçu, je me ferai un devoir de lui communiquer successivement la suite de mon cours, comme elle a bien voulu me le demander. Veuillez aussi faire observer que j'ai remarqué une inexactitude dans le procès-verbal : je ne crois pas, Monsieur, que tous mes élèves réussiront dans l'articulation, je suis au contraire bien convaincu qu'il y en aura qui ne l'apprendront jamais; mais je crois ferme-

ment, c'est ma conviction fondée sur mon expérience, que tous réussiront; les filles encore mieux que les garçons, à lire sur les lèvres, et l'avantage que présente ce moyen de communication me paraît bien précieux; il permet de répéter plus souvent, plus facilement et plus à propos des expressions dont la valeur ne peut être bien saisie qu'après avoir été présenté dans plusieurs positions différentes, elle permet de mettre plus de simultanéité entre l'expression et l'idée, enfin elle permet de continuer l'instruction sans interrompre ni le travail ni le jeu, et je suis bien convaincu que c'est à ce moyen que je dois une grande partie de mon succès, car ceux de mes élèves qui y reussissent le mieux, sont tout juste ceux dont le progrès est le plus remarquable.

J'ai etc.

C. CARTON, *prêtre.*

ÉTAT CIVIL DES SOURDS-MUETS.

A M. le rédacteur en chef du Droit.

MONSIEUR,

Voué, par entraînement autant que par position à la défense de mes compagnons d'infortune, je me plais à me persuader qu'à ce double titre vous approuverez le sentiment qui dicte ma démarche auprès de vous.

Dans un arrondissement de la capitale, une difficulté vient de s'élever; et ce n'est pas pour la première fois, entre le maire et un sourd-muet qui était sur le point de contracter mariage. Il s'agissait de savoir si le consentement d'un sourd-muet peut être reçu dans un acte solennel sans l'intermédiaire d'un parlant. Un

ancien élève de l'abbé Sicard, employé à l'administration des postes, s'étant présenté à la municipalité avec sa future parlante, M. le maire déclara à cette dernière que la présence d'un interprète parlant était indispensable pour valider un acte civil; elle eut beau lui objecter l'intelligence et l'instruction du prétendant, il insista : force fut donc d'obtempérer à une exigence que rien ne justifie, ni le bon sens, ni la loi.

Voyons sur quelle raison, bonne ou mauvaise, a pu se fonder ce magistrat.

Prétendrait-on par hasard attribuer exclusivement à la parole *articulée* le droit de sanctionner un acte émané du discernement, de l'intelligence? Eh bien! alors que la loi le déclare positivement, et l'on saura à quoi s'en tenir. Mais jusque-là, qu'on nous permette de penser à cœur ouvert et de proclamer sur les toits que l'expression *parole*, comprise dans son véritable sens, dans son sens large et complet, n'est et ne peut être autre chose que l'art d'exprimer ses sentimens, ses penchans, ses volontés par tous les moyens possibles. Or, l'écriture n'est-elle pas un de ces moyens, et un de ces moyens les plus puissans et les plus certains?

Je dois le dire à l'honneur du clergé français, pas un seul ecclésiastique, que je sache, ne s'est refusé jusqu'à présent à sanctifier le mariage des sourds-muets; tous se sont empressés d'unir ces infortunés entre eux ou avec des parlans, se contentant de l'écriture et même du langage des gestes. On a vu dernièrement un prêtre respectable, prêt à bénir deux jeunes époux dont l'un est sourd-muet de naissance, interroger lui-même ce dernier à l'aide de la dactylologie, en présence des fidèles étonnés.

Mais je vais plus loin encore : le sourd-muet qui ne sait pas écrire doit être admis aux actes civils. Tous les jurisconsultes de quelque mérite sont de cette opinion. Ils ne demandent au sourd-muet qui veut contracter mariage que des signes certains, positifs, indubitables de son intelligence, de son vouloir, de son consentement ; et, à ce sujet, qu'on me permette de transcrire ici textuellement une lettre du garde-des-sceaux de la restauration, M. de Peyronnet, en date du 17 juin 1822, à un procureur du roi.

Monsieur le procureur du roi, le maire de .... me demande s'il peut procéder au mariage d'un sourd-muet de sa commune et quelles sont les formalités à observer dans cette circonstance. Vous voudrez bien lui répondre d'abord sur la première question que cette infirmité qui ne s'oppose pas aux fins du mariage n'y forme point dans notre droit un empêchement légal, puisque la loi ne la met pas au rang des incapacités, et qu'il ne nous est pas permis de suppléer à son silence ; tels étaient d'ailleurs les principes de l'ancienne jurisprudence. Il n'y a donc pas de doute que l'on ne puisse procéder au mariage d'un sourd-muet, pourvu toutefois qu'il soit en état de donner son consentement et de le donner en connaissance de cause, puisque le consentement est essentiel à la validité du mariage.

Quant à la seconde question, celle de savoir comment le sourd-muet pourra donner valablement ce consentement, il faut distinguer les cas. S'il sait écrire, le mode le plus sûr serait de donner ce consentement par écrit. S'il ne sait pas écrire, mais qu'il ait été élevé dans une des institutions fondées pour les sourds-muets, le futur se fera assister de son professeur ou instituteur qui, après avoir certifié lui connaître une intelligence assez développée pour comprendre toute l'étendue des obligations qu'il va contracter, lui expliquera par signes les questions qui lui seront adressées et transmettra à l'officier public les réponses qu'il en aura reçues. Enfin, s'il n'a point été élevé dans une de ces institutions et qu'il ne connaisse pas les signes qu'on y enseigne, si cependant il sait se faire entendre par des signes particuliers et qu'il ait un discernement suffisant, ses parens ou autres personnes habituées à vivre avec lui et familiarisés avec l'expression de ses pensées deviendront alors ses interprètes naturels comme serait l'instituteur dans le cas précédent. Ce sera d'ailleurs toujours au maire à s'assurer par lui-même et par les moyens qu'il jugera les plus convenables de la volonté et du degré d'intelligence du sourd-muet.

Signé DE PEYRONNET.

Ainsi il suffit aux yeux de la loi que le sourd-muet comprenne ce qu'il fait lorsqu'il se marie. Mais combien peu de ces infortunés, parmi ceux mêmes qui n'ont pas été étrangers au bienfait de notre éducation spéciale, savent précisément les droits et les devoirs respectifs des époux, les droits conférés par la société, etc., encore moins les moyens à mettre légalement en usage pour défendre les leurs!

Il importe donc, je pense, de créer le plus tôt possible pour eux un cours élémentaire de droit français. Vous-même, Monsieur le rédacteur, vous avez bien voulu reconnaître l'urgence de cette fondation dans un de vos numéros où vous rendez compte du dernier banquet annuel de sourds-muets.

Que cette œuvre complète d'émancipation vienne donc à s'accomplir! et nous bénirons l'homme qui se mettra à la tête de ce mouvement intellectuel! et nous nous empresserons de mettre notre faible concours, notre jeune expérience à sa disposition! Mais avant tout, il faut à nos frères un précis, classique et philosophique à la fois, du code civil et du code pénal! Qu'un philantrope éclairé entreprenne cette œuvre difficile dans sa simplicité! qu'il élève ce monument à sa gloire et à la reconnaissance des sourds-muets, et son nom sera inscrit à côté de celui de l'immortel abbé de l'Epée.

J'ai l'honneur, etc.

Ferdinand Berthier,

Professeur sourd-muet à l'Institut royal de Paris.

Paris, le 26 mai 1837.

Quatrième circulaire de l'institut royal des sourds-muets de Paris 1836.

Longtemps les instituteurs des sourds-muets travaillèrent sans connaître leurs efforts mutuels; aussi l'art restait-il stationnaire, enfin l'administration de l'institut de Paris établit en 1827 une correspondance générale avec toutes les institutions de sourds-muets, et se proposa d'en publier le résultat ; c'est ce qu'elle fait généreusement par la publication de ces circulaires. — La quatrième circulaire a dû traîner longtemps dans les bureaux de l'ambassade, car imprimée en 1836, elle ne m'est arrivée que peu de jours avant la publication du dernier numéro de mon Journal. Cette circulaire contient des mémoires et des observations de la plus haute importance. J'y ai remarqué des vues sur un catéchisme par Mlle Ferment, dont j'aurai occasion de parler ailleurs. Comme ce travail est très délicat, il devra être revu par un théologien ; mais quant au plan et à la mode d'exécution, on y a ce qu'on pouvait attendre du zèle infatigable et éclairé de Mlle Ferment.

Je regrette beaucoup qu'on n'ait pas jugé à propos de nous communiquer en entier les réflexions de Mr M. F. Gard, professeur de l'institution de Bordeaux, sur la nomenclature générale.

Le cours d'instruction par M. l'abbé Chazottes, directeur de l'institution de Toulouse, y est analysé et critiqué; on aurait rendu un véritable service à la plupart des institutions de sourds-muets, si au lieu de ne donner à peu près que ce qu'on critique, on avait imprimé le cours entier.

Le Bulletin bibliographique contient l'analyse de 102 ouvrages écrits en différentes langues. — Je remarque comme une innovation que la quatrième circulaire est signée par M. Morel seul ; j'avais supposé jusqu'ici que la circulaire était l'œuvre de tous les instituteurs ; je ne m'étonne plus, qu'on ait attendu quatre ans à la faire paraître ; le travail est immense pour un seul rédacteur. Je saisis avec empressement cette occasion pour exprimer à l'administration de l'institut et à M. Morel ma reconnaissance pour cette communication.

Je publierai dans le prochain Numéro un rapport sur les améliorations à introduire dans l'éducation et dans l'instruction des aveugles. Ce travail, fruit de mon voyage à Paris, contiendra des détails intéressants et peu connus sur les institutions en Amérique.

NOTICE SUR M. EUGÈNE GEORGE,

ÉCRITE PAR LUI-MÊME.

Mons, le 14 Juillet 1837.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

J'ai l'honneur de vous adresser la partie de ma vie historique qui ne peut manquer de vous intéresser et je suis bien persuadé que vous voudrez avoir la complaisance de la mettre sous les yeux des lecteurs du SOURD-MUET, et agréer l'assurance de mon respect et de ma reconnaissance.

EUGÈNE GEORGE, de Cherbourg,
Précepteur sourd-muet, à Mons.

MA naissance, qui date du 14 septembre 1806, a eu lieu à Cherbourg, ville maritime à 20,000 habitans, département de la Manche (*en Basse-Normandie.*) Les premières années qui me virent au berceau n'offrirent rien qui put attrister mes parens sur l'infortune qui devait m'accabler et les affliger un peu plus tard, je naquis, comme tous les enfans ordinaires, doué de toutes les facultés intellectuelles; on eut beaucoup de soin à mon égard, j'entendais alors de manière que le moindre bruit m'éveillait, j'ai aussi parlé; mais il paraît que ma constitution renfermait quelques germes d'extinction de ces deux organes si précieux, le temps ne l'a que trop malheureusement prouvé.

Ce fut vers l'âge de trois ans et demi que l'affaiblissement de mon ouïe se manifesta, et je devins successivement sourd, cette perte entraîna par la suite celle de la parole, triste résultat dont mes parents n'ont pu savoir positivement la cause; cependant d'après ce que j'ai appris, on pourrait attribuer cet accident à une faiblesse survenue à ma mère, lorsque j'étais encore dans son sein, occassionnée par une peur qu'elle éprouva alors, et qui la priva de connaissance pendant plusieurs heures.

Comme ordinairement, parmi les mortels, le bien et le mal ont chacun leur coupe plus ou moins remplie d'agrément ou d'amertume, je dois ajouter, pour ma part, que le 12 juin de 1812, à la suite des deux infirmités que je viens de citer, j'eus le malheur de me casser la cuisse gauche, en glissant sur le plancher de la cuisine où je tombai en présence de ma mère; mon père qui était dans une chambre voisine, étant accouru à mes cris, et après m'avoir recueilli avec le plus de précaution possible, alla me déposer sur un lit où il réunit de son mieux les parties fracturées, en attendant

les secours du chirurgien qui ne tarda pas à arriver: au bout de moins d'un an, j'en étais guéri.

Dans mon enfance, l'approche d'un chien me causait une appréhension extrême; néanmoins, je m'habituais à le voir comme tous les autres animaux que je savais distinguer, les chevaux surtout, et les poulains, ainsi que les bipèdes et les quadrupèdes dont l'aspect offre la douceur et la facilité de les apprivoiser, satisfaisaient ma vue, il en était de même à l'égard de la mer, des vaisseaux, des soldats, des canons, des boulets; les édifices, les jardins, les arbres, et enfin toutes les productions terrestres avaient aussi pour moi leur portion d'agrément. Je me promenais souvent avec mes parens dans les environs de Cherbourg, et quand j'avais considéré tous ces objets, je m'en souvenais bien et pouvais même les dénommer en grande partie.

J'ignorais dans ce temps-là, bien que mon père m'eût donné quelques notions des lettres de l'alphabet et de l'écriture, j'ignorais, dis-je, la manière d'employer méthodiquement les signes, le crayon ou la plume pour exprimer plus clairement mes idées, je prononçais seulement ce que je savais, en avançant en âge, je comprenais bien les personnes par les mouvemens de leurs lèvres et de leurs yeux. Je connoissais un peu ce que c'était que le nombre et les chiffres, par l'usage que je faisais de mes propres doigts à cet égard.

Mes parens me parlaient souvent de Dieu, je contemplais avec admiration la structure céleste, mais je ne pouvais avoir assez d'intelligence pour comprendre, dans toute sa plénitude, le mot Dieu que je prononçais partout. Il apparaissait à mon imagination et dans mes rêves, comme un vieillard ayant une longue barbe, parce que mes connaissances sur cette matière se trouvaient bornées et susceptibles d'une obscurité telle que serait celle d'un local quelconque où la clarté du jour ne pénètre qu'à peine; elles étaient vagues et ne pouvaient être fixées pas plus que la mer, quand elle est agitée par la tempête, et bien qu'elles fussent très imparfaites, j'y attachais déjà néanmoins une certaine importance religieuse.

Lorsque, dans des temps d'orage ou de foudre, j'apercevais quelqu'un faire des signes de croix, je l'imitais, j'avoue que ces momens de perturbation sur la superficie de notre globe m'inspiraient de la fayeur et me faisaient répandre des pleurs; mais dès que le calme était retabli, et que je revoyais le théâtre de la nature en paix et l'harmonie d'en haut non interrompu, tout cela augmentait mon admiration et ma reconnaissance pour l'Être suprême que l'on me désignait sous le nom de Dieu, et que mes parens me disaient être bon, j'en étais ému, et en effet, quel charme ne devais-je pas éprouver à l'aspect de cette belle nature!...... souvent j'émettais le désir de voir le bon Dieu, et comme je ne le voyais point, cela me désolait, et cependant je voyais les vapeurs s'élever vers le ciel; les

phénomènes s'y déployer, et les influences en descendre, c'était-là que je cherchais l'Être suprême.

Je crois être né sensible et doué de sentiment, en ce que je n'ai pas eu des momens d'emportement, ni de jalousie, ni de médisance, ni de haine: je connoissais, dans ma tendre jeunesse, les affections et je jugeais bien, quand on était fâché contre moi; j'ai toujours aimé mes parens, comme je les aime encore, je savais également apprécier leur bienveillance comme celle de tout individu qui m'en témoignait, j'y répondais de la manière la plus convenable, déjà mon cœur récitait le germe de toutes les affections, en même temps que le foyer encore assoupi de la raison se développait dans mon entendement; souvent l'on m'a demandé si j'éprouvais un sentiment plus tendre pour quelque personne d'un sexe différent du mien, mes réponses étaient alors négatives. Je dois ajouter qu'avant mon éducation je connoissais également le mépris, la pitié, l'indifférence; mais par-dessus tout cela, l'amour de mon prochain. On m'a dit que « le sourd-muet a de » singulières idées de la beauté dans les formes humaines; et qu'il méprise » la pauvreté et admire le pouvoir et la richesse. » Pour moi, je n'y pensais pas.

La pensée du bien et du mal était innée chez moi comme elle doit l'être chez tous les hommes, et bien que ce sentiment ne pût se développer et s'affermir dans mon esprit qu'avec la raison; je savais de bonne heure qu'il était louable de faire le bien, parceque j'avais quelqu'idée non seulement de la réciprocité, mais encore du respect que l'on se doit en société, chose bien étonnante alors!

Je n'avais eu aucune idée de la mort et de l'immortalité. Bien que ce ne soit pas à moi à faire en quelque façon mon apologie, j'émets sans ostentation, toutes les opinions qui se rattachent à mon sujet, je continue donc en disant qu'avant mon instruction, je n'ignorais pas ce que c'était que d'exprimer la vérité ou de mentir, je savais aussi la différence du tien et du mien, je pense que le moral d'autres enfans est susceptible d'éprouver la même influence suivant leur caractère ou le mode d'éducation. Il m'arrivait assez souvent, pendant mon sommeil, d'être frappé ou saisi de songes effrayans, tels que ceux du diable qui m'apparaissait comme un monstre hideux, dans cette situation je poussais quelquefois des cris et des soupirs. Je redoutais surtout l'obscurité; la lumière était donc ma vie, puisque l'œil était le seul organe dont tout dépendait pour moi; mon père, dans la chambre du quel était placé mon lit, avait soin de me tranquilliser, je ne sais comment ces sinistres impressions venaient aussi me troubler, car mes parens ne m'entretenaient jamais des choses à faire peur, il est probable qu'elles m'auront été inspirées par d'autres personnes.

Jusqu'à l'âge de quinze ans et deux mois, je restai dans ma ville natale, où je n'avais reçu, en fait d'instruction, que des notions imparfaites: mon père, ainsi que je l'ai déjà donné à entendre, s'était attaché dans le prin-

cipe, à m'apprendre à connaître les lettres de l'alphabet, à former des mots, à les prononcer distinctement, même à écrire, et pour mieux fixer mon attention sur les caractères, je me souviens qu'il m'avait donné un livre élémentaire rempli de figures que j'ai conservé long-temps; je fréquentai, ensuite, en 1819, l'école d'enfans ordinaires de mon âge afin de me fortifier, s'il eut été possible, dans le peu que je savais déjà, ou au moins pour occuper mes loisirs, les maîtres sous lesquels je me suis trouvé pendant moins de deux ans, faisaient tous leurs efforts pour m'instruire; mais tout cela était inutile, et ma bonne volonté jointe à la leur, ne pouvait porter de fruit ni me rendre l'ouïe, pas plus que la parole, qui s'endurcissaient de plus en plus: je paraissais parmi les jeunes condisciples avec quelques livres, je les ouvrais et les tenais le haut en bas, ce qui annonçait mon ignorance, je voyais bien des mots, des phrases, c'était pour ainsi dire ténèbres pour moi, puisque je ne pouvais comprendre le sens de ce que l'on cherchait à m'expliquer autant par signes qu'autrement; cependant j'écrivais ou plutôt je copiais assez bien les exemples que l'on me présentait; mais il n'en était pas de même d'autres choses.

Je recevais volontiers et j'exécutais exactement les petites commissions que mes parens croyaient pouvoir être remplies par moi, qui étais toujours un bon enfant pour eux.

(La 2e partie à un prochain numéro.)

RAPPORT

A

MONSIEUR LE MINISTRE

DE L'INTÉRIEUR ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

SUR

L'INSTRUCTION DES AVEUGLES,

PAR L'ABBÉ CARTON.

Monsieur le Ministre,

Vous avez eu la bonté, Monsieur, de m'envoyer à Paris pour complèter mes études sur l'instruction des aveugles. Par un heureux hazard j'y ai rencontré un savant Espagnol, M. Raymon de la Sagra, qui venait de faire en Amérique un voyage et qui y avait rassemblé tous les rapports annuels des institutions des aveugles de ce pays, des livres imprimés à leur usage, des caractères en relief et des cartes géographiques, qu'il a mises généreusement à ma disposition. M. Alex. Dallas Bache, président du collège Girard de Philadelphie, a bien voulu également me communiquer des renseignements curieux et utiles sur l'institution des aveugles de Philadelphie, et sur la manière d'imprimer en relief, par M. Snider. L'ancien directeur de l'institut des aveugles,

de St-Pétersbourg, M. Alexandre Fournier, disciple de M. Haüy, et dépositaire de ses principes, a eu la bonté d'entrer avec moi dans des détails très-intéressants sur cette instruction. J'ai aussi des obligations particulières au savant professeur de l'institut de Paris, M. Dufau, pour les conversations instructives que j'ai eues avec lui. Le rapport suivant sur les améliorations introduites et à introduire dans cette branche d'instruction, que j'ai l'honneur de vous présenter, est le résultat de ces communications et de mes propres études.

§ I.

STATISTIQUE DES AVEUGLES.

La cécité est plus commune que le surdi-mutisme: M. Zeune, directeur de l'institution des aveugles de Berlin, a cru pouvoir déduire de l'observation la loi générale suivante: que la cécité est plus fréquente, à mesure qu'on s'avance des pôles à l'équateur, de telle sorte qu'en Égypte le rapport est de 1 sur 100 habitants, tandis qu'en Norwège il est de 1 sur 1000.

Un écrivain allemand, M. Julius, a publié, en 1830, un travail très-intéressant sur le nombre des sourds-muets et des aveugles en Prusse, comparativement à celui des individus de ces deux classes qui se trouvent dans les autres pays.

D'après lui, le nombre total des aveugles dans toute la monarchie prussienne s'élève à 16,000, sur lesquels la moitié environ auraient perdu la vue après l'adolescence, par suites de maladies ou d'infirmités. La population étant de 12,726,823 (1828), c'est un aveugle sur 795 habitants.

En admettant ces données, dit M. Dufau, on voit qu'en France on devrait compter pour les 33,000,000 d'habitants, 40,000 aveugles, ou 1 sur 800 âmes. C'est aussi le nombre auquel s'arrête M. Julius, qui d'ailleurs paraît encore plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité.

En Autriche, sur une population de 29,000,000, on calcule qu'il y en a 1 sur 845, et en Saxe, sur une population de 1,400,000, 1 sur 875 habitants.

En Suisse, une institution a été fondée, en 1809, par le docteur Hizzel, président de la société de secours publics. Cette société fit faire des recherches exactes, desquelles il résulta que, sur 195,000 habitants, le seul canton de Zurich présentait 261 aveugles de tout âge, nombre qui établit le rapport de 1 : 747, et d'après cette donnée, le nombre total des aveugles, en Suisse, serait d'environ 2,600.

En Danémarck, d'après un recensement récemment opéré, toutes les parties du royaume comprendraient 2,441 aveugles, ce qui, sur une population totale de 1,950,000 habitants, établirait le rapport de 1 aveugle sur 798 habitants.

En Angleterre, suivant M. Julius, on compte 7,400 aveugles nés ou 14,800 aveugles de toutes classes, ce qui établirait le rapport de 1 à 811. M[me] Niboyet (1) prétend, je ne sais sur quelle autorité, que ce rapport est de 1 sur 1130.

En 1835, vous avez fait dresser, M. le Ministre, par les soins de M. le docteur Sauveur, à qui la Belgique doit l'organisation de cette branche d'instruction, et à la demande de M. l'abbé De Foere, membre de la chambre

---

(1) Des aveugles et de leur éducation, par M[me] Niboyet. Paris, 1837. page 188.

des représentants, une statistique très-intéressante et une des plus detaillées qu'on ait jamais faites. Il en résulte que notre beau pays est un de ceux où il y a le moins d'infortunés de cette classe, puisque le rapport n'en est que de 1 sur 1009 habitants.

Si la marche de la nature, dit un rapport publié en 1833 par l'institution des aveugles de New-York (1), est à-peu-près la même dans les contrées sous la même latitude en Europe et en Amérique, il faudrait que, d'après le calcul le plus modéré, il y eût près de 13,000 aveugles dans les États-Unis. Heureusement, dit-il, cela n'est pas. Le relevé statistique de 1830 ne présente que 701 aveugles pour l'état de New-York, et 5385 pour tous les états. Mais nous ne craignons pas d'assurer, que ce nombre est de plus de 7000, ou 1 sur 2000 âmes, et des renseignements particuliers ont convaincu les rédacteurs du rapport qu'il est plus considérable encore; car, disent-ils, tandis que le recensement de 1830 n'en compte que 46 pour la ville, nous-mêmes nous en connaissons plus de 100 qui résident dans cette ville, et nous avons bien des raisons de croire que, dans la province, les inexactitudes sont aussi fréquentes et aussi étendues; de sorte que, d'après cette déclaration, on peut calculer que le rapport des aveugles à la population totale y est à-peu-près le même que dans nos contrées.

---

(1) *An account of the New-York institution for the blind.* New-York, 1833.

§ II.

STATISTIQUE DES INSTITUTIONS POUR LES AVEUGLES.

L'institut de Paris fut érigé par M. Haüy. Dans l'été de 1783, un orchestre de dix à douze aveugles, jeunes encore pour la plupart, excita l'admiration du public parisien. Les pauvres musiciens avaient placé des lunettes devant leurs yeux fermés et affectaient de lire. La singularité de ce spectacle, jointe à une exécution passable, augmenta la foule des curieux. M. Haüy ayant été un jour témoin de ce spectacle, en resta frappé et chercha dès ce moment les moyens d'instruire cette classe entière d'infortunés. Il rassembla donc tous les renseignements que fournissait l'histoire de quelques aveugles-nés sur les procédés particuliers dont ils s'étaient servis. Tous les procédés d'instruction étaient déjà connus à l'exception de l'impression en relief: mais toutes ces tentatives étaient isolées et éparses: M. Haüy les discuta et en forma une méthode suivie et complète, et l'institut de Paris fut formé.

Vers le même temps, en 1791, un simple citoyen fonda à Liverpool, avec le secours de souscriptions, un asile pour instruire de jeunes enfants, appartenant à cette classe, dans les travaux manuels et la musique. L'établissement prit avec le temps une importance toujours croissante, en 1832, on y comptait 111 élèves.

Une autre institution de ce genre fut fondée, en 1804, à Vienne en Autriche, par M. Klein, qui n'avait aucune connaissance de la méthode d'enseignement appliquée à Paris. Il créa les procédés à mesure que l'exigeaient les progrès de l'élève qu'il avait pris chez lui, et ses succès

furent étonnants. L'institution de Vienne est sans contestation une des plus remarquables de l'Europe.

Tous les autres établissements pour les aveugles furent établis sur le modèle de celui de Paris, qui « s'appuyant sur un droit d'ancienneté, dit Mme Niboyet (1), dort sur sa vieille gloire et croit pouvoir servir encore de modèle à ceux qui se sont fondés depuis et d'après lui. Mais à l'invention succède la perfection et les instituts américains, fondés récemment, sont, sous beaucoup de rapports, bien supérieurs à l'institut de Paris. Les Américains, dit-elle ailleurs (2), nous ont dépassés, l'élève est devenu plus fort que le maitre. »

La justesse de cette assertion ressortira clairement de la comparaison que je vais établir entre l'institution des jeunes aveugles de Paris et celles des autres pays.

§ III.

RAPPORT ENTRE LES AVEUGLES QUI REÇOIVENT L'INSTRUCTION ET CEUX QUI N'EN REÇOIVENT AUCUNE.

L'institut des jeunes aveugles de Paris est le seul que possède la France, et il n'admet que quatre-vingt-dix enfants aveugles, qui y coûtent pendant huit années, au-délà de douze cents francs pour chacun par an. Ce nombre même n'est pas toujours au complet. Il y en a cependant en France 20,000 capables d'instruction.

Si, comme le veut M. Julius, on doit compter pour la seule province de Silésie environ quinze cents aveugles capables d'éducation, il en résulte que le rapport de

(1) Des aveugles et de leur éducation, par Mme Niboyet. Page 72.
(2) Ibid. Page 182.

ceux qui sont instruits à ceux qui ne le sont pas, est 1 : 75, pour le reste de la monarchie prussienne il est 1 : 213.

En Saxe, la maison de Dresde contient 30 élèves ce qui, sur 800 aveugles susceptibles d'instruction, fait un rapport de 1 : 26, ou en comptant tous les aveugles 1 : 52.

Sous ce rapport, notre pays n'est pas plus avancé encore qu'un autre, mais avec l'article 131 de la loi communale, qui oblige les administrations communales de porter annuellement aux budgets les frais d'entretien et d'instruction des sourds-muets et des aveugles pauvres de la paroisse, on peut déjà calculer le moment qu'aucun des infortunés, appartenant à cette classe, ne restera sans avoir reçu l'instruction pour alléger son malheur ni sans avoir appris un métier qui puisse le rendre membre utile de la société.

§ IV.

AGE D'ADMISSION DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET ANNÉES DE SÉJOUR.

A Paris, on n'admet pas les élèves au-dessus de 12 ans et on les retient pendant huit années.

A Vienne, l'âge d'admission est entre sept et douze ans et le temps d'instruction de six années, qui ne commence à compter que la dixième année, de sorte que les aveugles qui y sont entrés plus jeunes y restent plus longtemps.

A Amsterdam, l'âge d'admission est entre 6 et 12 ans.

A Londres, au contraire, on les admet depuis 12 ans jusqu'à 30 ans et on les garde pendant 4 ou 5 années. Ce temps est jugé nécessaire pour acquérir une habileté suffisante dans un métier quelconque.

On n'admet pas, au-dessous de 12 ans, à l'institution de Liverpool; mais il n'y a point de règle au-delà de cet âge; un des individus admis, en 1832, était âgé de 59 ans.

Notre expérience, dit le rapport annuel de l'institution des aveugles de Boston, de l'année 1835, celle de tous les établissements de cette nature a prouvé, que pour faire du bien on doit commencer leur éducation lorsqu'ils sont jeunes encore. Ce n'est qu'avec les élèves qui avaient été admis ayant déjà passé l'âge de l'adolescence, que nous avons rencontré des difficultés soit dans l'instruction soit dans l'ordre et la discipline de la maison.

Quel est l'âge auquel on devrait se tenir?

Il me paraît, Monsieur le Ministre, que la décision de cette question dépend de la nature même de l'établissement qu'on veut former pour ces infortunés.

Tous ceux qui ont sérieusement médité la question ont reconnu que, dans un très-grand nombre de cas, l'aveugle n'a réellement les moyens de tirer parti de l'instruction industrielle, qui lui a été donnée, que dans un atelier spécial, où se trouvent réunis les outils adaptés à sa condition et les secours particuliers qui lui sont nécessaires. Cet atelier, d'ailleurs, est plus à même qu'un particulier de trouver des débouchés pour ses produits.

Le manque d'un tel atelier livre ces jeunes gens, la plupart du temps, à l'abandon et à l'oisiveté à la sortie de l'établissement. Si on établit une pareille maison, qu'on pourrait nommer — Établissement pour les aveugles âgés ou instruits et où on admettrait, peut-être, aussi ceux qui deviennent aveugles par ophthalmie ou par tout autre accident, pour les occuper utilement;

alors, Monsieur le Ministre, l'âge avancé ne serait pas un obstacle à leur admission.

. . . .

. . . .

A Vienne, M. Zeune est parvenu, avec le secours d'une association de personnes bienfaisantes, à former un pareil asile. L'impératrice figure en tête de la liste de souscription et l'archiduc Antoine en a accepté le protectorat. Il a déjà reçu un legs considérable et il étend de jour en jour sa bienfaisante influence.

Il y a encore ailleurs des institutions où sont admis avec succès des sujets de vingt-cinq, trente ans et au-dessus; l'établissement fondé à Kônigsberg par le général Bulow, *exclusivement en faveur de soldats*, devenus aveugles par suite d'une ophthalmie, est un fait plus concluant encore. En 1830, 163 jeunes gens entièrement aveugles, et 193 à-peu-près aveugles, en tout 356 individus étaient sortis successivement de cet établissement intéressant, où on les garde jusqu'à ce qu'ils aient appris un état avec lequel il leur soit possible de gagner leur vie (1).

§ V.

PRINCIPES GÉNÉRAUX.

Voici les principes qui me paraissent devoir servir de base aux institutions pour les aveugles.

1.

On doit chercher avant tout à en faire de bons

---

(1) Essai sur les aveugles, par M. Dufau, page 214.

citoyens, au lieu de n'en vouloir faire que des savants.

Convaincu que les aveugles sont particulièrement portés à l'étude des sciences, M. Howe, directeur de l'institut des aveugles de Boston, a donné à son établissement une direction analogue à ses vues. La musique même n'y est enseigné que comme art d'agrément et non comme profession à utiliser.

M. Alexandre Fournier, ce disciple renommé de M. Haüy, qu'il accompagna en Russie pour faire une institution à St-Pétersbourg, est encore du même avis. « L'état de cécité, m'écrit-il, entrave plutôt les moyens physiques que moraux; c'est donc à développer les ressources du cœur et de l'esprit des aveugles que leurs bienfaisants instituteurs doivent surtout s'attacher. »

A Paris, il semble, dit Mme Niboyet (1), que les aveugles ne doivent s'occuper que de mathématiques et de hautes sciences.

Quant à l'enseignement, dit-elle encore (page 72), on serait tenté de croire que les élèves de Paris sont un objet de luxe national bien plus que de philantropie. L'établissement des jeunes aveugles, dit-elle (page 110), est, en France, un objet d'ostentation nationale.

Sans doute les enfants privilégiés par la fortune ou qui montreraient des talents remarquables, peuvent être exceptés, mais quant aux autres, la science, sans des ressources pour se rendre indépendants, ne serait jamais, pour eux, même un agrément.

---

(1) Des aveugles-nés et de leur éducation, par Mme Niboyet. Paris, 1837. Page 74.

2.

Le deuxième principe est donc de tâcher de leur donner le bienfait de l'instruction en même temps qu'on leur donne les moyens de se rendre indépendants par leur travail.

A Paris, dit M. Howe (1), le même dégré d'éducation intellectuelle est donné à tous, sans égard à leur destination future. On enseigne à un pauvre enfant qui devra gagner sa vie en tissant ou en faisant des fouets, aussi bien les mathématiques et les belles-lettres, qu'à celui qui pourra suivre une carrière littéraire. Sans doute un cordonnier, un menuisier peuvent être aussi bien éduqués que tout autre, s'ils peuvent en même temps et apprendre leur métier et trouver du temps pour leur étude; mais si cela est difficile pour un clairvoyant, combien il doit être plus difficile encore pour un aveugle, qui, pour atteindre à un dégré quelconque de perfection dans sa profession, a besoin de s'appliquer plus longtemps et avec plus de constance qu'un autre.

Les élèves à Paris, dit Mme Niboyet (2), travaillent pour se distraire comme les jeunes demoiselles appelées à bercer leur mollesse sur un canapé. Leur travail est un passe-temps fort bon, sans doute, mais il est insuffisant pour des malheureux appelés à tirer profit de leurs bras.

A Londres, au contraire, on n'a en vue que de leur apprendre un métier, et on néglige entièrement leur

(1) *Address of the trustees of the New-England institution for the blind.* Boston, 1833.

(2) Des aveugles et de leur éducation, par Mme Niboyet. Page 142.

éducation intellectuelle (1), seulement on leur enseigne un peu de musique. Les directeurs de cet établissement semblent douter de l'utilité d'apprendre à lire à ces enfants au moyen de lettres en relief, ce qui étonne fortement les personnes qui ont été à même de pouvoir constater l'immense utilité et le plaisir que leur procure la lecture des livres.

A Dresde, l'éducation intellectuelle est également négligée.

Un juste milieu devrait être choisi entre ces deux extrêmes et c'est ce problême que les institutions d'Édimbourg et de Vienne ont le mieux résolu.

3.

Le troisième principe qui doit nous guider est de rapprocher, par leur instruction, autant qu'il est possible, les aveugles des clairvoyants.

C'était le grand principe de M. Haüy, c'est encore celui du directeur actuel de l'institut des jeunes aveugles et sur lequel il appuye davantage. Je me suis convaincu cependant que, dans la pratique, on ne s'y conforme pas à Paris.

4.

Pour les rapprocher, autant qu'il est possible, des clairvoyants, il faut donner aux aveugles une éducation préliminaire spéciale.

Je divise ce rapport en quatre parties : je parlerai d'abord de leur éducation physique, en second lieu

---

(1) *Address of the trustees of the New-England institution for the blind.* Boston, 1833.

de leur éducation morale, ensuite de leur éducation intellectuelle et enfin de l'éducation industrielle.

§ VI.

ÉDUCATION PHYSIQUE.

La privation de la vue influe d'une manière bien sensible sur la santé du corps. L'inaction, à laquelle l'excès de la tendresse maternelle condamne souvent cet infortuné, de crainte de quelque accident, le fait tomber dans une apathie qui favorise le développement des maladies scrofuleuses. Ses forces aussi sont relativement moindres. Il est plus sensible au froid et plus sujet par conséquent aux maladies de poitrine, qui, chez lui, sont souvent mortelles.

Nous autres nous opposons aux changements athmosphériques des marches, des courses et des jeux violents, qui, comme gymnastique, développent nos forces et nous habituent aux variations des saisons. Les aveugles, au contraire, toujours calmes, arrivent souvent à un âge avancé *sans avoir jamais couru.*

Il est donc clair d'abord, comme l'observe judicieusement M. Dufau, que les mères rendraient un véritable service à leurs enfants aveugles, en les privant de bonne heure de toutes ces tendres prévenances, qui les empêchent d'être à leurs propres efforts, à toute la liberté de se mouvoir seuls, pour découvrir eux-mêmes les lieux où ils vivront, et qui les forcent de compter toujours sur autrui et de vivre pour ainsi dire de la vie de tous.

Leur éducation exige donc qu'on les exerce à des jeux adaptés à leur condition et qu'on institue une

série de mouvements réguliers pour suppléer à ceux qui ne sont pas incités par la nature. Il serait possible aussi de combattre par-là les habitudes gauches et vicieuses qu'ont souvent dans leur maintien les aveugles qui n'ont pas reçu d'éducation.

Mais il ne suffit pas de développer l'activité et l'aptitude du corps, des mains surtout; les organes qui servent chez eux d'intermédiaires aux sensations, sont moins développés, moins sûrs que chez nous, et ces organes peuvent être éduqués.

On pourrait leur apprendre à entendre, à distinguer du moins, par les différences et les gradations des bruits, la nature des corps, la plénitude d'un vaisseau au bruit que fait, en tombant, la liqueur qu'on y verse, et la présence ou l'absence d'un objet. — Il y a des aveugles qui s'aperçoivent de la présence d'un homme dans la chambre, ou du déplacement d'un meuble, en jetant un petit cri : d'autres sont parvenus à apprécier assez bien l'âge des personnes à qui ils parlaient par le son de la voix; ils remarquent jusqu'aux modifications qu'elle subit par les defauts corporels ou la qualité de constitution et en effet un bossu parle autrement qu'un homme bien fait et un malade autrement qu'un homme qui se porte bien.

Le poli des corps a pour eux des nuances dont nous pouvons à peine nous faire une juste idée, on pourrait utiliser et développer régulièrement cette faculté.

C'est dans ce but que, en Allemagne et à Philadelphie, dans les institutions ouvertes aux aveugles, il y a des exercices destinés à leur faire apprécier, au moyen du tact, de l'ouïe, du goût, de l'odorat, le poids, le volume et la nature d'une foule d'objets.

Il est facile de comprendre que, par ces moyens, on

accroîtrait à la fois la somme des acquisitions intellectuelles et la puissance des organes de la sensibilité, que parlà on rendrait les aveugles moins étrangers à tout ce qui les entoure et qu'on les rapprocherait des clairvoyants. Ce sont ces exercices qui, selon M. Dufau, devraient constituer une sorte de cours de *tactilité*, cours préliminaire, particulier à ces infortunés, négligé encore presque partout et sur lequel je n'oserais pas exposer toutes mes idées avant de les avoir controlées pas l'expérience.

§ VII.

ÉDUCATION MORALE.

Ce point qui mérite surtout notre attention dans l'éducation d'un aveugle. Il est très-sujet à l'abattement, mais après son instruction, sa présomption n'est pas moins à craindre, et tout contribue à l'exciter.

Les procédés pour son instruction sont très-ingénieux et peu connus à cause de la rareté d'institutions. Il en résulte que ceux qui les visitent pour la première fois, parlent avec enthousiasme des résultats qu'ils voient et ne ménagent pas assez, en présence des jeunes aveugles, l'expression de l'admiration qu'ils excitent. Je ne sais lequel de ces deux défauts est le plus nuisible, et nos efforts doivent tendre à vaincre l'un et à prévenir l'autre.

Ici se place naturellement une question, que notre pays, j'en ai l'espoir fondé, décidera. Il s'agit de savoir si la réunion des sourds-muets et des aveugles, dans un même institut, est possible et avantageuse.

Mme Niboyet, dans son ouvrage déjà cité, prétend que toujours ce contact a été plus nuisible qu'utile; que

leur réunion a de grands inconvénients; qu'il n'y a aucun lien sympathique entre eux; que le muet ne consentira jamais à se faire l'œil de l'aveugle, comme celui-ci ne voudra jamais se faire la parole du muet, et que leur sympathie se manifeste par des coups de poing.

Tout ce qu'elle avance sur le caractère des sourds-muets et des aveugles me paraît vrai et je le crois d'autant plus facilement que l'on observe la même chose chez les enfants doués de tous leurs sens. L'aversion de tous ceux en qui ils remarquent des difformités corporelles, est comme naturelle. Il n'y a pas beaucoup plus d'un siècle que, chez quelques peuples, un préjugé barbare permettait de suffoquer, dans leur bas âge, les aveugles, les sourds-muets et ceux qu'on appellait des monstres.

La miséricorde, la compassion, la charité, sont des vertus à leur enseigner, et elles finiront par triompher de cette antipathie. Jamais aussi, à mon avis, on n'y réussira mieux que quand on les réunira : c'est sous les yeux de l'instituteur, des institutrices, sous l'impression de leurs paroles et de leurs exemples, que ces deux classes d'infortunés se souffriront d'abord et finiront par vivre dans une charité chrétienne.

§ VIII.

ÉDUCATION INTELLECTUELLE OU INSTRUCTION.

Le relief est la base de l'instruction des aveugles, laquelle est complétée par un enseignement oral. Par l'écriture ordinaire ils communiquent leurs idées

aux absents, l'écriture en points leur permet de relire leurs propres idées.

L'impression en relief a été appliquée jusqu'ici aux livres et aux cartes géographiques.

J'expose dans le XII paragraphe de ce rapport une nouvelle manière d'imprimer en relief, que j'ai inventée et qui, sans contestation, surpasse tout ce que l'on a pratiqué jusqu'ici.

J'insère ici un mémoire inédit de M. Ramon de la Sagra, dans lequel il compare l'impression française en relief, avec celle des institutions des aveugles d'Amérique.

NOTICE SUR LES LIVRES ET LES CARTES GÉOGRAPHIQUES IMPRIMÉS EN RELIEF, AUX ÉTATS-UNIS, POUR L'ENSEIGNEMENT DES AVEUGLES DE NAISSANCE, PAR M. RAMON DE LA SAGRA.

(Mémoire inédit lu à l'Académie des sciences de Paris, le 4 février 1837, et publié avec la permission de l'auteur.)

Pendant mon voyage dans les états du nord de la confédération américaine, dont la succincte relation vient d'être publiée en français, je me suis occupé d'étudier les moyens adoptés pour améliorer la condition et le sort des aveugles de naissance (1). Quoique d'une manière extrêmement laconique, j'ai présenté dans mon ouvrage l'état des progrès qu'ont faits les établissements de Boston, de New-York et de Philadelphie, et quant à celui de Boston

(1) Cinq mois aux États-Unis de l'Amérique du nord. Par M. Ramon de la Sagra. Paris, 1837.

en particulier, j'ai montré les améliorations qu'il a faites dans l'art d'imprimer les livres et les cartes en relief.

Mais réfléchissant que les explications verbales ne suffisent pas pour faire bien connaître le dégré de perfection que les objets en ce genre ont obtenu dans la nouvelle Angleterre, j'ai conçu l'idée de montrer à l'académie des sciences morales et politiques, quelques-uns de ces livres et quelques-unes de ces cartes, espérant qu'elle examinerait avec plaisir ce progrès de l'art, et qu'on pourrait tirer quelque avantage de la comparaison de ces objets avec ceux qui depuis longtemps s'impriment à Paris.

Je commencerai, Messieurs, par observer que la forme ordinaire des caractères en usage à l'institution royale des jeunes aveugles à Paris, me paraît être fondé sur le principe erroné qui suppose, que ce qu'on peut facilement apercevoir par le *sens de la vue* peut l'être de même par le tact. Je me vois autorisé à le croire ainsi, puisqu'on a destiné sans la moindre modification pour l'enseignement des aveugles, les mêmes caractères qui sont employés pour les clairvoyants. Mais une telle supposition est inexacte et l'on peut s'en convaincre en examinant, au moyen des deux sens, les caractères ordinaires des lettres *c*, *e* et *o*, du *b* et du *h*, etc. qui, s'ils sont faciles à distinguer par l'œil, ne le sont pas de même par les doigts. Par ce défaut, les livres imprimés à l'institution royale de Paris offrent, en général, une proéminence ronde, presque uniforme, à la place des voyelles *a*, *e*, *o* et de la consonne *c* etc.

Un autre défaut, que présentent les impressions françaises, provient de ce que le relief ne sort pas seulement du trait du caractère, mais de la totalité de l'espace

qu'il occupe dans le papier. La partie creuse de la lettre se trouve aussi presque en relief, et en conséquence le contour extérieur seulement peut donner l'idée de sa figure. Cela provient d'abord de la forme des caractères en eux-mêmes et ensuite de l'épaisseur du papier employé pour les impressions.

Si l'on considère que les doigts de l'aveugle ne touchent que le sommet du relief, on admettra aisément qu'il n'est pas nécessaire qu'il soit aussi saillant qu'il l'est dans les impressions de Paris. Cet inconvénient augmente l'épaisseur des livres et rend leur reliûre très grossière.

Enfin la forme vicieuse de ces caractères et leur arrangement en lignes trop espacées fait grossir excessivement le volume des livres des aveugles relativement à la matière qu'ils contiennent.

M. Howe, directeur de l'institution des aveugles de Boston, fondée au milieu de l'année 1831, s'est proposé de corriger les défauts des impressions en relief et dans ce but intéressant, il a déjà obtenu des améliorations frappantes.

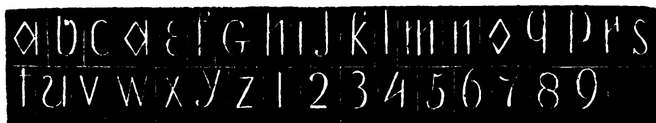
En jetant un regard sur les volumes et les feuilles que j'ai l'honneur de présenter à l'académie, on découvrira facilement les modifications introduites dans la forme des caractères, dans leur disposition en lignes, dans la force du relief et dans la netteté de l'impression et de la reliûre.

Les voyelles *a*, *e*, *o* et la consonne *c* se distinguent parfaitement au tact comme à la vue, et d'aussi simples modifications empêchent de confondre le *b* et l'*h*, l'*f* et le *t* etc.

Une autre modification dans la disposition de quelques caractères, quoique excessivement simple et qui ne

nuit en rien à la facilité de la lecture, produit une économie de plus de la moitié dans la largeur des espaces qu'il faut laisser entre les lignes. Ces espaces sont larges dans les impressions françaises à cause des queues ou traits supérieurs et inférieurs que présentent onze des consonnes. Dans les livres américains on voit qu'aucune lettre ne dépasse la ligne, ce qui a été facile à obtenir en plaçant plus haut les *f, j, y, p, g, q,* qui ont des appendices inférieurs (1).

N° 1.



N° 2.



L'on peut voir aussi que le relief, quoique moins fort en réalité que celui des caractères français, est plus

(1) J'ai fait graver les lettres américaines (N° 1) et celles de Paris (N° 2). On remarquera que, quoique plus grandes en effet, les premières n'occupent cependant que la moitié de l'espace occupée par les secondes. Leur relief est aussi infiniment plus beau et plus facile à lire, parce qu'il est à vif arrêt.

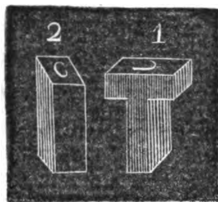
perceptible au tact, parce qu'il est net et d'une force égale au contour extérieur et intérieur de la lettre. Le papier reste aussi aplati à la partie creuse du caractère qu'à celle du dehors; de sorte que c'est seulement le trait qui reste saillant et non pas la totalité de la ligne comme dans les livres de Paris.

Enfin on peut observer la finesse du papier, la netteté et l'égalité de l'impression et la beauté de la reliûre pour ces sortes de livres en relief.

Maintenant apprécions l'influence de toutes ces améliorations. La seule modification dans la forme et dans l'arrangement des caractères permet d'introduire 787 lettres américaines dans une page de huit pouces de hauteur et sept de largeur, c'est-à-dire de 56 de surface, tandis que, dans le même espace, il n'y entre que 408 caractères français et 509 caractères angulaires inventés à Édimbourg. — Quant au volume, 76 pages des livres français ont plus de deux pouces et demi d'épaisseur; le même nombre de pages dans ceux de Boston, ne dépasse pas un pouce et demi.

Ces deux réductions, c'est-à-dire celle qui est obtenue par les caractères et celle qu'on obtient par le papier, produisent un total de trois quarts de volume de différence entre les volumes français et ceux d'Amérique d'égal contenu.

Relativement à la forme du corps des caractères, je dois observer qu'aux États-Unis l'on n'a pas adopté celle de *marteau* (N° 1), en usage à Paris, mais la simple



forme parallélipède (N° 2) du caractère de l'imprimerie elle-même, beaucoup moins lourd cependant que ceux qu'on trouve à l'institution royale de Paris.

Le tact de l'aveugle n'est en aucune manière plus grossier ni plus gauche que celui des clairvoyants et il n'est pas maladroit dans le métier d'imprimeur, comme semblerait le faire supposer cette forme grossière de marteau qu'on a donnée aux caractères à leur usage. — Il en résulte encore l'inconvénient que cette forme rend impossible les modifications expliquées et exige la dépense de châssis à entrelignes en bois pour la composition des pages et une perte de temps considérable pour l'ouvrier aveugle.

J'ai voulu aussi apprécier l'avantage relatif des caractères américains, sur les caractères français, par rapport à la quantité de métal qu'ils exigent comparativement. Voici les bases et les conséquences de mes expériences.

Ayant formé des alphabets de 26 caractères simples et des numéraires de dix chiffres, tant dans la forme des marteaux que dans la forme parallélipède, j'ai trouvé le résultat suivant.

	POIDS.	
	Onces.	Gros.
Alphabet de caractères majuscules français, en forme de marteau	8 —	1
Id. minuscules	7 —	»
Alphabet de caractères majuscules français, en forme parallélipède	13 —	4
Id. minuscules	9 —	5
Alphabet américain	6 —	»
Numéraire français, forme de marteau . .	2 —	6 $\frac{1}{2}$
Id. forme parallélipède	3 —	5
Numéraire américain	2 —	4

Supposons avec ces données deux ouvrages imprimés l'un avec des caractères américains, l'autre avec des caractères français ordinaires, en forme de marteau, employés à l'institution royale de Paris, le poids du métal nécessaire serait de 58 livres et 4 onces, avec les caractères français, et de 50 livres 4 onces, avec les caractères américains. Mais comme les surfaces occupées par les uns et les autres se trouvent dans la proportion de 29 à 72, la matière qui, en caractères américains, entrerait dans 4 pages in-4°, remplirait 9 et 7/10 ou près de 10 pages avec les caractères français.

L'exécution des cartes géographiques, à l'usage des aveugles, a reçu également aux États-Unis des améliorations notables comme on peut le remarquer par les épreuves que j'ai l'honneur de présenter. Là on ne forme pas des cartes par le moyen lent, dispendieux et très-imparfait d'appliquer un fil de fer aux contours d'une carte gravée, de mettre des épingles ou de petits clous dans les endroits des villes et des montagnes et de coller sur le tout une autre carte semblable à la première, en la faisant coïncider exactement sur tous les points.

Les défauts ainsi que les inconvénients pratiques de cette espèce de cartes sautent à la vue. Au contraire, la simplicité, la facilité et tous les avantages de la méthode américaine, avec des planches métalliques sont évidentes. Dans les épreuves qui se trouvent sur la table, l'on peut voir que la surface de la mer, se distingue facilement au tact de celle du continent, ce qui est essentiel pour l'aveugle, qui en promenant ses doigts sur la carte doit, aussi vite que le clairvoyant et d'un seul regard, se rendre compte où il se trouve

et ne pas confondre les espaces comprises dans les contours qu'il touche (1).

Pour ne pas fatiguer, MM., votre attention, je n'entrerai pas dans d'autres détails, ni sur les différentes pratiques que j'ai eu occasion d'observer aux établissements de l'union. Mon but est rempli, celui de présenter et d'expliquer les améliorations faites aux États-Unis pour l'impression des livres et des cartes en relief, je me suis décidé à cela d'autant plus facilement, que les explications données dans mon journal de voyage et les extraits faits par le savant professeur M. Dufau, dans l'intéressant mémoire qu'il vient de publier, ne me paraissent pas suffisants pour les bien faire connaître sans l'inspection matérielle des objets.

---

§ IX.

L'ÉCRITURE.

L'écriture est bien plus difficile pour un aveugle qu'on ne le pense : il ne peut pas se servir d'encre, car il ne saurait pas la distribuer : il emploie donc le crayon ou un stylet avec du papier métallique noirci. La largeur et la hauteur des lettres, l'espace entre les lettres et les mots sont autant de points qu'il ne parvient à observer qu'à force d'attention et de bonne

(1) La terre y est unie, tandisqu'on distingue la mer par des lignes tracées sur sa surface. Ensuite la mer ainsi que les rivières se trouvent en creux, ce qui paraît d'abord très-naturel; mais l'expérience a déjà prouvé que le creux est moins sensible que le relief. Les villes y sont marquées par une lettre et par une ligne et un point diversément posés pour indiquer la population. La marge de la carte donne le nom en entier de la ville.

volonté; il y parvient cependant, et la beauté des *fac-simile* de leur écriture, que j'ai trouvés dans les rapports des institutions érigées en Amérique m'ont convaincu, que les aveugles ne doivent pas être privés de ce moyen de communication qui a pour eux de notables avantages. A Paris, il n'y a que 3 ou 4 élèves qui sachent écrire. Quant aux procédés pour leur apprendre à écrire, nous n'avons encore rien de plus simple ni rien de mieux que la planche de métal de M. Dufau (1) dans laquelle sont coupées des lignes dentelées en haut et en bas et d'une largeur correspondante à la grandeur qu'on veut donner aux caractères.

Mais comme les aveugles ne peuvent pas relire cette écriture, on a essayé d'autres procédés.

Dans quelques instituts d'Allemagne on se sert de petits morceaux de bois carrés et oblongs sur lesquels chaque lettre est figurée au moyen de pointes et qui, appliquées à un papier placé sous un châssis, y pénètrent et y laissent l'empreinte de la lettre piquée.

L'emploi de ce procédé pour écrire entraîne une perte de temps qui ne permettra peut-être jamais de l'introduire dans nos institutions. Il est un autre alphabet en points, inventé par M. Ch. Barbier et simplifié par un répétiteur de l'institut des jeunes aveugles de Paris, qui remplit bien mieux le but.

C'est de celui-ci que les élèves à Paris se servent pour écrire leurs devoirs, et pour copier des livres. Il en est même qui se font une petite bibliothèque des livres qu'ils ont ainsi copiés.

Je parle au XIII paragraphe d'un changement que j'ai introduit dans cet alphabet et qui, de l'aveu de

---

(1) Essai sur les aveugles-nés. Par M. Dufau. Page 130.

plusieurs juges compétents, est une véritable amélioration.

Le désir d'affranchir les aveugles de la nécessité d'avoir recours aux clairvoyants pour lire la musique a fait rechercher diverses manières de la noter. La plus simple est encore celle de l'écrire en points.

§ X.

ÉDUCATION INDUSTRIELLE.

L'aptitude de l'aveugle pour le travail est vraiment étonnant; l'on trouve peu de difficulté à lui faire faire des tours de force qui excitent la surprise et l'admiration, car sa patience est grande; mais là n'est pas le mérite; l'essentiel est de lui apprendre un métier facile qui ne demande que de faibles secours et avec lequel il puisse entrer en concurrence avec les clairvoyants. Je l'ai déjà observé, c'est l'institution d'Édimbourg qui a le mieux atteint le but. Les élèves sortent ordinairement de l'institut de Paris, sans avoir aucun moyen assuré d'existence. Le directeur Howe, qui avait profondément étudié cet institut, prétend que, sur vingt, un tout au plus peut se suffire. L'opinion la plus accréditée, est qu'ils ne peuvent généralement gagner que le quart de leur vie, tandisqu'à Édimbourg un grand nombre est capable de pourvoir, par son travail, à sa subsistance. Il en est de même à Londres.

§ XI.

CARTES GÉOGRAPHIQUES.

Les aveugles ont un attrait spécial pour la géographie, aussi ce sont eux-mêmes qui, les prémiers, ont imaginé des cartes à leur usage.

Il n'entre pas dans mon projet de décrire tout ce que l'on a pratiqué, mais seulement d'exposer ce qui est encore en usage.

A Paris, on applique avec de la colle-forte un fil de fer sur toutes les lignes d'une carte ordinaire, les villes y sont indiquées par des têtes de clous et les montagnes par des groupes de clous. On recouvre ensuite le tout d'une nouvelle carte semblable à celle sur laquelle a été faite l'opération, mais il est à-peu-près impossible de faire de pareilles cartes qui aient quelque exactitude, elles sont d'ailleurs d'un usage incommode et chères, ce qui prive le plus grand nombre des élèves de s'en procurer une collection.

Weissembourg, en 1760, imagina successivement de marquer les divisions, premièrement avec des perles en verre passées à un fil que l'on cousait sur la carte, puis avec de la chenille qu'on collait avant de la coudre et enfin avec des chaînettes en soie, de différentes grosseurs que l'on fixait également avec l'aiguille. C'est de cette espèce de cartes qu'on se sert encore à Bruxelles. Le grand inconvénient qu'elles offrent, est qu'elles sont peu détaillées et énormement chères. Une carte de l'Europe, faite de cette manière, peut coûter jusqu'à 70 francs.

On a essayé aussi de se servir de cartes ordinaires dont on piquait tous les contours avec une épingle de façon à rendre palpables par des lignes de points les limites des pays, les fleuves et la situation des villes.

J'ai l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous présenter une petite carte géographique de mon invention, qui surpasse tout ce qu'on a fait jusqu'ici. Elle peut servir en même temps aux aveugles et aux clairvoyants. Les limites des pays, le cours des rivières, les canaux, les

villes, et leurs noms, tout s'y trouve aussi nettement tracé que sur une carte ordinaire.

On peut soi-même préparer tout ce que sa confection exige, et exécuter la planche d'une carte de dimension en moins d'un jour.

Le relief ne peut être refoulé parce qu'il fait corps avec le papier lui-même.

Enfin, Monsieur le Ministre, le procédé que j'ai inventé me permettra de donner ces cartes à un prix si modique, qu'il n'y aura dorénavant aucun aveugle qui ne puisse se procurer un atlas complet.

§ XII.

IMPRIMERIE.

Vous avez pu remarquer que les caractères en relief américains en même temps qu'ils sont incomparablement plus nets, et plus faciles à lire, n'occupent à-peu-près que la moitié de la surface qu'exige l'impression de Paris. Un volume in-folio de Paris devient donc par le procédé américain un in-4°.

Le moyen que j'ai employé pour imprimer les différents mots qui se trouvent sur ma petite carte, servirait aussi à l'impression des livres, et j'y trouverais deux avantages, le relief ne pouvant être refoulé, mes livres pourraient subir une pression assez forte, ce qui rendrait beaucoup moindre l'épaisseur des volumes : ensuite, cette manière d'imprimer n'exigerait pas le matériel ordinaire. Une presse serait la seule chose nécessaire pour exécuter ce procédé.

J'ai fait quelques essais pour imprimer des deux côtés de la feuille simultanément, je n'y ai réussi qu'imparfai-

tement, mais cependant assez bien, pour pouvoir espérer qu'avec les matériaux qui me paraissent nécessaires et dont j'étais privé, je parviendrai à réaliser mon projet.

§ XIII.

L'ÉCRITURE EN POINTS.

A Édimbourg et en Allemagne on se sert de morceaux de bois, sur lesquels les formes des lettres sont marquées par des pointes, qui s'impriment sur le papier. Le clair-voyant lit le caractère tracé par ces pointes, et l'aveugle touche le relief produit par l'impression.

L'alphabet en points de Paris est beaucoup plus expéditif, et avec six points diversément placés, on obtient toutes les lettres.

J'ai essayé de combiner ces deux méthodes d'écriture et de conserver autant qu'il était possible, la forme des lettres en n'employant que six points(1), et j'y ai réussi pour un grand nombre. L'analogie entre le *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *h*, *i*, *j*, *l*, *p*, *q*, *s*, *u*, *x*, *y*, est frappante, l'*a* et le *v*, en traçant par l'imagination des lignes entre les trois points, conservent évidemment des rapports sensibles avec l'*A* et le *V* capitales. J'emploie pour l'*o* un seul point placé en haut, et pour le *z* le dernier point des six que l'on peut former. Le *k* qui a partout des rapports avec le *c*, s'écrit comme le *c*, mais renversé. J'ai ajouté au *c* un point pour le *g*, le *r* et le *t* conservent aussi quelque ressemblance, de manière qu'il n'y a que les *m*, *n* et *w* qui soient tout-à-fait arbitraires.

(1) Voir la comparaison entre l'alphabet en points de Paris et celui de Bruges, dans le tableau ci-joint.

Cet avantage est grand, il s'agissait de trouver un moyen simple et facile de communication, et que les clairvoyants pussent apprendre en peu d'instants. Il me paraît què j'obtiens tout cela par l'alphabet que je propose, surtout pour la langue flamande, qui n'a pas d'accentuations qui soient de rigueur.

Rapport sur l'emploi de la dactylologie, sur son influence dans l'enseignement des sourds-muets, et son importance comparativement aux autres moyens de communication.

Je n'entreprendrai pas ici d'entrer dans des recherches sur la découverte du langage dactylologique, ni de faire des remarques sur les changements qu'il a subis successivement; je n'essayerai pas non plus d'examiner les différentes positions des doigts que les sourds-muets ont adoptées en France, en Angleterre et dans quelques autres pays; j'aurai soin de ne pas mettre en parallèle la dactylologie alphabétique et la dactylologie syllabique; ce serait m'écarter du but que vous vous proposiez sans doute, Messieurs, quand vous m'avez fait l'honneur de me charger de faire un rapport sur cette branche de l'enseignement des sourds-muets. Ainsi, je crois entrer dans vos désirs, en observant particulièrement le dégré d'importance et d'influence que l'alphabet manuel doit exercer dans l'instruction. On peut l'envisager sous trois rapports : 1° Comme instrument de pensée, 2° comme instrument d'enseignement, et 3° comme instrument de communication ou de conversation. Dans le premier cas, le sourd-muet peut se représenter ses idées sous cette forme comme sous celle de l'écriture, mais il faut

avouer que ce sont ordinairement les caractères de l'écriture, qui jouent leur rôle dans les opérations intellectuelles. Dans le deuxième cas, la dactylologie sert à exercer l'attention, la mémoire, et sous ce rapport nous ne croyons pas que l'écriture ait toujours une supériorité sur elle, et enfin en dernier lieu, comme moyen de communication, elle offre des avantages incontestables qui décident le sourd-muet dans un grand nombre d'occasions à la préférer à l'écriture.

Examinons d'abord à quel point elle peut être utilement employée dans l'enseignement et quand il s'agit de l'apprendre à un sourd-muet nouvellement arrivé dans une école. Il me semble que cet exercice ne doit avoir lieu que quand l'élève aura été habitué à former les lettres par écrit, et quand il aura su désigner des objets par leurs noms. Alors on perdra bien moins de temps que si l'on faisait aller de pair ces deux exercices en même temps; car l'esprit, ayant déjà appris à lire et à distinguer les caractères de l'écriture, sera mieux disposé à saisir ceux de la dactylologie; celle-ci n'est que la traduction de l'écriture, comme l'écriture est pour un enfant doué de l'ouïe la traduction des sons qui ont frappé son oreille longtemps avant qu'il ait reçu aucune instruction. Plus tard l'élève se sert de l'alphabet manuel comme d'un instrument d'étude et de verification : lorsqu'il doit écrire de mémoire, il répète sur les doigts l'une après l'autre les lettres d'un mot qu'il voit sur le tableau, pour le fixer dans son esprit ou pour s'assurer de l'exactitude de sa mémoire. Si l'alphabet manuel semble avoir, quand on le compare à l'écriture, le désavantage de ne montrer les éléments d'un mot que successivement et d'une manière pour ainsi dire fugitive, son exercice développe dans l'élève la faculté de retenir

et de réfléchir; le langage de la main est nécessaire à chaqu'instant, quand au milieu d'une leçon ou d'un récit, on rencontre des noms propres de personnes et de lieux, ou des termes techniques, et quand on veut citer les propres paroles d'un auteur. On ne saurait trop apprécier le mérite de clarté qui résulte pour le discours du maitre de l'emploi des signes des doigts qu'il peut toujours accompagner d'une pantomime expressive, qui marque à la fois et la nature du sujet dont on parle, et les nuances les plus délicates du sens qu'il convient d'y attacher: l'écriture est impuissant pour rendre cette variété d'expression qu'il est naturel de mettre en citant le même mot dans des circonstances différentes.

Si on considère la dactylologie comme moyen de conversation. elle est d'une pratique entièrement commode, elle remplace l'écriture quand on est dans l'impossibilité d'écrire, soit que les instruments manquent, soit qu'on marche, soit qu'on se trouve en voiture, ce qui arrive très-fréquemment, dans de telles occasions, on ne saurait sentir assez l'importance de l'usage des doigts. La dactylologie offre un autre avantage non moins remarquable, c'est de se faire entendre à distance sans qu'on soit obligé de déranger les personnes qui se trouvent entre les interlocuteurs. D'ailleurs elle se mêle tellement au langage des gestes qu'ils sont inséparables, l'une pour dire les mots et l'autre pour exprimer les choses; ainsi le langage mimique appelle à son aide cet indispensable auxiliaire quand il veut rendre un mot.

Si l'on pense que dans l'obscurité qui ne laisse rien voir, les sourds-muets soient obligés de se tenir dans un silence forcé, on se trompe. Ils peuvent se transmettre les mots en sentant le mouvement des doigts par l'attouchement des mains; (et les gestes peuvent jouer

aussi leur rôle les mains étant toujours tenues les unes par les autres.) Je pense qu'il ne sera par sans intérêt de citer un exemple qui confirme cette assertion. Il y a quelques années, à Marseille où j'ai été passer quelques jours, dans le temps des vacances, j'ai fait la connaissance d'un sourd-muet alors âgé de 80 ans et qui était devenu aveugle depuis trente ans. En considérant cette double infirmité, on ne manquerait pas de le plaindre comme le plus malheureux des hommes, et de penser qu'il vivait dans une absolue solitude et presque sans aucune communication avec ses semblables; il n'en était pas ainsi, je l'ai vu parler et comprendre par les moyens que je viens d'exposer plus haut, et aussi parfaitement que nous autres. Il riait, il travaillait en façonnant des couteaux, fourchettes et cuillères de buis, et il ne les faisait pas grossier. Heureusement pour lui, il se trouvait dans une famille où un sourd-muet l'avait adopté comme un frère...... Je me hâte de revenir à la dactylologie dont je me suis un moment écarté dans ce récit, et je dois finir par conclure qu'elle est d'un usage plus naturel, plus facile et plus expéditif que l'articulation et dans beaucoup de cas plus commode que l'écriture. Je suis loin de blâmer la prononciation artificielle, comme moyen d'enseignement et de conversation, mais elle ne peut être bonne que pour un petit nombre de sourds-mnets, qui ont des organes favorablement disposés, tandisque l'alphabet manuel est un besoin pour tous et un besoin de tous les instans; il est même un agrément, pour un grand nombre de personnes douées de la parole.

M. Lenoir.

Professeur sourd-muet à l'institution de Paris.

LA SURDI-MUTITÉ CONSIDÉRÉE PAR RAPPORT AUX CONNAISSANCES MEDICO-CHIRURGICALES.

(SUITE.)

Nous touchons maintenant à la dernière moitié du XVIIIe siècle, et c'est de là que date véritablement l'époque actuelle de la science: des recueils volumineux se formèrent dans toutes les parties de l'Europe, sous l'auspice d'hommes instruits, qui travaillèrent à réunir dans un seul cadre les matériaux nombreux que l'antiquité nous avait légués et les enrichirent d'observations nouvelles; mais les découvertes se renouvelant sans cesse, rendaient chaque année les recueils encyclopédiques incomplets, et force fut de créer des livraisons périodiques, pour ramasser les expériences et même les idées nouvelles, à mésure qu'elles seraient livrées au jour. Malheureusement les ouvrages *ex professo* devinrent plus rares, et l'homme qui voulait s'attacher à une spécialité fut forcé de compiler les articles qui avaient rapport à la branche de ses études, dans une foule de volumes traitant des choses les plus disparates, sans ordre et sans suite. Ce fut dès-lors un travail pénible et de tous les instants, que de se tenir au niveau de la science; aussi, pour faciliter les recherches de ceux qui affectionnent l'étude des maladies de l'oreille, je tacherai de donner ici une liste exacte des ouvrages de ce temps où se trouvent des articles remarquables sur cette branche et j'annoterai les passages où l'on peut puiser.

La statistique avait été dès-lors mise en honneur: nous trouvons un rapport à cet égard dans les *Acta eruditorum*, page 363; dans la *Bibliothèque universelle*,

d'Allemagne, tome 68, série 232, dans le *Conversations-lexicon*, art. *taub-stumme*, et dans le dictionnaire universel des arts et des sciences, par Nieuwenhuis, au mot *doof-stommen*. Quant à l'oreille, l'ouïe, la surdité et la surdi-mutité, nous devons consulter les *Miscellanea medico-physica*, de Buchner, année 1727, série 729; le *Magasin Encyclopédique*, tome III, an 2, 1776; *Considérations sur la connaissance de l'étendue que nous donne le sens de l'ouïe etc.* par Venturi; le *Théâtre anatomique*, de Mangeti, tome II, page 384, où se trouvent réunis les ouvrages de Duverney, de Schelhammer, et de Valsalva, le recueil des écrits légers, de Camper, *Ueber die gehörorgan der vische;* l'*Encyclographie Chirurgicale*, de Dolœus, livre I; l'*Esprit des journaux*, de 1789; les *Observations remarquables de la société médicale*, de Londres, pour la même année; le *Magasin de Rust*, que j'ai déjà mentionné, et enfin *Sturks neues archiv für die geburtshülfe, frauenzimmer und kinderkrankheiten*, B. I, S. 396, *ueber ohrenkrankheiten*.

Afin de connaître les expériences diverses qui ont été faites sur les sourds-muets, pour établir quelles idées ils ont sur les sensations de l'ouïe et de la musique, nous devons de nouveau feuilleter une foule d'écrits, tels sont: l'*Histoire de l'académie des sciences*, pour 1743; les *Joco-seriorum naturæ et artis centuriæ tres*, page 190; *Ut surdus instrumenti musici sonum percipiat efficere*; le *Recueil de Berlin des verités utiles*, an 1744; par Beveregius, les *Aménités médicales*, de Delius, 1745; le *Recueil français d'observations sur les sciences naturelles*, 1760; où se trouvent quelques remarques succinctes sur l'art d'apprendre aux sourds à entendre; les *Anecdotes curieuses*, de Percy; et les *Archives*, par Rahn, *des*

connoissances physiques et médicales les plus généralement utiles, et en particulier des sensations exquises des sourds-muets. Si nous entrons dans la thérapeutique de l'oreille, afin de posséder les moyens que l'on a mis en usage, avec plus ou moins de succès, pour guérir la surdité, nous devons recourir à l'ouvrage *Continuatio thesauri practici Besoldini*, page 560, au complément du lexicon de Jöcher, aux commentaires de la société de Gœttingen, vol. IX, page 36; au *Sittenspiegel* de François Érasme, série 1247; à l'encyclographie de Krünitz, tome XVI; au *Notæ ad Brückneri status conscientiæ*, cent. 5, par Muller; à Paschius, *De inventis nov. antiquis*, et au critique savant de Sude, t. III.

Trois moyens thérapeutiques, nouvellement mis en usage, venaient d'exciter le plus vif intérêt dans le monde médical, et ce sont encore aujourd'hui les léviers les plus puissants que possède la chirurgie pour guérir la surdité; on divine que je veux parler de l'électricité et du galvanisme, du cathétérisme de la trompe d'Eustachi et en troisième lieu de la perforation du tympan, ou de l'apophyse mastoïde. Pour bien apprécier l'effet puissant qu'ils peuvent produire sur les nerfs et en particulier sur le sens de l'ouïe, nous devons recourir aux écrits de Deiman, *Essais et remarques pratiques sur l'électricité*, année 1779, page 268; de Hufland, *Journal de chirurgie pratique*; de Kühn, *Traité de l'électricité médicale et physique*; au *Philosophical transactions*, année 1741—1755; au *London medical journal*, 1790, par Blizard, aux observations pratiques de Thuessinck, page 252; aux *Archives du Nord*, par les docteurs Pfaff, De Kiel, et au *Messager universel des arts*, où se trouve une lettre intéressante d'un père, qui publie les effets que l'électricité a produite sur son

fils sourd-muet. Voilà pour l'action de l'électricité : nous avons moins d'écrits de ce temps sur le cathétérisme par la trompe, dans le *Journal de Loder*, Fontaine écrivit un article qui mérite notre attention, S. 38 ; nous devons citer encore le *Recueil du praticien*, S. 438, et les *Mémoires de la société Batave*, de Rotterdam, page 216, par Ten Haaff. Enfin, nous trouvons quelques pages consacrées à la perforation dans les *Acta reg. societat. medical Hufniens*, page 435, par Callissen, dans les *Mémoires de l'académie suédoise des arts*, où Hagström, Acrel et Murray donnèrent des observations sur l'ouverture artificielle de l'apophyse mastoïde, et enfin dans la *Bibliothèque chirurgicale de Richter*, L. VIII, par Fielitz et Loffler.

Je vais m'arrêter ici dans cette liste nombreuse d'écrits où ne se trouvent que quelques passages épars sur le sujet qui nous occupe : le lecteur se sentira fatigué de ces nombreuses citations, mais il comprendra la facilité qu'elles peuvent donner à celui qui veut posséder, dans toute son étendue, la partie si vaste de la science que nous tâchons d'esquisser. Nous reprendrons maintenant la revue bien moins aride des écrits spécialement consacrés à la médecine auriculaire.

L. A. Van den Driessche, *M. D.*

LETTRES SUR L'INSTRUCTION DES SOURDS-MUETS, PAR Mme HYPPESLEY TUCKFIELD.

Mme Tuckfield appartient à un rang élévé de la société. Animée d'un pieux dévouement aux sourds-muets, elle commença, vers 1824, à instruire une petite sourde-muette dont l'état de dégradation lui inspira la plus vive compassion. Elle eut le bonheur de voir ses soins couronnés de succès. Alors, d'autres sourdes-muettes réclamèrent ses leçons, le petit troupeau s'accrut et enfin, pour donner à son école une existence permanente, elle forma un instituteur pour continuer une entreprise à laquelle sa position sociale ne lui permettait pas de donner tous ses moments. En 1826 il se forma une association de souscripteurs pour soutenir l'établissement qui à présent est dans une situation florissante.

Mme Tuckfield, voulant en même temps être utile à ceux qu'elle ne peut recevoir dans l'établissement d'Exeter, a publié dans un ouvrage mensuel intitulé: *The Cottager's monthly visitor*, « Le visiteur mensuel des campagnes, » une série de lettres adressées surtout aux mères de sourds-muets, afin de les engager à commencer l'éducation de cette classe d'infortunés dans le sein de leur famille.

Une femme seule était capable de les écrire ; elle seule pouvait entrer dans des détails aussi minutieux et cependant si intéressants; elle parle à des mères, elle les dirige, elle les redresse, elle les encourage, elle leur cherche pour ainsi dire le temps nécessaire pour

l'instruction spéciale de ces infortunés; « s'il vous reste quelques moments libres, dit-elle, après le travail du jour, vous prendrez votre enfant sur vos genoux etc. Ne vous chagrinez pas, dit-elle au commencement de la première lettre, si vous avez des enfants sourds-muets, ils peuvent devenir très-utiles et très-heureux, car je ne crois pas qu'on puisse trouver un être qui, étant utile, ne soit pas heureux. Je parle d'expérience, ajoute-t-elle, car j'ai sous ma direction plusieurs enfants sourds-muets et jamais je ne vis de créatures plus heureuses. »

Elle suit lss parents dans leurs travaux journaliers, soit dans les ateliers, soit dans les champs et elle montre comment toutes ces situations peuvent concourir au développement intellectuel du sourd-muet, elle utilise toutes les circonstances dans lesquelles les mères peuvent se trouver. Dans les ateliers l'enfant observera les différents métiers, les travaux des ouvriers, les outils, les produits etc. A la campagne, il verra les animaux, les productions de la terre, les travaux des champs et dans son langage il trouvera des signes pour tous ces objets, pour toutes ces actions. L'enfant sourd-muet, a peut-être un frère ou une sœur qui fréquente l'école; utilisez, dit-elle, ce frère, cette sœur, pour exercer votre élève à écrire les mots. » Elle tire parti de tout: mais animée d'un profond sentiment de religion, c'est surtout à la connaissance de Dieu qu'elle s'attache de faire arriver ses élèves et elle saisit toutes les occasions pour parler de Dieu et le montrer comme notre père et le témoin de toutes nos occasions.

Les lettres de Mme Tuckfield ont été accueillies en Angleterre avec le plus vif intérêt et elles le méritaient. Il est impossible de trouver rien de plus naïf, de plus

simple et de mieux à la portée des parents, que ces lettres. Elles se trouvent jusqu'ici noyées dans une grande collection de numéros. Une dame anglaise qui est allée en Grèce, les a traduites en grec moderne, et je crois être agréable à mes lecteurs, en les traduisant dans mon JOURNAL. Plusieurs passages exigeront des notes et des explications que j'y joindrai.

A l'Éditeur de *Cottager's monthly visitor.*

MONSIEUR,

Je pense que dans ce royaume il se trouve un grand nombre de pauvres enfants sourds-muets qui ne peuvent obtenir leur admission dans les hospices consacrées à leur éducation et je crois que quelques notions très-simples pourraient mettre les instituteurs de village ou même les parents de ces malheureux enfants, à même de leur donner assez d'instruction pour contribuer à leur bien-être, et pour en faire des membres utiles de la société.

Si les idées préliminaires suivantes vous paraissent dignes d'attention, je vous communiquerai successivement par le moyen de votre *Cottager's visitor* quelques instructions ultérieures qu'un certain nombre de vos lecteurs, je l'espère, voudront bien mettre en pratique.

Je suis, Monsieur, votre lecteur constant,

D. D.

PREMIÈRE LETTRE.

MES BONS AMIS,

Ne vous chagrinez pas parce que vous avez un enfant qui est sourd-muet. De pareils enfants peuvent devenir

très-utiles et très-heureux en même temps, car je ne crois pas qu'on puisse trouver un être qui, étant utile ne soit pas heureux. — Je parle d'expérience, car j'ai sous ma direction plusieurs enfants sourds-muets et jamais je ne vis de créatures plus heureuses. — Dans l'espoir de pouvoir être utile à ceux que je ne puis pas instruire moi-même, je vais tacher de vous donner quelques avis courts et faciles, afin de vous guider dans l'éducation de votre enfant sourd-muet et dans le commencement de son instruction; et si vous voulez essayer de commencer de la manière que je vais vous dire, vous trouverez plus de détails à cet égard dans le prochain numéro du *Cottager's visitor*. — D'abord je vous engage à être doux et caressant à l'égard de votre pauvre sourd-muet. Que jamais personne ne se hasarde de le frapper ou de l'effrayer, ensuite encouragez-le à remarquer tout ce qu'il voit dans la maison, dans le jardin, dans les champs; puis, si vous en agissez ainsi, vous verrez bientôt, que vous et votre enfant, vous aurez trouvé des moyens de vous communiquer beaucoup de choses sur ces objets, et que vous n'êtes pas loin de pouvoir converser ensemble par des signes au lieu de mots; et vous n'aurez pas beaucoup à hésiter sur ces signes, parce que, j'ose le dire, l'enfant sera le premier à choisir ceux qui lui conviennent. Supposez, par exemple, que vous vouliez causer par signes touchant le soleil, il est probable que l'enfant montrera le ciel et placera sa main au-devant de ses yeux, comme s'il était ébloui par sa lumière. — Quant au feu, il pourra étendre les mains comme pour les chauffer, et ensuite les frotter ensemble. — Pour un arbre, il portera doucement sa main du sol en haut, pour montrer comment la tige pousse hors de la terre, alors il étendra

sa main en tout sens autour de la tige, pour figurer les rameaux et les feuilles. — Pour une vache, il montrera comment les cornes s'élèvent de sa tête, et il fera avec sa main le mouvement comme pour traire son lait. — Pour un cheval, il se mettra à trotter et ainsi de suite. De cette manière amusante, il vous montrera bien des signes, qui dès-lors seront l'expression de ces choses, dans la conversation que vous tiendrez à leur sujet. Aussitôt que l'enfant aura éprouvé que vous êtes plein de bonté, de gaieté et de vie avec lui, et que vous le portez à observer des objets, il sera encouragé à inventer d'autres signes, de sorte qu'il pourra vous exprimer ses besoins, et vous raconter ce qui est arrivé en votre absence. Il sera d'un grand secours pour vous dans l'instruction d'apprendre, par cette voie, des signes qui remplacent les noms. Si vous pouvez vous procurer quelques gravures communes, telles que celles qu'on vend un sou le paquet, ou si quelque bonne dame ou monsieur veut vous donner un petit livre de dessins, pour lors, s'il vous reste quelques moments libres après le travail du jour, vous prendrez votre enfant sur vos genoux, et vous regarderez ensemble les figures, en faisant remarquer particulièrement chacune d'elles. Je dirai davantage touchant cette manière de regarder les figures, dans ma prochaine lettre. Je crois en avoir dit assez maintenant, pour vous engager à commencer, et si vous voulez suivre mes conseils, pas à pas, sans vous décourager, j'ai l'espoir que votre enfant n'en sera bientôt plus à faire des signes, mais qu'il pourra épeler de ses doigts et écrire des mots sur une ardoise et en comprendre le sens. Dans quelques années, si Dieu bénit vos peines, je suis persuadé que votre enfant connaîtra quelque chose de ses devoirs, qu'il pourra être amené à la con-

naissance de Dieu et d'un monde meilleur, que vous serez récompensé de vos soins à son égard, et qu'il sera pour vous un objet de bénédiction au lieu de malheur.

Je suis votre sincère ami, D. D.

SECONDE LETTRE.

Mes bons Amis,

Espérant que vous avez été encouragés par ma première lettre, à faire l'essai de la méthode de converser par signes avec votre enfant sourd-muet, je vais procéder dans ce que j'ai encore à dire sur la meilleure voie à suivre pour vous ménager cette facilité de parler par signes: je vous conseille de diriger toujours votre attention de manière à saisir les signes, ou expressions d'objets que l'enfant fait de son propre chef, et dès que vous et l'enfant vous voyez de nouveau le même objet, faites vous même le signe qu'il vous a appris, et dès lors il sera convenu entre vous que le signe est le nom de l'objet désigné. Il sera charmé de voir que vous pouvez comprendre son langage. Maintenant que vous procédez avec les signes, je ne vous conseille pas seulement de chercher des signes exprimant le nom des objets, mais encore ceux qui expriment leur volume, leur couleur, leur forme et leur poids. Je vous conseille d'engager l'enfant à l'observation des différentes couleurs, et de rassembler des objets d'une même couleur, tels que des fleurs et des feuilles qu'on peut recueillir dans les champs. Montrez-lui plusieurs objets de la même couleur: le *charbon* est noir, votre *chapeau* est noir, une *vache* est noire, *quelques chevelures* sont noires et ainsi

de suite; le *papier* est blanc, sa chemise est blanche, les murs de la chaumière sont blancs; ses lèvres sont rouges, une rose est rouge, le sang est rouge. Faites-lui observer que les objets sont de poids, de grandeur et de formes différentes. Une pierre est pésante, la table est pésante, pour faire comprendre qu'un objet est pésant, faites un signe comme si vous le souleveriez avec peine. — Une plume est légère, un morceau de papier est léger, vous pouvez faire un signe pour ce qui est léger, en faisant semblant de balloter quelque chose dans l'air, qu'on voit suspendu pendant quelque temps sans qu'il paroisse retomber.

Je vous ai promis de vous communiquer quelque chose sur la manière d'observer des gravures avec un sourd-muet. Supposez que vous regardiez ensemble le dessin d'un cheval, — vous pouvez faire un signe comme en allant au trot, et ce sera le nom du cheval; — puis vous lui montrez les différentes parties d'un cheval: il a deux yeux; pour montrer le nombre deux, élevez deux doigts; il a quatre jambes, pour montrer quatre, élevez quatre doigts; montrez à l'enfant que pour lui il n'a que deux jambes: montrez-lui les sabots du cheval, frappez sur la table, le pavé, ou quelque chose de dur pour lui faire comprendre que les sabots sont durs. Montrez-lui la crinière du cheval et sa queue, et touchez les cheveux de l'enfant, pour lui faire entendre que la crinière et la queue sont comme des cheveux. Montrez-lui que le corps du cheval est récouvert de cheveux courts ou poils; faites sentir à l'enfant votre visage et vos mains, secouez la tête et il comprendra que vous voulez dire que votre corps n'est pas récouvert de cheveux.

Quand vous et votre enfant vous êtes assez habiles

en signes, vous pourrez lui faire comprendre par cette voie tout ce que fait le cheval; comment il porte des hommes sur le dos, comment il traîne des charrettes et des voitures et ainsi de suite.

Si vous observez le dessin d'un oiseau, ou si vous prenez à la main un véritable oiseau mort, vous pouvez lui montrer qu'un oiseau est récouvert de plumes qu'il a deux jambes et non pas quatre; si vous observez un chat vous pouvez montrer sa longue queue, ses griffes, sa barbe, et trouver un signe pour le chat, et de la même façon vous pouvez converser ensemble sur un grand nombre de choses, soit que vous les puissiez voir, ou les montrer en dessin.

Maintenant je vais essayer de vous expliquer comment votre enfant peut commencer à apprendre les lettres et même quelques mots. S'il se trouve un instituteur dans l'endroit où vous êtes, qui ait assez de bonté pour se donner la peine de lire ce que j'ai écrit, il peut fort bien vous aider, ou mettre quelques-uns de ses jeunes élèves en état de vous aider dans cctte instruction. On trouve partout des cartes ou des feuilles d'alphabet dont on se sert dans les écoles; si donc vous pouvez en obtenir quelques-unes, je vous conseille de les couper en petits carrés, de manière à ne laisser qu'une lettre sur chaque carré, alors jetez-les toutes pêle-mêle et laissez mon petit ami, aidé d'un autre enfant, recueillir tous les *A* et les rassembler l'un sur l'autre, puis tous les *B* et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il les ait tous isolés; prenez soin toutefois de ne lui en donner qu'un petit nombre à séparer en même temps de peur de l'ennuyer. Il y a moyen de faire un signe pour chaque lettre avec les doigts ce que vous verrez

dans le petit dessin que j'ai fait pour vous (1). C'est un point très nécessaire pour les sourds-muets de les apprendre; quand votre enfant apprend à recueillir les lettres, comme je viens de le dire, il est bon qu'il apprenne en même temps à former avec ses doigts les signes qui y correspondent. Lorsqu'il aura appris les lettres capitales, c'est-à-dire les grandes lettres de l'alphabet il sera facile de lui apprendre les petites lettres par la même méthode. Qu'il mette alors les grands *A* et les petits *a* dans le même monceau; et les grands *B* avec les petits *b* et ainsi de suite, que chaque fois, il vienne vous montrer son petit carré et qu'il fasse avec ses doigts le signe de la lettre véritable. A la prochaine occasion, j'écrirai quelque chose de plus et maintenant, en vous donnant tous mes vœux, je suis,

Votre véritable ami, D. D.

Nouvelle manière extrêmement facile de parler, d'écrire etc. suivie de quelques mots en faveur des sourds-muets, par M. Pissin-Sicard. Paris. Chez Gustave Pissin et à Aix.

Cette nouvelle manière extrêmement facile n'est autre chose que l'ancien alphabet manuel, qu'on peut faire, dit l'auteur, avec plus ou moins de grâce. Pour l'apprendre, ajoute-t-il (p. 3), on regarde la figure de la lettre — on la regarde bien, et plutôt deux fois qu'une, puis on la regarde sur sa main. L'attention et le sens commun enseigneront le reste, et voilà tout.

L'auteur a beaucoup de zèle pour l'instruction des sourds-muets, il déplore amèrement l'abandon dans lequel on les laisse, mais il se console un peu parce qu'il peut annoncer que « le premier livre réellement propre à former le cœur et l'esprit des sourds-muets vient de paraître, que « ce livre a pour titre *Leçons de grammaire*, que lui, M. Pissin, l'a composé, que M. son frère l'a imprimé, qu'il ne se vend que Fr. 1-25 chez tous les libraires, que si l'on réfléchit aux soins que cette impression tout-à-fait nouvelle a dû exiger, et par conséquent aux frais énormes qu'elle a dû

(1) J'ai déjà envoyé à MM. les souscripteurs l'alphabet manuel dont il est ici question.

couter, on sera surpris de l'extrême bon marché de cet ouvrage, que ce qu'ils gagneront, s'ils achètent l'ouvrage, vaudra cent mille fois leur faible sacrifice (p. 45), et qu'en donner aux sourds-muets un exemplaire, c'est les rendre plus heureux et leur faire plus de bien que si on leur assurait cent et mille écus de rente.

L'auteur appuie surtout sur le zèle qu'on doit avoir pour l'instruction de ces infortunés. « La plupart des sourds-muets, dit-il (p. 20), ont un père, une mère, des frères, des sœurs, des oncles, des tantes, des neveux, des nièces, des parens, des amis, des tuteurs, etc. etc. Si tous ceux-là ne remuent pas le ciel et la terre en faveur des sourds-muets, n'ont-ils pas la volonté réelle, manifeste, incontestable, la volonté tous les jours renouvelée de les assassiner, n'ont-ils pas la monstruosité de méditer et de consommer un double assassinat, un double meurtre, jour par jour, heure par heure, minute par minute, pendant 50, 60, 80 années, et ceux qui voient ces doubles assassinats etc., ceux qui reçoivent de l'argent pour être indifférens, ceux qui, plus vils et plus abominables encore, ne reçoivent pas de l'argent, mais reçoivent des politesses de ces parents (p. 21). Grand Dieu! l'enfer sera-t-il assez dévorant, l'éternité, une éternité d'éternités sera-t-elle assez longue pour ces bourreaux.

Si j'étais, dit-il (p. 30), proviseur, principal, directeur ou *directrice*, si j'étais supérieur d'un séminaire, je ferais réciter à la prière du matin, ... un peu avant midi ..... et le soir, la prière suivante (p. 31), prière de 12 pages d'impression in-8°, et l'instituteur, dit-il (p. 42), qui ne le dit pas (jusqu'à ce qu'il en existe une autre) trois fois par jour : le matin, le soir et à midi, — est-il un véritable instituteur de sourds-muets? Je crois qu'on peut être véritable instituteur de sourds-muets, sans réciter trois fois par jour, le matin, un peu avant-midi et le soir une prière de 12 pages d'impression et faite par M. Pissin.

Il me paraît donc, sauf meilleur avis, qu'ici l'auteur est un peu outré dans son zèle, il l'est aussi quelquefois dans ses expressions. « Sans l'invention, dit-il (p. 46), de l'analyse grammaticale en chiffres, que l'institut de Paris a rejetée cependant et pour de fort bonnes raisons, l'instruction des sourds-muets serait *cent millions de fois* plus difficile. Ayez pitié, grand Dieu, dit-il ailleurs, de ceux qui, au nom de Massieu, ne tomberont pas à genoux (p. 46 et p. 42), vous m'avez donné un cœur pour aimer les sourds-muets ..... pour les aimer uniquement — pour les aimer *par-dessus tout*. » Cela est aussi extravagant que cet autre passage (p. 63), « *Fides ex auditu!* ... Pardonne, grand saint Paul, non, non, ce n'est point de l'ouïe que vient la foi; c'est par l'ouïe qu'elle se transmet et se précise ordinairement, mais c'est du cœur seul qu'elle vient.

En parlant aux parents, il leur promet qu'ils seront aimés de leurs enfants sourds-muets et que c'est-là la récompense qu'ils en recevront pendant toute l'éternité : « Oui, ajoute-t-il, oui, dans l'enfer même, si vous avez le malheur de vous y trouver avec eux, vos enfants sourds-muets ne s'élèveront point contre vous; vos enfants sourds-muets vous aimeront encore; et leurs caresses et leur amour vous procureront quelques soulagemens. (p. 82).

Les parens, dit-il (p. 68), qui favorisent le mariage de leurs enfants sourds-muets, font bien, très-bien, INFINIMENT BIEN, et l'homme qui épouse une sourde-muette, n'a rien de mieux à faire qu'à devenir instituteur de sourds-muets.

Dans la ville même où D, une simple femme, fait des prodiges de dévoûment et de charité, une autre dame D donne 50,000 écus aux pauvres. —

Sainte D et sainte D, dit il (page 101), soyez touchées de ma vénération et de ma reconnaissance, et appelez-moi où vous êtes, etc.

L'auteur prétend qu'il y a en France 50,000 sourds-muets; aussi n'a-t-il encore trouvé qu'un seul qui l'ait voulu croire, c'est lui-même qui le dit (p. 134), il est vrai, ajoute-t-il (p. 135), que c'est comme un *bonheur* qui me poursuit, je ne vais nulle part que je n'en trouve .... même quand je n'y songe pas, et tous ceux qui ne veulent pas croire qu'il y en ait tant, oh! je crains bien, c'est-à-dire, *je ne doute pas,* je les conjure de croire qu'ils se trompent (page 134).

Mais examinons un peu ce que l'auteur entend par un sourd-muet. Je trouve (p. 97) : Lorsqu'un enfant ne se développe point comme les autres enfants, soit *qu'il parle,* soit qu'il ne parle pas, soit qu'il paraisse, soit qu'il ne le paraisse point — il doit être considéré comme sourd-muet. A ce compte-là j'admets qu'il y a bien plus de *sourds-muets* que M. Pissin n'en a eu le bonheur de rencontrer.

Du nombre venons en au caractère des sourds-muets, ils sont meilleurs que nous, dit-il (p. 58), *beaucoup meilleurs que nous,* INFINIMENT MEILLEURS QUE NOUS. Si des conspirateurs en employaient un certain nombre avec quelque habileté, ils mettraient en défaut tous les juges et tous les ministres présents, passés et à venir. O Fieschi, ajoute-t-il (p. 145), pourquoi ne t'es-tu pas trouvé sourd-muet.

Mais sont-ils des hommes comme nous (p. 87)? Hélas non! mille fois, non, il s'en faut du tout au tout et 15 lignes plus bas. — Les sourds-muets sont sans contredit des hommes comme nous, et (p. 87), il y a entre les sourds-muets et les parlans une différence *infinie.* Il y a, comme on voit, de quoi faire un choix.

Mais quel est le devoir des prêtres vis-à-vis des sourds-muets?

Ephpheta! ..... ouvrez-vous ..... Alleluia! amen ..... ainsi soit-il. Les personnes dont j'ai l'honneur d'être connu seront fort surprises du langage que je tiens ici ..... et ailleurs, et auront de la peine à me reconnaître (page 78).

SI J'ÉTAIS ÉVÊQUE, j'obligerais tous mes vicaires, desservans, curés etc. à faire un sermon par année en faveur des sourds-muets, ou plutôt j'en ferais composer un bon et excellent, et l'on serait tenu de le répéter: une fois appris, il serait certes bien peu pénible de le prononcer trois ou quatre fois l'année. Ce qu'ils ont ensuite de mieux à faire, c'est d'écrire à leur évêque l'âge, le sexe des sourds-muets, et c'est tous les trois mois qu'ils doivent les appeler à son souvenir, et lorsque les évêques recevront au moins UNE LETTRE PAR JOUR, ils finiront par trouver le temps de faire des écoles (p. 97).

En attendant, son pasteur doit le caresser, lui enseigner le signe de la croix, le lui faire faire toutes les fois qu'il le rencontre, et le rencontrer souvent, le lui faire faire 2 fois, 4 fois, 10 fois de suite; lui serrer la main, l'embrasser tendrement, et le faire respecter par tout le monde, lui montrer le nom de Dieu écrit en caractères d'un ou de *deux pieds de haut* (page 98).

Il engage aussi ses lecteurs à ménager les secrétaires, on sait, dit-il (p. 134), toute la part (en bien et en mal) qu'ont messieurs les secrétaires à tout ce qui se fait dans le monde. Il recommande enfin (p. 126), que tout ce qu'on lui enverra, soit affranchi *par les personnes mêmes qui écrivent,* parce que ceux que l'on en charge l'oublient souvent.

DES SIGNES

DANS L'ÉDUCATION DES SOURDS-MUETS.

Les principes qui doivent nous servir de guides dans l'enseignement des sourds-muets sont assez généralement connus et admis ; les opinions cependant sur la meilleure méthode à suivre sont très-partagées encore. Ce n'est pas tant dans la théorie qu'on varie, que dans la pratique ; mais la différence dans la pratique me paraît moins tranchée qu'on ne le suppose souvent, du moins la différence est loin de se trouver entièrement là où on la place.

« Parmi les institutions étrangères, dit la deuxième Circulaire de l'institut royal des sourds-muets de Paris, les unes adoptent le langage des signes pour introduire le sourd-muet dans la connaissance de la langue, d'autres, au contraire, s'attachent principalement à l'articulation artificielle ; quelques-unes même après avoir adopté l'une des deux méthodes, y renoncent plus tard pour embrasser l'autre : c'est ainsi que l'école de Gmünd en Wurtemberg, après avoir longtemps employé le langage des signes, l'a abandonné pour l'articulation ; tandisque l'école de Birmingham en Angleterre, et l'école de New-York aux États-Unis, viennent de remplacer l'articulation par le langage des signes. »

L'articulation est un instrument pour exprimer des idées, comme l'écriture, mais l'écriture et l'articulation seules sont incapables d'introduire le sourd-muet dans la connaissance de la langue. Les mots parlés comme les mots écrits sont des signes arbitraires des idées et qui ne

se font pas comprendre par leur nature même. On aurait beau répéter à un homme, qui jouit de tous ses sens, tous les mots d'une langue, on les écrirait devant ses yeux pendant des siècles, si on se contentait de les parler et de les écrire, la signification n'en serait jamais comprise, parce qu'ils n'en ont aucune par eux-mêmes; pour qu'un mot écrit ou parlé puisse exprimer une idée, il faut y attacher une idée conventionnellement, et cette convention doit se faire par d'autres moyens que l'écriture ou la parole. L'enfant qui, avant sa langue maternelle, n'en connaît pas d'autre, parvient cependant à l'apprendre, et ce n'est pas par des mots soit écrits, soit parlés que la mère lui apprend la signification des mots de cette langue; les mots, qu'il n'entend pas encore, ne peuvent pas servir à lui faire comprendre la signification d'autres mots; on n'apprend pas la langue maternelle par la langue. L'articulation ne peut donc pas être opposée aux signes comme constituant une différence de méthode « pour introduire le sourd-muet dans la connaissance de la langue. »

J'ai commencé depuis quelque temps une histoire des principes de l'art d'instruire les sourds-muets, de leur développement successif et des modifications qu'ils ont subies depuis Pedro de Ponce ; elle serait une réponse directe et complète à la question : en quoi consiste la différence de méthode ? Mais une esquisse même rapide de cette histoire excéderait de beaucoup les proportions de cet article.

Je dois me borner à parler de l'usage des signes dans l'éducation des sourds-muets, et la question mérite d'autant plus d'être traitée encore, que je me suis souvent aperçu, qu'on n'attache pas partout la même signification à ce mot « signe » et que la différence de systémes dans

les diverses institutions est quelquefois, sous ce rapport, plus apparente que réelle.

Le mot signe exprime différentes idées. D'abord il signifie une action arbitraire conventionnellement acceptée pour rappeler une idée quelconque. Comme il serait possible de faire une nouvelle langue et d'exprimer par des lignes droites diversément combinées toutes les idées qu'on a, ainsi avec des mouvements des doigts et de la main, peut-on réussir à exprimer ces mêmes idées, et dire *mal, mauvais,* par exemple en étendant le pouce, et *bien, bon,* en étendant le petit doigt, ainsi qu'on le fait dans plusieurs institutions. A la fin on est compris en s'exprimant ainsi, ce mouvement, cette position des doigts finira par rappeler l'idée, car ce signe n'est pas plus arbitraire que les mots. Mais ce signe a l'inconvénient grave d'être parfaitement inutile et d'empêcher qu'on n'apprenne par l'application journalière à se servir des mots selon les règles de notre syntaxe.

Il signifie 2° un dessin fait dans l'air par la main; ainsi pour expliquer le mot « table » ou on la montre réellement ou bien on la dessine dans l'air. Un croissant est figuré pour expliquer le mot « lune. » On se contente quelquefois de figurer une partie pour exprimer le tout; ainsi la vache est figurée par ses cornes, l'oiseau par son bec et ainsi de suite. On appelle cela faire des signes, mais pour éviter tout équivoque, on ferait mieux de dire qu'on se sert du dessin, et alors tous les instituteurs avoueraient qu'ils s'en servent pour rappeler des choses absentes ou pour expliquer la valeur des mots, quand les objets mêmes qu'ils représentent ne sont pas sous la main.

On entend 3° par signes, une action exprimant la signification d'un mot, telle est l'action de frapper pour

expliquer le sens de ce verbe, ouvrir une porte, un livre, la bouche, l'œil; faire semblant de couper avec des ciseaux, avec un couteau, pour faire comprendre la valeur des mots *couper, ouvrir* etc. Non seulement ces signes, si on veut bien les appeler ainsi, sont nécessaires pour l'instruction des sourds-muets, mais nous-mêmes, qui jouissions de tous nos sens, nous en avons eu besoin pour apprendre notre langue maternelle.

Pour donner à son enfant le premier de tous les enseignements, la connaissance de la langue, la mère agit ou fait agir son enfant, elle accompagne son action du terme qui l'exprime, elle encourage son enfant à l'imiter, le loue et le caresse. Le mot étant imprimé dans la mémoire revient avec l'action, l'enfant l'entend toujours à l'occasion du même fait et commence à en entrevoir la signification, se confirme peu à peu dans son idée, la rectifie et entendra peut-être cent fois le mot avant d'en bien apprécier toute la valeur. Les actions de la mère, ses gestes, toute son attitude ont enfin associé l'idée à un son arbitraire, la valeur à un mot, et sans les actions elle n'y serait jamais parvenu.

Mais voici la différence qu'il y a entre la manière dont nous avons appris la langue et que nous l'enseignons à nos élèves, et celle qu'on suit encore dans quelques autres instituts de sourds-muets.

Les signes, entendus comme je l'ai déjà dit, sont d'abord le seul moyen de communication du maître avec les sourds-muets et des parents avec leurs enfants. Nous partons tous de ces signes pour commencer leur instruction, nous leur enseignons à les traduire en mots, mais ainsi que le font les parents avec les enfants qui jouissent de tous leurs sens, nous abandonnons ces actions, ces dessins, ces signes, aussitôt que nous avons le mot qui

exprime l'objet, l'action ou le rapport, et nous nous servons auprès de nos sourds-muets de mots connus pour expliquer des mots inconnus, afin d'attacher immédiatement les idées aux mots et non pas aux signes et de les familiariser avec la langue; tandisque quelques instituteurs des sourds-muets, au lieu de se borner à enseigner la langue par les signes, font des signes mêmes une langue, un système complet et l'enseignent à leurs élèves.

Nul doute qu'avec les signes le sourd-muet ne puisse recevoir une éducation plus ou moins complète, et qu'au lieu d'attacher immédiatement l'idée à un signe écrit, le maître ne puisse y attacher un signe mimé.

La possibilité d'un tel enseignement n'est nullement contestée, du moins jusqu'à un point dont il serait inutile et peut-être impossible de tracer les limites, mais c'est son utilité que nous contestons, c'est le danger d'une pareille instruction que nous voulons constater, et qui nous paraît clairement établi par l'expérience aussi bien que par l'autorité du raisonnement.

Dès avant 1829, le conseil de perfectionnement avait blamé l'usage trop constant des signes: « Il faudrait conduire l'enseignement pratique, disait-il, dans un mémoire, de telle sorte, que non seulement *la langue mimique*, enrichie chaque jour, n'en formât pas constamment l'âme et le fond, mais qu'au contraire elle s'y effaçât, pour ainsi dire, progressivement, après avoir rendu le service éminent qu'on attend d'elle. Ainsi, en partant du point où cette langue, seul moyen d'éveiller et de fixer les idées chez le sourd-muet, préside à la convention qui établit pour lui la valeur d'un mot français, le sens d'une locution française, on se proposerait d'arriver par dégrés à cet autre point, où *la*

mimique pourrait disparaître presqu'entièrement parce que les mots s'expliqueraient presque tous par *des mots*, se décomposeraient en mots. »

Oui, voilà le point le plus important et qui constitue la différence la plus tranchée dans les systêmes actuellement en vigueur. Malheureusement, dans quelques institutions encore, « les signes forment constamment l'âme et le fond de l'instruction. »

Il y a même des instituteurs qui pr tendent que la langue ne peut jamais devenir pour les sourds-muets un instrument direct de leur intelligence, c'est-à-dire, que la langue ne peut pas leur être enseignée directement et que son usage ne sera jamais qu'une traduction des signes. C'était l'opinion de l'abbé de L'Epée. Il ne se bornait pas à traduire les expressions mimiques inventées par le sourd-muet, mais, comme il en avait bien vite épuisé la nomenclature, afin de pouvoir traduire, il composa sur le modèle, d'après les rudiments de la pantomime *naturelle* du sourd-muet, et par la combinaison des éléments qu'il leur empruntait, un langage mimique complémentaire un système de signes méthodiques qu'il considéra, quoiqu'il l'eût inventé lui-même, comme la langue naturelle du sourd-muet, et la fit traduire en nos langues. L'abbé Sicard réforma la plupart de ces signes méthodiques, les régularisa et tacha d'en faire une langue complète, mais l'institut de Paris, après une expérience de 60 ans, les proscrivit et les bannit définitivement du systême de l'enseignement en 1832. C'est ce systême qu'on trouve encore dans plusieurs instituts.

Pour bien apprécier les suites facheuses de cette manière de procéder, examinons ce que sont les langues pour notre intelligence.

Il n'est pas nécessaire, pour le but que je me propose, d'examiner, si l'homme ne peut pas penser sans langue parlée, écrite ou mimée; il me suffit que l'on avoue, que les hommes pensent avec la langue, les Français avec la langue française, les Allemands en allemand etc. La langue maternelle de chacun est l'instrument auquel sont attachées les idées qu'il a et avec lequel son intelligence combine, discute et juge, pour ainsi dire, ce qu'elle sait.

Il y a tant d'intimité entre les mots et les idées qu'ils expriment que, quand on a oublié une idée, ce sont les mots qu'on a oubliés: en se rappelant les mots, on se rappelle l'idée.

On parle longtemps une langue étrangère moins vite, moins bien, parce qu'on pense dans une langue et qu'on s'explique dans une autre; une longue habitude seule nous permettra de nous exprimer directement dans cette langue.

Les sourds-muets pensent et s'expriment d'abord avec des signes, et leur intelligence est ordinairement peu développée, parce que l'instrument avec lequel ils pensent et s'expriment est très-imparfait; il manque de précision, il n'a ni conjugaison, ni logique de proposition.

Si donc, au lieu de les habituer à s'exprimer, c'est-à-dire, à penser dans nos langues, nous étendons le cercle de leurs connaissances par des signes; si au lieu de mener leur intelligence du connu à l'inconnu par des mots connus, on y procède par des signes; les signes seront immédiatement attachées à l'idée nouvellement acquise, et le sourd-muet continuera à penser ces idées avec les signes, et il n'aura jamais des idées bien nettes, car les signes ont toujours beaucoup de

vague; ils ne sauraient marquer les nuances qui distinguent les valeurs des mots analogues improprement considérés comme synonymes.

Rien aussi, dans la langue des signes, n'est bien défini, la plupart des signes s'appliquent, en même temps, à des idées réellement distinctes. *Penser*, s'exprime dans ce langage par *voir intérieurement* et en appuyant l'index sur le front; or, il n'y a pas d'autre signe pour *intelligence*, *mémoire*, *se souvenir*, *se rappeler*, *connaître* etc.

Nous prêtons par nos langues à la plupart des objets une unité et une simplicité qu'ils ne possèdent pas en réalité, et ceci est un des plus importants avantages de nos langues; ainsi, pour exprimer un lieu où il y a beaucoup de maisons, d'églises, de rues, de places, le seul mot de *ville* nous suffit. Dans la langue mimique, il faudrait nécessairement un appareil prodigieux de pantomime. On forme facilement à l'aide des signes des descriptions, des tableaux, mais qui ne seront jamais des signes intellectuels.

Si on veut les reduire pour en faire un seul signe en conservant toutefois tout ce qu'on peut de l'analogie qui auparavant en faisait une sorte de peinture mimée, on égarera avec eux plutôt l'intelligence qu'on ne la conduira, et réduits, ces signes ne seront compris que par ceux qui les auront appris, de manière que malgré la petite analogie qu'ils ont conservée, ils auront en même temps tous les désavantages des signes arbitraires.

Un jour j'assistai aux prières accoutumées du soir, mimées par un sourd-muet en présence de tous ses condisciples, et malgré toute mon attention, je n'en saisissais aucune expression. J'étais loin d'être étonné cependant, quand un professeur de l'institution

m'avoua qu'il ne savait pas ce qu'ils disaient par leurs signes, car tel est toujours le langage des signes, vague et obscur, si on s'en sert pour reciter le moindre discours, quelque énergie qu'il ait pour exprimer une passion de l'âme.

Mais je suppose que le langage des signes, comme instrument de l'intelligence, soit aussi parfait qu'on le voudra, et qu'on puisse éduquer un sourd-muet par cette langue aussi bien ou mieux qu'avec nos langues; mais le second but qu'on se propose dans son éducation serait entièrement manqué, car en supposant que le maître soit parvenu à faire une langue savante de la langue mimique, elle servira au maître et au disciple, mais elle deviendra entièrement inutile après sa sortie de l'institut, et à moins d'y appeler pour des mois entiers la famille du sourd-muet, ses connaissances et tous ceux qui auront jamais des relations avec lui: il ne sera que très-imparfaitement en communication avec la société et ne pourra pas continuer son éducation parmi les hommes, comme s'il avait eu la même langue pour intermédiaire immédiat entre lui et la société.

Le sourd-muet a un penchant bien décidé pour le langage mimique et il le préfère toujours; si donc, au lieu de combattre ce penchant, le maître le nourrit par l'usage constant qu'il fait des signes dans ses relations avec son élève, la langue du pays finira par lui inspirer du dégoût ou du moins de l'indifférence. Il est bien connu que les langues ne peuvent être apprises que par l'usage et un usage de tous les instants; les signes sont donc singulièrement nuisibles au progrès des élèves, en les empêchant de se familiariser avec nos langues.

Si on entend donc par signes un dessin ou un

fait exprimant la valeur d'un mot, partout les instituteurs des sourds-muets font usage de signes; les uns s'en servent pour enseigner la langue écrite ou parlée mais l'abandonnent le plutôt possible pour faire usage de cette langue; les autres, au contraire, font des signes mêmes une langue et la développent de jour en jour, d'abord avec des signes méthodiques qui conservent quelque analogie et puis avec des signes qui, par la réduction qu'on leur fait subir, n'en conservent que fort peu ou qui sont tout-à-fait arbitraires.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. VALADE-GABEL.

Paris, le 28 Septembre 1837.

AU RÉDACTEUR DU SOURD-MUET ET DE L'AVEUGLE, A BRUGES.

MONSIEUR ET HONORÉ COLLÈGUE.

..... A la veille de commencer un nouveau cours d'instruction, je cherche à m'entourer de bons matériaux, je recueille soigneusement toutes les données de l'expérience, je juge avec une sévère impartialité différents moyens auxiliaires introduits dans l'enseignement dont souvent ils entravent la marche sous prétexte de la rendre plus prompte ou plus philosophique; hors de l'étude des faits et des réalités on ne saurait puiser que de fausses lumières; devant ce principe que deviennent les procédés de décompositions étymologiques dont M. de Bébian a fort bien fait la critique dans son manuel, sans toutefois prendre la peine d'y renoncer pour son propre compte?... Que deviennent les analyses grammaticales faites au début de l'enseignement à l'aide des chiffres, des signes mimiques ou de tout autre système? Ceux qui ont recours

à de tels moyens devraient bien se donner la peine d'étudier le développement progressif du langage chez les enfans doués de l'ouïe et de la parole. Cette étude si féconde est à la portée de tout homme capable d'observer et de réfléchir, tandis qu'il a fallu un esprit original et subtil pour imaginer cette multitude de procédés systématiques dont, selon moi, le moindre inconvénient est de fausser le jugement de l'élève et de lui faire perdre un temps considérable. L'autorité de certain nom les imposera cependant longtemps encore aux instituteurs qui, marchant sur la foi d'autrui, n'oseraient se laisser guider à leurs propres lumières.

Je n'oublierai de la vie les circonstances qui m'arrachèrent le bandeau, c'était en 1826, à l'instar de ce que je voyais pratiquer chez mes collègues, j'avais bourré mes élèves de nomenclature et croyais devoir leur enseigner enfin la proposition énonciative. Admis dans l'institution depuis seulement quelques mois, vous jugez du peu de confiance que je devais avoir en moi-même. Je recueillis donc les exemples et les traditions, je méditai profondément le cours de M. Sicard et me mis ensuite à faire exécuter par les élèves les petites évolutions de caractères alphabétiques au moyen desquelles le bon abbé prétendait (1) *élever l'esprit du sourd-muet à la connaissance des abstractions, lui faire comprendre la co-existence du sujet et de l'attribut et le garantir du piège que tendrait sans cesse dans la suite la séparation du sujet et de la qualité.* Bientôt presque tous mes élèves furent en état de reproduire exactement ce mécanisme ingénieux, mais quel fruit en retiraient-ils?

---

(1) Voir le *Cours d'instruction des Sourds-Muets*, page 140.

J'avais beau les interroger par le langage des gestes, leurs réponses prouvaient que mes intentions étaient méconnues, et le but complètement manqué. Que faire! après avoir acquis la certitude que ceux des classes supérieures ne le comprenaient pas beaucoup mieux, je dis en moi-même : « Le procédé de l'abbé Sicard est-il conforme aux lois d'une saine logique? n'est-il pas en opposition manifeste avec l'esprit de la méthode Pestalozzienne? au lieu de faire observer dans les choses un rapport naturel de co-existence, on veut par une combinaison des lettres de l'adjectif avec celles du substantif montrer artificiellement ce même rapport dans les mots. » Ces réflexions furent un trait de lumière, je me hâtai de faire disparaître tout ce qui avait été fait et plaçant sous les yeux de mes élèves un chapeau et une plume, j'écrivis les noms sur le tableau et je leur demandai par signes : « combien voyez-vous de mots? — Deux. — Et de choses? — Deux. — Vous voyez donc autant de mots que de choses? — Oui. — Les mots sont-ils séparés? — Oui. — Pouvez-vous séparer les choses qu'ils expriment? — Oui. — Après avoir ajouté un troisième objet et en avoir écrit le nom à côté des deux prémiers, je renouvelai mes questions, et, comme vous le pensez bien, il y fut répondu également juste. Alors faisant disparaître deux de ces trois objets, je dis aux élèves d'en effacer les noms, le mot chapeau resta seul sur le tableau, j'y ajoutai l'adjectif *noir* dont ils savaient la signification et recommençai aussitôt la même série de questions; ils ne manquèrent pas d'observer qu'il y avait cette fois plus de mots que de choses indépendantes, que les mots étaient séparés, mais que les choses exprimées étaient inséparables. Je variai cette expérience en mille façons, enfin, j'écrivis sur le tableau : *mouchoir rouge, bleu, blanc, carré,* un élève nommé Hubert se

hâta de venir faire les signes de ces mots, tandisqu'un autre, appelé Vincent, les comptait attentivement sur les doigts ; arrivé au nombre de cinq, il les réunit en un seul faisceau qu'il serra fortement dans la main droite. Hubert plus expressif encore, après avoir renouvelé la même opération, jeta un regard perçant sur le mouchoir, objet de nos observations et faisant disparaître adroitement quatre de ses doigts, il ne montra plus que le pouce. Ce signe fut aussitôtt raduit par le verbe être, dont la valeur copulative se trouvait déjà si bien comprise. Combien vous avez eu raison de dire : « l'intelligence de la langue dépend de l'observation et de l'étude des réalités. »

La lettre insérée, par ordre de M. Vatismenil, dans le journal de la société des méthodes, vous a fait voir comment je fus amené un peu plus tard à substituer l'étude de la phrase à celle des mots isolés. Pour peu que cela vous intéresse, j'exposerai les considérations, qui en 1833, me firent adopter ce nouveau principe : « Enseignez la langue, c'est-à-dire toutes les principales formules de la phraséologie, avec le plus petit nombre d'expressions possible. » Après les heureux résultats que j'ai obtenus dans ma pratique, je ne pouvais éprouver de satisfaction plus douce que de me trouver d'accord avec vous sur un point aussi capital : l'application en étant bien faite doit produire une sorte de révolution dans notre épineuse manière d'enseigner.

J'en reviens à mon dire : aujourd'hui notre tâche consiste peut-être moins à créer des instruments et des moyens nouveaux qu'à réformer ceux dont l'ingéniosité fait tout le mérite ; les voies de la nature sont d'autant plus riches qu'elles sont plus larges et plus faciles, tout auxiliaire artificiel est une sorte de maillot, de lizière qui déforme l'intelligence ou en retarde le développement

progressif. Vous qui avez la sagesse de consulter souvent le grand livre dans lequel si peu de personnes savent lire, hâtez-vous de m'envoyer le JOURNAL où doit se trouver reproduite la 1re partie du plan d'enseignement dont j'écoutai la lecture avec un si vif intérêt. Je m'efforcerai de rendre vos découvertes utiles aux pauvres sourds-muets qui vont arriver cette année à l'institution de Paris, car c'est à moi de les recevoir, de gagner leur confiance et leur amitié, de pénétrer au fond de ces jeunes intelligences, d'en activer tous les ressorts. C'est à moi de revêtir leurs pensées des formes du langage qui seul peut les mettre complètement en rapport avec la société humaine et fournir à leur esprit le moyen de s'élever jusqu'aux plus sublimes conceptions. L'instituteur qui entrevoit l'immensité de sa tâche, en serait nécessairement découragé, s'il comptait plus sur son travail que sur l'activité propre à l'esprit de l'élève; la tête de l'enfant n'est point un vase à remplir mais un germe à développer, nous ne pouvons lui enseigner toute chose, mais la réflexion peut tout lui suggérer, tout lui apprendre; c'est un maître qui ne le quitte ni nuit ni jour et qui ne se lasse jamais.

Adieu, Monsieur et honorable Collègue; suivant le désir que vous m'en avez exprimé, je joins ici copie de ma lettre à M. le Comte de Noailles.

Votre bien dévoué,

VALADE GABEL.

EXTRAIT D'UNE LETTRE ADRESSÉE PAR M. VALADE, PROFESSEUR A L'INSTITUTION ROYALE DES SOURDS-MUETS DE PARIS, A M. LE COMTE ALEXIS DE NOAILLES, ET COMMUNIQUÉE PAR CELUI-CI A S. E. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Monsieur le Comte,

La dernière fois que j'eus l'honneur de vous entretenir, vous daignâtes m'exposer les principes qui vous ont conduit à la création d'une méthode pour l'enseignement des langues, méthode aussi féconde en résultats que facile à mettre en pratique. Sans vous en faire part, je conçus dès-lors le projet de substituer à l'enseignement grammatical usité pour les sourds-muets, une méthode analogue à la vôtre. Mettant donc à l'écart les nomenclatures de toutes espèces que j'expliquais avec beaucoup de peine et fort peu de succès, je m'occupai dès-lors à faire porter par mes élèves un nombre considérable de jugements sur les objets dont nous étions entourés. A mesure, je leur en offrais le tableau exact et fidèle dans autant de propositions énonciatives. L'examen d'une série de jugements portés sur un même objet, amenait les élèves à reconnaître le sujet de la proposition; l'examen d'une même modification affirmée successivement de plusieurs substances, achevait de les fixer sur le rôle de l'attribut; enfin des affirmations positives et négatives, mises en regard, les mettaient dans la nécessité de reconnaître les mots destinés à l'expression du oui et du non de l'esprit.

Ainsi, je me trouvai avoir substitué l'étude de la phrase à celle des mots isolés. Les progrès que firent mes pauvres muets, leur inspirèrent une ardeur inconnue jusqu'alors. Encouragé par ces premiers essais, je formai la résolution d'opérer une réforme complète.

. . . .

Afin de ne pas me mettre au-dessus de la portée des sourds-muets, et pour ne pas risquer de retenir mal-à-propos leur intelligence dans une sphère de connaissances dont elle peut avoir franchi les limites, je leur fais contracter l'habitude de me demander l'expression des idées qu'ils ont acquises. Eh bien, M. le comte, au lieu de demander l'expression d'une idée unique, les élèves font toujours le tableau d'une pensée entière : quelquefois, c'est avec le désir que je leur donne l'analyse complète de cette pensée; plus souvent, c'est dans l'intention d'obtenir l'expression d'une idée principale qu'ils ne sauraient autrement rendre d'une manière intelligible. Heureux instinct, qui nous avertit de ne pas démembrer la machine pour en expliquer les rouages! Ils reçoivent leur explication de leurs propositions et de leurs rapports avec les parties qui les avoisinent. S'il arrive qu'un élève fasse un signe isolé, ce signe est pour lui vide de sens; ses jeunes émules s'empressent de lui en donner l'explication, en le faisant entrer dans la construction d'une phrase gesticulée.

Dans le commencement, les élèves sont tout étonnés de voir exprimer, ou pour dire juste, consigner une longue pantomime en un seul mot. Quelquefois aussi, ils témoignent une grande surprise en voyant une idée, pour eux unique, rendue par une longue périphrase. L'analyse de ces sortes d'impressions nous conduit à la compréhension des termes exprimant des idées collectives et des idées abstraites.

Ces observations faites et entr'éprouvées à diverses reprises, viennent si bien à l'appui de votre théorie, que je n'ai pu résister au plaisir de vous les communiquer .....

LETTRES DE Mme TUCKFIELD.

(PREMIÈRE SUITE.)

TROISIÈME LETTRE.

Quoique, dans ma dernière lettre, j'aie commencé à vous donner des notions sur les moyens d'apprendre les lettres à votre enfant, je ne pense pas toutefois que vous ayiez abandonné les signes pour converser avec lui, car ils seront plus utiles pour vous, peut-être, et même plus amusants que toute autre manière de converser: ainsi je vais vous écrire aujourd'hui quelques mots de plus à cet égard.

J'espère que vous n'avez pas oublié d'être toujours aussi plein de vie et de gaieté que possible avec lui. Comme il ne peut pas faire usage de ses pauvres et sourdes oreilles, il faut l'exciter à faire le plus d'usage possible de ses mains et de ses yeux, et lui faire regarder les objets, les palper, et les observer. Si vous pouvez vous procurer quelques dessins de différents métiers, je pense que vous vous en servirez très-avantageusement; si votre enfant est en âge, pour lui faire entendre à quoi les différents artisans s'occupent et quels sont les outils dont ils se servent: en passant par la boutique d'un charpentier, d'un cordonnier, d'un boucher ou d'un boulanger, arrêtez-le, faites-lui considérer les outils et voir la manière dont on s'en sert; il vous fera des signes comme si lui-même était à la besogne et ces signes équivaudront à la prononciation des mots charpentier, cordonnier et ainsi de suite. Quelquefois faites qu'il se compare lui-même avec d'autres enfants,

ou ces enfants entre eux, qu'il voye lequel est grand, lequel est petit, beau ou laid; montrez-lui qu'ils ont tous deux yeux, des sourcils, des paupières, une bouche, une lèvre supérieure, une lèvre inférieure, un grand nombre de dents, deux mains, un pouce à chaque main; montrez-lui les articulations, les ongles etc.

Quand vous emmenez votre enfant dansles champs, faites-lui remarquer les brebis, les vaches, l'herbe, le blé. Montrez-lui comment le faucheur coupe le blé mûr, comment l'ouvrier doit le battre, et le meunier le moudre. Si vous avez quelques dessins de ces ouvrages, vous pouvez-les lui montrer. Quand il verra comment la farine est pétrie en pain, comment la pâte est cuite dans le four, il inventera des signes pour exprimer tout cela. De la même manière, quand vous lui montrez un mouton, vous pouvez l'entretenir sur la manière de tondre la laine, et lui montrer que quelques-uns de ses vêtements en sont faits. Je vous conseille de faire exécuter aussitôt que possible, à votre enfant quelque signe de gratitude pour vous et pour tous ceux qui lui font quelque bien, tel qu'un salut, une révérence, un baisemain, comme s'il disait « je vous remercie. » En recevant sa nourriture, ses habits, ou toute autre chose dont il a besoin, qu'il fasse aussi quelque signe de politesse comme en joignant les deux mains, quand il vous demande ce dont il a besoin, ce sera comme s'il vous disait « je vous en prie » ou « s'il vous plait, » car vous ne pouvez lui apprendre trop tôt à être poli et reconnaissant.

Je ne puis pas oublier ma promesse de vous dire encore un mot sur la manière d'apprendre les lettres à votre enfant, tout en lui apprenant à caser ensemble les lettres de l'alphabet, je vous conseille de lui faire regarder vos

lèvres et palper votre gosier, pendant que vous prononcez la lettre. Qu'il essaie de la prononcer lui-même, car c'est par cette méthode que plusieurs sourds-muets ont appris à parler assez bien pour être compris. Ayez soin d'articuler la lettre *c* dure comme le *k* (1), ainsi qu'elle est prononcée dans *cas, cœur, corne,* et la lettre *g* de la même manière que dans *gosier, grand, gros.*

Lorsqu'il connait les lettres, et qu'il sait les former avec les doigts, montrez-lui à écrire ces lettres, à les copier sur une ardoise, et à faire, au moyen de ses doigts, le signe propre de chaque lettre qu'il écrit.

Il faudra lui apprendre après cela quelques petits mots, comme *chien, chat, enfant,* de cette manière: — Montrez-lui d'abord un chat, ensuite montrez-lui le mot *chat,* indiquez le chat et puis le mot, et s'il connaît quelque signe pour un chat, faites ce signe, lui montrant de nouveau le mot jusqu'à ce qu'il comprenne que ce mot est un autre signe qui figure chat. Alors épelez *chat* au moyen de vos doigts et montrez-lui encore le chat.

Faites venir quelque enfant qui sache lire, et montrez lui le mot *chat* et lorsque cet enfant courra vous chercher le chat, votre petit sourd-muet comprendra que c'est le nom du chat que vous avez écrit. C'est-là une manière très-amusante et très-facile d'instruire, mais il ne faut pas que je vous en dise davantage aujourd'hui; vous penserez sans doute que ma lettre est déjà trop longue.

Je suis votre véritable ami. D. D.

---

(1) Et de ne jamais montrer la prononciation des consonnes sans y joindre une voyelle, mais de dire *ca, ka, ge, gi, ço* etc.

Note du Trad.

QUATRIÈME LETTRE.

Mon excellent Ami.

J'espère que déjà votre enfant sourd-muet a appris l'alphabet manuel, et qu'il sait écrire les lettres sur une ardoise; je voudrais que vous missiez son habilité dans les lettres à l'épreuve. Quand vous avez un moment de loisir, éprouvez-le de la manière suivante : donnez-lui son ardoise et sa touche, en lui faisant signe d'écrire, ensuite montrez-lui quelque lettre au moyen des doigts et voyez s'il sait écrire immédiatement la lettre sur l'ardoise; sans doute vous avez déjà pu lui apprendre à écrire sur l'ardoise quelques petits mots, tels que *chat, chien, balle, chapeau, boite* etc., vous aurez trouvé aussi qu'il désire en apprendre davantage, et que quelquefois il vous apporte l'ardoise, et vous montre du doigt la chose dont il voudrait connaître le nom et en vous invitant à l'écrire.

Si tel est le cas, rendez-vous toujours à ses désirs, et écrivez les mots les plus faciles qu'il a besoin d'apprendre; s'il n'en est pas ainsi, ne vous découragez pas, car il en est des enfants sourds-muets comme de tous les autres, ils ont des dispositions bien différentes, et ceux qui d'abord avancent très lentement, feront assez de progrès dans la suite, si on les instruit avec patience et douceur. Ainsi, ne vous hâtez pas, mais avancez lentement. Je vous conseille de vous procurer un petit cahier et, dèsqu'il lui prend envie d'apprendre un mot que vous pouvez lui faire connaître, commencez par le former au moyen des doigts, ensuite écrivez-le aussi nettement que possible dans le petit cahier, avec une

plume et de l'encre. Chaque soir faites-lui relire les nouveaux mots qui ont été écrits dans son livre pendant la journée, et à la fin de chaque semaine voyez s'il a retenu tous les mots qui se trouvent dans le cahier, et s'il peut vous montrer, sans se tromper, les objets dont il lit les noms, ou, si ces objets ne sont pas à portée, s'il sait faire du moins le signe qui les représente. Prenez garde qu'il n'épelle jamais un mot, sans vous faire comprendre qu'il connaît en la signification. —

Je vous envoie avec cette lettre une liste de mots que vous devez lui transcrire (1), procédez régulièrement, que vos leçons soient courtes; quatre, cinq, ou six mots à la fois suffisent, afin qu'il puisse fixer son attention sur eux et les imprimer facilement dans sa mémoire. Si votre enfant sourd-muet a un frère ou une sœur, qui apprennent l'écriture à l'école, ils pourraient aisément s'occuper de lui montrer à copier ces mots sur une ardoise et puis dans le cahier. Avant d'aller au lit que quelqu'un lui fasse relire les mots quil a écrits pendant la journée, et former les signes qui les représentent. Tâchez également de les lui faire articuler aussi bien que possible, de la manière que je vous ai indiquée.

Les signes pour les différentes parties du corps, telles que les yeux, le nez, la main, etc. consisteront tout uniment à les toucher, ou à les montrer du doigt chez.

---

(1) Cette liste contient d'abord les mots :

Homme, femme, garçon, fille; puis les principales parties du corps, et les noms des habits. Ensuite la maison et ses parties, les noms des meubles, des aliments, des boissons communes, et des petits instruments dont on se sert pour les ouvrages journaliers, enfin les noms de quelques animaux. Je crois qu'il est inutile de traduire les signes qu'on a joint à tous ces mots puisqu'il est plus aisé et plus simple de montrer les objets mêmes, ou de voir comment le sourd-muet exprime ces choses par des signes et de les recevoir de lui.

une autre personne. Il en est de même pour les habits, les meubles et tout ce qui se rencontre dans le ménage. Je vous ai parlé de quelques autres signes dans mes précédentes lettres, comme pour soleil, feu, cheval, vâche, arbre. Mais j'ose le dire, vous et l'enfant vous aurez bientôt imaginé tous ceux que vous désirez trouver, car j'ai expérimenté souvent que les parents des sourds-muets pouvaient beaucoup mieux m'enseigner les signes que je n'aurais pu le faire à leur égard. Cependant s'il s'en trouve quelques-uns à l'égard desquels vous vous perdez, j'ai joint à quelques mots, une description des signes dont je me sers dans mon école.

J'espère que vous avez pu vous procurer une collection de dessins d'animaux et d'autres objets, ce qui vous sera éminemment utile pour faire connaître la signification des mots. Vous trouverez, je n'en doute pas, que votre enfant aimera bientôt à apprendre les mots père, mère, frère, sœur et à y joindre les prénoms. Père, Jean De Bel; mère, Thérèse De Mol; frère, Pierre De Bel; sœur, Marie De Bel. Il aimera également à apprendre les noms de ses compagnons de jeu et comprendra bientôt que tous les membres d'une seule famille ont le même nom, mais un prénom différent.

Je vous enverrai dans ma prochaine lettre une autre liste de mots et dans peu de temps nous introduirons dans l'enseignement de petites sentences; mais soyons toujours prudents et ne marchons pas trop vite.

A présent je veux vous faire connaître quelques signes pour lui expliquer le sens des mots *aujourd'hui, hier, demain.* Pour le mot *hier,* je pose la tête sur le plat de la main comme si je dormais, et ensuite je rejette la main par dessus les épaules. Pour le mot *aujourd'hui,* je fais le signe d'être éveillé et vivant et au milieu de la clarté.

du jour, et alors je fixe pour un moment mon doigt perpendiculairement sur une table, ou sur ma main gauche, comme si je voulais faire un point.

Pour le mot *demain*, je fais le même signe de *dormir* comme pour le mot *hier*, mais au lieu de rejetter la main par dessus les épaules je la jette tout droit devant moi.

De cette manière, vous pourrez vous entretenir avec votre enfant de ce qui est passé, présent ou futur. Et je crois que le meilleur moyen de lui faire comprendre exactement ces signes est de les joindre à une chose qu'il sait être arrivée hier, ou qui arrive à l'instant, ou qui ne se fera qu'après. Ainsi : *Pierre a cassé hier le verre.* Montrez *Pierre*, faites le signe de *casser* un verre et puis le signe de *hier*.

Pierre pleure aujourd'hui; montrez *Pierre*, faites le signe de *pleurer* en imitant les grimaces de celui qui pleure et en montrant le mouvement des pleurs qui tombent des yeux sur les joues etc.

Nous irons demain à l'église (supposez qu'il soit samedi, sinon vous prendrez un autre exemple). Faites le signe de *nous* en montrant tous ceux qui sont présents, non pas en les fixant un à un comme si vous les comptiez ; mais en les rassemblant par une ronde faite bien vite avec la main, ensuite le signe d'église, en joignant les mains comme si vous priiez et en faisant semblant de regarder une haute tour, puis le signe de *demain* (1).

Je vous en dirai davantage dans ma prochaine lettre.

---

(1) Pour expliquer la valeur de ces différents mots, on peut, on doit même d'abord se servir de signes; mais le mot une fois compris, on aura soin de faire un usage constant du mot même, afin d'habituer le sourd-muet à penser avec la langue. Note du Trad.

Ne vous découragez pas cependant, si vous n'avez pas encore pu mettre en pratique tout ce que je vous ai dit, mais continuez à enseigner à votre enfant la liste de mots que je vous ai envoyée et il sera bien avancé s'il les comprend avant le mois prochain.

Je suis votre sincère ami,

D. D.

ESCUELA ESPAÑOLA DE SURDOMUDOS, ó ARTE PARA ENSEÑARLES A ESCRIBIR Y HABLAR EL IDIOMA ESPAÑOLA. OBRA DEL ABATE D. LORENZO HERVAS Y PANDURO, SOCIO DE LA REAL ACADEMIA DE LAS CIENCIAS Y ANTIGÜEDADES DE DUBLIN, Y DE LA ETRUSCA DE CORTONA (1).
(École espagnole des sourds-muets ou l'art de leur apprendre à écrire et à parler l'idiôme espagnol. Par l'abbé Laurent Hervas et Panduro, membre de l'académie royale des sciences et des antiquités de Dublin, etc.)

Cet ouvrage remarquable est presque inconnu; l'historien de l'art d'instruire les sourds-muets, M. De Gérando dans son ouvrage « de l'éducation des sourds-muets de naissance » n'en parle pas. Mr Guyot dans sa liste systématique des ouvrages sur les sourds-muets et leur instruction (2) ne les mentionne pas non plus. Petschke ne l'a pas connu, il n'en fait pas mention dans ses

---

(1) Deux vol. in-4o. *Con licencia.* Madrid, *en la imprenta real*, 1795.

(2) Systematisch gerangschikte lyst der werken en geschriften over doof-stommen en onderwys aan doof-stommen etc. Groeningen, 1824.

remarques sur un ouvrage de Guillaume Kerger contenant les titres des livres publiés sur cet art (1).

Son nom ne se trouve ni dans Feller, ni dans la Biographie universelle.

Dans une note imprimée sur le revers du titre, je trouve que Laurent Hervas est né à Horcaje, village noble de la Marche Lamitane, l'année 1735. Étant devenu jésuite, il fut déporté en Italie, l'an 1767, avec tous ceux de son ordre, et commença à publier en italien à Cesène dès 1778 une série d'ouvrages, la plupart faisant partie de son *Idea dell' universo*. Le docteur Wiseman dans ses *Lectures on the connexion between science and revealed religion* (2), donne une liste de la plupart des ouvrages de ce jésuite, mais sans mentionner celui qui m'occupe. Il parle d'Hervas avec beaucoup d'estime, il dépassa de beaucoup, dit-il, tous ses dévanciers, dans ses recherches laborieuses sur les langues.

L'ouvrage est dédié à son excellence Don Joachim Laurent Ponce de Léon et Baeza grand d'Espagne de première classe. Car, dit-il, « l'honneur qui résulte de l'invention de l'art d'instruire les sourds-muets appartient à l'Espagne et surtout à votre excellente famille dont le religieux bénédictin, frère Pierre Ponce de Léon, fut un membre. »

Je propose l'instruction des sourds-muets, dit-il dans son introduction, à l'humanité de la société civile et à la charité du peuple chrétien, je tache d'y exciter le zèle des personnes compatissantes, l'attention de ceux qui

(1) *Litteratur zu einer geschichte des taubstummen unterrichts*, dans *M. George Raphel's kunst taube und stumme reden zu lehren.* Leipzig, 1801.

(2) Lecture *the first.*

ignorent et la curiosité des savants. Si je me contentais d'écrire ce qu'exige la précise instruction de ces infortunés, mon ouvrage ne serait lu que par le petit nombre de personnes qui ont reçu la vocation et accepté la charge de les instruire et tous les autres resteraient dans la même ignorance qui a regné jusqu'a présent sur l'importance trop peu appréciée, sur l'obligation méconnue d'instruire les sourds-muets et sur la facilité de cette instruction. L'ouvrage est divisé en cinq parties, dans la première partie, il considère son sujet philosophiquement et traite de l'état moral et intellectuel du sourd-muet avant son instruction. La seconde partie contient l'histoire de l'art. Il donne une notice de ceux qui l'ont inventé ou qui se sont occupés avec succès à instruire les sourds-muets et de ceux qui ont écrit sur cette matière, en expliquant les diverses méthodes qu'ils ont proposées pour l'instruction des sourds-muets: cette partie contient des recherches très-importantes. Dans la troisième partie il expose la méthode pratique de leur enseigner la langue. Dans la quatrième partie il décrit les moyens de leur apprendre à parler. La cinquième contient un essai pour leur enseigner, dit-il, les idées métaphysiques et la doctrine civile et morale. Après cet essai se trouve un catéchisme de la doctrine chrétienne, qui est divisé en quatre dialogues; le quatrième contient la doctrine chrétienne, les trois autres dialogues sont une espèce d'introduction. C'est le premier de ces dialogues dont je publie ici une traduction.

Je reviendrai sur cet ouvrage. Je donnerai une analyse des opinions de Hervas, je recueillerai dans la partie historique tout ce qu'on ne trouve pas dans l'ouvrage de M. De Gérando.

CATÉCHISME

DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE,

POUR

L'INSTRUCTION DES SOURDS-MUETS,

Divisé en quatre dialogues, dont le quatrième contient la Doctrine chrétienne, et dont les trois premiers sont une introduction à cette même Doctrine.

INTRODUCTION A LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.

DIALOGUE PREMIER.

IDÉE DE DIEU ET DE SES PRINCIPAUX ATTRIBUTS.

LE MAÎTRE. Quel âge as-tu?

LE DISCIPLE. J'ai six ans.

M. Vivais-tu, douze ans passés?

D. Non, Monsieur, alors je ne vivais pas.

M. Qu'étais-tu, il y a douze ans?

D. Je ne sais ce que j'étais alors : car je n'étais pas né encore.

M. Moi je te dirai ce que tu étais avant de naître.

D. Je t'entendrai avec plaisir.

M. Avant ta naissance tu étais dans le sein de ta mère. Dans ce sein se forma ton corps; Dieu lui donna une âme. Dieu fit de rien cette âme : c'est-à-dire qu'il la créa : car créer une chose, c'est la faire de

rien. Sais-tu combien de temps tu demeuras dans le sein de ta mère?

D. Je ne le sais pas, je désire le savoir.

M. Il n'arrive à personne de rester dix mois dans le sein de sa mère: c'est pourquoi tu n'as pu y rester que neuf mois et quelques jours. Qu'étais-tu avant que Dieu créât ton âme ou formât ton corps dans le sein de ta mère?

D. Je ne sais ce que j'étais alors.

M. Tu n'étais rien alors : tu étais ce que vaut un zéro. Sais-tu ce que vaut un zéro?

D. Oui Monsieur, je le sais.

M. Que valent ces zéros 000?

D. Ils ne valent rien.

M. Mets l'unité devant les zéros, de cette manière 1000. Que vaut cette quantité numérique?

D. Elle vaut mille.

M. Les zéros ne valent rien par eux-mêmes: pareillement tu ne valais rien, et tu n'étais rien avant que Dieu créât ton âme, et formât ton corps. Est-tu rien encore?

D. Non Monsieur: à présent je suis quelque chose.

M. Autrefois tu n'étais rien: à présent tu es quelque chose; parce que Dieu t'a créé. Ces zéros 000 ne valent rien: mais les zéros de cette quantité 1000 valent quelque chose: puisque ces chiffres réunis valent mille.

D. C'est ainsi: autrefois je n'étais rien: à présent, je suis quelque chose.

M. Quand ton aïeul naquit, ton père était un zéro; il n'était rien, puisqu'il ne vint au monde que vingt ans après ton aïeul.

D. Certainement mon père était un zéro: il n'était rien

quand mon aïeul vint au monde, car alors mon père ne vivait pas.

M. Qui est-ce qui te tira du zéro, ou qui te tira du néant?

D. Dieu me tira du zéro: Dieu me tira du néant.

M. Qui est-ce qui tira du zéro ton père, ta mère, ton aïeul etc?

D. Dieu les tira du zéro: Dieu les tira du néant.

M. Dieu aussi tira du zéro, ou du néant tous les hommes, tous les animaux, toutes les plantes, la terre, le feu, l'air, les cieux, et toutes les choses que tu vois, et tout ce qui existe et n'est pas Dieu lui-même.

D. Tout cela est certain: je connais tout cela: je sais qu'il en doit être ainsi, Dieu tira du néant toutes les choses que je vois; toutes les choses qui sont hors de Dieu.

M. Toutes les choses que Dieu tira du néant, on les appelle ses créatures: tu es sa créature: tous les hommes, tous les animaux, tous ce que tu vois, toutes les choses, hormis Dieu, sont des créatures que Dieu tira du néant: c'est Dieu qui les tira du néant: c'est Dieu qui les a créés.

D. Je comprends ce que tu me dis: je sais que tout cela est certain et véritable. Dieu est créateur: nous sommes ses créatures.

M. Voici un peu de pâte de gypse: mets-la dans ce moule, et tu verras quelle forme on lui fait prendre à l'aide de ce moule.

D. Voilà que j'ai mis la pâte dans le moule. Que dois-je faire maintenant?

M. Retire-la, fais attention à sa forme: et dis-moi quelle forme elle a prise.

D. Sa forme est celle d'un petit enfant.

M. Est-ce que tu as fait ce petit enfant? Est-ce que l'as créé? Fais-tu des créatures comme Dieu?

D. Je ne fais rien de tout cela, moi.

M. Tu as bien répondu. Par le moyen du moule tu as seulement changé la forme de la pâte. Avec tes mains, ou à l'aide du moule, tu pourras lui donner des formes différentes, mais tu ne tires rien du néant, tu ne crées rien, tu ne peux rien créer.

D. Tout ce que tu dis est certain.

M. Les hommes font des maisons, des portes, des tables, des statues, des tableaux, etc. Ils ne créent rien, seulement ils changent les formes des choses, ils ne sont pas créateurs, ils font seulement prendre aux choses une forme différente de celle qu'elles avaient.

D. C'est ainsi, je le comprends et j'admets comme certain et véritable tout ce que vous me dites.

M. Quand tu écris, tu formes des lettres, ces lettres sont l'encre qui se répand sur le papier en y laissant quelques espaces clairs. Ces lettres que tu vois, sont la même encre qui se trouvait auparavant dans l'encrier, c'est toi qui les as formées en distribuant l'encre à l'aide de la plume. La statue de bois que voilà, était un arbre, l'arbre renfermait la statue: la statue auparavant était arbre; quand elle avait tout le bois qui à présent lui manque. Si tu pouvais l'entourer encore du bois dont on l'a dépouillé, tu la verrais apparaître derechef sous la forme d'un arbre.

D. Je comprends que les hommes ne peuvent donner aux choses qu'une forme quelconque, en décomposant leurs parties ou en y ajoutant d'autres, en les

fondant, en les emplissant, ou par le seul déplacement de ces choses mêmes.

M. Dans les champs tu vois naître les plantes; tu en vois sortir les feuilles et les fruits. Comment cela se fait-il?

D. Je ne le sais pas.

M. Je vais te l'expliquer clairement. Meus tes pieds, tes mains, ta tête et ton corps.

D. J'ai mu mes pieds, mes mains, ma tête et mon corps.

M. Pour faire ces movements ta volonté a-t-elle suffi?

D. Oui, j'ai fait ces mouvements parceque j'ai voulu.

M. Ainsi la terre en obéissant à la volonté de Dieu, produit les plantes, et fait que ces plantes produisent à leur tour des feuilles et des fruits. Ainsi l'air, obéissant à la volonté de Dieu, fait souffler l'aquilon ou le zéphyr, et amène les différentes saisons. Ainsi le soleil, obéissant à la volonté de Dieu se meut toujours dans le ciel. Ainsi toutes les choses, obéissant à la volonté de Dieu, font ce que Dieu veut qu'elles fassent. Si Dieu cessait de le vouloir ainsi, la terre ne produirait plus rien: l'air et le soleil resteraient immobiles, et le vent n'agiterait plus le feuillage des arbres.

Tu vis parceque Dieu veut que tu vives: si cette volonté de Dieu venait à cesser, tu mourrais incontinent. Tu meus tes pieds, tes mains et ton corps par ta seule volonté: de même tout ce qui vit, et tout ce qui existe dans ce monde, vit et existe parce que Dieu veut. Si Dieu cessait de le vouloir ainsi, tout serait réduit au néant.

D. Je comprends que toutes les créatures dépendent de la volonté de Dieu.

M. Si la volonté de Dieu venait à cesser, toutes aussitôt

retomberaient dans le néant d'où elles sortirent. Sais-tu comment toutes les creatures pourraient facilement retomber dans le néant? Je te l'expliquerai clairement. Voici ce nombre : 10000000000000000000 etc. Qu'est-ce que ce nombre exprime?

D. Il exprime des millions de milliards etc.

M. De ce nombre si grand ôte-moi l'unité qui est le premier nombre.

D. J'en ai ôté l'unité.

M. Qu'as-tu ôté, et le nombre restant qu'exprime-t-il?

D. J'ai ôté ceci :

0000000000000000000 etc.

Tout cela n'exprime rien.

M. En ôtant l'unité du nombre si grand de milliards de millions, tu as réduit tous les millions à rien. Dieu peut plus facilement réduire à rien toutes les choses créées. Si Dieu veut qu'elles n'existent pas plus longtemps; aussitôt, en moins d'un clin d'œil, toutes les choses créées, obéissant à la volonté Divine, retourneront dans le néant, d'où elles sortirent par ordre de la même volonté.

D. Je comprends que toutes les créatures existent par la volonté de Dieu, et que par la même volonté elles peuvent se réduire à rien.

M. Voici une chandelle allumée, prends cette chandelle-là et allume-la à la chandelle qui est allumée.

D. J'ai allumé la chandelle que vous m'avez donnée.

M. Tu as allumé cette chandelle, la lumière qui brille, à présent ne s'y trouvait pas tout-à-l'heure. Rien qui ressemble à la lumière ne se voyait auparavant dans ta chandelle. La lumière de ces deux chandelles éclaire toute la chambre, on voit la lumière sur tous

les murs. Maintenant, d'un seul souffle, éteins la lumière des deux chandelles.

D. J'ai éteint la lumière : à présent nous nous trouvons dans l'obscurité.

M. Tu as allumé ta chandelle, tu as pu y voir une lumière qui ne s'y trouvait point auparavant; de même tu vois à présent dans le monde des objets sans nombre qui n'y étaient point avant que Dieu les eût créés.

Tu as éteint la lumière des deux chandelles; cette lumière n'existe plus, elle est comme le néant, de cette même manière toutes les choses que tu vois, se réduiraient au néant, si Dieu voulait qu'elles n'existassent point. Dieu, par sa seule volonté, a créé toutes ces choses, et Dieu les détruira, quand il lui plaît. Si tu fais voir la lumière dans ta chandelle, et si tu la fais disparaître par un souffle de ta bouche, Dieu aussi par sa volonté fait que les créatures existent, et qu'elles cessent d'exister.

Tu n'as pas créé la lumière de ta chandelle allumée, tu as fait seulement que la lumière de ma chandelle se communiquât à ta chandelle, et de cette manière le feu qui restait caché dans ta chandelle, se fit visible. Ce feu, par l'effet de ton souffle, cessa d'être visible. Par conséquent tu n'as pas réduit à rien la lumière de la chandelle, pas plus que tu ne l'as créé, mais Dieu crée les choses de rien, lorsqu'il lui plaît, et il les réduit à rien, quand il veut.

D. Je comprends que Dieu a créé toutes les créatures, par sa seule volonté, que par sa volonté seule il les conserve, et que, par sa seule volonté encore, il peut les annihiler.

M. Commences-tu à connaître que Dieu est le créateur de toutes choses, et qu'il peut faire tout ce qui lui plaît? Dieu seul est créateur, lui seul, il peut tout, sa volonté est toute-puissante, par elle il fait tout ce qu'il veut.

Si tu veux mouvoir la main, la tête, les lèvres, la langue etc. tu meus ces parties du corps parceque tu veux, de même si Dieu veut créer quelque chose, il peut la créer et la conserver par son seul vouloir. C'est par sa volonté qu'il nous créa, c'est par sa volonté qu'il nous conserve: Dieu est notre créateur, notre conservateur, et notre maître: il est infiniment bon, juste et sage. Il est présent partout, il sait tout, il a tout créé et conserve toutes choses.

Ton âme est dans tes pieds, dans tes mains et dans tout ton corps; par cette raison, si je touche tes pieds ou tes mains etc. aussitôt ton âme sent que je te touche, et de même que ton âme demeure dans toutes les parties de ton corps, Dieu se trouve dans toutes les parties de l'univers.

Si tu meus tes lèvres etc., lors même que tu ne les vois pas, tu sais qu'elles se meuvent: ainsi Dieu sait ce que tu penses, il sait ce que pensent tous les hommes, il sait ce qui se fait ou ce qui arrive dans toute l'étendue du monde.

Dieu est tout ce que je viens de dire, et il est infiniment plus que je ne pourrais dire.

D. Je reconnais que Dieu est tout ce que vous me dites, et beaucoup plus que vous ne dites.

M. Quand tu as quelque chose, tu dis que cette chose est tienne. Quand tu écris une lettre, tu dis que cette lettre est tienne.

D. C'est vrai, ce que j'ai ou ce que j'ai fait, je dis que c'est le mien.

M. Dieu t'a créé, il m'a créé, moi aussi, et tous les hommes, et toutes les choses; par conséquent, toutes choses viennent de Dieu, aucune chose n'est la nôtre: toutes choses sont de Dieu, qui les a créées. Nous sommes de Dieu, qui nous a créés.

D. C'est cela, Dieu nous a créés tous, par conséquent, nous sommes tous l'œuvre de Dieu.

M. Dieu est ton souverain, ton seigneur et ton maître, parceque tu es sa créature. C'est Dieu qui t'a créé, tu es l'œuvre de Dieu.

D. Je le confesse, Dieu est mon souverain, mon seigneur et mon maître, moi je suis sa créature.

M. Quelque chose t'appartient, cette chose restera partout où tu l'auras placée: elle doit y rester, parceque tu es le maître de cette chose; et tu veux qu'elle reste là. Par conséquent, toi, qui es l'œuvre de Dieu, tu dois faire ce que Dieu veut, tu dois faire ce que Dieu t'ordonne.

D. Vous dites bien, je suis la chose de Dieu, je lui appartiens sous tous les rapports, je dois faire tout ce qu'il m'ordonne.

M. Dieu t'ordonne d'être bon. Si tu l'es, tu feras ce que Dieu t'ordonne, et ce qu'il a droit de t'ordonner, puisqu'il est ton souverain, ton seigneur et ton maître. Feras-tu ce que Dieu t'ordonne? Lui obéiras-tu? N'est-il pas juste que tu lui obéisses?

D. Je serai bon, je ferai tout ce que Dieu me commande, Dieu est mon souverain, je suis son serviteur, je suis sa créature. A Dieu il appartient de commander, et c'est mon devoir, à moi, de lui obéir et de le servir.

M. Quand Dieu ne t'ordonnerait pas d'être bon, tu devrais pourtant l'être. Tu veux que tous soient bons envers Dieu et envers tout le monde.

D. Oui, je dois être bon.

M. Tu sais déjà que Dieu est notre créateur, qu'il est tout-puissant, qu'il est infiniment sage, juste et miséricordieux. Dieu connaît toutes choses, et toutes il les conserve et les gouverne. Tu sais que Dieu est notre souverain, notre maître et seigneur, qu'il nous ordonne d'être bons, que nous devons lui obéir, et le servir en tout temps.

Dis-moi maintenant, Dieu, qui est-il?

D. Je ne saurais dire qui il est.

M. Moi je te le dirai : Dieu n'est pas la terre que tu foules aux pieds : Dieu n'est pas l'eau que tu bois : Dieu n'est pas l'air que tu respires : Dieu n'est pas le feu, que tu vois luire et bruler : Dieu n'est pas ce que tu vois dans ce qu'on appelle terre, eau, air, feu et ciel, car toutes ces choses ont été créées de Dieu lui même : Dieu n'est pas homme, puisque tous les hommes ont été, sont et seront créés par lui. Dieu est une chose, qui n'est pas homme, ni rien de tout ce que tu vois, ni de tout ce que tu peux penser. Dieu est une chose invisible, et incompréhensible. Il a créé de rien toutes les choses, il les conserve et les gouverne. Dieu est le souverain, le seigneur et le maître de toutes choses. Il est infini et tout. Il connaît tout; il est présent partout, il n'y a rien dans l'univers qui puisse se cacher à ses regards, rien qui ne soit l'œuvre de ses mains, rien qui ne dépende de sa volonté.

Tout ce que Dieu fait est bon, saint et parfait. Nous, nous faisons des choses mauvaises : Dieu ne

peut rien faire de mauvais. Toutes les choses que Dieu fait sont bonnes.

Tu viens d'entendre ce que Dieu n'est pas ; mais je ne t'ai pas dit, et je ne puis te dire tout ce que Dieu est : car Dieu ne serait pas infini dans toutes ses perfections, si moi je te pouvais dire ou expliquer les perfections de Dieu. Nous pouvons seulement concevoir des choses finies, et Dieu est infini dans tous ses attributs.

D. J'avoue que je ne puis comprendre ce que Dieu est, mais je sais que Dieu est incompréhensible.

M. Tu as dit très-bien. Aucune créature raisonnable ne comprend ce que c'est que Dieu, mais on peut savoir que Dieu est incompréhensible, parcequ'il est infini : si nous pouvions comprendre Dieu, il ne serait pas infini, mais il serait fini; car tout ce que nous pouvons comprendre, est fini.

D. C'est ainsi, nous ne connaissons pas et nous ne pouvons pas connaître Dieu.

M. Ne dis pas cela, mais dis ainsi : nous connaissons Dieu, mais ne le comprenons point. Tu me connais, moi, mais tu ne me comprends point, parceque tu ne sais pas ce que moi je pense, ce que moi je sais, et tu ignores d'autres choses qui me regardent. Tu me connais parceque tu me vois avec les yeux du corps : de même tu peux connaître Dieu parceque tu le vois avec les yeux de la raison. Par la vue corporelle tu connais que tous les hommes, et tout ce qu'il y a dans le monde, sont des choses créées : si tout ce que tu vois dans le monde a été créé, il doit y avoir un créateur, et ce créateur, c'est Dieu, que tu connais par la raison, bien que tu ne le voies pas avec les yeux du corps, puisqu'il est invisible.

D. J'ai compris ce que vous venez de me dire. J'aurais dû m'exprimer ainsi : Je connais Dieu, mais je ne saurais le comprendre.

M. Tu as dis fort bien. Voici une autre chose que tu dois savoir pour mieux connaître Dieu. Sois attentif.

D. Dites-la ; j'écouterai avec grande attention.

M. Dieu est créateur : mais il n'a été créé par personne. S'il eût été créé, celui qui l'aurait créé serait le véritable Dieu. Dieu est incréé, il est éternel, il a toujours existé, et il existera toujours.

D. Je comprends ce que vous me dites : je comprends que Dieu, créateur de toutes choses, n'a été créé par personne.

M. Dieu est un, il n'y a pas deux, ni trois, ni plusieurs dieux. Dieu a son être seul, être infini et éternel. Mais bien que Dieu soit un et seul, nous disons et nous savons, qu'en Dieu il y a trois personnes, que nous appelons Père, Fils et Saint-Esprit. Ces trois personnes sont distinctes entre elles : mais elles sont un Dieu unique, et seul, et elles s'appellent la Trinité divine : la très-sainte Trinité.

D. Je comprends ce que vous venez de me dire et de m'expliquer.

M. Je vais te donner une explication plus claire. Tu es un seul, et cependant tu es trois choses, car tu existes, tu penses, tu veux : ces trois choses sont distinctes, et, malgré cela, toi seul, tu es celui qui existes, celui qui penses, et celui qui veux.

D. Je commence à comprendre ce que vous me dites.

M. Dieu est incompréhensible, tu ne peux comprendre ce que c'est que Dieu : par conséquent, tu ne peux comprendre, comment il y a trois personnes

distinctes en un seul Dieu : il te suffit de savoir qu'il y a ces trois personnes en Dieu.

D. Et comment savez-vous qu'en Dieu il y a trois personnes?

M. Je le sais, parce que le même Dieu l'a dit à tous les hommes.

D. Quand Dieu a-t-il dit ces choses aux hommes?

M. A cette question, je répondrai seulement après que je t'aurai enseigné d'autres choses que tu dois savoir d'abord. Ne laisse pas s'échapper de ta mémoire la demande que tu m'as faite, je la résoudrai quand son tour sera venu.

Vidi, hâc 27 Jan. 1838.

L. VAN DER GHOTE, Lib. cens.

EXTRAIT D'UNE LETTRE SUR LES INSTITUTIONS POUR LES AVEUGLES D'ANGLETERRE.

En attendant que je puisse publier un rapport détaillé sur ces institutions que je viens de visiter, je crois devoir communiquer aux Lecteurs du Sourd-Muet et de l'Aveugle des extraits d'une lettre imprimée dans le *New-Castle Chronicle* du 21 Octobre 1837.

M.

Dans tous les âges les aveugles ont été l'objet de la commisération publique, mais il était réservé à notre siècle de bien diriger ces sentiments et de rassembler ces infortunés pour les secourir plus efficacement.

L'origine de ces institutions est récente encore, la première fut érigée à Paris en 1784, une autre à Liverpool en 1791; à Édimbourg et à Bristol en 1793; à Dublin en 1799; à Londres en 1800; à Norwich en 1805; à Molyneux, Dublin en 1815; à Glascow en 1825; et à Belfast en 1835.

Dans ces institutions 550 aveugles reçoivent la nourriture, les vêtements

et des soins constants. Dans la plupart, mais non pas dans toutes (1) on leur apprend un métier. Mais ceux qui se trouvent dans ces asyles ne sont qu'une fraction des aveugles qui se trouvent dans la Grande-Bretagne. Ceux qui sont capables d'en juger pensent que la proportion est de 1 sur 2000 habitants, ce qui nous donne une population de 12,500 aveugles (2), nombre que je crois plutôt au-dessous de la réalité.

Quand on considère que le plus grand nombre appartient à la classe la plus humble de la société, quelle masse de misère et d'ignorance ne nous présentent-ils pas...... Ils méritent qu'on vienne à leur secours et c'est un devoir pour la société de rechercher ce qu'on peut faire pour améliorer leur condition et les relever de leur état de dégradation.

Heureusement ceci n'est plus un problême. Ayant visité cette année les institutions de Londres, d'Edimbourg et de Glascow, J'ai été à même de voir et d'entendre ce qu'on a déjà fait pour les aveugles.....

Londres avec un revenu annuel de 11,988 liv. st. et des biens fonds pour la somme de 66,000 liv. st. n'entretient que 122 élèves et est surpassé de beaucoup par les deux asyles de l'Écosse.

L'asyle d'Edimbourg contient 73 élèves . . . . l'industrie et l'habilité de ces élèves étonne . . . . chacun regarde son occupation comme son amusement et s'ils travaillent pour leur propre intérêt, ils trouvent en même temps leur bonheur dans le travail. . . . .

Par les soins du bienfaisant et courageux John Alston, l'asyle de Glascow est parvenu en peu de temps à occuper une des premières places dans la liste des instituts.

Cet asyle contient 60 élèves (voir ci-après). Le montant de la vente des objets fabriqués en 1836 était de 2514 liv. st. Si on déduit la valeur de la matière première, il y restera une balance de 1517 liv. st. Cette somme divisée entre les élèves et leurs maîtres, donne un revenu de

---

(1) En Angleterre dans tous les asyles, les aveugles apprennent un métier. NOTE DU RED.

(2) Dans un rapport de l'institution de York on calcule avec beaucoup de probabilité que le nombre des aveugles en Angleterre sur une population de 15,000,000, est de 15,390, et M. Thomas Anderson, dans ses *Observations on the employement* etc. *of the blind*, dont je rendrai compte dans le prochain Numéro, porte ce nombre à 28,000 pour toute la Grande-Bretagne; d'autres en admettent 30,000. L'Angleterre n'a pas de statistique officielle. NOTE DU RED.

3 sh. 6 d. par semaine. Ceci prouve clairement qu'un pareil asyle peut être conduit de manière à se supporter lui-même (2).

L'asyle de Glascow est sans contestation, sous le rapport des bâtiments, le plus beau des trois. Bâti sur une éminence, et à deux étages, on y jouit d'un air pur. Surveillé avec des soins paternels par l'infatigable Alston, les élèves semblent jouir de tout ce qui peut alléger leur malheur. Oh! M. c'était délicieux de voir l'expression du bonheur sur leurs visages, quand ils entendirent la voix de leur excellent trésorier. Il paraissait connaître non seulement les noms des élèves mais toute leur famille, et tandis qu'il s'informait comment se portait le père de Pierre et auprès de Walter comment se trouvait sa femme, tandis qu'il exprimait à celui-ci son contentement de le voir rétabli ou qu'il se concertait avec un autre sur son ouvrage, la joie et la reconnaissance rayonnaient sur leurs visages et exprimaient assez clairement que dans Alston ils trouvaient un père et un ami. . . . .

Je suis avec respect.

10 Octobre 1837. DAVID H. WILSON.

INSTITUT DES AVEUGLES DE GLASCOW.

Le rapport suivant, sur l'état actuel de ce remarquable asyle, vient d'être fait par le secrétaire dans une assemblée générale des souscripteurs, tenue le 15 janvier 1838.

1. ÉLÈVES.

Nombre admis depuis l'ouverture de l'asyle. . .		105
Ont quitté la maison	29	
Morts.	12	41
Nombre actuellement dans l'asyle		64

Pendant l'année, huit ont été admis, deux sont morts et deux autres ont quitté la maison; il y a par conséquent cette année quatre élèves de plus que l'année passée.

---

(1) Les aveugles qui sont admis dans un asyle peuvent parvenir à y gagner leur vie, mais ils ne peuvent pas soutenir l'asyle. L'asyle doit se soutenir par ses revenus ordinaires ou extraordinaires.

NOTE DU RED.

II. MÉTIERS.

	CORDERIE.	VANNERIE.	MATELAS.	NATTES.	NATTES EN CORDES.	TISSAGE.	TRICOT, FILET, COUTURE.	TRICOT, FILET.	FILAGE AU ROUET.	TOTAUX.
Hommes. . .	7	7	2	1	1	12				30
Garçons. . .	10	2						8		20
Femmes. . .							3		8	11
Filles							12			12
Portier . . .										1
	17	9	2	1	1	12	15	8	8	74

Il y a donc dans l'atelier 64 aveugles et dix clairvoyants, savoir : quatre hommes, cinq enfants et une femme.

III. VENTE.

Cordes. *Liv. st.*	438- 9-11
Paniers	333-15- 2
Matelas en crin	153- 5- 0
Du crin préparé	109- 5- 2
Nattes	131- 1-10
(*Rugs*) Nattes en cordes velues.	51- 3- 4
Tricot	110- 3- 5
Des sacs	1134-18- 8
(*Friction mitts*) Des gants en crin pour les frictions.	10- 9- 6
Filets	19- 9- 0
Liv. st.	2472- 1- 0

Total des ventes de 1836 . *Liv. st.* 2514-15- 2
Total des ventes de 1837 . . . . . 2472- 1- 0

En moins cette année . . . . *Liv. st.* 42-14- 2

IV. ARTICLES EN MAGASIN.

Valeur de ces articles :

Cordes . . . . . *Liv. st.*	119- 4- 4	
Paniers.	27-11- 0	
Nattes	26-10- 6	
Rugs	7-19- 0	
Sacs	410- 5- 7	
Matelas.	4-18- 0	
Articles divers	45- 8- 5	
		641-14- 8
On doit joindre à cela, la valeur des matériaux en main . *Liv. st.*	369- 4- 8	
Créances.	277-15- 2	
		646-19-10
Total. . . . . . *Liv. st.*		1288-14- 6

V. ESTIMATION DE LA PRODUCTION.

Montant des ventes pendant l'année . . . . *Liv. st.*	2472- 1- 0
Valeur des produits en magasin	641-14- 8
Liv. st.	3113-15- 8
Valeur des objets en magasin au commencement de l'année	502-18- 5
Valeur des produits de cette année	2610-17- 3
Id. id. de l'année passée.	2756-14-10
En moins.	145-17- 7

VI. REVENUS.

ORDINAIRES.

Rente foncière du cimetière de St-Mungo	150- 0- 0	
Intérêt du capital.	109-17- 6	
Montant de la pension des élèves .	127- 5- 0	
Profit sur les objets manufacturiés.	71-15- 4	
		458-15-10

EXTRAORDINAIRES.

Donations		141-10- 6	
Contributions		289- 1- 0	
			431- 0- 6
	Total des revenus. . *Liv. st.*		889-16- 4
	Revenus de l'année 1836 . . .		2652-14-11
	Moins cette année. . *Liv. st.*		1762-18- 7

VI. DÉPENSES.

1. Dépenses de ménage :			
	Provisions ordin. *Liv. st.*	286- 6- 2	
	Houille.	31-10- 0	
	Chandelles et savon . . .	25-12- 1	
	Charges casuelles.	142- 2- 3	
	Imprimerie	39- 8- 6	
			524-19- 0
2. Salaires			157- 2- 0
3. Comptes des marchands		199-13-11	
	Outils pour l'atelier . . .	18-14- 9	
	Ameublement	28- 9- 7	
			246-18- 3
	Total des dépenses . *Liv. st.*		928-19- 3
	Revenus de l'année		889-16- 4
	Mali pour l'année . *Liv. st.*		39- 2-11

VII. FONDS.

Montant des fonds, janvier, 1837 . . . . . *Liv. st.*	3846- 6- 3
Mali de cette année	39- 2-11
Montant des fonds, janvier, 1838 . . . . . *Liv. st.*	3807- 3- 4

Les directeurs de cette année ont rempli les vœux de leurs prédécesseurs, en faisant faire le portrait du trésorier de l'asyle, M. Alston, qui a été mis dans une des salles de l'institut. Ce portrait, un œuvre remarquable de l'art, témoigne de la reconnaissance du public envers M. Alston. Les tendres soins, la sollicitude paternelle de M. Alston méritaient ce témoignage de la part de ses concitoyens.

On a vu par le rapport qu'il y a actuellement 64 aveugles dans l'asyle. Il y a place pour un plus grand nombre, mais avant de pouvoir en admettre encore, les directeurs prennent la liberté de solliciter la faveur du public pour l'achat des articles déjà farbriqués. Ce serait un erreur de croire que les articles sont mis à un prix plus élevé qu'ailleurs; nous concourrons loyalement avec les autres fabricants et nous les offrons au public au même prix et d'une aussi bonne qualité qu'eux. Chacun peut donc contribuer au soutien de cette philanthropique institution sans nuire à ses propres intérêts.

BELISAR ODER ÜBER BLINDE UND BLINDEN-ANSTALTEN. VON AUGUST ZEUNE, GRÜNDER UND VORSTEHER DER BERLINER BLINDEN-ANSTALT.

(Bélisaire ou les aveugles et les instituts pour leur éducation, par Auguste Zeune, fondateur et directeur de l'institut des aveugles. Berlin, 1833.)

La première partie de cet ouvrage parut en 1808, la seconde en 1817, et l'auteur publia ces ouvrages ensemble en 1821. Ceci en est une autre édition. Il débute par quelques remarques sur les causes de la cécité. Il fait observer surtout le danger d'exposer les nouveaux-nés trop subitement à la lumière. Les animaux mettent bas leurs petits dans des lieux obscurs, dit-il, ou s'ils sont exposés à être troublés par les hommes ou à être forcés de transporter leurs petits, la prévoyante nature leur a accordé une pellicule qui conserve l'œil. Fort peu, comparativement, naissent aveugles, plusieurs le deviennent par suite de la rougeole et de la fièvre scarlatine; on ne saurait alors avoir trop de soin pour leur ménager l'éclat de la lumière.

Dans les remarques sur les aveugles, il rapporte que le savant voyageur Alexandre Von Humboldt lui a assuré que dans l'Amérique du sud, les hommes de couleur, les nègres et les hommes cuivrés, sont moins sujets à la cécité que les blancs. D. Von Wolmar assure que, en Afrique, il y a cinq fois plus d'aveugles parmi les blancs que parmi les nègres. Il croit qu'il y a en Égypte, entre les 20 et 30 degrés de latitude, un aveugle sur 100 personnes. Le rapport au Japon, entre le 30 et le 40me dégré, est de 1 sur 300. Dans l'Europe, entre le 40 et 50me, ce rapport est de 1 sur 800. En Danémarck et en Norwège, du 50 au 70me dégré de latitude, il est de 1 sur 1000.

On m'a demandé souvent, dit l'auteur, si les aveugles-nés avaient moins de capacité que ceux qui l'étaient devenu après avoir joui de la vue: et il

répond qu'il est impossible de donner une règle générale. Sans doute, les seconds ont pu acquérir un trésor de connaissances par la vue, mais il est vrai aussi, que la vue n'éveille pas toujours l'intelligence endormie. Voici cependant ce qui est d'une application assez générale; lorsque les enfants, qui sont devenus aveugles dans leur tendre enfance, sont négligés par leurs parents, comme il arrive malheureusement très-souvent, ils restent stupides et perdent toute activité corporelle et intellectuelle; il faut les exercer et on est loin de leur faire du bien en faisant pour eux ce que, par un peu d'habitude, ils pourraient faire eux-mêmes. Il remarque aussi que ceux qui ont un point de vue et qu'il appelle les demi-aveugles, négligent souvent d'exercer la vue de leurs dix yeux (leurs doigts), et leur peu de vue, au lieu de leur être utile, nuit à l'acquisition de l'adresse nécessaire.

L'auteur se propose ensuite une foule de questions curieuses, comme celles-ci : Les aveugles peuvent-ils distinguer les couleurs? et il ne le croit pas. Les aveugles ont-ils des vertiges en tournoyant, et il l'assure. Les aveugles ont-ils des songes, et il dit que ceux qui le nient sont dans l'erreur, ils songent qu'ils jouent, qu'ils courent, qu'ils mangent etc. ils distinguent les objets mais ont l'idée cependant de leur cécité.

Vient ensuite une histoire de l'instruction des aveugles et une description de l'institut de Berlin. M. Haüy, en passant par Berlin avec sa femme, son fils et son disciple, Alexandre Fournier, pour aller à St-Pétersbourg afin d'y établir un institut d'aveugles, jeta les fondements de celui de Berlin. Cet institut contient des internes et des externes et peut en contenir 36. Le cours est de 5 ans; on n'admet que de 9 à 16 ans, et seulement ceux qui sont sains de corps et d'esprit et qui sont pauvres.

Voici l'ordre de la maison. Les aveugles se lèvent en été à 6 heures et en hiver à 7 heures. Il y a de 8 à 12 instruction, vient ensuite le dîner et la récréation, et de 2 à 5 heures il y a encore instruction. Après cela la récréation et des heures de travail, à 7 heures le souper et ils vont se coucher à 10 heures. On entend par instruction, 1° l'apprentissage d'un métier, 2° la musique et enfin l'enseignement primaire.

Tous les métiers ne conviennent pas aux aveugles.

Le tricot est une des occupations les plus utiles.

Le filet est plus facile encore.

Faire des lacets, des franges, filer, coudre sont des occupations plus ou moins utiles.

Tresser des souliers, faire des sangles sont des métiers auxquels on peut les occuper avec utilité.

La vannerie et l'empaillage des chaises ainsique faire des nattes sont des états tout-à-fait à la portée des aveugles de l'un et l'autre sexe.

Les élèves y apprennent aussi à lire, à écrire et à calculer. On leur donne des notions de géométrie et une connaissance plus approfondie de

la géographie. On leur montre l'histoire naturelle qui se rattache si naturellement à la géographie. L'histoire leur est enseignée par des lectures, la grammaire pour la plupart des élèves se borne à celle de la langue allemande, car, dit-il, d'après le poëte Caniz, « un Allemand est assez savant, lorsqu'il comprend sa langue. » Ceux qui présentent des dispositions particulières ont aussi l'occasion d'apprendre des langues anciennes et modernes. La religion leur est également enseignée, mais nous nous souvenons toujours, dit-il, que l'essence du protestantisme consiste à protester contre toute autorité en matière de religion; aussi, dit-il, mon institut, sous ce rapport, est une petite république que le président conserve en ordre, plutôt qu'il ne la régit.

L'auteur a joint à son petit ouvrage des articles de différents auteurs.

Le premier est un extrait de la lettre sur les aveugles par Diderot. Le second et le troisième sont des articles pris dans les *Philosophical transactions* de 1729 et 1774, touchant la cure de deux aveugles. La dernière est surtout intéressante. C'était en présence de toute sa famille et du ministre de l'endroit que l'opération de la cataracte fut faite, aussitôt après, la vue ayant été rétablie, le jeune Grant observa d'abord avec étonnement le chirurgien qui se trouvait devant lui, le toisa de la tête aux pieds et sembla le comparer à lui-même. On avait exigé que tous ceux qui furent présents, resteraient tranquilles, mais la mère ne pouvant plus retenir ses sensations, l'embrassa en s'écriant: Mon fils! mon fils! L'enfant reconnaissant la voix de sa mère, ne pût exprimer que ces mots: « O mon Dieu! êtes-vous ma mère! » et il s'évanouit. La société entière éclata en pleurs et tâcha de le rappeler à lui. Enfin, le jeune Grant revint à lui et dit: « Que m'a-t-on fait? où m'a-t-on conduit? est-ce que c'est ce dont on m'a souvent parlé? est-ce là voir? êtes-vous toujours assez heureux pour vous voir les uns les autres. » Tout ce qu'il rencontra lui faisait peur. — Il demanda combien on pouvait voir? Le cinquième article contient des remarques d'un Américain sur les aveugles en Espagne.

La plupart des mendiants, à Madrid, sont aveugles. Ils vendent des chansons et des N° de loterie. Ils se font distinguer des autres mendiants par leur propreté et ne se couvrent pas de lambeaux pour exciter la pitié. Ils marchent très-vîte par les rues.

Dans les provinces du milieu de l'Espagne, la cécité ne se trouve pas seulement dans la basse classe, mais on voit journellement sur le Paséo des aveugles de la haute classe, se promenant appuyés sur le bras d'un ami. J'attribue cela, dit-il, à la chaleur du soleil et à la nudité du pays. Un auteur l'attribue encore aux fréquentes saignées; aujourd'hui comme aux temps du docteur Sangrado, les saignées font fureur, ainsi que l'atteste la masse de barbiers qui se trouvent dans les rues, tout prêts à vous saigner. Il n'est pas rare d'entendre dire; Pierre se trouvait hier un peu mal, mais après quatre ou cinq saignées il s'est tout-à-fait remis.

Le dernier article contient quelques renseignements sur la cécité en Égypte. Je trouve, dit le docteur Wolmar que, dans l'Égypte et la Mauritanie, les aveugles sont plus communs entre les blancs, qu'entre les noirs, et que, sur 100 personnes, il y a au moins 1 aveugle. Volney, dans son voyage en Syrie et en Égypte, dit que dans les rues du Caire, sur 100 personnes qu'on rencontre, il y a 20 aveugles, 10 borgnes et 20 avec des maladies des yeux. Wolmar attribue cela à l'ardeur du soleil, ainsi qu'à l'opium qu'ils mâchent.

FIN DU TOME PREMIER.

LE
SOURD-MUET
ET
L'AVEUGLE,

PAR L'ABBÉ C. CARTON,

DIRECTEUR DE L'INSTITUT DES SOURDS-MUETS ET DES AVEUGLES DE BRUGES.

TOME SECOND.



BRUGES.

IMPRIMERIE DE VANDECASTEELE-WERBROUCK.

RUE DES DOMINICAINS.

1838 — 1839



TABLE DES MATIÈRES.

		Page.
Des établissements pour les aveugles en Angleterre.		
Chap. I.	De la nature de ces établissements	1
Chap. II.	Origine et organisation des établissements pour les aveugles en Angleterre	16
	— Liverpool	18
	— Édimbourg	22
	— Bristol	28
	— Londres	30
	— Norwich	32
	— Glascow	35
	— York	38
	— Manchester	40
	— New-Castle. — Aberdeen	41
	— École de M. Walker à Édimbourg	ib.
	— » Mme Greig ib.	42
	— École de M. T. Lucas à Bristol	ib.
	Tableau analytique des institutions	45—46
Chap. III.	De l'éducation industrielle	47
Chap. IV.	De l'éducation intellectuelle	59
	Alphabet en nœuds, lithographié	63
	Dessin lithographié. Machines pour écrire	63
	Specimen. Alphabet de Berlin	64
	Le typhlographe. Lithographie	65
	Planche pour calculer. Lithographie	66
	Autre planche pour calculer	67
	De l'impression en relief	73
	Specimen d'impression de Paris	74
	Alphabet sonographique de New-York. Lithograp.	79
	Alphabet en points. Lithographie	84
	Lithographie contenant seize alphabets arbitraires	89
	Specimen. Alphabets de Glascow	92
	Specimen. Alphabets angulaires d'Édimbourg	93
	Alphabet belge. Lithographie	95
	Specimen d'alpbabets pointillés	103
	Addenda	104
	Règles générales de l'école pour les aveugles de York.	105
	Catalogue de livres écrits en Angleterre sur les aveugles et sur leur *instruction*	111

Livres imprimés en Angleterre pour les aveugles . . . 113
Rapport sur un projet de vocabulaire illustré par M. Valade-Gabel 115
Société anversoise en faveur des sourds-muets. Règlement . . . 124
Écrits de Pedro Ponce 128
Mort de M. Itard 129
L'abbé de L'Epée. Ses restes retrouvés. 130
Société centrale des sourds-muets, à Paris. Statuts 130
Institution des sourds-muets du Hainaut. 133
Portrait de mon aveugle sourde-muette 135
Introduction à la notice sur l'aveugle sourde-muette. . . . . . ib.
Notice sur l'aveugle sourde-muette. § I partie théorique 137
§ II Partie historique. 147
§ III Partie pédagogique. 175
§ IV Partie anecdotique. 203
L'institut des sourds-muets et des aveugles de Madrid. 214
Cathéchisme des sourds-muets, par Laurent Hervas.
Dialogue second 222
Dialogue troisième. 226
Lettres de M[me] Tuckfield. 5e lettre. 235
Revue. Nouvelles diverses 241
— Legs de M. le général Drouot 241
— Mort de M. Itard . . . . ib.
— Nouveau directeur à Paris . . . . ib.
— Mort de M. Salvan 242
— Banquet annuel des sourds-muets . . . . ib
— M. Ordinaire donne sa démission 245
— Mort de Mademoiselle Van Durme 246
— Questions proposées par l'academie d'Amsterdam 247
— Distribution des prix à Lille. . . . . ib.
— Discours de M. Benjamin. 248
— Histoire du sourd-muet Benjamin 252
— Nouveau procédé pour écrire en points, par M. Braille. 252
— Le mécanisme de la parole, par M. Léon Vaïsse. . . . . ib.
— L'ami des sourd-muets, par Piroux. . . . . ib.
— Quel rôle l'articulation et la lecture sur les lèvres doivent-elles jouer dans l'instruction des sourds-muets, par M. Valade-Gabel. . . . . ib.
— Voyage en Hollande et en Belgique, par M. Ramon de la Sagra. 253
— Livres imprimés en relief pour l'usage des aveugles de M. Taylor . . . . ib.
— Lettre de la Reine d'Angleterre à M. Alston 254
— Rapport sur les travaux de la commission administrative de l'institut des sourds-muets de Liège . . . . ib.
— Subside accordé à l'institut de Liège. . . . . ib.

LE SOURD-MUET

ET

L'AVEUGLE.

LES ÉTABLISSEMENTS

POUR LES

AVEUGLES EN ANGLETERRE.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA NATURE DES ÉTABLISSEMENTS POUR LES AVEUGLES.

Les recherches statistiques prouvent que l'immense majorité des aveugles appartient à cette classe de la société qui doit gagner sa vie par le travail. Ce fait est constaté et doit exercer une grande influence sur la nature d'un établissement à former pour ces infortunés. Un autre fait non moins constant, c'est que la privation de la vue ne rend pas les aveugles malheureux : dépendre d'un autre pour les premières nécessités de la vie, ne pas savoir utiliser leur existence, voila ce qui fait leur grand malheur ; le monde n'a pas moins d'enchantement pour eux que pour nous, pourvu qu'ils puissent

s'occuper utilement et si nous n'avions pas la cruauté de leur rappeler à chaque instant leur malheur par l'inutile expression de notre sympathie et de notre compassion, ils ne le sentiraient pas. Tous les aveugles répondraient à-peu-près comme celui du Puiseaux : « J'aimerais bien autant avoir de longs bras que des yeux : il me semble que mes mains m'instruiraient mieux de ce qui se passe dans la lune que vos yeux, et puis les yeux cessent plutôt de voir, que les mains de toucher. Il vaudrait donc bien autant qu'on perfectionnât en moi l'organe que j'ai, que de m'accorder celui qui me manque. » Ils ne demandent pas de jouissances à la société, ils ne demandent que du travail et de l'indépendance. Aussi c'est la dénomination *d'aveugles travailleurs* qui leur mérita d'abord du public, en France, les marques si vives d'intérêt, et ce fut l'espoir que le produit de ces travaux suffirait pour couvrir les avances, qui engagea la société philantropique à payer les dépenses considérables qu'on avait faites en leur faveur depuis 1784 jusqu'en 1790. Malheureusement une triste expérience détrompa bientôt ceux qui avaient fondé trop d'espoir sur des essais louables sans doute, mais mal calculés pour atteindre ce but. Peu-à-peu les moyens de l'établissement s'affaiblirent tellement que déjà, en 1791, il ne pouvait plus se soutenir par ses propres forces. Les élèves manquaient des choses les plus nécessaires à la vie. L'intérêt qu'ils avaient inspiré s'affaiblit en conséquence. On avait assisté avec enthousiasme aux exercices publics des aveugles, on applaudissait lorsque, bravant pour ainsi dire l'arrêt de la nature, on les vit lire, écrire, calculer et parler arts et sciences, mais on voyait au fond quelque chose de plus réel, savoir, que la société serait déchargée d'un fardeau, et il n'y a que le réel, même en France, qui

dure. La seule objection qu'on fit contre l'institut de M. Haüy, et c'est lui-même qui nous l'apprend, porta sur ce point (chap. 2, *Essai sur les aveugles*) : Auriez-vous, lui dit-on, en enseignant à vos élèves toutes les parties de l'éducation, conçu le projet de peupler la république des lettres de savants et de professeurs, ou de leur montrer à trouver les moyens de subsistance dans leurs propres travaux. On nous a rendu la justice, répond M. Haüy, de convenir que nous avons rempli le premier objet de notre institution, en offrant un amusement aux aveugles fortunés, mais, du reste, nous ne prétendons pas que le plus habile de nos aveugles puisse jamais être mis en concurrence, dans aucun genre, avec le plus médiocre des artistes clairvoyants, mais nous les recommandons à la bienveillance publique (*ibid*). Après cette désolante réponse, l'établissement tomba dans un profond oubli et ne subsisterait déjà plus depuis longtemps, si le gouvernement ne lui accordait des subsides annuels qui suffiraient à l'entretien complet et sans travail de trois fois plus d'aveugles que n'en contient l'institut de Paris. M. Howe, directeur de l'institution pour les aveugles de Boston, visita l'établissement de Paris vers 1830, et le trouva encore à-peu-près dans le même état. Un sur vingt parvient à peine, dit-il, après huit années d'apprentissage, à gagner sa vie, et encore n'est-ce point en pratiquant un des métiers appris dans l'institut, il ne le peut que lorsque le hasard ou une grande protection lui fait obtenir une place d'organiste ou lorsqu'il réussit dans une spécialité, comme à accorder des pianos, ce qui encore ne peut avoir lieu que dans une grande ville.

M. Dufau, professeur à l'institut des aveugles de Paris, propose, dans son *Essai*, une nouvelle organisation de

ces établissements mais elle se ressent malheureusement trop du point de vue sous lequel on a jusqu'ici envisagé ces sortes d'établissements en France.

Il y aurait une institution supérieure à Paris et des institutions secondaires dans les départements. La limite de l'âge d'admission serait quatorze ans et la durée du séjour dans l'institut de quatre ans. Ce temps suffirait pour parcourir le cercle entier de l'instruction primaire. On y enseignerait la musique dans le but surtout de reconnaître les sujets qui manifesteraient une véritable vocation pour cet art, dont l'enseignement complet serait un des principaux objets de l'institution supérieure. Les travaux manuels devraient également faire partie des occupations auxquelles pourraient être livrés ces enfants dans les institutions secondaires, mais plus pour les initier à une foule de procédés qui les rendent plus adroits et qui donnent plus de dextérité à leurs doigts, que pour faire un véritable apprentissage. Ceux des élèves qui, dans le cours de quatre années, auraient parcouru le cercle entier de l'instruction et manifesté de hautes dispositions naturelles, soit pour les sciences ou les lettres soit pour la musique, seraient, après avoir subi un examen qui constaterait leur capacité, envoyés à l'institution supérieure de Paris, où les travaux manuels seraient exclus; les autres seraient renvoyés chez leurs parents ou amis avec un peu de science, ce qui est très-bien, mais sans aucun moyen de subsistance, plus malheureux qu'auparavant parce qu'ils auraient goûté les douceurs d'une vie studieuse, pendant les quatre années de la jeunesse qui décident ordinairement des habitudes de toute la vie et qu'alors ils deviendraient une charge à leurs parents, ou bien qu'ils seraient forcés de mendier leur vie. Ces quatre années passées dans les

institutions secondaires, au lieu d'avoir servi à leur bonheur, n'auraient donc servi qu'à augmenter leurs besoins et à rendre plus douloureuse l'impuissance d'y satisfaire. Ils s'y seraient convaincus qu'ils ont le pouvoir de faire quelque chose de réellement utile, qu'ils sont moins éloignés de tous ceux qui les entourent qu'ils ne se l'étaient imaginés, et qu'avec quelques soins et un peu d'attention ils pourraient les égaler en quelques points et toujours du moins les approcher. Ils y auraient été l'objet de l'attention publique et senti qu'ils possèdent une place, quelque humble qu'elle soit, dans la société et que la barrière qui les en separe peut être franchie. Ils y auraient bu, comme s'exprime M. Howe, à la fontaine des connaissances, assez pour avoir une soif qu'ils seraient dans l'impossibilité d'étancher, ils y auraient vecu assez longtemps pour rendre la pauvreté et la pénurie doublement pénibles, et leurs intelligences y auraient été assez cultivées pour faire de leur instruction même une source de misères. Les renvoyer après ces quatre ans passés dans une école ne serait que les former pour un hôpital ou une maison de charité. Le résultat ne vaut pas la peine. Le but qu'on se propose donc, surtout en France, est de donner à ces infortunés une éducation intellectuelle au lieu de chercher à les rendre capables de gagner leur vie par des travaux manuels afin qu'ils puissent devenir indépendants, c'est la science plutôt qu'un métier, c'est l'agréable plutôt que l'utile qu'on a en vue; l'état de cécité, me disait un jour un instituteur célèbre en France, enlève plutôt les moyens physiques que moraux; c'est donc à développer les ressources du cœur et de l'esprit des aveugles que leurs bienfaisants instituteurs doivent surtout s'attacher.

En Angleterre un principe contraire a dominé ceux

qui ont établi des institutions pour les aveugles ; c'était pour les instruire dans les travaux manuels, pour en faire des artisants, mais nullement pour en faire des savants. On admettait le principe de l'économie de la charité publique qui nons enseigne que puisque les aveugles pauvres sont à la charge de la société, il vaut bien mieux de leur procurer les moyens de gagner leur subsistance eux-mêmes que de pourvoir à leurs besoins en leur accordant une pension viagère, et pour atteindre ce but on forma des écoles. Les résultats sont des plus satisfaisants; un grand nombre d'aveugles sont parvenus à se faire un état et à entretenir leur famille au moyen de leur industrie.

Au commencement ce principe était trop rigoureusement appliqué, on excluait tout enseignement intellectuel et, dans un des premiers établissements de l'Angleterre, on semble encore douter de l'utilité de la lecture au moyen de lettres en relief. L'Écosse modifia les deux principes trop exclusifs et les combina de manière à donner aux aveugles assez d'instruction pour les occuper et relever leurs esprits, mais en ayant soin toutefois de ne pas y employer le temps dont il ont besoin pour se rendre habiles dans un métier. C'était, comme on le voit, les rapprocher de la position des clairvoyants et travailler par conséquent le plus efficacement à leur bonheur. Les examens publics ont démontré la possibilité d'une telle combinaison. Leurs réponses aux questions ont attesté de reste l'aptitude des aveugles pour les différentes branches de l'enseignement primaire et le succès de l'entreprise philantropique, tandisque, d'un autre côté, les rapports annuels sur la situation financière des maisons ont prouvé que cette instruction ne nuisait sous aucun rapport à la prospé-

rité matérielle de la maison, mais, au contraire, que l'instruction qu'ils recevaient avait aidé à leur inspirer le goût du travail, par le noble désir d'être utile ou du moins de ne plus rester à charge à leurs concitoyens.

L'instruction varie encore dans chacun des asyles et des institutions aussi bien en Écosse qu'en Angleterre, et le degré jusqu'où elle est poussée diffère sensiblement d'une école à l'autre, mais nulle part elle ne se donne aux dépens du temps exigé par le travail. Une heure, une heure et demie y est employée, et on arrange les choses de manière à en faire une véritable recréation. On pouvait espérer de l'esprit positif des Anglais ce qu'ils ont fait, et l'Écosse, en modifiant, par son zèle éclairé pour la propagation de l'enseignement primaire parmi cette classe d'infortunés, ce qu'il pouvait y avoir de trop matériel dans les idées anglaises, peut se vanter d'avoir résolu le problême de cette instruction, en mêlant l'utile à l'agréable, comme s'exprime M. Haüy.

Cependant il reste une question bien importante à discuter. On s'accorde en Angleterre complètement sur la nature de l'éducation à donner aux aveugles et partout elle est d'abord industrielle; mais on varie essentiellement sur l'emploi des aveugles après leur instruction.

Il y a des institutions que je nommerai des *écoles*. Les enfants y reçoivent pendant un nombre déterminé d'années tous les soins que demande leur état et ils y font l'apprentissage d'un métier proportionné à leurs forces et au degré d'adresse qu'on a remarqué en eux, mais d'où ils sont renvoyés la plupart avec une gratification de 50 à 100 francs, destinée à leur fournir les moyens de continuer l'industrie qu'on leur a enseignée ou bien avec un assortiment de tous les outils nécessaires à l'exercice du métier qu'ils ont appris.

Les autres institutions sont plutôt des *asyles*. Leur but n'est pas seulement de former leurs élèves au travail des mains pendant un certain temps et puis de les remplacer par d'autres, mais de les employer après leur éducation dans la maison même s'ils le désirent ou s'ils le méritent par leur bonne conduite.

J'ai vu les deux systêmes et je vais en exposer les avantages respectifs.

Les *écoles* sont fondées d'après l'idée que les aveugles sont capables de faire isolément ce qu'ils peuvent produire lorsqu'ils sont rassemblés ou du moins que la différence n'est pas notable, et que renvoyer ceux qui ont appris un métier, c'est rendre possible l'admission d'autres aveugles et étendre par conséquent l'influence bienfaisante de l'institution. C'est le systême qu'on avait suivi d'abord et qui est encore en vigueur dans quelques établissements en Angleterre et en Irlande, mais dont on commence assez généralement à revenir après les résultats qu'offrent ces institutions en Écosse où ils sont tous des *asyles*.

En effet le systême *asylaire* doit se borner à un nombre plus limité d'élèves que n'en peut admettre une école et son action bienfaisante ne semble pas pouvoir être aussi étendue que celle d'une école et devoir forcément exclure une foule de malheureux qui recevraient une éducation si tous les établissements de cette nature étaient des écoles ; mais ceci n'est qu'apparent ou plutôt que temporaire et finit en réalité par procurer le bienfait d'une éducation à un plus grand nombre. Observons d'abord que la masse des aveugles travailleurs dans un asyle change plus souvent qu'on ne le suppose : d'une manière ou d'autre, chaque année, soit par la mort, soit autrement, un dixième et jusqu'à

un septième quitte l'asyle (1) qui se renouvelle par conséquent tous les dix ou au plus tard tous les quatorze ans; la succession des élèves, dans les écoles, n'est donc tout-au-plus que double relativement aux asyles.

Remarquez encore que cette succession rapide des élèves expose l'institution à des pertes considérables, car à peine ont-ils acquis assez d'adresse pour faire espérer qu'ils seront utiles par leur travail, qu'ils quittent l'atelier pour faire place à ceux qui, par leur ignorance et leur maladresse, causeront à leur tour des pertes à la maison. L'inégalité de production qui est inévitable dans une école, empêche ensuite d'être à même de faire des affaires régulières, les débouchés manquent donc et ceci occasionne d'autres pertes, tandis qu'un asyle, produisant régulièrement chaque année à-peu-près la même masse et étant à même de fournir exactement les chalands, à cause de son personnel toujours à-peu-près le même, est plus sûr de trouver où placer ses productions. Les ventes des écoles d'aveugles de Paris, de Londres, de Liverpool et de Bristol, comparées à celles des asyles d'Édimbourg et Glascow mettront ce point hors de contestation.

(1) Voici le mouvement des élèves dans l'asyle de Glascow, où il est plus rapide encore.

DEPUIS LE 28 MARS 1828 JUSQU'EN	ON A ADMIS ÉLÈVES	ONT QUITTÉ LA MAISON OU ONT ÉTÉ RENVOYÉS	NOMBRE DES ÉLÈVES MORTS	TOTAL.
1829	38	7	3	10
1830	47	9	4	13
1831	57	10	5	15
1832	62	15	5	20
1833	70	19	5	24
1834	78	24	6	30
1835	86	24	7	31
1836	97	27	10	37
1837	105	29	12	41

ÉCOLES.

LIEU.	ANNÉE.	NOMBRE D'ÉLÈVES.	PRODUIT DES VENTES.
Paris.	1816	82	Fr. 355
	1817	89	848-95
	1818	92	993
	1819	95	905
Londres. . .	1832	112	Liv. sterl. 1345
	1836	»	1469
Liverpool. .	1835	105	1839
	1836	108	1818
Bristol. . . .	1833	33	906
	1834	»	992
	1835	40	1019
	1836	43	1138

ASYLES.

Édimbourg.	MOYENNE DE 1822 à 32	80	Liv. sterl. 3200
Glascow. . .	1828	22	231
	1829	28	642
	1830	34	665
	1831	42	887
	1832	42	1101
	1833	45	1189
	1834	48	1303
	1835	55	1953
	1836	60	2514
	1837	64	2472

Les ventes des asyles, avec un nombre égal d'élèves surpassent donc de plus d'une moitié les ventes d'une école, et les profits diffèrent en conséquence. Il y a plus. Les dépenses de l'école de Londres montent annuellement à Liv. sterl. 4000 et celles de Liverpool à 3000, tandis qu'avec un nombre à-peu-près égal d'élèves elles

ne sont que de près de 1000 dans les asyles d'Édimbourg et de Glascow. Les résultats sous ce rapport sont donc tous à l'avantage des asyles.

En résumant les calculs que j'ai faits, on trouve que les profits des ventes sont au moins doubles dans les asyles et que les dépenses y sont trois fois moindres que dans les établissements qui ne sont que des écoles; de sorte que si la succession des élèves est plus rapide dans les écoles et si l'instruction peut par conséquent être étendue à un plus grand nombre d'individus, cet avantage n'est encore qu'apparent, car il est en réalité plus facile de former deux asyles que d'établir une école, mais j'ai besoin de le dire et je le dis avec une profonde conviction, on ne peut nullement imputer à la direction de ces établissements que les profits soient moindres et les dépenses plus fortes, ces désavantages sont la conséquence forcée du système même; mais il n'en est pas moins duement prouvé que, sous le rapport de l'économie intérieure de la maison, un asyle est préférable à une institution qui ne serait qu'une école.

Mais continuons. Suivons les élèves hors de l'établissement, après leur instruction et travaillant isolément.

Un aveugle puise dans la compagnie de ses semblables du courage, mais comme il est naturellement porté à l'abattement, il perd bientôt son courage s'il est isolé et cela d'autant plus vite, qu'à chaque instant, il est forcé de reconnaître la supériorité des clairvoyants et qu'il remarque fort bien qu'il n'excite plus cet intérêt que causent les aveugles réunis en masse. Il est arrivé assez souvent que des aveugles espérant qu'ils parviendraient à se suffire, sont sortis volontairement des asyles d'Écosse et qu'ils se sont établis dans les villes qui leur offraient les moyens de placer le produit de leur travail,

une noble ambition les animait; d'autres ont tenté la même chose après avoir été renvoyés pour mauvaise conduite. Tous étaient depuis plusieurs années dans l'établissement et la plupart de bons ouvriers. Après un essai de quelques années, de quelques mois souvent, ils ont eux-mêmes reconnu l'impossibilité de continuer seuls la lutte avec les ouvriers clairvoyants et ont sollicité leur réadmission. Ces faits ne sont pas rares. Dans le rapport annuel de 1833 de l'institut des aveugles de Dublin, on a fait la même remarque: « Nous avons vu avec peine, disent les administrateurs, que des élèves qui avaient acquis une grande habileté dans un ou plusieurs métiers et qui étaient sortis de l'établissement avec un bon caractère et une somme assez notable de gages reçus, n'ont pas réussi dans leur entreprise à leur retour, par défaut d'appui et d'encouragement qu'ils méritaient si éminemment, et que leurs fonds ayant été graduellement épuisés, ils ont été forcés de retournerà Dublin pour augmenter la masse de pauvreté déjà excessive. »

Dans une assemblée tenue à Manchester, en mars 1834, rélativement à l'érection d'une institution pour les aveugles, qu'on est sur le point d'ouvrir, le comité chargé de prendre les renseignements nécessaires, assure qu'à Liverpool aussi on a déjà senti depuis longtemps le besoin d'un asyle pour les aveugles qui ne peuvent pas pourvoir à leurs besoins par les gages qu'ils gagnent hors de l'établissement et que le résultat de toutes les informations qu'ils ont prises est une conviction que l'institution de Manchester doit être un asyle.

Je me suis convaincu, par le témoignage unanime de tous les surintendants des établissements des aveugles de l'Angleterre, que des avantages dignes de l'entreprise

sont seuls possibles dans un asyle, aussi tous les efforts tendent à atteindre ce but.

Mais supposons encore que l'aveugle, dans son isolément, puisse produire autant que dans un asyle; ce n'est pas tout que de savoir produire, il faut pouvoir vendre.

Une institution publique qui est toujours en évidence a un pouvoir d'attraction que n'a pas l'aveugle isolé. On est fier de posséder un asyle pour les aveugles, on le regarde comme une gloire nationale, on aime donc à contribuer à son éclat, d'autant plus que les hommes influents, qui sont à la tête de l'administration de l'institution, peuvent y attirer leurs connaissances en donnant la certitude que les matières premières sont toujours de la meilleure qualité et que les prix ne sont pas plus hauts qu'ailleurs. Ceci encore n'était possible que dans un asyle, qui, par ses capitaux, peut se procurer au comptant et à meilleur marché les meilleures matières premières, ce que ne peuvent pas les ouvriers ordinaires et ce que les clairvoyants gagnent par plus d'adresse, ils le perdent par le prix elevé auquel ils doivent se procurer les matériaux, de sorte que la concurrence devient possible lorsque les aveugles travaillent en corps et jamais lorsqu'ils sont isolés.

Dans une institution où les aveugles ne restent pas après leur instruction, on ne peut enseigner que des métiers qui n'exigent ni l'emploi de grands capitaux, ni le concours, de plusieurs ouvriers ni enfin l'emploi de machines coûteuses, chaque métier doit être un travail individuel au lieu que, dans un asyle, l'usage des machines à vapeur et la division du travail pour la fabrication d'un seul produit peuvent être introduits avec un immense avantage.

Il est prouvé que plus d'un quart, sinon un tiers des

aveugles le sont devenus dans un âge avancé : l'ophthalmie militaire seule, sur 4,117 aveugles qui existaient en 1835, en Belgique, a causé 960 cas. A cette classe nombreuse, trop âgée pour acquérir encore l'adresse nécessaire dans un métier, il faut un travail facile à apprendre et productif dès les premiers jours. Dans un asyle on peut utiliser ses forces, employer avec profit un malheureux qui jamais, dans une école, ne parviendrait à gagner la moindre chose. Ainsi, dans l'asyle d'Édimbourg, la fabrication des matelats en crin est l'occupation principale. La manipulation du crin, avant qu'il puisse être tordu, occupe ceux qui ont le moins de dispositions pour l'apprentissage d'un métier, l'usage d'une machine à vapeur rend tout ce travail moins dûr et plus productif; d'autres tordent le crin. On en emploie plusieurs à tisser la toile des matelats; ce métier, s'il était isolé, ne rapporterait guères ce qu'un aveugle peut gagner en faisant autre chose, mais dans cet asyle, la consommation en est assurée et le plus haut prix en est donné; les filles cousent ces couvertures et les plus adroits des aveugles remplissent les matelats. Cette division de travail rapporte des gages qu'aucun métier ne saurait procurer, et emploie utilement, dès les premiers jours de son entrée, l'aveugle le plus borné.

Parlons à présent d'une classe assez nombreuse d'aveugles à laquelle jusqu'ici, ceux qui ont contribué à l'érection des écoles, ont peu songé et qui méritent toute notre attention. Je veux parler des hommes devenus aveugles après leur mariage. Il y a peu de cas qui doivent exciter davantage notre sympathie. Devenus aveugles à une période de la vie à laquelle toutes les habitudes sont formées, que pourrait-on faire pour eux dans une école? mais dans un asyle on est en état de leur donner un travail proportionné à leur goût et à leur adresse, et

d'alterner les heures de travail avec le temps qu'ils peuvent passer chaque jour au sein de leur famille : c'est ainsi qu'à Édimbourg il y a dans l'asyle 20 hommes mariés qui ont des familles qu'ils nourrissent du fruit de leur travail et à Glascow le nombre est plus considérable encore.

L'éducation, dans les établissements d'aveugles, doit donc avant tout être industrielle et tous nos soins doivent tendre à en faire d'utiles citoyens au lieu d'en vouloir former des savants. Les savants sont assez nombreux dans la classe des clairvoyants pour qu'on puisse se dispenser d'en chercher dans la classe à laquelle cette qualité serait une complète inutilité, si non une source de malheur. D'ailleurs, pourquoi vouloir leur procurer plus d'instruction lorsqu'ils sont aveugles qu'on ne leur en aurait donné s'ils avaient joui de tous leurs sens, je le concevrais encore, si la science les rendait heureux ou si elle leur faisait gagner la vie, mais cela n'est pas. On a proposé d'en faire des maîtres d'école, mais quoiqu'on en ait dit et écrit, non seulement un insurmontable préjugé refuse d'admettre les aveugles comme instituteurs d'enfants ordinaires, mais il y a de fort bonnes raisons qui les feront toujours refuser ; en effet, il ne s'agit pas seulement d'instruire la jeunesse, de lui apprendre à lire et à écrire, mais de donner une éducation pour laquelle une surveillance de tous les moments est nécessaire et dont ils sont incapables.

Une profession, mais non la science, tel est le but de leur éducation. Parmi les moyens d'atteindre plus sûrement cette fin et d'exercer le plus d'influence sur le bonheur des aveugles, un asyle est à tous égards supérieur à une école, et seule même il est capable de procurer un bien durable.

CHAPITRE II.

ORIGINE ET ORGANISATION DES ÉTABLISSEMENTS POUR LES AVEUGLES EN ANGLETERRE.

La statistique des aveugles n'a pas encore été faite officiellement en Angleterre, quelques relevés particuliers nous mettent cependant à même d'en connaître approximativement le nombre. Les directeurs de l'école des aveugles de York nous ont communiqué les résultats de leurs recherches sur ce comté. Un tableau fut envoyé contenant les questions nécessaires sur l'âge, les causes de la cécité etc. Près de sept cents réponses furent reçues; la population des paroisses du comté de York qui les envoyèrent, était en 1831, de . . . 862,533
redressé pour 1836 940,926

Les tableaux reçus donnent le nombre d'aveugles.		840
—	au-dessous de 50 ans	326
—	au-dessous de 25 ans	143
—	de 10 à 20	58
—	de 10 à 16	40
—	au-dessous de 10 ans	49

En appliquant ce résultat à toute la population du comté, on trouve le nombre suivant :

population du comté de York en 1831 . . 1,374,296
corrigé en nombres ronds pour 1836 . . . 1,500,000

aveugles dans le comté		1,339
—	au-dessous de 50 ans	520
—	au-dessous de 25 ans	223
—	de 10 à 20 ans.	92
—	de 10 à 16 ans.	64
—	au-dessus de 10 ans	78

Il est à supposer que ce nombre est au-dessous de la réalité, mais en l'admettant et en l'étendant à toute l'Angleterre on trouve qu'il y a sur une population de 15,000,000

aveugles 13,390

ou, si on y comprend l'Écosse et l'Irlande, c'est-à-dire une population de 25,000,000
on trouve aveugles. 22,316

et le nombre de ceux qui sont capables de recevoir l'instruction, en ne comptant que ceux qui sont agés de 10 à 25 ans, est de 2,296

Mais le nombre des aveugles paraît être plus considérable encore en Angleterre et pouvoir être porté à 1 sur mille ou à. 25,000

M. Anderson le porte à 1 sur 890, ou 28,000

En supposant qu'un quart de ce nombre soit incapable d'instruction à cause de l'âge ou de maladies et qu'un autre quart soit au-dessous de 10 ans, il nous en restera encore. 14,000

Déduisons de ce nombre 3,000 aveugles appartenant à la classe élévée ou moyenne et qui n'ont pas besoin des secours des asyles, il reste onze mille aveugles capables d'instruction et qui ont droit à reclamer de la société un moyen quelconque d'existence. Les établis-

sements dans tout le royaume uni, contenaient en 1836—37 le nombre suivant d'élèves :

Londres	122
Liverpool	108
Edimbourg.	82
Glascow	60
Bristol	43
Norwich (à-peu-près) .	40
Dublin.	39
Yorck	19
Belfast (à-peu-près) . .	10
Molyneux (Dublin). . . .	30
Total . . .	553

Ainsi voilà plus de dix mille aveugles qui, en Angleterre, ne reçoivent aucune instruction et dont la plupart sont à charge à la société, car l'expérience l'a démontré, sauf quelques rares exceptions, un aveugle abandonné à lui-même ne peut guère se mettre en position de gagner sa vie. En Angleterre cependant les institutions pour les aveugles sont plus multipliées et mieux organisées que dans la plupart des autres contrées. C'est encore-là que ces institutions ont été établies plutôt que partout ailleurs, à l'exception de la France, qui a l'honneur d'avoir érigé le premier établissement de ce genre; mais celui de Liverpool lui est presque contemporain.

Ce fut en 1791, qu'un simple citoyen Pudsey Dawson esq., mort en 1816, fonda, avec le secours de souscripteurs, une école pour instruire les aveugles pauvres dans les travaux manuels, le chant d'église et le jeu de

l'orgue. L'établissement a été jusqu'ici libéralement soutenu par des souscriptions, des donations et des legs et il a pris avec le temps une si grande importance, par le nombre de ses élèves, qu'on regrette sincèrement que ses directeurs ne l'aient pas mis à la hauteur des progrès que les autres institutions d'aveugles ont faits partout en Angleterre. Il paraît que quelques personnes attachées à l'école savent qu'on a inventé une impression en relief à l'usage des aveugles et qu'on peut leur apprendre à lire et à écrire, mais jusqu'ici on n'a attaché aucune importance à l'instruction intellectuelle des élèves, ils n'y apprennent qu'un métier.

Les occupations principales sont la corderie; la vente, en 1836, de cordes monte à . . Liv. st. 754-11-10 $\frac{1}{2}$

La vannerie occupe un grand nombre de bras; la maison en a vendu, en 1836, pour. 368-18-08

On y fait des nattes en cordes ordinaires, en vieilles cordes goudronnées, des nattes velues en cordes et des tapis; on en a vendu, en 1836, pour. 502-11-10

Il y a aussi des cordonniers, les filles tricotent des pantouffles, et quelques-unes cousent. Les ventes de toute l'année 1836 montent à . . . . 1818-18-00 $\frac{3}{4}$

Les machines y sont très-perfectionnées. Des maîtres clairvoyants sont régulièrement employés pour enseigner les différents métiers. Malgré l'étendue de sa fabrication, l'établissement ne profite pas par ses produits: comme je l'ai déjà observé, les élèves quittent la maison au

moment qu'ils pourraient commencer à se rendre utiles, et les gages des maîtres absorbent le reste.

Le personnel de l'établissement est retribué comme suit :

Surintendant et sa femme. . . .	Liv. st.	283-10-00
Surveillante de la garde robe		21-00-00
Maître tisserand		70-05-00
— cordier.		58-05-00
— vannier.		70-05-00
— cordonnier.		70-05-00
— de musique		90-10-00
— de chant		70-00-00
Domestiques.		59-06-07
Le collecteur de souscriptions.		20-05-10
Le chapelain		500-00-00
Total. . . .		1263-12-05

Le nombre des élèves reçus dans cette institution depuis son origine jusqu'en 1836 est de 984, et 108 s'y trouvaient au 1er janvier 1837. En 1836, 31 nouveaux disciples furent admis et 28 quittèrent l'établissement; 11 furent des vanniers, 4 cordonniers, 2 cordiers, 2 cousaient et 2 faisaient des nattes. A leur sortie 3 reçurent 4 guinées et 4 en reçurent 3. De ce nombre 9 travaillaient bien, 6 n'avaient que médiocrement réussi, 8 autres n'avaient fait aucun progrès et le reste fort peu.

Le document officiel dont je tire ces détails contient la statistique suivante, qui est digne de fixer l'attention. Les aveugles y sont divisés en aveugles qui le sont totalement et en ceux qui ne le sont que partiellement,

assez pourtant pour que la vue qu'ils ont conservée ne leur soit d'aucun usage utile.

STATISTIQUE FAITE A LIVERPOOL.	TOTALEMENT.	PARTIELLEMENT.	Total.
Aveugles de naissance	50	28	78
— par suite de la petite vérole .	170	42	212
— » d'une inflamation. .	188	120	308
— » de cataractes	37	78	115
— » de causes extérieurs	56	28	84
— » d'un défaut dans le nerf optique . . .	63	46	109
— » d'une organisation imparfaite	3	9	12
Ont perdu la vue à la mer	8	1	9
— peu-à-peu.	4	0	4
— par suites de fièvres.	9	2	11
— » de la rougeole . .	5	3	8
— » de la coqueluche	1	0	1
— » de convulsions . .	2	3	5
Par suites de causes inconnues ou imparfaitement décrites	15	13	28
(1) Totaux. . .	611	373	984

(1) Voici cette même statistique de Glascow jusqu'en 1837.

Aveugles de naissance	12
— par inflammation des yeux.	27
— » la petite vérole.	17
— » Amaurose.	6
— » Cataracte.	5
— » Accident	11
Par la fièvre scarlatine, typhoïde, nerveuse	3
Par opacité de la cornée transparente, par la rougeole. .	2
Et par des causes inconnues	14
TOTAL. . .	97

Les revenus de cette maison sont assez considérables. Les paroisses ou les amis des élèves ont payé, en 1836,

pour leur entretien . . . . . . Liv. st.	516-13- 4
Divers débiteurs ont payé	37-13- 8
On a vendu des produits de la maison pour	1767-18-11
Divers legs ont produit.	1032-10- 0
Dons et souscriptions	1184- 6- 0
Intérêts de sommes déposées	81-11- 2
Reçu pour habillements fournis aux élèves	249- 0- 6
Reçu de la vente de livres d'hymnes . . .	9-16- 0
Trouvé dans les boîtes	55-12- 3
En mains du trésorier d'après le dernier rapport	65- 1- 1
Item de cette année	613-18- 5
Bénéfices produits par la chapelle avec le boni de l'année passée.	2334- 0- 4
Total des revenus de la maison. L. st.	7947-19- 2

ou près de 200,000 francs, et les dépenses pour cette même année montaient à . . . . Liv. st. 5232-03-10 c'est-à-dire à plus de 130,000 francs.

Les bâtiments placés dans un des plus beaux quartiers de la ville ont été faits pour cette destination. Ils sont larges et bien aérés.

Le second établissement formé pour les aveugles fut celui d'Édimbourg. Le célèbre Dr Blacklock, qui résida pendant longtemps dans cette ville, avait souvent formé des vœux pour l'érection d'une institution pour l'instruction des personnes qui, comme lui, avaient été privées de la vue.

Il communiqua ses vues à son ami M. David Miller, instituteur de cette ville et aveugle de naissance. M. Miller fut un exemple frappant de l'influence que peut exercer une judicieuse instruction qu'on commence de bonne heure. Après la mort du Dr Blacklock M. Miller se concerta avec le révérend Dr David Johnston de Leith (nord), dont il avait eu l'occasion d'apprécier le caractère plein d'active bienveillance. Le digne Johnston résolut bientôt de réaliser l'idée philantropique de son ami. On mit donc cet objet sous les yeux du public, afin de l'y intéresser. M. Miller écrivit aussi à M. Haüy pour prendre des informations, et en reçut une lettre très-polie accompagnée d'un exemplaire de son *Essai sur l'éducation des aveugles*.

Immédiatement après, une assemblée eut lieu sous les auspices de Guillaume Forbes, Bart. entre quelques amis et il fut résolu qu'un asyle serait érigé aussitôt que les fonds le permettraient, et dès le 20 décembre 1792, ils montaient déjà à près de L. 700. On convint encore et M. Johnston fut nommé secrétaire; la maison s'ouvrit le 23 septembre 1793, et neuf aveugles y furent admis.

M. Miller continua à donner ses soins aux aveugles et rendit d'importants services à la naissante institution. Il s'attacha surtout à enseigner différents ouvrages manuels aux filles, mais il ne lui fut pas permis de vivre assez longtemps pour voir l'établissement séparé que le secrétaire actuel M. Robert Johnston a fondé pour les filles.

Le docteur Henry Moyes, aveugle et professeur, donna alors des leçons de philosophie de l'histoire naturelle et annonça une séance publique, en faveur des aveugles, qui attira une foule de personnes des

plus marquantes de la ville, ce qui augmenta notablement les fonds dont la direction disposait déjà, et lui permit d'acheter un local en 1806, elle en acheta un autre dans la même rue, en 1822.

Le but principal des fondateurs de l'institution fut d'enseigner aux aveugles un métier afin qu'ils pussent se soutenir, s'il était possible, par leur propre industrie.

Au commencement, la maison était un asyle et ceux qui, en entrant, donnèrent quinze livres sterl., eurent droit pour toute la vie, à tous les avantages et tous les privilèges de l'établissement; mais l'insuffisance des fonds n'ayant pas permis de continuer l'admission de nouveaux élèves, la constitution primitive subit un changement. Par ce qu'on appelle le nouveau système, l'asyle s'adjoignit une école pour les jeunes aveugles qui n'y restent qu'un certain nombre d'années et dont la pension est à la charge des paroisses ou de leurs amis. Après trois années d'apprentissage ces élèves reçoivent tout ce qu'ils gagnent ce qui, en diminuant la charge de leurs bienfaiteurs, est un puissant encouragement pour ces infortunés eux-mêmes et fait croître en eux le désir de se rendre tout-à-fait indépendants par leur travail.

Tandis que le Dr Johnston, qui dirigea principalement l'asyle jusqu'au jour de sa mort, et les autres membres du conseil, soignèrent l'éducation industrielle des élèves, ils ne négligèrent nullement leur éducation morale et intellectuelle. Depuis l'ouverture de la maison l'instruction religieuse avait toujours fixé l'attention des directeurs et fut l'objet de tous leurs soins.

Pendant l'année 1820, le cours d'instruction commença à s'étendre à d'autres branches des connaissances utiles. C'est surtout aux soins de M. Robert

Johnston, le secrétaire actuel, que l'institution est redevable de la position brillante dans la quelle elle se trouve. Depuis la mort de son oncle le Dr Johnston, il n'a cessé de surveiller les intérêts des aveugles avec un zèle infatigable, inventant ce qui pouvait éclairer leur esprit et augmenter leur bonheur: aussi il les regarde comme ses enfants plutôt que comme des personnes qui dépendent de la charité publique.

Une maison avait été établie séparément à Sciennes, pour le logement et l'entretien des jeunes aveugles, mais des considérations pécuniaires forcérent la direction de l'abandonner en 1832. On était cependant revenu, lors de ma visite à cet établissement, à ce projet et les apprêts pour l'admission de 16 élèves à loger dans la maison étaient déjà très-avancés. Il faut remarquer pour comprendre ce qui précède, que les aveugles ne sont pas logés dans l'asyle, ils demeurent la plupart dans le voisinage de l'établissement; bon nombre sont mariés et ont une famille, et le bien que produit l'asyle s'étend ainsi à plus de 250 personnes, femmes et enfants.

Au mois d'octobre les aveugles ont l'habitude d'acheter leurs provisions de pommes de terre et de charbons pour toute l'hiver. Ce sont les aveugles eux-mêmes qui discutent ce marché et avec toute la prudence des clairvoyants, le marché conclu est renvoyé au secrétaire qui garantit le payement. Cet arrangement leur garantit la meilleure marchandise aux plus bas prix. Alors chacun demande de la masse, qu'on a ainsi acheté ce qu'exige la consommation de son ménage. Dès le mois d'octobre les aveugles déposent, chaque semaine dans les mains du trésorier qu'ils ont choisi parmi leurs confrères, la petite somme de six pences ou d'un

shilling, selon la quantité qu'ils ont reçue. Ces petites sommes sont déposées dans une caisse d'épargnes jusqu'à ce qu'elles montent à dix livres sterl., alors le trésorier les verse entre les mains du secrétaire qui lui donne pour sa décharge un reçu. C'est-là, comme on voit, leur inspirer des habitudes de prévoyance et former leur morale en soignant leur physique. Rien ne doit être negligé dans l'éducation des aveugles de ce qui peut aider à leur donner des idées d'ordre. On a par exemple, changé le jour de payement des gages, qui ne se fait plus depuis quelques années que le lundi soir et on est parvenu par-là à prevénir plusieurs abus.

Les aveugles commencent leur travail, du 15 mars au 15 octobre, dès 6 heures du matin; les autres mois à 8 heures. Il y a tous les jours un temps de prière, matin et soir, qui ne peut pas se prolonger au-delà d'une demie-heure. Les samedis après-midi et les lundis matin on leur donne l'instruction religieuse. Tous les aveugles sont obligés d'assister à ces exercices, et une absence non motivée ou une tenue indécente pendant ce temps, si on ne se corrige pas, suffit pour être renvoyé. On leur accorde une heure pour aller prendre leur déjeuner et une heure pour dîner; en hiver ils doivent apporter leur déjeuner, au lieu de l'aller prendre à leur demeure.

Si l'on arrive trop tard, on subit une pénitence proportionnée au temps et aux rechûtes; si l'on est paresseux, si l'on emploie son temps à causer, si l'on gâte ou si l'on détruit ses matériaux, on subit une réduction de gages et si l'on ne se corrige pas, on est renvoyé.

Leur conduite morale est sérieusement surveillée et les fautes sévèrement reprimandées ou punies de renvoi.

Ceux qui sont malades, s'ils obtiennent un certificat du médecin, continuent à recevoir leurs gages ordinaires la première semaine, à moins que leur maladie ne provienne d'inconduite; mais si la maladie continue, ils ne reçoivent plus que la moitié de leurs gages habituels à moins que le secrétaire n'en juge autrement. Les aveugles employés à l'asyle ne peuvent pas travailler au même métier chez eux; on est sévère sur ce point, et on y a été forcé, pour prévenir le vol de matières premières.

Sans prétendre au droit d'empêcher ceux, qui en auraient l'intention, de se marier, les directeurs obligent les aveugles de les consulter avant d'entrer dans cet état et ils sont toujours prêts à donner les meilleurs conseils pour une affaire si importante. Il est enjoint aux aveugles d'être chez eux après neuf heures du soir, et la moindre apparence d'ivresse est sévèrement punie. Les directeurs récompensent ceux qui, à la fin de l'année, ont la plus forte somme déposée à la caisse d'épargne, et chacun d'eux est obligé d'y placer au moins une petite somme. Le choix des demeures pour les élèves qui ne sont pas mariés est reservé aux directeurs.

Ces règles sont lues aux aveugles quatre fois par an, afin qu'aucun ne puisse prétendre les avoir ignorées.

Ce que j'ai dit se rapporte principalement à l'établissement des hommes, quelques observations sur celui des filles pourront intéresser. Elles sont conduites d'après les mêmes larges principes que les hommes. Toutes les filles sont logées dans la maison, à l'exception de deux ou trois dont les parents demeurent en ville.

L'état moral et intellectuel des filles est à-peu-près celui des hommes. Dans les conversations elles sont

gaies et heureuses, polies et obligeantes les unes envers les autres. Elles passent les heures de recréation en conversant ensemble ou en s'initiant les unes les autres dans quelques-unes de ces connaissances qui tendent si puissamment à élever les idées et à développer l'intelligence. Plusieurs filles exécutent avec goût des pièces de musique des plus compliquées.

Les affaires de l'asyle sont sous la direction d'un comité choisi par les patrons et les souscripteurs et qui est composé d'un président, de quatre résidents, d'un trésorier, d'un secrétaire, de quatre auditeurs, de deux clercs, d'un agent comptable (*accountant*) et de douze directeurs ordinaires. Mais l'âme de toute cette institution est le secrétaire, le digne Johnston. C'est à lui que je dois la plupart des notions que j'ai acquises sur l'économie d'un asyle, et je suis heureux de pouvoir lui exprimer ici toute ma reconnaissance.

Une autre institution fut établie, en 1793, à Bristol, sous le titre de « asyle de Bristol ou école d'industrie pour les aveugles. » Son but n'est pas d'employer les aveugles après leur instruction, mais de leur apprendre les moyens de gagner la vie par le travail. Cet établissement est dû encore à la charité publique, si puissante en Angleterre, et son influence bienfaisante s'est étendue depuis son origine à plus de 200 infortunés. On y reçoit des aveugles de tous les comtés de l'Angleterre.

En conséquence de deux legs en 1829 et 1830, il fut décidé qu'on bâtirait une nouvelle maison. Le terrain fut acheté 1850 livres sterl. et un magnifique bâtiment dans le style gothique y est érigé pour le logement de 70 internes, avec des salles de travail pour 100 personnes. Cette construction ne coûtera pas moins de 16,000 livres sterl. ou plus de 400,000 francs.

Le nombre des élèves, par défaut de locaux pour les placer, a été forcément limité, mais tout fait espérer que bientôt ce nombre s'accroîtra. Le tableau suivant montre la situation de cette maison dans différentes années.

ANNÉES.	NOMBRE D'ÉLÈVES.	REVENUS DE TOUTES ESPÈCES EN LIV. STERL. (1)	MONTANT DES VENTES EN LIV. STERL.	DÉPENSES POUR LA DIRECTION ET L'ENTRETIEN DE LA MAISON.	OBSERVATIONS.
1797	»	513- 6- 7½	154- 6- 7	387-15-11	
1802	»	1266-19- 9	438-19- 6	611-19- 7	
1808	»	2526- 3- 4	1044- 2-10	1998-16- 8	
1810	»	2472- »- 4	1088-11-11	2145- 3-10	
1811	»	2662-13- 8	1039- 7- 3	1917-14- 8	
1812	»	2408-14- 4	948-14- 7	2085-12- 8	
1821	20	2168-17- 2	904- 6- 5	1730-10-10	
1822	21	2383-12- 1	765- 4- 9	1594- 6-11	On a dépensé
1823	23	2091- 9- 8	762- 9-10	1806-19- 6	pour le nouveau
1824	22	2187- 8- 4	924- 1- 3	1763-14- 0	bâtiment pendant
1826	25	2006-17- 2	975-19- 2	1782-15- 4	
1827	28	1961- 3- 7	999- 0- 5	1899- 8- 3	l'année. Liv. st.
1833	33	11772-14- 2	906-12- 6	1977- 6-10	
1834	39	10525- 3- 3	992-11- 2	1841-14- 7	1834. 1999-03-06
1835	40	10164-14- 4	1019- 7- 3	2202- 8- 0	1835. 5205-00-05
1836	43	9041- 7- 4	1138- 1- 8	1971-13-10	1836. 6662-01-02

Les paroisses ou les particuliers qui placent des aveugles dans l'asyle, payent trois shellings par semaine pour les garçons et deux pour les filles, et fournissent leurs habits, mais après cinq années d'apprentissage, tout ce qu'ils gagnent leur revient. L'asyle place les garçons en pension dans des familles honnêtes du voisinage et paie neuf shellings par semaine pour leur nourriture. On ne reçoit pas d'élèves au-dessous de neuf ou au-dessus de trente ans. Le cours ordinaire

(1) Ce qui n'est pas depensé cette année, paraît comme revenu l'année prochaine.

est de sept ans, mais un grand nombre quitte l'institution avant l'accomplissement de ce terme. On a introduit l'enseignement de la lecture au moyen de livres imprimés en relief d'après le système de Glascow; la musique y est enseignée, plusieurs élèves apprennent à toucher l'orgue, et tous s'exercent deux fois par semaine au chant religieux. La vannerie est l'occupation principale des élèves, et les productions de cet établissement surpassent dans ce genre tout ce que j'ai jamais vu faits par des aveugles.

L'école de Londres pour les aveugles indigents fut érigée, en 1799, par MM. Ware, Bosanquet, Boddington et Houlston. Le but qu'on se propose est d'enseigner aux élèves un métier, afin qu'ils puissent gagner en tout ou en partie leur subsistance. Il n'y avait, en 1800, que 15 élèves et l'institut fixa peu l'attention publique. Mais de généreuses souscriptions et des legs pour plus d'un million et demi de francs permirent d'étendre l'action bienfaisante de la maison. A présent il y a 122 aveugles dans l'institution, dont 60 hommes et 62 femmes, et on compte en porter peu-à-peu le nombre jusqu'à cent de chaque sexe. On n'admet pas d'élèves au-dessous de 12 ans ou au-dessus de 30, et on les préfère généralement de 12 à 18 ans. Pendant le cours de leur instruction, les élèves sont logés, nourris et habillés dans la maison. On les y retient jusqu'à ce qu'ils aient acquis une habilité suffisante dans un métier, ce qui exige ordinairement de quatre à cinq ans, mais dépend nécessairement de la capacité de l'élève. Alors ils quittent l'établissement avec une portion de leurs gages et un assortiment complet d'instruments nécessaires au métier qu'ils ont appris. Depuis son institution, 232 aveugles y ont été reçus, et plusieurs

sont sortis de la maison, bien reconnaissants pour l'instruction qu'ils y avaient reçue et capables de contribuer à leur entretien pour une part notable. Quelques-uns de ceux qui, par leur travail, pouvaient gagner leur vie, ont été maintenus dans la maison pour l'aider à fournir son commerce, et en conséquence d'un magnifique legs de 250,000 francs, fait par M. Tillard, quelques autres, qui n'auraient pas pu parvenir à gagner leur vie y sont nourris et logés pour un temps non déterminé et on les nomme la classe de Tillard, de sorte que cette institution commence à participer peu-à-peu de la nature d'un asyle.

On doit à l'institution de Londres une excellente idée et qui diminuera évidemment les inconvénients des écoles: on permet aux élèves sortis de cet établissement d'y envoyer leurs produits et on les paie d'après un tarif. En 1832, on en avait déjà reçu pour Liv. sterl. 237, en 1836, pour 378-14-9, et on peut aisément prévoir que ces achats continueront à augmenter d'année en année.

On érige à présent un bâtiment splendide pour cette école, lors de ma visite il était déjà presque achevé; aussi est-elle la plus richement dotée de l'Angleterre. Elle n'a pas moins de 300,000 francs de revenus par an et des propriétés foncières de la valeur de plus d'un million et demi de francs. Les métiers y sont variés, j'en parlerai plus en détail dans le chapitre suivant, mais quelques-uns me paraissent mieux calculés pour montrer ce qu'un aveugle, à force de patience et de soins, peut parvenir à exécuter, que pour leur faire trouver les moyens de pourvoir à leurs besoins par le travail. Il y a plusieurs cordonniers aveugles dans la maison.

Les ventes, en général, montaient, pendant 1832, à

1345 Liv. et, en 1836, à 1469-14-1, et les dépenses ordinaires à Liv. 5568-4-8.

Quelques aveugles apprennent la musique vocale, il y a des filles qui chantent très-bien. Une entre autres vous ravit pourvu qu'on ne la voie pas, mais elle perd lorsqu'on voit sortir cette jolie voix d'une figure aussi laide. La musique y est encore enseignée comme profession à utiliser, et on espère qu'on formera des organistes.

Toute l'instruction se borne à la lecture, et ce sont les livres imprimés à Glascow qu'on emploie : les élèves cependant préfèrent ceux d'Édimbourg. On attache d'ailleurs si peu d'importance à l'enseignement de la lecture, qu'il y en avait à peine deux qui lussent d'une manière satisfaisante.

Les aveugles d'un rang plus élevé dans la société ont été assez souvent les premiers bienfaiteurs de leurs compagnons d'infortunes dans la pauvreté. C'est ainsi que l'école de Norwich a commencé. M. Tawell, aveugle lui-même, appela, le premier, l'attention de ses concitoyens sur cette classe abandonnée encore à l'oisiveté. Il proposa donc de céder une large maison avec un jardin de trois arpens d'étendue, pourvu qu'on pût trouver les moyens de l'organiser. Une assemblée de citoyens convint le 17 janvier 1805 et on s'assura qu'une somme de Liv. 1000 serait nécessaire pour couvrir les frais de premier établissement et une autre somme annuelle de Liv. 700 pour son entretien, ce qu'on obtint de la libéralité publique. La maison est une école pour les jeunes aveugles et un hopital pour les aveugles âgés, ceux-ci doivent avoir atteint leur cinquante-cinquième année, avant de pouvoir être reçus, ceux-là ne sont pas admis au-dessous

de 12. Pendant quelque temps on les admettait dès l'âge de dix ans, mais on est revenu à l'âge exigé d'abord. Les pauvres ordinaires ne paient rien pour leur admission et leur séjour dans l'établissement, mais si les aveugles sont de ceux qui sont à la charge des paroisses, on exige trois shillings par semaine. On retient les enfants jusqu'à ce qu'ils aient appris un métier mais jamais au-delà de trois ans. L'établissement ne fut érigé d'abord que pour les aveugles de la ville de Norwich; on admit ensuite tous ceux du comté de Norfolk et, en 1819, on l'ouvrit aux aveugles de tout le royaume, afin de pouvoir accepter un don de 500 guinées que M. Henshaw de Oldham leur offrit à cette condition. La direction publie annuellement des rapports dans lès journaux de la ville, mais elle les fait rarement imprimer séparément, de sorte qu'il est difficile de se procurer des notions exactes sur son état et ses progrès. D'après un rapport publié en 1833, la maison a admis depuis son ouverture 153 jeunes aveugles et 48 aveugles âgés. De ce nombre 77 ont quitté l'école afin de travailler pour eux-mêmes; 12 n'ont pu être instruits; 4 ont quitté la maison sans permission; 13 en ont été renvoyés pour irrégularité dans leur conduite et 16 l'ont quitté volontairement; 43 y étaient morts et 36 restaient encore dans l'établissement en 1833.

En 1837, il y avait dans l'institution des aveugles de Norwich cinquante élèves; 35 jeunes aveugles et 15 âgés. Les aveugles âgés ne sont pas obligés de travailler, car on les considère comme étant dans un hopital, ce qui, ce me semble, au lieu d'être un avantage, doit singulièrement contribuer à leur rendre la vie dure.

Les dépenses de la maison, depuis son origine, ont à-peu-près toujours balancé les revenus. Elles étaient en nombres ronds,

EN	1805	1806	1807	1808	1809	1810	1811
de l. st.	1767	1843	869	1135	730	1483	1406

EN	1812	1813	1814	1815	1816	1817	1818
de l. st.	1259	1189	998	967	1217	1251	928

On a vendu en 1818 pour liv. sterl. 250-11-1 d'objets fabriqués par les trente-trois élèves que contenait alors la maison et on ne vend pas plus cher qu'ailleurs. L'occupation principale est la vannerie, aussi bien pour les filles que pour les garçons. Les filles tricotent encore et font d'autres petits ouvrages. Les gages sont de deux shillings et six pences, à cinq shillings par semaine. Comparé à celui qu'on accorde dans d'autres instituts, ce salaire pourra paraître bas, mais le rapport de 1819 fait observer que le travail est moins retribué à Norwich que dans les autres villes du royaume, que les matériaux y sont plus chers et les prix des productions moindres. On enseigne aux élèves la psalmodie; ils chantent en parties et plusieurs aveugles jouent des instruments de musique et s'y exercent tous les soirs. Les livres imprimés à Glascow y ont été introduits pendant l'année 1837. Une douzaine d'élèves s'appliquait alors à la lecture. L'éducation intellectuelle y était peu soignée mais la direction actuelle semble animé d'un bon esprit et il est à espérer que dans peu d'autres améliora-

tions y seront introduites. L'asyle de Norwich est le seul de l'Angleterre que je n'ai pu visiter lors du voyage que j'y ai fait en 1837, pour étudier cette branche de l'instruction, mais des renseignements, que le surintendant de la maison a bien voulu me communiquer, m'ont mis à même de publier cette note sur cette institution, qui est la seule formée sur ce plan en Angleterre.

L'asyle de Glascow doit aussi son origine à la bienfaisance d'un riche atteint de cécité. Feu M. Jean Leitch, marchand à Glascow, legua liv. 5,000 pour la fondation d'un institut des aveugles, qui devait être annexé à l'infirmerie royale; mais on jugea que l'intention bienveillante du donateur serait plus complètement réalisée en l'établissant séparément. Le parlement accorda l'autorisation nécessaire et on bâtit dans une belle situation le superbe bâtiment qui sert à présent d'école pour les jeunes aveugles et d'asyle pour les aveugles âgés. Au commencement cette institution ne reçut pas l'approbation générale et fut même en butte, pendant quelque temps, aux traits de la médisance et du ridicule. Heureusement M. Alston, le trésorier et le père de cet asyle, eut le courage de les mépriser et porta la maison à un tel dégré de prospérité, que les plus envieux furent forcés d'applaudir.

La maison contenait au 1 janvier 1838 64 aveugles; les enfants y sont reçus de l'âge de 10 à 16 ans. On leur montre hors du temps de leur instruction, à tricoter des filets pour couvrir les arbres fruitiers, à coudre des sacs et tels autres travaux faciles, auxquels on les juge les plus aptes, jusqu'à ce que leur éducation soit achevée et qu'ils aient acquis assez de forces pour commencer l'apprentissage d'un métier spécial. Le cours est de trois

ans. On paie annuellement six livres et six pences pour la pension des jeunes aveugles. Les habits doivent être fournis par les parents. Celui qui contribue, seul ou en société avec d'autres, pour une somme de liv. st. 50 aura l'avantage de pouvoir placer deux enfants dans l'asyle à raison de liv. 3 et 3 shillings pour chacun, ou d'y faire atmettre un seul gratuitement. Les corporations et les paroisses ont les mêmes avantages moyennant une somme de liv. sterl. 100.

Les filles aveugles au-dessus de 18 ans sont admises dans l'établissement comme journalières. Elles arrivent à 10 heures et y restent jusqu'après la prière du soir. Elles dînent dans l'asyle et reçoivent des gages chaque semaine. Le montant de ces gages varie. Celles qui dévident de la laine filée reçoivent un shilling cinq pences, par semaine. On accorde deux pences et demi par fusée à celles qui dévident le fil pour le tissage des sacs.

Tout aveugle, en état de travailler et qui demeure à Glascow ou dans le voisinage, chez lui ou chez ses amis, peut être admis dans l'asyle.

Ceux qui, à leur entrée, ne connaissent pas un des métiers dont on s'occupe dans la maison, ont le choix ou de payer deux livres et cinq shillings pour leur apprentissage, ou de travailler trois mois sans recevoir aucun salaire.

On n'alloue d'abord que trois shillings et six pences pour rétribution du travail que font les aveugles, et l'on augmente cette rétribution d'après leur production, jusqu'à ce qu'ils aient fini leur apprentissage : alors chaque semaine, une somme fixe leur est accordée, mais on exige qu'ils produisent une certaine quantité de travail qui est soigneusement marquée. A la fin de chaque mois, on fait un état de ce qu'ils ont produit, s'ils ont travaillé au-delà de ce qui était exigé, le surplus leur est payé, et comme

récompense de leur industrie, on leur accorde encore un shilling, par semaine, au-dessus de leur salaire ordinaire et extraordinaire. Mais s'ils n'ont pas achevé leur tâche, ni produit la quantité de travail exigé, ou s'il est mal exécuté, ils conservent le salaire reçu chaque semaine, mais on leur refuse le shilling d'encouragement qu'on accorde aux autres.

On conçoit aisément la conséquence de cette mesure et l'influence qu'elle a dû exercer; une amélioration bien marquée dans la qualité et dans la quantité des produits a été aussitôt constatée. Voici ce que les adultes peuvent gagner dans l'asyle de Glascow.

Les vanniers.	par semaine,	*shill.*	11-00
Les cordiers.	»	»	8-00
Les tisserands.	»	»	8-00
Ceux qui font des nattes. . .	»	»	11-00
Ceux qui font des matelas.	»	»	9-00

En 1835 le salaire extraordinaire et les récompenses accordées chaque semaine, montaient à liv. st. 68-15-2.

Une espèce de caisse d'épargne et de société de garantie mutuelle a été érigée par les soins du trésorier. Chaque homme, à la réception des gages extraordinaires et des récompenses, donne un shilling et chaque femme un demi shilling. La somme qui provient de cette recette mensuelle, augmentée de dix liv. st. provenant de la vente d'une brochure publiée par M. Alston, est deposée à la banque et y reste en réserve jusqu'à ce qu'un accident survient, qui donne le droit d'être indemnisé ou aidé par le fonds commun. Le trésorier seul cependant a le droit d'y puiser.

Chaque semaine les aveugles déposent aussi une petite somme pour payer le loyer de leur maison.

Le bienfait de cette heureuse économie de l'asyle s'étend hors de la maison à un grand nombre de personnes clairvoyantes. En 1836, cent-vingt personnes en profitaient, et, de cette manière, les aveugles, en se procurant une position honorable dans la société, ont encore le bonheur de pouvoir penser qu'ils rendent d'autres heureux.

Cet asyle, contrairement à ce qui se pratique dans toutes les autres institutions, ne sollicite pas des souscriptions annuelles, mais il se soutient par ses revenus, par des legs et des dons. Seulement on demande la faveur du public pour l'achat des articles qu'on fabrique et les prix n'en sont pas plus élévés que chez les autres marchands. De cette manière, disent les directeurs dans leur rapport de 1838, nos concitoyens peuvent favoriser l'établissement sans faire le moindre sacrifice.

L'institution de York a été ouverte le 6 octobre 1835, et doit son origine à une des plus nobles idées qu'on ait jamais réalisées pour honorer la mémoire d'un concitoyen.

Guillaume Wilberforce avait représenté le comté de York pendant six parlements successifs, le temps de vingt-huit années, et s'était jusqu'à sa mort dévoué à sa patrie. Une assemblée de notables du comté convint, le 3 octobre 1833, pour chercher le moyen d'honorer dignement sa mémoire, et on prit les résolutions suivantes: que M. Wilberforce avait mérité la vénération de ses réprésentés; qu'un monument serait érigé pour transmettre à la postérité la mémoire d'un caractère si digne d'être imité par ceux qui s'engagent dans la vie publique; que, tandis que l'assemblée approuvait l'érection d'une colonne, à Hull, sa ville

natale, elle était d'avis qu'il convenait d'ériger un monument dans lequel tous les districts, de ce grand comté fussent intéressés, et que la nature de ce monument dépendrait du montant des souscriptions qu'on recueillerait.

Dans une assemblée suivante, on constata que l'opinion du public était en faveur d'une école pour instruire les aveugles indigents et pour les former à des habitudes d'industrie, et dès le 10 février 1834, le comité central annonça que les souscriptions répondaient à ce qu'on s'était promis et l'érection fut décidée. La maison s'est, dès son début, mise au premier rang de ce genre d'institutions, par les soins et le zèle du R. W. Taylor qui en fut nommé surintendant. M. Taylor est un mathématicien renommé, il est membre de la société royale de Londres, membre honoraire de la société des arts d'Édimbourg etc. Dès 1820 il avait déjà entrepris l'éducation d'un riche aveugle et imprima dès-lors des petits livres à l'usage de son élève avec des caractères de Paris. Plus tard, lorsque la société des arts d'Édimbourg eut reçu des communications de la plus haute importance en réponse à la question : quel est le meilleur alphabet à l'usage des aveugles, M. Taylor, dont on avait déjà bien apprécié les connaissances, fut choisi pour donner son avis, ce qu'il fit par un rapport des plus intéressants et que la société publia en l'approuvant. La *British association for the advancement of science* le choisit encore, en 1837, pour le même sujet. J'en parle plus au long dans le cinquième chapitre. M. Taylor n'est pas seulement un savant, mais il est un des hommes les plus ingénieux que j'ai jamais vus. Les machines qu'il a inventées ou perfectionnées à l'usage des aveugles l'attestent de reste. La maison sous sa direction contenait,

en mai 1838, vingt-neuf aveugles dont treize filles. On admet les élèves dès l'âge de dix jusqu'à 16 ans. En mars 1838, dans une assemblée des directeurs de la maison, on a décidé d'admettre les enfants depuis l'âge de neuf ans. Ici, comme dans presque toutes les autres institutions de cette nature, l'éducation et le logement sont gratuits, mais on exige une rétribution pour la table, les habillements etc. La pension fut d'abord de quatre shillings par semaine; on la porta ensuite à trois shillings et six pences. La musique est enseignée à ceux qui ont les dispositions nécessaires et moyennant une augmentation de pension, à moins que l'élève ne soit pauvre et n'ait un goût décidé pour cet art. Tous les élèves apprennent l'arithmétique, la lecture, la géographie etc. Les métiers sont ceux qu'on a introduits ailleurs. Un des élèves, après un apprentissage de dix-huit mois, était en état de gagner, comme vannier, onze shillings par semaine. Les ventes, depuis le commencement de l'institution jusqu'en mars 1837, montaient à L. st. 48-10-01. Les revenus, en y comprenant les donations et les souscriptions, montaient à L. st. 9002-02-00, et les dépenses à livres sterlings 3209-16-06. Je publie à la suite de ce mémoire le réglement général de cette institution.

Un autre établissement a dû être ouvert, en mai 1838, à Manchester. M. Thomas Henshaw laissa, en 1810, un legs de 20,000 Liv. sterl., exclusivement pour l'entretien d'un asyle pour les aveugles, et sous la condition que le terrain serait acheté et la maison bâtie par d'autres; les habitants de Manchester souscrivirent pour près de 10,000 Liv. sterl. et, en 1837, j'ai vu le bâtiment presque achevé. Il est placé à côté de l'institut des sourds-muets. La chapelle sépare les deux institutions et les joint de

manière à n'en faire qu'un seul monument, grand et splendide, et dans le style gothique que les Anglais affectionnent à présent.

En 1837, M. David H. Wilson publia une lettre intéressante dans un journal de New-Castle, où il montra la possibilité et la nécessité d'établir un asyle pour les infortunés aveugles; sa voix a été entendue, et un établissement y a été ouvert cette année.

Une large somme a été léguée pour l'érection d'une institution charitable pour les aveugles à Aberdeen et M. Alston, dans une de ses publications, accuse, avec raison, de négligence les curateurs qui tardent de satisfaire aux vœux du donateur. Une dame a légué, en 1837, une somme de Liv. sterl. 5,000 pour l'établissement d'une pareille maison à Dundee. Mais le legs le plus considérable qu'on ait jamais fait pour une pareille institution est celui de feu M. Day, de Londres, qui laissa Liv. sterl. 100,000, ou plus de deux millions et demi de francs pour la fondation d'une maison d'éducation pour les aveugles, qui sera placée dans la capitale. Il y a encore une autre petite école pour l'instruction des aveugles à Londres, mais le nombre des élèves est peu considérable. Je ne l'ai pas vue.

En novembre 1835, feue Mme Walker forma une école pour donner une éducation préliminaire aux enfants aveugles destinés à entrer dans un asyle et pour montrer combien il est facile d'établir cette sorte de maisons même dans les moindres villes. Le nombre ordinaire des élèves est de huit; seize y ont déjà reçu leur instruction. Les enfants paient trois shillings par trimestre. La maîtresse est aveugle. Les dépenses de la maison sont supportées par le fils de M. Walker, et quelques sous-

criptions. On y enseigne la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géographie. Les enfants y apprennent à lire dans l'espace de quelques jours, plusieurs, après une instruction de quelques semaines, ont pu quitter l'école, capables de lire avec facilité.

En août 1837, Mme Greig a publié le prospectus d'un institut qu'elle a l'intention d'ériger à Édimbourg pour l'éducation des enfants aveugles appartenant à la classe élevée de la société. Mme Greig a elle-même un enfant aveugle. Elle a visité presque toutes les institutions pour les aveugles de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Amérique, et adoptera les meilleures méthodes. Les premiers professeurs d'Édimbourg l'assisteront dans l'enseignement des différentes branches de l'éducation.

D'après leur capacité et leur âge, les élèves apprendront la lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, la tenue des livres, l'algèbre, la géométrie, la géographie, l'histoire, la philosophie, les langues et la musique. La pension est de cinquante à cent guinées par an.

Vers 1830, M. Thomas Lucas ouvrit une petite école pour les jeunes aveugles, où il leur enseigne la lecture d'après son système sténographique d'impression en relief que je fais connaître dans le cinquième chapitre. La classe est peu nombreuse et le succès est ordinaire. Un des élèves, après une année de pratique, ne déchiffrait qu'avec peine une ligne que je lui assignais dans l'Évangile de St-Jean, publié par M. Lucas, et n'y parvenait qu'en se méprenant souvent.

Tel est l'état actuel des établissements pour les aveugles en Angleterre et en Écosse. Les revenus sont immenses dans plusieurs institutions et les dépenses très-fortes.

J'ai calculé ce qu'un élève coûte par an dans la plupart des institutions, et j'ai trouvé que, sans compter les matières premières qu'il emploie dans son métier, mais en y comprenant les gages qu'il reçoit, et toutes les dépenses de ménage, de surveillance etc. Un aveugle,

en 1835, à Glascow,	a coûté à-peu-près	*Fr.*	725-00
en 1834, à Edimbourg,	»		733-00
en 1836, à Londres,	»		1000-00
en 1836, à Liverpool,	»		1105-00
en 1836, à Bristol,	»		1138-00
en 1836, à York,	»		1512-00

Je dois faire observer quant à cette dernière institution que ses dépenses ont du être plus fortes que partout ailleurs, à cause de sa récente ouverture et le petit nombre de ses élèves. La sage organisation de cette maison et le talent du surintendant font espérer, avec fondement, que dans peu de temps elle se mettra à la tête des établissements pour les aveugles en Angleterre.

On observera que l'économie avec laquelle les institutions d'Écosse sont conduites comparativement à celles de l'Angleterre, prouve encore une fois l'avantage des asyles sur les écoles.

Quelles qu'elles soient cependant, écoles ou asyles, les institutions pour les aveugles dans la Grande-Bretagne méritent de servir de modèle aux établissements à former dans les autres pays, et leur origine aussi bien que leur direction font beaucoup d'honneur au pays. Une inépuisable philantropie, un luxe de souscriptions, a permis de bâtir des palais pour y établir ces institutions; on a eu cependant le bon esprit de ne pas

faire des seigneurs de cette classe d'infortunés ; à l'exception de la propreté de leur personne, pour laquelle on prend des soins assidus, et qui n'est pas ordinaire dans la classe dont ils sortent, tout, à leur aspect, rappelle leur rang. Leur travail est soutenu et bien réglé, leurs habits sont très-communs et leur nourriture saine et abondante, mais telle qu'ils se la pourront procurer toujours s'ils réussissent dans leur instruction et s'ils n'abandonnent pas ces habitudes d'ordre et d'économie qu'on tâche continuellement de leur inspirer.

Les aveugles sont très-sujets à l'abattement et par-conséquent enclins à la présomption. Il y a des institutions où par une inscription, on prie les visiteurs de s'abstenir de toute inutile expression d'étonnement sur ce qu'ils voient et de pitié de ce qu'ils sentent en présence de ce grand nombre d'êtres privés de la lumière.

TES EN 1837 OU

DURÉE DU COURS.	DE L'INS	MONTANT DES VENTES EN LIVRES STERL. PENDANT		REVENUS DE L'ÉTABLISSEMENT.
Non déterminée.	La musi	836	1818-18- 0	5601-14- $0\frac{1}{2}$
Non déterminée.	La musi métiq	834	2758- 4- 1	3465- 2- 1
7 ans.	La musi	836	1138- 1- 8	Voir pag. 29
4 à 5 ans.	La musi	836	1469-14- 1	11988- 1- $6\frac{3}{4}$
3 ans.	La musi	819	230-11- 1	1439- 4- 3
3 ans.	La musi phie,	837	2472- 1- 0	989-16- 4
Non déterminée.	La lectu la gé	836	48-10- 1	9002- 2- 0
«				
«				
«				
«				
«				
«	La lectu tique			
«	La lectu l'arith vres, la ge langu			
	La lectu			

ANNÉE. S.

CHAPITRE III.

DE L'ÉDUCATION INDUSTRIELLE.

On devrait moins attendre d'un aveugle que d'un homme qui jouit de tous ses sens, mais, par un préjugé très-répandu et nuisible, on en exige davantage. L'intérêt s'affaiblit lorsqu'on ne les trouve que sur le rang des clairvoyants, ils devraient, ce semble, les surpasser : comme si la cécité était un avantage. La plupart des institutions ont plus ou moins subi l'influence fatale de ces exigences du public, car pour les satisfaire on s'est attaché à faire faire à quelques aveugles des tours de force ; et pour montrer jusqu'à quel dégré d'adresse pouvait parvenir un petit nombre, on a négligé la masse. On voulait exciter la surprise et l'admiration des visiteurs et il est arrivé presque toujours, soit patience de la part des maîtres, soit aptitude spéciale des élèves, que ces essais ont réussi. Peu importe la valeur réelle de ces produits, on avait voulu étonner, on étonne, c'est le seul fruit qu'on en obtient. Ce n'est cependant pas de cela que nous devons nous contenter. Il s'agit bien moins de savoir ce qu'un aveugle privilégié par la nature et par son maître peut parvenir à produire, que de savoir ce qu'on doit lui enseigner, afin qu'il employe le plus utilement son temps.

Du choix des métiers dépend l'avenir de l'institut et le bonheur des élèves, et ce choix dépend en grande partie lui-même de la nature de l'établissement qu'on forme pour les aveugles.

Qu'on se rappelle la division que j'ai faite des institutions en écoles où les aveugles sont reçus pour un temps,

mais qu'ils quittent après leur apprentissage; et en asyles où les aveugles travaillent en commun, après avoir appris un métier, aussi longtemps qu'ils le veulent.

Il est évident qu'une école ne peut guères introduire dans son système de métiers, ceux qui exigent l'usage de grands capitaux ou des machines coûteuses, ni ceux qui demandent le concours de plusieurs personnes. Destinés qu'ils sont, après leur sortie des écoles, à travailler seuls, les aveugles ne peuvent et ne doivent y apprendre que des métiers qu'ils peuvent pratiquer isolément, avec un fonds peu considérable et des machines peu compliquées. Il n'en est pas ainsi dans un asyle, où des capitaux suffisants et la présence d'un certain nombre d'aveugles bien instruits et formés par une longue habitude, permettent de fabriquer des objets qui demandent l'emploi de plusieurs personnes et la surveillance d'un clairvoyant.

Il est une autre considération qui doit influer sur le choix : il ne suffit pas de chercher ce qu'on peut produire, mais ce qu'on pourra vendre, il faut considérer les localités et voir les débouchés qu'elles présentent.

Comme l'asyle d'Édimbourg est le premier où un système complet réellement utile fut introduit; c'est par cette institution que je commencerai l'exposé de l'état de l'industrie des aveugles en Angleterre.

Un tiers, à-peu-près, des élèves s'y occupe à la fabrication de matelas de toutes sortes; matelas de crin, de laine, d'une espèce d'herbe marine (*zostira marina*) et de pailles.

Le crin subit, par la main des aveugles, toutes les préparations qu'il exige avant de pouvoir être employé. On l'achète tel qu'il est pris du cheval. Le fin et le blanc est mis à part, par des clairvoyants, pour être filé et tissé ou tricoté en gants pour les frictions. Ce sont encore les

aveugles qui le cardent avant de l'entortiller; on le bouillit ensuite pour en extraire tout corps étranger, et on le sèche dans un four, et on l'emploie à remplir les matelas.

Plusieurs de ces manipulations n'exigent que peu d'adresse et d'intelligence. Les aveugles âgés peuvent y être employés dès leur entrée et y gagner un honnête salaire. La fabrique de ces matelas rend possible l'introduction de la tisseranderie comme ressource réelle pour les aveugles. Les produits en sont consommés dans la maison et de cette manière le plus haut prix en est obtenu. La quantité de toile tissée annuellement dans l'asyle d'Édimbonrg est de 1250 à 1550 yards, et les aveugles y gagnent de 5 à 7 shellings par semaine.

La fabrique de matelas emploie encore utilement les filles, car ce sont elles qui en cousent les couvertures. La couture est accessible aux aveugles, l'expérience le prouve, mais ce n'est guères que pour les ouvrages communs; elle est productive à Édimbourg, elle le serait très-peu sans la fabrique de matelas.

Cette branche d'industrie est la principale et la plus lucrative de l'asyle et elle est placée très-haut dans l'opinion du public, car toutes les matières qu'on emploie sont de la meilleure qualité et on ne vend qu'au prix courant.

Les matelas de laine, d'herbe marine et les paillasses ne sont pas tout-à-fait ce que les aveugles peuvent faire de mieux, mais en les vendant, on place mieux les matelas en crin. C'est encore pour en faciliter l'écoulement qu'on fait à Édimbourg des lits de plumes. Pour cette fabrique on n'emploie que des clairvoyants. Les directeurs abandonneraient très-volontiers plusieurs de ces fabrications, mais l'utilité, les besoins de leur commerce exigent qu'on s'y tienne; car pour

fabriquer il faut pouvoir vendre, et pour vendre il faut compléter l'article et être en état de fournir tout ce qui s'y rapporte.

Il n'est pas possible de calculer exactement ce que ce travail rapporte à chacun des aveugles, mais on ose assurer qu'on y gagne de 12 à 16 shillings par semaine.

La vente de matelas, à Édimbourg, pendant l'année 1836, est comme suit :

Matelas en crin	Liv. sterl.	736- 3- 0
Paillasses	»	147-11- 5
Matelas de laine	»	59- 9- 7
— de coton	»	52- 6- 2
— d'herbe marine	»	37-12- 6
Lits de plumes	»	289- 6- 5
Total.	L. st.	1312- 9- 1

Ou à-peu-près Fr. 33,000. En 1837, à Glascow, deux ouvriers seulement s'y employaient, et cette vente a produit Liv. sterl. 153- 5- 0, ou près de Fr. 3840.

Une industrie, tout-à-fait propre à l'asyle de Glascow, est la fabrication de sacs. Une toile particulière est tissée dans la maison par les aveugles ; les filles cousent les sacs, et les moins adroits des aveugles y impriment les noms de ceux qui les achètent. Ce n'est qu'en 1832, qu'on a commencé cette fabrique, et voici quel progrès elle a fait en si peu de temps. On en a vendu en

1832	1833	1834	1835	1836	1837
L. st. 77- 5- 3	. . .	256-00-10	744-14- 8	1136-12-1	1134-18-8

Elle est devenue l'occupation principale de l'institution, car sur vingt hommes, ce métier en emploie douze. Le salaire est de huit shillings par semaine.

La vannerie est introduite dans toutes les institutions de l'Angleterre et avec succès. C'est le métier auquel les aveugles sont le plus aptes. C'est même le seul de l'école de Bristol, puisqu'il est le mieux calculé pour ceux qui doivent travailler à leur propre profit, après leur apprentissage. Je dois à l'obligeance du surintendant de l'asyle d'Édimbourg la note suivante sur ce que les aveugles vanniers y ont gagné pendant l'année 1836. Ce n'est pas ici une note de ce qu'ils ont reçu pour gages, mais de ce qu'ils ont gagné, la rétribution de leur travail étant calculé sur celle que reçoivent les vanniers clairvoyants à Édimbourg.

A.	48	semaines de travail,	depuis longtemps dans l'asyle.	*Liv.*	15-14- 6
B.	50	» »			15- 7- 7
C.	50	» »	depuis cinq ans dans l'asyle,		10- 8- 0
D.	43	» »			9-16-11
E.	48	» »			9-12- 8
F.	49 (1)	» »			7-10- 6
G.	49	» »	depuis 4 ans dans l'asyle.		6-11- 6
H.	50	» »	depuis 3 ½ ans		5-17- 6
J.	26	» »	depuis un ½ an		1- 8- 5

A Glascow, les vanniers reçoivent jusqu'à 11 shillings par semaine.

Le relevé du salaire des élèves de l'école industrielle de Bristol mettra en évidence l'importance de cette branche de la fabrication accessible aux aveugles.

(1) Celui-ci est depuis près de six ans dans la maison, mais il était âgé de près de quarante ans lorsqu'il y est entré.

RELEVÉ DU SALAIRE DES ÉLÈVES MALES

DE L'ÉCOLE DE BRISTOL,

PENDANT TROIS SEMAINES DU MOIS D'OCTOBRE 1837.

N° des élèves.	OBSERVATIONS.	7 OCTOBRE.		14 OCTOBRE		21 OCTOBRE	
		shill	*penc*	*shill*	*penc*	*shill*	*penc*
1	Agé de 21 ans.	10	5	11	4	11	10
2	— 17 ans.	9	9	10	4	13	2
3	« « «	8	11	8	11	8	1
4	Depuis 7 ans dans la maison.	11	1	10	»	10	5
5	— 6 —	2	11	5	»	5	9
6	— 6 —	7	11	7	5	7	11
7	— 6 —	6	4	6	11	7	1
8	— 11 —	10	6	7	7	11	7
9	Agé de 42 ans.	4	11	4	7	4	8
10	Depuis 10 ans dans la maison.	12	4	10	7	11	2
11	Agé de 23 ans.	11	4	10	»	10	7
12	Depuis 9 ans dans la maison.	8	8	8	»	8	9
13	— 5 —	4	»	4	10	5	»
14	Il est incapable d'aucune instruction.						
15	Depuis 4 ans dans la maison.	5	6	5	1	5	6
16	— 3 —	5	1	5	6	5	»
17	— 6 —	8	2	9	3	8	1
18	— 2 —	6	5	5	11	5	2
19	— 3 —	9	10	8	7	8	3
20	— 3 —	5	9	5	2	2	9
21	— 1½ —	5	3	5	»	6	2
22	— 1½ —	3	11	4	2	5	7
23	— 1½ —	»	6	1	2	1	»
24	— 1½ —	7	5	6	»	6	1
25	— 1 —	3	5	3	3	2	8
26	Depuis 11 mois dans la maison.	1	1	»	11	»	7
27	— 6 —	1	2	»	10	»	10
28	— 7 —	4	9	4	5	3	10
29	— 7 —	1	2	»	7	»	10
30	— 7 —	»	6	»	6	»	3
31	— 5 —	1	3	»	11	1	1

RELEVÉ DES GAGES

PAYÉS AUX FILLES AVEUGLES A BRISTOL,

PENDANT TROIS SEMAINES DU MOIS D'OCTOBRE.

N° DES ÉLÈVES.	OBSERVATIONS.	7 OCTOBRE.		14 OCTOBRE		21 OCTOBRE	
		shill	*penc*	*shill*	*penc*	*shill*	*penc*
1	Depuis 12 ans à l'institut.	5	»	3	4	2	»
2	Maladive.	4	6	4	»	4	»
3	Absente.	»	»	»	»	»	»
4	Depuis 6 ans dans la maison.	4	»	2	2	2	2
5	— 3 —	5	»	1	10	2	6
6	— 2½ —	2	»	2	3	2	»
7	— 1½ —	1	9	1	6	1	9
8	— 1½ —	1	9	1	6	1	6
9	— 1½ —	1	»	1	»	1	»
10	Depuis 6 mois dans la maison.	1	»	1	»	1	»
11	— 6 —	1	»	1	»	1	»
12	— 5 —	»	5	»	5	»	5
13	— 5 —	1	6	1	6	1	6
14	— 5 —	»	»	»	2	»	»
15	— 3 —	1	»	1	»	»	6

RELEVÉ DE DEUX SEMAINES DE GAGES

PAYÉS AUX VANNIERS

A L'ÉCOLE DE LONDRES.

NUMÉRO DES ÉLÈVES.	VALEUR DES MATÉRIAUX EMPLOYÉS PENDANT LES DEUX SEMAINES.				PROFIT.			
	1re semaine.		2me semaine.		1re semaine.		2me semaine.	
	shill.	*penc.*	*shill.*	*penc.*	*shill.*	*penc.*	*shill.*	*penc.*
1	5	3	5	5	11	»	10	6
2	»	11	»	11	1	7	1	7
3	1	11	2	2	3	10	4	4
4	1	4	5	»	2	8	6	»
5	9	4	5	»	18	8	10	»
6	1	10	2	»	3	8	4	»
7	»	»	»	»	»	»	»	»
8	4	8	3	8	9	4	10	4
9	2	6	2	»	5	4	4	»
10	»	4	»	2	»	8	»	5
11	2	»	2	»	4	6	4	6
12	»	2	»	2	»	6	»	5
13	»	»	»	»	»	»	»	»
14	3	4	4	4	6	8	8	8
15	»	6	»	5	1	»	»	9
16	»	4	»	3	»	8	»	7
17	1	1	»	11	2	3	2	»
18	2	»	2	»	4	»	4	»
19	2	6	2	4	5	»	»	»
20	1	10	2	»	3	8	»	»
21	1	2	2	»	2	4	»	»
22	»	»	2	»	»	»	»	»
23	»	»	»	5	»	»	»	9
24	»	»	»	5	»	»	»	»
25	1	2	1	2	2	4	2	4
26	1	2	3	8	2	4	10	5
27	1	8	»	»	3	4	»	»
28	1	10	2	»	»	8	5	6
29	»	»	»	»	»	»	»	»

L'expérience a montré que les articles les plus communs en vannerie sont ceux que les aveugles exécutent avec le plus de profit. Il est des surintendants qui m'ont cependant observé que les petits ouvrages bien achevés et curieux, se vendaient mieux, et qu'ils rapportaient davantage : la raison m'en paraît tout-à-fait claire. Ces articles sont taxés à un prix très-élevé, et un visiteur, sous l'impression de ce qu'il a vu exécuter et pour montrer sa générosité, voudra acquérir un tel objet pour conserver le souvenir de sa visite et ne marchandera pas le prix; ainsi ces petits ouvrages se vendent et rapportent beaucoup, et les articles ordinaires, les paniers d'un usage commun ne se vendent pas, parce qu'on les taxe au-dessus du prix courant. On ne saurait plus mal calculer les avantages de son établissement; il est vrai au commencement, on parvient à placer ses produits à un prix plus élevé, mais cette générosité se refroidit vite. On ne fait pas le commerce pour perdre, et un commerçant qui peut obtenir l'article à des prix moins élevés ailleurs, ne continuera pas à les payer plus chers pour favoriser une institution. Le commerce est égoïste. On aimerait encore mieux donner par charité ce qu'on a gagné, que de ne rien gagner en achetant. Il ne faut pas compter sur l'esprit de sacrifice dans le commerce.

Les nattes sont, après la vannerie, les productions les plus utiles. Cet article est très-varié. On fait des nattes en cordes simplement tissées et des nattes velues en cordes (*rugs*), pour mettre aux portes et dans les corridors. On y emploie des vieilles cordes tarrées. Nulle part je n'ai vu fabriquer des nattes en jonc. C'est une variété à introduire dans nos établissements. Mais on fait, dans les institutions en Angleterre, des tapis en laine

et en aloës qui se vendent bien. On a calculé que cette fabrication peut donner un salaire de 10 à 14 shillings par semaine, et si les produits pouvaient être placés, elle serait l'occupation la plus utile, la plus facile et la plus productive. Cet article a rapporté en :

1836, à Édimbourg, ...	*Liv. st.*	163- 4- 5
1837, à Glascow, ...	»	162- 5- 2

La corderie est très-avantageusement introduite dans plusieurs institutions, et il n'y a que le manque d'une allée couverte pour y travailler l'hiver et pendant le mauvais temps qui ait empêché de l'introduire à peu-près partout. M. W. Taylor, surintendant de l'école des aveugles à York, vient de remédier à cet inconvénient, en inventant une machine très-simple pour filer des cordes même dans une petite chambre. Dans presque toutes les institutions de l'Angleterre, les aveugles s'occupent à tresser des cordes destinées surtout aux fenêtres à châssis; cette industrie est particulière à ce pays, car les fenêtres à panneaux montants y sont communes, mais en modifiant ce métier, les aveugles pourraient tresser de ces ceintures que les prêtres mettent pour fixer l'aube lorsqu'ils disent la messe; ils pourraient faire également des cordons de sonnettes très-élégants et des cravaches. A Glascow, dix enfants et sept hommes s'occupent de la corderie, et on en a vendu, en 1837, pour Liv. sterl. 438- 9-11.

La fabrication de la sangle pour lits et d'autres usages se rattache à la corderie, et ce genre de travail peut être introduit avec avantage dans nos institutions, surtout depuis que M. Taylor a trouvé un instrument d'une grande simplicité pour la tisser. Aussi c'est à York que cette fabrique est la plus parfaite.

L'art du cordonnier est accessible aux aveugles. À l'institution de Londres, plusieurs élèves apprennent ce métier. Il peut y avoir des raisons pour former un aveugle à ce métier, mais il ne peut pas devenir un moyen de gagner la vie. Dans un asyle, il est vrai, les produits peuvent être placés, car s'ils ne sont pas élégants, au moins ils sont forts, et c'est la qualité la plus essentielle pour les aveugles; mais à Londres, par exemple, on avoue qu'on y perd; cependant ce métier occupe quelques élèves. À Liverpool on a vendu, en 1835, les souliers faits par les aveugles, pour Liv. sterl. 93-14-7½, mais les matériaux et la pension du maître cordonnier montaient à Liv. sterl. 128-1-2½, de sorte qu'il y a eu une perte de Liv. sterl. 34-6-7½. En 1836, la vente est montée à Liv. 83-9-2 et les dépenses à Liv. 144-14-9, donc il y a eu une perte de Liv. sterl. 61-5-6. Ce résultat est extrêmement pénible.

Le filet et le tricot enfin sont des occupations utiles et productives, mais destinées plutôt aux jeunes aveugles et aux filles, qu'à ceux qui ont la force de s'adonner à d'autres métiers.

Les filles ont des occupations assez variées, mais il est plus difficile de trouver pour elles que pour les hommes un travail lucratif; tout ce qu'elles peuvent produire se vend ailleurs à meilleur marché ou plus achevé qu'elles ne le font. Elles font des franges de différentes sortes, et s'il était possible de vendre tout ce qu'elles peuvent produire, cette fabrication serait encore la plus utile.

La couture est une autre occupation assez générale, les filles deviennent capables d'ourler le linge, de raccommoder les habits. On les habitue assez facilement à enfiler leur aiguille et à coudre régulièrement, mais elles travaillent nécessairement moins vite que les clairvoyantes

et ne peuvent jamais entrer en concurrence avec elles. Si une femme aveugle se destine à l'état de mariage, la couture peut lui être très-utile; dans un asyle, elle peut devenir un état, comme je l'ai déjà observé, mais jamais ailleurs.

En général, là comme dans les autres pays, les filles aveugles font des petits ouvrages de fantaisie qui se vendent dans un établissement qui est visité, qui excite l'intérêt général, mais qu'elles ne vendraient pas si elles travaillaient isolément. A Londres, les filles font des réticules en cordes teintes d'une grande beauté; ailleurs, elles font de petits tapis pour quinquets et des shalls en laine, qui excitent l'étonnement de tous ceux qui les voient.

Le filage au rouet est à la portée des aveugles. J'ai vu souvent une femme aveugle filer avec adresse, retrouver son fil perdu et produire un fil aussi net qu'une personne douée de tous ses sens; à Londres, les femmes filent du chanvre. Elles doublent ensuite leur fil et on l'emploie pour faire des cordes destinées aux panneaux montants des fenêtres à châssis.

Tels sont les principaux métiers que j'ai vu introduits dans les établissements pour les aveugles en Angleterre. A-peu-près partout, les aveugles travaillent neuf heures par jour, du moment qu'ils sont parvenus à un certain âge; si on les emploie après ces heures, on les paie séparément et par heure.

CHAPITRE IV.

DE L'ÉDUCATION INTELLECTUELLE.

Les clairvoyants se servent de la même langue que les aveugles, mais les mots sont des expressions d'une impression reçue par les sens, et une grande quantité de mots reçoit sa valeur des impressions de l'œil. Les aveugles ne peuvent donc pas toujours attacher la même signification aux mots que nous y attachons, puisqu'ils ne connaissent pas la nature comme nous la voyons : s'ils font usage des mêmes mots, ces mots sont donc des signes d'autres idées, ils s'expriment comme nous et pensent autrement, et s'ils attachent des idées à quelques mots, ces mots sont nécessairement plus imprégnés de leur propre expérience que de nos traditions. La remarque avait déjà été faite par M. Dufau. « J'avais souvent remarqué, avec surprise, dit-il, chez les aveugles, une sorte de difficulté à s'exprimer sinon avec justesse et clarté, du moins avec étendue, avec abondance et richesse d'expression. Après avoir vainement cherché en eux la raison, il me vint dans l'esprit, continue-t-il, de la chercher dans le langage même. Examinant donc de près nos langues, je reconnus que la presque totalité des mots, dont elles se composent, sont faits d'après les impressions de l'œil ; que ce n'est point simplement par figure qu'on appelle le discours une peinture de la pensée, qu'il est réellement un tableau perpétuel offert à nos regards. »

L'observation de M. Dufau est juste, mais elle est trop générale; la plupart des mots, au contraire, et c'est la remarque de M. Zeune, sont fondés sur le tou-

cher et le mouvement. Tels sont les mots *comprendre*, *exprimer*, *pénétrer*, *approfondir*, etc. Lors même qu'un mot se rapporte au sens de la vue, il existe presque toujours, sinon toujours, un autre mot exprimant à-peu-près la même idée et qui est calculé pour un autre sens. On dit, par exemple : cette vérité est *claire*, *evidente* : mais nous avons aussi l'expression : — Cette vérité est *palpable*.

Quoiqu'il en soit du nombre, il est incontestable qu'il existe beaucoup de ces mots qui n'ont un sens pour l'aveugle qu'après qu'il les a traduits, pour ainsi dire, en mots qui tombent dans la sphère des sens qu'il a conservés; l'éducation intellectuelle de l'aveugle exigerait donc un cours de terminologie. Les autres enfants comprennent la langue comme nous, les mots ont pour eux le même sens que pour nous. On peut se servir, sans étude préalable, de cet instrument de l'intelligence et se mettre par son intermédiaire, en communication avec le disciple; mais avant de pouvoir l'employer avec les aveugles, il faut s'assurer qu'il est compris d'eux comme nous le comprenons. Il est vrai que les aveugles font cette traduction eux-mêmes autant qu'ils le peuvent et qu'ils la font souvent très-heureusement. « Quand je me trouve dans une vaste plaine, disait un aveugle, en portant la main à son oreille et en étendant le bras avec un geste expressif, il me semble que je suis *à perte d'ouïe*; » c'est la traduction en langue des aveugles de notre *à perte de vue*. Un autre, qui se dirigeait seul avec une grande adresse dans les rues les plus populeuses, disait qu'un bruit trop fort le déroutait totalement et il l'expliquait par ce qu'il était forcé de *s'écouter marcher*; je compris, dit M. Dufau, qui rapporte cette anecdote, que dans ce cas, ne pouvant plus s'écouter à cause du bruit, il était *ébloui*. Mais

aulieu d'attendre qu'un aveugle ait trouvé lui-même un heureux synonyme qui lui fasse comprendre une de nos expressions, cette synonymie devrait lui être montrée régulièrement et d'avance; on devrait convenir d'abord des termes avant de les employer comme signes conventionnels; autrement, le maître se trouvera arrêté dans ses explications et jamais il ne pourrra s'assurer qu'il a donné des notions justes et des idées claires.

Cette instruction spéciale serait singulièrement facilitée par l'éducation de leurs sens. En exerçant leur goût, leur odorat, leur tact et l'ouïe, ces sens acquièreraient une justesse qu'ils n'ont pas. C'est ce que M. Dufau appelle un cours de *tactilité* et qui est pratiqué en Allemagne et en Amérique avec de grands résultats. En étendant la puissance de ces organes, la nature d'une foule d'objets serait mieux appréciée par l'aveugle et les termes de comparaison entre ce que nous y voyons et ce qu'ils sont capables d'y découvrir seraient rendus plus faciles.

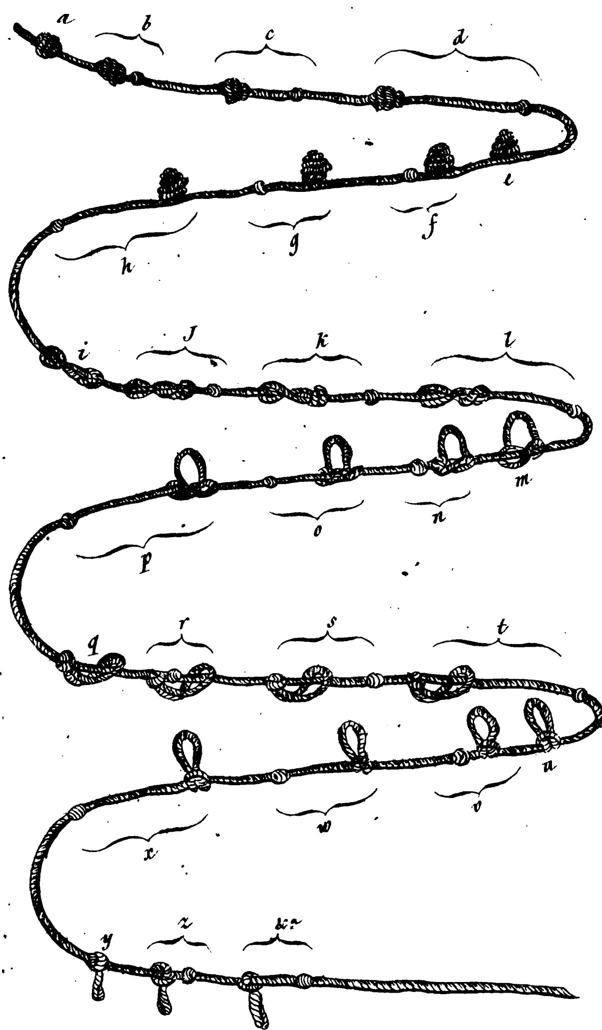
Rien de ceci n'est introduit dans les institutions d'Angleterre; à l'institution de York et en Écosse, de louables essais sont faits pour rendre moins matérielle l'éducation des aveugles, mais beaucoup reste encore à faire. Généralement on se contente en Angleterre d'enseigner aux aveugles ce qui est immédiatement applicable, ce qu'il y a de réellement nécessaire, une instruction primaire enfin est ce qu'on juge utile de leur communiquer pour en former des artisans éclairés et non pas des savants; et cela est beaucoup plus avantageux aux aveugles mêmes. S'il y a des exceptions à cette règle, elles ne se trouvent que dans des rangs élevés de la société. Un aveugle, M. Littledale, élève de M. Taylor, est devenu un homme remarquable par ses connaissances; possesseur d'une belle fortune, il l'emploie au progrès des scien-

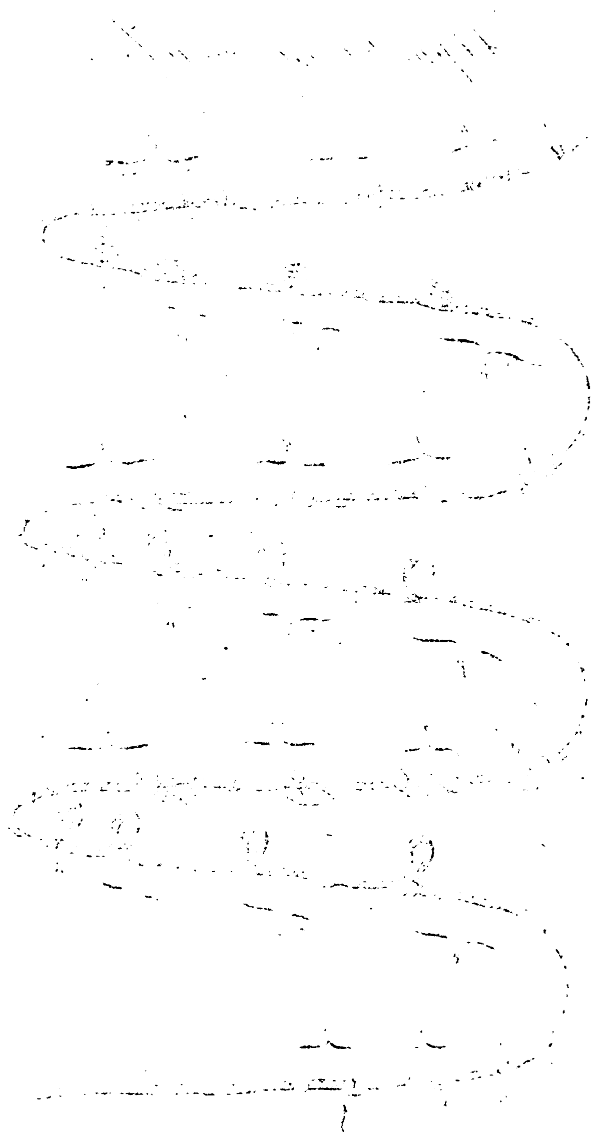
ces et au bonheur de ses confrères d'infortune, et afin d'être plus à même d'y contribuer, il a choisi sa demeure à côté de l'institution des aveugles de York.

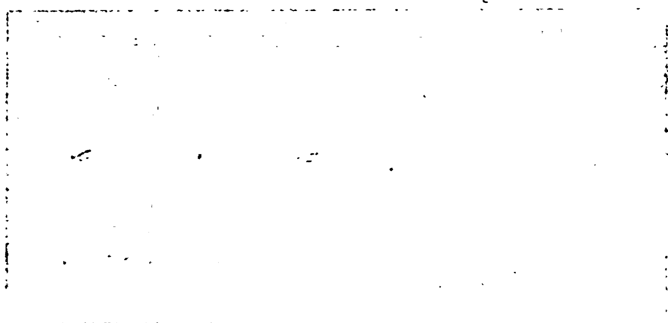
Comme je l'ai fait observer, il y a des institutions qui admettent de jeunes aveugles pour leur donner une éducation intellectuelle avant de les initier dans les travaux manuels; d'autres établissements ne donnent aucune instruction et n'occupent les aveugles qu'à un travail des mains dès leur entrée. Le système de l'asyle d'Édimbourg m'a paru préférable à tous. On y admet de jeunes élèves et ils reçoivent une instruction qui occupe la plus grande partie de leur temps. Les aveugles âgés ne sont pas totalement négligés. Les directeurs, à la suggestion du digne secrétaire Johnston, paient un clairvoyant qui lit chaque soir pendant une heure ou deux. La maison a pris une souscription dans une bibliothèque de lecture qui contient de près de 12,000 volumes. Les aveugles font eux-mêmes le choix des livres qui, en général, sont des livres sérieux ou d'histoire. Cette lecture du soir leur a donné l'idée et le désir d'en avoir davantage, ils ont donc spontanément résolu de n'employer que vingt minutes à leur déjeûner et à leur dîner, et d'utiliser le temps qui leur restait avant le travail à entendre la lecture de quelque livre intéressant. Ils ont même un journal deux fois par semaine, et les questions politiques s'y débattent aussi chaudement que dans toute autre assemblée d'Écossais. De cette manière en se reposant, les aveugles passent des heures agréables et utiles; aussi leur conversation est-elle en général plus intéressante que celle qu'on entend des gens de leur condition.

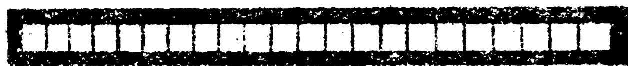
Jusqu'ici on n'a pas enseigné à Édimbourg la lecture des livres en relief, mais on apprend aux élèves à épeler de mémoire et ceci est incontestablement avantageux

Alphabet en nœuds.

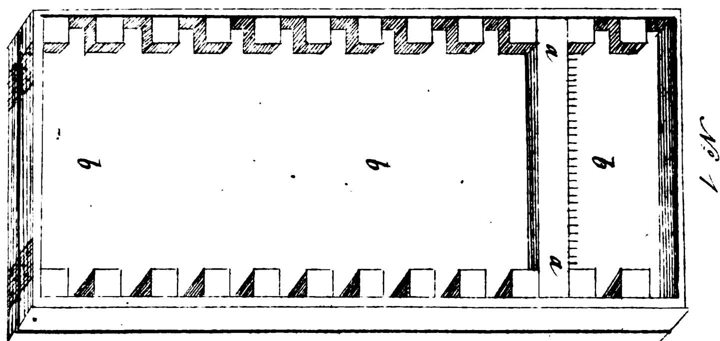


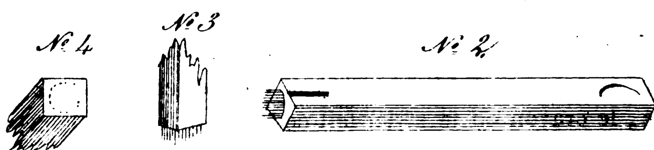






Machine pour Ecrire.





No 5



Specimen d'Ecriture.

JOHN ST CLAIR

Lith. de Daveluy, Bruge.

pour leur apprendre ensuite à lire le relief, si on le désire. Avant qu'on eut commencé à imprimer en relief, deux aveugles, appartenant à l'asyle d'Édimbourg, David Macbeath et Robert Milne inventèrent une espèce d'écriture en nœuds qui n'est plus d'aucun usage, mais qui ne laisse pas d'être très-ingénieuse. Sept différents nœuds qui, au moyen d'un nœud additionnel, forment sept classes de signes, expriment tout l'alphabet. Pour éviter une description toujours obscure, j'ai fait lithographier ce curieux essai des efforts des aveugles pour se procurer un moyen de communication.

Il n'y a qu'une seule institution en Angleterre de quelque importance où on enseigne l'écriture dans le sens que nous attachons à ce mot. La machine qu'on y emploie est très-simple, on écrit au moyen d'un crayon ou d'un stylet de fer et du papier noirci; la main est dirigée par des fils tendus pour indiquer la largeur des lignes; si la lettre a une projection au-dessus ou au-dessous de la ligne, le crayon ou le stylet fait céder le fil et empêche l'aveugle de tracer des lettres trop grandes et de perdre la ligne, car le fil ne demande qu'à reprendre sa place.

L'aveugle ne peut pas relire les lettres qu'il a écrites de cette manière, pour éviter cet inconvénient, M. T. Lucas fait écrire ses élèves sur des feuilles de plomb minces comme du papier. Les lettres y sont imprimées au moyen d'un stylet et à l'envers. Des livres en plomb seraient une variété assez curieuse dans la bibliographie, malheureusement il n'en existe pas. M. Lucas est parvenu à faire écrire quelques mots sur ces feuilles de plomb pour prouver que ce genre d'écriture est possible, ce dont on ne doutait pas, mais du reste elle est une complète inutilité.

En 1827, M. G. Gibson, de Birmingham, et aveugle

lui-même, a inventé un assortiment de types, au moyen desquels un aveugle est capable d'écrire ou plutôt d'imprimer ses pensées, de les relire et de communiquer avec des absents. Son appareil consiste dans un nombre de cubes de bois qui ont sur l'un des bouts la forme des lettres représentée en relief par des points d'épingles ayant une projection d'à-peu-près un dixième d'un pouce et le contours de la même lettre grossièrement découpé sur l'autre bout. Ce qui permet à l'aveugle de distinguer la lettre qu'il doit employer sans être exposé à se blesser.

La lettre pointée est en sens contraire comme les caractères d'imprimerie. Le plan lithographié de cette machine en donne une idée assez nette. Le N° 1 présente le dessin de l'instrument ou plutôt du cadre. Le papier se place sur *b. b. b.* La reglette marquée *a, a* est mobile, elle sert à guider la main dans la position des cubes, et les points qui s'y trouvent servent à entrer dans la petite rainure qu'on a tracée le long du côté inférieur de ces cubes. Au moyen de ce point on n'a pas besoin d'avoir toujours deux lettres posées simultanément sur le papier, l'index de la main n'aura qu'à marquer le point qui a déjà reçu sa lettre. Le seul inconvénient de cette manière de procéder, c'est qu'il faudra donner à tous les cubes la même dimension, mais cet inconvénient est largement compensé.

Une écriture semblable est en usage dans l'établissement pour les aveugles à Berlin, le tableau ci-joint présente les lettres et les signes qu'on y emploie. Il paraît que le procédé est déjà connu depuis longtemps dans cet institut, je ne saurais pas cependant assurer que l'invention de M. Gibson est postérieure à celle de Berlin et peu importe en réalité.

M. John St. Clair a inventé pour son propre usage un

ALPHABET

DE

BERLIN

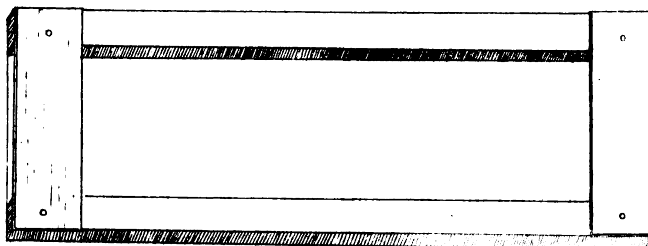
A B C D E F G H I

K L M N O P Q R S

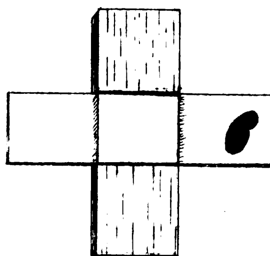
T U V W X Y Z

Typhlographe.

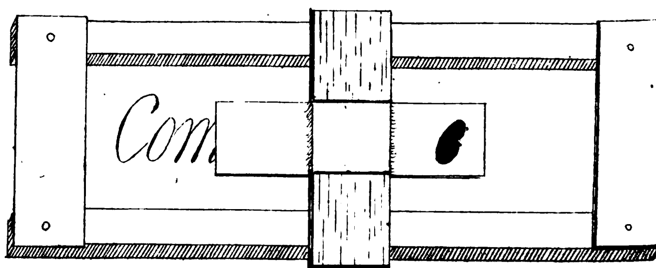
N° 1.



N° 2.



N° 3.



N° 4.

Commandment

Lith. de Barclay. Brux.

instrument plus simple encore, voir N° 5. Des ouvertures carrées, dans une règle de métal, servent à diriger la main pour tracer au moyen du crayon ou d'un stylet la forme des lettres qui se rapproche des capitales, comme l'on peut voir dans le specimen de cette écriture qui s'y trouve joint.

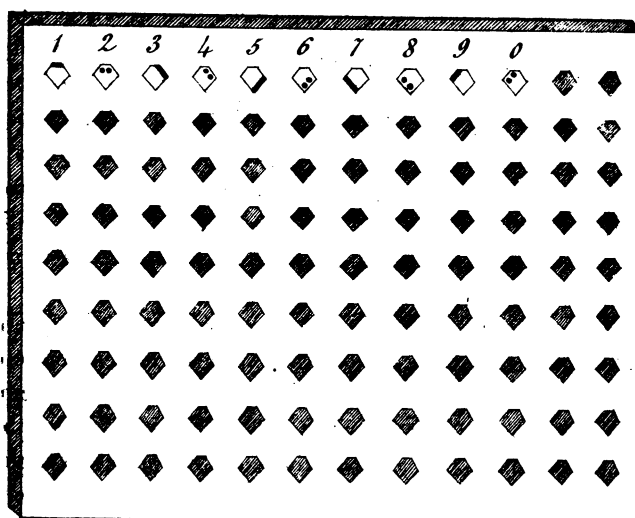
Enfin, M. Gall d'Édimbourg a inventé un petit instrument très-ingénieux, qu'il nomme un typhlographe et au moyen duquel les aveugles sont capables d'écrire aussi nettement qu'un clairvoyant. Il consiste dans une planche sur laquelle on met le papier. 2° Un glissoire à deux branches (voir la lithographie N° 1); et 3° un guide du stylet ou du crayon N° 2. Ce guide est un morceau de cuivre moins large que l'espace qui se trouve entre les deux branches du glissoire, et placé en croix sur un morceau de bois, ce qui permet de le monter et descendre pour former les diverses projections des lettres. On a ménagé à l'un des bouts de ce morceau de cuivre une ouverture ronde, oblongue, avec un petit arrêt à l'un des côtés. En montant, en descendant le guide, on trace dans le trou qui s'y trouve toutes les lettres sans lever le stylet ou le crayon. Voyez le specimen N° 4 de la page suivante.

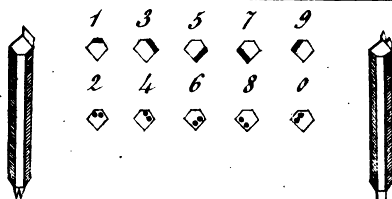
L'arithmétique est particulièrement agréable aux aveugles. Le calcul de tête est porté par quelques aveugles à une rare perfection. Plusieurs élèves, surtout dans les institutions d'Allemagne, sont capables de faire des opérations mathématiques des plus compliquées, sans aucun secours de signes, et plus vite que des savants : ceci n'est cependant pas assez général pour pouvoir nous passer entièrement et toujours de notes. La première idée d'une planche d'arithmétique vint à Saunderson, aveugle, mais professeur de mathématiques à l'université de Cambridge. Le Dr Moyes, autre aveugle, en proposa une qui

paraissait plus parfaite, mais toutes ont été oubliées après l'invention de David Macbeath, dont j'ai parlé. Cet aveugle mérite d'être connu. C'était un nain de quatre pieds six pouces, mais sans être cependant contrefait. Il avait tout l'air d'un enfant de dix à douze ans, lorsqu'il était déjà âgé de trente ans. Malgré son malheur, Macbeath était parvenu à un dégré d'instruction qui le faisait distinguer. Il fut reçu en 1809 dans l'asyle d'Édimbourg où il sut bientôt parvenir à la place de professeur de ses confrères, qu'il continua d'occuper jusqu'à sa mort arrivée subitement en 1834. La planche qu'il inventa pour enseigner l'arithmétique est un cadre percé de plusieurs rangs de trous carrés, les chiffres y sont marqués par deux chevilles carrées de plomb diversement marquées à leurs extrémités. Chaque cheville peut être placée dans quatre positions différentes. L'un des caractères indique les chiffres impairs 1, 3, 7, 9, l'autre, les nombres pairs 2, 4, 6, 8. La seconde cheville marque 5 ou 0 selon sa position. Ces deux caractères suffisent pour toutes les opérations arithmétiques, et les rendent plus faciles que si les aveugles avaient eu besoin d'employer dix marques spéciales. Un des élèves de Macbeath, nommé William Long, et instituteur des jeunes aveugles à Glascow, eut le bonheur de perfectionner la planche inventée par son maître, en rendant les trous pentagones. Une seule cheville diversement posée suffit à présent pour calculer, et l'aveugle ne perd plus de temps à chercher ses notes. J'ai fait lithographier cette planche, et elle est si simple qu'à la première inspection on concevra la manière de s'en servir.

Comme il était utile de pouvoir écrire ou marquer les différents signes algébriques, M. W. Taylor, qu'on est sûr de rencontrer toujours lorsqu'une amélioration

Planche pour calculer à l'usage des Aveugles.

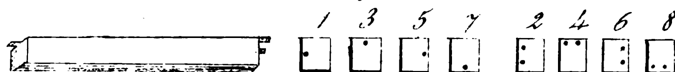




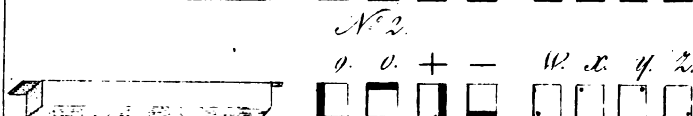
Lith. de Daveluy, Bruges.

Planche d'Arithmétique de Mr W. Taylor d'York.

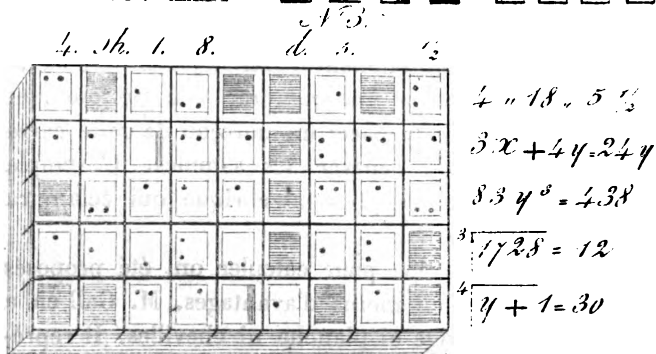
N° 1.



N° 2.



N° 3.



$4 \,..\, 18 \,.\, 5\tfrac{1}{2}$

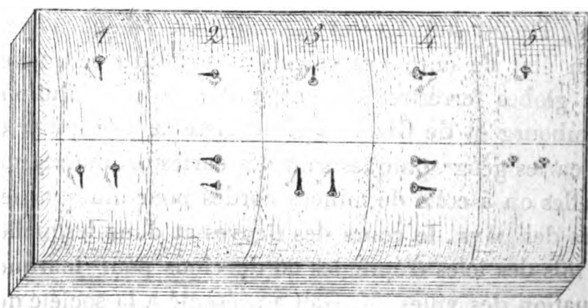
$3x + 4y = 24y$

$83y^3 = 438$

$\sqrt[3]{1728} = 12$

$\sqrt[4]{y+1} = 30$

N° 4.



Lith. de Sau...

reste à introduire, proposa les caractères que j'ai fait lithographier. Les chiffres 1, 3, 5, 7 et 2, 4, 6, 8, sont notés comme dans la planche de David M'beath par les différentes positions des deux projections de la cheville N° 1. Le nombre 9 et 0 ainsi que les signes + et — et les lettres *w*, *x*, *y*, *z* sont marqués par les diverses positions des deux bouts de la cheville N° 2. Il a préféré les trous carrés dont les côtés sont plus faciles à distinguer que s'ils étaient pentagones. Les pentagones d'ailleurs ne lui auraient donné aucune économie de chevilles, puisqu'il en fallait absolument deux. Il y a entre chaque rangée de trous carrés une rainure, peu profonde et mince, et faite pour y placer un morceau de carte carré et oblong, afin de séparer les sommes. L'exemple N° 3 contient une opération algébrique qui éclaircira l'usage de la planche.

Divers autres moyens pour calculer ont été proposés qui tous ont plus ou moins d'avantages. M. Gall en a trouvé un qui n'exige ni planche ni chevilles. Il représente tous les chiffres au moyen d'une ou de deux épingles diversément posées sur un coussin ou un tapis, comme on peut le voir au N° 4 la de planche ci-jointe. En cas de besoin, l'habit suffirait, et l'aveugle est par ce moyen mis en état de faire des calculs partout où il se trouve.

Les globes terrestres en usage dans les institutions d'Édimbourg et de Glascow n'ont rien de particulier et et les cartes géographiques sont des cartes ordinaires sur lesquelles on a collé de minces cordes pour indiquer les limites des pays, le cours des fleuves et dans lesquelles on a mis des têtes d'épingles ou de clous pour marquer la situation des villes. M. Gall a présenté à la société des arts d'Édimbourg des cartes imprimées en relief, et a même reçu la médaille d'argent pour son invention. La

terre est un peu plus élevée que la mer et les limites des royaumes sont indiquées par une ligne de points. Les noms de pays ainsi que des villes capitales y sont écrites en noir et à la main. M. Taylor a publié une carte de l'Angleterre et du pays des Galles très-nette. Elle est faite au moyen d'une forte pression qu'on a fait subir à une feuille de papier posée sur une planche de cuivre gravée en creux. Elle n'indique que les limites du royaume et des comtés; des points marquent les capitales. Ces cartes sont loin d'être aussi parfaites que celles d'Amérique. Une petite carte de la Flandre-Occidentale, de mon invention a mérité l'approbation de tous les instituteurs en Angleterre. Cette carte n'est qu'un essai, elle contient sur une surface moins large qu'une feuille in-8°, les noms de onze villes, le nom de la province, des pays limitrophes, etc, et la position des principales paroisses de la province; les canaux y sont distingués des rivières. Je joindrai dans les cartes que je ferai d'après ce même procédé la population au nom des villes.

J'ai vu à Glascow, une représentation en relief de la longueur comparative des principaux fleuves et de la hauteur des principales montagnes du monde et des édifices les plus remarquables, comparée à la hauteur de la maison qu'ils habitent.

Les aveugles ne sont pas tout-à-fait étrangers à la science de l'astronomie. Après qu'on leur a donné une idée approximative de la hauteur de quelques créations terrestres, on leur fait comprendre combien notre terre est une portion insignifiante dans le système général de la création, et au moyen d'un instrument planétaire, on leur explique le mouvement du ciel, la position et la grandeur comparatives des planètes. On perd cependant fort peu de temps à leur expliquer scientifiquement ces

belles choses, et en général, tous ces objets et ces machines sont considérés même dans les instituts plutôt comme curieux que comme utiles.

Une connaissance élémentaire de la géométrie offre plus d'utilité. Comme les aveugles ne connaissent les rélations des quantités géométriques que par le toucher, cette connaissance doit être nécessairement très-bornée, incomplète et peu juste. M. W. Taylor a donc cru bien mériter en publiant les figures des éléments d'Euclide jusqu'à la 48e proposition. Le relief est produit sur le papier par une forte pression sur une planche gravée en creux; M. Howe a depuis publié les figures des éléments d'Euclide et il en existe une autre édition publiée à l'institut de Paris.

La musique est enseignée dans plusieurs établissements comme profession utile. Divers élèves sont déjà parvenus à se placer avantageusement comme organistes. On y apprend l'art par principes et le mode de cet enseignement ne diffère en rien de ce qu'il est pour les personnes clairvoyantes.

M. Haüy fit fondre d'abord des caractères de musique propres à en représenter sur le papier et en relief tous les traits possibles, et parvint à former des musiciens. M. Tansure, dans sa *Musical grammar*, propose d'employer une machine peu compliquée et dont on peut voir le dessin dans l'*Encyclopœdia britannica* à l'article *Blind*. La planche est longue de trois pieds et large de neuf pouces. Les portées sont marquées en relief comme elles sont tracées sur le papier pour ceux qui voient, par des lignes plattes. Les lignes nécessaires au-dessus ou au-dessous des portées ordinaires sont indiquées par des lignes arrondies. Des trous percés entre et sur ces lignes reçoivent des notes musicales de

la forme ordinaire, ou des notes arbitraires comme on le pratique ailleurs. M. Cheese a considérablement perfectionné cette planche propre à écrire de la musique, en substituant aux notes ordinaires ou autres, en plomb ou en bois, qui prenaient nécessairement beaucoup d'espace, l'épingle, avec ou sans tête et dont le bout est diversement contourné. Il est parvenu de cette manière à donner trente-deux formes différentes à une épingle, mais dont douze lui suffisent pour son enseignement.

M. Gall, d'Édimbourg, trouve de grands avantages à écrire la musique par des chiffres. La gamme est représentée par 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 pour les douze octaves; de sorte que dans chaque ton la première note s'exprime par 1, c'est la clef qui modifie tout. Si des notes descendent ou montent au-dessus ou au-dessous de l'octave, on les marque par un comma tourné en haut ou en bas, selon la nature des notes qui exigent cette indication. Un colon indique les notes qui doivent être pointées. Le parenthèse) marque le bémol et (la dièze. Un espace laissé entre des notes indique les mesures.

La valeur des notes est désignée comme suit :

Ronde	1 — .	2 — .	3 — .	4 — .	etc.
Blanche	1 —	2 —	3 —	4 —	etc.
Noire	1 ...	2 ...	3 ...	4 ...	etc.
Croche	1 ..	2 ..	3 ..	4 ..	etc.
Double croche	1 .	2 .	3 .	4 .	etc.
Triple croche	1	2	3	4	etc.

De cette manière, la musique, écrite avec les lettres en pointes ou imprimée, occuperait peu d'espace.

Des épingles suffiraient même pour l'écrire, et si on tendait une corde sur un coussin, les notes de

la gamme s'écriraient sur la corde, celles des autres octaves pourraient être écrites au-dessus ou au-dessous de la ligne selon le besoin.

Le désir de procurer aux aveugles le moyen d'écrire la musique a fait chercher d'autres procédés. Un gentilhomme de la Catalogne, Don Isern, a reçu, en 1827, de la société pour l'encouragement des arts, de la manufacture et du commerce etc. de Londres, une médaille en argent, pour l'invention d'une machine, qui ne me paraît pas satisfaire aux conditions qu'un pareil instrument devrait posséder, car l'aveugle ne peut pas relire ce qu'il a écrit par sa machine.

Quelque procédé qu'on invente, la musique lisible pour les aveugles, ne le sera que pendant qu'ils chantent, dans toute autre exécution les mains se trouvant employées, les partitions doivent être confiées à la mémoire et celle des aveugles est surprenante sous ce rapport.

Le moyen le plus usité pour leur apprendre des morceaux de musique, est de leur lire les phrases musicales en les solfiant, aussitôt que les deux ou trois premières mesures sont imprimées dans la mémoire, on poursuit la lecture et en peu de temps, les morceaux les plus compliqués sont appris et exécutés.

En Angleterre, on ne juge pas à propos d'apprendre aux aveugles d'autres instruments que l'orgue ou le piano, de crainte d'en former des musiciens ambulants et de les exposer conséquemment à la corruption par la fréquentation des assemblées du bas peuple.

Uu petit cours d'histoire naturelle serait sans aucun doute d'une grande utilité pour les aveugles, et aurait l'avantage de leur être très-agréable. La plupart des aveugles-nés n'ont aucune idée des animaux les plus communs. Un de mes élèves âgé de onze ans, n'avait

jamais touché une poule. Son bonheur fut grand lorsque, pour la première fois, je lui en donnai une à palper. On a formé dans quelques instituts d'Allemagne des musées d'animaux empaillés, afin de faire connaître aux aveugles le règne animal, mais outre qu'une pareille collection coûterait des sommes dont les institutions ne disposent que rarement et qu'elles emploieraient souvent mieux ailleurs, elle ne servirait jamais que pour le temps que les aveugles passent dans les établissements. Il serait donc utile de perfectionner l'essai de M. Gall, et d'imprimer en relief la forme de quelques animaux avec une explication; les contours des specimens que M. Gall a publiés ne sont pas assez tranchés.

Tel est le tableau de l'instruction intellectuelle des aveugles dans les instituts d'Angleterre. On est loin encore d'être parvenu au dégré de perfection qu'elle atteindra sans doute dans quelques années, mais dès-à-présent, le germe de tout ce qui est utile et nécessaire s'y trouve incontestablement et si la prudence prescrit aux directeurs une sage lenteur dans l'adoption des procédés nouveaux, ils ont en général un désir sincère d'adopter toute amélioration dont l'expérience aurait montré la réalité.[1]

CHAPITRE V.

DE L'IMPRESSION EN RELIEF.

La lecture pour un aveugle n'est pas seulement un moyen d'instruction, mais elle est une occupation. Occuper les aveugles, c'est les distraire, c'est les rendre relativement heureux. Il n'est pas probable qu'on parvienne jamais à imprimer à l'usage des aveugles de manière à ce qu'ils puissent lire aussi rapidement que les clairvoyants. L'œil voit d'un seul coup une certaine surface, une groupe de lettres, que le doigt ne peut démêler que successivement. L'obstacle se trouve donc dans le lecteur, mais non pas dans le livre, et jamais, sans doute, l'art ne remplacera ce dont la nature ou un malheur a privé l'aveugle.

Mais je ne sais pas si, dans le cas donné, cette impuissance de l'art n'est pas un avantage. La lecture occupe agréablement un aveugle et comme elle se fait lentement, un seul livre peut l'occuper longtemps. Il convient qu'il en soit ainsi, car le nombre des ouvrages imprimés en relief sera toujours forcément borné. L'industrie n'entreprendra pas cette impression par spéculation, sur une large échelle, car le nombre des lecteurs aveugles, en comparaison des autres, étant très-petit, le prix en serait trop élevé pour cette classe ordinairement pauvre.

La lenteur de la lecture chez les aveugles provient encore de la difficulté de reconnaître la forme de chaque lettre en particulier, et cette difficulté rend quelquefois la lecture rébutante ou entièrement impossible. Le choix

d'un alphabet est donc d'une assez grande importance pour mériter une discussion approfondie.

La découverte de l'impression en relief est encore une de celles que chacun s'étonne de ne pas avoir faite le premier. Une feuille de papier fortement foulée par la presse, et présentant les lettres en relief, dût suffire pour en donner l'idée, à tout imprimeur. C'est à la France qu'appartient la gloire de cette découverte. M. Valentin Haüy l'a tenté le premier et il a réussi. Il employa successivement des caractères de différentes grosseurs et en adopta enfin un qui paraissait tenir le milieu entre ceux que les aveugles peuvent palper, chacun suivant le dégré de finesse que la nature lui a donné, ou bien que l'âge et le travail lui laissent dans le toucher. Ces caractères sont beaux à l'œil, ils diffèrent très-peu de la forme ordinaire comme on en peut juger par le spécimen ci-joint. Aucun changement notable n'y a été introduit depuis M. Haüy, cependant on s'est déjà convaincu, par une longue expérience, que l'alphabet ne répond pas à ce qu'on en attendait et que les aveugles ne conservaient pas la finesse de tact nécessaire pour continuer à lire l'impression de Paris : mais des livres avaient été imprimés en masse et dans différentes langues; on avait espéré que cette institution, comme elle avait été la première et le modèle d'après lequel les autres s'étaient formées, deviendrait aussi le chef-lieu d'où se tireraient toutes les productions typographiques à l'usage des aveugles. Ce calcul ne se vérifia pas. Les dépenses qui avaient été grandes, refroidirent le zèle de ceux qui s'étaient intéressés à cette industrie et rendirent impossibles des tentatives ultérieures pour perfectionner ce genre d'impression.

Dans l'origine, les lettres avaient la forme parallélipède

du caractère de l'imprimerie ordinaire. Les aveugles composaient dans un châssis, doublé d'un fond de cuivre et percé de plusieurs rangs de petits trous. On se servit pour imprimer en relief d'une presse en bois semblable à celles qu'on emploie pour exprimer l'huile, presser le drap etc., mais pour peu que la planche fut grande, la tablette, qui devait exercer la pression sur le papier, n'était pas également serrée par la vis et les bords se trouvaient avoir moins de foulage que le milieu. C'est ce qui donna naissance à la presse à cylindre que fit, en 1784, M. Beaucher, serrurier-machiniste. Cette presse ressemblait beaucoup à celle des imprimeurs en taille-douce. Un lévier faisait mouvoir le cylindre, qui, en roulant sur la planche, exerçait une pression successive et produisait un mauvais foulage parce que le papier était déplacé par la rotation du cylindre.

M. Clousier, imprimeur du roi, jugea qu'une pression perpendiculaire donnée à toute la feuille à-la-fois serait préférable à des pressions successives; il fit servir ses presses ordinaires à l'impression en relief, et il réussit parfaitement, d'après l'aveu de M. Guillié (1), qui, cependant, vers 1820, introduisit encore une fois la presse à cylindre en usage jusqu'ici dans l'institution de Paris.

Les caractères dont on se sert actuellement sont en forme de *marteau*, la lettre, qui doit produire le relief, repose sur une partie transversale qui a pour objet d'arrêter les lettres qu'on place sur la planche à composition ou châssis à entrelignes en bois; tel est l'état de cet art en France. Content de la gloire de cette découverte, on ne semble plus se soucier de lui donner le moindre

(1) Essai sur l'instruction des aveugles, par M. Guillié. 3me édit. 1820. p. 158.

perfectionnement, et depuis son invention elle y est restée à-peu-près stationnaire.

Quelques essais furent tentés en Autriche et non pas sans succès; mais c'est en Angleterre et en Amérique que cet art a fait du progrès, graces surtout au désintéressement de M. Gall d'Édimbourg, au zèle de M. Howe, directeur de l'institut de Boston, de M. Alston, trésorier de celui de Glascow et de plusieurs autres philantropes. Pour unir et diriger tous les efforts isolés jusqu'alors, la société royale des arts d'Édimbourg eut, en 1832, l'heureuse idée de proposer pour sujet d'un de ses prix annuels, la communication du meilleur alphabet à l'usage des aveugles. On exigea des concurrents qu'ils indiquassent quelle devait être la forme et la hauteur des lettres ou caractères, et combien on en devrait adopter pour former un alphabet général à l'usage des aveugles de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, et en second lieu la meilleure méthode et la moins coûteuse d'imprimer en relief avec ces caractères ou lettres, de manière à permettre au toucher de les distinguer aisément et avec exactitude.

Chaque communication devait être accompagnée d'un specimen imprimé en relief.

L'appel de la société fut entendu. Six concurrents présentèrent des alphabets, et la commission nommée pour les examiner décida, après avoir consulté des juges compétents, que le système des signes inventés par M. Hay, que je ferai connaître dans un instant, méritait sous tous les rapports la préférence sur celui de Paris et de M. Gall d'Édimbourg, et par conséquent que le système de M. Hay était digne de l'appui et de l'encouragement de la société, d'autant plus qu'il avait déjà fait de grandes dépenses.

La commission fit cependant observer que, en recommandant l'alphabet de M. Hay, elle n'avait nullement l'intention de le proposer comme un alphabet à l'usage des aveugles à adopter définitivement sans investigation ultérieure. La chose lui semblait d'une trop grande importance. Elle conseilla de continuer les recherches, et d'entrer en communication avec toutes les institutions pour les aveugles, afin de pouvoir obtenir l'uniformité.

La société, suivant les vues de sa commission, jugea convenable de prendre des informations ultérieures, et proposa encore une fois sa médaille d'or de la valeur de 20 guinées pour la meilleure communication sur ce sujet.

Quinze autres alphabets furent reçus de différents côtés de l'Écosse et de l'Angleterre, quelques-uns accompagnés de remarques physiologiques et philologiques du plus haut intérêt, et que j'ai pu examiner lors de mon séjour à Édimbourg.

Douze de ces alphabets étaient formés de caractères tout-à-fait arbitraires, les trois autres n'étaient que des modifications des caractères romains et italiques. On avait donc d'abord à décider la question ; si on adopterait un alphabet arbitraire, ou bien si on se contenterait de l'alphabet commun, mais modifié. J'exposerai les arguments en faveur de chaque opinion et pour compléter la discussion, je ferai connaître en même temps tout ce qu'on a essayé jusqu'ici dans ce genre.

Chez presque toutes les nations civilisées les mots se composent de lettres. Mais les lettres ne sont pas absolument nécessaires, comme le prouve la langue chinoise dans laquelle tous les mots sont représentés

par un signe arbitraire. Dans nos langues aussi, quoique nous ayons des lettres, plusieurs mots sont des signes tout-à-fait arbitraires et se prononcent en effet tout autrement qu'ils ne sont écrits. Les mots anglais, par exemple *bought*, *taught*, *rough*, se prononcent *baut*, *taut*, *rof*, etc. Il en est de même dans la langue française et dans la plupart de nos langues. Nous plaignons les Chinois qui, avant de pouvoir aspirer à une dignité dans l'empire, ont besoin d'imprimer dans leur mémoire vingt mille caractères, mais les langues d'Europe offrent souvent autant de difficultés. Au moins les signes chinois des mots ne changent point, tandisque chez nous, nos lettres changent à tout moment de son. Pour apprécier entièrement cette difficulté, supposons un Anglais qui désire prononcer le mot *pharmacy* qu'il rencontre pour la première fois, et voyons combien de chances il a de se tromper; ce calcul curieux a été fait par le directeur de l'institut de New-York.

Les lettres *ph* séparées ou jointes peuvent être prononcées de 4 manières différentes; l'*a* se prononce de 8 manières, les trois premières lettres peuvent donc être prononcées de 32 manières; la lettre *r* a 2 sons, ce qui double les différents sons; *m* a encore 2 sons; chacune de ces 64 manières de prononcer les quatre premières lettres admet donc deux variations de plus, soit 128; *a* se dit de 8 manières. En multipliant les 128 par 8, on trouve 1024. La lettre *c* a, dans la langue anglaise, cinq sons. 1024 multiplié par 5 font 5120. On prononce *y* de 3 manières ce qui fait qu'un enfant, après avoir appris la prononciation exacte de chacune des lettres qui composent le mot *pharmacy*, a 15,360 chances de se tromper,

New-york.

mon.

tion.

cious.

ive.

less.

ment.

anti.

con.

dis.

inter.

com.

per.

pre.

sub.

super.

trans.

l'Aveugle.

de sorte qu'on peut se convaincre que notre système d'écrire les sons est parfaitement imaginé pour embarrasser celui qui veut le connaître, mais il y a chose jugée et ceux qui voient et qui entendent, doivent passer par-là, sous peine de ne pas pouvoir entrer en communication avec la société, et de ne pas pouvoir profiter de l'expérience qu'elle a déposée dans les livres. Mais il n'en est pas de même pour les aveugles, des livres doivent être imprimés à leur usage exclusivement et, dit le directeur de l'institut de New-York, il importe peu que les clairvoyants sachent lire ces livres ou qu'ils ne le sachent pas, pourvu que les aveugles les comprennent parfaitement. Ces motifs l'ont porté à proposer une manière d'écrire les sons de la langue qui remédiera jusqu'à un certain dégré aux inconvénients qu'il a signalés. Avec nos caractères, dit-il, nous savons exprimer exactement le mot *beau*, *belle*, par les lettres *bo* et *bel*, mais nous avons plus de sons simples ou élémentaires que de lettres. Il a donc formé son alphabet de quarante-et-un caractères dont le son ne change jamais, et qui représentent tous les sons élémentaires des mots. Une personne donc qui connaîtrait ces signes, épélerait, après une pratique de quelques heures, presque tous les mots d'une langue; d'ailleurs, en imprimant avec ces caractères, on diminuerait considérablement le volume des livres, d'autant plus qu'il propose des signes abrégés pour un certain nombre de préfixes et d'affixes. Je publie (1) l'alphabet tel que l'auteur l'a proposé, appliqué seulement à la langue anglaise,

---

(1) Voir le tableau ci-joint.

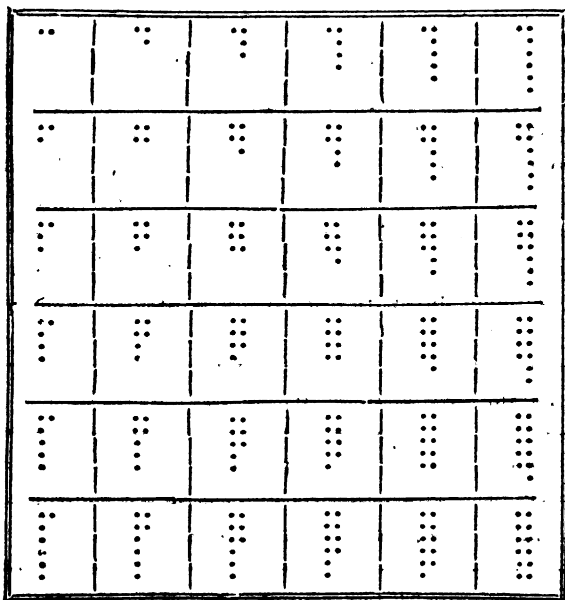
parce que je suis d'avis, pour les motifs que j'exposerai, qu'il est loin de posséder les conditions exigées pour obtenir le but qu'on doit atteindre.

Un autre procédé plus ingénieux encore fut inventé par M. Barbier. Les aveugles n'entendent que des sons, la différence de la langue écrite et parlée doit les embarrasser beaucoup pour la lecture, il a donc cru aussi qu'un système de notation, qui serait l'image fidèle des sons de la voix, simplifierait de beaucoup la matière. Puisqu'ils ne peuvent pas lire notre écriture ni nos livres ordinaires et qu'on est obligé de faire imprimer à leur usage des livres en relief, pourquoi, dit M. Barbier, ne choisirait-on pas des caractères faciles à saisir par le tact et en même temps en harmonie avec la parole. Il a donc substitué l'orthographe du son à l'orthographe grammaticale. Le point seul entre comme élément dans le système de M. Barbier. L'auteur avait d'abord partagé tous les sons, voyelles et consonnes, en six rangées horizontales de six caractères chacune.

1e LIGNE.	a,	i,	o,	u,	é,	è.
2e LIGNE.	an,	in,	on,	un,	eu,	ou.
3e LIGNE.	be,	de,	gue,	je,	ve,	ze.
4e LIGNE.	pe,	te,	que,	che,	fe,	se.
5e LIGNE.	le,	me,	ne,	re,	gn,	l *mouillée.*
6e LIGNE.	oi,	oin,	ien,	ste,	x,	ment.

Les consonnes s'articulent comme si elles étaient suivies d'un *e* muet, mais cette lettre ne fait pas partie de l'écriture.

Chaque lettre était exprimée par deux rangées perpendiculaires de points, la première rangée indiquait le N° de la ligne horizontale, la seconde marquait la place qu'occupait ce son dans la ligne. De cette manière.



Il ne fallait pour tout instrument qu'une règle rayée, dans son milieu, de six lignes parallèles et creusées dans le bois sur laquelle on posait le papier qu'on rete-

nait par une espèce d'agrafe, ou sur laquelle on mettait une reglette platte en cuivre percée de carrés.

Comme écriture abrégée, le système de M. Barbier était plus ingénieux que rapide : aussi l'auteur crut-il devoir y introduire bientôt des changements notables, et il trouva le moyen de figurer tous les sons et articulations avec *trois* points placés dans des positions relatives différentes. Voici comment il procède pour arriver à un résultat qui paraît au premier abord si surprenant. Il partage d'abord son *alphabet de prononciation* (voyelles et consonnes) en cinq rangées horizontales au lieu de six, comme il l'avait d'abord fait.

Chaque série est représentée par une marque spéciale formée de deux points : par exemple, la première, qui se compose de voyelles, est représentée par deux points placés dans une position perpendiculaire (:); la seconde qui se compose de voyelles nasales est réprésentée placée dans une situation oblique (·.); la troisième qui se compose d'une première ligne de consonnes est marquée par deux points placés horizontalement (..) etc. Nous avons ainsi, comme on voit, le moyen de représenter la série; mais chaque série est composée de six lettres. C'est au moyen d'un troisième point combiné avec le second, que l'auteur détermine le rang de la lettre qu'il s'agit de tracer dans la série; par exemple, *o* est la troisième de la série. Je commence donc par indiquer la série au moyen de deux points (:) et j'indiquerai le rang de la lettre au moyen d'un troisième point qui sera combiné avec le point inférieur de la figure que je viens de tracer, de manière à présenter les deux points horizontaux qui appartiennent à la troisième série (:.); la série et le rang se trouvent de la sorte indiqués et la lettre *o* clairement figurée. L'élève n'a besoin que de

savoir exactement l'ordre dans lequel sont rangées les lettres dans le tableau alphabétique.

Dans cette forme, l'ingénieux système de M. Barbier a obtenu l'adhésion de l'académie des sciences de Paris. Trois rapports faits dans les années 1820, 1823, 1830, au-bas desquels sont apposés des noms qui sont à eux seuls une puissante garantie, ceux de Cuvier, Lacépède, Ampère et Molard, constatent cette haute approbation. On y explique aussi le but ultérieur de M. Barbier, qui est de donner aux aveugles des livres qu'ils imprimeraient eux-mêmes. Cette impression en relief n'exigerait ni casier, ni caractères mobiles, et elle serait toujours composée dans un type simple et uniforme. Pour obtenir ce résultat, M. Barbier a fait fondre des cadratins qui portent à une de leurs extrémités un trait en croissant et à l'autre un trait droit : le premier signe peut prendre quatre positions, suivant que la convexité est tournée en dessous, à droite ou à gauche; le second signe peut en avoir deux, une horizontale et une verticale. En combinant ces deux cadratins, on arrivera ainsi à faire figurer, conformement au système que je viens d'exposer, à l'une la rangée horizontale et à l'autre le rang de la lettre dans la série. Le procédé, comme on voit, n'exigerait que peu d'adresse et serait facilement mis à la portée de tous les aveugles.

L'écriture sonographique a des inconvénients que M. Louis Braille, répétiteur de l'institution de Paris et aveugle lui-même, a prévenus en partie en adaptant à chacune de nos lettres un signe convenu, formé d'un certain nombre de points arbitrairement disposés; voici les dix signes primitifs :

⠁ | ⠃ | ⠉ | ⠙ | ⠑ | ⠋ | ⠛ | ⠓ | ⠊ | ⠚

C'est en ajoutant à ces points un autre point, ou à gauche ou à droite, ou bien deux points, qu'on forme les quatre premières séries, telles qu'on les voit sur le tableau ci-joint. La machine dont on se sert dans ce systéme, au lieu d'avoir six rainures, n'en contient que trois.

M. Braille a en même temps indiqué la manière d'imprimer la musique au moyen de points.

Les notes *ut, re, mi, fa, sol, la, si* sont représentées par les signes suivants :

⠙ | ⠑ | ⠋ | ⠛ | ⠓ | ⠊ | ⠚

On peut placer ces notes à sept octaves différentes qu'on distingue entre elles facilement. Voici l'*ut* aux sept octaves, à partir de l'*ut* de contrebasse:

[braille signs]

par conséquent, le *fa* de la clef de ce nom, dans le procédé des clairvoyants, sera représentée par [braille sign]; l'*ut* de la clef de ce nom par [braille sign]; le *sol* de la clef de ce nom, par [braille sign].

S'il y a plusieurs notes de suite appartenant à la même octave, il suffit d'écrire ce signe indicateur de l'octave avant la première de ces notes.

Le bécarre, le bémol et le dièse accidentels se marquent respectivement par les signes [braille signs], placés avant la note; le double dièse et le double bémol s'indiquent par le signe du dièse et du bémol répétés.

La ronde s'indique par les deux points de la troisième série placés au-dessous de la note; la blanche, par le point de la seconde série; la noire, par le point de la

Alphabet en points de Mr Braille.

Première série.

a b c d e f g h i j

Seconde série.

k l m n o p q r s t

Troisième série.

u v x y z ç é à è ù

ieu oin

Quatrième série.

â ê î ô û ë ï ü œ w

an in on un eu ou oi ch gn ill

n

Ponctuations et autres signes.

, ; : . ? ! (« * ×

√ ※

Lith. de Daveluy. Bruges

quatrième série; la croche se reconnaît par le blanc ou le vide qui se trouve au-dessous de la note.

EXEMPLE.

ut ronde .:	*ut* blanche ˙:
ut noire :.	*ut* croche ·:

La double, la triple, la quadruple et la quintuple croche s'indiquent respectivement comme la ronde, la blanche, la noire et la croche. Ce double emploi de la même indication ne peut nullement induire en erreur, car la simple inspection de la mesure fait disparaître toute confusion; cependant, dans le cas embarrassant on peut mettre .:· devant les quatre premières valeurs et .:: devant les autres. La valeur pointée s'indique par un point placé après la note, lorsque la note est double pointée on met deux points. On marque les triolets par : placé avant une série de notes; une place vide marque la fin de la mesure; :· est la pause; :. la demi-pause. On marque le soupir par :. ; le demi-soupir par :: pour indiquer que plusieurs notes doivent être frappées en accord; s'il y en a deux, on met entre elles .·, avant trois notes en accord .:, avant quatre notes .: .

On a publié à Bristol l'Évangile de St-Jean, et un petit livre de lecture d'après le plan proposé par M. T. M. Lucas. Le relief est beau, mais les caractères sont sténographiques. Il admet conséquemment une masse d'abréviations qui rendent la lecture plus ou moins incertaine. Il n'emploie que trois signes primitifs; une ligne, une courbe et un point.

Il donne à la ligne quatre positions, perpendiculaire, horizontale, oblique et verticale. La courbe en

admet également quatre, selon qu'elle est tournée à droite, à gauche, en bas ou en haut : chacune des quatre positions de la ligne reçoit quatre caractères additionnels au moyen d'un point, ce qui fait vingt signes, chacune des positions de la courbe subit deux changements au moyen de ce point, ce qui nous donne 32 caractères, puis un point, un cercle et deux moindres courbes tournés à droite et à gauche. Les éléments sont on ne peut plus simples, et si un alphabet arbitraire pouvait ou devait être adopté, je préférerais celui de M. Lucas. L'auteur, dans une petite brochure intitulée *Instruction for teaching the blind to read*, expose les deux avantages qu'offre son système. Chacun sait, dit-il, qu'on lit moins vîte au moyen des doigts qu'avec les yeux, parce que les doigts touchent moins d'un seul coup que les yeux ne peuvent appercevoir à la fois; plus donc les mots sont simples et abrégés sans en être moins distincts, plus on approche des avantages de la vue, puisque par-là une laborieuse épellation est changée tout d'un coup en une lecture facile. Ajoutez-y encore que la simplicité de la forme, en rendant la lecture plus rapide, la rend en même temps plus sûre. Le deuxième avantage d'un caractère sténographique c'est qu'il peut être appliqué à toutes les langues alphabétiques. Il n'y aurait qu'à calculer la proportion respective dans laquelle on fait usage de chaque lettre pour adapter à celle qui revient plus souvent le signe qui occupe le moindre espace. On fait usage de l'*e* dans la langue anglaise cent vingt fois contre une fois qu'on emploie le *z*.

J'ai entendu deux de ses disciples lire un des chapitres de l'Évangile de St-Jean. Un des meilleurs employa trois minutes et 29 secondes pour lire les treize pre-

miers versets du 12e et 17e chapitre de cet évangile ; j'ai entendu d'autres élèves qui ont lu ces mêmes versets imprimés avec les caractères de M. Gall, en moins de temps encore. Un des élèves de M. Lucas, qui avait déjà fréquenté l'école pendant au moins un an, ne put lire qu'avec beaucoup de peine une ligne que je lui désignai au milieu d'un chapitre, et se méprit souvent, lorsqu'un seul signe devait indiquer tout un mot comme l'exige souvent le système de M. Lucas. Chaque lettre isolée, par exemple, pose, au moins, pour trois mots ; il y a des caractères qui expriment jusqu'à sept mots, une méprise n'est donc que trop facile et suffirait pour faire abandonner le procédé.

La lettre *r* sonne comme si elle était précédée d'un *a*; *j* et *k* comme s'il y avait un *a* après ces lettres ; *j*, *l*, *m*, *n*, *s* et *x* comme s'ils étaient précédés d'un *e*, et *b*, *c*, *d*, *g*, *p*, *t* et *v*, comme s'ils étaient suivis d'un *e*. Le commencement de l'Évangile de St-Jean est écrit de la manière suivante :

t gospl b st jon, chap. I.

in t bgini ws t wrd a t w ws w g, a t w ws g. t sam ws n t bgini w g, l things wr mad b him, a w o hm ws nt a thing mad tht ws mad. in hm ws life a t l ws t lit f mn.

Les mots doivent bien souvent être compris par la contexture de la phrase et il est possible de faire telle phrase au moyen de ses caractères que l'auteur même du procédé ne finirait pas par débrouiller.

Un aveugle d'Édimbourg, M. Hay, imagina un autre alphabet ; c'est son travail qui donna à la société des arts l'idée de proposer le concours qu'elle ouvrit ensuite.

M. Hay, dont l'alphabet plût d'abord beaucoup à

la société, avait calculé que les livres à l'usage des aveugles, imprimés avec son alphabet, pourraient être réduits à un tiers du volume qu'exigerait le système de M. Gall, qui lui-même avait prouvé de fait que, sur un espace donné, ses livres contenaient beaucoup plus de matière que ceux qui étaient imprimés à Paris; il mettait 509 caractères où il n'y entrait que 408 lettres françaises, quoique ses lettres fussent beaucoup plus grandes et par conséquent plus palpables.

M. Mongo Ponton W, S., autre concurrent, était aussi de l'opinion qu'un caractère arbitraire est le seul qui puisse servir à l'aveugle. L'alphabet des aveugles, dit-il, doit pouvoir être facilement appris, facilement imprimé dans la mémoire et reconnu vite par le doigt. Il me paraît généralement avoué, ajoute-t-il, que le caractère des clairvoyants, tel qu'il est, n'offre pas ces conditions, et que l'adopter pour éviter aux amis des aveugles la difficulté d'en apprendre un autre, c'est sacrifier l'intérêt des aveugles à l'indolence de ceux qui jouissent de la vue.

Je ne crois pas, dit-il encore, qu'il soit possible d'inventer une collection de signes que les aveugles puissent facilement lire et imprimer eux-mêmes et qui conserverait assez d'analogie avec le caractère commun pour que les amis des aveugles pussent les reconnaître facilement et sans clef. Or, s'il faut une clef, ils acquièrent aussi aisément les connaissances d'un alphabet tout-à-fait arbitraire, que si cet alphabet conservait une ressemblance vague avec le caractère romain; je crois donc, ajoute-t-il, que, dans le choix d'un alphabet pour les aveugles, il faut tâcher d'étudier quelle est la forme qu'exige le tact, plutôt que de chercher à lui conserver quelque ressemblance avec les caractères connus.

A B C D E F

Alexander Hay, 9th Jany. 1832. Blind.

Jacques p. Walker. 15th July 1832.

Mlle Banks, 29th Novr 1832.

Mungo Ponton, 1st March, 1833.

Jean Richardson, 6th Feby. 1833.

Jean Johnston, 26th Feby. 1833.

Daniel McPherson, 27th Feby. 1833.

John Henderson, 12th March, 1833.

John Lothian, 1st March, 1833

Robert Milne, 25th Feby. 1833 } Blind.

Richard Eaton, 23d Feby. 1833.

Jean Jones, 24th October, 1833.

Lady Charlotte Erskine 1832. (not Competing)

Revd Edwd Craig, 12th March, 1833. (not Competing)

James Simpson Advocate 25th Feby 1835 (not Competing)

Dr R. H. Greville, (not Competing)

Lith. de Daveluy, à Bruges.

M. Jean Lothian, un des concurrents qui avait présenté un caractère arbitraire, explique aussi ses motifs. La lettre, dit-il, qui paraît peut-être très-simple à la vue, peut être très-difficile à reconnaître par le tact. La simplicité d'un caractère est tout-à-fait relative. J'ai donc abandonné sans la moindre hésitation toute idée de conserver à mes caractères assez de ressemblance avec nos alphabets pour être facilement reconnus à la première inspection. En formant un alphabet pour les aveugles, on doit préférer ce qui convient aux aveugles à ce que désireraient ceux qui voient.

L'adoption du caractère romain, dit le Rev. Edward Craig, offrirait sans doute quelques avantages, elle les associerait plus immédiatement à la société et leur assurerait de tous côtés une assistance dans leur écriture et leur lecture, qu'ils ne rencontreront pas autrement. Mais cela est presque impossible, la différence des lettres romaines entre elle n'est pas assez palpable, elles sont trop composées et pour s'en servir dans l'impression, elles devraient être si grandes, que leur dimension ajouterait beaucoup aux dépenses.

Je joins ici une lithographie contenant seize alphabets arbitraires qui furent envoyés à la société. Ceux qui les avaient inventés prétendirent que ces caractères possèdent une différence caractéristique plus grande, qu'ils sont plus faciles à lire par le tact et qu'ils occupent moins d'espace que l'alphabet ordinaire; on en jugera par ce qu'on a sous les yeux, et je n'en doute pas, personne ne sera de cette opinion, au contraire, un examen quelque peu approfondi convaincra tous ceux qui s'en donneront la peine, que la forme générale de nos lettres d'imprimerie offre plus de variété que ces

alphabets arbitaires. On a prétendu aussi, qu'en donnant différentes positions à un caractère, on réduit le nombre des formes, et que ces caractères s'impriment par conséquent plus aisément dans la mémoire. Mais chaque nouvelle position d'un signe est en réalité une nouvelle forme ou du moins quelque chose de neuf à imprimer dans la mémoire; l'avantage d'un caractère nouveau est sous ce rapport peu marquant.

C'était l'opinion de M. W. Taylor, à qui la société des arts avait envoyé toutes les communications qu'elle avait reçues, et qu'il a exprimée dans le rapport si sage et si impartial que la société a jugé à propos d'imprimer en entier. Aussi, le prix fut-il adjugé aux caractères de M. Fry, de Londres. Les lettres de M. Fry sont celles que M. Alston, de Glascow a adoptées, qui en a rendu la surface un peu moins platte.

En effet, si un caractère, connue des clairvoyants, est employé dans l'impression en relief pour les aveugles, ces infortunés sont plus rapprochés des autres hommes que s'ils se servaient d'un caractère inconnu de ceux qui les entourent : quoiqu'on en dise, il nous en coûte d'apprendre un nouvel alphabet pour l'enseigner à des enfants et cette difficulté rebutera plusieurs personnes qui, sans cela, se seraient occupées de cet enseignement. Diminuer la difficulté qu'auraient les clairvoyants à connaître l'alphabet des aveugles, est réellement travailler en faveur des aveugles.

Le plus grand nombre d'aveugles se trouve parmi la classe pauvre, et le plus grand malheur des aveugles est leur isolément; tous nos efforts doivent tendre à les rapprocher de nous, et à rendre leur instruction aussi semblable à la nôtre qu'il est possible, et à commencer cette instruction aussi vite que l'on peut : et qu'on

ne croie pas qu'il faille une institution particulière pour leur apprendre à lire. Si le caractère de leurs livres est celui que nous enseignons aux autres enfants, les écoles ordinaires pourront admettre dès leur tendre jeunesse ces infortunés qu'on en tenait jusqu'ici éloignés, sous un faux prétexte, et leur malheur leur pèsera moins, leur intelligence se développera et le profit qu'ils retireront de leur séjour dans des établissements particuliers sera en rapport de ce qu'ils auront déjà appris avant d'y entrer.

Les jeunes aveugles sont très-sujets à l'abattement, à cause de l'exclusion de toute participation aux occupations, aux jeux etc. des autres enfants; cloués toujours à la maison, traînés plutôt que guidés, trop de soins mal éclairés les empêchent d'acquérir cette confiance qu'ils devraient avoir dans eux-mêmes, et par crainte d'une chûte ou d'une petite blessure les parents ne leur laissent pas découvrir les lieux qu'ils habitent et les objets qui les entourent, ce qui leur serait cependant d'un si immense avantage. Si les jeunes aveugles fréquentaient les écoles avec les autres enfants, ils participeraient à leurs jeux et l'exercice les fortifierait; ils seraient forcés de s'appuyer davantage sur eux-mêmes, car, par insouciance naturelle, les enfants clairvoyants les abandonneraient souvent à eux-mêmes ou se contenteraient de les guider par paroles, ce qui serait plus heureux encore. Or, l'adoption du caractère ordinaire rend tout cela possible, et l'instruction des aveugles devient par-là aussi simple que celle des autres.

La lecture pour un aveugle a une grande utilité, elle l'occupe et l'instruit; mais l'écriture est plus utile encore et un besoin plus souvent senti. Pour communiquer avec les autres par l'écriture, il faudra qu'il se serve d'un

caractère connu de ceux avec qui il veut entrer en correspondance. C'est donc doubler les difficultés que de leur donner un alphabet pour lalecture et un autre pour l'écriture.

La question a pu être agitée il y a quelques années, mais à présent elle est décidée. La France, l'Allemagne, la Suisse, l'Angleterre et l'Amérique ont adopté le caractère commun; un seul essai de quelque importance a été fait par des caractères arbitraires, et c'est l'impression de l'Evangile de St-Jean et d'un petit livre de lecture avec les signes sténographiques de M. Lucas, de Bristol, qu'aucun institut n'a adoptée ni n'adoptera, car la conviction des avantages de l'alphabet ordinaire est trop fortement enracinée dans l'esprit des directeurs des institutions. (Voir les addenda.)

Mais il reste après ceci une autre question à débattre et dont la solution est moins avancée que la première. Il s'agit de décider s'il faut adopter les caractères romains A, B, C, D, E, F etc. ou bien ce qu'on appelle les lettres du bas de casse a, b, c, d, e, f etc. modifiées de manière cependant à leur conserver la forme connue.

La société des arts d'Édimbourg avait décidé en faveur des lettres capitales; les rapports de M. Taylor avaient fortement contribué à cette décision. Cette opinion comptait lors de mon voyage un plus grand nombre d'adhérents que l'autre et les livres imprimés selon ce système étaient introduits dans plus d'établissements que les livres imprimés avec les caractères du bas de casse modifié.

Deux hommes se partagent encore les convictions, M. Alston de Glascow, se sert de lettres capitales, telles que le spécimen qui se trouve ici. Comme il est actif et

ALPHABETS DE GLASCOW.

ALPHABETS ANGULAIRES

d'Edimbourg.

généreux; ses visites, ses instances et le bas prix auquel il a offert ses livres aux directeurs des instituts, les ont décidés dans la plupart des établissements à les essayer,

M. Gall, d'Édimbourg, se sert de lettres du bas de casse, mais modifiées et rendus angulaires. M. Gall raisonne la matière. Chacune de ses lettres a été l'objet d'une étude longue et sérieuse. Il provoque les expériences, mais il attend, et sans vouloir trop le hâter il espère fermement le succès de ses idées et l'adoption définitive de ses impressions.

J'ai eu l'avantage d'avoir des discussions prolongées avec M. Gall sur la forme des lettres à adopter. Il y a plus de dix ans qu'il entreprit cette impression et il n'a cessé d'y introduire des améliorations. Sans doute elle est encore loin de la perfection qu'elle atteindra, s'il continue ses efforts, mais les améliorations adoptées rendent témoignage de la pureté de ses intentions, et du désir sincère qui l'anime de faire ce qui est réellement le mieux, car mes observations l'ont décidé à modifier encore les formes de plusieurs lettres.

Je présente ici aux lecteurs un spécimen des premiers essais de M. Gall. Il y a telle lettre que d'abord et à la première inspection on ne reconnait pas et cela est à regretter. M. Gall a fait tort à lui-même en changeant trop la forme et il a nui à l'adoption du système. On a placé au commencement, son alphabet au rang des caractères arbitraires et il méritait en partie cette classification; en le rendant plus semblable aux caractères ordinaires, il ne perdrait aucun des avantages qu'il a maintenant et plairait infiniment mieux à l'œil.

La beauté dans les caractères, bien qu'elle ne puisse être appréciée que par les clairvoyants, mérite notre considération; rendre les lettres aussi belles qu'elles

peuvent l'être, en leur conservant les qualités qui les rendent faciles à distinguer au toucher, est la première condition à observer dans la formation d'un alphabet.

Les lettres sont d'autant plus tangibles qu'elles diffèrent davantage entr'elles par leur forme générale, et cette forme dans les capitales, est très-variée pour l'œil, qui voit les traits intérieurs des lettres, mais pour le toucher qui n'aperçoit jamais que les contours, ces lettres sont trop uniformes. Qu'on en juge par les deux lignes qui suivent et dans lesquelles j'ai tâché de montrer ce que le doigt peut palper d'une lettre capitale.

HNMKXZERBDOCCSUPFVYTIWJALQ

Lorsque les lettres ont toutes la même hauteur, leur tangibilité est nécessairement moindre que si elles avaient des projections au-dessus ou au-dessous de la ligne; ainsi les lettres employées par M. Gall, si on en remplit l'intérieur, conserveront par les projections supérieures des marques caractéristiques que ne possèdent pas les lettres capitales.

Je tâche de faire comprendre ceci par la ligne de lettres qui suit et qui exprime à-peu-près ce qu'un aveugle peut sentir d'une pareille lettre.

a b c d e f g h i j k l m n

o p q r s t u v w x y z

Specimen d'Alphabets.

N° 1.

a b c d e f g h i j k l m

n o p q r s t u v w x y z &

N° 2.

a b c d e f g h i j k l m

n o p q r s t u v w x y z

N° 3.

a b c d e f g h i j k l m

n o p q r s t u v w x y z

Lith. de Daveluy. Bruges

J'avoue que les formes sont conservées plus distinctes dans quelques-uns des caractères qu'elles ne le sont pour un aveugle, mais on pourra toujours s'en faire une idée approximative. Il suffit d'en avoir averti.

L'adoption des bas de casse est d'une autre part avantageuse aux aveugles. Ce caractère est employé en France, en Allemagne, en Amérique et en Angleterre. Une seule imprimerie se sert des capitales et c'est celle de Glascow (1). La différence entre les lettres adoptées dans ces différents pays est si peu notable, que tout aveugle qui a appris à lire les livres imprimés à Édimbourg, peut, en une heure de pratique, parvenir à lire les livres imprimés dans ces autres pays. Les divers livres pourront être de cette manière utilement échangés et les bibliothèques des aveugles s'enrichir.

L'emploi du bas de casse n'empêche pas de faire usage aussi des capitales comme initiales. Cet emploi, au contraire, ne servira qu'à rendre les livres des aveugles plus nets et plus distincts. La connaissance des lettres capitales est d'ailleurs utile dans bien des occasions, par exemple, pour lire des inscriptions etc.

J'ai déjà parlé de l'avantage qu'il y a d'adopter le caractère commun, à cause de l'utilité que les aveugles y trouvent pour apprendre plus facilement les formes des lettres qu'ils doivent tracer sur le papier; or, la forme du bas de casse est à-peu-près toujours celle des lettres écrites. Cet avantage m'a donné l'idée de proposer le specimen des alphabets ci-joints en lithographie. Voir N° 3.

L'alphabet N° 1 était celui auquel je m' tais d'abord

(1) J'ai entendu que l'institut des aveugles de Philadelphie a également adopté les lettres capitales depuis peu.

arrêté. Il n'était qu'une modification de celui que M. Gall a adopté en dernier lieu et dont on peut voir un exemplaire dans le tableau qui se trouve vers la fin de ce chapitre.

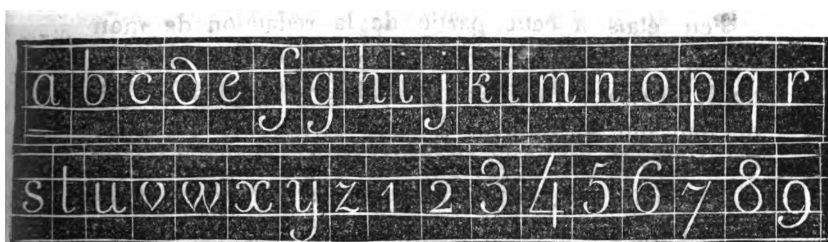
Cet alphabet conserve exactement la forme ordinaire des lettres. Seulement, pour le rendre plus tangible, on a ôté aux lettres quelques traits accessoires, a est devenu a, le b est ouvert b, le c est moins rond c, afin qu'il ne soit pas confondu avec l'O etc.

J'en étais à cette partie de la rédaction de mon rapport, lorsque j'ai eu l'honneur de recevoir la [illegible] de M. Taylor, l'homme en Angleterre le plus [illegible] de tout qui se rattache à l'instruction des aveu[illegible] C'était M. Taylor qui avait décidé la société de[illegible] d'Édimbourg à décerner sa médaille aux lettres cap[illegible] du Dr Fry, de Londres, c'était lui encore qui fut ch[illegible] dernièrement par la *British association for the advancement of science* de faire le rapport sur l'art d'imprimer pour les aveugles que cette société a fait insérer dans ses mémoires et où il conclut en faveur des lettres capitales. J'avais eu, en novembre dernier, une conférence avec lui sur le choix d'un alphabet, j'avais exposé tous les avantages des lettres nommées bas de casse. Après une étude approfondie de cette matière, il m'a annoncé qu'il avait décidément changé d'opinion et que malgré tout ce qu'il avait écrit, l'évidence des avantages attachés au système que je préconisais, l'avait forcé de convenir et d'accepter la vérité et c'est avec son assentiment que je l'annonce. Cette importante conquête me donne un espoir fondé que, avec le temps et plutôt que je n'avais osé l'espérer auparavant, on parviendra à un caractère

uniforme dans tous les pays. La conviction de M. Taylor m'a d'ailleurs confirmé dans mon opinion et depuis que je la connais, je propose avec plus de confiance encore d'adopter les lettres du bas de casse pour l'impression en relief dans notre Belgique.

M. Taylor n'a pas seulement adopté cet alphabet, mais il y a introduit une amélioration réelle que je vais faire comprendre.

L'alphabet dont on se sert pour imprimer en relief dans l'institut des aveugles de Paris, occupe trois espaces, comme on le voit dans le tableau suivant.



L'alphabet américain, étudiée d'après celui d'Édimbourg, ainsi que celui que je propose N° 1, n'occupent que deux espaces.



Pour économiser de l'espace, aucune lettre ne descend au-dessous de la ligne et les lettres sont cependant deux fois plus tangibles. Pour obtenir ce résultat, on a élevé les lettres dont les traits inférieurs descendaient et on a mis leurs bases au niveau de celles qui sont sans projec-

tions, comme on le voit au N° 2, dans les lettres *g*, *j*, *p*, *q*, *y* etc.

Ce déplacement des lettres leur donne des points caractéristiques qui empêchent qu'on se trompe sur leur nom et valeur, mais l'œil n'y étant pas habitué, en est plus ou moins choqué, et dans l'aphabet américain on a même été obligé de se servir du G capital romain.

M. Taylor propose donc d'abaisser un peu les projections supérieures et de donner aux lettres des traits descendant au-dessous de la ligne. Ces traits inférieurs et supérieurs en même temps qu'ils aideraient à faire distinguer les lettres, seraient cependant assez courts pour que ces caractères n'occupassent qu'un seizième plus d'espace que les caractères N° 2 de Glascow, voir l'alphabet lithographié N° 2.

Cette perte est trop bien balancée par l'avantage qu'obtiennent les lettres sous le rapport de la tangibilité, pour que j'hésite un instant à croire que l'adoption de ces caractères serait utile.

Après le choix de l'alphabet, il nous reste à chercher quelle doit être la grandeur des lettres. Si un clairvoyant, après avoir appris à lire par les yeux, essaie de le faire par le toucher, le progrès qu'il fait est si lent et si ennuyeux qu'il serait tenté de condamner la lecture des livres en relief, comme une utopie. La conclusion qu'il tirerait de son expérience serait cependant fausse et un peu de réflexion le démontrera. Après l'éducation que l'œil a reçue, il est capable d'observer les objets avec une rapidité et une netteté surprenantes. Mais il n'a pas toujours eu ce pouvoir.

L'œil d'abord est un organe très-stérile, les couleurs sont son objet premier, et c'est tout ce qu'il est en état de distinguer comme sens. Toutes les informations que

nous recevons à-présent par cet organe sur la forme, la grandeur et la distance des objets, des informations qui ne nous ont été communiquées originairement que par le tact. C'est par le tact seul que les formes des objets sont discernées. On a toujours remarqué que tels changements de couleurs et d'ombres correspondent à certains changements de figure, cette expérience est si uniforme, que l'œil, à la fin, conclut instantanément de la couleur à la forme. Cette éducation de l'œil était déjà faite même avant que nous eussions commencé à raisonner et nous étions devenus si habiles à discerner les distances et les formes par un coup-d'œil avant que nous fussions en état d'en constater la source, que nous avons attribué à l'œil ce qui nous venait du tact. L'œil ayant si bien supplanté le tact, ce dernier sens a été négligé et on n'a plus d'idée de l'étendue qu'il aurait pu obtenir. Si nous voulons nous former de justes idées sur la puissance de ce sens, nous devons nous mettre, autant que possible, à la place des aveugles, ils doivent être nos guides et ne seront pas ici de guides aveugles.

L'expérience doit précéder le raisonnement : or il est bien connu que la perte d'un sens tourne à l'avantage des autres. Cela est, parce que l'on cultive davantage ceux qui restent. La perte de la vue donne au tact une délicatesse telle que nous, qui n'avons pas l'habitude de recevoir des informations par le tact, nous sommes dans l'impossibilité de nous en former une juste idée. Par la pratique, par l'exercice, le tact remplace la vue jusqu'à un point surprenant, surtout si on commence de bonne heure à l'exercer.

L'admirable rapidité, avec laquelle nous lisons, est le résultat d'une longue pratique. D'abord le discernement et la combinaison de lettres se fit lentement et

ce n'est que peu à peu que nous sommes parvenus à le faire rapidement. Il ne faut donc jamais comparer l'œil qui a reçu son éducation avec le tact qui n'en a reçu aucune, mais nous devons plutôt conclure du pouvoir que notre œil a acquis à celui que le tact pourra acquérir, s'il est bien formé. L'analogie doit nous y mener. Il ne faut donc pas que les lettres soient trop grandes; d'abord, pour ne pas augmenter le volume des livres, ensuite pour que le doigt puisse en démêler plus vite les formes, car plus la surface, que la lettre occupe, est grande et plus il faut de temps pour la constater par le doigt. Mais ce serait une erreur bien dangéreuse de croire que les caractères peuvent être reduits tout juste à ce qu'un aveugle peut sentir: on doit créer dans lui le désir, l'envie, la soif de lire, et jamais on n'y parviendra si cette lecture est un effort. On doit les encourager à lire, et cela ne se fait pas en montrant aux aveugles combien les caractères sont petits qu'ils ne peuvent pas lire facilement, mais en leur montrant qu'ils peuvent aisément lire les livres qu'on a imprimés pour eux.

Tous les sens sont modifiés par l'exercice et peuvent acquérir un dégré de susceptibilité admirable. Ce que les sens ne peuvent pas d'abord, des essais répétés le rendent facile.

La netteté des perceptions que reçoit un sens est tout juste en rapport de l'habitude qu'il a de recevoir ces perceptions. L'usage améliore. La grandeur du caractère proposé N° 2 est celui qu'un élève peut lire distinctement et qu'un homme dont les doigts se durcissent par le travail peut continuer à lire. Il ne faudrait à côté de ce caractère qu'une planche pour imprimer l'alphabet en lettres plus grandes à l'usage de ceux qui commencent, afin de leur pouvoir faire remarquer les

points caractérisques des lettres. La croissante délicatesse du tact exigera peut-être ou permettra une réduction dans la grandeur des caractères, mais provisoirement celui que je propose répond aux besoins du moment.

Chaque lettre a été étudiée séparément et a du l'être afin de trouver le meilleur moyen de la rendre la plus distincte en altérant le moins sa forme commune.

a se distingue de l'o parceque le trait supérieur n'en est pas arrondi comme dans l'a des voyants. Le b est ouvert pour qu'on ne le confonde pas avec h. Le c n'est qu'un demi-cercle pour qu'on le distingue de l'e et de l'o. Le trait inférieur de l'f est un point caractérisque de plus pour distinguer cette lettre du J et du t. g a un contour extérieur par lequel cette lettre s'isole de toute autre forme. Le j au lieu de descendre au-dessous de la ligne inférieure sera mieux placé sur la ligne J car dans la première position, la partie supérieure est semblable à l'i et la partie inférieure à l'f, tandis que quand on la place sur la ligne, le J ne peut se confondre qu'avec l et s'en distingue par sa base J. Le trait supérieur de la droite du k au lieu de se trouver au niveau de la ligne supérieure se projettera mieux au-dessus de cette ligne k par ce que cette projection distinguera le

k du **b** par plus de points caractérisques. Le **S** doit avoir son demi-cercle inférieur plus grand que l'autre, car sans cela il se confondrait avec **e**, **o** etc.

Les projections inférieures ou supérieures et les formes ne sont pas les seuls points par lesquels on peut caractériser une lettre et la rendre facile à distinguer à un aveugle, mais la largeur respective des lettres contribue beaucoup à empêcher la confusion. L'**m** sera donc faite large et l'**n** étroite **n**. Il en est de même du **V** et **W**.

Le relief des lettres peut être trop fort et c'est le défaut qu'on peut reprocher à la plupart des impressions pour les aveugles.

La tangibilité d'une lettre n'est pas en proportion de l'élévation du relief, quelque peu élévé que soit ce relief, du moment qu'il sort du corps du papier, du moment qu'il est une saillie nette sur la surface plane du papier, l'aveugle peut lire ce qui est imprimé. J'ai une élève née sourde-muette et aveugle, je l'ai habituée à un relief six fois moins élévé que le relief des impressions de Paris, et elle le lit avec une extrême facilité. Une autre observation vient à l'appui de ceci : M. Gall m'a assuré que les aveugles lisent plus vite un livre usé que s'il ne venait que de sortir des presses.

Un relief trop fort, ne nuit pas seulement à la célérité de la lecture, mais il grossit excessivement le volume des livres et il rend nécessaire l'emploi de presses à cylindres. Ces presses ont le désavantage d'user plus vite les types qu'une pression perpendiculaire, car dans son mouvement toute la pression du cylindre ne se fait successivement que sur une partie du type au

lieu que les autres presses appuyent sur toute la lettre à la fois.

Enfin M. Gall, d'Édimboug, a inventé les lettres pointillées que l'on peut voir dans le spécimen ci-joint. Les lettres sont formées par une succession de points, et ces points, rélévés et soutenus comme par une série d'arches, résistent mieux que tout autre relief à la pression qu'ils doivent subir pendant la lecture. Une ligne pointillée est plus tangible qu'une ligne unie, de sorte que ce genre d'impression conviendrait sans doute aux aveugles dont les mains sont rendues dures par le travail. M. Taylor m'a assuré que nulle part, il n'a vu les aveugles lire avec plus de rapidité qu'à Berlin, les lettres dont on se sert-là sont pointillées. Comme les aveugles âgés étaient dans l'impossibité de continuer à lire l'impression de Paris, on a jugé à propos d'imprimer des livres à leur usage avec des lettres en points. Cela semble prouver encore en faveur de l'invention de M. Gall. Imprimés de cette manière, les livres coûteraient d'ailleurs beaucoup moins, puisque la main-d'œuvre serait beaucoup plus facile. Je conviens cependant que, malgré ma conviction, je ne suis pas parvenu à convaincre les personnes qui s'intéressent à cette impression, de l'utilité des lettres pointillées comme j'ai pu les convaincre des avantages des lettres du bas de casse. On craint généralement que l'aspérité de cette impression ne nuisse à la délicatesse du tact des jeunes aveugles. On concilierait sans doute toutes les opinions en adoptant les deux types, unis et pointillés, l'un pour les jeunes aveugles et l'autre pour ceux qui sont plus âgés. L'expérience seule pourra décider.

ADDENDA.

Page 18, ligne 28.

Le rev. Dennet commença à instruire un petit nombre d'aveugles, mais ne réussit qu'imparfaitement, et il était sur le point d'abandonner l'entreprise, lorsque, par le zèle de M. Dawson, une souscription ayant été faite, une maison put être achetée. Dawson en fit le réglement et organisa l'institution.

Page 87.

M. J. H. Frere vient de proposer un autre alphabet arbitraire. Il est fait d'après le plan de celui de M. Lucas. Des souscriptions ont été immédiatement levées, et une grande partie du Nouveau Testament est déjà imprimée. L'ami qui me communique cette nouvelle (le 2 août 1838), ne dit pas où ce nouvel essai est fait. Les caractères sont sténographiques.

RÈGLES GÉNÉRALES

DE L'ÉCOLE POUR LES AVEUGLES DE YORK.

1. Le but de l'institution est de mettre les élèves en état de gagner leur vie, en même temps qu'on soigne leur éducation morale et religieuse.

2. Les élèves fréquenteront les Églises que les parents indiqueront, ou s'ils sont adultes, celles qu'ils choisiront eux-mêmes.

3. On n'enseigne que les métiers que les aveugles peuvent exercer avec avantage; mais tout ce qui pourra profiter à leur développement intellectuel peut être enseigné.

ÉLECTIONS D'ÉLÈVES.

4. Les personnes qui ont souscrit pour 1 Liv. sterl. par année, et ceux qui ont fait un don de 10 Liv. sterl., ou ceux qui, ayant fait un don de 5 Liv. sterl., souscriront annuellement pour 10 shillings, ont droit de voter dans l'élection d'un élève; ceux qui contribuent le double auront le droit de déposer deux voix, et ainsi de suite.

5. Un legs d'au moins 50 Liv. sterl. autorisera, pour la vie, le premier exécuteur testamentaire, à donner une voix dans l'élection de chaque élève.

6. Avant les élections, le comité déterminera le nombre des élèves à élire, il examinera le droit des candidats et publiera la liste de ceux qui sont éligibles.

7. Le comité devra porter sur cette liste les enfants de 10 à 15 ans, de préférence à ceux qui seraient plus âgés ou qui n'auraient pas encore atteint cet âge.

8. Ceux qui auraient conservé un dégré de vision plus parfait que pour distinguer les ténèbres de la lumière ou ceux qui, par faiblesse d'intelligence, seraient incapables d'apprendre un métier, ne pourront pas être élus.

9. Ceux qui seraient sujets à une maladie contagieuse et qui n'auraient pas eu la petite vérole ou qui n'auraient pas été vaccinés, ne seront pas admis.

10. Tout élève élu, avant de pouvoir être reçu dans l'institution, devra se procurer une personne qui se rend, par un engagement écrit, responsable pour le payement de la pension exigée par les règles et qui s'engage à reprendre l'élève lorsque l'institution s'en décharge.

11. Les élections se font deux fois par an.

12. On peut voter par procuration.

13. Le comité fixera la somme à payer par l'élève, pour sa pension et son habillement.

14. Les enfants de parents fortunés peuvent être admis pour recevoir l'éducation, à des conditions favorables.

15. Les souscripteurs n'ont droit à voter que lorsque leur souscription est payée.

16. Les souscriptions annuelles sont exigibles au mois de janvier.

GOUVERNEURS.

17. Ceux qui auraient fait un don d'au moins 20 Liv. st. et les souscripteurs pour 2 Liv. sterl. par an, ou ceux qui, après avoir fait un don de 10 Liv sterl., souscriraient pour au moins un livre par an, seront gouverneurs de l'institution et administreront ses affaires.

18. Les gouverneurs s'assembleront le premier vendredi du mois de mai et le premier vendredi d'octobre, à une heure après midi; et lorsqu'ils seront convoqués par cinq

d'entre-eux. La présence de sept gouverneurs suffit pour délibérer.

COMITÉ.

19. Les gouverneurs choisiront annuellement un comité-directeur qui sera formé de quinze membres choisis parmi les souscripteurs, du président, de deux vice-présidents, du secrétaire et du trésorier de l'institution et des secrétaires et trésoriers des comités locaux. Trois membres au moins des quinze cesseront leurs fonctions annuellement et seront remplacés à l'assemblée annuelle du printemps.

20. Le comité s'assemblera régulièrement le second vendredi de chaque mois; et extraordinairement lorsqu'il sera convoqué un jour d'avance. Dans ces assemblées extraordinaires, on ne pourra pas prendre de résolutions sur les médecins ou sur l'argent à placer. Trois membres suffisent pour délibérer.

21. Le comité prendra les mesures nécessaires pour l'instruction et la surveillance des élèves. Le comité demandra un rapport annuel du surintendant sur l'état de l'école et la visitera de temps en temps. Le comité administrera les affaires de l'établissement dans l'intervalle des assemblées des gouverneurs, il pourra placer l'argent ou changer son placement, mais il ne pourra vendre ou acheter des propriétés foncières, que lorsqu'il y sera autorisé par les gouverneurs.

22. Les membres du comité ne peuvent pas être fournisseurs de l'institution, ni avoir un intérêt dans un contrat quelconque qui la regarderait.

23. Les médecins, les instituteurs et les domestiques sont choisis par le comité.

24. Le surintendant et le maître seront élus à une assemblée spéciale du comité, après en avoir prévenu une quinzaine d'avance tous les membres.

SURINTENDANT.

25. Le surintendant général surveillera la conduite des élèves, des instituteurs et des domestiques. Il

réglera la méthode d'éducation, sous la haute inspection du comité, et présentera chaque mois un rapport sur l'état de l'école.

VISITEURS.

26. Deux membres du comité seront désignés pour visiter mensuellement l'école. Ils écriront leurs remarques sur un livre que le comité examinera à chaque assemblée mensuelle.

27. On engagera deux dames à visiter les filles et à déposer leurs observations dans un livre semblable.

MAITRE.

28. Le ménage de la maison est confié au maitre sous la surveillance du comité. Il donnera, sous la direction du surintendant, l'instruction aux élèves; quelques branches cependant auront un professeur spécial. Il recevra des souscriptions et les pensions des élèves. Il vendra les articles manufacturiés dans l'institution. Il tiendra la comptabilité de la maison et en présentera mensuellement l'état au comité. Il déposera ses finances à la banque et ne reservera jamais plus de vingt livres sterl. en caisse.

MAITRESSE.

29. La maitresse aidera le maitre dans la directi n de la maison, et surveillera surtout les filles. Elle soignera la netteté de la maison et des élèves. Dans l'absence du maitre, la maitresse est chargée de la direction générale.

ÉLÈVES.

30. Les garçons et les filles sont toujours séparés, à moins que le maitre ou la maitresse n'y soient présents.

DE LA SORTIE DE L'INSTITUTION.

31. Les élèves ne sortiront pas de l'enclos de l'institution sans une permission.

32. Les élèves qui auraient des membres de leur famille demeurant à York, pourront sortir l'après-midi du premier samedi de chaque mois, entre deux et sept heures.

33. Les élèves peuvent prendre une vacance s'ils le désirent à Noël pour une quinzaine et en juillet pour un mois.

ORDRE DU JOUR.

34. Depuis l'Annonciation jusqu'à la fête de St-Michel, les élèves se lèvent à six heures, les autres mois de l'année à sept heures.

35. Les élèves vont se coucher pendant toute l'année à 8 heures et demie du soir.

36. Pour le déjeuner, les enfants reçoivent une pinte de lait ou de soupe au lait alternativement, avec du pain, à huit heures du matin.

37. Ils reçoivent journellement à une heure, pour leur dîner, de la viande et des pommes de terre, avec des puddings ou des tartes.

38. Leur souper se fait à six heures et demie avec une pinte de lait ou de soupe au lait alternativement et du pain.

39. Il y a recréation de midi à une heure et de cinq à six heures et demie. Pendant l'été, s'il fait beau, il y a recréation de cinq à huit heures. On ne travaille pas l'après-midi du samedi.

TEMPS DE PRIÈRE ET D'INSTRUCTION RELIGIEUSE.

40. Le matin, une demi-heure après le lever, les élèves s'assembleront pour entendre une lecture et pour prier. La même chose se fait le soir à 8 heures.

41. Cet article règle l'ordre du dimanche.

HEURES DE TRAVAIL.

Les élèves travailleront de 9 heures à midi et de 2 heures à cinq, à moins que le maitre ne les instruise pendant ce temps.

Tous les élèves apprendront le chant d'église, ceux-là seulement recevront des leçons spéciales de musique,

que le surintendant jugera avoir des dispositions particulières pour cet art.

Les élèves qui montreraient un talent particulier pour un art quelconque seront principalement exercés dans sa pratique.

TEMPS D'INSTRUCTION GÉNÉRALE.

Les élèves recevront alternativement des leçons d'arithmétique, de lecture, d'écriture etc. de dix heures à midi, tous les jours, à l'exception des samedis et des dimanches. Durant l'été, le temps qu'on ne passera pas en prière, le matin sera employé à l'instruction des élèves. Pendant les soirées d'hiver, si le temps ne permet pas de sortir, on leur fera une lecture.

QUESTIONS AUXQUELLES ON DOIT RÉPONDRE AVANT L'ADMISSION DES ÉLÈVES.

1. Le nom de celui qui sollicite son admission?
2. Son âge?
3. Son lieu natal?
4. Le lieu de sa demeure actuelle?
5. Ses moyens pécuniaires?
6. Reçoit-il un secours de la paroisse ou d'ailleurs. — Le montant de ce secours?
7. Où demeure sa famille?
8. Quelle est-elle?
9. Depuis combien de temps est-il aveugle?
10. Est-ce qu'on l'a employé à quelque ouvrage?
11. A-t-il reçu quelque instruction religieuse.
12. Quelle est sa conduite? A-t-il un caractère de véracité et d'honneteté?

Les réponses à ces questions doivent être faites par le ministre de la paroisse.

1. Le sollicitant est-il tout-à-fait aveugle ou ne possède-t-il qu'un dégré de vision qui lui permet de distinguer la lumière des ténêbres?

2. Quelle paraît avoir été la cause de sa cécité?

3. A-t-il assez d'intelligence et de santé pour pouvoir apprendre un métier?

4. A-t-il eu la petite vérole ou a-t-il eté vacciné?

5. N'est-il pas atteint de maladie dangereuse?

Un médecin doit répondre aux précédentes questions.

1. Par quel souscripteur est-il recommandé?

2. Quelle est la personne dans, ou près de York, qui se rend responsable pour le payement de la pension, et qui le recevra à sa sortie de l'école?

Les réponses à ces questions doivent être faites par celui qui recommande un aveugle.

CATALOGUE DE LIVRES

ÉCRITS EN ANGLETERRE, SUR LES AVEUGLES ET LEUR INSTRUCTION.

Philosophical transactions. 1729. 1774. 1778.

Encyclopœdia britannica. Édinburgh. 1783.

L'art. *blind* est remarquable. Il est l'ouvrage de l'aveugle Th. Blacklock. D. D.

Gentleman's magazine. 1808.

P. 40 et 41. Une sourde-muette et aveugle.

Instruction of the deaf and dumb. By Joseph Watson L. L. D. London. 1809.

Contient pages 64 — 65, une lettre de Astley Cooper sur le sourd-muet et aveugle James Mitchell.

Wardrop (James) history of James Mitchell a boy born blind and deaf with an account of the operation performed etc. London 1813. in-4°

Account of the school for the indigent blind. 1814.

Édinburgh transactions. 1814.

Sur James Mitchell.

Encyclopœdia britannica. 1817. Art. *blind.*

Scrap book, or selection of interresting and authentic anecdotes. Dublin. 1825. in-12°.

Contient un rapport sur une fille sourde-muette et aveugle.

Transactions of the society for the encouragement of arts etc. London. 1827.

On y parle d'une machine à écrire inventée par Don Isern.

Appeal on behalf of the indigent et industrious blind. Edinburgh 1829.

Cet appel expose le but de l'institution et son histoire.

Pursuit of knowledge under difficulties. Illustrated by anecdotes. London, Charles Knight. Pall Mall. 1831. 2 vol.

Le premier volume contient la vie de plusieurs aveugles qui, malgré leur malheur, sont parvenus à une juste célébrité.

A historical sketch of the origin and progress of litterature for the blind. By James Gall. Édinburgh. James Gall. 1834.

Biography of the blind. By James Wilson, 3e édition. Birmingham. 1835.

Ceci est un ouvrage d'un aveugle sur les aveugles qui se sont rendus célèbres.

Anecdotes and annals of the deaf and dumb by Charles Edw. Herbert Orpen M. D. 2e édition. London. 1836.

La 2e partie contient trois chapitres qui traitent des aveugles. Le 5e établit un parallèle entre les sourds-muets et les aveugles et une statistique. Le 6e traite des sourds-muets aveugles. Il pense que leur éducation est presque impossible et dit qu'il n'y a pas d'exemple d'un pareil être qui soit parvenu à la connaissance de la langue. Le 7e parle des moyens de communication entre les sourds-muets et les aveugles.

Penny cyclopœdia. Art. *blind*.

Cet article est écrit par M. Charles Baker directeur de l'institut des sourds-muets de Doncaster.

Statements of the education, employment adopted at the asylum for the blind. By John Alston esq. Glascow 1836.

An account of the recent discoveries which have been made for facilitating the education of the blind. (by James Gall.) Édinburgh 1837.

Instructions for teaching the blind to read by T. M. Lucas. Bristol.

Report by a comittee of the Society of arts in scotland on the best alphabet and method of printing for the use of the blind. 1837.

Ce rapport est très-intéressant.

To the directors of the institutions for the blind in great Britain and Ireland. (By John Alston esq.)

Observations on the employment, education and habits of the blind. By Th. Anderson. London 1837.

The athenœum. London saturday. Sept. 30 1837.

Sur l'impression en relief.

Narrative of the progress of printing for the blind at the Glascow institution. By John Alston esq. Treasurer. 1838.

British association for the advancement of science. London. 1838.

Ce N° contient un rapport de M. W. Taylor, sur l'impression en relief.

The scottish christian herald. 5 may 1838.

Ce N° publie un article de M. Charles Baker.

The origin and progress of the art of printing for the blind by Charles Baker esq. 1838.

Musical grammar by M. Tansure.

Reid's inquiry into human mind.

Cet ouvrage a eu plusieurs éditions.

The deaf and dumb and blind scottish beggar Edinburgh.

LIVRES IMPRIMÉS EN ANGLETERRE POUR LES AVEUGLES.

YORK.

The diagrams of Euclid's elements of geometry in an embossed or tangible form for the use of blind persons. By the Rev. W. Taylor. York. 1828. in-8°.

Carte d'Angleterre et du pays de Galles.

Selections of Psalm tunes and chants, in raised characters for the use of the blind by the Rev. W. Taylor. York, 1836, in-4° oblong.

A short history of Elyah the prophet and of Naaman the Syrian. York.

The history of Joseph. York.

Ces deux petits ouvrages ont été imprimés par M. Littledale, riche aveugle, à l'usage de ses confrères d'infortune de l'institut de York, Voir page 61 de ce rapport.

EDINBURGH.

The gospel by St-John, printed on largest type for the blind, in-4°, 6 shill.

The epistle to the ephesians dito in-8°, 1 s. 6 d.

The epistle to the Philippians d° in-8°, 1 s. 6 d.

The gospel by St-Luc on fretted type. in-4°.
The acts of the apostles on fretted type. in-4°.
First outline of christian doctrine 2 d.
Second. . . . . 6 d.
Scripture statements 8 d.
Abridgement of old testament history. 1 s.
The first class book for teaching to read, printed for the blind.
Plain words for those who read but little 4°, 6 d.
Poor Joseph. in-4°, 6 d.
The sinner's help. in-4°, 6 d.
Do you want a friend? in-4°, 6 d.
Ye must be born again. in-4°, 6 d.
The way to heaven. 6 d.
Maps of England.
of Edinburgh.
westren hemisphere.
eastern hemisphere.

BRISTOL.

The Gospel by St-John.
Un petit livre de lecture.

GLASCOW.

First book of lessons. 6 d. large type.
Second book of lessons. 2 s. large type.
Lessons on religion and prayer. 1 s. 6 d.
Lessons on natural religion. 1 s. 6 d.
The book of ruth. 1 s.
The epistle of James. 1 s.
The epistle to the ephesians. 1 s. 6 d. large type.
The four gospels. Matthew and Luke. 5 s. 6 d. each.
« « John. 4 s. 6 d.
« « Mark. 4 s.
The acts of the apostles. 5 s. 6 d.
The epistle to the Romans.
The first and second epistle to the Corinthians.
The epistle to the Galatians.
Musical catechism, with tunes for the use of the blind in the press.
Book of proverbs, in the press.
Fables and proverbs.

A few copies of the new testament will shortly be finished, on fine paper, neatly bound, for Liv. sterl. 2, 2 s.

RAPPORT SUR UN PROJET DE VOCABULAIRE ILLUSTRÉ,

Par M. Valade-Gabel. — Paris, 18 Février 1838.

J'ai été mis à même de communiquer à mes Lecteurs des extraits de cet intéressant rapport.

Depuis longtemps on avait senti le besoin d'un Dictionnaire à l'usage des sourds-muets. « Les dictionnaires et vocabulaires de tous genres, dit le rapport, bien que peu appropriés aux besoins et à l'intelligence de l'enfance, rendent encore d'assez grands services dans les écoles des parlants; en est-il de même pour les sourds-muets? d'après l'état actuel des choses, à peine si, à la 4e année du cours d'instruction nos élèves trouvent dans l'usage d'un vocabulaire le moyen de surmonter quelques-unes des difficultés de la lecture: c'est qu'on n'y procède que par définitions abstraites, qui souvent roulent dans un cerle vicieux, que l'alphabet y est la règle invariable de toute coordination, qu'ils sont dépourvus d'exemples à la portée de ces intelligences novices etc. etc. L'étude individuelle reste donc à-peu-près sans fruit pendant environ les deux tiers du séjour des sourds-muets dans les écoles; ce fait depuis longtemps reconnu a suggéré plus d'une pensée ingénieuse; nous lui devons la mimographie de Bébian, les nomenclatures iconographiqnes de MM. Watson, Piroux et autres, enfin les livres de lecture de M. Gallaudet. A l'exception de la mimographie reconnue inapplicable à la pratique de l'enseignement, tous les autres ouvrages ont rendu des services réels; c'est que le dessin est un véritable langage naturel qui s'associe merveilleusement à l'écriture et la met à la portée de toutes les intelligences.

» Le vocabulaire illustré ou pittoresque tiendrait lieu des ouvrages précités qui sont plus ou moins incomplets et

laissent beaucoup à désirer quant à l'exécution; la riche collection de dessins qu'on y trouverait en serait détachée au besoin, pour être reproduite en nomenclature méthodique, figures isolées, sujets de lectures etc. etc.

» Au moyen de cet ouvrage le sourd-muet serait mis en état de lire avec fruit dès la 2e année de son cours d'instruction; l'étude rendue plus attrayante et plus facile produirait de plus heureux fruits et nous n'aurions plus la douleur de voir ces pauvres enfants se consumer longtemps en vains efforts. Une amélioration si désirable s'opérerait graduellement dans la maison, car les parties de ce vocabulaire seraient utilisées à mesure qu'elles paraîtraient, un an ou 18 mois suffiraient à cette publication qui deviendrait un immense bienfait, non seulement pour les sourds-muets de la France et de l'étranger, mais encore pour tous les enfans, car tous pourraient y trouver un aliment à leur curiosité, une source de connaissances faciles à acquérir, les explications dont ils sont si avides et que les parents ne savent pas toujours mettre à la portée de ces jeunes intelligences.

» L'utilité de l'ouvrage étant démontrée, votre commission s'est attachée à l'étude du plan le plus convenable. »

Quel est le plan d'après lequel un dictionnaire à l'usage des sourds-muets doit être fait. La résolution de ce problème dépend d'une autre question; à quoi destine-t-on ce dictionnaire? Quel est le genre d'utilité qu'on en attend?

Dans son rapport sur un plan de nomenclature générale appropriée à l'enseignement des sourds-muets, lu dans la conférence des professeurs de l'institut de Paris le 16 mars 1831, M. Valade s'exprime de cette manière sur l'utilité d'une nomenclature méthodique; « Elle servirait de base, dit-il, à un *programme raisonné des matières de l'enseignement;* et ce programme, à son tour, remplirait un vœu bien légitime, souvent manifesté par messieurs les membres du conseil de perfectionnement, celui d'avoir un type normal qui les mît à même de constater, à la fin de l'année, les

progrès faits dans chaque classe. Dans le système actuel de transmission des élèves, elle permettra de fixer à chaque professeur *le point de son départ* et le terme où doivent tendre ses efforts. Si, comme il nous est enfin permis de l'espérer, le mouvement de rotation était adopté, une nomenclature bien faite serait en quelque sorte *l'itinéraire des élèves et du professeur*.... Qui de nous n'a souhaité un semblable travail, en cherchant à déterminer *les mots qui doivent être enseignés dans sa classe*, p. 4 et 7. J'ai toujours cru que ce n'est pas là ce qu'on doit attendre d'un dictionnaire; les mots ne me paraissent pas devoir servir de base à un programme raisonné des matières de l'enseignement, ni pouvoir servir d'itinéraire aux élèves et au professeur, les mots dans l'enseignement sont si peu de chose, on peut comprendre les mots sans connaître la langue, ce n'est pas le dictionnaire qui doit me guider, mais la syntaxe; je ne cherche pas quels sont les mots que je dois enseigner dans chaque classe, car le choix doit en varier d'un élève à un autre, d'une année à une autre, mais je tâche de graduer les difficultés de la grammaire d'une classe à une autre, et ces difficultés graduées me paraissent devoir servir de base à un programme et d'itinéraire aux élèves et au professeur. Pour former des phrases, je me sers tantôt de ces mots tantôt d'autres selon que des impressions récentes ou actuelles me les suggèrent et je passe aussi avant qu'il est possible, avec les mots seulement nécessaires. Cet ordre me permet de donner à mes élèves des livres de lecture et de les graduer exactement. Toutes les difficultés de grammaire qui y entrent sont déjà expliquées, il n'y a plus que quelques mots que le jeune lecteur ne comprend pas encore; mais le dictionnaire les lui explique. Voilà le but d'un dictionnaire. Je crois que M. Valade est à présent tout-à-fait de cette opinion.

» Comme le but que nous nous proposons, continue-t-il, est d'effacer autant que possible tout ce qui fait du sourd-muet un être à part et que, conséquemment, il doit être amené à pouvoir faire usage des dictionnaires ordinaires;

comme le dessin ne saurait aider d'une manière directe à l'intelligence de toutes les expressions du langage sans risquer de nuire aux opérations de l'esprit d'où résultent les abstractions; comme il s'agit de fournir au sourd-muet un moyen de surmonter les premières difficultés de la lecture qui est pour lui une mine féconde de connaissances de toutes sortes et la seule qui puisse toujours être à sa disposition; considérant, d'ailleurs, les difficultés immenses que présenterait la coordination purement philosophique des idées ou même de tous les objets sensibles dont il importe au sourd-muet d'apprendre la dénomination, les difficultés non moins grandes qu'offrirait à l'étude la clef de toute classification systématique, et, cependant, ayant été vivement frappé de la nécessité de rapprocher, pour en éclairer le sens, les impressions analogues sous le rapport de la forme et de la nature des idées qu'elles renferment, votre commission est unanimement d'avis

» 1° De n'admettre dans ce vocabulaire que les mots de toute nature formant le fond de la langue usuelle;

» 2° De combiner l'ordre purement alphabétique avec la coordination des mots par famille tels qu'ils sont rangés dans la 1re édition du dictionnaire de l'académie et dans celui de Roquefort, dont nous fîmes le dépouillement il y a quelques années: à cet effet tous les mots admis dans le vocabulaire se trouvent placés à l'endroit voulu par l'ordre alphabétique, mais si la famille dans laquelle ce mot doit être groupé ne vient pas immédiatement il sera répété dans la dite famille pour y recevoir son explication à laquelle on aura soin de renvoyer le lecteur : ainsi, le mot *imprudent* se trouvera à la lettre I suivi de *voyez prudent* et à la lettre P il sera groupé et expliqué avec *prudent, prudence, imprudence, imprudemment* etc.

» 3° Cette manière de grouper les mots par famille n'aura lieu qu'autant que la filiation des idées pourra être facilement comprise. Lorsque des expressions dérivant de racines différentes seront de nature à s'éclairer les unes les autres,

soit par leur grande analogie soit par le contraste, elles seront réunies et expliquées concurremment. »

Si on tient strictement à ce principe, on n'exécutera jamais le dictionnaire.

» Tout substantif concret sera mis avant les mots qui en dérivent, le verbe avant le nom de l'action et autres dérivés et ainsi de suite, en procédant du matériel à l'abstrait, du connu à l'inconnu etc.

» 4° Chaque mot sera suivi d'un signe abrégé destiné à en faire connaître l'espèce grammaticale; les verbes irréguliers y seront conjugués sommairement et les formes qui s'écartent le plus de l'infinitif seront indiquées là où les appelle l'ordre alphabétique, avec un renvoi à l'infinitif congénère.

» 5° Tout substantif, adjectif ou verbe etc. sera répété autant de fois qu'il aura d'acceptions différentes utiles à signaler, les homographes prendront des caractères différents.

» 6° Un dessin approprié à la signification du mot y sera joint chaque fois que la nature de l'idée pourra le permettre.

» 7° Le dessin pourra même, avec une sage réserve, être utilisé pour certains mots abstraits en donnant le sujet d'une série de phrases dont l'esprit déduira aisément la valeur du mot donné; ses figures ne seront point réduites sur une échelle uniforme, mais le volume de la chose sera indiquée au besoin en plaçant à coté le corps humain ou quelqu'une de ses parties.

La réserve qu'on se prescrit ici devra être bien sage lorsqu'on employera le dessin pour les mots abstraits; ces mots offrent moins de difficultés en général qu'on ne se l'imagine, et la vue de l'esprit que le mot abstrait exprime est ordinairement obscurcie par les moyens ingénieux et les savantes combinaisons de mots auxquels on a recours pour la faire comprendre.

» 8° En outre, tout mot sera accompagné de propositions ou de courtes phrases très-faciles, offrant un sens complet, propres soit à éclairer la signification, soit à indiquer le mode et les lois de sa construction la plus habituelle, ainsi que le sens figuré ou métaphorique consacré par l'usage; d'une définition plutôt claire que rigoureuse destinée principalement à familiariser l'élève avec le seul moyen usité pour l'explication des mots dans les vocabulaires ordinaires;

» Parfois même de courtes citations puisées dans les ouvrages destinés soit à l'enfance, soit à l'instruction du peuple, tels que l'Ami des enfans, Simon de Nantua etc.

» Ainsi, dans ce dictionnaire, il sera fait, tour à tour, usage de toutes les ressources de notre art.

» Le dessin substitué aux choses pourra quelquefois aussi reproduire le geste.

» L'induction logique y jouera un grand rôle.

» L'analyse des idées élémentaires contenues sous certaines dénominations;

» La méthode inverse ou synthétique;

» L'analogie des formes matérielles des mots sous lesquels se rangent les augments initiaux et la valeur des finales;

» Les exemples bien choisis dans les faits de la vie ordinaire;

» La synonymie avec une grande sobriété;

» Enfin les définitions et tous les autres moyens suggérés par la nature même des difficultés qui pourront s'offrir aux rédacteurs.

» Du classement des mots sous certaines qualités communes, jaillit, presque toujours, une vive lumière sur leur étymologie, c'est tout ce qu'il faut de cette science dans un ouvrage élémentaire.

» L'orthographe sera celle adoptée dans la dernière édition du dictionnaire de l'académie.

» Devra-t-on figurer la prononciation des mots? craignant d'entrer dans trop de détails, bornons-nous à la figurer quand l'orthographe en donne une idée par trop fausse.

» Le livre serait, pour l'économie du papier, divisé en deux colonnes qui, au besoin, se trouveraient occupées toutes les deux par la même figure.

» D'après le dépouillement du dictionnaire de Roquefort et quelques autres données, votre commission pense que l'ouvrage devrait contenir de 8,000 à 10,000 mots et 2,000 dessins environ, le tout formant un volume grand in-8° de 400 pages au moins: ainsi conçu et exécuté ce serait un travail entièrement neuf; le vocabulaire anglais de M. Wilbur est embelli d'un grand nombre de gravures, mais il s'en faut de beaucoup que tous les objets physiques y soient représentés par le dessin; d'ailleurs cet ouvrage destiné à étendre et à rectifier les connaissances usuelles des enfans doués de la parole, est conçu dans un tout autre esprit. »

Chacun avouera que ces principes sont très-sages. Il ne s'agit plus que de former des vœux pour qu'on les mette à exécution et j'espère que ce ne sera pas là, cette fois, l'écueil où viendra échouer cette entreprise. Je ne crains qu'une seule chose, c'est que trop de professeurs n'y concourent. Cette entreprise exige de l'unité dans les détails, et à moins qu'il n'y ait une personne ou un comité peu nombreux qui revoie, corrige et arrête la redaction définitive, il sera difficile d'atteindre le but et d'offrir un tout homogène et digne parconséquent de ce qu'on a droit d'attendre de l'institut de Paris.

» Avant de passer à l'examen des moyens d'exécution nous ferons remarquer que ce plan devra être soumis à la critique des deux conseils lorsqu'il aura été préalablement discuté et adopté par la conférence, car pour une œuvre aussi importante nous ne saurions nous entourer de trop de lumières.

» L'exécution nécessite le concours de deux sortes de

moyens, les uns pour la rédaction de l'ouvrage, les autres pour sa publication.

» Tous les membres de la conférence doivent-ils prendre part à la rédaction? La réponse à cette question n'est pas douteuse; l'expérience de tous les instituteurs ne saurait être surabondante; il serait même à souhaiter que le conseil de perfectionnement voulût bien y prendre une part directe.

» Serait-il avantageux que tous les professeurs y coopérassent au même degré?

» Une œuvre littéraire doit offrir dans son ensemble et ses détails une grande unité; or si 8 ou 10 personnes tiennent la plume, le livre présentera un marquetage désagréable, plus d'analogie dans les moyens, plus de ressemblance dans les détails, enfin plus d'unité possible dans la réunion de portions hétérogènes.

» Il semble donc indispensable qu'un comité de rédaction soit formé dans le sein de la conférence afin d'élaborer les matériaux et de les soumettre à l'approbation de l'assemblée.

» La tâche imposée à ce comité sera grave et de longue haleine.

. . . .

» Une fois constitué, et il est à souhaiter qu'on n'y soit pas trop nombreux, ce comité se partagera le travail qu'il devra revoir, discuter, arrêter en commun avant de le soumettre à l'approbation de tous les professeurs réunis en conférence.

» Un membre du comité sera délégué pour surveiller dans tous les détails l'impression du vocabulaire.

» Le comité de rédaction précisera les figures à insérer.

. . . .

» Avant d'entrer dans ces considérations, nous aurions dû vous dire que les procédés d'impression qui méritent la préférence, sont de l'invention de M. Desportes; ils résultent d'une combinaison ingénieuse de l'art typographique avec la lithographie; les échantillons ci-joints vous mettront à même de juger le mérite de ces procédés. D'après le calcul

de cet habile industriel, l'édition, tirée à 2000 exemplaires reviendrait à ..... francs, soit ... francs l'exemplaire, dont on pourrait cependant distraire le prix des pierres employées et qui conservent toute leur valeur.

. . . .

» Les choses étant ainsi, il nous est permis de compter sur le concours du conseil d'administration et sur la haute sollicitude du ministre qui souvent a trouvé le moyen de faire face à des dépenses bien plus fortes pour des entreprises moins intéressantes.

. . . .

» En conséquence, votre commission conclut à ce qu'il soit pris les résolutions suivantes :

» L'utilité du Dictionnaire proposé à la conférence par un de ses membres est unanimement reconnue.

» Le plan de cet ouvrage est adopté tel qu'il a été exposé par la commission désignée à cet effet.

» Ce plan sera soumis à l'approbation des deux conseils.

» Les voies et moyens d'exécution seront également portés à la connaissance du conseil d'administration pour qu'il en soit délibéré.

» La conférence prendra toutes les mesures nécessaires afin d'assurer, autant qu'il est en elle, la prompte réalisation de ce projet.

» Valade-Gabel, *rapporteur*.

» M. Morel et Mlle Morel, *commissaires*.

» Paris, ce 13 février 1838.

REVUE.

Je viens de recevoir le 18me et le 19me rapports annuels de l'institut des sourds-muets de New-York. J'avais déjà analysé le dernier, qui contient sur l'état de cet établissement des détails remarquables, et j'étais sur le point de faire imprimer mon analyse, lorsque je me suis aperçu que la quatrième circulaire de Paris n'a pas encore parlé du 18me, qui ne s'occupe que de la statistique des sourds-muets et qui est un traité complet de la matière. Je publierai l'analyse de ces deux rapports dans mon prochain numéro, qui ne tardera pas de paraître.

Dans la plupart des pays on a cherché et trouvé les moyens d'instruire les sourds-muets, et on est parvenu à rétablir ces êtres privés d'un sens précieux dans *les prérogatives de l'humanité*. « Cependant, quelque chose manquait encore à d'aussi nobles sacrifices, à d'aussi merveilleux bienfaits : le sourd-muet, sorti de son école, bien que rendu à la société sous beaucoup de rapports, se trouvait pourtant encore isolé et comme dans un désert au milieu de la foule. A moins de se borner à la société de ses condisciples, de ses compagnons d'infortune, comment peut-il, même encore aujourd'hui, s'aventurer dans le monde, si ce monde ne connaît pas son langage? Si pour s'en faire entendre, il doit sans cesse avoir recours aux caractères alphabétiques? Dans combien de circonstances l'intelligence de la langue *sourd-muette* plus généralement répandue, ne serait-elle pas utile au malheureux qui doit y avoir recours? C'est pour remplir cette lacune, que des habitants de cette ville se sont engagés à se mettre en communication avec des sourds-muets, à

apprendre leur langage, leurs signes, et à propager de tout leur pouvoir les principes admis dans les institutions, dont l'abbé De l'Épée et après lui l'abbé Sicard ont été les heureux fondateurs. — Nous espérons que cet exemple aura des imitateurs dans notre belle patrie; en qualité de Belges, nous nous féliciterons de bien bon cœur d'avoir pris l'initiative à cet égard, surtout si nos succès répondent à nos efforts et à nos bonnes intentions. »

Ainsi s'exprime le prospectus d'une société qui s'est établie le 1 janvier 1835 à l'*Hofken Meir*, à Anvers, et qui a daigné me nommer membre correspondant. J'ai cru utile de publier le réglement de cette association, qui pourrait rendre de bons services et dont les membres sont animés du désir le plus sincère d'être utiles à une classe très-nombreuse d'infortunés. Il y a de l'avenir dans cette institution, elle ne fait pas encore tout le bien qu'elle pourrait produire, mais l'idée en est féconde et elle se développera.

RÉGLEMENT.

BUT DE LA SOCIÉTÉ.

Art. 1. 1° Se mettre en rapport avec les sourds-muets instruits;

2°. Placer un ou plusieurs sourds-muets non instruits dans un des instituts du pays pour faire leur éducation, le tout selon les moyens de la société.

3° Si la société a des moyens d'encouragements, les employer en faveur des sourds-muets.

MEMBRES.

Art. 2. Les membres de la société sont partagés en quatre catégories:

1° Membres fondateurs;

2° Membres effectifs;

3° Membres agrégés;

4° Membres honoraires.

Art. 3. 1° Les trente-quatre premiers membres sont considérés comme *fondateurs;* ils ont seuls voix délibérative, et c'est par et parmi eux que se formera la direction;

2° Les *membres effectifs* sont ceux qui fréquentent les séances comme les membres fondateurs, sous peine d'amende;

3° Les *membres agrégés* paient leur contribution comme les membres fondateurs et les membres effectifs, mais ne sont pas tenus d'assister aux séances;

4° Les *membres honoraires* sont les personnes charitables des deux sexes qui souscrivent pour une somme annuelle, dont le produit sera destiné à placer un ou plusieurs sourds-muets dans un institut du pays.

Art. 4. Dès qu'un membre fondateur viendra à quitter la société, il sera remplacé par le membre effectif le premier inscrit sur la liste.

Aucun des membres ne pourra sortir de sa catégorie sans l'assentiment de la direction.

DIRECTION.

Art. 5. La direction se composera d'un président, d'un secrétaire, d'un instructeur, d'un caissier, de deux commissaires et de deux conseillers.

Les membres de la direction sont nommés pour trois ans. Un membre de la direction venant à quitter la société est remplacé par un des membres fondateurs, choisi par les membres fondateurs.

Art. 6. Le président annonce l'ouverture et la clôture des séances et a seul, en cas de parité de votes, voix décisive.

Art. 7. Le secrétaire prendra note des résolutions et arrêtés que prendra l'institut, et en donnera lecture dans la séance suivante.

Art. 8. L'instructeur est chargé de veiller à ce que tout membre sache son alphabet manuel et lui fera à cet effet composer des phrases, qu'il lui dictera verbalement, ou écrira sur un tableau qui sera exposé dans le local des séances.

Art. 9. Le caissier recevra les contributions, les entrées, et les amendes, et rendra compte de sa gestion dans la première séance de chaque trimestre, tenue en assemblée générale.

Art. 10. Les commissaires et les conseillers veilleront au maintien des statuts de la société pendant la durée des séances, et prendront note des membres qui se présenteront après l'ouverture des séances.

Art. 11. Un des membres du bureau pourra toujours remplacer un membre de la direction en cas d'absence.

ADMISSION DES MEMBRES.

Art. 12. Les personnes qui désirent être admises comme membres, doivent s'adresser par écrit au bureau de l'institut, ou se faire présenter par un des membres.

Art. 13. Les noms des candidats seront affichés pendant la séance qui précédera celle du ballotage, qui se fera par scrutin secret, par boules blanches et boules noires. Il suffit de réunir la simple majorité.

Art. 14. Le ballotage ou l'admission par boules blanches et boules

soires n'a lieu que pour les membres effectifs et les membres agrégés ; les membres honoraires n'étant pas soumis à cette formalité.

SÉANCES.

Art. 15. Le lundi de chaque semaine, les membres fondateurs et les membres effectifs se réuniront à l'*Hofken-Meir*, au local de l'institut des sourd-muets, à 8 heures du soir.

Art. 16. La durée de chaque séance sera au moins d'une heure.

Art. 17. Pendant la première heure de chaque séance, bien entendu après la lecture du procès-verbal de la séance précédente, il est défendu de prononcer un seul mot, sous quelque prétexte que ce soit, sous peine de cinq centimes d'amende. On ne pourra parler que la langue *sourd'-muette.*

RÉTRIBUTIONS ET AMENDES.

Art. 18. Tout nouveau membre sera tenu de verser entre les mains du trésorier la somme de *deux francs*, dont un pour la rétribution trimestrielle (par anticipation), l'autre pour son entrée.

Immédiatement après, il sera tenu de signer le réglement.

Art. 19. Les membres qui viendront un quart-d'heure après l'ouverture de la séance, paieront une amende de *cinq* centimes.

Encourront une amende de *dix* centimes ceux qui se présenteront une demi-heure après l'ouverture de la séance.

Ceux qui viendront un quart-d'heure avant la fin de la séance, sont passibles d'une amende de *quinze* centimes.

Les membres qui ne comparaissent pas du tout, paieront *vingt-cinq* centimes d'amende.

Art. 20. Ne sont passibles d'aucune amende, les personnes qui seraient retenues chez elles pour cause de maladie, ou de tout autre empêchement légitime s'ils en donnent avis aux membres du bureau ; ils paieront double amende, si les motifs qu'ils allèguent sont controuvés.

Art. 21. Les membres qui viendront après l'ouverture des séances, se présenteront à l'un des commissaires pour constater leur présence.

Art. 22. La rétribution trimestrielle est fixée à *un franc*, et ne pourra être modifiée sans l'assentiment des deux tiers des membres fondateurs et des membres effectifs convoqués en assemblée générale.

Art. 23. Les rétributions trimestrielles sont exigibles le premier jour du trimestre, et devront être payées au plus tard à la première ou à la deuxième séance du même trimestre, et si après trois sommations un membre refuse de payer, il sera considéré comme démissionnaire.

Art. 24. Il en sera de même pour tout membre qui refusera de payer une amende après trois sommations.

Art. 25. Dans les cas prévus par les deux articles précédents, aucun membre démissionnaire ne sera réintégré dans la société, sans avoir obtenu les deux tiers des suffrages.

Art. 26. Le président, après avoir entendu les avis du bureau, décide s'il y a lieu d'appliquer une amende.

Art. 27. Quiconque ne saura pas son alphabet quinze jours après son admission, paiera *vingt-cinq* centimes d'amende. La même amende sera payée pour chaque semaine de retard.

Art. 28. Sont passibles d'une amende de *vingt-cinq* centimes ceux qui seraient cause de quelque désordre dans la société, après l'avertissement du président.

Art. 29. Les membres s'engagent pour une année, et l'on ne pourra donner sa démission qu'en payant la rétribution pour toute l'année.

Art. 30. Tout membre qui ne voudra plus faire partie de la société sera invité à donner sa démission par écrit.

Art. 31. Le présent réglement a été adopté, article par article, et puis dans son ensemble, par assis et levé et à la majorité absolue.

Tous les membres seront tenus d'y mettre leur signature.

MEMBRES DU BUREAU.

Président,	M. L. Gife, docteur en médecine.
Secrétaire,	» G. Latour, professeur à l'athénée.
Instituteur,	» J. Shaw, instituteur.
Caissier,	» J. Christien, huissier.
Commissaires,	» H. Blereau, commis-banquier.
	» B. Philips, fabricant.
Conseillers,	» J. A. Snyers, secrétaire et professeur de l'académie royale des beaux-arts.
	» J. Lycops, négociant.

On avait craint jusqu'ici que les écrits de Pedro de Ponce, bénédictin d'Ona, mort en 1585, ne fussent perdus. J'ai le bonheur d'annoncer qu'on vient de les découvrir au monastère d'Ona. Une copie en a été promise à M. le baron De Gérando, qui en fera hommage à l'institution de Paris

M. Valade-Gabel, professeur à l'institut royal des sourds-muets de Paris, vient de découvrir et d'acquérir chez un libraire six volumes in-12°, contenant en manuscrit le développement de l'enseignement que l'abbé de l'Épée paraît avoir donné à ses éleves.

Nous venons de faire une perte bien cruelle. Le célèbre docteur Itard est mort. Il a couronné une vie employée toute entière au soulagement des infortunés et surtout des sourds-muets par un acte généreux. Il a légué fr. 8,000 de rente perpétuelle à l'institution des sourds-muets de Paris, à la charge d'ériger une classe de perfectionnement en faveur des élèves qui se seront distingués davantage. Il fonde six bourses dont la durée est de trois années; il interdit dans cette classe l'emploi du langage mimique. Il lègue de plus une somme assez considérable pour que le produit soit affecté à fournir des instruments de travail aux élèves pauvres qui quittent l'institut et qui ont fait l'apprentissage d'un métier. Qu'on est heureux, après avoir fait du bien pendant sa vie, de pouvoir le perpétuer encore après sa mort.

Liège. — L'institut royal des sourds-muets de cette ville vient de faire l'acquisition d'un bel hôtel, avec cour et jardin spacieux, rue Agimont. Cet hôtel, qui a appartenu à Mme De Bossard, permettra de donner plus de développement à l'institut; les deux sexes pourront y être convenablement séparés, et l'air salubre, dont on jouit dans le jardin qui est en terrasse, ajoute encore aux avantages que procurera la jouissance de ce nouveau local.

Des informations, confirmées par l'ancien curé de St-Roch, apprirent à M. F. Berthier, professeur sourd-muet de l'institut des sourds-muets de Paris, que les restes de l'abbé de l'Épée reposaient dans cette église sous

les marches de la chapelle de St-Nicolas. M. F. Berthier a sollicité de M. l'abbé Olivier, curé de cette paroisse, la permission de faire la recherche de ces restes précieux, ce qui lui fut accordé. En conséquence, il s'est rendu, accompagné de MM. les docteurs Doumic et Forestier, dans le caveau désigné. Ils n'ont plus trouvé de cercueil, mais quelques ossemens épars dans la poussière.

Je viens de recevoir le prospectus d'une société centrale des sourds-muets fondée le 27 mai 1838, à Paris.

Le bureau est formé de MM. Ferdinand Berthier, président, Forestier, vice-président, Lenoir, secrétaire, Alibert, secrétaire-adjoint, Boclet, caissier.

TITRE PREMIER.

BUT ET FORMATION DE LA SOCIÉTÉ.

ARTICLE PREMIER. La Société centrale des sourds-muets siége à Paris.

Son but principal est de délibérer sur les intérêts des sourds-muets en général, de réunir en un faisceau commun les lumières de tous les sourds-muets épars sur la surface du globe et des hommes instruits qui ont fait une étude approfondie de cette spécialité, de resserrer les liens qui unissent cette grande famille, d'offrir à chacun de ses membres un point de ralliement, un foyer de communications réciproques, et de leur procurer des facilités pour se produire dans le monde.

Toutefois la société ne s'immiscera en aucune manière dans les affaires relatives, soit à l'institution royal de Paris, soit aux autres écoles des sourds-muets.

Elle s'occupe aussi de fournir aux ouvriers sourds-muets des moyens de réunion et d'études, de les entretenir dans de bonnes habitudes par l'assistance continuelle de leçons gratuites et de sages conseils, d'obtenir le placement de leurs ouvrages d'art, et de leur assurer le patronage de parlants que leur position sociale et leurs relations peuvent rendre utiles à la société centrale.

Elle se compose de membres titulaires, de membres honoraires et de membres correspondants.

TITRE DEUXIÈME.

ADMISSION DES MEMBRES TITULAIRES, HONORAIRES ET CORRESPONDANTS. ORGANISATION DU BUREAU.

Les sourds-muets de tous les pays présents à Paris se réunissent chaque année à un jour fixé du 15 octobre au 1er novembre, dans le local de la

Société, pour procéder à l'élection du président et des commissaires du banquet consacré à célébrer l'anniversaire de la naissance de l'abbé de l'Épée.

Le bureau de la Société centrale est nommé pour un an par les membres titulaires après la célébration de cet anniversaire.

Ce bureau se compose d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un secrétaire-adjoint et d'un caissier, qui sont rééligibles.

Il se compose aussi d'un nombre déterminé de présidents honoraires qui ont occupé la présidence.

Le nombre des membres titulaires ne pourra dépasser quarante.

Aucun sourd-muet ne pourra être membre titulaire, s'il n'est âgé de 20 ans et s'il ne réunit les conditions d'admission déterminées par le présent règlement.

Toutefois il peut être établi une dispense d'âge en faveur des sourds-muets ayant plus d'un an de séjour à Paris.

Le nombre des membres honoraires et correspondants est illimité.

Sont honoraires les membres résidant à Paris, qui ne s'engagent pas à assister à toutes les séances de la Société centrale ni à coopérer à tous ses travaux, mais qui peuvent concourir utilement au but et aux progrès de l'Association.

Sont correspondants les membres qui habitent les départements ou l'étranger.

Il peut être admis des parlants au nombre des membres honoraires ou correspondants.

L'admission d'un membre honoraire ou correspondant peut être proposée par un seul membre titulaire.

Elle est votée au scrutin secret.

Le bulletin de présentation des membres titulaires, honoraires et correspondants, doit contenir les noms, prénoms, lieu de naissance, âge, qualités, domicile du candidat et ses titres à l'admission.

Tout sourd-muet ou parlant qui désire être admis dans la Société centrale, à quelque titre que ce soit, doit adresser à cet effet une demande au président ou au secrétaire. Cette demande devient l'objet d'un rapport et d'une délibération à la suite desquels le vote a lieu.

Tous les membres sont également astreints à une cotisation et au paiement d'un diplôme qui est au moins de deux francs.

Une cotisation mensuelle ou annuelle est obligatoire pour tout membre. (L'obole du pauvre sera acceptée avec la même reconnaissance que l'or du riche.)

La cotisation est, au choix des membres, d'au moins cinquante centimes par mois ou d'au moins six francs par an, payables d'avance.

Les membres correspondants sont astreints à ce dernier mode de cotisation.

La cotisation part, pour tous les membres, du mois de mai qui a précédé leur admission, quelle qu'en soit la date.

Sera déclaré démissionnaire tout titulaire ou honoraire qui aura laissé passer trois mois entiers sans acquitter sa cotisation, et tout membre correspondant qui aura refusé pendant deux ans de payer sa cotisation.

Les dons volontaires offerts à la Société centrale sont reçus avec reconnaissance.

Les noms des donateurs sont inscrits dans un registre dressé à cet effet.

TITRE QUATRIÈME.

DROITS ET DEVOIRS DES MEMBRES.

Les membres honoraires et correspondans ont voix consultative.

Les membres titulaires ont voix délibérative.

Pendant leur séjour à Paris, les membres correspondants ont droit de présence et de discussion dans toutes les séances.

Les membres ont seuls le droit de prendre connaissance de la correspondance, des procès-verbaux, du registre, en un mot de tout ce qui intéresse les sourds-muets en général.

Ils sont tenus de rendre au président ou au secrétaire, dans huit jours, les pièces qui leur auraient été confiées.

Tout membre titulaire est tenu de se rendre exactement aux séances tant ordinaires qu'extraordinaires de la Société centrale.

Le membre titulaire qui se trouve dans l'impossibilité d'assister à une séance, doit en donner avis au président par lettre ou par l'intermédiaire d'un autre titulaire.

Est considéré comme démissionnaire le membre titulaire qui a manqué trois fois aux séances sans en prévenir le président ou le secrétaire.

Le membre titulaire qui se trouve dans l'impossibilité absolue d'assister exactement aux séances, doit déclarer par écrit au président ou au secrétaire qu'il donne sa démission. Alors il y a lieu à procéder à son remplacement par voie d'élection. Le démissionnaire peut passer dans la catégorie des membres honoraires, en continuant de se soumettre aux conditions voulues.

Il est loisible à tout membre de donner sa démission quand bon lui semble, mais dans ce cas il est soumis au paiement immédiat de sa cotisation annuelle, s'il s'est astreint à l'acquitter par an, et à celui de la cotisation mensuelle, s'il a préferé ce second mode.

TITRE CINQUIÈME.

ORDRE DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE.

Le bureau de la Société centrale s'assemble chez le président en fonctions.

Les séances générales ont lieu dans le local de la Société.

Ces séances se tiennent le priemier dimanche de chaque mois à une heure très précise après midi, à partir du mois de mai.

Elles peuvent s'ajourner au dimanche suivant, si les circonstances l'exigent.

La clôture des séances a lieu la veille de la célébration de l'anniversaire de la naissance de l'abbé de l'Epée.

Le président est ensuite autorisé à convoquer la Société centrale autant de fois qu'il le juge nécessaire à l'intérêt de ses travaux.

Les lettres de convocation doivent dans tous les cas être adressées au moins trois jours d'avance.

TITRE SIXIÈME.

Article 56.

La Société centrale peut établir les réglements intérieurs qu'elle jugera nécessaires, mais elle ne peut modifier ou changer les présents statuts que du consentement de la majorité des membres titulaires, honoraires et correspondants (si ceux-ci sont domiciliés à Paris) réunis en assemblée générale, ou ayant fait connaître leurs intentions par écrit.

Article 57.

Nul étranger ne peut être introduit dans l'enceinte de la Société que du consentement du bureau.

Article 58 *et dernier.*

La Société centrale pourra publier le recueil de ses travaux; les mémoires, documents et communinations que les membres ou autres presonnes adresseraient au président ou au secrétaire, y seront insérés après examen.

INSTITUTION DES SOURDS-MUETS DU HAINAUT.

PROSPECTUS.

Cette école pour laquelle on se promet la protection paternelle de M. le gouverneur, du conseil provincial du Hainaut, est fondée à Mons sous la direction de M. E. George, de Cherbourg.

Cette institution offre tout ce que l'on peut souhaiter pour l'éducation des sourds-muets des deux sexes; elle est dirigée par MM. E. George, de Cherbourg, et Gourdin, de Valenciennes, qui, par un vif intérêt pour leurs frères d'infortune, se dévouent entièrement à les instruire et à rendre leur sort meilleur, en les éclairant de toutes les connaissances utiles, en les formant à la vertu, enfin en leur procurant les consolations et les espérances de la religion.

Les demoiselles sourdes-muettes sont confiées aux soins d'une dame éclairée par sa longue expérience, surtout par sa tendresse vraiment maternelle pour les infortunés.

On ne peut trop recommander aux parents cet utile et bienfaisant établissement, et les engager à y envoyer leurs enfants qui seraient victimes de cette infirmité.

TAUX DES PENSIONS.

Les pensions sont payées d'avance et par trimestre ou par semestre.

Les pensions payées par les élèves nés dans l'aisance varient de cinq cents à huit cents francs, à raison des soins particuliers qui leur seront donnés.

Les élèves externes paient trois cent soixante francs par an, payables d'avance et par trimestre, sans déduction pour absence, maladie, vacance, ou renvoi de l'élève en cas d'inconduite. Le premier trimestre court à dater du jour de l'entrée.

Les parens sont chargés de payer les objets appartenant à l'école, perdus ou gâtés par les élèves, et généralement tous les dommages causés par eux.

L'Établissement se charge du blanchissage du linge et de toutes les petites réparations d'entretien.

TROUSSEAU.

Chaque Elève en entrant à l'école doit être pourvu d'un trousseau composé ainsi qu'il suit :

TROUSSEAU D'UN GARÇON.

Deux paires de draps de lit.
Une couverture de laine.
Six serviettes.
Six chemises.
Six mouchoirs de poche.
Six paires de bas.
Six bonnets de nuit.
Six cravates.
Deux paires de souliers.
Un chapeau.
Une casquette.
Deux habits, Deux gilets, Quatre pantalons, Deux habits-vestes } pour les deux saisons.
Un couvert, Un couteau } pour la table.
Une brosse.
Un peigne.
Un canif.
Un écritoire.
Une ardoise.

TROUSSEAU D'UNE DEMOISELLE.

Six coiffes de nuit.
Six bonnets pour le jour.
Quatre robes, deux pour l'été, deux pour l'hiver.
Quatre jupons de dessous.
Six tabliers.
Six schals ou fichus.
Et autres objets comme au trousseau de garçon.



ANNE TEMMERMANS,

AGÉ DE 20 ANS,

sourde, muette et aveugle de naissance à l'Institut de Bruges

INTRODUCTION

A LA

Notice sur l'Aveugle Sourde-Muette.

Le gouvernement ordonna en 1835 des recherches statistiques sur les sourds-muets et les aveugles de la Belgique. Le tableau nominatif de ceux de la Flandre Occidentale me fut communiqué et il me révela l'existence de trois aveugles sourds-muets dans la province. Le cœur me battait à cette découverte; certes, je ne me réjouissais pas de ce qu'il existait de ces êtres si peu privilégiés de la nature, mais je trouvais là l'occasion d'essayer une éducation que je croyais possible, que les autres me prouvaient être impossible, mais dont personne, par le fait, n'avait démontré la possibilité. Je n'eus donc plus de repos que je n'eusse reçu dans mon institution la seule des trois qui fut alors en état de recevoir une éducation; car l'autre était idiot en même temps et le dernier trop jeune encore.

Je ne me cachais pas les difficultés de l'entreprise; sans guide et sans aucun exemple d'une pareille éducation devant moi, je n'avais que quelques principes pour me diriger, et l'on sait combien l'application met aisément la theorie en défaut. J'avais cependant foi dans ces principes, car ils étaient simples et j'avais des dames pour les appliquer.

Il y a dans la femme un instinct, une vertu, une faculté, quelque chose que je ne sais pas nommer, et comme un pouvoir mystérieux qui leur donne le moyen de parvenir à se mettre en rapport avec l'âme des enfants et à y verser une notion, là où nous autres, avec nos connaissances et notre vanité, nous ne ferions rien de bon. Mon établissement étant tenu par des dames religieuses qui s'adonnent par vœu à l'éducation des sourdes-muettes et des aveugles, j'ai pu les y employer, et c'est à elles que je le dois de pouvoir espérer avec fondement que ma sourde-muette et aveugle de naissance apprendra la langue.

Les sourdes-muettes de l'institut et les aveugles conversent avec elle, l'aiment bien et se communiquent leurs pensées avec facilité.

Cette fille est l'objet constant de mon étude. Tout ce qu'elle fait, tout ce qu'elle demande, les choses qu'elle raconte, les idées qu'elle exprime, tout est soigneusement annoté.

J'ai divisé ce premier bulletin en quatre paragraphes. Le premier expose la théorie de cette instruction, le second contient l'histoire des aveugles sourds-muets, je décris dans le troisième paragraphe la partie pédagogique et dans le quatrième la partie anecdotique de cette éducation.

L'AVEUGLE SOURDE-MUETTE,

ÉLÈVE DE

L'INSTITUT DES SOURDS-MUETS ET DES AVEUGLES

DE BRUGES.

---

§ I.

Partie Théorique.

Les aveugles parviennent à la connaissance de la langue et, à peu d'exceptions près, attachent la même valeur, la même idée aux termes de la langue, que nous. Les sourds-muets aussi, malgré leur malheur, parlent et communiquent, au moyen de la langue écrite, avec la société. De ces deux faits bien connus semblerait devoir découler la conséquence, que la vue ou l'ouïe ne sont pas essentiellement réquises à l'acquisition des langues et que, par conséquent, les aveugles sourds-muets sont capables de recevoir une éducation intellectuelle, au moyen de la langue.

Un préjugé, assez naturel cependant, mais qui cède devant la réflexion et les lumières d'une saine philosophie, nous égare; l'habitude de voir l'un ou l'autre de ces sens présider à l'acquisition de la langue, a fini par nous donner la conviction que, si ce n'est pas

l'ouïe, il faut que la vue serve d'intermédiaire et que l'un ou l'autre de ces sens est essentiellement requis.

Sans doute, et je l'avoue, il est des mots dont la valeur ne peut être appréciée que par la vue; tels sont ceux qui désignent les couleurs; ou par l'ouïe, comme sont les mots qui expriment le son et tout ce qui s'y rapporte; directement, les uns ne peuvent pas être appréciés par les aveugles, ni les autres par les sourds-muets, puisque le sens propre pour cette connaissance leur manque; ils ne peuvent en acquérir une idée qu'au moyen d'une synonimie toujours incomplète; mais à l'exception de ces deux ordres de phénomènes physiques dont la connaissance n'est pas essentielle à la culture intellectuelle de l'homme, la langue est à la portée de l'aveugle sourd-muet, comme à celle du sourd-muet ou de l'aveugle.

Constatons d'abord deux faits, que personne ne conteste, mais dont on ne déduit point une conséquence qui ne demande cependant qu'à en découler. Le premier fait est, que les enfans, doués de tous leurs sens, avant d'avoir appris une langue n'en connaissent aucune; telle est encore la position des hommes trouvés dans les bois et qui ont été isolés de la société dès leur tendre enfance, comme Melle Blanc et Gaspard Hauser. C'est sans langue qu'on leur a enseigné la langue, et ils sont parvenus à l'apprendre.

On objecte contre ce que je veux en déduire, et on croit y objecter victorieusement, que ces enfants, que ces hommes étaient doués de l'ouïe. Il est temps de constater un deuxième fait, qui étonnera davantage les personnes qui réfléchissent peu, mais qui n'en est pas moins incontestable; c'est que l'ouïe ne donne pas l'intelligence de la langue, qu'il ne suffit pas

d'entendre une langue pour la comprendre. En effet, qui n'avouera que l'on pourrait répéter, pendant des années, tous les termes d'une langue à l'oreille d'une personne douée de l'ouïe, sans qu'elle les comprît; voilà pour la langue parlée, mais il en est de même pour la langue écrite. Je n'ose pas insister davantage sur cette assertion, tellement la vérité en est-elle palpable; or, si l'ouïe et la vue seules ne donnent pas l'intelligence de la langue, leur privation ne peut pas s'opposer à l'acquisition de cette connaissance.

J'avais cette conviction avant d'entreprendre l'éducation de ma sourde-muette et aveugle, et le point où elle est parvenue après des soins de quelques mois, m'a bien convaincu que j'avais jugé juste.

Cette conviction naquit d'abord chez moi de la réponse que j'avais dû faire à la question que je m'étais proposée : Qu'est-ce que la langue? qu'exprime-t-elle?

La langue est l'expression de ce qui est; la langue ne peut être comprise, que parce qu'elle exprime ce qui est; les mots ne sont compris que parce qu'il y a une idée attachée à ces mots, et l'idée doit avoir été perçue, avant que le mot ait pu y être attaché.

Il y a plusieurs ordres d'idées que la langue exprime et qu'il est utile d'exposer, afin d'être clair et de bannir de cette discussion le vague.

1° La langue exprime les faits extérieurs, c'est-à-dire les choses, ou les actions avec lesquelles nous sommes en rapport par nos sens, que nous voyons, que nous palpons, que nous entendons, goûtons etc.

2° La langue exprime les faits intérieurs, c'est-à-dire, tous les phénomènes que nous observons dans nous-mêmes et avec lesquels nous sommes en rapport par

notre conscience, qui est aux faits intérieurs ce que les sens sont aux faits extérieurs.

J'appelle faits intérieurs : *juger*, *penser*, *vouloir*, *joie*, *tristesse* etc.

De l'observation et de l'étude de la réalité de ces deux ordres dépend l'intelligence de la langue; elle ne peut être apprise qu'en prenant ces faits pour interprètes. L'impression que ces faits font sur l'homme, doit exister dans une personne, avant que l'on puisse lui donner l'expression, c'est-à-dire, que la chose à exprimer doit avoir été perçue, avant que l'expression ou le mot puisse être compris.

La langue ayant été apprise et comprise sous l'interprétation continuelle des faits, on peut, au moyen de cette langue, déduire soi-même des vérités en combinant celles que l'on connaît déjà, ou recevoir et comprendre la révélation de vérités surnaturelles.

Il nous reste à examiner ce qu'est la langue en elle-même.

La langue est un composé d'éléments divers. Ces éléments sont le *nom*, le *pronom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *verbe*, l'*adverbe*, la *préposition* et la *conjonction*. Je n'ai point nommé le *participe*, qui se confond avec les *adjectifs*, ni les *interjections* qui ne sont en effet que des phrases elliptiques:

L'*article*, dans une langue, a son utilité, il précise l'indication de l'objet ou du sujet que l'on nomme, mais n'est pas indispensable, il est des langues qui n'ont pas d'article. L'usage seule règle son emploi et cet usage peut varier d'un siècle à un autre pour la même langue.

Le *pronom* est un remplaçant du *nom*, comme l'indique le terme par lequel on le désigne. Je ne

suis pas sûr qu'il y ait des langues qui n'ont pas cette espèce de mot, mais il est bien prouvé qu'il n'y a pas d'idée qu'on ne puisse exprimer sans lui. De sorte que l'*article* et le *pronom* se rapportent directement au *nom*, qui est leur base et dont le type seul se trouve dans la nature.

L'*adjectif* exprime une qualité, un attribut, mais dans la réalité cette qualité n'est jamais séparée de son sujet, ou du *verbe*, car une chose a toujours quelques qualités accidentelles et lorsqu'on frappe, c'est ou *fortement* ou *doucement*, on marche *lentement* ou *vite*. L'*adverbe* n'exprime qu'un attribut du *verbe*, comme l'*adjectif* la qualité d'un sujet.

Le *verbe*. On doit se souvenir de la distinction que j'ai faite, entre faits extérieurs et faits intérieurs que je considère comme les interprètes de la langue. Dans ces deux ordres les *verbes* expriment ou des actions singulières, comme *filer*, *tisser*, *tricoter*, *coudre*; ou bien les *verbes* expriment plusieurs de ces actions particulières par un seul mot, comme *travailler*, qui contient *filer*, *tisser*, *tricoter*, *coudre*, *maçonner* etc. etc. Les faits particuliers interprètent les *verbes* de la première classe; divers faits particuliers agglomerés comme éléments intégrants font connaître la valeur des autres. C'est-là un avantage que nous procurent les langues.

La *préposition* exprime la relation que l'on découvre par les sens entre deux objets ou quelquefois entre une action et un objet. Deux objets, s'ils sont réellement distincts, ne peuvent se trouver ensemble, sans avoir un certain rapport entr'eux. Rassemblez un livre et une table; nécessairement le livre sera en rapport avec la table, il sera ou *sur* la table, ou *sous* la table, ou *à côté*. Ce rapport est sensible et s'exprime par une *préposition*.

La *conjonction* est aux phrases ce que la *préposition* est aux substantifs. Entre deux phrases rassemblées dans un seul tableau de l'esprit, il se trouve toujours une relation qui s'exprime par cette partie du discours (1).

Exemple : *Je marche*. pendant que. *je lis*.
Je prie. avant que. *je dine*.

Nous trouvons donc dans la langue 1° le *nom* et le *pronom*, parce qu'il existe dans la nature des sujets, et bien évidemment s'il n'y avait pas de substances, il n'y aurait pas de *substantifs*.

2° La langue possède des *adjectifs* et des *adverbes* parce qu'il y a des attributs.

3° Le *verbe* est, parce qu'il y a des actions, des affirmations, etc.

4° Il existe des *prépositions* et des *conjonctions* parce que les sens ou l'intelligence saisissent les relations entre les sujets ou entre les phrases.

Les divers éléments essentiels du discours existent dans toutes les langues, parce que le type de ces éléments se trouve dans la nature dont ils ne sont que la manifestation. De là vient que l'on peut traduire une langue dans une autre et que la plus perfectionnée peut s'approprier les idées exprimées par toutes les autres langues.

Résumons la suite des idées que nous venons d'exposer. L'expérience nous prouve que la privation de l'ouïe ne s'oppose pas plus à l'acquisition de la langue, que la privation de la vue : ces sens ne donnent

---

(1) Voir *Le Sourd-Muet et l'Aveugle*, tome I, page 176.

pas l'intelligence des mots, à l'exception de ceux qui expriment le son et la couleur, et les idées de ces deux ordres ne sont pas nécessaires pour acquérir l'intelligence des idées métaphysiques.

Mais la privation de deux sens à la fois n'empêche-t-elle pas l'acquisition de la connaissance de la langue. Qu'on le remarque bien, l'aveugle sourd-muet est né avec les mêmes facultés intellectuelles que nous, il a une mémoire, il veut, il pense, il juge etc. il est en rapport par les sens qui lui restent avec les faits extérieurs de la nature et par la conscience avec les faits intérieurs et s'il sait distinguer les impressions, pourquoi ne distinguerait-il pas les expressions?

Il est vrai, la nature est pour lui muette et sans couleur, mais le tact seul ou le tact, le goût et l'odorat n'offrent-ils pas des moyens de distinguer un objet d'un autre, un fait d'un autre fait etc. Un *couteau*, par exemple, d'un *livre;* un *enfant*, d'un *vieillard;* un *abricot*, d'une *pomme;* un *cheval*, d'un *oiseau; courir*, de *marcher; manger*, de *boire*, etc. Or, s'il peut distinguer cela, pourquoi ne pourrait-il pas s'habituer à appliquer à ce qu'il distingue, un mot différent. Je l'ai dit, la vue et l'ouïe ne peuvent pas féconder son intelligence et y déposer le germe des idées de son et de couleur, donc jamais ces idées ne naîtront chez lui, mais s'ensuit-il qu'il ne distinguera pas un objet d'un autre par son odeur, sa saveur, sa pésanteur, sa dureté ou sa forme; ne distinguera-t-il pas le *chaud* du *froid?* On avouera, j'en suis sûr, qu'il est capable de recevoir des impressions diverses de la nature, où serait donc l'impossibilité qu'il reçut par la société et qu'il comprit l'expression de cette impression?

On m'observera peut-être que je n'ai parlé jusqu'ici

que des impressions sensibles et conséquemment que des mots qui les expriment; il est vrai, mais l'on se trompe, si l'on croit que les actions, les faits de la volonté et de l'intelligence ne peuvent pas être aussi nettement distingués que ceux que nous pouvons constater au moyen de nos sens extérieurs : nous avons et le sourd-muet aveugle a comme nous, la conscience de son vouloir, de son désir, de son amour, de sa haine et il distingue ces mouvements les uns des autres.

Mais un aveugle sourd-muet peut-il parvenir à l'intelligence des mots abstraits?

Jamais on n'expliquera bien le développement intellectuel, si l'on n'y suppose une succession de points que l'on ne saisit pas tous, mais qui se tiennent cependant: l'intellectuel sort du sensible et l'abstraction de la réalité, il n'y a pas de barrière entre ces deux ordres, que, pour connaître le second, on doive franchir par d'autres moyens que ceux qui nous ont fait connaître le premier. Ce travail se fait spontanément en acquérant la connaissance de la langue. Le premier mot exprimant une chose physique dont l'intelligence saisit la valeur contient en germe l'abstraction. Vous voudriez expliquer cette génèse, c'est là un travail bien ingrat et que vous n'acheverez sans doute pas, mais constatez le fait, il est facile, et voyez l'enfant se servir de termes abstraits, au début de la vie et aussi justement qu'un philosophe. La mère lui a-t-elle appris cela? non, c'est un travail spontané de sa jeune intelligence au moyen de la langue.

Nous avons vu que malgré la privation de deux sens, l'aveugle sourd-muet peut parvenir à la connaissance de la langue, les sens qui lui restent lui peuvent servir d'intermédiaire. A son tour la langue lui rend un serv ce

qui, si nous le saisissons bien, répondra directement à la question que je me suis faite.

Les impressions que les sens reçoivent se réunissent dans l'âme comme dans un foyer et ces impressions sont à l'intelligence ce que le lait est au développement du corps. Le lait ne nourrit que pour autant que l'enfant le digère et cette digestion se fait à son insu, par l'action propre des organes; ainsi l'âme reçoit des impressions, se les assimile et les digère, s'il est permis de parler ainsi. Là, les mots s'imprègnent bien plus de notre intelligence que de la cause qui les excite et le *substantif* lui-même, qui, de tous les éléments du discours, est celui qui se calque le plus sur la nature extérieure, nous offre la preuve évidente de cette vérité (1). La nature ne nous offre que des individus et nos *substantifs* expriment le genre.

Au moyen de la langue, l'intelligence unit ce qui est divisé, généralise ce qui est individuel. Les sens ne saisissent que des *chênes*, des *tilleuls*, des *ormes* etc. et nous nommons l'*arbre;* nous voyons le *vert,* le *bleu,* le *blanc,* le *noir* etc. et nous nommons la *couleur*.

Il y a un second travail de l'intelligence. Elle n'unit pas seulement ce qui est divisé dans la nature, mais elle divise ce qui est uni. Les qualités dans la réalité ne sont jamais séparées de leur sujet, la forme, la dimension, la couleur, la beauté etc. sont toujours attachées à un objet; une action se fait toujours d'une certaine manière; mais quoique unies réellement, l'intelligence, au moyen de la langue, les sépare et se forme une idée de *grandeur,* de *pésanteur,* de *beauté,* et cette vue de l'esprit,

(1) Voir *Le Sourd-Muet et l'Aveugle,* tome 1, page 134.

cette abstraction est aussi naturelle que ne l'est la perception des impressions que la nature fait sur l'intelligence. Comme ce travail intellectuel se fait également dans chaque être intelligent, il n'est pas plus difficile de faire comprendre aux enfants les mots abstraits, que de leur faire saisir ce qu'exprime un mot concret. La vue de l'esprit que les mots abstraits expriment n'est ordinairement qu'obscurcie par les moyens ingénieux et les savantes combinaisons de mots auxquels on a recours pour les faire comprendre.

Il me paraît que les principes que je viens d'exposer et les arguments par lesquels j'ai essayé de prouver en théorie la possibilité d'enseigner la langue aux aveugles sourds-muets, sont plausibles et comme l'application en a été faite avec succès, j'ose penser que ces principes sont justes. Je serais heureux de les voir approuvés ou contestés avec loyauté, mais quels qu'ils soient, j'ai cru que j'étais obligé de les exposer ; il y a ailleurs encore de ces êtres mal partagés par la nature, et rien n'aide à arriver à un but inconnu, comme d'avoir devant soi un chemin battu.

§ II.

Partie Historique.

Cette classe d'infortunés est peu nombreuse, le nombre en est cependant plus considérable qu'on ne le suppose, il est même peu de pays qui n'en ont pas. En Danémarck il en existe trois. D'après un rapport de l'institution des sourds-muets de Modène, on en trouve sept en Italie. Plater, auteur du XVI[e] siècle, rapporte un cas semblable. L'auteur des observations sur l'opuscule : *Cenni storici*, fait mention d'un aveugle sourd-muet qu'il vit à Génève en 1805 (1). Dans l'obituaire du *Gentleman's magazine*, de 1808 (2), on annonce la mort malheureuse d'une sourde-muette nommée Hannah Lamb, âgée de 9 ans, qui avait périe par l'incendie de ses vêtements. La *Bibliotheca Britannica* (3) parle d'une sourde-muette aveugle nommée Marguérite M'Avoy qui savait lire, mais elle en imposait et simulait un malheur dont elle n'était pas atteinte.

Dans un rapport de l'institution des sourds-muets de Dublin (4) se trouve une note touchant un pareil malheureux; c'était un jeune homme de 27 ans, né dans le nord de l'Irlande et privé de la vue et de l'ouïe dès l'âge de 7 ans. Un autre rapport de la même institution mentionne un second cas d'un être aussi disgracié, que

---

(1) *Observazioni all' opuscolo,* Cenni storici etc. p. 29.
(2) Novembre 1808, page 1041.
(3) Mars 1814.
(4) *Third report,* p. 23, 24; *and fourth,* p. 22.

l'on avait admis dans l'institut mais qui mourut peu après, et sur lequel conséquemment aucune expérience n'a pu être tentée, expérience, dit le directeur, d'ailleurs tédieuse, difficile et dont la réussite était au moins infiniment incertaine. Trois ou quatre autres cas, dit le même rapport, sont parvenus à notre connaissance et il n'est pas sans utilité d'observer que tous ces cas sont la suite de la petite vérole.

L'auteur des *Cenni storici* (1) parle de deux aveugles sourds-muets en Écosse. J'ai vu à l'institution des aveugles de Glascow une intéressante aveugle sourde-muette âgée de 20 ans, mais qui n'était devenue aveugle qu'après avoir reçu l'éducation dans l'institution des sourds-muets de cette ville. La pauvre enfant paraissait heureuse ou tout-à-fait résignée. La sourde-muette aveugle dont j'ai parlé ailleurs (2), se plaignait de ce que le temps passait si vîte.

J'ai publié dans le premier volume de mon journal (3) l'histoire du sourd-muet aveugle James Miltchel. Tout ce qu'on a écrit sur ces infortunés mérite l'attention du philosophe. J'ai donc jugé utile de réimprimer ici une notice sur un sourd-muet aveugle, lue le 7 février 1838, à la société philomathique de Perpignan, qui ne paraîtra pas moins importante que celle sur l'aveugle Écossais et qui est peu connu.

---

(1) Page 5 etc.
(2) *Le Sourd-Muet et l'Aveugle*, tome I, p. 73.
(3) *Le Sourd-Muet et l'Aveugle*, tome I, page 55 et 63.

NOTICE SUR UN AVEUGLE SOURD-MUET,

LUE A LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE DE PERPIGNAN, DANS SA SÉANCE DU 7 FÉVRIER 1838.

Dans la petite commune de Passa, département des Pyrénées-Orientales, existe un être sur qui la nature semble avoir voulu épuiser toutes ses rigueurs. Cet infortuné, à qui il ne reste plus, pour communiquer avec ses semblables, que des mains calleuses et grossières, mérite d'autant plus de fixer l'attention des naturalistes et des philosophes, que non seulement il donne une idée de ce que peut l'intelligence humaine abandonnée à elle-même, et sans le concours de nos sens qui servent le plus à la stimuler, mais qu'il nous offre aussi la mesure de l'empreinte que laissent dans l'âme les idées morales, longtemps avant que celle-ci ait pu en concevoir la portée et la valeur.

Simon, dit l'aveugle, fils d'un pauvre cultivateur, et âgé d'environ vingt-six ans, fut frappé de cécité, de surdité et de mutisme à la suite d'une maladie grave dès l'âge le plus tendre. L'époque bien précise à laquelle il fut réduit à cet état affreux d'isolement et de silence n'est pas exactement connue, mais il est très-certain que ce fut vers l'âge de trois ans. On sait que le jeune infortuné parlait déjà quand cette maladie le saisit. A la campagne, lorsqu'un enfant est parvenu à l'âge de deux ans, à deux ans et demi, non seulement il parle bien, mais il est fort, marche seul, va partout, et ses parens en s'absentant de la maison, l'abandonnent à lui-même dans la rue avec les autres enfants; avant le terme où l'appareil locomoteur a acquis toute cette force et cette solidité, certains parens, pour empêcher l'enfant de sortir de la maison en leur absence, ce qui l'exposerait à des dangers qu'il ne pourrait pas éviter, l'attachent par les jambes au pied d'une table, au moyen d'une corde assez longue pour lui permettre de se traîner par toute la chambre : Simon en était encore à ce moment de la première enfance, quand

il fut frappé de la maladie qui lui fut si fatale; ce qui suppose l'âge de deux ans et demi ou trois ans au plus. J'insiste sur ces circonstances, parce qu'il est très-important de bien établir le temps où l'intelligence du malheureux reçut les germes qui devaient être fécondés plus tard, et parceque son état actuel montre quelle est la puissance des impressions morales que l'âme reçoit déjà à un âge aussi tendre, impressions qui, purement mécaniques d'abord, se sont développées ensuite de leur propre semence quand le besoin de se rendre raison de ce qui se passait autour de lui, força le pauvre enfant à se replier sur ses premières sensations.

Simon aime la propreté, et n'est pas insensible à la vanité. Soigneux de faire réparer les déchirures survenues à ses vêtemens, du drap un peu plus fin, une casquette plus élégante le flattent beaucoup, et si dans le costume d'un autre il palpe quelque chose qui ne soit pas dans le sien, il ne cache pas le dépit que lui fait éprouver l'espèce d'infériorité dans laquelle le place cette différence par rapport aux autres personnes de sa classe; car du reste il a des idées très-exactes sur l'inégalité des rangs sociaux, et il sait très-bien graduer en conséquence ses marques de considération, de déférence ou de respect. Il reconnaît au tact tous les habitans, tant de sa commune que des lieux voisins avec qui il est en connaissance, et celui qu'il a traité familièrement jusque-là, s'il est promu aux fonctions de maire ou d'adjoint, ce qu'on lui indique par le signe de l'écharpe, celui-là devient pour lui l'objet d'un respect dont il ne se départ plus tant qu'il conserve sa magistrature.

Sous le rapport de l'adresse, Simon fait tout ce qu'il est possible de faire quand on n'a pour guide que l'instinct, pour conseil que le sens du toucher, pour outils qu'un couteau, des clous gros ou petits et des objets semblables. Il nettoie les harnais des chevaux, et fourbit les cuivres et sait très-bien reconnaître au doigt les parties qui ne sont pas aussi brillantes que les autres. Un appartement n'est jamais mieux balayé que quand c'est lui qui s'en charge, et il gronde par ses grognemens, les servantes quand elles ont laissé quelque légère saleté en balayant elles-mêmes. Il devide les écheveaux les plus difficiles, et on lui laisse le soin de démêler les plus embrouillés; ce n'est pas que Simon soit plus patient qu'un autre; au contraire, très-vif et pétulant, son activité inquiète, qui ne peut s'épancher

que par des mouvemens continuels, ne le laisse jamais en repos : il s'impatiente, se dépite, trépigne, mais n'abandonne jamais ce qu'il a entrepris qu'il ne l'ait mené à terme. Un dé en or ayant été égaré un jour par l'une des filles de madame J..... (qui l'ayant recueilli quand il se trouvait à peu près délaissé par ses parens, après le malheur qui n'en fesait plus pour eux qu'une inutile charge, l'a toujours gardé dans sa maison), après de longues et inutiles recherches de la part de tous les domestiques, on fit comprendre cet accident à l'aveugle, et l'aveugle sut retrouver l'objet perdu.

Simon répare quelquefois lui-même ses vêtemens, et il le fait avec adresse; pour enfiler son aiguille il la présente devant sa bouche, en tate le trou avec la langue, et y glisse la pointe du fil (1). Il s'est fabriqué lui-même avec quelques planches une armoire, à la porte de laquelle il a attaché une serrure dont il garde et cache soigneusement la clef, parce que c'est-là qu'il serre ses nippes, et surtout son argent dont il connaît très-bien le prix. Distinguant facilement le cuivre de l'argent, et la valeur des différentes pièces de monnaie entre-elles; il sait quel est le prix des services qu'il peut rendre, et que quelques sous en sont le payement. Il reçoit avec plaisir des petits enfans de sa maîtresse le don de quelque légère monnaie d'argent, mais il n'accepterait pas d'eux une offrande plus considérable, une pièce de cinq francs, par exemple: la main des père et mère peut seule, dans ses idées, se permettre une semblable générosité envers lui.

Simon a été sur le point de manquer une fois, on le suppose du moins, à l'extrême probité qui le caractérise. Il se glissait furtivement, à travers la haie, dans le jardin de sa maîtresse, quand il en fut empêché par deux douaniers qui le connaissaient et qui le menacèrent de la prison. Plein de trouble, il alla se jeter aux pieds de madame J....,

(1) Cette circonstance me rappelle un homme, qui, né sans bras et sans jambes, et n'ayant qu'une main attachée à une épaule, sans intermédiaire, découpait une fleur sur du papier, en tenant les ciseaux avec sa langue et sa lèvre inférieure qu'il allongeait comme un doigt. Cet homme existait à Messine en 1807, où je l'ai vu exécutant une foule de petits travaux, et entr'autres celui dont je parle. Il avait commencé par peindre, fort grossièrement comme on le pense, cette fleur en tenant le pinceau avec ses lèvres.

qui ne comprit bien ce qu'il voulait lui exprimer que quand elle eut appris par ces mêmes douaniers ce qui s'était passé. Peut-être, au reste, a-t-on supposé à tort une intention coupable; l'obstination que mit Simon à ne pas dire ce qu'on présume qu'il allait dérober et à ne pas désigner la personne qui l'aurait poussé à cette mauvaise action, pourrait bien ne montrer, dans cette tentative à s'introduire à travers la haie dans un jardin où il lui était libre d'entrer par la porte à toutes les heures du jour, qu'une sorte d'espièglerie que la peur que lui firent les douaniers, en feignant de l'arrêter, a pu lui faire considérer comme une faute. Ce qu'on sait très bien, c'est qu'il se reprocha amèrement cette faute, car pendant plusieurs jours son extrême agitation annonça le trouble de sa conscience.

Simon sonne la cloche de l'église et en différencie les tintemens, suivant les circonstances de messe, vêpres, baptême ou enterrement. Un livre mis dans ses mains lui en a-t-il remémorié l'usage? il le tient ouvert sous ses yeux, semble y lire et tourne les feuillets par intervalles.

Si l'on considère que les seuls moyens de se faire entendre de ce pauvre aveugle sourd-muet se réduisent à quelques attouchemens sur sa personne et dans ses mains, attouchemens qui ne sont assujettis à d'autres règles qu'à l'idée que se fait l'interlocuteur qu'il se fera mieux comprendre par tel signe que par tel autre, on sera émerveillé de la prodigieuse intelligence de cet infortuné qui se trouve forcé de se composer autant de langages, pour ainsi dire, et autant de dictionnaires qu'il y a de personnes en rapport avec lui; et ceci est si vrai, que si un nouvel individu veut entrer en communication avec lui, il se passe quelque temps avant que Simon puisse le bien comprendre. Une fois initié, quoi que ce soit qu'on veuille lui dire, son intelligence va au-devant des signes et divine tout, et on peut lui faire remplir des commissions fort compliquées, et voici un exemple : des demoiselles étrangères à Passa se trouvaient dans cette commune; mademoiselle F. J... chargea l'aveugle d'aller de sa part engager l'une de ces demoiselles, qu'elle désigna, à venir avec son ouvrage passer la soirée chez elle : cette commission très-bien comprise fut exécutée à la lettre.

Simon reconnaît au tact toutes les personnes de sa commune et des environs, et les désigne chacune par un signe quelconque; il prend un air réservé s'il s'aperçoit que celle qu'il palpe ne lui est pas connue. S'il parle d'un enfant, il ajoute

au signe du père celui de la taille de l'enfant, et il compte avec ses doigts le rang numérique de la naissance de cet enfant, s'il y en a plusieurs, et levant plus ou moins la main en réservant toujours la plus haute taille pour le père, quand même la stature de l'enfant serait plus élevée. Il apprécie parfaitement le temps et les distances; il connaît les jours de la semaine et sait combien il y a d'heures de chemin de la commune qu'il habite aux lieux circonvoisins. Il soigne les chevaux et les mène à l'abreuvoir aux heures réglées, sans jamais se tromper; il charge le fumier sur les charrettes, et bêche le jardin en arrachant avec soin les mauvaises herbes et en menageant les bonnes. Comme il bêchait un carré de fraisiers, la fille de sa maitresse en arracha un plant qu'elle lui mit dans la main; il protesta aussitôt que ce n'était pas de son fait, et se fâcha du soupçon conçu contre son adresse. Il faudrait rapporter sa vie entière si on voulait énumérer les preuves de son intelligence. En voici quelques traits d'une autre nature : conduit il y a quelques mois à Perpignan, il entra, en la compagnie des personnes qui l'avaient amené, chez un marchand de fer, et là il reconnut et expliqua par ses signes l'usage de tous les outils, instrumens et autres articles de fer, qu'on s'amusait à lui faire palper, quoique ce fût pour la première fois qu'il touchât ces sortes d'objets dont il n'avait eu jusque-là aucune idée. Ce fait, qui m'avait été rapporté par des témoins oculaires, m'a été encore confirmé par le marchand de fer lui-même.

Simon sait toute la reconnaissance qu'il doit à la femme respectable qui l'a accueilli dans son infortune et qui n'a cessé de pourvoir à son existence, et cette reconnaissance il la témoigne autant qu'il lui est donné de pouvoir le faire. Une chûte cruelle ayant été suivie d'une fracture de femur chez cette dame, dont l'âge avancé ne permit pas au calus de se bien consolider, une claudication pénible en a été la conséquence. Simon met la plus soigneuse attention à enlever sur le passage de cette dame, partout où il sait qu'elle peut aller, toutes les petites pierres, les plus légères parcelles de bois, tout ce qui pourrait, en occasionnant la moindre inégalité sous son pied, rendre sa marche plus pénible.

Une des filles de madame J.... habite Perpignan et va de temps en temps voir sa mère à Passa. Simon aime beaucoup cette dame, et c'est une joie pour lui que d'apprendre sa

prochaine venue. Au jour précis de son arrivée, il ne manque pas de se porter à sa rencontre à une assez grande distance du village. Muni d'un long roseau, il se place dans un des fossés qui bordent la route étend son roseau en travers du chemin. Dans cette position, il attend qu'une certaine sensation que le roulement de la voiture occasionne dans l'air, apparemment, soit transmise à sa main par le roseau, et lui annonce l'approche de cette voiture. Quand cette sensation lui est parvenue, il se lève pour se faire apercevoir du cocher, qui arrête alors ses chevaux et le touche du bout du fouet; dès qu'il se sent ainsi touché il s'élance à la tête des chevaux, qu'il embrasse, et va tout joyeux s'asseoir derrière la voiture pour se faire porter au village, ce qui est un bonheur pour lui.

Madame J..., ayant dû s'absenter de Passa, Simon, par un motif qu'on ne peut pas connaître, partit de la maison le jour même du départ de cette dame et n'y revint que le jour de son retour : on sut qu'il était allé passer ce temps dans une métairie du voisinage, où il remplissait tous les travaux qu'on exigeait de lui pour prix de la nourriture qu'on lui donnait.

Couché dans une grange, hors de la maison, avec des travailleurs qui, par malice, ne l'éveillaient pas au moment où ils se levaient et où, avant d'aller au champ, ils allaient manger la soupe, ce qui la lui fesait ensuite trouver froide quand il descendait, Simon eut recours à l'industrie pour être à la cuisine en même temps qu'eux; il attacha au loquet de la porte de cette grange, du gros fil qu'il fit remonter au grenier à travers un intervalle existant entre les planches nues du plancher et la face intérieure de la muraille, et au moyen des clous qu'il planta, il conduisit ce fil au-dessus de son lit, en le faisant descendre juste au point où une pierre attachée au bout de ce même fil, pourrait toucher ses pieds quand le loquet serait soulevé. Averti par ce mécanisme, qu'il avait si bien dissimulé qu'on fut longtemps à le découvrir, il s'asseyait à table presque aussitôt que les travailleurs, au grand étonnement de tous.

Voici d'autres traits de son intelligence dont il est plus difficile de se rendre raison.

Simon sait qu'il existe des gendarmes, et comme ses idées sur le juste et l'injuste et sur la justice distributive paraissent bien exactes, il sait que les fonctions de ces gendarmes sont d'arrêter les malfaiteurs et de concourir à l'exécution

des lois, dont il paraît avoir le sentiment, autant qu'on peut en juger par le peu de faits sur lesquels on a pu établir ces présomptions. Il sait encore qu'il faut être soldat à un certain âge, et qu'ayant tiré au sort lui-même il aurait pu le devenir si son infirmité ne l'en avait affranchi d'avance. Comment a-t-il pu se rendre compte de tout cela? c'est ce que l'insuffisance du langage qui le met en rapport avec les hommes rendra à jamais un mystère impénétrable. Quelques détachemens qui se sont trouvés cantonnés à Passa ont bien pu lui faire prendre, par le toucher, quelque idée du métier de soldat, mais non pas de la nécessité de le devenir à vingt ans.

Ce n'est pas tout. Si l'on place un fusil entre les mains de Simon, il se met à faire l'exercice. Un petit coup du bout de doigt sur son épaule est le commandement pour passer d'un temps à un autre, et il parcourt ainsi tout les mouvemens de l'école du soldat, jusqu'au coup de feu inclusivement : pour la détonation, il pousse une sorte de glapissement guttural. Il est probable que les mouvemens automatiques du maniement du fusil il les a appris en jouant avec d'autres enfans, qui ont pu lui enseigner les différentes positions du bâton ou du roseau en guise de fusil; quant au bruit de la détonation, il est assez vraisemblable qu'on lui aura fait quelquefois décharger une arme, et que l'explosion s'est fait sentir à lui par cette sensation que les sons extérieurs impriment d'une manière très-confuse à la membrane du tympan chez les sourds-muets.

Un jeune militaire de Passa en congé devant rejoindre son régiment, un gendarme envoyé pour lui en donner l'ordre ne le trouva pas dans la commune et s'en retourna après avoir fait part de son mandat au maire. Simon qui le sait se porte à la rencontre de ce jeune homme, quand il sent le moment où il doit revenir chez lui; et lui explique tout ce qui s'est passé; il feint de tirer un rouleau du cylindre de fer-blanc dans lequel les militaires en congé renferment d'ordinaire leurs papiers, lui fait entendre qu'un gendarme, dont il figure sur lui-même le costume par des gestes rapides et expressifs, est venu; qu'il doit, lui, militaire, se rendre à Elne, qu'autrement les gendarmes l'arrêteront, et il saisit lui-même par ses vêtemens sur la poitrine, comme si on l'empoignait.

Simon reconnut un jour que pendant que le maire de sa commune, chez qui il entre familièrement comme dans

toutes les maisons du village, était absent, on lui avait volé du blé; dès que celui-ci est de retour il lui dénonce le vol et les coupables. Comment avait-il pu l'apprendre? pour le savoir il aurait fallu le surveiller, dans l'impossibilité de s'en faire rendre compte par lui-même. Une semblable découverte faite par un homme dans sa position, paraissant trop extraordinaire pour y croire légèrement, on fait comprendre ces doutes à Simon, qui fait alors suivre pas à pas les traces du vol, depuis la porte de la rue jusqu'au grenier, au moyen de quelques grains qu'il palpe sur le chemin et fait remarquer, et il met ainsi sur les traces du larcin qui fut ensuite pleinement constaté.

Simon éprouva un chagrin très-vif à la mort de sa mère. Pendant toute la durée de la maladie qui amena cette funeste issue il ne la quitta pas un instant. A mesure qu'il sentait que la vie s'éteignait en elle, il se penchait sur sa bouche pour recevoir sur son visage le souffle de sa respiration. Dans les derniers momens, il cherchait avec une extrême anxiété et dans la plus grande agitation, tout le long du bras de la malade, les battemens du pouls, et consultait à tout moment son haleine. Quand enfin aucune impression de vie ne frappa plus son doigt, ni sa figure: quand il fut bien convaincu que sa mère n'existait plus, il s'abandonne à toute sa douleur; et pourtant il savait très-bien que sa mère l'avait à-peu-près abandonné dans sa propre infortune!

Tout ce qui précède tient à l'intelligence que j'appellerais mécanique: voici qui se rattache à un tout autre ordre d'idées, à l'intelligence spirituelle.

Simon sait qu'il faut chômer le dimanche et les fêtes, et il n'y manque pas. Il assiste à la messe avec un recueillement qui atteste qu'il est pénétré de la gravité de l'acte religieux auquel il participe. Aux mouvemens qu'il sent autour de lui, il connaît s'il faut se lever pour la lecture de l'évangile ou s'incliner pour l'élévation. Ceci ne serait encore que de l'imitation; mais ce qui ne l'est pas, c'est l'attitude toute mystique qu'il prend dans cette dernière circonstance, l'air de componction avec lequel il se tient prosterné et frappe sa poitrine. Ceci ne saurait être seulement de l'imitation, car il y a aussi du sentiment, et le sentiment ne se palpe pas. A voir alors cet infortuné, on croirait que de tous les assistans c'est lui qui comprend le mieux tout ce qu'a d'auguste le mystère qui se célèbre; et si autour de lui quelqu'un

s'agite dans ce moment, il le tire par ses habits pour le forcer au recueillement que cet acte impose. Cependant, quelque puissante que soit l'énergie de son intelligence, quelle que soit la subtilité de pénétration de son esprit pour s'emparer de tout ce qu'on veut lui communiquer relativement aux actes de la vie, avec des moyens aussi bornés que ceux qu'on a pour se mettre en communication avec lui, jamais on n'aurait pu arriver jusqu'à lui inculquer des idées religieuses, parceque ces idées sont d'un ordre métaphysique, et qu'abstraites, elles ne pourraient être transmises à l'entendement par de simples attouchemens sans des études longues et profondes entre le maître et l'élève. Ce qui, à cet égard, se passe chez Simon ne peut donc être que le produit de la réflexion à la suite du développement ultérieur, dans les cases de son cerveau, de ce qui a pu frapper sa vue ou son ouïe à cette époque de la première enfance où les idées morales ne sont pas supposées devoir y laisser, sinon aucune impression, du moins une impression durable. Ce qui me semble venir à l'appui de ce dépôt du genre des idées abstraites dans le cerveau avant que l'esprit puisse les saisir, c'est que Simon connaît et distingue très-bien ceux des sacremens qu'il a pu voir mettre en pratique avant son accident. Ainsi, en jouant, il y a bien des années, à faire la chapelle avec le plus jeune des fils de M. J.... de P.... il leur vint dans la fantaisie de donner l'extrême-onction à une servante qu'une indisposition retenait au lit, et comme cette servante refusait de se prêter à ce jeu, Simon lui donna un soufflet, lui exprimant par ses gestes que quand on recevait ce sacrement, il fallait être immobile dans son lit, comme mort. Ce n'est pas dans ses jeux avec un enfant qui était plus jeune que lui, que Simon aurait pu prendre une idée si exacte de la partie matérielle du sacrement, et surtout de cette idée de mort qui s'y rattache; cette idée existait déjà dans son entendement. Monseigneur l'évêque de Perpignan se rendant à Passa, pour administrer le sacrement de la confirmation, Simon se donnant un coup sur la joue et mettant ses mains sur ses yeux et ses oreilles, fit comprendre que sa situation l'empêchait d'y participer comme les autres. Il indique le sacrement du mariage en réunissant deux doigts d'une main et les pressant et serrant avec l'autre main, et en ajoutant à ce geste le signe de la bénédiction nuptiale : c'est ainsi qu'il a compris, il y a un an, que deux des petits enfants de sa

maîtresse se mariaient ensemble, et qu'il a fait son compliment aux deux époux. Il sait très-bien aussi qu'à la suite de la nôce vient le festin; c'est ce qu'il exprimait par le geste de tourner la broche, en multipliant avec une grande satisfaction les signes de manger et se frappant avec les deux mains sur le ventre.

Un chapelet mis entre les mains de Simon ne lui dit rien, parce qu'il ne peut pas avoir l'idée des prières qu'indique chaque grain; mais il sait que c'est un objet de dévotion, et il baise avec respect la croix qui le termine; pourquoi ce baiser sur cette croix? est-ce parce qu'avant son accident il avait vu les cérémonies religieuses et la vénération qu'on avait pour ce signe; est-ce une simple habitude qu'on lui avait fait prendre dans son extrême enfance et qui s'est perpétuée en lui? Quelle que soit la vraie de ces deux causes, toujours est-il qu'il y a au fond de cela un sentiment, sentiment qui doit prendre sa source dans les idées qu'il se forme de ce signe religieux et qu'on ne peut pas lui avoir communiqué par de grossiers attouchemens. Je me rappelle d'avoir lu dans le Dictionnaire des sciences médicales qu'un enfant allaité en Provence et transporté à Paris avant que sa langue eût pu articuler des mots, les premiers qu'il prononça furent de l'idiôme provençal, le seul que lui parlait sa nourrice avant d'en être séparé. Cet exemple a prouvé que l'impression des sons combinés se grave dans le cerveau avant que la langue puisse en essayer l'imitation; l'exemple de Simon ne prouve-t-il pas, à son tour, que les idées morales et les idées abstraites s'y impriment de même, et que c'est là un germe que la réflexion fait ensuite fructifier. Pour l'enfant qui voit, parle et entend, ou qui dans la privation de l'une de ces facultés possède encore les autres, ce germe, constamment excité et nourri chaque jour par de nouvelles leçons, se développe sans qu'on s'en aperçoive au milieu des distractions qui entourent l'enfance; mais chez l'être moralement isolé en lui-même, cette germination, qui n'est secondée et stimulée que par les réflexions jamais interrompues que lui impose le silence universel au milieu duquel il se trouve, est obligée de tirer tous ses sucs de sa propre substance. Sans son accident, Simon ne serait peut-être qu'un paysan d'une intelligence fort ordinaire; obligé d'être sans cesse recueilli en lui-même, d'alimenter sans relâche son intelligence des souvenirs de ses premières sensations, de faire un usage habituel, con-

stant, incessant de la réflexion, de l'appliquer à tout pour parvenir à se rendre raison de tout, pour comprendre par anticipation et deviner sur quelques simples indices tout ce qui est du domaine de la vie sociale, pour se donner une existence intellectuelle afin d'échapper à l'isolement absolu, universel qui le menaçait, Simon est devenu comparativement, un être supérieur. Mais si cet infortune a pu pénétrer dans la profondeur des idées de la divinité, s'il a pu concevoir que la réunion périodique des hommes dans un local spécial a pour objet de rendre hommage à cette divinité; si d'après quelques bien vagues, et, sans doute, bien informes souvenirs, il a pu comprendre qu'au milieu de ces hommages que les hommes rendent ainsi en commun à Dieu, il est un moment où il se passe quelque chose de plus particulièrement auguste, quelque chose dont il est impossible qu'il puisse avoir l'idée, mais que sa raison lui montre sans doute comme mettant la créature dans un rapport plus intime avec le Créateur, il semble impossible de ne pas reconnaître, avant tout, la préexistence d'une tendance naturelle à des sentimens religieux, la réalité d'idées de vérités éternelles innées dans notre cœur, ainsi que l'ont pensé quelques philosophes.

Je ne pousse pas plus loin les détails sur cet être phénomonal. Cette succincte notice, dans laquelle je me suis strictement renfermé dans le rôle d'historien, peut suffire, je pense, pour appeler l'attention sur un point de psycologie si important à méditer, puisqu'il prouve que tout ce qui frappe l'enfance dès que les organes de la vue et de l'ouïe peuvent jouir de leur faculté de transmission des objets et des sons extérieurs, jette déjà de profondes racines dans le *Sensorium*, et que, par conséquent, l'éducation morale commençant, en quelque manière, par la vie, on ne saurait trop s'attacher à éviter de mettre de mauvais exemples sous les yeux de l'enfant dès l'époque la plus tendre de son apparition dans le monde. Si nous considérons maintenant l'intérêt des sciences physiologiques, morales et naturelles, combien n'est-il pas à regretter que Simon, après que son éducation intellectuelle s'est trouvée complettement développée d'elle-même sur les rares germes déposés de si loin dans le champ de son entendement, n'ait pas été placé dans un de ces instituts si précieux, qui recommandent à la reconnaissance de tous les âges, les noms véritables des De L'Épée et des Sicard, où un maître patient et habile, parvenant à se faire

avec lui un langage complet, eût pu se faire rendre compte de l'origine, du mode de developpement de ses sensations, et explorer ainsi son âme toute pure des mauvaises impressions reçues par les sens extérieurs, et telle, on peut le dire, qu'elle est sortie des mains du Créateur. Serait-il trop tard encore pour l'entreprendre? Je me suis persuadé, quant à moi, que l'intelligence de Simon irait au-devant de l'instruction qu'on voudrait lui donner; et s'il en était autrement, on aurait au moins rempli une sorte de devoir en l'essayant; je m'estimerais bien heureux si la publicité donnée à cette notice pouvait en faire naître la pensée.

D. M. J. HENRY.

P. S. Depuis que cette notice a été lue à la Société Philomathique, on m'a apporté une cage de roseau fabriquée par Simon, et aussi bien faite qu'il est possible de l'exécuter avec un couteau et un clou pour tous instrumens; l'aveugle l'a même surmontée d'un moulin à vent, en bois. Comme il avait estimé ce travail à cinq sous et qu'on voulait lui en donner dix, il a obstinément refusé de recevoir les cinq sous de surplus: il faut être aveugle sourd-muet pour faire preuve, par le temps qui court, de tant de désintéressement et de délicatesse. Ce pauvre Simon a appris qu'il avait été question de lui dans le journal du département, et il s'en est montré tout joyeux: un grain de vanité est dans tous les cœurs!

Je ne doute pas de l'exactitude des faits que contient cette notice. Ces faits acquièrent une certaine garantie par cela seul qu'on les a soumis à une société grave, mais les inductions que M. Henry en tire, me semblent quelquefois marquées au coin de l'exagération; ainsi une attitude mystique, pendant la consécration du saint Sacrifice de l'autel, ne me paraît nullement prouver qu'il comprend ce qu'a d'auguste le mystère qui se célèbre; un autre fait non moins inexplicable de cette vie d'un aveugle sourd-muet est l'inquiétude avec laquelle il suit les symptômes de la mort de sa mère et la douleur à laquelle il s'abandonne après la cessation du battement de pouls de sa mère; quoiqu'il en soit, l'éveil est donné, et ce curieux sujet sera étudié. Je tiendrai mes lecteurs au courant des observations auxquelles il donnera lieu.

M. Henri Berthoud nous a donné, en 1836, une notice bien incomplète mais intéressante, sur un sourd-muet aveugle qui se trouvait à Bicêtre.

Il est sourd-muet de naissance, il a reçu son éducation, et une maladie accidentelle l'a privé de la vue. Et cet homme, ou plutôt ce demi-cadavre, auquel restent seuls la pensée, le toucher et les sens presque superflus en pareil lieu, de l'odorat et du goût, a été jeté dans les dortoirs de Bicêtre.

Mais Dieu a mis dans le cœur de l'homme un besoin mystérieux de la société des autres hommes, et celui qu'éprouvaient si cruellement les décrets de la Providence, ne put se résoudre à végéter comme un brin d'herbe, sans communiquer avec ses semblables. Il inventa donc un moyen ingénieux et simple de converser avec eux; et un matin, après s'être procuré, par hasard, un peu de craie, il traça les mots suivans sur le plancher du dortoir :

Écrivez avec le doigt sur ma main, ce que vous voulez me dire.

Puis, il attendit, dans quelles angoisses, vous le comprenez! que quelqu'un vînt à passer. Oh, combien durant une heure d'attente, souffrit cet infortuné, qui se demandait : Est-ce de la craie que je tiens? Ma main a-t-elle bien tracé les caractères? mon souvenir, depuis si longtemps que je n'ai essayé d'écrire, ne m'a-t-il point trompé? verra-t-on dans ces caractères autre chose que des lignes capricieusement tracées au hasard? les remarquera-t-on? et ne sont-elles point déjà effacées?... Et il ne peut voir, il ne peut écouter si l'on vient. Il lui faut attendre là, immobile, silencieux, tout entier à son attente, le cœur palpitant, les mains convulsivement agitées!

Enfin, après une heure, — une heure! — quelque chose touche sa main. O joie! ô bonheur! ô transport!

Hélas! c'est un enfant, qui passe insoucieusement près de lui, et qui n'a point remarqué les caractères tracés sur le plancher.

Il recommença durant huit jours avec persévérance. Mais c'était cette persévérance même qui rendait impossible ce qu'il désirait avec tant d'ardeur; car, à force d'écrire à la même place, il avait fini par former une confusion illisible de caractères.

Enfin, un employé de la maison le surprit recommençant avec désespoir son travail inutile. Il le prit par la main et

le conduisit dans une autre partie du dortoir. La joie faisait presque défaillir l'aveugle, qui tomba tout-à-fait évanoui, lorsqu'il sentit écrire, sur sa main, par le doigt de l'employé :

— Je vous comprends.

Alors commença entre ces deux hommes un entretien suivi : première communication de l'infortuné avec les hommes, depuis bien des mois ! Il ne pouvait y laisser mettre fin ; quand l'employé voulait s'éloigner, il le poursuivait à tâtons, il l'entourait de ses bras supplians, il pleurait ; il écrivait sur son ardoise :

Ne me laissez pas seul !

Il fallut plusieurs jours pour calmer une agitation qui pensa devenir funeste à l'aveugle sourd-muet. Enfin, sa joie immense s'apaisa, et il put désormais entretenir des relations avec tous ceux dont il avait besoin.

Quand je m'approchai de lui, il se tenait assis près de son lit, suivant l'habitude qu'il a contractée, et que nécessite l'impossibilité où il est de marcher sans guide, puisqu'il ne peut même se diriger par l'ouïe, comme les autres aveugles. Sa tête se penchait sur sa poitrine avec une expression profonde de mélancolie, et près de lui se trouvaient une ardoise et un crayon qu'il ne quitte jamais.

Lorsque je touchai sa main, il tressaillit, et un sourire triste et doux entr'ouvrit ses lèvres.

Je traçai sur la paume de sa main la phrase suivante :

— Voulez-vous causer avec moi?

Il prit son ardoise, et écrivit sa réponse avec une écriture rapide, grosse, régulière et très bien formée :

— Oui, volontiers.

— Êtes-vous bien malheureux?

Il leva les yeux au ciel et joignit les mains avec un mouvement douloureux.

— Eprouvez-vous beaucoup d'ennui?

Il prit d'abord son ardoise pour me répondre ; mais il la replaça sur le lit, et, par une pantomime expressive, cacha sa tête entre ses deux mains. Puis, il reprit l'ardoise et y traça :

— Je n'ai ni jour, ni nuit !

— La prière vous console-t-elle?

— Je n'ai d'espoir et de consolation qu'en Dieu.

— Le goût et l'odorat vous offrent-ils quelque compensation à la perte de vos autres sens?

Il fit écrire deux fois le mot *compensation* ; puis par un

geste plein de finesse et de malice, il me montra sa gamelle de bois, où nageait un potage d'une odeur peu prévenante, il faut l'avouer.

Je lui serrai la main, et j'allais m'éloigner lorsqu'il me rappela par un signe :

— Dites-moi votre nom, je vous prie? avait-il écrit sur son ardoise.

— Pourquoi?

— Pour m'en souvenir.

— Quel intérêt peut vous offrir ce nom?

— Dans mon existence si vide, le moindre incident n'a-t-il pas un grand intérêt!

Je lui dis mon nom et je m'éloignai. Avant de sortir du dortoir je me retournai, et je vis le pauvre homme, qui me croyait encore là, tendre autour de lui son ardoise que personne ne prenait; je courus la recevoir; il avait écrit :

— Je me souviendrai de vous, car vous m'avez témoigné de l'intérêt.

Il existait en même temps à Bicêtre une autre créature, plus malheureuse encore. Ne sachant quel nom lui donner, il reçut pour signe distinctif le numéro de son lit. N° 14 donc fut trouvé au coin d'une borne, et ne garde qu'un sens unique : le toucher. Sans odorat et sans goût, cet homme ne voit point, n'entend point, il ne sait ni marcher, ni manger.

Il est remarquable que la créature humaine, privée de l'usage de la raison, n'a pas d'elle-même l'idée de sa conservation, et qu'elle ne mange que parce qu'on l'a habituée à satisfaire à ce besoin du corps. J'ai vu, il y a quelques années, un aveugle sourd-muet à Coucke-laere (province de la Flandre-Occidentale), qui n'avait pas non plus l'idée d'introduire dans la bouche ce qu'on lui donnait en main pour manger : il fallait lui diriger la main et alors seulement il mangeait. Cet enfant avait cependant un attachement extraordinaire pour une de ses sœurs, une fille de 14 ans, bien douce et bien

pieuse, et elle seule parvenait à le calmer lorsque des accès de fureur lui vinrent : à peine sentait-il sa sœur, qu'il était prêt à faire tout ce qu'on exigeait de lui et que le bonheur se peignait sur sa figure.

L'Abeille Médicale parle également d'un aveugle sourd-muet, aussi malheureux et aussi idiot.

Voici un fait extraordinaire cité par M. de Kératry dans son ouvrage des inductions morales et physiologiques.

« Il existe dans le département d'Ile-et-Vilaine un homme, (M. Judicelle, ancien directeur des droits-réunis à Rennes), qui, après avoir perdu l'usage des yeux, est resté pendant dix ans chef d'une administration financière : les personnes qui l'ont approché attesteraient qu'il s'est acquitté de ses fonctions avec une sagacité rarement en défaut. Une surdité totale l'ayant obligé de donner sa démission, il s'est borné à la conduite de ses affaires personnelles ; on ne pouvait se faire comprendre de lui qu'à l'aide de caractères saillans, déposés entre ses mains. Aveugle, il a fait construire sur ses dessins, un hôtel d'une architecture élégante, dont il a surveillé l'exécution. Une réduction cruelle de facultés ne l'a pas empêché de modeler en cire un jardin d'un goût agréable, et où, se faisant porter, par la seule perspicacité de son tact, il a plus d'une fois rectifié le travail de l'entrepreneur. La rigueur du ciel lui réservait une paralysie complète des bras, des jambes, des cuisses et de la surface extérieure du corps ; frappé dans les dernières relations morales qu'il s'était créées, il se fût bientôt éteint, si, en lui effleurant la joue, on ne lui eût appris que ce triste et dernier asile restait à sa sensibilité ; alors, en conformité à ses désirs, car il n'a pas perdu l'usage de la voix, on trace des

caractères sur cette partie du visage où le tact s'est réfugié. »

« Il existait, il y a quelques années, en France, une jeune fille sourde-muette et aveugle, position terrible contre laquelle l'art n'offre aucune ressource (1) : tout porte à croire qu'elle avait été dépouillée par des parens avides contre lesquels elle n'avait aucun moyen de réclamer. Elle fut trouvée un soir sur la voie publique, couverte de haillons qui semblaient lui avoir été mis à dessein ; des personnes charitables la conduisirent dans un hospice. L'odeur de ses vêtemens semblait lui déplaire, elle les écartait avec la main, et elle ne se tranquillisa que lorsqu'on lui en eut mis de plus convenables. Un digne magistrat, informé de l'état de cette infortunée, la prit sous sa protection et veilla à ce qu'elle ne manquât de rien ; quoiqu'il semble que sa position la condamnât à une vie tout animale, les facultés de l'âme ne lui étaient pas entièrement refusées. Lorsque son digne protecteur allait la voir, il avait l'habitude de lui prendre la main ; à son départ elle lui tendait les bras en signe de reconnaissance. On serait tenté de croire qu'il existe une perception interne qui lui faisait discerner son bienfaiteur ; il serait posible cependant qu'elle le reconnût à son accueil amical et à l'heureuse influence que la présence de cet homme de bien exerçait sur les soins dont elle était l'objet.

« Un jour qu'on la menait dans une maison particulière, elle sembla éprouver une émotion inaccoutumée, elle ouvrit elle-même la porte d'une chambre

---

(1) *Coup-d'œil d'un Aveugle sur les Sourds-Muets*, par M. Alex. Rodenbach.

qui se trouvait à sa droite, saisit une chaise avec empressement, et sembla chercher autour d'elle quelque objet qui lui était familier; comme elle sentit que son attente était trompée, elle croisa les bras, et des larmes coulèrent le long de ses joues. Croyait-elle avoir retrouvé la maison paternelle, sa main cherchait-elle à rencontrer une main amie? celle d'une mère, d'une sœur, d'un père? c'est ce qu'on ne peut deviner. Une profonde mélancolie vint avec le temps compliquer une situtation si affreuse : à l'âge de vingt à vingt-deux ans, elle expira tranquillement comme une personne qui sommeille; on fut même quelque temps sans s'apercevoir qu'elle était morte. »

Une feuille américaine mentionna, en 1817, une sourde-muette aveugle nommée Julie Brace. Elle vivait près de Hartford et était âgée d'environ onze ans. Elle avait perdu le sens de la vue et de l'ouïe à l'âge de quatre ans, par suite d'une fièvre typhoïde.

Sa forme et ses traits sont réguliers et bien proportionnés. Elle est d'un caractère tendre et doux. Elle est surtout attachée à sa petite sœur, qu'elle cajole et berce comme une nourrice. Tout ce qu'elle rencontre sous la main, elle le porte aux lèvres, et se trompe rarement sur sa nature. Si l'objet est trop grand pour le porter aux lèvres, c'est au moyen de ses doigts qu'elle en examine la nature et les propriétés et ne se méprend que très-rarement. Elle aime à cueillir des pommes et d'autres fruits, et choisit ordinairement, avec autant de discernement que si elle était douée de la vue, ce qu'il y a de mieux. Elle se promène souvent dans les champs et cueillit des fleurs, qu'elle découvre à l'odeur qu'elles projettent. Son odeur est d'une exquise délicatesse et elle semble en tirer grand parti.

On lui donna un jour un petit éventail, elle le porta aussitôt aux lèvres pour savoir ce que c'était, mais elle le remit après cet examen dans la poche de celui qui le lui avait donné. La mère fit la remarque que Julie en avait déjà un, et que, par un désintéressement rare parmi les voyants, elle croyait sans doute qu'un second serait tout-à-fait superflu. Ce monsieur donna alors cet éventail à une demoiselle du voisinage, à laquelle Julie rendait souvent des visites. Quelques jours après, Julie vit sa petite voisine et passa encore une fois en revue, au moyen de ses lèvres et de ses doigts, tous les joujoux de sa camarade et entr'autres le petit éventail; elle constata aussitôt son identité avec celui qu'elle avait elle-même reçu un jour, et comme cet homme était présent, elle remit le cadeau dans la poche de celui à qui elle supposait qu'il appartenait.

Elle admire les étoffes pour habillements; elle est prudente et ne casse jamais rien, pas même dans les chambres dont elle ne connaît pas la disposition des meubles.

Afin d'éprouver le dégré de son discernement quelqu'un fit, entre autres expériences, semblant d'emporter sa petite sœur: mais elle découvrit aussitôt la ruse en trouvant que ce monsieur avait laissé son parapluie sur la table. Pour lui rendre la pareille, elle sortit un moment, prit prudemment un chardon en fleur, le flaira en marchant et le donna, comme si c'eut été un bouquet, à ce monsieur, mais dès qu'il tendit la main pour l'accepter elle le lui fourra dans la main de manière à lui en faire sentir les piquants.

Il est entré à l'institut de Boston, dans le cours de l'année 1837, une élève, nommée Laure Bridgman, dont la situation lui concilie un intérêt particulier et une vive sympathie. Elle est née de parents instruits

et respectables, dans le Hanovre, N. H. Encore tout enfant, elle fut sujette à des accidents douloureux et dangereux; dont on ne paraît pas avoir bien compris la nature. Jusqu'à l'âge de vingt mois quoique jolie et intéressante, elle fut faible et délicate, un souffle aurait suffi pour éteindre sa vie; mais alors elle commença à se renforcer; sa santé parut solidement assise; ses facultés intellectuelles se développèrent rapidement, et lorsqu'elle eût atteint sa deuxième année, elle était plus spirituelle et plus alerte que les enfants ordinaires, déjà elle articulait quelques mots, et avait saisi la différence qu'il y a entre A et B. Mais un mois après, son âme se couvrit encore de nuages; une maladie la conduisit aux portes du tombeau; le mal, cependant, parut avoir quitté l'intérieur, et avoir fixé son siège sur les organes extérieurs des sens. Après cinq semaines de maladie, on remarqua que sa vue et son ouïe étaient détruits à jamais. Durant sept semaines de souffrances et de fièvre, pas un morceau de nourriture ne passa le bout de ses lèvres; on fut obligé de la tenir enfermée dans une chambre pendant cinq mois; une année s'écoula avant qu'elle fût en état de marcher sans soutien et deux années avant qu'elle pût quitter le lit tout le jour. Elle avait alors quatre ans, et comme sa santé et ses forces se rétablissaient, elle apprit à marcher autour de la maison et manifesta le désir d'être employée à quelque ouvrage, non par ses regards, car elle était aveugle, non par ses paroles, car elle était muette. Elle savait à la vérité, prononcer pour un temps les mots qu'elle avait appris avant sa maladie; mais n'entendant pas le son de sa voix, elle perdit bientôt la faculté d'articuler; le son ne répondait pas à la pensée, la volonté perdit son pouvoir sur la langue,

et le dernier son qu'on ait entendu sortir de sa bouche fut *livre!* Mais non seulement elle était sourde, et muette et aveugle, son isolement était bien plus complet, l'odorat était tellement émoussé, qu'il était devenu tout-à-fait inutile. Seulement il était affecté par des odeurs mordantes; de plus, le plaisir du goût avait disparu à demi, et elle montrait de l'indifférence à l'égard de la saveur des mets.

Il semblerait que dans ses profondes ténèbres, dans cette tranquillité affreuse, dans cet isolement de toute communication avec des esprits semblables à elle, l'âme immatérielle dût rester dans un état d'imbécillité enfantine, tandis que le corps croissait en taille et en vigueur, ou bien qu'elle ne se serait aperçue de sa solitude, que pour languir et mourir des suites de cette découverte. Mais il s'en fallut; elle devint de jour en jour plus alerte et plus aimable; et en ce moment elle est (pour autant que l'œil le plus scrutateur puisse pénétrer dans le secret de son âme) non seulement au-dessus de tout murmure, mais même contente et heureuse. Le sens du toucher seul reste intact, et la vue de cette fille malheureuse vous remplit d'admiration, non seulement parce qu'elle ramène votre pensée sur la perfection des sens, mais aussi parce qu'elle est une démonstration vivante de l'admirable pouvoir de l'esprit, qui sait adapter ses opérations à toutes les circonstances de l'organisation du corps, se mettre en relation avec les objets extérieurs, et manifester ses propres émotions quelqu'imparfaites que soient ses moyens de communication.

On y voit la plus frappante évidence de la soif de connaître, d'un besoin intérieur, intellectuel qui ne peut s'étancher que par l'acquisition d'une nouvelle

idée. Son plus grand plaisir est d'apprendre un nouveau point de couture, une nouvelle manière de tricoter ou de tresser, de recevoir un mot nouveau, ou de découvrir l'usage ou l'application de quelque objet nouveau; et son ardeur à apprendre ne peut être comparée, qu'à la facilité de conception dont elle fait preuve.

Il y a espoir fondé que, si la vie lui est laissée, les efforts patients et constants des hommes généreux, ajoutés à l'adresse et aux conseils des savants, viendront à bout d'introduire beaucoup de lumière dans son affreux cachot, et seront récompensés non seulement par la satisfaction d'avoir fait une heureuse, mais aussi par des aperçus neufs sur les opérations de l'âme.

Il y a là une âme humaine emprisonnée dans un cachot ténébreux et silencieux; toutes les avenues en sont soigneusement fermées, à l'exception de l'organe du toucher, et encore il semblerait que ce sens doive être pâle, cependant il est actif, et lutte continuellement, non seulement pour se mettre en rapport avec les objets extérieurs, mais aussi pour communiquer les sensations qu'il éprouve à l'intérieur. L'enfant est toujours en action; elle croise la maison en tout sens, monte les escaliers et descend; elle folâtre avec les autres enfants ou s'amuse de ses joujoux; elle s'habille et se déshabille promptement et avec précision, et se conduit décemment à table et partout ailleurs; elle connaît toutes les personnes de la maison par le toucher et les affectionne beaucoup. Elle a appris à coudre, à tricoter, à tresser, et s'y exerce avec autant d'habileté et de justesse, que les autres enfants. Mais quelque intéressante que soit cette aptitude matérielle, elle s'efface devant les phénomènes intellectuels que l'enfant présente; elle a un sentiment exquis de décence; une idée (*sense*) du droit de propriété; un

amour d'approbation; un désir de paraître proprement et commodément vêtue, et de se faire remarquer en cet état aux autres; une forte inclination à imiter: c'est au point qu'elle veut s'asseoir et tenir un livre constamment ouvert devant elle, à l'imitation de ceux qui lisent. Il est difficile de déterminer si elle a quelque idée du bien et du mal, indépendamment du sentiment qui l'avertit que telle action sera désapprouvée, telle autre approuvée par ceux qui sont auprès d'elle; mais il est certain qu'elle ne gardera aucun objet qui appartient à autrui; elle ne mangera pas une pomme, ou un morceau de gateau qu'elle trouve, à moins qu'on ne lui ait signifié de le faire. Elle prend évidemment plaisir à tourmenter et à embarrasser quelqu'un par ses badinages. Les différentes impressions de son âme sont clairement marquées dans sa contenance, qui change selon que l'espérance ou la crainte, le plaisir ou la peine, le contentement ou le regret la préoccupent; et qui, quand elle s'efforce de comprendre quelque chose, revêt l'expression d'une attention et d'une réflexion profonde.

On regardait comme douteux, quand elle arriva, s'il serait possible de lui enseigner aucun système régulier de signes, pour la mettre en état de communiquer ses pensées et de comprendre celles des autres; cependant on souhaitait beaucoup d'en faire l'expérience, et jusqu'ici elle a réussi fort bien. On prit d'abord les objets qui sont sous la main, tels que couteau, cueiller, livre, etc. étiquetés de leurs noms en lettres saillantes; elle prit plaisir à toucher soigneusement l'objet qui portait ainsi son nom en étiquette, ensuite on lui passa le nom sur un autre morceau de papier, et aussitôt elle apprit à associer le nom avec l'idée de l'objet. Ensuite le nom de l'objet ayant été donné sur un écriteau séparé, on lui

demanda de choisir l'objet nommé, parmi plusieurs autres qui lui furent présentés; par exemple, le mot *clé* lui fut donné sur un morceau de papier portant les lettres en relief; elle cherchait aussitôt, en tâtonnant une clé sur la table, et ne la trouvant pas, elle se levait et marchait vers la porte, afin de mettre le papier sur la clé, ce qu'elle fait avec une expression de plaisir extraordinaire. Jusque là aucune attention n'avait été donnée aux lettres qui composent le mot; le pas suivant fut de s'assurer de la précision de ses idées, en lui donnant des caractères de métal portant au bout chacune des lettres séparément, elle eût bientôt appris à les arranger pour épéler le mot; par exemple, l'instituteur touchait l'oreille de l'enfant, ou posait sa main sur un livre, ensuite sur les lettres, et au moment même elle se mit à choisir les caractères et à les ranger par ordre dans un châssis préparé pour cet exercice, et quand elle eut épelé correctement le mot, elle témoigna sa satisfaction, et assura l'instituteur qu'elle avait compris, en prenant toutes les lettres et les portant vers l'oreille ou sur le livre.

Ensuite, elle apprit l'arrangement des lettres selon l'ordre de l'alphabet, et elle s'occupe aujourd'hui à enrichir son vocabulaire de nouveaux mots. Ayant appris l'alphabet et l'arrangement des lettres pour former des mots, qu'elle attachait aux objets, on commença à lui enseigner l'alphabet manuel, en usage chez les sourds-muets, et c'est une récréation, une merveille que de voir comme elle y va rapidement, correctement et ardemment. Son instituteur lui présente un objet nouveau; un crayon par exemple, il le lui laisse d'abord examiner, et se former une idée de son usage, ensuite il lui montre comment il faut l'épéler, en formant des doigts de son élève les signes des lettres, l'enfant se saisit la main, se

touche les doigts selon la manière de former les différentes lettres; elle détourne un tant soit peu la tête, comme une personne qui prête bien attention, ses lèvres sont ouvertes, elle paraît à peine respirer, et sa contenance, d'abord inquiète, fait place peu à peu à un sourire, quand elle comprend la leçon. Alors elle lève ses petits doigts, et épèle le mot par l'alphabet manuel, ensuite elle prend tous les caractères et range les lettres, et enfin, pour s'assurer qu'elle ne se trompe pas, elle prend tous les caractères qui composent le mot et les place en contact avec le crayon, ou l'objet en question.

Le progrès de son instruction est lent et tédieux; les différents pas qu'elle y fait, doivent être inspirés par ce qu'elle acquièrt successivement; car elle n'a aucun antécédent qui puisse la guider : mais jusqu'ici, les résultats sont des plus satisfaisants. Elle n'a pas encore suivi assez longtemps le cours d'instruction, pour connaître quelque chose de plus que le nom des objets sensibles, la tâche la plus difficile reste à remplir, celle de lui faire connaître les noms des qualités, des sentiments de l'âme, etc. On ne peut rien préjuger, mais on peut attendre beaucoup de l'intelligence de l'enfant, de l'ardent plaisir avec lequel elle fixe son attention, et du grand effort qu'elle fait pour acquérir des idées nouvelles; non par crainte de punition, ni par espoir de récompense, mais pour jouir de la satisfaction que l'exercice de ses facultés lui apporte.

Le dix-huitième rapport annuel de l'institution pour les sourds-muets de New-York (1) mentionne un aveugle sourd-muet de l'âge de cinq ans, qui existait dans la

---

(1) *Eighteenth annual report, for the year* 1836, *page* 57.

ville même, et pour lequel on sollicitait l'entrée dans l'institut, mais qui jusqu'alors n'avait pas encore été admis.

Voilà à-peu-près à quoi se borne ce que l'on connaît de cette classe spéciale de malheureux. Il y a lieu de s'étonner qu'elle ne soit pas plus nombreuse, car la cause la plus fréquente de la cécité influe dangereusement sur les organes de l'ouïe et produit souvent la surdité.

Quant aux observations auxquelles les aveugles sourds-muets ont donné lieu; elles ne peuvent manquer d'intéresser vivement tout philosophe qui veut prendre pour base de ses spéculations des faits; il serait cependant au moins téméraire de tirer du petit nombre de faits connus jusqu'ici, des conséquences absolues, et de baser sur quelques observations isolées encore, un système complèt. Chaque système de philosophie trouverait dans les actes des sourds-muets aveugles quelque argument en sa faveur. Ce qui prouverait peut-être qu'aucun système n'est complet, ni capable d'expliquer en tout, et toujours par ses principes les phénomènes que présente cette classe exceptionnelle de personnes. La conclusion suivante a cependant le mérite de ne pas avoir rencontré jusqu'ici des faits qui lui sont contraires.

Les aveugles sourds-muets ont toujours prouvé que, quoique privé des sens de l'ouïe et de la vue, ils ne sont pas des automates; mais que même dans cet état, ils agissent avec intelligence, et qu'ils raisonnent leurs actes.

§ III.

Partie Pédagogique.

L'instruction des sourds-muets a été longtemps considerée comme impossible. Il ne suffissait pas que le Bénédictin Pierre Ponce, mort en 1585, eût instruit des sourds-muets et qu'il eût formé des élèves dont le degré d'instruction surpassa tout ce que l'on a fait depuis et que Jean-Paul Bonnet et Ramiron de Carion eussent publié en 1620 et 1629 des ouvrages sur cette instruction. En vain Jean Bulwer en 1648, Dalgarno en 1661, le docteur Wallis en 1655, Helder, Sibscota, François Van Helmont, le docteur Amman en 1692; en Allemagne Kerger, George Raphel, Lazius, Arnoldi, Heinecke etc., en France même, Pereire etc. avaient-ils produit avant l'abbé De l'Epée des élèves mieux instruits qu'aucun des siens, en vain avaient-ils publié des ouvrages dont les principes sont encore suivis en ce moment à Paris même, tandis que ce que l'on appelle le système de l'abbé de l'Epée y est totalement abandonné. Ce n'est en réalité que depuis l'abbé De l'Epée que la possibilité de l'instruction de cette classe d'infortunés est généralement connue et admise. Mais fort peu de personnes croient encore à celle des aveugles sourds-muets. La majorité est incapable de s'en démontrer la possibilité par le raisonnement et les faits manquent encore pour la convaincre. Je conçois donc qu'on se refuse à croire; mais beaucoup de personnes instruites et éclairées n'admettent pas cette possibilité, je crois que chez ces hommes le préjugé provient de la trop

grande vertu que l'on attribue à l'instruction. L'on ne rend pas justice à l'activité naturelle de l'intelligence, qui produit tant et à qui si peu suffit pour se développer. L'instituteur, c'est le jardinier, qui jette le grain dans la terre, mais tout ce qu'il peut pour la production d'une plante se borne à cela. Ayant reçu le germe, la terre et le grain, sans le secours du jardinier, accomplissent un travail mystérieux dont le résultat est ce fruit délicieux, cette fleur éclatante ou cet arbre majestueux.

Je voudrais contribuer à extirper ce préjugé afin d'encourager les essais.

Avant de décrire les moyens dont je me suis servi pour parvenir à communiquer à mon élève la connaissance des éléments de la langue flamande, je crois utile d'exposer ceux qui ont été proposés par d'autres instituteurs. Quoiqu'elles n'aient pu être controlées par l'application, les règles que quelques-uns ont présentées, la théorie qu'ils ont imaginée, méritent éminemment d'être connues.

L'abbé De L'Epée, le premier, offrit de se charger de l'éducation d'un aveugle sourd-muet, mais les recherches pour en trouver un à Paris ne réussirent pas. Il n'existait pas alors à Paris de pareil être et l'essai ne pût être tenté. L'abbé Sicard désirait également de pouvoir commencer cette instruction. » S'il se trouvait quelque sourd-muet, dit-il, dans son discours préliminaire, pour qui cette communication fût impossible ; si le sens de la vue manquait encore à cet infortuné ; si dans l'ordre des exceptions de la nature ; si, parmi ses mutilations affligeantes, nous trouvions, sur nos pas, un sourd-muet et aveugle à la fois, quels seraient nos moyens ? A quelle distance immense il serait des autres hommes cet être si cruellement dégradé ! qu'il serait grand et difficile à combler

l'intervalle entre lui et nous ! Quel instituteur donner à cet enfant si affligé ? Serait-ce celui des muets ? Mais tout son art se borne à rendre la pensée visible, à représenter à l'organe de la vue matérielle les opérations de l'œil intellectuel ; et l'infortuné qui a cet organe, n'en a pas le sens. Confierons-nous son éducation à celui dont le talent purement mécanique, au lieu de se borner à exercer les mains des aveugles à des travaux faciles, ne leur apprendrait que d'inutiles tours de force, et ne ferait de ces infortunés que des jongleurs et des ménétriers ? Mais que pourrait-il apprendre à un être qui ne peut entendre ? et d'ailleurs, c'est bien de musique qu'il s'agit ici ? Que peut la main de l'instituteur sur la main de l'élève, quand la langue ne peut exprimer aucun son, quand l'oreille n'en peut entendre aucun, quand la physionomie garde aussi le silence ?

» Je crois avoir prouvé que, dès le commencement, l'homme avait deux moyens pour l'expression de ses idées ; qu'au lieu de choisir une imitation sonore, il aurait pu se déterminer pour les signes manuels ; pourquoi ces signes ne viendraient-ils pas ici à notre secours ? Car si les yeux nous manquent pour voir ces signes, n'avons-nous pas les mains pour les toucher ? Et si les ténèbres de la nuit n'empêchent pas Massieu de voir par ses mains ce que lui expriment les miennes, pourquoi, pendant le jour qui est pour lui une profonde nuit, notre sourd-muet aveugle ne le verrait-il pas aussi ?

» Ah ! si l'essai que je voudrais en faire n'était pas inutile, si, comme je l'ai fait pour les sourds-muets, je réussissais à donner une âme (1) à celui-ci, un pareil

---

(1) Cette expression est au moins singulière. Le Réd.

succès me rendrait plus heureux que ne pourrait l'être celui qui en serait et l'objet et la cause.

» Mon illustre prédécesseur osa bien s'en flatter. Il ne craignit pas d'offrir, par la voie des journaux du temps, de se charger d'une éducation qui avait toujours paru impossible, même depuis que ses succès avaient accoutumé la foi aux plus grandes merveilles. Voici les moyens qu'il me communiqua.

» Un alphabet en fer poli devait servir à former la nomenclature des objets sensibles, et des actions dont la connaissance pourrait être soumise au sens du tact. Il espérait familiariser les mains de l'élève avec ces caractères, et de faire faire à ses mains l'office de ses yeux; de lui faire toucher l'objet, d'une main, et de lui en faire distinguer le nom, de l'autre. Son génie inventeur aurait sans doute imaginé le reste en opérant.

» Je ne me dissimule pas qu'ici les difficultés naîtraient à chaque pas. Car comment convenir, sans se voir et sans jamais s'entendre, du signe à établir entre l'objet et son signe? Je croirais devoir intéresser l'instinct. Je ne donnerais à l'élève un objet agréable, qu'autant qu'il voudrait s'appliquer à en retenir le nom, à en faire le signe, à en combiner les caractères. Ce premier pas serait peut-être suivi d'un second; ce serait la distinction des qualités ou modes des objets. Les couleurs, ainsi que les sons, on le sent bien, n'entreraient pas dans notre échelle; mais les formes des corps qui sont du domaine du tact, seraient les bases de cette métaphysique nouvelle, et les premiers degrés de cette éducation; et puisque, par analogie, les qualités qui frappent le sens de la vue, ont conduit les sourds-muets à la découverte des qualités purement abstraites, morales

et intellectuelles, pourquoi celles qui frappent le sens du toucher ne nous meneraient-ils pas au même but? Les procédés dont cet ouvrage donnera le tableau, n'auraient besoin, pour servir au sourd-muet aveugle, que d'être présentés en relief. Les changemens qu'il faudrait y faire nous seraient indiqués par la nécessité. Celui-ci deviendrait, comme le sourd-muet l'a été plus d'une fois, le maître de son instituteur. Ses progrès successifs indiqueraient, à chaque pas, le pas nouveau qu'il faudrait faire. Au lieu de parler aux yeux, il faudrait parler à la main.

» Puisse un pareil système d'instruction n'être qu'un objet de pure spéculation, et l'application n'en devenir jamais nécessaire! Puisse ne jamais naître un enfant assez malheureux, pour n'avoir pour oreille et pour œil que la main! Mais comme un pareil écart de la nature n'est malheureusement que trop possible, songeons d'avance au moyen de le réparer. Rendre un homme à la société, à sa famille, à lui-même; lui rendre à lui-même la société, ses semblables et sa famille, serait une jouissance trop douce et une conquête trop belle, pour en rejeter l'espérance (1). »

C'est bien là le style de Sicard. Quel intérêt ne sait-il pas jetter sur la matière? et s'il eut pu trouver un sujet aveugle sourd-muet, avec son zèle, son âme de feu et ses talents, il aurait, je n'en doute pas, réussi. « J'aurais cru devoir intéresser l'instinct, dit-il, ses progrès successifs auraient indiqué le pas nouveau qu'il aurait fallu faire. » C'est un bien sage conseil.

Un autre instituteur, vers ce temps, publia également

(1) *Cours d'instruction d'un sourd-muet de naissance.* Paris, 1803.

ses vues sur cet objet, mais ils sont loin d'être aussi raisonnables et aussi raisonnés que ceux de Sicard. C'est M. l'abbé Deschamps, dans son COURS ÉLÉMENTAIRE D'ÉDUCATION DES SOURDS-MUETS (1).

L'abbé Deschamps était un antagoniste de l'abbé De l'Epée; l'un croyait que, pour instruire un sourd-muet, il fallait composer une langue de signes et leur montrer ensuite à traduire ces signes en mots de nos langues; c'est-à-dire, qu'il ne croyait pas à la possibilité d'appliquer immédiatement les idées aux mots. Deschamps ne voulut pas de signes, et montra fort bien l'inutilité des signes méthodiques; mais il croyait à la nécessité de l'articulation pour la connaissance de la langue; il ne distinguait pas assez l'articulation et la langue. Il serait inutile, dit-il, de commencer leur éducation avant de leur apprendre la position des organes pour prononcer. Voici comment il conçoit cette éducation.

« Quoique nous n'ayons jamais travaillé à l'éducation des sourds-muets et aveugles de naissance (2), nous osons cependant avancer notre sentiment sur cet objet, parce qu'il nous paraît conforme à la raison, très-facile dans la pratique, et conséquent aux principes que nous avons détaillés pour les autres. Dans le tableau que nous allons exposer, nous ne donnerons point de nouveaux principes, nous ne ferons qu'ajouter ce qui sera nécessaire à ceux que nous avons développés dans le cours de cet ouvrage. On sent à merveille que si nous avons recommandé la patience et la douceur, c'est ici leur triomphe.

(1) Paris. Frères De Bure, 1779, in-12°.

(2) *Cours élémentaire d'instruction des sourds-muets*, par M. l'abbé Deschamps. Paris, De Bure, 1779, page 168.

» Nous commencerons par donner à ces élèves une idée du service que nous voulons leur rendre; nous leur ferons sentir que quand nous voulons *boire*, par exemple, nous remuons les lèvres pour le demander, et que la personne qui est avec nous, sait par-là que nous voulons *boire*, qu'elle nous en donne. Nous leur montrons que, comme nous, ils ont une langue, des lèvres; qu'il est nécessaire, pour qu'ils en fassent le même usage que nous, qu'ils les placent comme nous les plaçons nous-mêmes; que nous modifions ces organes de différentes manières. Nous leur ferons sentir ces modifications avec la main, parce que c'est cette différente position qui nous fait parler, qui avertit de nos volontés, qui nous fait demander nos besoins, comme *boire* et *manger*, etc. Nous procédons ainsi; sentant la disposition même de ces organes, nos élèves pourront les imiter, en s'en servant comme nous-mêmes. Ces explications varieront autant qu'il est nécessaire pour les faire comprendre; il serait inutile de vouloir commencer leur éducation avant de leur apprendre la position des organes. Voici notre méthode.

» Nous employerons des caractères relevés en bosse, comme ceux qui servent à l'impression; ceux que nous choisirons sont des caractères italiques, parce qu'ils approchent le plus de l'écriture. En effet, les personnes qui écriront dans la main de nos élèves, se conformeront à l'usage ordinaire de former les lettres; et vouloir s'astreindre à les faire écrire, conformément aux caractères de l'impression, ce serait mettre beaucoup de personnes hors d'état de communiquer leurs idées. Il serait d'ailleurs de la plus grande difficulté de leur faire comprendre que l'usage a introduit des différences entre l'écriture et l'impression, pour la forme et non

pour le sens que ces caractères donnent à leur union. Il est donc clair que nous ne mettrons d'autre différence entre leur éducation, par rapport à la connaissance des caractères et à leur formation, que celle que leur aveuglement nous force d'y mettre : c'est de ces différences dont nous allons traiter.

» Le toucher seul peut nous conduire dans cette éducation, il doit faire le même effet que la vue pour les autres. C'est à lui que nous devons recourir; il est comme la base et le fondement de notre travail. La manière de procéder pour les uns et les autres élèves, est la même. La marche que nous avons indiquée, est celle qu'il faut suivre en retranchant toutes fois ce qui est du ressort des yeux, et y suppléant par tout ce qui peut être tributaire du toucher. Ainsi la pression des lèvres, leur position, leur ouverture, le gonflement des joues, la situation de la langue, le degré du souffle, le mouvement du gosier, indiqués par chaque lettre, doivent être expliqués avec la plus grande attention. On joindra à ces principes le toucher des lettres gravées en bosse, d'une grandeur suffisante pour être sentie facilement. De plus, on accoutumera les élèves à prononcer les lettres qu'on leur assignera, soit en leur écrivant dans la main ces lettres ou caractères, soit en les leur faisant écrire dans celle des autres, soit encore en les faisant toucher. Nous ne donnerons que l'explication d'une seule lettre pour ne point tomber dans des redites qui ne pouraient qu'être ennuyeuses. Cette explication sera suffisante pour faire connaître les opérations qu'exigent les lettres et les syllabes; par-là, nous montrerons ce qu'il faut retrancher, et ajouter à toutes les choses qu'on enseignera aux élèves.

A

« Nous leur ferons promener leurs doigts sur cette lettre, afin qu'ils en distinguent la forme et le caractère; puis nous tracerons avec notre doigt cette même lettre dans la paume de leur main; nous leur apprendrons à la tracer avec leur doigt dans la nôtre; ensuite nous nous attacherons à leur en donner la prononciation : pour cela, nous nous servirons des principes que nous avons donnés. Il est facile d'appliquer cette méthode aux différentes lettres que l'on enseignera aux élèves.

« De l'exercice de ces principes, il doit résulter, comme pour les autres élèves, la connaissance des lettres et des syllabes; ce qui deviendra d'ailleurs plus satisfaisant dans la réussite, et plus parfait dans les exercices nouveaux dont nous allons parler. »

M. Deschamps explique ensuite la marche à suivre pour leur apprendre à écrire; c'est au moyen de lettres en relief qu'on leur montrerait à rassembler, entre des rainures. Nous avouons, y ajoute-t-il, qu'il faudrait une patience infinie, à cause des répétitions continuelles qu'exige cette éducation. L'auteur écrit ensuite tout un chapitre sur la manière de donner aux sourds-muets aveugles une connaissance de la religion et de l'histoire. « La marche que nous avons suivie pour les autres élèves, dit-il, est la même qu'il faut suivre pour les sourds-muets et aveugles de naissance, dans cette partie, en ajoutant et retranchant ce qui est nécessaire d'ajouter et de retrancher, à cause de leur infirmité. Ainsi par rapport aux premiers, comme ils jouissent de l'usage de la vue, nous nous sommes servi d'estampes qu'ils pouvaient considérer. Les aveugles ne sont point dans ce cas; il faut

avec eux avoir recours à un autre moyen, ce sera celui des gravures en relief. Nous croyons que des planches gravées en bois et relevées en bosse, seraient suffisantes.

» Pour mettre plus au fait des explications qu'il est nécessaire de leur donner, nous allons donner celle de la gravure qui représente la création. Nous commencerons par leur faire toucher toute la planche. Nous écrirons alors dans leur main *planche* ou *tableau*. Nous l'écrirons de même sur la table typographique préparée pour eux. Nous leur répéterons cet exercice jusqu'à ce qu'ils sachent assez pour pouvoir le faire d'eux-mêmes. Ensuite nous leur ferons sentir que nous n'expliquerons les figures qu'ils représentent que les unes après les autres, en leur faisant mettre leur doigt sur chacune en particulier. Après cela nous entrerons aussitôt dans le détail de l'explication. Dieu sera la première chose que nous leur expliquerons. Après leur avoir fait toucher la figure qui représentera l'Être suprême, nous leur écrirons dans la main le mot *Dieu;* nous leur ferons écrire d'eux-mêmes ce mot sur leur bureau typographique; ensuite nous leur écrirons *Dieu a fait le monde*. Pour leur donner des idées de la signification du mot *faire*, nous nous servirons des mêmes raisonnemens que pour nos autres elèves; c'est-à-dire, que pour leur faire connaître que rien ne se fait lui-même, nous leur ferons toucher un coffre, par exemple, ensuite des planches coupées de différentes grandeurs et d'autres clouées d'un côté, d'autres enfin que l'on clouera devant eux. Ce n'est qu'en entrant dans ces détails que l'on pourra parvenir à leur donner des notions vraies des choses qu'on leur explique. Chaque détail sera écrit dans la main des élèves, récrit par les élèves dans celle du maître, et porté sur le bureau typographique par les élèves. Ces

mêmes explications seront répétées autant de fois qu'il sera nécessaire, pour qu'ils puissent les retenir et les donner d'eux-mêmes; on les variera autant qu'on le jugera à propos. Il est aisé maintenant d'appliquer à l'avantage des aveugles les principes que nous avons donné pour ceux qui ne l'étaient pas. »

Par la marche qu'il explique, l'auteur serait incontestablement parvenu à imprimer des mots dans la mémoire de ses élèves, mais il n'y a pas le moindre doute qu'il n'aurait pas fait appliquer une idée à ces mots; l'enfant aurait rassemblé les lettres que l'on lui avait montré à réunir; mais c'eut été un travail machinal.

M. Haüy a essayé d'instruire une jeune fille sourde-muette et aveugle, mais sans pouvoir y réussir. Le fait se trouve attesté dans la lettre sur les aveugles par Alexandre Rodenbach (page 7), à qui M. Haüy l'a lui-même assuré; mais on n'y ajoute aucun détail.

En Écosse aussi, on a essayé de donner une instruction à James Mittchell. Mais on n'a pu parvenir à lui faire sentir l'utilité de cette instruction, ni le décider à l'essayer. J'ai obtenu l'alphabet au moyen duquel on voulait lui faire lire les mots: les lettres sont de celles que nous appelons *anglaises*, elles sont très-grandes; le relief a plusieurs lignes de hauteur et placées de suite, presque toutes les lettres se tiennent; de sorte que souvent il aurait été impossible au disciple de trouver, au moyen du tact, la séparation des lettres. On n'a pas réussi; je doute cependant que la véritable faute en soit aux lettres.

Avant de commencer l'exposé des moyens dont je me sers pour l'instruction de ma sourde-muette et aveugle, je demande la permission de rappeller sommairement comment je conçois l'instruction de cette classe de

personnes. Il me parait donc qu'elle consiste à enseigner d'abord la langue, afin de leur exposer par la langue les vérités révélées; et j'enseigne la langue sous l'interprétation des sens et de la conscience; dans cette première partie de l'instruction, je ne donne l'expression que lorsque la chose à exprimer a été nettement démelée: mais ici deux ou trois difficultés se présentaient à la fois. La pauvre sourde-muette et aveugle Anna devait concevoir la nature du mot; je devais lui faire connaître qu'un mot exprimait une chose; elle devait distinguer ensuite un mot d'un autre, et il ne suffisait pas de lui faire distinguer ce mot d'un autre par sa forme extérieure, elle devait en même temps apprendre à connaître les éléments dont les mots sont composés.

En lui donnant tout d'abord des mots, je ne parvenais pas à lui faire distinguer les lettres, et en voulant commencer par lui faire connaître les lettres, isolément sans y attacher une idée, j'étais sûr que mon élève se dégoûterait de l'instruction dès la seconde leçon. Une lettre pour elle n'était rien. Je ne pouvais donc pas lui donner tout d'abord des mots, encore moins pouvais-je lui donner des lettres pour première leçon.

J'ai très-facilement surmonté ces difficultés. J'observe que c'est la langue flamande qu'elle apprend; mais il est indifférent quelle langue on essaie de leur enseigner, ce que j'ai fait est appliquable à chaque langue.

Pour lui donner dès le commencement une expression et lui apprendre en même temps les lettres, j'ai pris une seule lettre et j'ai fait signifier à cette lettre tout un mot, ayant eu soin de choisir une lettre qui avait quelque rapport de forme avec l'objet que je lui voulais

faire exprimer. J'ai donc choisi O (1) et fait sentir que cette lettre devait servir à distinguer la bouche. Cette lettre d'ailleurs entre dans le mot flamand qui exprime la bouche (*mond*).

J'ai joint ensuite deux OO, qui forment les deux premières lettres de notre terme flamand (*oog*) pour signifier œil. Un O indiquait la bouche, deux OO marquaient les yeux. La leçon était bien facile, aussi fut-elle comprise à l'instant, et son dictionnaire se formait déjà de deux mots.

Elle aurait pu croire que tous les mots exprimaient la forme des objets, comme un O marquait la bouche et deux OO les yeux; il était utile de ne lui pas laisser prendre cette idée : je joignis donc aux deux OO la lettre R, qui devint une nouvelle acquisition et formait avec OO le mot flamand *oor* (oreille); tandis que cette lettre R, jointe aux deux lettres déjà connues, faisait une espèce de transition entre l'expression naturelle et l'expression arbitraire.

---

(1) Je joins ici un specimen des lettres que j'emploie à son instruction. Je n'ai pas eu de liberté dans le choix. Ces capitales étaient les seules que j'eusse au moment de commencer l'instruction de l'aveugle-muette Anna; et encore n'en avais-je qu'un seul alphabet. J'imprimais donc l'alphabet, j'en découpais les lettres que je collais ensuite sur de petits morceaux de carton. A présent nous les écrivons nous-mêmes au moyen d'une pointe, et quoique lent, ce procédé nous plaît, car il nous a permis de lui former un livre de lecture. Nous pourrions aussi réduire les lettres presqu'à la grandeur du specimen N° 2, sans augmenter notablement les difficultés de la lecture. D'après mon expérience, il en coûterait fort peu de temps pour remplacer ces lettres capitales par des bas-de-casse et cette dernière forme de lettres offrirait évidemment quelques avantages. Voir mon *Rapport à M. le Ministre de l'intérieur etc., sur les établissements pour les aveugles d'Angleterre et d'Écosse.* Bruges, chez Vandecasteele-Werbrouck. in-8°, 1838.

En procédant de cette manière, je m'appuyais toujours sur la chose déjà connue, je divisais autant que possible les difficultés et j'avançais très-vite. Dans l'espace de quelques semaines, elle connaissait très-nettement de vingt à trente mots. J'avais pris de préférence les mots qui exprimaient ses habits. Un bonnet, un fichu, un ruban, un tablier etc. intéressent toujours le sexe, et aussi bien qu'une autre, elle y attache infiniment de prix. Je choisis aussi quelques-uns des mots exprimant ce qu'elle aimait à boire ou à manger, comme *café, du lait, une noix* etc. C'est au moyen de ces mots, qu'elle m'a elle-même la première convaincu qu'elle comprenait très-bien l'usage des mots. Car lorsqu'elle désirait une de ces choses, elle eut recours à son petit dictionnaire et nous faisait toucher les mots qui exprimaient la chose qu'elle demandait. Elle se montrait très-heureuse d'être comprise. Je comprends fort bien ce bonheur. Un aveugle, et à plus forte raison une aveugle-sourde-muette ne fait pas de signes, à moins qu'on ne les leur ait appris, car un signe s'adresse à la vue et ils n'ont pas d'idée de ce que c'est que la vue; mais un signe en relief qu'elle distinguait au toucher et au moyen duquel elle comprit par expérience que les objets pouvaient être rappelés à la mémoire, dût lui paraître une heureuse trouvaille.

Nous lui donnions toujours l'objet pour faire comprendre le mot, la substance pour y attacher le substantif. Pendant les premières semaines de son entrée, un jour son institutrice lui ayant donné un œuf et le mot *ey* (œuf), Anna fit comprendre le désir qu'elle avait de le manger et donna en même temps une pièce de deux centimes, comme pour l'acheter; le marché fut aussitôt conclu, elle mangea l'œuf et j'empochais les deux centimes

Je m'attendais bien à ce qu'elle reviendrait à ce marché, car elle avait encore des centimes et elle aimait les œufs. Le lendemain en effet elle cherche le mot *ey* (œuf), le montre à sa maîtresse d'un air qui disait assez ce qu'elle désirait. Je lui fis donner un œuf, elle le toucha, toucha le mot, cajola l'œuf, ria de bon cœur et ne put s'empêcher, sans doute de s'étonner que, au moyen de deux lettres, elle eut obtenu ce qu'elle demandait. Je prévoyais bien qu'elle me proposerait encore d'acheter cet œuf, et je le désirais, car je voulus savoir si une aveugle sourde-muette comprenait l'usage de l'argent. Ayant donc offert, comme la veille, une pièce de deux centimes pour cet œuf, j'acceptais son argent, mais je prenais aussi l'œuf. Elle en rit d'abord et prit sans doute mon manœuvre pour un niche que je lui fis. Je lui laissais le temps de se convaincre que j'agissais sérieusement et que ce que j'avais jugé utile de prendre, je le croyais bon à tenir. Elle se soumit à la fin quant à l'œuf, il m'appartenait; mais elle était révoltée de ce que je ne lui rendis pas son argent, elle le demanda et se fâcha tout rouge de ce que je tardais à satisfaire à cet acte de justice commutative; il était temps de devenir honnête homme, je lui rendis donc son argent et elle me rendit son amitié. J'étais heureux d'avoir trouvé une idée si complète du tien et du mien, de l'usage de l'argent et de la justice commutative dans un être si disgracié. Je parlerai de ceci plus au long dans le quatrième paragraphe de cette notice.

Une fois qu'elle fut parvenu en possession d'une petite nomenclature de mots, elle demanda presque journellement à l'augmenter, et c'est ce qu'elle fait encore. Elle a même un moyen de nous forcer de satis-

faire à ses désirs. Elle demande d'abord le mot en prenant la main de sa maîtresse pour faire l'action de lire avec les doigts, puis, avec l'index, elle fait semblant d'imprimer des points sur le papier. Si l'on satisfait à sa prière, elle jouit, on le voit; mais si la religieuse refuse pour l'éprouver, ou tarde, Anna prend le parti de ne plus apprendre; si on veut la forcer, elle demande encore le mot et ne sort pas de là. Que veut-on faire à un enfant qui aime tant à s'instruire? on lui accorde sa demande et qui croyez-vous qui soit la plus heureuse ou l'aveugle-sourde qui enrichit son dictionnaire d'un mot, ou la religieuse qui peut lui donner ce mot? Une mère entendant le premier mot bégayé par son enfant, peut seule avoir une idée du bonheur que l'on goûte alors. Instruire les enfants est un devoir que la Providence impose à la société, mais afin qu'on ne le néglige pas, Dieu a attaché un ineffable plaisir à l'accomplissement de ce devoir.

Anna lisait et comprenait déjà une quarantaine de substantifs, dont quelques-uns exprimaient les noms des religieuses, mon nom ou celui de quelque sourde-muette ou aveugle, et elle se trompait rarement en indiquant la valeur du mot. Pour m'assurer que ce n'était pas à la longueur des mots ou au peu de lettres qu'il contenait qu'Anna distinguait les expressions, mais qu'elle lisait réellement les lettres, je lui appris l'alphabet manuel; dès ce moment j'étais en état de vérifier l'exactitude de sa mémoire: elle lisait d'abord le mot par les doigts, puis je lui faisais répéter le mot au moyen de la dactylologie, c'était lire déjà et écrire.

Je la crus assez avancée pour oser joindre un verbe à ses substantifs. Elle savait distinguer une action d'une

autre, aussi bien qu'un objet d'un autre, et ce qu'elle savait distinguer dans la réalité, elle devait pouvoir le distinguer dans son expression. J'employais le verbe à l'impératif parce qu'en effet je devais lui commander les actions que je voulais lui faire exécuter. D'ailleurs, la forme impérative du verbe est la plus simple et la plus régulière.

Mon attente ne fut pas trompée, elle saisit avec autant de facilité le sens du verbe, que la valeur du substantif, et il fallut peu d'exercice pour l'habituer à faire exactement le signe de l'action dont on lui avait écrit l'expression. Quelque bizarre que soit souvent l'association d'un substantif et d'un verbe, elle exécute ce qui est ordonné. Un jour, pour l'essayer, une dame fit la phrase suivante : *Mange la chaise.* Anna lut la phrase, la relut, secoua la tête comme pour dire, on ne mange pas cela, mais enfin elle se décida et prit une chaise dans laquelle elle fit semblant de mordre.

Elle était donc en possession de la phrase, elle savait parler, puisqu'elle connut le verbe; la langue devenait pour elle un moyen de communication. J'avais d'abord omis l'article et dit *Frappe table. — Donne main.* Mais je m'apperçus bien vite de mon erreur. Il n'y a pas de motif dont l'explication soit à la portée d'un élève sourd-muet, encore moins à la portée d'une sourde aveugle, pourquoi on fait précéder le substantif d'un article et surtout de l'article masculin, plutôt que de l'article féminin. L'habitude seule devait être ici la maîtresse et le fut si bien, qu'elle se trompe rarement.

Je revins ensuite sur les substantifs, pour lui faire remarquer qu'en y adjoignant les lettres *en* (lettres qui constituent notre pluriel), on désignait plusieurs objets de la même nature. Je fus compris, car la

difficulté n'était pas grande, et mon Anna appliqua à tous ses substantifs les finales plurielles *en*, et en saisit parfaitement la valeur et l'usage.

Anna connaissait donc la phrase impérative, et comme elle avait déjà les mots de sœur Aloyse, sœur Philomène, M. Carton, son propre nom Anna, etc. il était facile de lui montrer la phrase assertive en mettant ces noms propres avant les phrases impératives :

Frappe la table,
Anna frappe la table.

et en changeant son nom Anna en *je*, elle écrivit aisément :

Je frappe la table.
Je frappe les tables.

La fréquente répétition, l'usage enfin, comme pour nous autres, lorsque nous apprenons notre langue maternelle, a fait le reste.

J'avais d'abord écrit sur un livre les mots qu'elle demandait ou les phrases que je lui proposais : mais j'avais à craindre que, me contentant de cet exercice, la lecture ne devint pour elle une affaire de mémoire et nullement un exercice intellectuel. Elle aurait peut-être distingué telle phrase à sa position, telle autre à sa longueur ou à un indice quelconque. Ce qui aurait détourné son attention de la lecture des lettres. Pour éviter cela, j'ai fait découper les phrases de son livre en mots, et les coller sur un morceau de carton ; j'ai jeté ensuite pêle-mêle tous les mots de son dictionnaire, substantifs et verbes, dans une boîte ; et c'est dans cette masse qu'elle avait à choisir successivement les mots qu'il lui fallait pour compléter une phrase.

Ce nouvel exercice, comme toujours, lui déplut d'abord, il était tédieux, mais sûr. En peu de temps elle s'y habitua si bien, qu'elle le préféra à la lecture de son livre : sans doute parce que cet arrangement lui permettait de varier les combinaisons de mots à volonté.

Tantôt je composais une phrase que je lui donnais à lire et dont elle exécuta aussitôt le sens : tantôt j'agissais et je lui faisais rendre compte de mon action par des mots, c'était lire et écrire; c'était entendre et parler. La communication par la langue fut établi entre nous dès ce moment.

J'étais aux aguets pour découvrir si, par elle-même, Anna ne chercherait pas à introduire quelque ordre dans ses mots, afin de ne pas être obligé de remuer toute cette masse à chaque phrase qu'elle avait à écrire. Elle est si ingénieuse que mon attente était raisonnable : et tout réussit comme je l'avais prévu. Impatiente d'être toujours obligé de passer en revue toute sa boîte pour y découvrir le mot voulu, elle mit de temps en temps quelques mots à part et jouissait, on ne pouvait s'y tromper, lorsque les mots mis séparément revenaient dans les phrases qu'on l'obligeait à écrire. C'était pour l'encourager, que je m'attachais souvent à demander tout juste les expressions qu'elle avait classées, ce qui lui était très-agréable. C'est alors que, suivant la voie qu'elle m'avait elle-même tracée, je fis faire dans le tiroir de la table devant laquelle on l'exerce, des cases carrées. Chaque case est destinée à une classe de mots. Les parties du corps, les meubles, les noms des personnes, les pronoms, ses habillements, les noms des ustensiles, des animaux, les verbes, ses prépositions etc. ont chacune une case séparée. C'est elle qui les a choisies d'après sa convenance et ayant trouvé

par expérience que telle classe de mots qu'elle avait d'abord mis dans le fond, se trouveraient mieux sur le devant, elle les a déménagés; et comme il n'y a pas lontemps que ce classement est introduit, elle n'en est pas encore tout-à-fait contente; et il se passe rarement une semaine sans qu'elle y introduise un petit changement. Un mot nouveau ayant été bien examiné, est aussitôt exactement casé et elle n'a plus aucune difficulté pour le trouver au besoin.

On trouvera peut-être que j'entre dans de trop petits détails; sans cette crainte, j'en dirais de plus petits encore: c'est par préjugé sans doute, mais tout cela me parait intéressant, et je sais cependant que tout cela ne peut pas intéresser également un autre. Je juge de mon prochain d'après moi-même, et je n'ai pas la moindre envie de passer mes nuits à regarder les cieux avec M. Quetelet pour guetter quelque petite étoile qui filera peut-être dans l'immensité, je lui laisse ce plaisir, sans l'envier; cependant je le conçois.

Mais au lieu de lui faire écrire des phrases, au moyen de mots, pourquoi ne pas lui donner les vingt-cinq lettres de l'alphabet, afin de former des mots au moyen de lettres séparées? Le résultat évident et incontestable de la voie que j'ai suivie est déjà, que mon Anna a une idée nette d'un dictionnaire; elle classe ses nouvelles acquisitions, l'ordre s'introduit dans son intelligence. Il est aussi moins difficile de choisir un mot tout complet et de le classer dans l'ordre grammatical qu'il doit occuper, que d'être obligé de le former soi-même, au moyen de lettres. Elle avait besoin de toute son attention pour apprendre les éléments de la phrase, c'eût été imprudent de diviser cette attention en la forçant de se fixer sur les éléments des mots: or diviser les

difficultés, c'était les diminuer. Cela était essentiel dans mon cours d'instruction de l'aveugle sourde-muette.

Je lui montre à présent à écrire, et un peu d'exercice suffira pour l'y habituer. Dans l'écriture que je lui enseigne, je n'emploie ni encre, ni crayon; je la dégoûterais en lui imposant un travail dont elle ne concevrait pas le but; et quel but pourrait-elle supposer à une action qui, selon elle, ne laisse aucune trace sensible. J'emploie donc la machine à écrire des aveugles. Cette écriture en points est de l'invention de M. Barbier, mais M. Braille, répétiteur aveugle à l'institut des jeunes aveugles de Paris, a changé toute l'économie de la machine et peut passer pour l'inventeur de l'écriture en points.

J'ai parlé de cette écriture tout au long dans le premier volume de mon Journal : *Le Sourd-Muet et l'Aveugle*, pages 222 et 227, et dans l'ouvrage intitulé: *Les établissements pour les aveugles en Angleterre* (1). Au moyen d'une machine très-simple, la main des aveugles est dirigée si exactement, que le clairvoyant n'écrirait pas plus régulièrement. C'est de cette manière que les aveugles se forment une bibliothèque de lecture à peu de frais. Les lettres se forment au moyen de six points différemment combinées, mais d'une manière tout-à-fait arbitraire; j'ai publié dans le Journal déjà cité un alphabet en points dans lequel la forme ordinaire des lettres est conservée, autant qu'il était possible de le faire avec une combinaison de six points. En guise de specimen, je joins ici un mot écrit d'après l'alphabet de Paris, ainsi que d'après l'alphabet que

---

(1) Bruges, chez Vandecasteele-Werbrouck. in-8°, 1838.

je propose et dont je me sers dans l'instruction de mon Anna.

ALPHABET FRANÇAIS.	ALPHABET DE BRUGES.
L I E F D E	L I E F D E

L'usage d'un alphabet purement arbitraire aurait interrompu la chaîne de son instruction; jusqu'ici je m'étais continuellement appuyé sur la chose connue pour faire connaître l'inconnu. Si je m'étais servi de l'alphabet de Paris, je n'aurais pas pu lui expliquer pourquoi je lui donnais deux formes différentes pour une même lettre ; je l'aurais troublée, déroutée et quel malheur, lorsque son instruction était si bien entamée. Les lettres de l'alphabet, au contraire, que je lui ai donné, conservant une ressemblance frappante avec la forme qu'elle connaissait, il m'a suffi d'un peu de patience et à elle d'un peu de bonne volonté, pour trouver que la lettre L, par exemple, écrite avec sa machine :. , était la même lettre qui se trouvait dans son livre L ; aussi l'a-t-elle bientôt senti.

A l'occasion de la leçon sur le pluriel, j'ai introduit la numération. Comme pour toute autre idée, je n'ai eu qu'à la dégager, elle l'avait; je n'ai dû que la fixer et une application constante et juste doit me convaincre qu'elle m'a bien compris.

Les verbes *jeter*, *poser*, etc. qui se trouvent déjà dans son vocabulaire, appellaient l'emploi des prépositions pour exprimer les rapports de position. L'introduction de la préposition dans la phrase nous a permis de varier encore les combinaisons des mots

qu'elle connaît, et c'est un grand avantage de pouvoir placer le même mot dans les différentes positions de la phrase, qu'un substantif peut y occuper. Lorsque, au moyen des mêmes mots, je change le tableau que leur combinaison forme dans l'esprit, elle est mieux mise en état d'apprécier la nature et l'avantage de la langue et les difficultés de l'enseignement grammatical pratique sont moindres aussi. Cet enseignement est aujourd'hui pour elle un véritable amusement, parce que je lui fais exécuter immédiatement ce qu'une combinaison de mots exprime, et s'il arrive que les phrases, qu'elle lit, présentent une action bizarre, elle en saisit fort bien le ridicule, mais n'en exécute pas moins ce que la phrase prescrit. Un jour on lui écrivit : *Marchez sur la table :* elle ôte aussitôt ses souliers, grimpe sur la table et se met à y marcher avec toute la prudence nécessaire, mais cependant avec assurance. Elle fut un jour bien embarassée; quelqu'un avait formé la phrase suivante : *Jetez votre tête sur le plancher*. Elle lut et relut sa phrase, rit, devint ensuite sérieuse et sembla méditer comment elle exécuterait l'action commandée. A la fin, et comme pour en finir, elle se prit la tête des deux mains, et fit semblant de la jeter. Elle parut ensuite très-contente de son action et fière, sans doute, d'avoir pu exécuter ce qu'on lui avait ordonné par une phrase.

Elle distingue aussi très-nettement les actions de *poser* et de *jeter*. L'un de ces mouvements doit s'exécuter avec vivacité et l'autre avec calme; si on lui ordonne de jeter une chose fragile, il est curieux de voir son embarras. Elle sait qu'il faut, pour jeter, un mouvement brusque et sa prudence lui dicte assez qu'elle doit faire cependant cette action avec précau-

tion; alors on découvre dans sa personne comme un lutte, elle exploite d'abord le terrain, mesure ensuite les distances et jete la chose avec tant de vivacité et tant de prudence, que l'on voit qu'elle a bien raisonné son action et qu'elle n'exécute le sens de la phrase qu'à bon escient.

Voici donc l'ordre dans lequel j'ai donné les différentes parties du discours. 1° Le substantif, parce que ce qu'il exprime tombe plus immédiatement sous les sens; 2° le verbe, pour qu'il y eût langue et dès-lors possibilité de faire usage de la langue; car ce n'est que par le verbe que l'on parle; 3° la préposition comme complétif de l'action indiquée par le verbe. Je réserve pour la fin l'attribut et j'ai plusieurs motifs pour en agir ainsi. L'adjectif et l'adverbe n'entrent pas essentiellement dans une phrase, la phrase peut être complète sans adjectif, ni adverbe. J'ai donc pu faire faire usage à mon Anna de la langue avant qu'elle connût les adjectifs, et je suis arrivé plus tôt à lui faire faire usage de la langue sans adjectifs, que si j'avais voulu lui faire connaître d'abord l'expression des attributs accidentels d'un mot; or, elle ne pouvait apprendre la langue que par l'usage, c'est-à-dire par l'application, il était donc de la plus haute importance d'arriver à cet usage au plus tôt, et il importait que j'abandonnasse tout ce qui aurait pu embarrasser son progrès dans la connaissance de ce qu'il y avait d'essentiel dans la langue.

Pour savoir ce que je peux lui enseigner et pour connaître à peu près les moyens dont je dois me servir pour lui communiquer une notion quelconque, je commence toujours par me mettre par l'imagination en sa place, je m'isole par l'esprit de tout ce que je connais,

je tache comme de m'incarner dans un corps sans ouïe, sans vue, et je me demande : Que sais-je, que peux-je savoir dans cet état? Étant dans l'impossibilité de voir et d'entendre ce qui se fait, je ne saurais distinguer si l'action accomplie l'a été par un seul, ou par plusieurs; si c'est *il* ou *ils* dont je dois me servir, pour en rendre compte : il est clair donc que, au lieu de *il* ou *ils*, je dois faire plutôt usage de *on : On frappe la table, On touche ma main;* car je ne sais si c'est une ou plusieurs personnes qui frappent, qui me touchent; et *on* comprend le singulier et le pluriel. Les personnes des verbes, les plus à sa portée, sont par conséquent *je, tu* ou *vous*, *on* et *nous;* et c'est surtout à ces personnes que je dois m'en tenir pendant son instruction. Sans doute Anna parviendra à savoir faire usage du verbe avec toutes les personnes, mais il était utile de se borner à celles que je viens d'indiquer, lorsqu'elle doit rendre compte par l'écriture de ce qui se fait. J'aurais pu habituer mon aveugle muette à l'usage de *il* et *ils*, mais elle se serait trompée si souvent, qu'elle aurait fini par croire que l'emploi de ces pronoms personnels n'était nullement fondé sur un fait, mais que l'on s'en servait au hasard, sans motif raisonnable, et que l'on ne signalait une prétendue erreur que pour contrarier l'élève : elle se serait dégoûtée de l'instruction; car l'on n'apprend que lorsque l'on comprend, et on apprend volontiers, lorsque l'on comprend nettement. Il faut l'imputer aux maîtres, si les enfants n'aiment pas l'instruction. Un maître qui se met à la portée de l'intelligence de l'enfant, est sûr d'être écouté. Naturellement l'intelligence de l'homme a faim et soif de notions, et l'enfant aime autant à apprendre, si la nourriture intellectuelle est de son goût, c'est-à-dire s'il la comprend,

qu'il n'aime à manger. Voyez comme il aime à entendre raconter, et pourquoi? mais, parce qu'il comprend. Pour soutenir l'attention de mon élève, j'eus donc toujours un soin particulier pour que jamais la moindre expression ne lui fut donnée sans qu'elle en eût nettement démelé le sens, ou qu'elle en eut elle-même demandé le mot. Ce qu'elle fait, comme je l'ai dit, presque journellement. Et qu'on ne croie pas qu'elle se borne à demander l'expression de choses matérielles ou d'actions qui s'accomplissent par le corps. Il y a quelques semaines, après une leçon que je lui avais donnée et qu'elle avait comprise, elle fut plus aimable que jamais; elle apprécie bien le service qu'on lui rend. Anna m'avait donc affectueusement baisé la main et sa reconnaissance se peignit sur sa figure; avant mon départ elle attira vers elle sa maîtresse et la pria de lui écrire: *J'aime M. Carton*. J'étais charmé de voir qu'elle demandait d'elle-même les mots pour exprimer un sentiment; mais, j'avoue qu'il entrait un peu d'égoïsme dans mon contentement; j'étais fier aussi de voir que j'étais l'objet de cette phrase et qu'elle avait trouvé dans son cœur le sentiment dont elle désirait l'expression. Elle a aussi une grande amitié pour mon ami, M. Cauwe; elle se réjouit lorsqu'elle le touche, s'il tarde de la venir visiter, elle le demande, et si elle a obtenu quelque pièce d'habillement neuf, il devra la toucher. Anna attache du prix aux louanges et aux caresses qu'il lui donne souvent, et lorsqu'elle a réussi à apprendre quelque nouvelle espèce de phrase, ou un nouveau travail de main, elle doit le lui montrer.

Les dernières leçons qu'elle a reçues ont eu pour objet de lui apprendre à se servir des pronoms relatifs *mon*, *ma*, *mes*, *votre* etc., et de la conjonction *et*. Elle

fait donc à présent des phrases comme celles qui suivent et elle en comprend le sens lorsqu'on les lui écrit :

Je mets mon tricot et mon livre sur la table.

Sœur Aloyse coud mon tablier et mon bonnet avec une aiguille.

Donnez mon livre à sœur Philomène.

Comme Anna aime l'activité, elle ne manquera pas d'aller aussitôt chercher la sœur et lui donnera le livre; mais elle exigera que la sœur remercie; elle le fait elle-même lorsqu'on lui donne quelque chose, et elle exige aussi qu'on la remercie lorsque c'est elle qui donne. Si elle ne trouve pas celle qu'elle cherche, et qu'en chemin elle rencontre une sourde-muette ou une aveugle, elle l'engage à l'accompagner et lui en explique les motifs.

Anna semble soupçonner que nous savons mieux qu'elle ce qui se trouve hors de nous, que nous avons quelque sens qu'elle ne possède pas. Mais sans s'expliquer cependant ce que c'est que le sens qu'un autre a et qui lui manque, car elle ne fait aucune différence entre les aveugles et les sourdes-muettes; du moins, lorsqu'elle leur parle, c'est toujours de la même manière.

Pour parvenir à la connaissance de cette différence entre elle, ses maîtresses et ses compagnes, l'enfant aura raisonné d'après son expérience et elle se sera dit : lorsque je cherche seule, je trouve difficilement, mais accompagnée d'un autre je rencontre aussitôt ce que je cherche; un autre a donc quelque faculté que je n'ai pas. Elle aura vu intuitivement les prémisses de ce raisonnement et si elle n'a pu en tirer la conclusion par des mots, elle l'en aura tirée par le fait.

Un fait très-décisif prouve qu'elle suppose à ses maîtresses quelque faculté que ni elle, ni ses compagnes aveugles ne possèdent : un jour, son tricot se trouva dérangé, une maille était tombée et elle était dans l'impossibilité de la relever, quoiqu'elle fit. Anna fit part de sa position à une aveugle qui se trouvait à ses côtés, et celle-là, espérant qu'elle réussirait, voulut prendre le tricot et l'arranger; mais Anna la repoussa, toucha les yeux de sa compagne et ensuite ses propres yeux, et dit par signe qu'elle aussi était aveugle, et qu'elle ne réussirait pas mieux.

Je n'ai pas, sans doute, besoin d'ajouter à ce que je viens d'écrire sur l'instruction de mon enfant, que souvent telle règle que j'exprime en peu de mots n'a pu être introduite dans son intelligence que par la patience la plus soutenue et que, s'il en faut toujours dans l'enseignement, c'est surtout dans l'instruction d'une aveugle sourde-muette, parvenue, sans aucune instruction, à l'âge de 20 ans, qu'elle est nécessaire.

Je ne crois pas qu'elle soit en état de m'impatienter, ni de m'ennuyer; mais il ne suffit pas, pour cette instruction de la constance d'un homme, c'est une tâche léguée par la Providence aux religieuses : ce n'est pas trop, pour venir à bout d'une pareille éducation, des sentiments innés de la femme, joints à ce que la religion inspire de plus tendre pour le prochain. Cette mission angélique est pour elles; elle est leur fait et leur triomphe.

§ IV.

Partie Anecdotique.

Anna l'aveugle sourde-muette est née à Ostende, vers 1818. Ses parents sont morts. Elle est née aveugle et semble avoir joui d'un peu d'ouïe pendant quelque temps; mais, dès sa plus tendre enfance, elle est devenue sourde et muette. Elle demeurait chez sa grand'mère et recevait un secours de la commission des hospices de la ville. C'est aux démarches de Messieurs les membres de la commission que je dois le bonheur d'avoir pu essayer cette instruction, car la grand'mère et la tante ne voulaient d'abord nullement s'en séparer, elles craignaient que jamais personne étrangère ne lui donnerait les soins qu'elles en prenaient et elles étaient très-attachées à la malheureuse. Leurs soins étaient cependant peu éclairées, mais leur amour pour elle était touchant. Même lorsqu'elles eurent cédé aux instances des hommes charitables qui s'y intéressaient, elles s'écrièrent en la voyant partir : *Vous emportez la bénédiction de notre maison.* Je n'ai pas dû taire cette circonstance, mais j'ai le bonheur de pouvoir y ajouter, qu'elles sont contentes à présent. Depuis qu'elles ont vu son progrès, depuis qu'elles ont pu se convaincre par leurs yeux de l'amélioration de sa constitution et des jouissances qu'elle trouve dans ses occupations utiles, elles s'estiment heureuses d'en avoir fait le sacrifice.

Un des motifs les plus décisifs de l'opposition des parentes était la conviction, que l'aveugle muette Anna

n'avait aucune intelligence, qu'elle était idiote. Forcées à travailler toute la journée, ses parentes devaient tenir Anna dans une inaction complète, assise au coin du feu, du matin au soir. Elle refusait souvent de manger jusqu'au soir; cela n'est pas étonnant, elle ne s'occupait tout au plus qu'à enfiler quelques perles, à les ôter du fil et à recommencer la besogne vingt fois par jour; elle jouait à vingt ans, avec des poupées, et elle ne les a jetées que depuis qu'elle a réussi à tricoter. Elle déchirait souvent ses habits, et refusait surtout d'en mettre de neufs, nous avons eu nous-mêmes beaucoup de peines pour la décider à changer d'habillement, depuis longtemps cependant, elle s'y est si bien habituée, qu'elle y trouve du plaisir: elle demande assez souvent elle-même pour que l'on fasse laver ses habits. L'extérieur de notre Anna n'avait rien de prévénant, sa tête et sa figure étaient couvertes d'éruptions et de dartres, ses yeux coulaient toujours, elle marchait difficilement et cet exercice sembla d'abord lui déplaire. Sa tête était toujours penchée: elle exprimait cependant son contentement par un sourire assez doux et elle nous baisa la main pour montrer sa reconnaissance.

Arrivée dans mon établissement, elle a paru très-bien sentir qu'elle se trouvait dans une maison étrangère. Elle nous a fait passer d'abord en revue tous ses joujoux. C'était une enfant de 20 ans, aimant à être caressée, exigeante et égoïste. Elle n'a plus fait la moindre mention de ses parentes depuis leur départ. Menée le soir auprès d'un lit, elle s'est aussitôt mise à se déshabiller et le lendemain elle s'est levée lestement, heureuse d'avoir pu passer la nuit dans un bon lit. Elle fit une inclination de la tête vers la sœur

qui la servait comme pour la saluer. Elle avait les mains d'une enfant, petites et maigres faute d'exercice. Elle a la taille de son âge. Elle mange avec plus de propreté et de dextérité que ne le font ordinairement les aveugles.

Je n'irai pas décrire ici jour par jour tout ce qu'elle a fait et dit par ses signes; surtout, je ne décrirai pas les peines et les difficultés qu'elle nous a suscitées; il suffira d'un mot pour en donner une idée. La destruction était le moyen habituel pour se débarasser de ce qui lui déplaisait, que ce fut un livre ou son ouvrage; et ses armes naturelles étaient ses pieds et ses ongles, et elle s'en servait, les premiers mois de son entrée dans mon établissement, largement et avec adresse. J'ai annoté cependant et fait annoter toute sa conduite, c'est une espèce d'histoire de son développement moral; j'en extrairai quelques anecdotes; le reste ne doit pas être publié.

Dès les premiers jours de son entrée et sous l'impression de la nouveauté de sa position, j'ai pris soin qu'on lui montra le point du tricot, et il a été moins difficile de le lui apprendre, que de l'habituer à tricoter longtemps; elle apprit avec courage le point, mais ne comptait pas, à ce qu'il paraît, en faire une occupation journalière : aussi a-t-elle déchiré vingt fois tout son travail. Il en était un peu de même chaque nouvelle habitude. Mais nous avons fait de ce dégoût de son travail un moyen pour parvenir à notre but. Si elle jetait son tricot, on insistait d'abord longtemps pour le lui faire reprendre, mais enfin on lui présentait ses lettres, et pour ne plus être obligée de tricoter, elle s'adonna à l'étude de la langue; dégoûtée de cette étude, nous lui remîmes son tricot en main,

et tandis qu'elle crut, sans doute, n'agir que suivant ses caprices, nous avançames vers le but. Un jour, au commencement de son instruction, qu'elle montra une aversion plus qu'ordinaire de son travail, son institutrice la mena auprès de toutes les enfants occupées à travailler et lui dit par signes : Ces petites sourdes-muettes travaillent, et vous qui êtes si grande, vous ne voudriez rien faire! Depuis ce moment, nous avons eu moins de peine avec elle. Elle sembla avoir été piquée de la remarque.

Lorsqu'elle fut habituée à son tricot, ce travail devint pour elle un besoin. Elle jouissait en sentant son travail s'agrandir. Elle n'avait pas voulu d'abord de son travail, et bientôt elle ne put plus s'en passer. Les dimanches elle ne cessait de demander son tricot, et se montra très-contrariée de ce qu'on ne le lui donna pas. Je fis de ce désir un moyen pour lui faire comprendre le signe de *demain* et d'*hier;* j'avais un point d'appui pour l'initier à la connaissance de la division du temps. Je lui dis, vous ne tricoterez pas aujourd'hui, mais après avoir encore une fois dormi, demain. Il fallait réitérer l'explication, et le dimanche suivant nous en présenta l'occasion; elle demanda encore son tricot, mais elle se calma bien vite, lorsque je lui eus dit qu'elle l'aurait — *demain.* Quelques dimanches après, quand je croyais qu'elle avait bien compris que l'on ne travaille pas le dimanche, tout-à-coup elle exige son tricot d'un air sérieux, et lorsqu'elle nous crut peut-être embarrassés, elle partit d'un éclat de rire et elle fit connaître qu'on ne devait pas travailler les dimanches, mais qu'elle tricoterait — *demain.*

Il était d'une grande importance qu'elle conçût nettement les expressions d'*aujourd'hui*, de *hier* et de *demain ;*

je provoquais aussi souvent que possible l'emploi de ces signes.

Un jour, la fête de saint Louis de Gonzague, elle était allé avec les autres enfants à une église où cette fête se célèbre avec le plus de pompe. A son retour elle en exprima toute sa reconnaissance, le lendemain elle raconta à tous ceux qu'elle rencontra que, *hier* elle était allé à l'église, deux jours après elle fit deux fois le signe de hier et ainsi de suite.

Elle aime beaucoup les beaux bonnets; elle compte les jours et elle nous dit souvent que dans autant de jours, on lui en donnera un, nouvellement lavé et arrangé, et elle se lève plus gaiement les jours qu'elle change d'habits; elle est jalouse, on le voit, lorsqu'elle découvre qu'une autre aveugle a sa meilleure robe tandis qu'elle n'a que sa robe commune. Elle aime beaucoup à se laver et il n'a fallu que l'y engager deux où trois fois, pour la décider à se nettoyer les dents; elle prévient les sœurs, s'il arrive qu'on l'oublie.

Les signes d'*hier* et de *demain* ont été plus vite compris et elle s'en est servi plus tôt que de celui d'*aujourd'hui* : ce n'est que longtemps après qu'elle se servait familièrement des signes *hier* et *demain*, qu'elle a commencé à faire usage des signes d'*aujourd'hui*.

Elle a sû de bonne heure que j'étais son maître, son attachement pour moi est plus vif que pour aucune autre personne; elle m'aime mais elle me craint. J'avais la force de l'en empêcher lorsqu'au début de son instruction, elle voulut m'égratigner les mains ou la figure, et c'était moi, elle le savait, qui lui imposais pour pénitence de rester sans tablier ou sans bonnet. Elle avait une fois, dans un accès de colère, déchiré son bonnet; revenue à résipiscence par les remontrances

de son institutrice, on lui fit comprendre qu'on me le dirait. Pour conjurer les suites de sa faute et éviter une juste punition, elle eut recours à toutes les sourdes-muettes et aux aveugles, leur avoua sa faute et les pria, par signes, de vouloir bien se mettre à genoux et les mains jointes, pour obtenir pardon de moi. Pas une seule des enfants ne se trompa sur le sens de ses signes; cette action est une de celles qui m'ont le plus étonné.

On avait eu un jour l'imprudence de lui dire que j'allais sortir pour cinq jours; elle crut sans doute l'occasion favorable et se montra d'un caractère très-maussade: on avait beau lui faire le signe par lequel elle me nomme, et qui auparavant la décidait toujours, elle se moqua de sa maîtresse et lui dit que je ne rentrerais que dans trois jours. Depuis lors on se garde bien de le lui dire lorsque je sors; d'ailleurs, elle est changée totalement, elle est devenue polie, douce, très-égale de caractère. Il s'est passé plus de trois mois, sans qu'elle ait eu un accès de colère.

Ayant été menée auprès d'un arbre fruitier par des sourdes-muettes, une d'elles la poussa à cueillir des fruits: mais d'un signe bien tranché elle montra qu'elle ne le pouvait pas, que c'était à moi à lui donner cette permission, et que je ne la lui avais pas donnée.

Elle est très-friande: elle aime toute espèce de fruits. Je soupçonnais bien qu'elle ne connaissait pas d'où provenaient ces fruits. Elle a toujours été reléguée dans sa maison. Elle doit aller encore à la découverte de la nature, pièce à pièce; on ne lui a jamais fait voir la nature par les doigts. On conçoit donc facilement son étonnement à chaque découverte qu'elle fait. Un jour, je la mène auprès d'un abricotier et je le lui fais tâter, palper, manier dans toutes ses parties. Elle

connaissait les arbres; elle ne les aimait pas, sans doute parce que, dans ses excursions, elle s'était blessée en les rencontrant : c'était donc avec peu de zèle qu'elle se mît à l'exercice que je lui fis faire, mais lorsqu'après tout je mis sa main sur un abricot, je n'ai jamais vu un étonnement plus remarquable. Elle joignit ses mains, me fit aussi toucher le fruit, comme si cela eut dû m'étonner autant qu'elle l'avait été elle-même. Elle recommença ensuite à examiner l'arbre à différentes réprises, et revint chaque fois avec l'expression d'une profonde joie à ce fruit délicieux. Je lui permis à la fin de cueillir cet abricot qu'elle convoitait assurément, et elle me baisa la main par reconnaissance.

Après sa classe, elle rentra encore dans le jardin, et comme de coutume elle fit le tour du jardin, elle seule, et sans être accompagnée. Je prévoyais que la découverte du matin ne resterait pas stérile, mais qu'ayant été mise sur la voie, elle continuerait, à elle seule, ses explorations. En effet, à peine arrivée dans le jardin, elle s'occupa de chercher autour d'elle des arbres et des plantes. C'était délicieux de lui voir examiner et explorer les choux, en toucher les feuilles et tâcher de decouvrir, avec une extrême prudence, si cette plante aussi portait quelque fruit. Pour aider sa bonne volonté, je lui fis comprendre que l'on mangeait les choux, mais qu'elles ne portaient pas d'abricots et je la menais encore vers différents abricotiers, poiriers etc. Je laissais à d'autres temps de lui montrer la différence entre ces arbres; il y a tant à découvrir encore dans la nature, que, pour elle, la distinction entre ces arbres, par la forme de leurs feuilles etc. est respectivement de fort peu d'importance. J'ai continué ainsi son petit cours de botanique. Elle a assisté à la chûte des feuilles, elle a touché les arbres

totalement dépouillés et déjà, au printemps, lorsqu'elle eut découvert par le toucher que les feuilles commençaient à pousser, elle s'est informé auprès de sa compagne si l'arbre porterait bientôt des fruits. L'autre lui expliqua par signes que cela n'aurait lieu que quand il ferait chaud. Satisfaite de cette réponse, elle patienta donc, mais au mois de mai, pendant les quelques jours d'été que ce mois nous procura, elle rappella à sa compagne ce qu'elle avait dit, qu'il faisait chaud et que conséquemment il devait y avoir déjà des fruits. Elle suit à présent avec intérêt le développement successif des pommes, des poires, des abricots et des différentes autres productions de mon jardin. Je l'ai surprise, il n'y a que quelques jours, occupée à explorer les petits pois; c'était encore une découverte et elle me demandait aussitôt la permission d'en emporter une cosse, pour la montrer à son institutrice et en obtenir le nom. Je l'engageais aussi à cueillir une grappe de groseilles et de la manger; mais elle découvrit par le toucher qu'elle n'était pas mûre, et me dit par signes que dans quelques jours les groseilles seraient bonnes à manger.

Son tact est d'une délicatesse surprenante. On peut effacer ses lettres et en faire rentrer le relief avec l'ongle du doigt et là, où nous ne découvrons aucune trace de lettre par le doigt, Anna en distingue encore toute la forme. Ce qui est surtout étonnant, c'est qu'elle trouve souvent des épingles, en marchant. Elle m'a donné il n'y a pas longtemps, à deux différentes fois, des pièces de monnaie qu'elle avait trouvées dans le jardin; elle est fière lorsqu'elle a fait une pareille trouvaille et ne manquera pas de la raconter à ceux qui l'approchent.

Je l'ai surprise un jour dans un accès de sensibilité qui l'honore et qui me toucha profondément. Une enfant manchote est arrivée dans mon établissement. La première fois qu'elle toucha ce bras estropié, elle en fut si émue, qu'elle pleura bien longtemps. Je tâchai aussitôt de découvrir ce qu'elle pensait et elle me fit observer à l'instant que la manchote ne pourrait pas tricoter. Elle est si heureuse de savoir ce métier, qu'elle s'imagine que c'est une véritable calamité que de ne pas pouvoir s'y exercer. On la rassura sur ce point, en lui disant que la manchote tricotait très-facilement, et elle se calma. Le lendemain matin son institutrice la surprit tandis qu'elle s'occupait à essayer de tricoter, ayant les deux mains fermées, comme si elle eut été manchote; et elle fit signe que dans cet état elle ne pourrait ni tricoter, ni moucher son nez, ni s'habiller, et elle exprima son bonheur d'avoir des mains. La Providence réserve à chaque malheur une consolation.

Elle est très-bienveillante et elle rend un service avec plaisir. Pendant l'hiver elle prit un grand soin de sa compagne, la couvrit le soir dans son lit et lui donna souvent la bénédiction. Ce qu'elle me raconte toujours. Son institutrice lui écrivit un jour cette phrase : *Frappez Eugénie.* Avant d'exécuter le sens de la phrase, elle prit la main de la petite aveugle, la posa sur les lettres pour lui faire sentir que si elle la frappait, ce n'était pas par colère, mais en guise d'exercice pour apprendre la langue.

Elle n'attaque jamais ses compagnes, mais ne laissera pas de leur rendre la pareille, si elle est attaquée. Elle se fache surtout lorsqu'on lui prend des objets de son instruction. Une de ses compagnes aveugles avait pris une de ses feuilles écrites en points et s'y exerçait

à la lecture, mais Anna, l'ayant sû, fut très-fâchée et reprit la feuille qui lui appartenait. Le lendemain la même aveugle demanda une feuille pour s'exercer encore, mais l'aveugle muette Anna ne voulut, en aucune manière, la lui céder et lui observa, en même temps, que — hier — elle en avait pris une sans le lui demander et que — aujourd'hui — elle n'en obtiendrait aucune avec son consentement. Elle ne prend rien de personne, mais elle s'attache à ce qui lui appartient.

Anna a une véritable amitié pour les petites muettes, elle les tient sur ses genoux, les berce, les porte, et prend un air de protection et de bonhomie envers elles. Une de ces petites l'ayant un jour longtemps taquinée, elle ne put obtenir qu'elle la laissa; à la fin, au lieu de la frapper, elle quitta sa place et alla se placer à un autre bout de la chambre.

Si elle a commis une faute, elle ne la niera pas, mais l'avouera, ou cherchera quelque excuse. Elle est adroite dans cela et ne manque pas même de malice. Sa maîtresse lui observa une fois qu'elle avait très-mal tricoté; mais elle repliqua aussitôt par signes que ce n'était pas sa faute, que ses aiguilles étaient courbées, comme si elle eut dit: peut-on faire un bon travail avec de pareils instruments!

Un matin, plus paresseuse que de coutume, elle voulut rester au lit; mais elle n'en obtint pas la permission, on insista pour qu'elle se levât, alors elle imagina des pretextes — elle était malade — se tâta le pouls et nous dit par signes, que nous devions faire venir M. Verté, le médecin de la maison. Nous savions bien que ce n'était qu'un prétexte, et elle fut la première à en convenir aussitôt qu'elle se fut levée.

Elle dit quelquefois des choses sans qu'on puisse s'expliquer comment elle est parvenu à les savoir. Elle est tout à fait aveugle de naissance, elle fixe le soleil sans clignoter, la cornée transparente est aussi opaque que la peau. Cependant un soir, sa maîtresse lui ayant demandé pourquoi elle ne travaillait plus, Anna dit qu'il faisait trop obscur, qu'il lui fallait une lumière.

Dans la chapelle elle a évidemment des impressions qu'elle ne reçoit pas ailleurs, elle aime à y aller, le demande quelquefois et s'y tient d'une manière si décente qu'on la dirait pénétrée de la présence de Dieu. Sa compagne lui ayant dit que j'étais malade et qu'elle allait pleurer; Anna lui répliqua qu'elle ne pleurerait pas, mais qu'elle prierait; elle se mit effectivement à genoux et resta dans cette position près d'un quart-d'heure. Elle me le raconta elle-même: j'étais heureux de le savoir; car je crois que cette action a dû plaire à Dieu: l'oiseau n'honore-t-il pas Dieu par son chant et le mouvement des astres n'est-il pas un hymne continuel à la Divinité? Que se passe-t-il cependant dans le cœur de cette enfant? Voilà encore un mystère, elle sera peut-être un jour en état de nous le dire, mais évidemment il y a là quelque chose que l'homme n'y a pas mis.

L'INSTITUT

DES

Sourds-Muets et des Aveugles de Madrid.

Un des hommes les plus savants et les plus laborieux de notre époque, M. Ramon de la Sagra, député aux Cortès et membre de l'institut royal de France, vient de publier dans la *Revue Britannique* un article remarquable sur les établissements charitables de la ville de Madrid. J'en prends ce qui se rapporte aux sourds-muets, et je l'ai complété par les renseignements particuliers que je dois à son amitié.

« La religion chrétienne, le catholicisme proprement dit, a suppléé par l'aumône à l'absence des ressources que procure ailleurs la philanthropie aux classes pauvres. C'est un des services éminents que l'humanité doit aux ordres monastiques, aux communautés d'hommes et de femmes, et sous ce rapport il y aurait de l'injustice à méconnaître leur salutaire intervention. Les frères de la Doctrine, à Paris, dérisoirement nommés *Frères ignorantins*, les sœurs de Charité, si répandues dans les hôpitaux français, ont évidemment des droits à la reconnaissance de leurs compatriotes. La religion seule est capable d'inspirer l'abnégation nécessaire dans certaines fonctions trop répugnantes pour que le gain en soit l'unique profit.

Ceux qui les embrassent avec autant de dévouement que d'intelligence, souvent dans les premières et dans les plus riantes années de la vie, ne peuvent se consoler du sacrifice qui ne les arrête pas, que dans le but d'une récompense plus haute et d'une satisfaction moins terrestre.

» Le plus remarquable apôtre de la charité, Ignace de Loyola, est sorti de l'Espagne, et à ce titre seul déjà la Péninsule réclame, dans les établissements de bienfaisance, une place que d'autres peuples ne méritent pas autant, à beaucoup d'égards, malgré des conditions de progrès supérieures.

» Plusieurs institutions de Madrid ont même une date qui a lieu de surprendre ceux qui savent combien de pareilles améliorations sont lentes à pénétrer et plus lentes encore à se maintenir. Le Collège Royal des sourds-muets fut fondé en 1802, sur la demande de la Société Economique des amis du pays, mais il ne put être ouvert avant le 9 février 1805.

» Le duc d'Osuna, qui en était nommé directeur, en fit l'inauguration. Les fonds assignés par le roi à l'œuvre s'élevaient à cent mille réaux annuels, et résultaient d'un impôt mis sur tous les évêchés d'Espagne; mais le Saint-Siége ne consentit que cinquante mille réaux, distribués entre les mitres de Cadix et de Siguenza. Cette réduction entraîna celle du personnel de l'établissement, et conséquemment du nombre des infortunés qui pouvaient rencontrer un asile dans ses murs. Il y eut un professeur, à neuf mille réaux d'appointements, un sous-maître, et *cinq* élèves! Peu d'hospices d'un si vif intérêt ont eu des commencements d'une semblable médiocrité.

» Il est à remarquer, pour l'honneur de la Pénin-

sule, que l'art d'enseigner à parler aux sourds-muets fut inventé par un Espagnol, frère Pedro Ponce de Léon, moine bénédictin, qui en prit l'idée dans les anciens bals pantomimes. Ainsi le ballet aurait également profité aux délassements et à la consolation des races de l'Europe catholique. Juan Pablo Bonet, secrétaire du connétable de Castille, fut le premier qui réduisit en principes et en lois cet enseignement; plus tard l'abbé De l'Épée a recueilli les honneurs de l'invention, tandis qu'il a eu la modestie et la candeur de déclarer, dans ses ouvrages sur la matière, qu'il avait appris l'espagnol dans le but de lire la méthode de Bonet. On assure même que récemment don Tiburcio Hernandez en a composé une plus parfaite. Il ne faut pas oublier que, de tout temps, malgré leur apathie proverbiale et leur ignorance héréditaire, les Espagnols ont eu l'esprit inventif. Depuis Christophe Colomb jusqu'à don Tiburcio Hernandez, nous citerions facilement dans les sciences, dans les lettres et dans les arts, une foule de génies créateurs auxquels l'Europe n'a pas refusé ses éloges et son admiration. La première école du monde, après l'école de Raphaël et de Rubens, n'est-ce pas l'école espagnole, fille de ses propres œuvres, et indigène même par son coloris?

» Pour en revenir aux maisons de charité, entre 1805 et 1814, l'hospice des sourds-muets, réduit comme nous l'avons vu, ne fit que dépérir, et cela devait être. Le 29 mai 1814, don Tiburcio Hernandez, nommé directeur du collège par le roi, fut chargé d'en rétablir la prospérité. Il fallait du courage; il fallait aussi des élèves, on recueillit huit pensionnaires à huit réaux par jour, cinq de familles nobles à quinze réaux, six gratuits

et cinq surnuméraires. Jamais la science administrative et l'économie bureaucratique ne poussèrent plus loin la manie des classifications. Des sourds-muets surnuméraires! voilà du ridicule et de l'odieux. Figurez-vous des malades venant à l'hôpital pour une guérison et trouvant un noviciat.

» A cette époque, mai 1814, le collège des sourds-muets brillait par un personnel plus nombreux; un directeur, un recteur, deux sous-maîtres, trois domestiques et une cuisinière, formaient l'état-major: à peu près un employé pour trois élèves. Le roi et la reine avaient pris l'établissement sous leur protection; des aumônes et des donations enrichissaient son trésor. En 1827, l'administration passa des mains d'une junte directrice à un dignitaire de la noblesse castillane; un des courtisans les plus dandys de Ferdinand VII ne dédaigna pas de s'abaisser à la surveillance d'un hospice, et le monarque lui-même, d'un tempérament si dur et d'un cœur si impitoyable, stipula des clauses à son favori dont la vulgarité révolterait les grands seigneurs de France et d'Angleterre qui n'ont pas coutume de diriger des bureaux de bienfaisance. Le duc de Hijar augmenta les ressources de l'institution de 37,000 réaux, prélevés sur des legs pieux et sur le journal de Madrid.

» Désorganisé bientôt par suite de la négligence de son directeur même, le duc de Hijar, auquel le mauvais état de sa santé ne permettait plus la même activité, l'hospice des sourds-muets rentra dans le giron de la Société Economique. C'est de là que date sa véritable prospérité. En 1835, on établit, dans le collège, une imprimerie pour donner aux élèves les premières notions d'une carrière lucrative. Un an ne

s'était pas écoulé qu'ils avaient imprimé un manuel des sourds-muets qui est entièrement leur ouvrage. Ce fut un admirable spectacle que le partage des travaux auxquels donna lieu cette impression; les uns se faisaient rédacteurs, les autres compositeurs, ceux-ci préparaient la reliure; il y en avait même qui corrigeaient les épreuves; et une petite aveugle réclama instamment les fonctions délicates de brocheuse, dont elle s'acquitta de manière à prouver que la vision sans lumière, ce problème aujourd'hui si contesté, n'est pas toujours impossible.

» Les perturbations publiques ne tardèrent pas à porter un coup funeste à l'établissement des sourds-muets, et les budgets de la couronne se montrèrent inexorables envers la plus douloureuse des infirmités humaines. Les cortès de 1834 avaient fixé à 161,000 réaux la cotisation annuelle du trésor national pour cet objet; mais cette somme ne fut jamais intégralement payée, et le collège n'obtient aujourd'hui que très rarement le subside nécessaire à son existence. Les produits de l'imprimerie constituent à peu près toutes ses rentrées; mais, comme la presse a pris un développement considérable depuis l'avénement d'Isabelle II, on ne s'étonnera pas que ce revenu ait monté, en 1836, à 48,708 réaux, et en 1837, à 72,473, dont il faut déduire, ainsi que sur le chiffre de 1836, l'impôt que le gouvernement prélève sur cette industrie, ou 500 réaux par an. Outre l'imprimerie, il y a dans l'établissement un atelier de librairie dirigé par un sourd-muet. Il est aidé dans ses travaux par trois garçons et deux jeunes filles, tous sourds-muets; la plus intelligente gagne douze réaux par jour et soutient sa famille.

» Un élève ne peut rester plus de six ans dans le collége. La première année, il lit, écrit, dessine et parle; durant la seconde, il joint à ces divers travaux l'étude de l'arithmétique; l'année suivante, on lui donne des notions de mathématiques supérieures, de morale et de religion; pendant la quatrième, il apprend la géographie; l'intelligence des idées abstraites et la composition occupent la cinquième année. Les derniers jours que le sourd-muet passe dans l'hospice ou collége, sont enfin consacrés au perfectionnement général; il lit la Bible, se rend compte des expressions figurées, et s'initie, en quelque sorte, à toutes les connaissances qui sont tangibles à l'esprit d'un sourd-muet. Les enfants pauvres sont en outre préparés, formés, rompus aux professions industrielles susceptibles de leur procurer du pain et un avenir; l'imprimerie et la librairie servent naturellement de base à cet enseignement accessoire et spécial.

» Quoique le collége se soutienne, il aurait néanmoins besoin d'une protection efficace, que le gouvernement espagnol est, pour le moment, à peu près hors d'état de lui offrir. Le nombre des sourds-muets qui naissent dans la Péninsule est considérable; sans aucun doute, cette fécondité malheureuse provient de causes morales et d'accidents physiologiques dont l'étude serait aussi curieuse, qu'utile; mais où trouver les documents d'une pareille enquête? Un fait digne de remarque, c'est que cette infirmité semble héréditaire dans les familles. A l'hospice de Madrid, on pourrait diviser les élèves par groupes de parents, plusieurs sont frères et sœurs. L'hérédité de cette affection n'avait pas encore été signalée. On com-

prend donc combien des recherches à cet égard seraient intéressantes. Une instruction de la reine régente les a tout récemment ordonnées ; d'après les termes de ce rescrit royal, les gouverneurs civils et les députations provinciales doivent demander aux conseils municipaux de chaque province un relevé du nombre des sourds-muets et des aveugles qui s'y trouvent, de leur état actuel, et des causes qui peuvent avoir produit leur infirmité. Les détails les plus circonstanciés doivent être fournis sur le tempérament des sujets, les maladies de leurs parents, les conditions physiques et morales de leur vie, sur la nature des localités qu'ils habitent, etc. ; sur les facultés intellectuelles ou manuelles qui les distinguent, etc. Cette mesure administrative est d'une pensée excellente, et prouve que le gouvernement de Christine embrasse, malgré les soucis de la révolution et de la guerre, des intérêts bien divers et bien importants avec la même sollicitude.

» Les aveugles ne sont devenus l'objet de l'attention du gouvernement espagnol que depuis 1830. Le ministre don Luiz Lopès de Ballesteros donna au directeur du collège l'autorisation de se procurer des livres et des cartes imprimés en relief. Le directeur se mit en rapport avec M. Gillet, professeur aux Quinze-Vingts, et posséda bientôt les livres et les cartes nécessaires. Cependant en 1835, c'est à grand'peine qu'il obtenait qu'on lui confiât un jeune garçon aveugle pour le soumettre à des essais, encore l'enfant fut-il retiré par sa famille quand son éducation était à peine ébauchée. Plus tard il se procura une petite fille, et, au bout de soixante leçons, il montra à ses compatriotes émerveillés l'enfant qui savait lire

et compter; aujourd'hui, cette petite fille, la seule aveugle instruite que possède Madrid, connaît la carte d'Europe et surtout d'Espagne; elle écrit, touche le piano et l'accordéon, fait des bas et ourle des mouchoirs. On croira difficilement que le directeur du collège a vainement sollicité des secours pour cette tentative qu'il a exécutée à ses frais et risques. En 1835, le ministre de l'intérieur avait demandé le plan d'un hospice destiné à l'éducation des aveugles, avec le devis de toutes les dépenses; la Société Économique de Madrid présenta le plan demandé; il fut accepté par le gouvernement qui lui afferma 26,000 réaux. Il n'y avait plus que le local à trouver, mais on ne donna pas suite au projet. »

Le Docteur Hernandez dont parle, dans cet article, M. De la Sagra, a publié en 1815 une *Méthode d'instruire les sourds-muets* (1). Il abandonne complètement les méthodes adoptées en France et s'attache à faire revivre les principes espagnols. On peut en voir une analyse complète dans l'ouvrage sur l'instruction des sourds-muets de M. le Baron De Gérando. Le manuel imprimé par les sourds-muets de Madrid et que M. De la Sagra mentionne page 218, est intitulé *Manuel des sourds-muets et qui peut servir pour ceux qui entendent et qui parlent* (2). Madrid, 1836. Il a été composé par M. Jean Manuel Ballesteros médécin et sous-directeur de l'institut. L'auteur suit à peu près en tout la méthode de Sicard. C'est la

(1) *Plan de Ensènar los sordo-mudos.* Madrid, 1815, in-8°.

(2) *Manual de Sordo-mudos y que puede servir para los que oyen y hablan. Por D. J. M. Ballesteros.* Madrid, 1836.

même théorie grammaticale, et la même analyse de la phrase par des chiffres. Il propose pour chaque préposition ou conjonction une position particulière de la main et des doigts, il abrége par ce moyen l'écriture manuelle; mais l'emploi de ces signes pour faire comprendre cette partie du discours ne me paraît pas sans danger : l'auteur cependant a soin d'y joindre un choix d'exemples. En général, l'ouvrage respire un désir sincère d'être utile aux sourds-muets.

DIALOGUE SECOND.

NATURE DE L'HOMME, IMMORTALITÉ DE SON AME, RÉCOMPENSES ET CHATIMENTS ÉTERNELS.

LE MAÎTRE. Je t'ai dit ce qu'est Dieu, à présent je veux te dire ce que tu es, toi, et ce que sont tous les hommes.

LE DISCIPLE. Tous les hommes sont ce que je suis.

M. C'est vrai : mais tu ne sais pas ce que tu es?

D. Certes, je sais ce que je suis.

M. Tu te trompes, et je te ferai voir que tu te trompes. Tu ne sais pas ce que tu es, tu le sauras tantôt.

D. Je désire savoir ce que je suis.

M. Tu as la faculté de penser, la faculté de vouloir, la faculté de retenir, tu sais lire et former des lettres, tu comprends ce que tu lis, tu as déjà quelque instruction. Dis-moi, est-ce que tu penses et comprends par tes mains, par ton cœur, par ta

bouche, par tes yeux, ou par ton front? Quelle est celle des parties de ton corps qui pense et comprend?

D. Je ne pense ni par mes mains, ni par ma bouche, ni par mon front etc. Je pense en moi-même.

M. Quelle est la chose qui pense en toi-même.

D. Je ne le sais pas.

M. Dis-moi, n'as-tu jamais vu dépecer quelque animal?

D. Si, monsieur, j'ai vu dépecer quelques animaux.

M. N'as-tu pas vu que, dans ces animaux, il y a des os et de la chair.

D. Oui, monsieur, j'ai vu que ces animaux ont des os et de la chair.

M. Les mêmes choses se trouvent dans ton corps.

D. Bien sûr.

M. Sont-ce les os ou la chair qui pensent dans ton corps?

D. Non, monsieur, mes os et ma chair ne pensent pas.

M. Quelle est, dans ton corps, la chose qui pense?

D. Je ne sais pas répondre.

M. Moi je te ferai connaître la réponse. Dis-moi, les os ou la chair de tes mains pensent-ils?

D. Non, monsieur.

M. Les os et la chair qui sont dans ton corps, sont comme les os et la chair de tes mains; si donc ceux-ci ne pensent pas, il s'en faut qu'aucun os, qu'aucune partie de ton corps puisse penser.

D. C'est vrai.

M. Tout ton corps se compose d'os, de chair, de nerfs et de sang; ces choses ne pensent pas, donc ton corps ne pense pas.

D. C'est ainsi, mon corps ne pense pas.

M. Quelle est la chose qui pense dans toi? Est-ce ton corps?

D. Non, monsieur, ce n'est pas mon corps: c'est une autre chose qui n'est pas mon corps.

M. Cette chose est ce qui s'appelle *âme*, parcequ'elle anime ton corps; si l'âme venait à s'échapper du corps, il ne resterait qu'un corps mort.

D. C'est certain, le corps meurt, lorsque l'âme le quitte.

M. Le corps mort a des os, de la chair, des nerfs etc. comme il avait lorsqu'il était animé.

D. C'est ainsi, comme vous dites.

M. Le corps mort ne voit pas, n'entend pas, ne goûte pas, ne flaire pas, ne sent pas, ne se meut pas, ne vit pas, parcequ'il est privé de l'âme, qui dans le corps faisait toutes ces choses.

D. Tout cela est certain, je le comprends fort bien.

M. Si tu vois un homme mort, il n'y a pas d'âme en lui, il y a un corps seulement. L'âme, où s'en est-elle allée?

D. Je ne sais pas où elle s'en est allée.

M. S'en est-elle allée, l'âme, ou est-elle morte?

D. Je ne sais pas répondre à présent, permettez-moi de penser à la réponse à faire.

M. Ne pense point, je te le dirai.

D. Je l'entendrai avec plaisir et attention.

M. Écoute. Ton corps ne pense pas. Dans ton corps il y a une chose invisible qui pense: cette chose est ton âme, qui n'est pas corps, qui n'a rien de corporel, et qui ne peut pas mourir. Ni le fer, ni le feu, ni aucune chose visible ne peuvent blesser ton âme, parcequ'elle est quelque chose d'invisible. Dieu a créé ton âme pour qu'elle vive toujours. Quand ton âme est dans ton corps, elle lui donne la vie, lorsqu'elle sortira de ton corps,

ton corps demeurera sans vie, il sera mort, mais ton âme ne mourra point.

D. Je comprends bien cette doctrine, et elle me plait.

M. Est-ce que tu aimes de vivre toujours?

D. Sans doute, monsieur, j'aime de vivre toujours.

M. Il est certain que tu vivras toujours. Lorsque ton corps est mort, tu vivras toujours; car ton âme ne cessera jamais de vivre. Sais-tu où ton âme ira?

D. Je désire le savoir, dites le-moi.

M. Dieu est juste: si Dieu est juste, il doit récompenser les bons, et il doit punir les méchants.

D. Je comprends cela fort bien. Dieu, parcequ'il est juste, récompensera les bons, et punira les méchants.

M. Si tu es bon, Dieu te récompensera: si tu es méchant, Dieu te punira.

D. Je serai bon.

M. Sais-tu quelle récompense Dieu te donnera si tu es bon?

D. Je ne le sais pas, dites-le moi promptement.

M. Si tu es bon, ton âme ira au ciel où demeure Dieu: tu verras Dieu et par cela seul, que tu le verras, tu sera infiniment heureux pour toujours, pour toujours.

D. Il me tarde de voir Dieu pour être infiniment heureux à jamais.

M. Si tu veux obtenir le bonheur infini pour ton âme, il faudra que tu sois bon.

D. Je serai bon.

M. Si tu es méchant, Dieu châtiera ton âme pendant toute l'éternité dans un lieu qu'on nomme enfer. Dans l'enfer il y a beaucoup d'esprits très-méchants

qui sont appelés diables, ou démons. Dieu châtie ces esprits et te châtiera, toi aussi. Les démons tourmenteront ton âme. Sais-tu comment Dieu punit les âmes méchantes?

D. Je ne le sais pas, dites-le moi.

M. Dieu ne sera pas visible à ces âmes. Elles n'auront pas le bonheur enfin de voir Dieu, mais elles seront éternellement tourmentées. Dieu qui, par sa volonté, fait toutes les choses, fera par sa volonté que les âmes méchantes subissent un châtiment éternel.

D. Y a-t-il beaucoup d'âmes méchantes dans l'enfer?

M. Dans l'enfer demeurent toutes les âmes qui étaient méchantes au sortir de leurs corps.

D. Si j'ai été méchant, et qu'ensuite je suis bon, irai-je en enfer, moi?

M. Non, non, tu n'iras pas en enfer, car il n'y a que ceux qui sont méchants quand ils meurent, qui vont en enfer.

D. Moi je serai bon, quand je meurs.

M. Tu dois être bon en tout temps, parce que tu ne sais point quand tu mourras. Si tu n'es pas bon, lorsque la mort arrive (1), tu iras en enfer, où ton âme sera éternellement punie. Là tu ne verras jamais Dieu, tu n'auras pas le bonheur infini, mais tu resteras toujours dans la société des démons, et tu seras tourmenté éternellement.

Dis-moi, le chien, le cheval, et les autres animaux ont-ils une âme, comme toi?

---

(1) Ce serait ici le lieu de parler du purgatoire, mais l'auteur réserve l'exposition de cette vérité pour la 4e partie, qui n'est qu'un catéchisme ordinaire.

D. Non, Monsieur, parcequ'ils ne pensent pas, comme je pense moi.

M. Quand les animaux meurent, tout ce qu'il y avait en eux, meurt-il aussi?

D. Je ne puis pas répondre.

M. Tu dois savoir, que les animaux sont comme une horloge : cette horloge est l'ouvrage des hommes, et les animaux sont des horloges faites par la main de Dieu.

D. Je comprends ce que vous m'avez dit.

M. Comme une horloge, lorsqu'on la casse, ou qu'on la décompose, cesse de mouvoir, ainsi arrive-t-il à la mort des animaux: ils se décomposent et périssent, et pas une de leurs parties ne reste en vie.

D. Je comprends que, lorsque les animaux meurent, tout ce qui était en eux meurt également.

DIALOGUE TROISIÈME.

CRÉATION DU MONDE, ET PRINCIPALEMENT DE L'HOMME; SA POSTÉRITÉ: DU DÉLUGE UNIVERSEL: ET DE LA VENUE DU DIVIN SAUVEUR POUR RACHETER LE GENRE HUMAIN.

LE MAITRE. Connais-tu Dieu notre créateur, notre souverain, notre maître et seigneur, et sais-tu qui tu es?

LE DISCIPLE. Je connais Dieu qui est le créateur de toutes choses, et qui est notre souverain, notre maître et seigneur, et je sais que j'ai un corps mortel, et une âme immortelle.

M. Quand Dieu créa-t-il le monde et les hommes?

D. Je ne sais vous répondre.

M. Je vais te donner ici une notice succincte et claire de toutes ces choses.

D. Expliquez-moi cela, je désire le connaître.

M. Dis-moi, le monde a-t-il été créé, ou a-t-il été tiré du néant?

D. Oui, monsieur, le monde a été tiré du néant.

M. Qui est-ce qui fit sortir le monde du néant?

D. C'est Dieu qui l'en fit sortir.

M. Dieu existait-il avant qu'il tirât le monde du néant?

D. Oui, monsieur, Dieu existait alors.

M. Est-ce que le monde a toujours existé?

D. Non, monsieur.

M. Tu as bien répondu. Le monde n'a pas toujours existé, parcequ'il ne pouvait point exister avant qu'il fut créé.

D. C'est ainsi.

M. Dieu créa le monde, ou le tira du néant: il créa d'abord le ciel et la terre, ensuite les plantes et les animaux, et en dernier lieu il créa un homme, nommé Adam, et une femme nommée Ève; et de cet homme et de cette femme descendent tous les hommes.

D. Est-ce que Dieu créa d'autres choses encore?

M. Oui, il créa aussi beaucoup de substances ou êtres sans corps, lesquels s'appellent esprits purs, ou anges. Sais-tu où se trouvent ces anges?

D. Non, monsieur.

M. Je te le dirai. De tous ces anges, dont le nombre est très-grand, et qui tous avaient été créés bons, les uns restèrent bons, et les autres devinrent méchants. Dieu récompensa les bons en les faisant jouir de sa vue, et en les rendant de cette manière infiniment heureux. Dieu punit les méchants en les précipitant en enfer, où ils sont tourmentés.

Ces anges méchants sont nommés diables ou démons: Dieu leur permet de rester parmi les hom-

mes, sans être vus, et de les tenter à faire le mal.

Les démons ne désirent et ne tâchent que de rendre les hommes méchants, comme ils le sont, afin que les hommes soient tourmentés dans l'enfer, où ils demeurent eux-mêmes.

Les démons te tentent invisiblement, et ils tentent tous les hommes, pour les faire pécher par pensées, par signes, par paroles ou par actions.

D. Moi, je ne ferai aucun mal, je mépriserai les tentations des démons.

M. Les démons te peuvent tenter pour que tu fasses le mal, mais tu ne le feras point, si tu ne veux pas. Dieu aide les hommes pour qu'ils soient bons, et il leur envoie aussi les bons anges pour leur servir de conseil, et pour leur inspirer le bien. Tous les hommes ont toujours en leur compagnie un bon ange, qui leur inspire de bonnes pensées et de bons sentiments. Ce bon ange est appelé notre ange gardien.

D. Est-ce que moi j'ai aussi un bon ange qui me garde? Mais je ne le vois pas.

M. Tu ne le vois pas; parceque ton ange est invisible, de même que tu ne vois pas ton âme, parcequ'elle est invisible.

D. Quand, Dieu créa-t-il les bons et les mauvais anges?

M. On ne sait pas quand Dieu les créa, mais on sait que Dieu les créa avant de créer Adam et Ève, et ceux-ci furent créés, il y a plus de six mille ans. Écoute à-présent de quelle manière Dieu créa Adam et Eve, qui furent les premiers hommes.

Dieu leur donna un corps et une âme, comme nous avons, nous autres; mais leur corps n'était jamais infirme, et ne pouvait pas mourir. Dieu

les créa pour les récompenser éternellement par sa vue dans le ciel, s'ils étaient bons. Mais Adam et Ève furent méchants, parce qu'ils désobéirent à Dieu. Le diable les tenta, et ils suivirent le conseil du diable, qui les fit désobéir à Dieu : pour cela, Dieu les punit.

D. Comment les punit-il ?

M. Il fit descendre maints châtiments sur Adam, et sur Ève; et sur tous leurs descendants, qui sont tous les hommes. Dieu punit Adam et Ève, en les privant de plusieurs biens qu'il leur avait donnés gratuitement. Il les priva de beaucoup de biens du corps, et de l'âme.

D. De quels biens Dieu les priva-t-il ?

M. Il serait trop long de les énumérer; parmi le grand nombre de biens dont Dieu les priva, il te suffira d'en connaître quelques-uns.

Les voici :

Dieu avait créé Adam et Ève immortels, il les priva de l'immortalité; c'est pourquoi ils moururent, comme nous mourons, nous autres.

Dieu les créa, et il les chérissait comme des créatures amies : et parce qu'ils furent désobéissants, il retira sa faveur à Adam, et à Ève, et à leurs descendants, comme à des créatures ennemies.

Dieu les créa pour les récompenser éternellement par sa vue dans le ciel, s'ils faisaient le bien : et il les punit en leur fermant le ciel, à eux, et à leurs descendants, afin que jamais ils ne vissent Dieu.

Parceque Adam et Ève lui avaient désobéi,

Dieu leur ôta tous ces biens, ainsi qu'à leurs descendants, et il les punit en les assujettissant aux infirmités, au travail, et à la mort que nous subissons, nous autres, et qu'ils ont dû subir eux.

D. Adam et Ève ne sont-ils pas dans le ciel?

M. Ils sont dans le ciel; parce que Dieu, plein de miséricorde à leur égard, et à l'égard de tous leurs descendants, résolut d'ouvrir le ciel, pour que tous les bons y entrassent; et Adam et Ève, après avoir été désobéissants, furent bons, eux aussi.

D. Quand Dieu ouvrit-il le ciel pour que les bons pussent y entrer?

M. Dieu ouvrit le ciel longtemps après la mort d'Adam et d'Ève.

Parmi les fils, les petit-fils, les arrières-petit-fils etc. d'Adam et d'Ève, il y eut quelques bons, et beaucoup furent méchants, c'est pourquoi Dieu fit tomber sur la terre des pluies si grandes que tous les hommes furent noyés, hormis ceux d'une famille nommée la famille du juste Noé, de qui descendent tous les hommes.

Longtemps après la mort de Noé, Dieu se détermina à ouvrir le ciel, pour y laisser entrer tous les bons qui étaient morts, et qui mourront jusqu'à la fin du monde. Le ciel était fermé pour les hommes à cause de la désobéissance d'Adam aux ordres de Dieu, qui nous regardait comme ses ennemis, et comme les descendants d'un rebelle. Dieu nous ouvrit le ciel en nous rendant ses amis. Quel autre que Dieu pouvait rendre les hommes ses amis?

D. Est-ce que Dieu nous a rendus ses amis?

M. Dieu lui-même descendit du ciel sur la terre pour nous rendre ses amis.

D. Comment en descendit-il?

M. Je t'ai déjà dit que Dieu est un en soi, qu'il a une seule essence; mais qu'en Dieu il y a trois personnes, qui se nomment Père, Fils, et Saint-Esprit.

La seconde de ces personnes, qui est Dieu le Fils, se fit homme par la coopération de Dieu le Saint-Esprit, dans les entrailles d'une Vierge très-sainte, appelée Marie, fille de deux personnages très-saints nommés Joachim et Anne.

La Vierge Marie était l'Epouse d'un homme saint, appelé Joseph, et elle vécut toujours Vierge en compagnie de son saint époux.

Dieu le Fils fait homme dans les entrailles de la très-sainte Vierge Marie, vint au monde, et fut appelé Jésus, c'est-à-dire rédempteur et sauveur du genre humain. Il fut nommé aussi le Christ, et de là vient le nom de Chrétiens.

D. L'homme-Dieu appelé Jésus, et Christ, combien de temps resta-t-il dans le monde? Qu'y fit-il?

M. Jésus-Christ notre Divin Sauveur resta au monde 33 années. Durant ce temps il fit beaucoup de miracles, il ressuscita des morts, il rendit la vue à des aveugles, il donna la parole et l'ouïe à des sourds-muets, et opéra d'autres prodiges sans nombre. Il enseigna aux hommes une doctrine très-sainte pour qu'ils fussent bons, et pour qu'ils se sauvassent et qu'ils fussent dans le ciel. Les bons, en grand nombre, devinrent ses disciples, et il en choisit douze parmi eux, pour être ses com-

pagnons. Les hommes méchants ne crurent pas à la doctrine de Jésus-Christ, c'est pourquoi ils le persécutèrent, le prirent, le fouettèrent, le firent mourir sur une croix, et on l'ensevelit ensuite. Au troisième jour, après avoir été enséveli, Jésus-Christ ressuscita glorieusement, il resta parmi les hommes pendant 40 jours, et ensuite il monta aux cieux, où il est à la droite de Dieu le Père. A la fin du monde il descendra des cieux pour venir juger tous les hommes. Les hommes alors ressusciteront, ou leurs âmes viendront se rejoindre à leurs corps. Jésus-Christ fera monter les bons au ciel avec lui, et ils y resteront toujours; mais les méchants, il les jettera en enfer, d'où ils ne sortiront jamais.

D. Moi je veux aller au ciel avec Jésus-Christ pour toujours.

M. Si tu veux aller avec Jésus-Christ au ciel pour toujours, tu dois faire ce que Jésus-Christ commande.

D. Qu'est-ce que Jésus-Christ commande?

M. Jésus-Christ a enseigné à ses Apôtres toutes les choses que nous devons savoir et faire pour aller au ciel.

D. Dites-moi ces choses, car je veux les connaître, et je veux faire ce que Jésus-Christ a commandé.

M. Ces choses sont contenues dans le livre, qu'on appelle Doctrine Chrétienne, parce que la doctrine que Jésus-Christ nous a laissée, s'y trouve écrite.

D. Donnez-moi ce livre afin que je le lise.

M. Je te le donnerai, mais il est nécessaire que je t'explique ce que tu ne comprends pas.

D. J'entendrai volontiers votre explication, parce que je désire connaître toute la Doctrine Chrétienne.

M. Si tu la connais, et si tu fais ce qu'elle t'enseigne, tu seras bon Chrétien; si tu es bon Chrétien, tu iras au ciel pour demeurer éternellement avec Dieu le Père, Dieu le Fils et Dieu le Saint-Esprit, et avec tous les Saints, et avec tous les bons.

D. Je désire connaître la doctrine Chrétienne, et de faire tout ce qu'elle enseigne.

M. C'est Dieu qui excite en ton âme ces bons désirs de connaître la Doctrine Chrétienne, et de pratiquer tout ce qu'elle enseigne. C'est Dieu qui opère en nous tout le bien que nous pensons, disons, et pratiquons. Rends grâces à Dieu qui fait s'élever en toi ces désirs si louables, moi, je te donnerai une notice de tout ce que tu désires savoir.

D. Donnez-la moi vite.

M. Voici le livre de la Doctrine Chrétienne: commence à écrire les demandes et les réponses, qui s'y trouvent; ce sont les demandes d'un ignorant qui désire d'être Chrétien, et les réponses d'un savant Chrétien qui l'instruit.

D. Je commence à les écrire.

LETTRES DE Mme TUCKFIELD.

CINQUIÈME LETTRE.

MES BONNES AMIES.

J'ESPÈRE que votre enfant aura facilement compris les signes d'*hier*, d'*aujourd'hui* et de *demain*, que je vous ai expliqués dans ma dernière lettre et qu'il s'en sert à présent, avec facilité et exactitude, ainsi que d'une foule d'autres signes. Au cas cependant que vous en doutiez, vous avez plusieurs moyens des vous en assurer. D'abord vous avez joint ces mots à des choses qui étaient arrivées ou qui arriveraient; joignez-les aussi aux faits qui ne sont pas arrivés ou qui n'arriveront point. Supposez que vous lui disiez, *nous ne sommes pas allés à l'église hier*, faites le signe d'*église*, puis celui de *hier*, secouez ensuite la tête comme pour dire *non pas hier*; ce n'était pas un dimanche. Demandez-lui après cela par signes *irons-nous à l'église aujourd'hui?* et secouez encore la tête, en ayant l'air de dire, *non*, pas aujourd'hui, *nous travaillons aujourd'hui, nous n'allons pas à l'église*. Dites-lui après cela, *nous irons à l'église demain*, demain, c'est dimanche; et faites le signe d'église, de demain et d'oui. J'ai pris pour exemple le dimanche et la fréquentation de l'église, parceque c'est une chose qui arrive si régulièrement (1); (j'espère du moins que votre enfant en juge ainsi d'après votre pratique,) il y a encore une foule d'autres faits que vous pourriez prendre pour sujets de vos explications et qu'il est inutile de vous exposer.

(1) Les catholiques comme les premiers chrétiens, vont, ou tachent d'aller, tous les jours à l'église (*Actes des apotres*, II, 46.)

Mais continuons. Votre enfant sait déjà écrire les noms d'une masse d'objets. Nous allons essayer de lui faire connaître quelque chose de plus qu'un simple substantif, nous lui donnerons quelques adjectifs qui expriment la forme, la couleur, le poids, ou des qualités morales etc.

Je vous envoie la liste suivante pour exemple ;

Un bon enfant.	Une méchante fille.
Un homme long.	Une petite femme.
Une vieille femme.	Un jeune homme.
Une jolie fleur.	Une rue sale.
Un cheval noir.	Un ruban bleu.
Un arbre vert.	Un bonnet blanc.
Une haute tour.	Une chambre basse.
Une table ronde.	Une table carrée.
Une plume légère.	Une boîte pesante.

Vous leverez l'index de la main droite pour *un*, *une*.

Pour *bon* vous vous frotterez la poitrine d'un air satisfait.

Le mot *vieux*, *vieille* s'explique en imitant le regard et la marche d'un vieillard ou d'une vieille femme.

Un air mécontent, avec l'action de repousser quelque chose, servira pour faire comprendre l'adjectif *mauvais*.

Tracez une *ronde* ou un *carré* pour ces adjectifs.

Pour le mot *net* vous vous frotterez la poitrine d'un air satisfait comme pour le mot *bon*, puis après avoir pris entre les doigts une partie de votre habillement, vous aurez l'air de dire, comme ceci est net! Le signe pour *sale* sera un air mécontent, comme pour mauvais, en faisant semblant de rejetter ce que vous avez en main.

Pour *doux* vous vous comprimerez la joue avec l'index en faisant observer combien elle se laisse facilement comprimer.

Vous lui enseignerez les couleurs à l'aide d'échantillons de drap de couleur différente; des morceaux de ruban,

de papier même feront votre affaire. Qu'il ajoute ces qualités aux noms que vous lui ferez écrire. Les fleurs de différentes couleurs vous aideront pour mieux imprimer dans sa mémoire les adjectifs qui expriment les couleurs respectives et il aimera à écrire sur son ardoise, *une fleur bleue, une fleur rouge, une fleur jaune, une feuille verte.*

Après les couleurs je vous conseille de montrer à votre enfant les mots qui expriment les nombres, ainsi que les chiffres. Pour vous faciliter cette explication, je joins à ma lettre un tableau de points qui vous sera utile.

Il faut tâcher de lui faire comprendre que chaque chose individuelle est *une* chose, *un* garçon, *une* fille, *une* assiette, *une* fourchette, etc. en élevant le pouce de la main droite pour chaque objet individuel et en lui faisant écrire au moyen de l'alphabet manuel les mots *un*, *une*. Faites la même chose pour tous les autres chiffres : montrez-lui, en élevant le pouce et l'index que ces deux unités font *deux* et qu'on l'exprime par le chiffre 2. Continuez de cette manière jusqu'à dix : le pouce et deux doigts pour 3; le pouce et quatre doigts pour 5; le pouce droit, les quatre doigts et le pouce de la main gauche pour 6 etc. en ayant soin de lui faire épeler chaque fois les mots par lesquels on exprime les chiffres.

Quand vous êtes arrivées à dix, vous élèverez les pouces et tous les doigts et vous écrirez 10, en lui faisant observer que 1 est employé pour la dizaine, et que 0 indique qu'il n'y a pas d'unités à y ajouter. Le signe de 0 sera une secousse de la tête comme si on disait *non aucun*. Ceci sera mieux compris encore, lorsque vous lui donnerez le chiffre 11 et je vous dirai comment il faut s'y prendre. Copiez les points qui se

trouvent à la fin de cette lettre sur des morceaux de cartes et mettez-les soigneusement ensemble dans une boîte et au moment de lui expliquer le mot *onze*, choisissez dans la boîte une de ces cartes marquée de dix points; mettez aussi devant vous sur la table les cartes marquées de 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9; points. Montrez-lui, après cela, celle qui porte 10 points et dites que c'est-là *une dizaine*, en levant d'abord le pouce de la main droite et ensuite les deux mains à la fois. Mettez alors la carte, qui n'a qu'un seul point, à côté de celle qui en porte dix et faites-lui remarquer que le mot pour *une dizaine* et *un* est *onze*. Revenez aussitôt à dix, indiquez-lui la carte à dix points, écrivez le mot *dix* sur votre ardoise, ainsi que le chiffre 1, pour dire que vous n'avez qu'une seule dizaine; demandez-lui par signes s'il faut encore ajouter à cette dizaine et à ce chiffre 1 d'autres unités, et secouez la tête comme si vous disiez, *non ceci est seulement dix, il ne faut pas y joindre d'autres unités*, et écrivez un 0 après le chiffre 1.

Exercez-le souvent de cette manière lorsqu'il aura appris à écrire les chiffres, afin de l'habituer à se servir du mot et du chiffre sans se tromper. Vous pourrez même faire de cet exercice un véritable jeu et une récompense, quand il aura bien fait ses devoirs.

Suivez la même voie jusqu'à *vingt*, en lui faisant observer qu'alors vous avez deux dizaines et aucun autre chiffre : mais j'ai peur de vous ennuyer, si j'en dis davantage. Ayez surtout soin de lui apprendre peu à-la-fois et que ce peu soit bien compris et imprimé dans la mémoire par un exercice répété. Si vous trouvez quelque difficulté à lui enseigner les chiffres de la manière que je vous l'ai prescrite, je vous conseille de montrer mon explication

à votre maître d'école ou à quelque autre honnête homme qui vous l'expliqueront facilement (1).

Je vous conseille aussi d'exercer votre enfant à joindre aux substantifs, qu'il écrit, les noms des nombres et cela de la même manière que vous l'avez fait avec les couleurs. Tâchez qu'il prenne l'habitude de compter les objets qu'il voit autour de lui; 1 table, 2 chaises, 3 enfants, 4 verres, 5 fourchettes, 6 assiettes etc. cela vous procurera l'opportunité de lui montrer la formation du pluriel.

Faites-lui aussi prononcer les chiffres, comme je vous l'ai déjà expliqué ailleurs; qu'il regarde votre bouche, qu'il sente votre gorge et sous votre menton lorsque vous parlez. Quelques-uns de ces mots sont assez faciles et je vous assure qu'il apprendra à les prononcer.

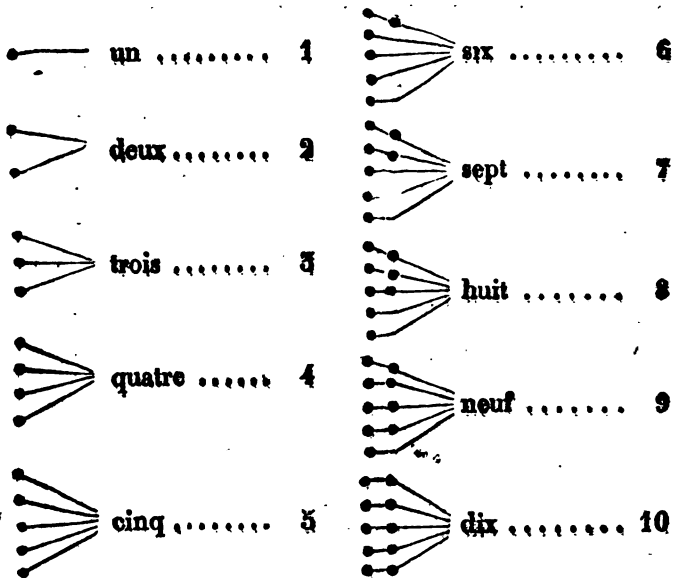
Dans ma prochaine, je vous dirai encore quelque chose sur les chiffres.

Je suis votre sincère amie.

***

---

(1) Pour exercer agréablement les enfants dans la pratique de la numération, on se servira avec avantage de la petite monnaie. Les enfants aiment à manier l'argent; ce sera un véritable plaisir pour eux que de compter les *centimes*, de les classer par groupes de cinq, de dix etc. d'en ôter, d'y ajouter. De cette manière, les trois premières règles de l'arithmétique pourront être rendues sensibles, et la notion qu'ils en acquièreront par cette intuition réelle, sera plus nette et plus fortement imprimée dans la mémoire. On leur fera écrire chaque fois le chiffre du nombre des centimes et on variera aussi souvent que possible ce nombre pour varier les chiffres. On pourra leur faire remarquer aussi que 25 de ces centimes font un quart de franc, qu'un demi-franc en vaut 50, et que 100 centimes font un franc. Note du Trad.



•	• •	• • •	• • • •	• • • • •
• • • • • •	• • • • • • •	• • • • • • • •	• • • • • • • • •	• • • • • • • • • •
• • • • • • • • • •	• • • • • • • • • •	• • • • • • • • • •	• • • • • • • • • •	• • • • • • • • • •
• • • • • • • • • •	• • • • • • • • • •	• • • • • • • • • •	• • • • • • • • • •	• • • • • • • • • •

REVUE.

M. le Général comte Drouot, que la ville de Nancy se glorifie d'avoir vu naître, a fait par actes authentiques en date des 2 janvier et 14 mars 1837, une donation de 300 fr. de rente, dont l'acceptation a été autorisée par ordonnances royales, en faveur d'enfants aveugles ou sourds-muets.

— La science médicale et une classe d'infortunés, dignes de tout l'intérêt qu'ils inspirent, viennent de faire une très-grande perte dans la personne de M. Itard, médecin de l'institution royale de sourds-muets, membre de l'Académie royale de médecine, chevalier de la Légion d'Honneur. Une longue maladie organique l'a conduit au tombeau dans un âge encore peu avancé. Les soins assidus de son honorable ami le docteur Husson ont prolongé la carrière au-delà du terme que, dans sa pieuse résignation, il s'était assigné à lui-même, terme pour lequel il avait fait les plus honorables dispositions. Il a désigné son ami constant et dévoué, M. Rives, conseiller à la cour de cassation, pour son exécuteur testamentaire. M. Rives aura une belle et touchante mission à remplir, en remettant à l'institution des sourds-muets le contrat d'une rente annuelle et perpétuelle de 8,000 fr. que le testateur a fondée pour l'établissement auquel il avait consacré une si grande partie de sa vie.

— M. Valade-Gabel, professeur distingué de l'institution royale des sourds-muets de Paris, vient d'être nommé directeur de l'institution royale des sourds-muets de Bordeaux. (*Le Temps du* 21 *août* 1838.)

— Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 31 août, M. le docteur Ménière, professeur agrégé de la faculté de médecine, est nommé médecin en chef de l'institut royal des sourds-muets en remplacement de feu M. Itard. (*Le Commerce du* 4 *septembre* 1838.)

— Pendant son séjour à Eu, la Reine a envoyé à Rouen, 500 fr. pour la maison de refuge du Bon-Pasteur ; 300 fr. pour les orphelins de la miséricorde et 200 fr. pour l'école des sourds-muets de l'abbé Lefebvre. (*L'Univers du* 2 *octobre* 1838.)

— M. Delanneau, ancien directeur de l'institution de Sainte-Barbe, maire du 12e arrondissement, vient d'être nommé par M. le ministre de l'Intérieur, directeur de l'établissement des sourds-muets de Paris, en remplacement de M. Ordinaire, qui a donné sa démission.

(*Le Moniteur du* 27 *octobre* 1838.)

— M. Delanneau, nommé dernièrement directeur de l'institution des sourds-muets, a été installé hier dans ses fonctions; M. le conseiller d'état Edmond Blanc, secrétaire général du département de l'intérieur, était chargé par M. le ministre de procéder à cette installation.

« Messieurs, a dit M. Edmond Blanc aux professeurs et fonctionnaires réunis autour de lui, le ministre éprouve une vive satisfaction en remettant les destinées de ce bel établissement entre les mains d'un homme honorable dont tous les titres vous sont connus : vous le savez, Messieurs, M. Delanneau, maire de votre arrondissement, a longtemps dirigé une institution célèbre, et l'éducation de l'enfance est devenue comme un culte religieusement conservé dans sa famille. »

M. Delanneau a répondu par l'éloge du précédent directeur, M. Ordinaire. (*Le Moniteur du* 29 *octobre* 1838.)

— M. Salvan, chanoine honoraire de la cathédrale de Saint-Flour, (Cantal) instituteur émerite des sourds-muets, est décédé le 12 octobre, à l'âge de 83 ans, dans sa terre d'Auzole, près Murat. Ce digne ecclésiastique fut l'avant-dernier élève de l'abbé de l'Épée, et mérite de partager la reconnaissance publique qui est acquise si justement à son illustre maître. (*L'Univers du* 28 *octobre* 1838.)

— Deux nouvelles écoles de sourds-muets ont été ouvertes tout récemment et toutes deux par des ecclésiastiques, l'une à Vernoux, département de l'Ardèche, par M. l'abbé de Saint-Romain, l'autre à Chaumont, près Ambert, département du Cantal, par M. l'abbé Desaigne, curé desservant de Chaumont. (*L'Univers du* 18 *novembre* 1838.)

— Le gouvernement Sarde vient d'établir une institution pour les sourds-muets à Montiero en Savoie. On nomme parmi les directeurs M. Empoit, élève de l'abbé Sicard. Le royaume de Sardaigne possède donc, en ce moment, trois institutions de cette nature, à Turin, à Gênes et à Montiero.

(*Les Débats du* 5 *novembre* 1838, *d'après le Pariser Zeitung.*)

BANQUET ANNUEL DES SOURDS-MUETS.

De funestes dissentiments divisent en ce moment l'institution royale des sourds-muets de Paris. Ces dissentiments, de nature à compromettre l'existence de l'établissement s'ils se prolongeaient, ont lieu entre les membres du Conseil d'administration et M. Delanneau, maire du 12e arrondissement, récemment nommé directeur. On dit que depuis quinze jours le ministre hésite.

En attendant, les sourds-muets, juges compétents de la question, n'hésitent pas, eux. Ils ont unanimement convié M. Delanneau au banquet anniversaire de la naissance de l'abbé de l'Épée. Ils n'y ont jamais invité aucun des administrateurs, et c'est la première fois qu'ils rendent hommage à leur directeur. Cette année, le banquet a eu lieu

au Casino Saint-Martin, dans les beaux salons de M. Auger. Outre cinquante sourds-muets, on y avait convié une dixaine de parlants, au nombre desquels étaient M. Dupin, président de la Chambre, M. Delanneau, M. John O'Connell, fils du célèbre Daniel, M. Coignet, peintre d'histoire, etc. La gaîté la plus décente n'a cessé de régner pendant tout le repas. Au dessert, Berthier, élu pour la quatrième fois président par l'unanimité de ses frères, a retracé dans une pantomime, dont nos meilleurs acteurs sont bien loin d'approcher, l'histoire de l'abbé de l'Épée, celle de l'institution, et enfin celle de l'association centrale des sourds-muets. Il a remercié avec effusion M. Dupin de l'honneur qu'il avait daigné leur faire. Il a dit les titres de M. Delanneau à la confiance de ses élèves, et il s'est porté garant de leur reconnaissance pour lui. Forestier a répondu au nom de tous les assistants.

M. Dupin a été invité à parler. Alors le docteur Dounnio, placé à côté de M. Dupin, a répété en mimique sa chaleureuse improvisation. Les doigts du traducteur suivaient les lèvres de l'orateur. Ces deux langages se croisaient dans l'air sans se heurter ou se gêner en rien, en sorte que l'oreille entendait tandis que les sourds-muets écoutaient des yeux. Ils étaient les premiers à s'émouvoir et à applaudir. M. Dupin parlait d'une voix entrecoupée, et on a pu voir des larmes dans ses yeux.

« Messieurs, a-t-il dit, c'est une singulière position pour un orateur parlementaire que d'adresser la parole à une assemblée de sourds-muets... A la vérité, je n'ai pas à redouter des murmures, mais aussi je suis privé de l'avantage d'exciter vos sympathies. Cependant tout moyen de communication n'est pas interdit entre nous, grâce à l'admirable méthode inventée par l'homme presque divin dont nous célébrons aujourd'hui la fête, et qui fut le fondateur et le père de votre institut. Je vous parle, il est vrai, une langue étrangère, mais vous avez parmi vous de fidèles interprètes, des hommes habiles à traduire, dans le langage qui vous est propre, l'expression de la pensée d'autrui.

« Ce fut de votre part une pensée filiale, d'ouvrir une souscription en l'honneur de l'abbé de l'Épée. Je m'enorgueillis d'avoir été placé par votre choix à la tête de cette œuvre vraiment nationale; car c'est en France que l'institution des sourds-muets a eu la gloire de naître. C'est de chez nous qu'elle se propagera successivement chez tous les peuples qui honorent la morale, la vraie philosophie et l'humanité.

« Cette institution si belle dans son principe, si utile dans ses résultats, acquerra un nouveau lustre sous la tutelle de son nouveau directeur (M. Delanneau) : il vous offre en effet une double garantie

de dévouement et de capacité, soit comme administrateur, étant maire de l'arrondissement le plus populeux de la capitale, soit comme instituteur, puisque nous l'avons vu chef d'une maison célèbre, où, pendant de longues années, la jeunesse a reçu une éducation aussi brillante que libérale.

» Je m'associe de tout mon cœur à tout ce qui vient de vous être proposé. »

Forestier a porté le toast suivant à la santé de M. John O'Connell:

« A la santé de M. John O'Connell, fils du libérateur de l'Irlande! Pleins d'admiration pour le grand mérite de ce noble champion des libertés humaines, nous avons été enchantés de contempler dans le fils l'image du père. Nous sommes fiers et joyeux de la présence de M. John O'Connell, représentant de l'Irlande, car nous avons de sincères sympathies pour ce pays opprimé. Héritier des vertus de son père, avocat de toutes les causes qui intéressent l'humanité, il a bien voulu grossir notre phalange d'amis et de frères. Nous lui savons bien bon gré de sa présence ici, et nous le prions d'agréer l'expression de notre reconnaissance. »

M. John O'Connell, avec beaucoup d'émotion, a remercié pour lui-même et pour son père, auquel il a promis de rapporter fidèlement tout ce qu'il venait de voir et d'entendre.

M. Delanneau s'est ensuite exprimé ainsi :

« Messieurs,

» Je suis profondément touché de l'honneur que vous m'avez fait en m'invitant à cette intéressante réunion. M'appeler à fêter avec vous l'immortel abbé de l'Épée, le père de votre grande famille, c'est m'admettre dans le sein de cette même famille, c'est me donner *droit de cité* parmi vous; c'est rendre justice aux sentiments qui déjà m'attachent infiniment à vous.

» Si, dans le poste honorable qui vient de m'être confié et dont je sens toute l'importance et la sainteté, il ne m'est donné que de suivre de bien loin les traces du grand homme qui est l'objet de vos hommages et de votre vénération, j'aurai au moins l'ambition de lui ressembler pour la tendre et paternelle sollicitude qu'il a vouée toute sa vie à vos jeunes frères d'infortune!

» Puisse l'Institut royal des sourds-muets, sous ma direction, être à vos yeux le chef-lieu de la famille, le centre commun de vos pensées, de vos affections! Mon cœur me dit que vous y trouverez toujours un ami sincère, dévoué et un chaud défenseur de vos intérêts »

Le sourd-muet Peyson, qui naguère a concouru pour le prix de Rome, prépare pour l'exposition de cette année un tableau de grande dimension, dont le sujet est tiré de la vie de l'abbé de l'Épée. Dans quelques phrases pleines de modestie et de simplicité, il a remercié ses frères,

des encouragements qu'il en recevait, et a rapporté à son maître, M. Coignet, les éloges dont il avait été l'objet.

Enfin, à dix heures et demie, l'assemblée s'est séparée.

(*Le Droit du* 27 *novembre* 1838.)

— M. Delanneau, nommé par M. le ministre de l'Intérieur, directeur des sourds-muets, s'est vu forcé, peu de jours après, de discontinuer ses fonctions par suite de l'opposition des membres du Conseil de cet établissement. Voilà environ un mois que dure cet état de choses.

(*Le Journal de Paris du* 7 *décembre* 1838.)

— La reine vient d'accorder au sieur Chef, cultivateur à Xertigny (Vosges), une somme de 40 fr. pour l'aider à procurer un trousseau à son fils, sourd-muet, récemment admis dans l'institution des sourds-muets de Nancy avec une bourse départementale. Déjà S. M. a accordé, il y a quelques années, pour la même destination, un secours de 100 francs à la veuve Barthel de Nancy.

— La ville d'Orléans, qui avait depuis 1838 une école de sourdes-muettes dirigée par les sœurs de la Sagesse, école qui compte aujourd'hui 20 élèves, vient de voir former aussi une école de sourds-muets. Un ecclésiastique, M. l'abbé Lavau, est à la tête de l'établissement; il est secondé par des frères de l'instruction chrétienne, venus de la Vendée, et qui s'occupent avec zèle et intelligence de l'éducation si laborieuse des sourds-muets. Nous avons déjà eu occasion de signaler deux ou trois établissements du même genre fondés par des ecclésiastiques dans le courant de l'année dernière. Un pareil dévoûment les honore et honore aussi la religion qui le leur inspire.

(*L'Univers du* 5 *février* 1839.)

— L'amour du pays est un sentiment profondément enraciné dans le cœur des Franc-Comtois. Ceux que leurs fonctions ou leurs affaires avaient éloignés de leur province manquent rarement l'occasion d'y rentrer. M. Désiré Ordinaire nous offre un nouvel exemple de cet attachement des Franc-Comtois pour le foyer d'origine. Notre compatriote est arrivé à Besançon avec l'intention d'y terminer sa carrière.

M. Désiré Ordinaire, dont les talents, le zèle pour le bien public et le caractère honorable ont été appréciés dans ce pays, a été doyen de la faculté des sciences de Besançon jusqu'à la malheureuse époque de sa suppression. Il fut ensuite inspecteur de l'académie chargé de l'administration rectorale. Plus tard il fut appelé aux fonctions de recteur de l'académie de Strasbourg, qu'il a occupées jusqu'en 1831, époque où il fut nommé directeur de l'institution royale des sourds-muets à Paris. M. Désiré Ordinaire, après avoir opéré dans ce dernier établissement des réformes difficiles et d'importantes améliorations, cédant enfin aux pressantes sollicitations de ses amis, qu'effrayaient l'altération croissante de sa santé et surtout l'affaiblissement de sa

vue, est revenu dans sa ville natale goûter un repos dont il a si bien mérité de jouir.

M. le ministre de l'intérieur, en acceptant à regret la démission de M. Désiré Ordinaire, dont il appréciait le modeste et courageux dévoûment, a voulu lui donner un témoignage de gratitude et d'estime en le nommant directeur honoraire de l'institution royale des sourds-muets de Paris, et membre du conseil de perfectionnement créé près de ce magnifique établissement.

Nous espérons que les loisirs de M. Désiré Ordinaire tourneront au profit de notre pays. Ses connaissances variées et sa philanthropie trouveront à s'exercer utilement pour la société d'agriculture, pour notre académie des sciences, et spécialement pour notre institution départementale de sourds-muets.

(*L'Impartial de Besançon du 4 Décembre 1838.*)

— Il a été constaté, dans des statistiques dressées dans les dépôts d'aveugles, que le plus grand nombre des cas de cécité, ont lieu dans le premier âge de la vie, à la suite d'ophtalmies occasionnées par le froid humide agissant sur les nouveaux nés. Une pétition a été adressé aux deux chambres, pour la prudente interprétation de l'article 55 du code civil. M. de Gasparin a fait un rapport sur cette demande et la chambre des pairs l'a favorablement accueillie dans sa séance du 7 juillet. Cette pétition a été renvoyée aux deux ministres de l'intérieur et des cultes. (*Journal Français.*)

— C'est avec le sentiment d'une profonde douleur que les amis de l'humanité apprendront la mort de la sœur Constance Van Durne, directrice de l'institut des enfants aveugles et sourds-muets d'Ypres. Elle s'est éteinte à l'âge de vingt-neuf ans à peine, au milieu de ses trente-six élèves éplorés. Sa perte irréparable, les ressources de l'établissement ne permettent pas les frais d'une nouvelle direction qui serait moins désintéressée que la sienne. La sœur Constance a demandé à être enterrée à Moorslede, à côté de son oncle, le vénérable curé Verhelst.

(*Le Journal des Flandres.*)

— La société de bienfaisance, connue sous le nom d'Institut des sourds-muets, fondé à Anvers le 1^{r} janvier 1835, a publié son 1^{r} rapport trimestriel de 1839. L'institut comptait 111 membres et avait placé dans des instituts un sourd-muet et deux sourdes-muettes.

Les revenus du trimestre étaient de	fr. 522-79
L'encaisse au 1^{r} avril	fr. 215-59
Fonds de réserve placé à la banque	fr. 800-00

Ce rapport contient ensuite des détails sur une visite dont M. le Président et l'un des Commissaires de la société, ont bien voulu honorer mon établissement, à Bruges. Le rapport est trop flatteur pour que je puisse en dire davantage.

— Il a été proposé un prix de 500 florins par la première classe de l'intitut royal des sciences, belles-lettres et arts à Amsterdam, au meilleur mémoire, en réponse aux questions suivantes :

« Comme l'expérience a prouvé que beaucoup d'aveugles-nés et de sourds-muets admis dans les institutions de Groningue et d'Amsterdam, succombent pendant le cours de leurs études à la suite de phthisie ou d'autres maladies de poitrine, et que cependant ces cas fréquents d'affections de la poitrine ne peuvent être attribués ni à la position, ni à la tenue de ces institats ; la première classe demande : 1° si l'expérience confirme en général et partout que les sourds-muets et les aveugles de naissance succombent plus souvent que les autres jeunes gens de leur âge à la phthisie. 2° En cas de réponse affirmative, on demande : si la fréquence de cette maladie doit être attribuée à des causes accidentelles ; ou bien s'il y a entre cette maladie et la privation de la vue ou de l'ouïe, (que cette privation soit congénitale ou accidentelle), une alliance tellement intime que la privation de ces deux sens et la phthisie peuvent être considérées comme effets d'une seule et même cause? et 3°. si enfin des remèdes peuvent être employés pour prévenir cette maladie, sans nuire au but que l'on se propose en admettant les dits élèves dans de pareilles institutions. Les mémoires pouvaient être écrits en hollandais, en latin, en français, en anglais ou en allemand, mais devaient être envoyés, francs de port, au secrétaire de la première classe etc. à Amsterdam, avant le dernier février 1839. »

INSTITUTION DES SOURDS-MUETS A LILLE.

DISTRIBUTION DES PRIX.

La distribution solennelle des prix aux élèves de cette noble et belle institution qui compte déjà cinq années d'une existence prospère, a eu lieu hier dimanche, 1er Septembre, à midi, dans la grande salle du tribunal civil, en présence d'un nombreux auditoire.

M. le préfet, qui présidait la séance, a prononcé un discours fort remarquable. Ce discours, écouté dans le plus profond recueillement, a été vivement applaudi.

Les élèves se sont livré ensuite à des exercices d'autant plus intéressans qu'ils mettent en évidence ce qu'il faut des soins, de sollicitude, de dévouement pour parvenir à remplacer chez ces pauvres êtres incomplets les sens si essentiels dont la nature les a privés.

Ainsi, M. Lavallée, âgé de 14 ans, nous a raconté la fable de la *Grenouille et le Bœuf;* M. Michez, âgé de 13 ans, celle du *Corbeau et le Renard;* M. Jacques, âgé de 20 ans, celle du *Renard et la Cigogne*

et enfin M. Benjamin, ce jeune sourd-muet qui, l'année dernière, à pareille époque, nous faisait connaître les aventures de sa vie, M. Benjamin nous a raconté la fable du *Gland et la Citrouille* et celle de la *Laitière et le Pot au lait*.

Nous n'essaierons pas de décrire ces différens exercices. Quels mots pourraient rendre cette pantomime animée et rapide au moyen de laquelle les idées les plus abstraites sont exprimées aussi clairement et se font comprendre aussi facilement qu'au moyen de la parole! Mais si le discours est impuissant pour faire comprendre ce dont les yeux peuvent à peine se rendre compte, le cœur est là qui bat délicieusement, qui se soulève de plaisir et d'admiration à la pensée que l'humanité produit seule de pareils miracles, et qu'il a fallu le dévouement d'un seul homme pour donner l'ouïe et le langage à ces infortunés plongés dans l'éternel silence et sur la langue desquels pèse une impuissance fatale.

La distribution des prix aux élèves des deux sexes a eu lieu immédiatement après les exercices.

Nous croyons que le lecteur lira avec plaisir le discours suivant composé par le jeune Benjamin, sourd-muet. Ce discours, qui devait être lu à la distribution des prix aux élèves de l'institution Massieu, n'a pas pu l'être à cause de l'absence de M. Le Glay qui en était chargé :

« Messieurs,

» Vous vous rappelez peut-être avoir lu l'année dernière l'histoire du vagabond ét fugitif Benjamin, ancien élève de l'institut, si infortuné naguère; vous le voyez maintenant heureux et satisfait à côté de M. Le Glay, son mentor.

» Je suis à Lille depuis un an, après avoir été jeté sur une mer semée d'écueils, un vent favorable vint me pousser à Cambrai où j'ai trouvé pour protecteur M. Bouly père, qui a été l'auteur de mon bonheur, puis à Paris, où j'ai fait ma première communion et reçu une éducation, et enfin à Lille, où je veux consacrer toute ma vie à l'éducation de mes frères d'infortune, sous la direction de notre célèbre et vénérable Massieu que vous voyez courbé sous le poids de ses longs et pénibles travaux.

» Dieu a voulu que je fusse ici pour lui payer le tribut de ma reconnaissance; car il m'a préservé de mille dangers.

» Instruire les sourds-muets est une grande et honorable tâche pour moi qui devais être d'abord rélieur.

» J'en suis donc responsable devant Dieu et devant les hommes. Que la Providence est grande, admirable et mystérieuse!...

» J'ai donné la préférence à l'établissement de Lille, parce que je

suis reconnaissant envers ce pays qui a payé ma bourse à l'école de Paris, et que c'est mon pays adoptif.

» Parlons de nos élèves. L'art d'instruire les sourds-muets est le plus difficile et le plus pénible. Pour cela, le professeur doit avoir une grande patience, une grande persévérance et beaucoup d'expérience.

» Ces enfans, auxquels j'ai donné des leçons depuis dix mois, sont pauvres en expressions, mais riches de sentiments religieux et moraux. Ils n'ont besoin d'apprendre ici bas qu'à être bons pour conserver leur âme. Nobles créatures! Ils apprennent la langue française, pour être moins trompés par les méchants et pour parler par écrit aux entendans parlans; le calcul, pour veiller à leurs intérêts; un état, pour pouvoir gagner leur vie.

Travaillez, prenez de la peine:
C'est le fonds qui manque le moins.
(Lafontaine).

» Voyez mes élèves, dont j'ai été toujours satisfait pour leur bonne conduite, leur travail et leur progrès. Ils sont heureux de pouvoir écrire, de sorte que la joie et le bonheur sont peints sur leur figure. Autrefois, les sourds-muets, que l'on considérait comme des monstres, étaient exclus de la société, ou plutôt mis à mort. Quel préjugé! quelle cruauté! mais il est à croire que leur âme, plus chère que les trésors, est sauvée au Ciel, parce qu'elle était innocente.

» Aujourd'hui, ces sourds-muets sont rians et joyeux parce qu'ils sont sortis des ténèbres... Honneur donc à la réligion qui a envoyé sur la terre un apôtre ingénieux et spirituel... l'abbé de l'Epée!!! que son nom soit gravé dans nos cœurs.

» On ne possède pas encore une bonne notice sur cet immortel instituteur. D'ici à quelques mois, M. Ferdinand Berthier, professeur sourd-muet à l'école royale de Paris, en publiera une qui satisfera les lecteurs. Il a déjà mis au jour son ouvrage intitulé : *Histoire et statistique de l'éducation des sourds-muets.*

» Messieurs, ce n'est plus un triste spectacle, vous pouvez regarder ces intéressans élèves sans compassion; seulement, vous avez pitié d'eux à cause de leur pauvreté.

» Ne croyez pas, je vous prie, qu'ils soient fâchés d'être privés de l'ouïe et de la parole pour entendre la musique et le ramage des oiseaux. Ils sont presque aussi contens que vous. Dieu, plein de bonté, adoucit leurs peines, leurs privations et les soulage. Vous me demanderez s'il y en a qui désirent entendre et parler. Oui, mais ce n'est pas sans motif. Un sourd-muet m'a dit qu'il désirait devenir entendant-parlant pour être député, ou ministre, ou avocat et être aussi savant

que Fénélon, Racine, etc.; mais il doit savoir que ce n'est que vanité de chercher les honneurs et d'aspirer à s'élever.

» Parens, rejouissez-vous de voir vos enfans heureux. Ils sont devenus hommes : ils pensent, jugent, réfléchissent, distinguent le bien d'avec le mal, le vrai d'avec le faux.

» Vous, à qui le Ciel a donné des enfans sourds-muets, placez-les de bonne heure dans une école : vous comprenez bien que la jeunesse s'instruit facilement. Lorsque Dieu vous envoie des enfans, vous ne voulez pas les faire instruire tout de suite, parce que vous les aimez trop. Ils sont beaux et vous vous plaisez à les voir courir autour de vous. Hélas ! que diront-ils lorsqu'ils deviendront grands ? ils diront : Pourquoi mon père et ma mère ne m'ont-ils pas placé dans cette école ? Quand je serai grand, j'aurai peu de goût pour l'étude, je m'instruirai difficilement. On me regardera ; j'aurai honte de mon ignorance.

» Heureux le père qui le sait, car son fils pourra un jour par ses talens ou son travail secourir son père et sa mère dans leur vieillesse.... Bon fils !!..

» Administrateurs ! vous ne cessez de combler de mille bontés mes frères d'infortune ; vous faites chaque jour des démarches couronnées de succès pour améliorer notre école.

» Une chapelle vient d'être établie, et sous peu des ateliers encore....

» Honneur toujours à la charité !!! Surtout n'oublions pas non plus notre généreux préfet, M. le vicomte de St-Aignan, qui nous porte le plus vif intérêt.

» Le mot charité est admirable. La charité, c'est Dieu. Aimer la charité, c'est aimer Dieu. Elle n'abandonne jamais les pauvres. Elle a envoyé un homme charitable à notre école. Il enseigne gratuitement la crainte du Seigneur à nos enfans sourds-muets dont quelques-uns auront le bonheur de faire leur première communion. C'est l'homme le plus utile pour eux ; parce qu'il conduit leur âme sur le chemin de la vertu pour la diriger vers la porte du Ciel. Quel est cet homme ? je ne le nommerai pas de peur de blesser sa modestie ; mais tous les cœurs ici l'auront bientôt nommé.

» Qu'il nous soit permis de profiter de cette circonstance solennelle pour exprimer notre reconnaissance au conseil-général, au conseil-municipal de Lille et à M. le ministre de l'intérieur.

» Parens ! vous allez conduire vos enfans aux vacances ; je vous prie très-instamment d'avoir bien soin d'eux, c'est-à-dire d'en éloigner tout ce qui pourrait, par leurs yeux, souiller leur ame et altérer l'innocence de leur cœur. L'exemple est la meilleure leçon que vous puissiez leur donner. C'est le plus puissant de tous les enseignemens.

» Les mauvais conseils, dit le Sage, empoisonnent l'esprit.

» Dès leur admission, nous avons cultivé leur cœur aux dépens de notre repos.

» Il nous sera bien doux de les revoir à la rentrée aussi sages qu'ils le sont aujourd'hui. »

L'histoire du vagabond et fugitif Benjamin dont il est parlé au commencement du discours qui précède, est cette histoire si naïve et si intéressante de sa vie écrite par lui-même, et que personne n'a pu lire sans en être ému jusqu'aux larmes.

Voici un passage de cette *Histoire d'un sourd-muet*, qui est bien digne de remarque.

« Un jour je pris imprudemment une poignée de ce sable que j'introduisis dans mes oreilles et narines; je ne savais pas que cela fut dangereux. Je ne savais pas que cet acte d'enfant sans expérience allait dresser une barrière éternelle entre moi et mes semblables; je ne tardais pas à ressentir un malaise inaccoutumé, je tombais malade; je ne pouvais plus ni entendre, ni parler. Ma mère, affrayée de mon pénible état, alla chercher un médecin pour me guérir. Vain espoir! j'éprouvais d'affreuses douleurs; il me fit vomir en m'introduisant une cuiller dans la bouche, il chercha à l'aide d'instruments, dont j'ignore le nom, à extirper le sable de mes oreilles. Hélas! il n'en sortait que du sang en abondance; dans la tête, dans le cou, dans les pieds, je souffrais d'une manière inouïe, je ne pouvais plus marcher; enfin Dieu prit pitié de moi, la santé me revint, mais j'étais sourd-muet.

» Avant ce malheur, ma mère, qui m'aimait beaucoup, me donnait chaque jour une instruction religieuse; j'allais souvent chez M. le curé de village qui me recevait avec bonté, j'espérais même devenir un enfant de chœur! Malheureux! tout disparut pour moi avec la parole; j'oubliai les leçons de ma mère, les prières que le bon curé m'avait apprises, un voile épais couvrit mon intelligence; et je ne prononçais plus que comme par instinct quelques mots rares tels que *pain, cidre, eau, papa, maman.*

» Il me semble que Dieu m'ait affligé de cet anéantissement passager pour me rendre moins sensible le coup qu'il allait me porter.

» Des malheurs avaient accablé ma pauvre mère, son modique avoir avait disparu, elle fut obligée de vendre son jardin et sa maison pour acheter du pain; puis quand ses dernières ressources furent épuisées, nous fûmes obligés de mendier un azile, et notre nourriture dans la famille de ma mère, mais l'hospitalité nous fut refusée; alors nous devinmes errants, passant les nuits tantôt sous un toît abandonné, tantôt couchés sur le bord d'une route, sur les feuilles à la lisière des bois.

» Ma mère, ma pauvre mère faible, accablée de fatigues, voyait avec effroi s'éteindre ses dernières forces, à peine pouvait-elle marcher, elle ne pouvait faire plus de vingt ou trente pas à la fois,

je la voyais alors tomber de faiblesse. Un soir enfin elle ne put se relever, nous étions au bord du bois de Caisne. Elle priait Dieu, et moi, enfant sans intelligence, sans facultés morales, je ne joignais pas mes prières aux siennes; car je ne savais plus ce que c'était qu'une prière; car je croyais qu'il n'y avait au ciel qu'un sourd-muet comme moi, portant le même nom que moi, car je croyais que cette nuit, où brillaient les étoiles, n'était éclairée que par les soins des hommes du ciel qui allumaient ces astres lumineux, qu'ils devaient éteindre le matin en soufflant dessus; car cette pluie, ce vent qu'il faisait, je les prenais pour l'ouvrage des hommes. A qui me serais-je adressé? Je ne priais pas, j'errais aux environs du lieu où ma mère épuisée, était tombée sans secours humains. Oh! s'ils l'avaient vue alors, ceux qui nous avaient refusé l'hospitalité!! Un monsieur me rencontra, me crut seul probablement et m'emmena chez lui; sa généreuse pitié me fournit alors un souper et un lit.... Je dormis, pauvre enfant que j'étais, et le lendemain je courus rejoindre ma mère; je retrouvai son corps.... ma mère n'existait plus, son âme s'était envolée. »

— M. Louis Braille, répétiteur à l'institution royale des aveugles de Paris et aveugle lui-même, connu déjà par la découverte d'une écriture en points à l'usage des aveugles, vient d'inventer un nouveau procédé pour réprésenter par des points la forme des lettres ordinaires. Je donnerai dans le prochain N° de mon Journal l'explication complète de ce procédé et un échantillon de cette écriture. Une lettre écrite en points, par M. Braille, et jetée à la poste, à Paris, m'est arrivée le surlendemain.

— M. Ordinaire, ancien directeur de l'institut des sourds-muets de Paris, consacre à présent sa vie aux deux établissements de Besançon, où sont réunis les plus grandes infortunées, celui des sourds-muets et la maison de détention, de réfuge et d'aliénés. Cet homme ne saurait vivre sans faire du bien à son prochain, c'est un besoin de sa vie. Que Dieu le conserve longtemps!

— M. Léon Vaïsse, professeur à l'institution royale de Paris, a publié une petite brochure intitulée : *Le mécanisme de la parole mis à la portée des sourds-muets de naissance*. Il y expose un procédé pour écrire la prononciation. Le procédé est très-ingénieux et neuf.

— M. Piroux vient d'achever le premier volume de son intéressant journal *l'Ami des Sourds-Muets*. 160 pages.

— M. Valade-Gabel, directeur de l'institution des Sourds-Muets de Bordeaux, a proposé à l'académie royale des sciences et arts de Bordeaux deux mémoires sur cette question : *Quel rôle l'articulation et la lecture sur les lèvres doivent-elles jouer dans l'enseignement des Sourds-Muets?* Ces mémoires que l'auteur a fait imprimer séparément me sont arrivés trop tard pour pouvoir en rendre compte à présent. Cette question mérite toute l'attention des instituteurs des sourds-muets; je désire beaucoup

connaître l'opinion actuelle de ce savant professeur. En 1828, M. Valade fut chargé à Paris d'un cours d'articulation. Son cours était composé de 15 individus, dont 7 entièrement sourds et huit autres qui avaient conservé plus ou moins d'audition. Chaque division ne recevait qu'une heure de leçon par jour et, au mois de juillet de la même année, deux membres du conseil de perfectionnement firent sur ces essais ce rapport à l'administration. Après avoir tracé la marche qu'avait suivie M. Valade, ils constatent le résultat obtenu. « Les élèves, disent-ils, sont arrivés à articuler toutes les voyelles, toutes les consonnes, la plupart des syllabes et un grand nombre de mots, à la vue des lettres qui les représentent et à lire les uns et les autres sur les lèvres de leur maître et sur celle de quelques-uns d'entre eux. » L'essai est donc concluant etc.

Au commencement de 1829, M. Valade fit lui-même un rapport où il exposait ses résultats. Les élèves, dit-il, complètement sourds, sont en état de lire sur nos lèvres, et de prononcer, *sans exception*, *d'une manière très-intelligible*, toutes les valeurs phoniques usitées dans la langue française; ils connaissent en outre les diverses manières d'écrire ces valeurs, et presque toutes les anomalies de notre alphabet; enfin ils savent décomposer un mot en ses éléments syllabiques. On y ajoute enfin que les résultats sont supérieurs, pour leur uniformité, à ceux qu'on a obtenus jusqu'à présent en Angleterre et en Allemagne. J'examinerai dans un prochain N° ces mémoires, en les complétant par tout ce que M. Valade a encore écrit sur cette intéressante matière.

— M. Ramon de la Sagra a publié des notes sur un voyage qu'il a fait en Belgique et en Hollande, sous le titre de *Voyage en Hollande et en Belgique* etc. Paris, Arthus Bertrand, éditeur, rue Hautefeuille, 23, 2 volumes. Ses recherches ont surtout eu pour objet l'instruction primaire, les établissements de bienfaisance et les prisons. Il y parle longuement des établissements pour les sourds-muets des deux pays. Il y a inséré aussi un petit exposé de ma manière d'enseigner l'articulation.

— Je reçois à l'instant des livres imprimés en relief pour les aveugles à York. Je donnerai dans le prochain volume un spécimen de cette nouvelle manière d'imprimer.

— M. Taylor, directeur de l'institution des aveugles de York, vient de m'envoyer 1° un livre de prières imprimé en relief pour ses élèves intitulé: *The Collects for sundays and holydays. etc. York, printed by W. Dawson Littledale, Manorhouse,* 1839. 2° *Early lessons*. C'est le premier essai de sa nouvelle manière d'imprimer pour les aveugles et le seul exemplaire qu'il ait laissé subsister. 3° *Morning hymn*. Les vers sont composés par l'aveugle Jane Pickles, première élève de l'établissement. 4° Un ouvrage périodique pour les aveugles, intitulé: *Magazine for the blind;* deux N°s ont paru, Août et Septembre. Tous

ces ouvrages sont imprimés avec le caractère, dont j'ai parlé dans mon rapport à M. le ministre de l'intérieur: *Les établissements pour les aveugles en Angleterre*, p. 95, 96, 97 etc.

On connait trois ouvrages périodiques pour les aveugles, quel malheur que nous ne puissions pas procurer la même consolation à nos malheureux aveugles.

— M. Alston trésorier de l'asyle pour les aveugles de Glascow, m'a envoyé la copie d'une lettre qu'il venait de recevoir des lords de la trésorerie de sa Majesté la Reine d'Angleterre, qui lui annonce que, pour l'encourager dans ses charitables efforts en faveur des aveugles, sa Majesté lui accorde pour continuer ses impressions, sur sa cassette particulière, un don de 400 livres sterl. (plus de 10,000 fr.). Voici la lettre en original :

Treasury Chambers, 11*th Sept.*, 1839.

Sir. — *The Lords Commissioners of her Majesty's Treasury having received a communication from the Secretary of State for Home Department, upon the subject of the steps taken by you connectnd with the printing of the Bible in raised type, for the use of the blind throughout the kingdom, their Lordschip have commanded me to express to you their great approbation of your philantropic exertions for so meritorious an object, and they have been pleased to direct that issue of Four Hunderd Pounds be made to you from Royal Bounty, for the purpose of assisting you in the prosecution of the work.*

I am, Sir,

Your obedient servant,

G. J. Pennington.

John Alston, *Esq.*, *Glasgow.*

— Institut royal des sourds-muets et des aveugles de Liège. *Rapport sur les travaux de la commission administrative*. Liège, 1839, 52 pages in-8°.

Ce rapport est composé par M. Visschers.

Dans le compte de 1838, on remarque parmi les recettes ordinaires un subside de l'état de. . . 7,900

id. de la province. . 1,000

id. de la ville . . . 1,500

L'institut a déposé, cette année, à la caisse d'épargne, une somme de 24,900 francs.

— Un arrêté royal du 30 Septembre dernier accorde à l'institut des sourds-muets et des aveugles, à Liège, un subside extraordinaire de 7,000 francs pour couvrir une partie des frais résultant de l'acquisition et de l'appropriation d'un nouveau local.

FIN.

63



